ŒUVRES COMPLÈTES

DE

P. de Ronsard

NOUVELLE ÉDITION

REVISÉE, AUGMENTÉE ET ANNOTÉE

PAR

PAUL LAUMONIER

TOME SEPTIÈME



PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE LEMERRE

23-33, PASSAGE CHOISEUL, 23-33

1914-1919

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

P. de Ronsard

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

P. de Ronsard

NOUVELLE ÉDITION

REVISÉE, AUGMENTÉE ET ANNOTÉE

PAR

PAUL LAUMONIER

TOME SEPTIÈME



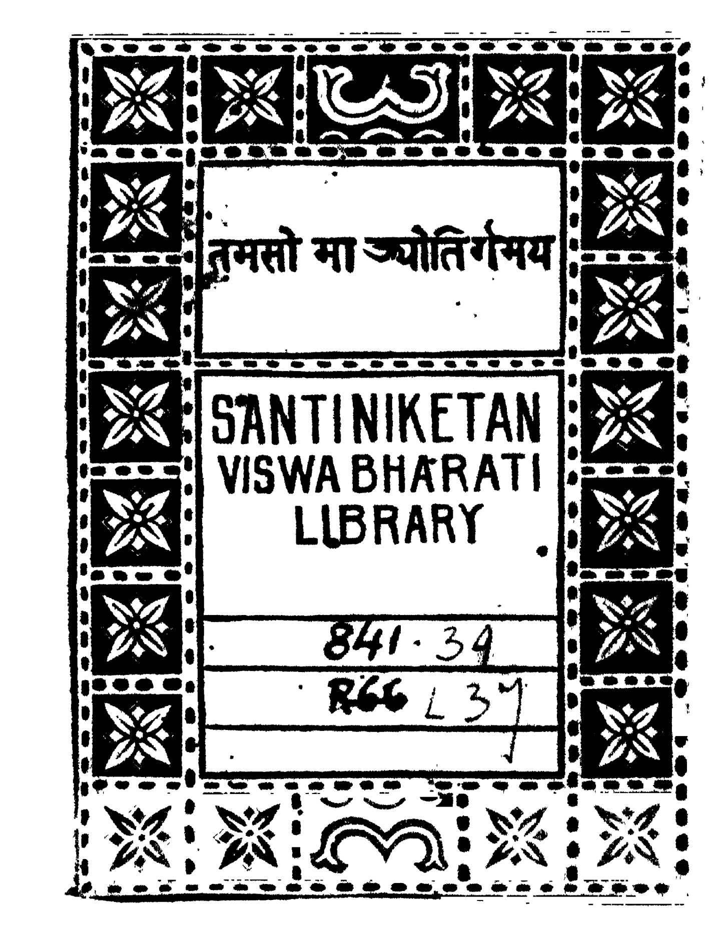
PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE LEMERRE

23-33, PASSAGE CHOISEUL, 23-33

—

1914-1919



तमसो मा ज्योतिर्गमय
SANTINIKETAN
VISWA BHARATI
LIBRARY
841.34
R66 L37

ŒUVRES EN PROSE



LES QVATRE PREMIERS
liures des Odes de Pierre de Ronſard
Vandomois.
Enſemble ſon Bocage.
1550.

AV LECTEVR.

(Texte de 1550. dernier tirage; retranché en 1553.)

Si les hommes tant des ſiecles paſſés que du noſtre, ont merité quelque louange pour auoir piqué diligentement aprés les traces de ceus qui courant par la carriere de leurs inuentions, ont de bien loin franchi la borne: combien dauantage doit on uanter le coureur, qui galopant librement par les campaignes Attiques, & Romaines oſa tracer un ſentier inconnu pour aller à l'immortalité? Non que ie ſoi, lecteur, ſi gourmand de gloire, ou tant tormenté d'ambitieuſe preſumption, que ie te uueille forcer de me bailler ce que le tens peut eſtre me donnera (tant s'en faut, que c'eſt la moindre affection que i'aie, de me uoir pour ſi peu de friuoles ieuneſſes eſtimé). Mais quand tu

m'appelleras le premier auteur Lirique François, & celui qui a guidé les autres au chemin de ſi honneſte labeur, lors tu me rendras ce que tu me dois, & ie m'efforcerai te faire apprendre qu'en uain ie ne l'aurai receu. Bien que la ieuneſſe ſoit touſiours elongnée de toute ſtudieuſe occupation pour les plaiſirs uoluntaires qui la maiſtriſent : ſi eſt ce que des mon enfance i'ai touſiours eſtimé l'eſtude des bonnes lettres, l'heureuſe felicité de la uie, & ſans laquelle on doit deſeſperer ne pouuoir iamais attaindre au comble du parfait contentement. Donques deſirant par elle m'approprier quelque louange, encores non connue, ni atrapée par mes deuanciers, & ne uoiant en nos Poetes François, choſe qui fuſt ſuffiſante d'imiter : i'allai uoir les étrangers, & me rendi familier d'Horace, contrefaiſant ſa naiue douceur, des le méme tens que Clement Marot (ſeulle lumiere en ſes ans de la uulgaire poeſie) ſe trauailloit à la pourſuite de ſon Pſautier, & oſai le premier des noſtres, enrichir ma langue de ce nom Ode, comme l'on peut ueoir par le titre d'une imprimée ſous mon nom dedans le liure de Iaques Peletier du Mans, l'un des plus excelens Poetes de noſtre âge, affin que nul ne s'atribue ce que la uerite commande eſtre à moi. Il eſt certain que telle Ode eſt imparfaite, pour n'eſtre meſurée, ne propre à la lire, ainſi que l'Ode le requiert, comme ſont encores douze, ou treze, que i'ai miſes en mon Bocage, ſous autre nom que d'Odes, pour cette méme raiſon, ſeruans de temoignage par ce uice, à leur antiquité. Depuis aiant fait quelques uns de mes amis participans de telles nouuelles inuentions, approuuants mon entrepriſe, ſe ſont diligentés faire apparoiſtre combien noſtre France eſt hardie, & pleine de tout uertueus labeur, laquelle choſe m'eſt aggreable pour ueoir,

par mon moien, les uieus Liriques, ſi heureuſement reſuſcités. Tu iugeras incontinant, Lecteur, que ie ſuis un uanteur, & glouton de louange: mais ſi tu ueus entendre le urai, ie m'aſſure tant de ton accouſtumée honneſteté, que non ſeulement tu me fauoriſeras, mais auſſi quand tu liras quelques trais de mes uers, qui ſe pourroient trouuer dans les œuures d'autrui, inconſiderément tu ne me diras imitateur de leurs écris, car l'imitation des noſtres m'eſt tant odieuſe (d'autant que la langue eſt encores en ſon enfance) que pour cette raiſon ie me ſuis éloingné d'eus, prenant ſtile apart, ſens apart, euure apart, ne deſirant auoir rien de commun auecq' une ſi monſtrueuſe erreur. Donques m'acheminant par un ſentier inconnu, & monſtrant le moien de ſuiure Pindare, & Horace, ie puis bien dire (& certes ſans uanterie) ce que lui-méme modeſtement témoigne de lui,

Libera per vacuum poſui veſtigia princeps,
Non aliena meo preſſi pede.

Ie fu maintesfois auecques prieres admoneſté de mes amis faire imprimer ce mien petit labeur, & maintesfois i'ai refuſé apreuuant la ſentence de mon ſententieus Auteur,

Nonúmque prematur in annum.

Et mémement ſolicité par Ioachim du Bellai, duquel le iugement, l'etude pareille, la longue frequentation, & l'ardant deſir de reueiller la Poëſie Françoiſe auant nous foible, & languiſſante (ie excepte touſiours Heroet, Sceue, & Saint Gelais) nous a rendus preſque ſemblables d'eſprit, d'inuentions, & de labeur. Ie ne te dirai point à preſent que ſignifie Strophe, An-

tiſtrophe, Epode (laquelle eſt touſiours differente du Strophe & Antiſtrophe de nombre, ou de rime) ne quelle eſtoit la lire, ſes coudes, ou ſes cornes: auſſi peu ſi Mercure la façonna de l'eſcaille d'une tortue, ou Polypheme des cornes d'un cerf atachant les cordes au[s] cornes du cerf, le creus de la teſte ſeruant de concauité reſonante: en quel honneur eſtoient iadis les Poëtes liriques, comme il[s] accordoient les guerres emeues entre les Rois, & quelle ſomme d'argent il[s] prenoient pour louer les hommes: ie tairai comme Pindare faiſoit chanter les hinnes écris à la louange des uainqueurs Olympiens, Pithiens, Nemeans, Iſthmiens. Ie reſerue tout ce diſcours à un meilleur loiſir: ſi ie uoi que telles choſes meritent quelque breue expoſition, ce ne me ſera labeur de te les faire entendre, mais plaiſir, t'aſſurant que ie m'eſtimerai fortuné, aiant fait diligence qui te ſoit agreable. Ie ne fai point de doute que ma Poëſie tant uarie ne ſemble facheuſe aus oreilles de nos rimeurs, & principalement des courtizans, qui n'admirent qu'un petit ſonnet petrarquizé, ou quelque mignardiſe d'amour qui continue touſiours en ſon propos, pour le moins, ie m'aſſure qu'ils ne me ſçauroient accuſer, ſans condamner premierement Pindare auteur de telle copieuſe diuerſité, & oultre que c'eſt la ſauce, à laquelle on doit gouſter l'Ode. Ie ſuis de cette opinion que nulle Poëſie ſe doit louer pour acomplie, ſi elle ne reſſemble la nature, laquelle ne fut eſtimée belle des anciens, que pour eſtre inconſtante, & uariable en ſes perfections. Il ne faut auſſi que le uolage lecteur me blâme de trop me louer, car s'il n'a autre argument pour médire que ce point là, ou mon orthographe, tant s'enfaut que ie prenne égard à tel ignorant, que ce me ſera plaiſir de l'ouir iapper, & caqueter, aiant pour ma

deffence l'exemple de tous les Poëtes Grecs & Latins. Et pour parler rondement, ces petis lecteurs Poëtastres, qui ont les yeus si agus à noter les friuoles fautes d'autrui, le blâmant pour un A, mal écrit, pour une rime non riche, ou un point superflu, & bref pour quelque legere faute suruenue en l'impression, montrent euidemment leur peu de iugement, de s'attacher à ce qui n'est rien, laissant couler les beaus mots sans les louer, ou admirer. Pour telle uermine de gens ignorantement enuieuse ce petit labeur n'est publié, mais pour les gentils espris, ardans de la uertu, & dedaignans mordre comme les mâtins la pierre qu'ils ne peuuent digerer. Certes ie m'assure que tels debonnaires lecteurs ne me blâmeront, moi de me louer quelque fois modestement, ni aussi de trop hautement celebrer les honneurs des hommes, fauorisés par mes uers : car outre que ma boutique n'est chargée d'autres drogues que de louanges, & d'honneurs, c'est le urai but d'un poëte Liriq de celebrer iusques à l'extremité celui qu'il entreprend de louer. Et s'il ne connoist en lui chose qui soit dinne de grande recommandation, il doit entrer dans sa race, & là chercher quelqu'un de ses aieus, iadis braues, & uaillans : ou l'honnorer par le titre de son païs, ou de quelque heureuse fortune suruenue soit à lui, soit aus siens, ou par autres uagabondes digressions, industrieusement brouillant ores ceci, ores cela, & par l'un louant l'autre, tellement que tous deus se sentent d'une même louange. Telles inuentions encores te ferai-ie ueoir dans mes autres liures, où tu pourras (si les Muses me fauorisent comme i'espere) contempler de plus prés les saintes conceptions de Pindare, & ses admirables inconstances, que le tens nous auoit si longuement celées, & ferai encores reuenir (si ie puis) l'usage de la lire aujour-

dui refufcitée en Italie, laquelle lire feule doit & peut animer les uers, & leur donner le iufte poix de leur grauité : n'affectant pour ce liure ici aucun titre de reputation, lequel ne t'eft laché que pour aller découurir ton iugement, affin de t'enuoier aprés un meilleur combatant, au moins fi tu ne te faches dequoi ie me trauaille faire entendre aus étrangers que noftre langue (ainfi que nous les furpaffons en proueffes, en foi, & religion,) de bien loin deuanceroit la leur, fi ces fameus Sciamaches d'au iourdhui uouloient prendre les armes pour la defendre, & uictorieufement la pouffer dans les païs étrangers. Mais que doit on efperer d'eus? lefquels étants paruenus plus par opinion, peut eftre, que par raifon, ne font trouuer bon aus princes finon ce qu'il leur plaift : & ne pouuants fouffrir que la clarté brufle leur ignorance, en medifant des labeurs d'autrui deçoiuent le naturel iugement des hommes abufés par leurs mines. Tel fut iadis Bacchylide à l'entour d'Hieron Roi de Sicile tant notté par les uers de Pindare : & tel encores fut le fçauant enuieus Challimaq impatient d'endurer qu'un autre flattaft les oreilles de fon Roi Ptolémée, medifant de ceus qui tâchoient comme lui de gouter les mannes de la roialle grandeur. Bien que telles gens foifonnent en honneurs, & qu'ordinerement on les bonnette, pour auoir quelque titre de faueur : fi mourront ils fans renom, & reputation, & les doctes folies de poëtes furuiuront les innombrables fiecles auenir, criants la gloire des princes confacrés par eus à l'immortalité.

AVERTISSEMENT AV LECTEVR.

(Texte de 1550, dernier tirage; retranché en 1553.)

I'auoi deliberé, lecteur, suiure en l'orthographe de mon liure, la plus grand part des raisons de Louis Meigret, homme de sain & parfait iugement, qui a le premier osé desseiller ses yeus pour uoir l'abus de nostre écriture, sans l'auertissement de mes amis, plus studieus de mon renom, que de la uerité : me paignant au deuant des yeus, le uulgaire, l'antiquité, & l'opiniatre auis de[s] plus celebrés ignorans de nostre tens : laquelle remontrance ne m'a tant sçeu epouanter, que tu n'i uoies encores quelques merques de ses raisons. Et bien qu'il n'ait totalement raclé la lettre Grecque y, comme il deuoit, ie me suis hazardé de l'effacer, ne la laissant seruir sinon aus propres noms grecs, comme en Tethys, Thyeste, Hippolyte, Vlysse, affin qu'en les uoiant, de prime face on connoisse quels ils sont, & de quel païs nouuellement uenus uers nous, non pas en ces uocables abîme, Cigne, Nimphe, lire, sire (qui vient comme l'on dit de κύριος changeant la lettre κ en σ) lesquels sont déia reçeus entre nous pour François, sans les marquer de cét epouantable crochet d'y, ne sonnant non plus en eus que nostre I en ire, simple, nice, lime. Bref ie suis d'opinion (si ma raison a quelque ualeur) lors que tels mots grecs auront long tens demeuré en France, les reçeuoir en nostre mégnie, puis les merquer de l'I François, pour montrer qu'ils sont nostres, & non plus inconnus étrangers : car qui est celui qui ne iugera incontinent que Sibille, Cibele, Cipris, Ciclope, Nimphe, Lire, ne soient naturellement Grecs, ou pour le moins étran-

gers, puis adoptés en la famille des François, ſans les marquer de tel epouantail de Pythagore? Tu dois ſçauoir que un peu deuant le ſiecle d'Auguſte la lettre grecque y, étoit inconnue aus Rommains, comme l'on peut uoir par toutes les comedies de Plaute, où totalement tu le uoiras outé, ne ſe ſeruant point d'un charactere étranger dans les noms adoptés, comme Amphituon pour Amphitryon. & ſi tu me dis qu'anciennement il[s] prononçoient la lettre y comme auiourdhui nous faiſons ſonner noſtre V latin, il faut donques que tu le prononces encores ainſi, diſant Cubele, pour Cybele. Mais ie te ueil dire d'auantage, que l'y n'a pas été tant affecté des Latins (ainſi qu'aſſurent nos docteurs) pour le retenir comme enſeigne en tous les uocables des Grecs tournés par eus en leur langue, mais il[s] l'ont ordinerement transformé, ores en V comme μῦς mus, ores en A κύων canis, ores en O ὕπνος ſomnus, tournant l'éſprit aſpre notté ſur ὑ en S, comme étoit preſque leur uieille coutume, auant que l'aſpiration H fut trouuée. Ie t'ai bien uoulu admonneſter de ceci, pour te montrer que tant s'en faut qu'il faille écrire nos mots François par l'y grec, que nous le pouuons bien oter ſuiuant ce que i'ai dit hors du nom naturel, pourueu qu'il ſoit uſité en noſtre langue. & ſi les Latins le retiennent en quelques lieus, c'eſt plus pour montrer l'origine de leur quantité, que pour beſoin qu'il[s] en aient. S'il auient que nos modernes ſçauants ſe uueillent trauailler d'inuenter dés dactyles, & ſpondées en nos uers uulgaires, lors à l'imitation des Latins nous le pourrons retenir dans les noms uenus des Grecs, pour montrer la méme quantité de leur origine. Et ſi tu le uois encores en ce mot yeus ſeulement, ſaiche que pour les raiſons deſſus mentionnées, obeiſſant à mes amis, ie l'ai

laiſſé maugré moi, pour remedier à l'erreur auquel pourroient tumber nos ſcrupuleus uieillars, aiant perdu leur merque en la lecture de yeus, & de ieus : Te ſupliant lecteur, uouloir laiſſer en mon liure la lettre I en ſa naïue ſignification, ne la deprauant point, ſoit qu'elle commance la diction, ou qu'elle ſoit au meilleu de deus uoielles, ou à la fin du uocable, ſinon en quelques mots, comme en ie, en ieus, iugement, ieuneſſe, & autres, où abuſant de la uoïelle I, tu le liras pour I conſonne, inuenté par Meigret, atendant que tu reçeuras cette merque d'I conſonne, pour reſtituer l'I uoielle, en ſa premiere liberté. Quand aus autres diphthongues, ie les ai laiſſées en leur uieille corruption, auecques inſuportables entaſſemens de lettres, ſinne de noſtre ignorance, & de peu de iugement, en ce qui eſt ſi manifeſte & certain : eſtant ſatisfait d'auoir déchargé mon liure pour cette heure, d'une partie de tel faix : atandant que nouueaus characteres ſeront forgés pour les ſyllabes, ll gn ch & autres. Quand à la ſyllabe ph, il ne nous faut autre notte que noſtre F qui ſonne autant entre nous que φ entre les Grecs, comme manifeſtement tu peus uoir par ce mot φύλλη, feille. Et ſi tu m'accuſes d'eſtre trop inconſtant en l'orthographe de ce liure, écriuant maintenant eſpée, épée, accorder, acorder, uétu, ueſtu, eſpandre, épandre, blaſmer, blâmer, tu t'en dois collerer contre toi mémes, qui me fais eſtre ainſi, cherchant tous les moiens que ie puis de ſeruir aus oreilles du ſçauant, & auſſi pour acoutumer le uulgaire à ne regimber contre l'éguillon, lors que on le piquera plus rudement, montrant par cette inconſtance. que ſi i'eſtoi reçeu en toutes les ſaines oppinions de l'orthographe, tu ne treuuerois en mon liure preſque une ſeulle forme de l'eſcriture que ſans

raiſon tu admires tant. T'aſſurant qu'à la ſeconde impreſſion ie ne ferai ſi grand tort à ma langue que de laiſſer étrangler une telle uerité, ſous couleur de uain abus. Auſſi tu ne treuueras facheus ſi i'ai quelques fois changé la lettre E en A, & A en E, & bien ſouuent, ôtant une lettre d'un mot, ou la lui adioutant, pour faire ma rime plus ſonoreuſe ou parfaite : certes telle licence a touſiours été concedée aus poëmes de longue alaine, ou de mediocre uertu, pourueu qu'elle ſoit rarement uſurpée, non à ces rimes uulgaires, orphelines de la uraie humeur poetique. Et ſi quelq'un par curieuſe opinion plus toſt que par raiſon ſe colere contre telle honteuſe liberté : il doit apprendre qu'il eſt ignorant de ſa langue, ne ſentant point que E eſt fort uoiſine de la lettre A, uoire tel que ſouuent ſans i penſer nous les confondons naturellement, comme en uent, uant, & autres infinis. & s'il ne ſe contente de ces raiſons, qu'il regarde la liberté des Grecs, & Latins, qui muent, & changent, changent & remuent les lettres ainſi qu'il leur plaiſt, pour obeir au ſon, ou à la forçente loi de leurs uers, comme κραδία pour καρδία, olli pour illi. Si telles libertés n'ont lieu en noſtre langue, qui eſt celui qui uoudroit ſe trauailler à labourer un champ tant ingrat & inutile? Au ſurplus, lecteur, tu ne feras émerueillé ſi ie redi ſouuent mémes mots, mémes ſentences, & mémes trais de uers, en cela imitateur des poetes Grecs, & principalement d'Homere, qui iamais, ou bien peu ne change un bon mot, ou quelque trac de bons uers, quand une fois il ſe l'eſt fait familier. Ie parle à ceus qui miſerablement épient le moien pour blaſonner les écris d'autrui, courrouſſés peut eſtre, pour m'ouir ſouuent redire, le miel de mes uers, les ailes de mes uers, l'arc de ma

muſe, mes uers ſucrés, un trait ailé, empaner la memoire, l'honneur alteré des cieus, & autres ſemblables atomes, par leſquels i'ai compoſé le petit monde de mes inuentions. Quand tels Grimmaus ne reprennent d'un poëme que telles choſes, ou (comme i'ai deſia dit) quelque petit mot, non richement rimé, ou une uirgule pour un point, ou l'orthographe, lors le Poëte ſe doit aſſurer d'auoir bien dit uoire de la uictoire, puis que ſes aduerſaires mal embatonnés, le combatent ſi foiblement.

SVRAVERTISSEMENT AV LECTEVR.

(Texte de 1550, dernier tirage; retranché en 1553.)

Depuis l'acheuement de mon liure, Lecteur, i'ai entendu que nos conſçiencieus poëtes ont trouué mauuais de quoi ie parle (comme ils diſent) mon Vandomois, écriuant ores charlit, ores nuaus, ores ullent, & pluſieurs autres mots que ie confeſſe ueritablement ſentir mon terroi. Mais d'autant qu'ils n'ont point de raiſons ſuffiſantes, ie ne daigneroi gaſter l'encre pour leur faire entendre leur peu de uerité. T'auertiſſant ſeullement de ne ſuiure l'erreur de telle grasse ignorence, mais fortifié de la raiſon qui me fauoriſe, ne te laiſſer piper par leurs ſonges & uaines bourdes. Car tant s'en faut que ie refuze les uocables Picards, Angeuins, Tourangeaus, Manſſeaus, lors qu'ils expriment un mot qui defaut en noſtre François, que ſi i'auoi parlé le naif dialecte de Vandomois, ie ne m'eſtimeroi bani pour cela d'eloquence des Muſes, imitateur de tous les poëtes Grecs qui ont ordinerement écrit en leurs liures le propre langage de leurs

nations, mais par ſur tous Theocrit qui ſe uante n'auoir iamais attiré une Muſe étrangere en son pais. Μῶσαν δ'ὀθνείην οὔποτ' ἐφελκυσάμην. Quand à ce mot charlit, qu'ils reprennent tant, ſi l'on ueut de bien pres regarder l'etymologie, tu le trouueras meilleur que chalit, & plus antique François comme ſentant encore le uieil age auquel nos premiers deuanciers erroient çà et là, portant leurs lis ſur des chars, comme les Scythes, & ceus qui habitent une partie de l'Afrique : encores auiourdui uoit on en la plus grande part des maiſons champeſtres les lis eſtre faits à roue, pour eſtre plus gliſſans, & faciles, à manier. Non que tel etymologie me plaiſe, ou qu'il ſoit neceſſité d'i auoir egard, ni en ceſtui-ci, ni aus autres : ſeulement i'ai bien uoulu reboucher un peu les dens de ces abboieurs par telle deriuation, affin qu'une autrefois ils ne ſoient ſi pronts à les afiller contre celui qui ne les pourroit ouir gronder, ſans les peliſſer par raiſons plus fortes, que celles qu'ils auroient miſes en auant pour me rechigner ou me mordre. Au ſurplus lecteur, ie te ueil bien auertir de ce verbe ie ua, tu uas, il uat, en lieu de dire ie uoi, tu uas, il ua, lequel i'ai forgé au patron de ie ba, tu bas, il bat, car en lieu que l'un eſtoit irregulier, tu en auras un autre mieus forgé, & plus François, qui eſt la ſeule touche ſur laquelle tu dois examiner tes uocables ſans les faire monſtrueus, & mal ordonnéz, comme iadis eſtoit ce mot hymne que i'ai refondu dedans la propre forge Françoiſe, le finiſſant par noſtre propre terminaizon inne, rimant hinne ſur diuine, benine, dinne, outant le g ſuperflu : & ſi tu me dis qu'il eſtoit François aû parauant, ie te répon que c'eſtoit un monſtre, & geant, pour n'auoir une ſeule terminaizon ſemblable à la ſienne, ſe finiſſant en mne : & ſi tu en treuues quelque autre, lors i'auourai ta



PREFACE DE P. DE RONSARD
AU ROY FRANÇOYS II

publiée en tête du

Liure de Meslanges contenant six vingtz chansons, des plus rares, & plus industrieuses qui se trouuent, soit des autheurs antiques, soit des plus memorables de nostre temps.

1560.

AV ROY CHARLES IX.

(Texte de l'édition de 1572.)

Sire, tout ainsi que par la pierre de touche, on esprouue l'or s'il est bon ou mauuais, ainsi les anciens esprouuoyent par la Musique les esprits de ceux qui sont genereux, magnanimes, & non foruoyans de leur premiere essence : & de ceux qui sont engourdiz, paresseux, & abastardiz en ce corps mortel, ne se souuenant de la celeste armonie du ciel, non plus qu'aux compagnons d'Vlisse d'auoir esté hommes, apres que Circe les eut transformés en porceaux. Car celuy, Sire, lequel oyant vn doux accord d'instrumens ou la douceur de la voyx naturelle, ne s'en resjouit point, ne s'en esmeut point & de teste en piedz n'en tressault point, comme doucement rauy, &

ſi ne ſçay comment derobé hors de ſoy : c'eſt ſigne qu'il a l'ame tortue, vicieuſe, & deprauée, & duquel il ſe faut donner garde, comme de celuy qui n'eſt point heureuſement né. Comment pourroit on accorder auec vn homme qui de ſon naturel hayt les accords ? celuy n'eſt digne de voyr la douce lumiere du ſoleil, qui ne fait honneur à la Muſique, comme petite partie de celle, qui ſi armonieuſement (comme dit Platon) agitte tout ce grand vniuers. Au contraire celuy qui luy porte honneur & reuerence eſt ordinairement homme de bien, il a l'ame ſaine & gaillarde, & de ſon naturel ayme les choſes haultes, la philoſophie, le maniment des affaires politicques, le trauail des guerres, & bref en tous offices honorables il fait tousjours apparoiſtre les eſtincelles de ſa vertu. Or' de declarer icy que c'eſt que Muſique, ſi elle eſt plus gouuernée de fureur que d'art, de ſes concens, de ſes tons, modulations, voyx, interualles, ſons, ſyſtemates, & commutations : de ſa diuiſion en enarmonique, laquelle pour ſa difficulté ne fut jamais perfaittement en vſage : en chromatique, laquelle pour ſa laſciueté fut par les anciens banye des republiques : en diatonique, laquelle comme la plus aprochante de la melodie de ce grand vniuers fut de tous approuuée : de parler de la Phrigienne, Dorienne, Lydienne : & comme quelques peuples de Grece animez d'armonie, alloyent courageuſement à la guerre, comme noz ſoldatz aujourdhuy au ſon des trompettes & tabourins : comme le Roy Alexandre oyant les chants de Timothée, deuenoit furieux, & comme Agamennom allant à Troye, laiſſa en ſa maiſon tout expres je ne ſçay quel Muſicien Dorien, lequel par la vertu du pied Anapeſte, moderoit les efrenées paſſions amoureuſes de ſa femme Clytemneſtre, de l'amour de

laquelle Ægiſte enflamé ne peut jamais auoir joyſſance, que premierement il n'eut fait meſchamment mourir le Muſicien : de vouloir encores deduire comme toutes choſes ſont compoſées d'accordz, de meſures, & de proportions, tant au ciel, en la mer, qu'en la terre, de vouloir diſcourir dauantage comme les plus honorables perſonnages des ſiecles paſſez ſe ſont curieuſement ſentiz eſpris des ardeurs de la Muſique, tant monarques, princes, philoſophes, gouuerneurs de prouinces, & cappitaines de renom : je n'auroys jamais fait : d'autant que la Muſique a tousjours eſté le ſigne & la merque de ceux qui ſe ſont monſtrez vertueux, magnanimes & veritablement nez pour ne ſentir rien de vulgaire. Ie prendray ſeullement pour exemple le feu Roy votre Pere, que Dieu abſolue, lequel ce pendant qu'il a regné a fait apparoiſtre combien le ciel l'auoit liberallement enrichy de toutes graces, & de preſens rares entre les Roys, lequel a ſurpaſſé ſoit en grandeur d'empire, ſoit en clemence, en liberalité, bonté, pieté & religion, non ſeullement tous les Princes ſes predeceſſeurs, mais tous ceux qui ont jamais veſcu portant cet honorable tiltre de Roy : lequel pour deſcouurir les etincelles de ſa bien naiſſance, & pour montrer qu'il eſtoit açomply de toutes vertus, a tant honoré, aymé, & priſé la Muſique, que tous ceux qui reſtent aujourdhuy en France bien affectionnez à cet art, ne le ſont tant tous enſemble, que tout ſeul particulierement l'eſtoit. Vous auſſi, Sire, comme heritier & de ſon Royaume & de ſes vertus, monſtrez combien vous eſtes ſon filz fauoriſé du ciel, d'aymer ſi perfaittement telle ſçience & ſes accordz ſans leſquelz choſe de ce monde ne pourroit demourer en ſon entier. Or de vous conter icy d'Orphée, de Terpandre, d'Eumolpe,

d'Arion, ce font hiftoires, defquelles je ne veux empefcher le papier, comme chofes à vous congneues. Seullement je vous reciteray que les plus magnanimes Roys faifoyent anciennement nourrir leurs enfans en la maifon des Muficiens, comme Peleus qui enuoya fon filz Achille, & Æfon fon filz Iafon, dedans l'Antre venerable du Centaure Chiron, pour eftre inftruitz tant aux armes, qu'en la medecine, & en l'art de Mufique : d'autant que ces trois meftiers meflez enfemble ne font mal feans à la grandeur d'vn Prince, & aduint d'Achille & de Iafon, qui eftoyent princes de votre age, vn fi recommandable exemple de vertu, que l'vn fut honoré par le diuin poëte Homere, comme le feul autheur de la prinfe de Troye : & l'autre celebré par Apolloine Rhodien, comme le premier autheur d'auoir apris à la mer de foufrir le fardeau incongnu des nauires : lequel ayant outrepaffé les roches Symplegades, & donté la furie de la froide mer de Scytie, finablement s'en retourna en fon pays, enrichy de la noble toyfon d'or. Donques, Sire, ces deux Princes vous feront comme patrons de la vertu, & quand quelque foys vous ferez laffé de voz plus vrgentes affaires, à leur imitation, vous adoucirez voz fouciz par les accordz de la Mufique, pour retourner plus fraiz & plus difpos à la charge Royalle que fi dextrement vous fuportez. Il ne faut auffi que votre Mageflé s'efmerueille fi ce liure de mellanges lequel vous eft treshumblement dedié par voz treshumbles & trefobeiffans feruiteurs & Imprimeurs Adrian le Roy, & Robert Ballard, eft compofé des plus vieilles chanffons qui fe puiffent trouuer aujourdhuy, pource qu'on a tousjours eftimé la Mufique des anciens eftre la plus diuine, d'autant qu'elle a efté compofée en vn fiecle plus heureux, & moins entaché des vices qui regnent

en ce dernier age de fer. Auffi les diuines fureurs de Mufique, de Poëfie, & de painćture, ne viennent pas par degrés en perfećtion comme les autres fçiences, mais par boutées & comme efclairs de feu, qui deça qui dela apparoiffent en diuers pays, puis tout en vn coup s'efuanouiffent. Et pource, Sire, quand il fe manifefte quelque excellent ouurier en cet art, vous le deuez fongneufement garder, comme chofe d'autant excellente, que rarement elle apparoift. Entre lefquelz fe font depuis fix ou fept vingtz ans efleuez, Iofquin des prez, Hennuyer de nation, & fes difciples Mouton, Vuillard, Richaffort, Ianequin, Maillard, Claudin, Moulu, Iaquet, Certon, Arcadet. Et de prefent le plus que diuin Orlande, qui comme vne mouche à miel a cueilly toutes les plus belles fleurs des antiens, & outre femble auoir feul defrobé l'harmonie des cieux pour nous en refiouir en la terre furpaffant les antiens, & fe faifant la feule merueille de notre temps. Plufieurs autres chofes fe pourroyent dire de la Mufique, dont Plutarque & Boece ont amplement fait mention. Mais ny la breueté de ce præface, ny la commodité du temps, ny la matiere ne me permet de vous en faire plus long difcours. Supliant le Createur, Sire, d'augmenter de plus en plus les vertus de votre maiefté, & vous continuer en la bonne affećtion qu'il vous plaift porter à la Mufique, & à tous ceux qui s'eftudient de faire reflorir foubz votre regne, les fçiences & les artz qui floriffoyent foubz l'empire de Cefar Augufte : duquel Augufte Dieu tout puiffant vous vueille donner les ans, les vićtoyres, & la profperité.





RESPONCE DE P. DE RONSARD, Gentilhomme Vandomois, aux iniures & calomnies de ie ne sçay quels Predicans, & Ministres de Geneue, sur son Discours & Continuation des Miseres de ce Temps.

1563.

EPISTRE.

(Texte de 1563; cf. t. V, p. 394.)

Cinq semaines apres la mort de feu Monseigneur le Duc de Guise, me furent enuoyez de la part d'vn mien amy, troys petits liures, lesquels à ce que ie puys entendre, auoient esté segrettement composez deux moys au parauant par quelques ministreaux ou secretaires de semblable humeur, & depuis decouuers, publiez, & imprimez à Orleans contre moy, ausquels, comme par contrainte, i'ay respondu en ce present liure. Attestant Dieu & les hommes, que iamais ie n'eu desir ny volonté d'offencer personne de quelque qualité qu'elle soit, si de fortune il ne m'est aduenu d'escrire choses, lesquelles n'estoient incogneues seulement aux petiz enfans, tant s'en faut qu'elles le fussent des historiographes de nostre temps, qui sans passion ont deli-

beré rendre de point en point fidelle tesmoignage de nos guerres ciuilles, à la posterité. Bien est vray que mon principal but, & vraye intention, a touiours esté de taxer & blasmer ceux, qui soubs ombre de l'Euangille (comme les hommes non passionnez pourront facillement cognoistre par mes œuures) ont commis des actes tels, que les Scythes n'oseroient ny ne voudroient tant seulement auoir pensé. Donq', quiconque sois, predicant, ou autre, qui m'as voulu malheureusement calomnier, ie te supplye de prendre en gré cette responsе, t'assurant que si i'auois meilleure cognoissance de toy, que tu n'en serois quitte à si bon marché, & au lieu de quinze ou seze cent vers que ie t'enuoye pour rechaufer ta colere, ie ferois de ta vie vne Iliade toute entiere. Car ie me trompe, ou ton froq ietté aux horties, ou quelque memorable imposture, ou autre chose de pareille farine, me fourniroient argumens assez suffisans pour t'imprimer sur le front vne marque qu'aisement tu ne pourrois effacer. Ie ne fais point de doute que ta malice ne se soit maintesfois efforcée de vouloir soubs couleur de belles parolles irriter les Princes & Seigneurs contre moy, interpretant faucement mes escris : voyre iusques à faire courir vn bruit par cette ville, que leur grandeur me brassoit ie ne sçay quoy de mauuaise digestion. Quand à moy ie les estime Princes & Seigneurs si magnanimes & genereux, que ie n'en croy rien, m'asseurant qu'ils ne voudroient estre Ministres de la mechante volonté d'vn si petit galland que toy, aussi auroient ils bien peu de louange d'offencer vn gentilhomme de bonne race & de bonne part comme ie suis, cogneu & tenu pour homme de bien (si ce n'est de toy ou de tes semblables) par toute la France, sans premierement sçauoir de sa propre bouche ses raisons & la verité. Et pour ce, Predicant

mon amy, ie te conſeille de laiſſer deſormais en repos telz Seigneurs, dont les grandeurs, intentions, & entrepriſes, ne dependent de la querelle de mes eſcrits ny des tiens, ſans prouoquer dauantage leur courroux contre moy, qui leur ſuis, plus que tu n'es, treshumble & treſobeiſſant ſeruiteur. Or comme ie ne ſuis pas ſi mal accompagné de iugement & de raiſon que ie m'eſtime de leur calibre, auſſi faut il que tu penſes, Predicant, que ie ne ſuis rien moins que toy, quel que tu ſois. Le camp eſt ouuert, les lices ſont dreſſées, les armes d'encre & de papier ſont faciles à trouuer : tu n'auras point faute de paſſetemps. Mais à la verité ie voudrois que pour eſprouuer mes forces, tu m'euſſes preſenté vn plus rude champion. Car i'ay le courage tel que i'ayme preſque mieux quitter les armes que de combatre contre vn moindre, dont la victoire ne me ſçauroit aporter ny plaiſir ny honneur. Suppliant de rechef celuy qui ſe ſentira ſi gaillard que d'entrer en la barriere contre moy, ne vouloir trouuer eſtrange ſi tout ainſi qu'en pleine liberté il tonne des mots iniurieux contre le Pape, les Prelats, & toute l'ancienne conſtitution de l'Egliſe, ie puiſſe auſſi de mon coſté parler librement contre ſa doctrine, Cenes, Preſches, Mariages, predeſtinations fantaſtiques & ſonges monſtrueux de Caluin, qu'vn tas de predicantereaux (ou ſollicitez par leurs femmes, ou eſpoinçonnez de faim, ou curieux de remuer menage) ont recueilly à Geneue pour venir apres enſorceller la ieuneſſe de France & (ce qui eſt encore plus dommageable) vne bonne partie de nos hommes qui faiſoient montre ſur tous les autres d'auoir le cerueau mieux fait, plus ruſés aux affaires, & moins ſtudieux de toute pernicieuſe nouueauté. Or pour abreger, Predicant, vn Turc, vn Arabe me permetroit facilement cette licence, & me donneroit

auecques toute modeſtie congé de luy reſpondre. Toy doncques qui te vantes eſtre Chreſtien reformé, à meilleure raiſon accorderas ma requeſte, afin que ta cauſe & la mienne ſoit cogneue de tous, & que l'honneur ſoit rendu à celuy de nous deux qui l'aura le mieux merité. Adieu Predicant mon amy.

AVX BONS ET FIDELLES MEDECINS PREDICANS, ſur la priſe de trois pillules, qu'ils m'ont enuoyées.

(Texte de 1563; retranché en 1567.)

Mes bons & fidelles Medecins Predicans, tout ainſi que de gayeté de cueur, & ſans froncer le ſourcy, i'ay gobbé & auallé les troys pillules que de voſtre grace m'auez ordonnées: leſquelles toutesfoys n'ont fait en mon cerueau l'entiere operation que deſiriez, comme vous pourez cognoiſtre par l'humeur opiniaſtre qui me reſte encore en la teſte: Ie vous prie que ſans dedaigner le gobelet, vous preniez auſſi ioyeuſement cette medecine que ie vous enuoye: ſuppliant le Seigneur qu'elle vous puiſſe garir plus perfettement que la mienne ne m'a fait, & afin que ne ſoyez en doute de la compoſition, i'ay bien voulu vous donner le double du Recipe, afin de le garder au crochet d'vn Apoticaire pour ne faillir à toutes les nouuelles Lunes vous en faire vne bonne & forte purgation, & ſur tout (par ce que le Medecin me l'a dit de bouche ſeullement) n'oubliez apres la priſe vous faire ouurir la veine

moyenne feneftre, & apres ventofer & fcarifier deux ou trois fois la nuque du col, pour atirer & euaporer l'humeur noir & melancolique, lequel fans relache vous tourmente & gafte le cerueau.

RECIPE.

Recipe radicum polypodij quercini. capparis, tamaricis, lapathi, ana vnciam femis, fumiterræ, bugloffi, borraginis, chamæpitheos, chamædryos, fcolopendrij, epithimi, ana manipulum femis, foliorum fenne mundatorum drachmas tres, fiat decoctio pro dofi, in colatura diffolue catholici vnciam vnam, confectionis hamech dragmas tres, fyrupi de fumoterræ dragmas fex, fiat potio, detur tempore prædicto. Quod fi hoc remedium non fatis purgarit humorem melancholicum, augeatur vis eius addito elleboro, & lapide cyaneo præparatis vt decet.



Les trois liures
du

RECVEIL DES NOVVELLES POESIES

de P. de Ronsard
Gentilhomme Vandomois.
Seconde Edition.
1564.

EPISTRE AV LECTEVR
par laquelle succinctement l'Autheur respond
à ses calomniateurs.

(Texte de 1564; retranché en 1578.)

Ie m'asseure, lecteur, que tu trouueras estrange, qu'apres auoir generalement discouru des miseres de ce temps, & respondu à ceux qui faulcement m'auoient voulu calomnier, ie change si soubdain de façon d'escrire, faisant imprimer en ce liure autres nouuelles compositions toutes diferentes de stille & d'argument de celles que durant les troubles i'auois mises en lumiere. Lesquelles estant comme par contrainte vn peu mordantes me sembloient du tout forcées, & faites contre la modestie de mon naturel. Si falloit il respondre aux iniures de ces nouueaux rimasseurs, afin de leur monstrer que ie n'ay point ny les mains si engourdies ny le iugement si rouillé, que quand il me plaira d'escrire, ie ne leur monstre facilement qu'ils

ne ſont que ieunes aprantis. Ils diront que ie ſuis vn magnifique vanteur, & m'accompareront tant qu'ilz voudront à ce glorieux Amyqus, ſi eſt-ce toutesfois que ma vanterie eſt veritable & ne rougiray point de honte de le confeſſer ainſi. Donques, lecteur, ſi tu t'eſmerueilles d'vne ſi ſoudaine mutation d'eſcriture, tu dois ſçauoir qu'apres que i'ay acheptè ma plume, mon ancre & mon papier, que par droit ilz ſont miens, & que ie puis faire honneſtement tout ce que ie veux de ce qui eſt mien. Et comme ie ne ſuis contrerolleur des melancholies, des ſonges ny des fantaiſies de mes calomniateurs : ils ne deueroient non plus l'eſtre des miennes, qui entierement ne me donne peine de ce qu'ilz diſent, de ce qu'ilz font, ny de ce qu'ilz eſcriuent. Car comme ie ne lis iamais leurs œuures : auſſi ie ne m'enquiers point s'ils liſent les miennes, ny moins de leur vie ny de leurs actions. Quand i'ay voulu eſcrire de Dieu, encore que langue d'homme ne ſoit ſuffiſante ny capable de parler de ſa maieſté : ie l'ay fait toutesfois le mieux qu'il m'a eſté poſſible, ſans me vanter de le cognoiſtre ſi parfaitement qu'vn tas de ieunes Theologiens qui ſe diſent ſes mignons, qui ont, peut eſtre, moindre cognoiſſance de ſa grandeur incomprehenſible que moy pauure infirme & humilié, qui me confeſſe indigne de la recherche de ſes ſecrets, & du tout vaincu de la puiſſance de ſa deité, obeiſſant à l'Egliſe Catholique, ſans eſtre ſi ambitieux rechercheur de ces nouueautez, qui n'aportent nulle ſeureté de conſcience, comme rapellans touſiours en doute les principaux points de noſtre religion, leſquelz il faut croire fermement, & non ſi curieuſement en diſputer. Quand i'ay voulu parler des choſes plus humaines & plus baſſes, de l'amour, de la victoire des Roys, des hon-

neurs des princes, de la vertu de nos ſeigneurs, ie me perſuade aiſement que ie m'en ſuis acquité de telle ſorte qu'ilz frapperont la table plus de cent fois, & ſe gratteront autant la teſte, auant que pouuoir imiter la moindre gentilleſſe de mes vers. Or ſi tu veux ſçauoir pourquoy i'ay traitté maintenant vn argument & maintenant vn autre, tu n'auras autre reſponce de moy ſinon qu'il me plaiſoit le faire ainſi, d'autant qu'il m'eſt permis d'employer mon papier comme vn potier fait ſon argille, non ſelon leur fantaiſie mais bien ſelon ma volonté. Peu de perſonnes ont commandement ſur moy, ie fais volontiers quelque choſe pour les princes & grands ſeigneurs pourueu qu'en leur faiſant humble ſeruice ie ne force mon naturel & que ie les congnoiſſe gaillars, & bien nez, faiſant reluyre ſur leur front ie ne ſçay quelle attraiante & non vulgaire vertu : car ſi tu penſois que ie fuſſe vn ambitieux courtiſan, ou à gage de quelque ſeigneur, tu me ferois grand tort, & t'abuſerois beaucoup. Ie dy cecy pource que ces nouueaux rimaſſeurs m'appellent tantoſt Eueſque futur, tantoſt Abbé : mais telles dignitez ne ſont de grand reuenu, pour n'eſtre fondées qu'en vn papier encore bien mal rymé. Il eſt vray qu'autresfois ie me ſuis faché voyant que la faueur ne reſpondoit à mes labeurs (comme tu pourras lire en la complaincte que i'ay n'agueres eſcrite à la Royne), & pour cela i'ay laiſſé Francus & les Troyens agitez des tempeſtes de la mer, attendant vne meilleure occaſion de refaire leurs nauires pour les conduire à noſtre bord tant deſiré. Car ce n'eſt moy qui ſe veut diſtiller le cerueau à la pourſuite d'vn ſi grand œuure ſans me veoir autrement fauoriſé : s'ils le peuuent & veullent faire, ie n'en ſuis enuieux. Ce pendant ie paſſeray la fortune telle qu'il plaira à Dieu m'enuoyer. Car tu peux

bien t'aſſeurer n'auoir iamais veu homme ſi content ny ſi reſolu que moy, ſoit que mon naturel me rende tel, ou ſoit que mon meſtier le veille ainſi, ne me donnant facherie en l'eſprit, voyre quand la terre ſe melleroit dedans la mer, & la mer dedans le feu, ie ſuis reſolu de meſpriſer toutes fortunes & de porter auecques patience les volontez de Dieu, ſoit la paix, ſoit la guerre, ſoit la mort, ſoit la vie ſoit querelles generales ou particulieres : telz accidens ne m'esbranleront iamais d'icelle aſſeurée reſolution, qui eſt par la grace de Dieu imprimée de long temps en mon eſprit, tellement que i'ay pris pour deuiſe ces deux vers que dit Horace de l'homme conſtant & reſolu.

Si fractus illabatur orbis
Impauidum ferient ruinæ.

S'ils prennent plaiſir à lire mes eſcris i'en ſuis treſioyeux, ſi au contraire ils s'en fachent, ie les conſeille de ne les achepter pas, ou ſi d'auenture ils les ont acheptez, les faire ſeruir auec vn deſdain, au plus vil office dont ilz ſe pourront aduiſer : car pour aprouuer mes œuures ou pour les calomnier, ie ne m'en trouue moins gaillard ny diſpos. Et pour leur louange ou pour leur meſdire rien ne me vient en ma boette quand i'ay beſoin d'achepter ce qui eſt neceſſaire pour m'entretenir. Ilz ont bien ouy parler des deux boettes de Simonide, & pource ie ne leur en feray plus long diſcours, ſeulement ie me donneray bien garde de forcer ma complexion pour leur plaiſir. La poëſie eſt plaine de toute honneſte liberté, & s'il faut dire vray vn folaſtre meſtier duquel on ne peut retirer beaucoup d'auancement, ny de profit. Si tu veux ſçauoir pourquoy i'y trauaille ſi allegrement, pource qu'vn tel paſſetemps m'eſt aggreable, & ſi mon eſprit

en escriuant ne se contentoit, ie n'en ferois iamais vn vers, comme ne voulant faire profession d'vn mestier, qui me viendroit à desplaisir. Ils en diront & penseront ce qu'il leur plaira, ie t'asseure, Lecteur, que ie dy verité. Ie ne fais point de doute que ie n'aye mis vn bon nombre de ces poëtastres, rimasseurs & versificateurs en ceruel, lesquelz se sentent offencez, dequoy ie les ay appellez aprantis & disciples de mon escolle (car c'est la seule & principalle cause de l'enuye qu'ilz ont conceue contre moy) les faisant deuenir furieux apres ma viue & belle renommée, comme ces chiens qui aboyent la Lune, & ne sçauent pourquoy sinon pour ce qu'elle leur semble trop belle & luysante, & que sa clarté seraine leur desplaist & leur offence le cerueau melancholique & catherreux. Mais les pauures incensez se trompent beaucoup, s'ils pensent que leur libelles, muettes iniures, & liures sans nom, offencent la tranquilité de mon esprit, car tant s'en faut que i'en sois faché, ou aucunement desplaisant, que ie ne veux laisser à la posterité plus grand tesmoignage de ma vertu que les iniures edentées, que ces poëtastres vomissent contre moy. Et pour vne mesdisance ie leur conseille d'en dire deux, trois, quatre, cinq, six, dix, vingt, trente, cent, mille, & autant qu'il en pourroit en toutes les caques des harangeres de petit Pont. I'estime leurs iniures à grand honneur quand ie pense qu'ilz se sont attaquez aux Princes & aux Roys aussi bien qu'à moy. Ie ne suis seulement faché que d'vne chose, c'est que leurs liures m'ont fait deuenir superbe & glorieux, car me voyant assailly de tant d'ennemys i'ay pensé incontinent que i'estois quelque habille homme, & que telles enuyes ne procedoyent que de ma vertu. Vous donc quiconques soyez qui auez fait vn Temple contre

moy, vn Enfer, vn Difcours de ma vie, vne feconde refponfe, vne Apologie, vn traitté de ma nobleffe, vn Prelude, vne faulfe palinodie en mon nom, vne autre tierce refponce, vn commentaire fur ma refponce, mille Odes, mille Sonnets, & mille autres tels fatras, qui auortent en naiffant, ie vous confeille fi vous n'en eftes faoulz, d'en efcrire d'auantage, pour eftre le plus grand honneur que ie fçaurois receuoir. Ie fçay bien que quelques vns bien affectionnez à leur religion, defquels vous n'eftes (car voz efcris, voz vies, & voz meurs, vous manifeftent vrays Athées) diront que c'eft bien fait de parler contre Ronfard, & le peindre de toutes couleurs, afin que le peuple l'aye en mauuaife reputation, & ne face deformais eftime de fes efcrits.

Ie ne trouue point eftrange que telles perfonnes qui parlent felon leur confcience, & qui penfent veritablement que telle chofe ferue à leur caufe, comme gens trefaffectionnez, compofent contre moy, ou facent compofer : mais ie fuis efmerueillé dequoy vous qui n'auez ny foy, ny loy, & qui n'eftes nullement pouffez du zelle de Religion, efcriuez des chofes qui ne vous apportent ny honneur, ny reputation : car pour toutes voz mefdifances ie ne feray moins eftimé des Catholiques que ie fuis, ny de ceux de la religion, de laquelle vous ne faites vne feulle profeffion. Auffi ay-ie des long temps decouuert voftre malice, c'eft que ne croyant rien, vous faites comme le Chameleon, changeant de couleurs en toutes terres où vous allez, fuyuant maintenant ce party & maintenant celuy là, felon que vous l'eftimez fauorifé, durable, auantageux, & le plus profitable pour vous : telles gens fe deuroient fuyr comme pefte, n'ayant autre Dieu que le gain & le profit. Ie penfe cognoiftre quel-

cun de ces gallans, lequel deux ou trois iours deuant qu'il barboillast le papier contre moy, disoit par derision mille vilenies de Caluin & de sa doctrine en laquelle il auoit esté nourry trois ou quatre ans à Lozane & à Geneue. Il composa cest esté dernier à Paris des Sonnets contre de Beze, que maintenant il honnoré comme vn Dieu, lesquelz il me monstra & dont i'ay l'original escrit de sa main : ie ne dy pas cecy pour flatter Caluin ou de Beze, car c'est le moindre de mes soucis. Toutefois pour monstrer que ie ne suis menteur ny calomniateur, i'ay bien voulu faire imprimer icy l'vn des Sonnetz de ce chrestien reformé, afin que le peuple cognoisse de quelle humeur le compagnon est agité.

S'armer du nom de Dieu, & aucun n'en auoir,
Prescher vn Iésus Christ, & nyer son essence,
Gourmander tout vn iour, & prescher abstinence,
Prescher d'amour diuin, & haine conceuoir,
Prescher les cinq Canons sans faire leur vouloir,
Paillarder librement, & prescher continence,
Prescher frugalité, & faire grand despence,
Prescher la charité, & chascun deceuoir :
Compter dessus les doigtz, faire bonne grimace,
Amuser de babil toute vne populace,
Mignarder d'vn clin d'œil le plus profond des Cieux :
Cacher souz le manteau d'vne façon mauuaise
Vn vouloir obstiné, vn cœur ambitieux,
C'est la perfection de Théodore de Beze.

Puis soudainement transformé en autre personnage me print à partie, & vomit sa malice contre moy, qui l'auois chery & festié deux ou trois fois à mon logis sans m'auoir autrement pratiqué ny cogneu & de fait (que ie sçache) ny de pensée en nulle sorte offencé, ny n'eusse voulu, ny ne voudrois maintenant faire,

car ie suis assez satisfait dequoy les gens d'honneur & de bien le cognoissent & le tiennent pour tel qu'il est. Quand à son Atheisme, il en donna si certaine preuue ce prochain esté qu'il seiourna quelques iours en ceste ville, que mesmes ceux & celles qu'il hantoit le plus priuement, estoient non seulement esmerueillez mais espouuentez de sa mechanceté. Si quelcun veut escrire son histoire ie n'en seray ioyeux ny marry, mais quand à moy i'ay resolu de n'empescher dauantaige ma plume pour respondre à vn tel babouin que luy. Vous messeigneurs qui auez conscience, qui craignez Dieu & faictes profession (comme vous dittes) de maintenir son sainct Euangille, deueriez chasser telz apostatz, & pour parler comme Homere, tels ἀλλοπροσάλλους de vostre compaignée, ce que ie suis asseuré que vous feriez voluntiers si vous les pouuiez cognoistre, mais ils se deguisent de telle sorte quand ilz sont auec voz troupes, qu'il est fort malaizé de s'en donner de garde, pour leur rendre le chastiment digne de leurs merites. Ie ne puis approuuer ces mechantes ames, & loüe grandement ceux qui sont fermes en leur religion. Aussi ne suis-ie à blasmer si ie demeure ferme en la mienne, qui aymerois mieux mourir que me separer du sein de l'Eglise Catholique, & penser estre plus sçauant que tant de vieux Docteurs qui ont si saintement escrit. Or ie reuiens à vous Poëtastres, qui vous efforcez d'irriter les Princes & Seigneurs contre moy, disant que i'en ay parlé auec peu de reuerence & honneur: que sçaurais-ie dire d'eux, sinon que ie leur suis treshumble seruiteur. Au reste ie ne fuz iamais de leur conseil priué ny de leurs affaires, & ma personne est de trop basse qualité pour m'ataquer à leur grandeur: mais ie les puis bien asseurer que s'ilz auoient affaire de moy, qu'ilz en

fourniroiént pluſtoſt que de voſtre obeiſſance diſſimulée, qui les courtizez non par amytié, ou par bien que vous leur veillez, mais ſeulement pour voſtre profit particulier: & moy par vne naturelle reuerence & obſeruance que ie leur doy. Or ſi vous penſez par voz calomnies m'ôſter de la bonne opinion que le peuple a réceu de mes eſcris, vous eſtes bien loin de voſtre compte, & ſi vous eſtimez que ie ſoys deſireux de la faueur du vulgaire, vous vous trompez encores beaucoup, car le plus grand deſplaiſir que ie ſçaurois auoir en ce monde, c'eſt d'eſtre eſtimé ou recherché du peuple, comme celuy qui ne ſe meſle de faciende, de faction, ny de menée quelconque, pour l'vn ne pour l'autre party, ſeulement quand il fait beau temps ie me pourmeine, quand il pleut ie me retire au logis, ie deuiſe, ie paſſe le temps ſans diſcourir, practiquer ny affecter choſes plus hautes que ma vacation. Et voulez vous que ie vous die ce qui m'a le plus ennuyé durant ces troubles, c'eſt que ie n'ay peu iouyr de la franchiſe de mon eſprit, ny librement eſtudier comme au parauant. Ie me plains de petite choſe, ce direz vous, ouy petite quant à vous qui auez touſiours deſpendu de la volonté d'autruy: mais grande quant à moy qui ſuis nourry en toute heureuſe & honneſte liberté. Auſſi ſuiuant mon naturel en ceſte douce ſaiſon de la paix vous ne me pourriez engarder de me reſiouir & d'eſcrire, car de tels honorables exercices ne depend la ruyne de noſtre Republique, mais de voſtre auare ambition. Au reſte ſi quelcun a eſcrit contre moy ie luy ay reſpondu eſtant aſſeuré que les œuures de ces nouueaux rimailleurs ny les miennes quant à ce faict, n'ont non plus de poix ny d'autorité que les ioyeuſes faillies de Tony ou du Grefier, & que celuy ſeroit bien mal accompagné de iugement

qui voudroit fonder quelque raiſon ou tirer en conſequence les verues & caprices d'vn Poëte melancholique & fantaſtique. Mais puis que ce correcteur de liures & ce ieune Drogueur (duquel la vie ne ſera point mauuaiſe deſcritte) l'ont voulu autrement, ie ſuis fort aiſe de leur ſeruir d'aiguillon, & de Tan pour les mettre en furie, car ce m'eſt vn fort grand plaiſir de voir ces petiz gallans agitez & debordez contre moy, qui s'en esbranſle auſſi peu qu'vn rocher des tempeſtes de la Mer. Toutesfois ſans le commandement des plus Grands qui ont expreſſement deffendu les libelles, ie les euſſe viuement grattez où il leur demange: car Dieu mercy nous auons bons & amples memoires de la vie de ces deux compaignons, mais dorenauant ie me tairay pour obeyr à ceux qui ont puiſſance ſur ma main, & ſur ma volonté. Il me plaiſt d'eſtre leur but, leur viſée, leur paſſion & leur colere, & decochent tant qu'ilz voudront leurs fleches eſpointées contre moy. De là i'atens ma gloire, mon honneur & ma reputation, & plus ilz ſeront enuenimez, & plus ie me prometz par leurs iniures de louange & d'immortalité, car ie ſçay leurs forces, & de quelle humeur les bons ſeigneurs ſont tormentez. Si ces grands & doctes hommes (que par honneur ie nomme mes peres) tant eſtimez durant l'heureux ſiecle du feu Roy François ſe bendoient contre moy i'en ſerois extremement marry, ou ſi ceux de ma volée, qui ſe ſont fait apparoiſtre comme grandes eſtoilles, & qui ont tellement pouſſé noſtre Poëſie françoiſe que par leur diligence elle eſt montée au comble de tout honneur, deſpendoient l'ancre à m'iniurier, ie voudrois me banir moymeſme de ce iour, pour ne conteſter auec ſi grands perſonnages. Mais ie prends grand plaiſir de voir ces rimaſſeurs s'attaquer à moy, qui ſuis né d'vne autre

complexion que Theocrite, lequel ſe faſchant contre quelque ingrat Poëtaſtre de ſon temps faiſoit parler de colere vn Paſteur ainſi.

. . μέγα δ' ἄχθομαι εἴ τυ με τολμῇς
Ὄμμασι τοῖς ὀρθοῖσι ποτιϐλέπεν. ὃν ποκ' ἐόντα
Παῖδ' ἔτ' ἐγὼν ἐδίδασκον. ἴδ' ἁ χάρις ἐς τί ποθ' ἕρπει
Θρέψαι καὶ λυκιδεῖς, θρέψαι κύνας, ὥς τυ φάγωντι.

Car comme i'ay dit, gentil barboilleur de papier, qui m'as pris à partie, tu ne ſçais rien en ceſt art que tu n'ayes aprins dedans les œuures de mes compaignons ou dedans les miennes, comme vray ſinge de nos eſcris, qui par curioſité m'as leu & releu, notté par lieux communs, & obſerué comme ton maiſtre, qui m'as appris par cœur, & ne iures en ta conſcience que par la foy que tu me dois. Doncques te congnoiſſant tel ie n'auray iamais peur que pour vouloir diffamer mon renom par tes muettes copies eſpandues ſecrettement de main en main tu t'aquieres ny faueur ny reputation, laquelle ne ſe gaingne par iniures ny pour faire accroire au papier ſes particulieres paſſions, mais par beaux ouurages remplis de pieté, de doctrine & de vertu. Or afin de te faire cognoiſtre que tu es du tout nouice en ce meſtier, ie ne veux commenter ta reſponce (en laquelle ie m'aſſeure de te reprendre de mille fautes dont vn petit enfant auroit des verges ſur la main, car tu n'entens ny les rythmes, meſures, ny cœſures). Ceux qui ont quelque iugement en la poëſie, liſant ton œuure verront facilement ſi ie parle par animoſité ou non : ſeulement pour monſtrer ton aſnerie ie prendray le Sonnet que tu as mis au deuant de ta reſponce qui ſe commence ainſi.

Bien que iamais ie n'ay beu dedans l'eau
De la fontaine au cheual conſacrée,
Ou, imitant le Citoyen d'Aſcrée,
Fermé les yeux ſur vn double coupeau.

Premierement tu m'as defrobé l'inuention de ce Sonnet & non de Perce. Le commencement du mien eft tel.

Ie ne fuis point, Mufes, accouftumé
De voir voz ieux foubz la tarde ferée,
Ie n'ay point beu dedans l'onde facrée,
Fille du pied du Cheual emplumé.

Or fus efpluchons ce beau quadrain. *(Dedans l'eau)* tu deuois dire de l'eau de la fontaine ou fimplement dedans l'eau, mais cela eft peu de chofe. *(Au cheual confacrée)* pour vn fi fçauant homme que toy, qui t'eftimes l'honneur des lettres, ie m'esbahis comme tu as fi fottement failly à la fable. La fonteine Hippocrene dont tu parles, fut confacrée aux Mufes & non au cheual Pegafe, du pied duquel elle fut faitte, & duquel elle retient le nom tant feulement fans luy eftre dediée, voy Arat en fes Phenomenes.

... οἱ δὲ νομῆες
Πρῶτοι κεῖνο ποτὸν διεφήμισαν ἵππου κρήνην.

Mais tu as dit cecy pour faire honneur au cheual de Bellerophon. *(Le Citoyen d'Afcrée)* tu deuois dire pour parler proprement, le villageoys d'Afcrée : car Citoyen fe refere à Cité, & Afcrée eft vn mefchant village au pied d'Helicon, duquel Hefiode raconte l'incommodité.

Νάσσατο δ'ἄγχ' Ἑλικῶνος ὀϊζυρῇ ἐνὶ κώμῃ,
Ἄσκρῃ, χεῖμα κακῇ, θέρει ἀργαλέῃ, οὐδέποτ' ἐσθλῇ.

(Fermé les yeux) tu faux encores à la fable, Hefiode ne dit pas qu'il ait dormy fur le mont d'Helicon pour deuenir Poëte : il dit tout le contraire, c'eft qu'en faifant paiftre fes Aigneaux deffoubz Helicon les Mufes luy enfeignerent l'art de Poëtizer.

Αἵ νύ ποθ' Ἡσίοδον καλὴν ἐδίδαξαν ἀοιδήν,
Ἄρνας ποιμαίνονθ' Ἑλικῶνος ὑπὸ ζαθέοιο.

Venons à l'autre couplet,

Bien qu'esloigné de ton sentier noueau
Suyuant la loy que tu as massacrée,
Ie n'ay suiuy la Pleiade enyurée
Du doux poison de ton braue cerueau.

(De ton sentier noueau) Ie suis bien aize dequoy tu confesses que mon sentier est noueau, & pource (puis qu'il te plaist) ie pourray seurement dire.

Auia Pieridum peragro loca, nullius ante
Trita solo, iuuat integros accedere fonteis.

Ie ne reprens cecy pour faute, mais seulement pour te monstrer qu'en te voulant moquer tu as dict verité. *(Suyuant la loy que tu as massacrée)* I'ay bien ouy dire forcer, violer, & corrompre vne loy, mais massacrer vne loy ie n'en auois iamais ouy parler. Aprens, pauure ignorant, à te corriger des fautes qu'vn estranger ne voudroit faire en nostre langue. *(La Pleiade enyurée)* Ie n'auois iamais ouy dire sinon à toy, que les estoilles s'enyurassent qui les veux acuser de ton propre peché. Ceux qui te congnoissent sçauent si ie mens ou non. La colere que tu descharges sur les pauures Astres, ne vient pas de là. Il me souuient d'auoir autrefois accomparé sept poëtes de mon temps à la splendeur des sept estoilles de la Pleiade, comme autrefois on auoit fait des sept excellens Poëtes grecs qui florissoient presque d'vn mesme temps. Et pource que tu es extremement marry dequoy tu n'estois du nombre, tu as voulu iniurier telle gentille troupe auecques moy. *(Du doux poison)* tu trouueras ce mot de poison plus vsité au genre fœminin qu'au masculin, mais tu ressembles aux Atheniens. Cest article aueques bon tesmoignage sera traitté plus amplement en ta

vie & en celle de l'ignorant Drogueur, que tu voirras bien toſt de la main d'vn excellent ouurier. *(Braue cerueau)* braue ſe refere plus toſt aux habillemens qu'à l'eſprit. Acheuons les deux autres coupletz.

I'ay toutesfois vne autre recompence,
Car l'Eternel qui beniſt l'impuiſſance
Meſme aux enfans qui ſont dans le Berceau,
Veut par mes vers peut eſtre rendre egalle
Ta grand miſere à celle de Bupale,
Qui d'vn licol a baſty ſon tombeau.

(Car l'Eternel) ie m'esbahis comme tu parles de l'Eternel, veu que tu le cognoiſſois bien peu ce dernier eſté: mais cecy n'eſt pas vn Solœciſme, c'eſt vn Atheiſme. *(Ta grand miſere)* tu deuois dire colere, manie, forcenerie, ou autre choſe ſemblable. Car Bupale ne fut pas miſerable, ſi ce n'eſt comme on dit, *ab effectu*, mais il deuint ſi furieux par les vers d'Hipponax qu'à la fin il ſe pendit. *(Qui d'vn licol)* aprens à parler proprement, tu deuois dire en lieu de baſtir vn tombeau d'vn licol, trama, filla, ordit, ou autres choſes plus propres à ton licol. Ie te conſeille de regarder vne autre fois de plus pres à ce que tu feras, car ſans mentir on peut dire de ton long ouurage mal digeré.

Ἀσσυρίου ποταμοῖο μέγας ῥόος, ἀλλὰ τὰ πολλὰ
Λύματα γῆς καὶ πολλὸν ἐφ' ὕδασι συρφετὸν ἕλκει.

Concluſion : puis que pour tes mediſances le Soleil ne laiſſe de me luire, ny la terre de me porter, les vens de me recréer, & l'eau de me donner plaiſir, que ie n'en perds l'apetit ny le dormir & que ie n'en ſuis moins diſpos ny gaillard : ie proteſte de ne m'en ſoucier iamais, ny te faire ceſt honneur de te reſpondre, ny à tes compaignons, qui comme toy ſe veulent auancer, blaſmant les perſonnes dont l'honneur ne peut eſtre bleſſé par leur iniurieux caquet. Si tu as

enuie de faire le Charlatan auecques ton Drogueur tu le pourras faire, car voz reputations sont si obscures, qu'à peine sont elles congnues des palefreniérs, & le vray moyen de [ne] les oublier est de rebruler encores le temple d'Ephese, ou si vous ne pouuez le faire, il fault pour vous auancer entre les meschans comme vous, iniurier l'honneur des hommes vertueux. Quant à moy ie feray tousiours bien ayse de vous mettre en caprice & en ceruel, & vous faire crucifier vous mesme par vne enuie qui vous ronge le cœur, de me voir estimé des peuples estrangers & de ceux de ma nation. Or toy candide & beneuole Lecteur, qui as pris la peine de lire le discours de ceste Epistre, tu me pardonneras s'il te plaist, si en lieu de te contenter ie t'ay donné occasion de facherie, & pour recompense ie te supplie de recepuoir d'aussi bonne volonté ces œuures non encores imprimées que de bon cœur ie te les presente. Suppliant treshumblement celuy qui tout peut, te donner tresheureuse & tresllongue vie, & à moy la grace de le seruir de tout mon cœur, et de veoir les troubles de ce Royaume bien tost appaisez, afin que toutes sortes de bonnes lettres puissent florir soubz le regne de nostre Roy Charles, duquel Dieu tout puissant benisse la ieunesse, & auquel ie souhaitte les ans d'Auguste, la paix & la felicité.





ELEGIES, MASCARADES ET BERGERIE

Par P. de Ronsard Gentilhomme Vandomois.

1565.

A LA MAIESTÉ DE LA ROYNE d'Angleterre.

(Texte de 1565; retranché en 1567.)

Madame, le plus grand heur que noſtre France puiſſe receuoir pour le iourd'huy, apres celuy de ſon priué repos, eſt le bien de la Paix ſolennellement iurée auecques voſtre Maieſté, laquelle eſt ſi forte qu'elle a peu rompre en deux ans les rancunes & diſſentions preſque naturelles augmentees & nourries par tant de Siecles au deſauantage de deux Royaumes ſi voyſins & ſi floriſſans. Les hommes bien nez qui ont ie ne ſçay quel iugement outre le vulgaire, tiennent cela pour vn treſeuident miracle de Dieu: Parce que, toutes raiſons & entrepriſes des hommes (veu la furieuſe guerre qui les enflammoit) eſtoyent trop foibles & debiles pour moyenner vne bonne Paix, ſans l'ayde & ſecours de Dieu, lequel touſiours ſe monſtre d'autant plus benin à ses creatures, que le faict eſt deſeſperé de tout ſalut: Car à la verité ce que tant de Rois de France & d'Angleterre, puiſſans en armes, rompuz aux affaires, auiſez au conſeil, n'auroyent ſceu faire par longue guerre, ſurpriſe, faction & menée: deux Roynes treſſages & treſuertueuſes, comme par miracle ne l'ont ſeulement entrepris, mais parfaict: monſtrant

par tel acte magnanime, combien le ſexe feminin au parauant eſlongné des ſceptres, eſt de ſa nature treſgenereux, & treſdigne de commander: Donques pour telles & autres raiſons bien conſiderées, la pluſgrande & meilleure part de la Chreſtienté auroit grand tort de ſe plaindre, ſe voyant au iourd'huy gouuernée par Princeſſes, dont l'Eſprit naturel, ſens acquis, longue experience, pratique de l'vne & de l'autre fortune, ſoit aux guerres, ſoit aux affaires domeſtiques, ont faict tellement honte à beaucoup de Rois que i'aſſeureroy volontiers qu'il feroit quelquefois plus proffitable à la Republique, qu'vne Princeſſe de gentil & accort eſprit regnaſt ou commandaſt, qu'vn Roy pareſſeux & fait-neant, qui n'a rien en luy de magnanime ny de Prince, que le nom. C'eſt pourquoy il m'a ſemblé que ie ferois enuieux de l'aiſe & repos de ce preſent ſiecle, ſi participant en la generalle & particuliere allegreſſe en laquelle ie voy pacifiquement le peuple detenu, ie ne rendoy vn teſmoignage de ceſte prudente Gynecocratie, ſouz laquelle l'eſtat publique eſt vertueuſement policé, & ſi ie ne conſacroy quelque petite table vouée à la memoire d'vn ſi heureux gouuernement: Ce que ie fais icy d'vn deſir treſaffectioné, à fin que les peuples qui doiuent eſtre regiz ſouz le ſceptre des Rois, admirent & honorent noſtre ſiecle ſi bien ordonné, où les dames ſont paruenues les vnes par qui doiuent naiſtre, les autres par vertu au ſommet de tout ſupréme commandement. Or, Madame, tout ainſi que le Roy mon maiſtre & la Royne ſa mere, ne vous viſitent ſeulement par lettres & meſſages, ains honorent voſtre Maieſté de noueaux & rares preſentz (dont vous ſçauez tresbien reuancher par ſemblables courtoiſies, ne voulant eſtre vaincue en ſi honorable combat) : ainſi à l'exemple de mes

maiſtres, ie ne puis eſtre iuſtement accuſé ſi i'ay pris la hardieſſe d'ouurir le cabinet des Muſes, pour vous offrir ce petit preſent, lequel ſera, peut-eſtre, mieux receu de voſtre Royalle main, qu'vn plus riche, ou de plus ſomptueux appareil. Et ſi quelque melancholique calumniateur ſe faſche, dequoy, apres auoir illuſtré & honoré mes Rois & Seigneurs naturelz par tant de ſortes d'eſcrits, ie dedie & conſacre ce mien œuure aux Princeſſes d'autre nation, il apprendra par cecy, que ie ſuis treſmarry que plus toſt ie ne l'ay faict, tant pour enuoyer (ſelon ma petite puiſſance) les honneurs des Françoys aux peuples voyſins, que pour faire connoiſtre mon nom aux Royaumes eſtrangers. Et auſſi, Madame, que ie ne puis faire ſeruice plus agreable à la Royne ma maiſtreſſe que vous honorer de ce liure, qui contient en la plus grande part, les Iouſtes, Tournoys, Combatz, Cartelz, & Maſquarades, repreſentées en diuers lieux par le commandement de ſa Maieſté: pour ioindre & vnir dauantage, par tel artifice de plaiſir, noz Princes de France qui eſtoient aucunement en diſcord: ne voulant doncq ſouffrir que les belles entrepriſes d'vne ſi grande & vertueuſe Royne fuſſent otieuſes dedans vn coffre, & pour n'en fruſtrer les eſtrangers, ie les ay volontiers miſes en lumiere par ſon commandement, & dediées à vous Royne ſa bonne ſœur & plus fidelle amye: afin que le reſte des Royaumes Chreſtiens ne ſoit ignorant de voſtre amitié & fidelité treſaſſurée, & que la gallantize & gentilleſſe des Françoys paſſe quelquesfois en voſtre prouince, & afin auſſi que mon nom & labeur (telz qu'ilz ſont) vous ſoient pour iamais treshumblement recommandez.



ABBREGÉ

DE L'ART POËTIQVE FRANÇOIS.

A ALPHONCE DELBENE

Abbé de Hautecombe en Sauoie.

Scribendi recté sapere est & principium & fons.

1565.

(Texte de 1573; retranché en 1578.)

Combien que l'art de Poësie ne se puisse par preceptes comprendre ny enseigner, pour estre plus mental que traditif: toutes-fois d'autant que l'artifice humain, experience & labeur le peuuent permettre, i'ay bien voulu t'en donner quelques reigles, afin qu'vn iour tu puisses estre des premiers en la connoissance d'vn si aggreable mestier, à l'exemple de moy qui confesse y estre assez passablement enseigné. Sur toutes choses tu auras les Muses en reuerence, voire en singuliere veneration, & ne les feras iamais seruir à chose deshonneste, à risées, à libelles iniurieux, mais les tiendras cheres & sacrées, comme les filles de Iupiter, c'est à dire de Dieu, qui de sa saincte grace a premierement par elles faict connoistre aux peuples ignorans les excellences de sa maiesté. Car la Poesie n'estoit au premier age qu'vne Theologie

allegoricque, pour faire entrer au cerueau des hommes groiffiers par fables plaifantes & colorées les fecrets qu'ils ne pouuoient comprendre, quand trop ouuertement on defcouuroit la verité. Eumolpe Cecropien, Line maiftre d'Hercule, Orphée, Homere, Hefiode inuenterent vn fi excellent meftier. Pour cefte caufe font appellez Poetes diuins, non tant pour leur diuin efprit qui les rendoit fur tous admirables, que pour la conuerfation que ilz auoyent auecques les Oracles, Prophetes, Deuins, Sybilles, Interpretes de fonges, defquelz ils auoient apris la meilleure part de ce qu'ils fçauoient: car ce que les Oracles difoient en peu de mots, ces gentilz perfonnages l'amplifioient, coloroient & augmentoient, eftans vers le peuple ce que les Sybilles & Deuins eftoient en leur endroit. Long temps apres font venus d'vn mefme pays, les feconds Poetes que i'appelle humains, pour eftre plus enflez d'artifice & labeur, que de diuinité. A l'exemple de ces derniers, les Poetes Romains ont foifonné en l'abondance de tant de liures empoulez & fardez, qu'ils ont apporté aux Libraires plus de charge que d'honneur, excepté cinq ou fix defquels la doctrine accompaignée d'vn parfait artifice, m'a toufiours tiré en admiration. Or pour-ce que les Mufes ne veullent loger en vne ame fi elle n'eft bonne, faincte, & vertueufe, tu feras de bonne nature, non mefchant, renfrongné, ne chagrin: mais animé d'vn gentil efprit, ne laifferas rien entrer en ton entendement qui ne foit fur-humain & diuin. Tu auras en premier lieu les conceptions hautes, grandes, belles, & non trainantes à terre. Car le principal poinct eft l'inuention, laquelle vient tant de la bonne nature, que de la leçon des bons & anciens autheurs. Si tu entreprens quelque grand œuure tu te montreras religieux & craignant

Dieu, le commençant ou par son nom, ou par vn autre qui representera quelque effect de sa maiesté, à l'exemple des Poetes Grecs Μῆνιν ἄειδε Θεά, Ἄνδρα μοι ἔννεπε Μοῦσα, Ἐκ Διὸς ἀρχώμεσθα, Ἀρχόμενός σεο Φοῖβε. Et noz Romains, *AEneadum genitrix, Musa mihi causas memora.* Car les Muses, Apollon, Mercure, Pallas, Venus, & autres telles deitez ne nous representent autre chose que les puissances de Dieu, auquel les premiers hommes auoient donné plusieurs noms pour les diuers effectz de son incomprehensible maiesté. Et c'est aussi pour te monstrer que rien ne peut estre ny bon ny parfaict, si le commencement ne vient de Dieu. Apres tu seras studieux de la lecture des bons poëtes, & les apprendras par cœur autant que tu pourras. Tu seras laborieux à corriger & limer tes vers, & ne leur pardonneras non plus qu'vn bon iardinier à son ante, quand il la voit chargée de branches inutiles ou de bien peu de proffit. Tu conuerseras doucement & honnestement auecque les Poëtes de ton temps: tu honoreras les plus vieux comme tes peres, tes pareils comme tes freres, les moindres comme tes enfans, & leur communiqueras tes escrits: car tu ne dois rien mettre en lumiere, qui n'ait premierement esté veu & reueu de tes amis, que tu estimeras les plus expers en ce mestier, afin que par telles conionctions & familiaritez d'esprits, auecques les lettres & la nature que tu as, tu puisses facilement paruenir au comble de tout honneur, ayant pour exemple domestique les vertus de ton pere, qui non seulement a surpassé en sa langue Italienne les plus estimez de ce temps, mais encores a fait la victoire douteuse entre luy & ceux qui escriuent auiourd'huy le plus purement & doctement au vieil langage Romain. Or pour-ce que tu as desia la connoissance de la langue Grecque & Latine, & qu'il

ne te reſte plus que la Françoiſe, laquelle te doit eſtre d'autant plus recommandée qu'elle t'eſt maternelle, ie te diray en peu de paroles ce qu'il me ſemble le plus expedient, & ſans t'egarer par longues & faſcheuſes foreſts, ie te meneray tout droit par le ſentier que i'auray conneu le plus court, afin qu'ayſément tu regaignes ceux qui s'eſtans les premiers mis au chemin, te pourroyent auoir aucunement deuancé. Tout ainſi que les vers Latins ont leurs pieds, comme tu ſçais, nous auons en noſtre Poëſie Françoiſe, de laquelle ie veux traitter icy, vne certaine meſure de ſyllabes, ſelon le deſſein des carmes que nous entreprenons compoſer, qui ne ſe peut outrepaſſer ſans offenſer la loy de noſtre vers, deſquelles meſures & nombre de ſyllabes, nous traiterons apres plus amplement. Nous auons auſſi vne certaine cæſure de la voyelle *e*, laquelle ſe mange toutes les fois qu'elle eſt rencontrée d'vne autre voyelle ou diftongue, pourueu que la voyelle qui ſuit *e* n'aye point la force de conſonne. Apres à mon imitation, tu feras tes vers maſculins & fœminins tant qu'il te ſera poſſible, pour eſtre plus propres à la Muſique & accord des inſtrumens, en faueur deſquels il ſemble que la Poëſie ſoit née: car la Poëſie ſans les inſtrumens, ou ſans la grace d'vne ſeule ou pluſieurs voix, n'eſt nullement agreable, non plus que les inſtrumens ſans eſtre animez de la melodie d'vne plaiſante voix. Si de fortune tu as compoſé les deux premiers vers maſculins, tu feras les deux autres feminins, & paracheueras de meſme meſure le reſte de ton Elegie ou chanſon, afin que les muſiciens les puiſſent plus facilement accorder. Quant aux vers lyriques, tu feras le premier coupelet à ta volonté, pourueu que les autres ſuyuent la trace du premier. Si tu te ſers des noms propres des Grecs et

Romains, tu les tourneras à la terminaiſon Françoiſe, autant que ton langage le permet: car il y en a beaucoup qui ne s'y peuuent nullement tourner. Tu ne dois reietter les motz de noz vieux Romans, ains les choiſir auecques meure & prudente election. Tu pratiqueras les artiſans de tous meſtiers de *Marine, Vennerie, Fauconnerie*, & principalement ceux qui doiuent la perfection de leurs ouurages aux fourneaux, *Orfeures, Fondeurs, Mareſchaux, Minerailliers*, & de là tireras maintes belles & viues comparaiſons, auecques les noms propres des outils, pour enrichir ton œuure & le rendre plus aggreable: car tout ainſi qu'on ne peut dire vn corps humain beau, plaiſant & accomply, s'il n'eſt compoſé de ſang, venes, arteres & tendons, & ſur tout d'vne nayue couleur, ainſi la Poeſie ne peut eſtre plaiſante, viue ne parfaitte ſans belles inuentions, deſcriptions, comparaiſons, qui ſont les ners & la vie du liure, qui veut forcer les ſiecles pour demourer de toute memoire victorieux du temps. Tu ſçauras dextrement choiſir & approprier à ton œuure les vocables plus ſignificatifs des dialectes de noſtre France, quand ceux de ta nation ne ſeront aſſez propres ni ſignifians, & ne ſe faut ſoucier s'ils ſont *Gaſcons, Poiteuins, Normans, Manceaux, Lionnois* ou d'autre pays, pourueu que ils ſoyent bons, & que proprement ils expriment ce que tu veux dire, ſans affecter par trop le parler de la court, lequel eſt quelques fois treſmauuais pour eſtre le langage de Damoyſelles & ieunes Gentils-hommes qui font plus profeſſion de bien combattre que de bien parler. Et noteras que la langue Grecque n'euſt iamais eſté ſi faconde & abondante en dialectes, & en mots comme elle eſt, ſans le grand nombre de republicques qui fleuriſſoyent en ce temps-là, leſquelles comme amoureuſes de leur bien

propre, vouloyent que leurs doctes citoyens escriuissent au langage particulier de leur nation. Et de là sont venus vne infinité de dialectes, phrases, & manieres de parler qui portent encores auiourd'huy sur le front la marque de leur pays naturel, lesquelles estoyent tenues indifferemment bonnes, par les doctes plumes qui escriuoyent de ce temps là : car vn pays ne peut iamais estre si parfait en tout, qu'il ne puisse encores quelquefois emprunter ie ne sçay quoy de son voisin, & ne fay point de doute que s'il y auoit encores en France des Ducs de Bourgongne, Picardie, Normandie, Bretaigne, Champaigne, Gascongne, qu'ils ne desirassent pour vn extresme honneur, que leurs subiets escriuissent en la langue de leur pays naturel : car les Princes ne doiuent estre moins curieux d'agrandir les bornes de leur Seigneurie, que d'estendre à l'imitation des Romains le langage de leur pays par toutes nations. Mais auiourd'huy pource que nostre France n obeist qu'à vn seul Roy, sommes contraints si nous voulons paruenir à quelque honneur, parler son langage courtizan, autrement nostre labeur tant docte qu'il soit, seroit estimé peu de chose, ou (peut estre) totallement mesprisé. Et pour-ce que les biens & faueurs viennent de tel endroit, il faut bien souuent ployer sous le iugement d'une damoyselle ou d'un ieune courtizan, encores qu'ils se connoissent d'autant moins en la bonne & vraye Poësie qu'ils font exercice des armes & autres plus honorables mestiers.

DE L'INVENTION.

Pource qu'au parauant i'ay parlé de l'inuention, il me semble estre bien à propos de t'en refraischir la memoire par vn petit mot. L'inuention n'est autre

chose que le bon naturel d'vne imagination, conceuant les Idées & formes de toutes choses qui se peuuent imaginer, tant celestes que terrestres, animées ou inanimées, pour apres les representer, descrire, & imiter: car tout ainsi que le but de l'orateur est de persuader, ainsi celuy du Poëte est d'imiter, inuenter, & representer les choses qui sont, ou qui peuuent estre, vraisemblables. Et ne faut douter qu'apres auoir bien & hautement inuenté, que la belle disposition de vers ne s'ensuyue, d'autant que la disposition suit l'inuention mere de toutes choses, comme l'ombre faict le corps. Quand ie te dy que tu inuentes choses belles & grandes, ie n'entends toutesfois ces inuentions fantastiques & melancoliques, qui ne se rapportent non plus l'vn[e] à l'autre que les songes entrecoupez d'vn frenetique, ou de quelque patient extremement tourmenté de la fieure, à l'imagination duquel pour estre blessée, se representent mille formes monstrueuses sans ordre ny liayson: mais tes inuentions desquelles ie ne te puis donner reigle pour estre spirituelles, seront bien ordonnées & disposées. Et bien qu'elles semblent passer celles du vulgaire, seront toutefois telles qu'elles pourront estre facilement conceues & entendues d'vn chacun.

DE LA DISPOSITION.

Tout ainsi que l'inuention despend d'vne gentille nature d'esprit, ainsi la disposition despend de la belle inuention, laquelle consiste en vne elegante & parfaicte collocation & ordre des choses inuentées, & ne permet que ce qui appartient à vn lieu, soit mis en l'autre, mais se gouuernant par artifice, estude & labeur, aiance & ordonne dextrement toutes choses à

ſon poinct. Tu en pourras tirer les exemples des autheurs anciens & de noz modernes qui ont illuſtré depuis quinze ans noſtre langue, maintenant ſuperbe par la diligence d'vn ſi honorable labeur. Heureux & preſques Dieux, ceux qui cultiuent leur propre terre, ſans ſe trauailler apres vne eſtrangere, de laquelle on ne peut retirer que peine ingrate & malheureuſe, pour toute recompenſe & honneur. Quiconques furent les premiers qui oſerent abandonner la langue des anciens Grecs & Romains pour honorer celle de leur pays, ilz furent veritablement bons enfans & non ingratz citoyens, & dignes d'eſtre couronnez ſur vne ſtatue publique, & que d'aage en aage on face vne perpetuelle memoire d'eux & de leurs vertus : non qu'il faille ignorer les langues eſtrangeres, ie te conſeille de les ſçauoir parfaictement, & d'elles comme d'vn vieil treſor trouué ſoubz terre enrichir ta propre nation : car il eſt fort malaiſé de bien eſcrire en langue vulgaire ſi on n'eſt perfaictement, à tout le moins mediocrement inſtruit en celles des plus honorables & fameux eſtrangers.

DE L'ELOCVTION.

Elocution n'eſt autre choſe qu'vne proprieté & ſplendeur de paroles bien choiſies & ornées de graues & courtes ſentences qui font reluyre les vers comme les pierres precieuſes bien enchaſſées les doigts de quelque grand Seigneur. Soubs l'Elocution ſe comprend l'Election des paroles, que Vergile & Horace ont ſi curieuſement obſeruée. Pource tu te dois trauailler eſtre copieux en vocables, & trier les plus propres & ſignifians que tu pourras pour ſeruir de ners & de force à tes carmes, qui reluyront d'autant

plus que les mots seront significatifs, & choisis auecques iugement. Tu n'oubliras les comparaisons, les descriptions des lieux: fleuues, forests, montaignes, de la nuict, du leuer du Soleil, du Midy, des Vents, de la Mer, des Dieux & Déesses, auecques leurs propres mestiers, habits, chars, & cheuaux: te façonnant en cecy à l'imitation d'Homere, que tu obserueras comme vn diuin exemple, sur lequel tu tireras au vif les plus parfaicts lineamens de ton tableau.

DE LA POESIE EN GENERAL.

Tu doibs sçauoir sur toutes choses que les grans poesmes ne se commencent iamais par la premiere occasion du faict, ny ne sont tellement accomplis, que le lecteur espris de plaisir n'y puisse encores desirer vne plus longue fin, mais les bons ouuriers le commencent par le milieu, & sçauent si bien ioindre le commencement au milieu, & le milieu à la fin, que de telles pieces raportées, font vn corps entier & parfaict. Tu ne commenceras iamais le discours d'vn grand poesme, s'il n'est esloigné de la memoire des hommes, & pour-ce tu inuoqueras la Muse, qui se souuient de tout, comme Déesse, pour te chanter les choses dont les hommes ne se peuuent nullement souuenir. Les autres petitz poesmes veulent estre abruptement commencez, comme les odes lyriques, à la composition desquelz ie te conseille premierement te rompre & façonner, te donnant de garde sur tout d'estre plus versificateur que poete: car la fable & fiction est le subiect des bons poetes, qui ont esté depuis toute memoire recommandez de la posterité: & les vers sont seulement le but de l'ignorant versificateur, lequel pense auoir faict vn grand chef d'œuure, quand il a

composé beaucoup de carmes rymez, qui sentent tellement la prose, que ie suis esmerueillé comme noz François daignent imprimer telles drogueries, à la confusion des autheurs, & de nostre nation. Ie te dirois icy particulierement les propres subiectz d'vn chacun poesme, si tu n'auois desia veu l'art poetique d'Horace, & d'Aristote, ausquelz ie te connois assez mediocrement versé. Ie te veux aduertir de fuir les epithetes naturelz, qu'ilz ne seruent de rien à la sentence de ce que tu veux dire, comme *la riuiere coulante, la verde ramée,* & infinis autres. Tes epithetes seront recherchez pour signifier, & non pour remplir ton carme, ou pour estre oyseux en ton vers: exemple, *Le ciel vouté encerne tout le monde.* I'ay dit vouté, & non ardant, clair, ny haut, ny azuré, d'autant qu'vne voute est propre pour embrasser & encerner quelque chose. Tu pourras bien dire, *Le bateau va desur l'onde coulante,* pource que le cours de l'eau faict couler le bateau. Les Romains ont esté trescurieux obseruateurs de ceste reigle, & entre les autres Virgile & Horace. Les Grecs comme en toutes choses appartenantes aux vers, y ont esté plus libres, & n'y ont aduisé de si pres. Tu fuiras aussi la maniere de composer des Italiens en ta langue, qui mettent ordinairement quatre ou cinq epithetes les vns apres les autres en vn mesme vers, comme *alma, bella, angelica & fortunata dona.* Tu vois que tels epithetes sont plus pour empouller & farder les vers que pour besoing qu'il en soit: bref tu te contenteras d'vn epithete, ou pour le moins de deux, si ce n'est quelquesfois par gaillardise, en mettras cinq ou six, mais si tu m'en crois cela t'auiendra le plus rarement que pourras.

DE LA RYME.

La Ryme n'eſt autre choſe qu'vne conſonance & cadance de ſyllabes, tombantes ſur la fin des vers, laquelle ie veux que tu obſerues tant aux maſculins qu'aux feminins, de deux entieres & parfaites ſyllabes, ou pour le moins d'vne aux maſculins, pourueu qu'elle ſoit reſonante & d'vn ſon entier & parfaict. Exemple des feminins, *France, Eſperance, deſpence, negligence, familiere, fourmiliere, premiere, chere, mere.* Exemple des maſculins, *ſurmonter, monter, douter, ſauter, Iupiter.* Toutefois tu ſeras plus ſongneux de la belle inuention & des motz, que de la Ryme, laquelle vient aſſez aiſément d'elle meſme apres quelque peu d'exercice & labeur.

DE LA VOYELLE E.

Toutesfois & quantes que la voyelle *e* eſt rencontrée d'vn[e] autre voyelle ou diftongue, elle eſt touſiours mangée, ſe perdant en la voyelle qui la ſuit, ſans faire ſyllabe par ſoy, ie dy rencontrée d'vne voyelle ou d'vne diftongue pure, autrement elle ne ſe peult manger quant l'*i* & *v* voyelles ſe tournent en conſonnes, comme, *le viue.* Exemple de *e*, qui ſe mange, *cruelle & fiere & dure, & facheuſe amertume. Belle maiſtreſſe inexorable & fiere.* Dauantage *i*, & *a*, voyelles ſe peuuent elider & manger. Exemple d'*a*, *L'artillerie, l'amour,* pour *la artillerie, la amour*. Exemple de la voyelle *i, n'à ceux cy, n'à ceux là,* pour dire *ny à ceux cy ny à ceux là*. Quand tu mangerois l'*o*, & l'*v*, pour la neceſſité de tes vers, il n'y auroit point de mal, à la mode des Italiens ou pluſtoſt des Grecs, qui

ſe ſeruent des voyelles, & diftongues, comme il leur plaiſt & ſelon leur neceſſité.

DE L'H.

L'*h* quelquefois eſt marque d'aſpiration, quelquesfois non. Quand elle ne rend point la premiere ſyllabe du mot aſpirée & rude à prononcer, elle ſe mange, tout ainſi que faict *e* fœminin. Quand elle la rend aſpirée & rude, elle ne ſe mange nullement. Exemple de *h*, non aſpirée, *Magnanime homme, humain, honneſte & fort.* Exemple de celle qui rend la premiere ſyllabe du mot dure & ne se mange point, *La belle femme hors d'icy s'en alla, le Gentil-homme hautain alloit par tout.* Tu pourras voir par la lecture de noz bons Poëtes François, l'*h* qui ſe mange ou non. Tu euiteras autant que la contraincte de ton vers le permettra les rencontres des voyelles & diftongues, qui ne ſe mangent point : car telles concurrences de voyelles, font les vers merueilleuſement rudes en noſtre langue, bien que les Grecs ſoyent couſtumiers de ce faire, comme par elegance. Exemple, *Voſtre beauté a enuoyé amour.* Ce vers ici te ſeruira de patron pour te garder de ne tomber en telle aſpreté, qui eſcraze pluſtoſt l'oreille qu'elle ne luy donne plaiſir. Tu dois auſſi noter que rien n'eſt ſi plaiſant qu'vn carme bien façonné, bien tourné, non entr'ouuert ny beant. Et pource, ſauf le iugement de noz Ariſtarques, tu doibs oſter la derniere *e* fœminine, tant de vocables ſinguliers que pluriers, qui ſe finiſſent en *ee* & en *ees,* quand de fortune ilz ſe rencontrent au milieu de ton vers. Exemple du maſculin plurier, *Rolland auoit deux eſpées en main.* Ne ſens tu pas que ces deux eſpées en main offençent la delicateſſe de l'oreille, & pource tu doibs mettre :

Rolland auoit deux espé's en la main, ou autre chose semblable. Exemple de l'*e* fœminine singuliere, *Contre Mezance AEnée print sa picque*. Ne sens tu pas comme de rechef Ænée sonne tresmal au milieu de ce vers? pource tu mettras : *Contre Mezance AEné' bransla sa picque*. Autant en est de[s] vocables terminez [en] *oué*, & *ué*, comme *roué, ioué, nué, venué*, & mille autres qui doiuent receuoir syncope & apocope au milieu de ton vers. Si tu veux que ton poëme soit ensemble doux & sauoureux : pour ce tu mettras *rou', iou', nu'*, contre l'opinion de tous noz maistres qui n'ont de si pres aduisé à la perfection de ce mestier. Encores ie te veux bien admonester d'vne chose tresnecessaire, c'est quand tu trouueras des mots qui difficilement reçoyuent ryme, comme *or, char*, & mille autres, les rymer hardiment contre *fort, ort, acort, part, renart, art*, ostant par licence la derniere lettre, *t*, du mot *fort*, & mettre *for'* simplement auec la marque de l'apostrophe : autant en feras tu de *far'* pour *fard*, pour le rimer contre *char*. Exemple :

Venus faisant atteler son beau char
Y fist monter son enfant plain de far'.

Ie voy souuent mille belles sentences & mille beaux vers perdus faute de telle hardiesse, si bien que sur *or*, ie n'y voy iamais rymer, que *tresor*, ou *or* pour *ores, Nestor, Hector*, & sur *char Cesar*. Tu sincoperas aussi hardiment ce mot de *comme*, & diras à ta necessite *com'*. Ie voy en quelle peine souuent on se trouue faute de couper la lettre *e* finale de ce mot *comme*. Et mesmes au commencement du vers. Tu accourciras aussi (ie dis en tant que tu y feras contraint) les verbes trop longs : comme *don'ra*, pour *donnera, saut'ra*, pour *sautera*, & non les verbes dont les infinitifs se ter-

minent en *e*, lesquels au contraire tu n'allongeras point & ne diras *prendera* pour *prendra, mordera* pour *mordra*, n'ayant en cela reigle plus parfaitte que ton oreille, laquelle ne te trompera iamais, si tu veux prendre son conseil, auec certain iugement & raison. Tu euiteras aussi l'abondance des monosyllabes en tes vers, pour estre rudes & mal plaisans à ouyr. Exemple : *Ie vy le ciel si beau si pur & net.* Au reste, ie te conseille d'vser de la lettre *ò*, marquée de ceste marque, pour signifier [*auecques*] à la façon des anciens, comme *ò luy*, pour *auecques luy* : car le mot *auecques* composé de trois syllabes, donne grand empeschement au vers, mesmement quand il est court. Ie m'asseure que telles permissions n'auront si tost lieu que tu connoistras incontinent de quelle peine se voirront deliurez les plus ieunes, par le courage des vieux qui auront si hardiment osé. Tu pourras aussi à la mode des Grecs qui disent οὔνομα pour ὄνομα adiouster vn *u* apres vn *o*, pour faire ta ryme plus riche & plus sonante, comme *troupe* pour *trope, Callioupe* pour *Calliope*, *espouse* pour *espose, chouse* pour *chose*. Tu n'oublieras iamais les articles, & tiendras pour tout certain que rien ne peut tant deffigurer ton vers que les articles delaissez : autant en est des pronoms primitifs, comme *ie, tu,* que tu n'oublieras iamais, si tu veux que tes carmes soyent parfaits & de tous poincts bien accomplis. Ie te dirois encores beaucoup de reigles & secrets de nostre Poësie, mais i'ayme mieux en nous promenant te les aprendre de bouche, que les mettre par escrit, pour fascher, peut estre, vne bonne partie de ceux qui pensent estre grands maistres, dont à peine ont ils encores touché les premiers outils de ce mestier.

DES VERS ALEXANDRINS.

Les Alexandrins tiennent la place en noſtre langue, telle que les vers heroïques entre les Grecs & Latins, leſquels ſont compoſez de douze à treize ſyllabes, les maſculins de douze, les fœminins de treize, & ont touſiours leur repos ſur la ſixieſme ſyllabe, comme les vers communs ſur la quatrieſme, dont nous parlerons apres. Exemple des maſculins, *Madame baiſez-moy, ie meurs en vous baiſant*, où tu vois manifeſtement le repos de ce vers eſtre ſur la ſixieſme syllabe. Exemple du feminin, *O ma belle maiſtreſſe, as-tu pas bonne envie*. Tu dois icy noter que tous motz François qui ſe terminent en *es*, ou en *e* lente ſans force & ſans ſon, ou en *ent*, pluriers des verbes, ſont feminins : tous les autres de quelque terminaiſon qu'ils puiſſent eſtre, ſont maſculins. Exemple de *e* feminin, *ſinguliere, femme, beſte, naſarde, liure, eſcritoire*. Exemple des noms pluriers terminez en *es*, *liures, eſcritoires, chantres, dances*, &c. Il faut auſſi entendre que les pluriers des verbes qui ſe finiſſent en *ent*, ſont reputez feminins, comme ils *viennent, diſent, ſouhaittent, parlent, marchent*, &c. La compoſition des Alexandrins doit eſtre graue, hautaine, & (ſi faut ainſi parler) altiloque, d'autant qu'ils ſont plus longs que les autres, & ſentiroyent la proſe, ſi n'eſtoyent compoſez de mots eleus, graues, & reſonnans, & d'vne ryme aſſez riche, afin que telle richeſſe empeſche le ſtille de la proſe, & qu'elle ſe garde touſiours dans les oreilles, iuſques à la fin de l'autre vers qui eſt long. Tu les feras donc les plus parfaits que tu pourras, & ne te contenteras point (comme la plus grand part de ceux de noſtre temps, qui penſent, comme i'ay dit,

auoir accomply ie ne ſçay quoy de grand, quand ils ont rymé de la proſe en vers) : tu as deſia l'eſprit aſſez bon, pour deſcouurir tels verſificateurs par leurs miſerables eſcrits, & par la connoiſſance des mauuais, faire iugement des bons, leſquels ie ne veux particulierement nommer, pour eſtre en petit nombre, & de peur d'offencer ceux qui ne ſeroient couchez en ce papier : auſſi ſuyuant mon naturel ie deſire infiniment euiter l'impudence de telle maniere de gens : car tu ſçais bien que non ſeulement κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει, καὶ τέκτονι τέκτων, mais auſſi ἀοιδὸς ἀοιδῷ. Si ie n'ay commencé ma Franciade en vers Alexandrins, leſquels i'ay mis (comme tu ſçais) en vogue & en honneur, il s'en faut prendre à ceux qui ont puiſſance de me commander & non à ma volonté : car cela eſt fait contre mon gré, eſperant vn iour la faire marcher à la cadance Alexandrine : mais pour cette fois il faut obeyr.

DES VERS COMMVNS.

Les vers communs ſont de dix à onze ſyllabes, les maſculins de dix, les feminins de onze, & ont ſur la quatrieſme ſyllabe leur repos ou repriſe d'aleine, ainſi que les vers Alexandrins ſur la fin des ſix premieres ſyllabes. Or comme les Alexandrins ſont propres pour les ſubiets heroïques, ceux cy ſont proprement nays pour les amours, bien que les vers Alexandrins reçoyuent quelquesfois vn ſubiet amoureux, & meſmement en Elegies & Aiglogues, où ils ont aſſez bonne grace, quand ils ſont bien compoſez. Exemple des vers communs, maſculins, *Heureux le Roy qui craint d'offencer Dieu.* Exemple du feminin, *Pour ne dormir i'allume la bougie.* Telle maniere de carmes ont eſté fort vſitez entre les vieux Poëtes François. Ie te con-

feille de t'y amufer quelque peu de temps, auant que paffer aux Alexandrins. Sur toute chofe ie te veux aduertir s'il eft poffible (car toufiours on ne fait pas ce qu'on propofe) que les quatre premieres fyllabes du vers commun ou les fix premieres des Alexandrins, foyent façonnées d'vn fens, aucunement parfait, fans l'emprunter du mot fuyuant. Exemple du fens parfait, *Ieune beauté maiftreffe de ma vie.* Exemple du vers qui a le fens imparfait, *L'homme qui a efté defur la mer.*

DES AVTRES VERS EN GENERAL.

Les vers Alexandrins & les communs font feuls entre tous qui reçoiuent cefure, fur la fixiefme & quatriefme fyllabe. Car les autres marchent d'vn pas licencieux, & fe contentent feulement d'vn certain nombre que tu pourras faire à plaifir, felon ta volonté, tantoft de fept à huyt fyllabes, tantoft de fix à fept, tantoft de cinq à fix, tantoft de quatre à trois, les mafculins eftans quelques-fois les plus longs, quelques-fois les feminins, felon que la caprice te prendra. Tels vers font merueilleufement propres pour la Mufique, la lyre, & autres inftrumens : quand tu les appelleras lyriques, tu ne leur feras point de tort, tantoft les allongeant, tantoft les accourciffant, & apres vn grand vers, vn petit, ou deux petits, au choix de ton oreille, gardant toufiours le plus que pourras vne bonne cadence de vers propres (comme ie t'ay dit auparauant) pour la Mufique, & autres inftrumens. Tu en pourras tirer les exemples en mille lieux de noz bons Poëtes François. Ie te veux auffi bien aduertir de hautement prononcer tes vers en ta chambre, quand tu les feras, ou plus-toft les chanter,

quelque voix que puiſſes auoir, car cela eſt bien vne des principalles parties que tu dois le plus curieuſement obſeruer.

DES PERSONNES DES VERBES FRANÇOIS ET DE L'ORTOGRAPHIE.

Tu n'abuſeras des perſonnes des verbes, mais les feras ſeruir ſelon leur naturel, n'vſurpant les vnes pour les autres, comme pluſieurs de noſtre temps. Exemple en la premiere perſonne, *I'alloy*, & non *i'allois, il alloit* : ſi ce n'eſt aux verbes anomaux, deſquels nous auons grand quantité en noſtre langue comme en toutes autres, & cela nous donne à connoiſtre que le peuple ignorant a fait les langages, & non les ſçauans : car les doctes n'euſſent iamais tant creé de monſtres en leur langue, qui ſe doit ſi ſainctement honorer. Ils n'euſſent iamais dit, *ſum, es, eſt,* mais plus-toſt, *ſum, ſis, ſit* : & n'euſſent dit, *bonus, melior, optimus,* ains *bonus, bonior, boniſſimus* : mais ayant trouué deſia les mots faits par le peuple, ils ont eſté contraints d'en vſer pour donner à entendre plus facilement au vulgaire leurs conceptions, par vn langage deſia receu. Tu pourras auec licence vſer de la ſeconde perſonne pour la premiere, pourueu que la perſonne ſe finiſſe par vne voyelle ou diftongue, & que le mot ſuyuant s'y commence, afin d'euiter vn mauuais ſon qui te pourroit offencer, comme *i'allois à Tours,* pour dire, *i'alloy à Tours, ie parlois à ma-dame,* pour *ie parloy à ma-dame,* & mille autres ſemblables, qui te viendront à la plume en compoſant. Tu pourras auſſi adiouſter par licence vne *s,* à la premiere perſonne, pourueu que la ryme du premier vers le

demande ainſi. Exemple, *Puiſque le Roy fait de ſi bonnes loix, Pour ton profit, ô France, ie voudrois qu'on les gardaſt*. Tu ne reietteras point les vieux verbes Picards, comme *voudroye*, pour *voudroy, aymeroye, diroye, feroye*. Plus nous aurons de mots en noſtre langue, plus elle ſera parfaitte, & donnera moins de peine à celuy qui voudra pour paſſe-temps s'y employer. Tu diras ſelon la contrainte de ton vers, *or, ore, ores, adoncq, adoncque, adoncques, auecq, auecque, auecques*, & mille autres, que ſans crainte tu trancheras & alongeras ainſi qu'il te plaira, gardant touſiours vne certaine meſure conſultée par ton oreille, laquelle eſt certain iuge de la ſtructure des vers, comme l'œil de la peinture des tableaux. Tu feras pour vne reigle infalible tes carmes maſculins & feminins acheuant touſiours ton œuure par telle meſure, eſtant en ton choix de commencer par les deux premiers maſculins ou feminins, & ſi tu commences par les deux fœminins, les deux enſuyuans ſeront maſculins, les autres apres feminins, les autres maſculins, en gardant ceſte reigle iuſques à la fin. Tu euiteras toute Ortographie ſuperflue & ne mettras aucunes lettres en tels mots ſi tu ne les prononces en les liſant, au moins tu en vſeras le plus ſobrement que tu pourras, en attendant meilleure reformation, tu eſcriras *écrire* & non *eſcripre, cieus* & non *cieulx*. Tu pardoneras encores à nos *z*, iuſques à tant qu'elles ſoyent remiſes aux lieux où elles doiuent ſeruir, comme en *roze, choze, eſpouze*, & mille autres. Quant au *k*, il eſt treſ-vtile en noſtre langue, comme en ces mots, *kar, kalité, kantité, kaquet, kabaret*, & mille autres, & non le *c*, qui tantoſt occupe la force d'vn *k*, tantoſt d'vn *s*, ſelon qu'il a pleu à noz predeceſſeurs ignorans de le mettre, comme *France* pour *Franſe*, & ſi on te dit qu'on pro-

nonceroit *Franze*, tu refpondras que la lettre *s* ne fe prononce iamais par vn *z*. Autant en eft de noftre *g*, qui fouuentes-fois occupe fi miferablement le lieu de l'*i* confonne, comme en *langage* pour *langaje* : autant en eft de noftre *q*, & du *c*, lefquels faudroit totallement ofter, d'autant que le *k* qui eft κ des Grecs peut en noftre langue feruir fans violence en lieu du *q*, & du *c*. Il faudroit encores inuenter des lettres doubles à l'imitation des Efpagnols, de *ill*, & de *gn*, pour bien prononcer *orgueilleux*, *Monfeigneur*, & reformer en la plus grand part, noftre a, b, c, lequel ie n'ay entreprins pour le prefent, t'ouurant par fi peu d'efcriture la connoiffance de la verité d'ortographie & de la Poëfie que tu pourras plus amplement pratiquer de toy mefme, comme bien nay, fi tu comprens ce petit abbregé, lequel en faueur de toy Alphonce d'Elbene a efté en trois heures commencé & acheué. Ioint auffi que ceux qui font fi grands maiftres de preceptes, comme Quintilian, ne font iamais volontiers parfaits en leur meftier. Ie te veux encores aduertir de n'efcorcher point le Latin, comme noz deuanciers, qui ont trop fottement tiré des Romains vne infinité de vocables eftrangers, veu qu'il y en auoit d'auffi bons en noftre propre langue : toutes-fois tu ne les defdaigneras, s'ils font defia receus & vfitez d'vn chacun. Tu compoferas hardiment des mots à l'imitation des Grecs & Latins, pourueu qu'ils foyent gratieux & plaifans à l'oreille, & n'auras foucy de ce que le vulgaire dira de toy, d'autant que les Poëtes comme les plus hardis, ont les premiers forgé & compofé les mots, lefquels pour eftre beaux & fignificatifs, ont paffé par la bouche des orateurs & du vulgaire, puis finalement ont efté receus, louez, & admirez d'vn chacun. I'ay entendu par plufieurs de mes amis que fi ceux qui fe

meſloyent de la Poëſie les plus eſtimez en ce meſtier, du temps du feu Roy Françoys & Henry, euſſent voulu ſans enuie permettre aux nouueaux vne telle liberté, que noſtre langue en abondance ſe fuſt en peu de temps égallée à celle des Romains, & des Grecs. Tu tourneras les noms propres à la terminaiſon de ta langue, autant qu'il ſe peut faire, à l'imitation des Romains, qui ont approprié les noms Grecs à leur langue Latine; comme Ὀδυσσεύς, *Vlyſſes, Vlyſſe,* ou par ſyncope *Vlys,* Ἀχιλλεύς, *Achilles, Achil,* Ἡρακλῆς, *Hercules, Hercule,* ou *Hercul,* Μενέλεως, *Menelaus, Menelas,* Νικόλεως, *Nicolaus, Nicolas.* Les autres ſont demeurez en leur premiere terminaiſon, d'autant qu'ils n'ont peu nullement ſe tourner, comme *Agamemnon, Hector, Paris,* & pluſieurs autres que tu pouras par cy par là trouuer en la lecture des auteurs. Tu ne deſdaigneras les vieux mots François, d'autant que ie les eſtime touſiours en vigueur, quoy qu'on die, iuſques à ce qu'ils ayent fait renaiſtre en leur place, comme vne vieille ſouche, vn reietton, & lors tu te ſeruiras du reietton & non de la ſouche laquelle fait aller toute ſa ſubſtance à ſon petit enfant, pour le faire croiſtre & finalement l'eſtablir en ſon lieu. De tous vocables quels qu'ils ſoyent en vſage ou hors d'vſage, s'il reſte encores quelque partie d'eux, ſoit en nom, verbe, aduerbe, ou participe, tu le pourras par bonne & certaine Analogie faire croiſtre & multiplier, d'autant que noſtre langue eſt encores pauure, & qu'il faut mettre peine quoy que murmure le peuple, auec toute modeſtie, de l'enrichir & cultiuer. Exemple des vieux mots, puiſque le nom de *verue* nous reſte, tu pourras faire ſur le nom le verbe *veruer* & l'aduerbe *veruement,* ſur le nom d'*eſſoine, eſſoiner, eſſoinement,* & mille autres tels, & quand il n'y auroit que l'aduerbe,

tu pourras faire le verbe & le participe librement & hardiment, au pis aller tu le cotteras en la marge de ton liure, pour donner à entendre sa signification. Et sur les vocables receus en vsage, comme *pays, eau, feu,* tu feras *païser, eaüer, foüer,* & mille autres tels vocables qui ne voyent encores la lumiere faute d'vn hardy & bienheureux entrepreneur. Or si ie connois que cest abbregé te soit agreable, & vtile à la posterité, ie te feray vn plus long discours de nostre Poësie, comme elle se doit enrichir, de ses parties plus necessaires, du iugement qu'on en doit faire, si elle se peut reigler aux pieds des vers Latins & Grecs ou non, comme il faut composer des verbes frequentatifs, incoatifs, des noms comparatifs, superlatifs, & autres tels ornemens de nostre langage pauure & manque de soy, & ne se faut soucier, comme ie l'ay dit tant de fois, de l'opinion que pourroit auoir le peuple de tes escris, tenant pour reigle toute asseurée, qu'il vaut mieux seruir à la verité qu'à l'opinion du peuple qui ne veut sçauoir sinon ce qu'il voit deuant ses yeux, & croyant à credit, pense que noz deuanciers estoyent plus sages que nous, & qu'il les faut totalement suiure, sans rien inuenter de nouueau. En cecy faisant grand tort à la bonne Nature, laquelle ils pensent pour le iourd'huy estre brehaigne & infertile en bons esprits, & que dés le commencement elle a respandu toutes ses vertus sur les premiers hommes, sans auoir rien retenu en espargne pour donner comme mere tres-liberale à ses enfans, qui deuoyent naistre au monde par le cours de tant de siecles auenir.





Les

quatre premiers liures

DE LA FRANCIADE,

par Pierre de Ronſard,

Gentilhomme Vandomois.

1572.

AV LECTEVR :

(Texte de 1572; retranché en 1573.)

Encore que l'hiſtoire en beaucoup de ſortes ſe conforme à la Poëſie, comme en vehemence de parler, harangues, deſcriptions de batailles, villes, fleuues, mers, montaignes, & autres ſemblables choſes, où le Poëte ne doibt non plus que l'Orateur falſifier le vray, ſi eſt-ce quand à leur ſuiet ils ſont auſſi eſlongnez l'vn de l'autre que le vrayſemblable eſt eſlongné de la verité. L'Hiſtoire reçoit ſeulement la choſe comme elle eſt, ou fut, ſans deſguiſure ny fard, & le Poëte s'arreſte au vrayſemblable, à ce qui peut eſtre, & à ce qui eſt deſia receu en la commune opinion. Ie ne veux conclure qu'on doiue effacer du rang des Poëtes vn grand nombre de Grecs & Latins, pour honnorer d'vn ſi venerable tiltre Homere, Virgile, & quelques autres pareils d'inuention & de ſuiet : i'oſe ſeulement dire (ſi mon opinion a quelque poix) que

le Poëte qui escrit les choses comme elles sont, ne merite tant que celuy qui les feint, & se recule le plus qu'il luy est possible de l'historien : non toutesfois pour feindre vne Poësie fantastique comme celle de l'Arioste, de laquelle les membres sont aucunement beaux, mais le corps est tellement contrefaict & monstrueux qu'il ressemble mieux aux resueries d'vn malade de fieure continue qu'aux inuentions d'vn homme bien sain. Il faut que l'Historien de poinct en poinct, du commencement iusqu'à la fin, deduise son œuure, où le Poëte s'acheminant vers la fin, & redeuidant le fuzeau au rebours de l'Histoire, porté de fureur & d'art (sans toutesfois se soucier beaucoup des reigles de Grammaire) & sur tout fauorisé d'vne preuoyance & naturel iugement, face que la fin de son ouurage par vne bonne liaison se raporte au commencement. Ie dy cecy pource que la meilleure partie des nostres pense que la Franciade soit vne histoire des Rois de France, comme si i'auois entrepris d'estre Historiographe & non Poëte : bref ce liure est vn Roman comme l'Iliade & l'Æneïde, où par occasion le plus bresuement que ie puis ie traitte de nos Princes, d'autant que mon but est d'escrire les faits de Françion, & non de fil en fil, comme les Historiens, les gestes de nos Rois. Et si ie parle de nos Monarques plus longuement que l'art Virgilien ne le permet : tu dois sçauoir, Lecteur, que Virgile (comme en toutes autres choses) en cette-cy, est plus heureux que moy, qui viuoit sous Auguste second Empereur, tellement que n'estant chargé que de peu de Rois & de Cesars, ne deuoit beaucoup allonger le papier, où i'ay le faix de soixante & trois Rois sur les bras. Et si tu me dis que d'vn si grand nombre ie ne deuois eslire que les principaux : ie te responds que Charles nostre

Seigneur & Roy par vne genereuſe & magnanime candeur, n'a voulu permettre que ſes ayeulx fuſſent preferez les vns aux autres, à fin que la bonté des bons, & la malice des mauuais, luy fuſſent comme vn exemple domeſtique, pour le retirer du vice, & le pouſſer à la vertu. Au reſte, i'ay patronné mon œuure (dont ces quatre premiers liures te feruiront d'eſchantillon) pluſtoſt ſur la naïue facilité d'Homere, que ſur la curieuſe diligence de Virgile, imitant toutesfois à mon poſſible de l'vn & de l'autre l'artifice & l'argument plus baſty ſur la vrayſemblance que ſur la verité : car pour ne diſſimuler ce qu'il m'en ſemble ie ne ſçaurois croire qu'vne armée Grecque aye iamais combatu dix ans deuant Troye : le combat euſt eſté de trop longue durée, & les cheualiers y euſſent perdu le courage, abſents ſi long temps de leurs femmes, enfans & maiſons : auſſi que la couſtume de la guerre ne permet qu'on combate ſi longuement deuant vne forte ville, en vn païs eſtranger. Et dauantage ie ne ſçaurois croire que Priam, Hector, Polydame, Alexandre, & mille autres tels ayent iamais eſté, qui ont tous les noms Greqs, inuentez par Homere : Car ſi cela eſtoit vray, les cheualiers Troyens euſſent porté le nom de leur païs Phrygien, & eſt bien aiſé à cognoiſtre par les meſmes noms, que la guerre Troyenne a eſté feinte par Homere, comme quelques graues auteurs ont fermement aſſuré : les fables qui en ſont ſorties depuis ſont toutes puiſées de la ſource de ceſt Homere, lequel comme fils d'vn Dæmon, ayant l'eſprit ſurnaturel, voulant s'inſinuer en la faueur & bonne grace des Æacides, & auſſi (peut eſtre) que le bruit de telle guerre eſtoit receu en la comune opinion des hommes de ce temps là, entreprit vne ſi diuine & parfaite Poëſie pour ſe rendre & enſemble

les Æacides par son labeur à iamais tres-honorez. Ie sçay bien que la plus grande partie des Historiens & Poëtes sont du costé d'Homere, mais quand a moy ie pense auoir dit la verité, me soumettant touiours à la correction de la meilleure opinion. Autant en faut estimer de Virgile, lequel lisant en Homere, qu'Ænée ne deuoit mourir à la guerre Troyenne, & que sa posterité releueroit le nom Phrygien, & voyant que les vieilles Annales de son temps portoyent qu'Ænée auoit fondé la ville d'Alba, où depuis fut Rome, pour gaigner la bonne grace des Cesars, qui se vantoyent estre sortis d'Iüle fils d'Ænée, conceut ceste diuine Æneide qu'aueq toute reuerence nous tenons encores auiourd'huy entre les mains. Suiuant ces deux grands personnages i'ay fait le semblable : car voyant que le peuple François tient pour chose tresassurée selon les Annales, que Francion fils d'Hector, suiuy d'vne compagnie de Troyens, apres le sac de Troye, aborda aux palus Mæotides, & de là plus auant en Hongrie : i'ay allongé la toille, & l'ay fait venir en Franconie, à laquelle il donna le nom, puis en Gaule, fonder Páris, en l'honneur de son oncle Páris. Or' il est vray-semblable que Francion a fait tel voyage, d'autant qu'il le pouuoit faire, & sur ce fondement de vray-semblance, i'ay basti ma Franciade de son nom : les esprits conçoiuent aussi bien que les corps. Ayant donc vne extresme enuie d'honorer la maison de France, & par sur tout le Roy Charles neufiesme mon Prince, non seulement digne d'estre loué de moy, mais des meilleurs escriuains du monde pour ses heroiques & diuines vertus, & dont l'esperance ne promet rien de moins aux François que les heureuses victoires de Charlemaigne son ayeul, comme sçauent ceux qui ont cet honeur de le cognoistre de pres, &

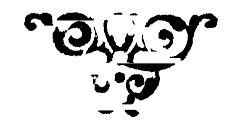
enſemble deſirant de perpetuer mon renom à l'immortalité : fondé ſur le bruit commun, & ſur la vieille creance des Chroniques de France, ie n'ay ſceu trouuer vn plus excellent ſuiet que ceſtui-cy. Or' comme les femmes qui ſont preſtes d'enfanter choiſiſſent vn bon air, vne ſaine maiſon, vn riche parrain pour tenir leur enfant, ainſi i'ay choiſi le plus riche argument, les plus beaux vers & le plus inſigne parrain de l'Europe pour honorer mon liure, & ſoutenir mon labeur. Et ſi tu me dis, Lecteur, que ie deuois compoſer mon ouurage en vers Alexandrins, pource qu'ils ſont pour le iourd'huy plus fauorablement receuz de nos Seigneurs & Dames de la Court, & de toute la ieuneſſe Françoiſe, leſquels vers i'ay remis le premier en honeur, ie te reſponds qu'il m'euſt eſté cent fois plus aiſé d'eſcrire mon œuure en vers Alexandrins qu'aux autres, d'autant qu'ils ſont plus longs, & par conſequent moins ſuiets, ſans la honteuſe conſcience que i'ay qu'ils ſentent trop leur proſe. Or tout ainſi que ie ne les aprouue du tout, ſi ce n'eſt en tragedies ou verſions, auſſi ie ne les veux du tout condamner, i'en laiſſe à chacun ſon libre iugement pour en vſer comme il voudra : ie reuien ſeulement à ce qui touche mon fait. Ie ne doute qu'on ne m'accuſe de peu d'artifice en ce que la harangue de Iupiter au commencement de mon premier liure eſt trop longue, & que ie ne deuois commencer par là. Tu dois ſçauoir que trente lignes de Latin en vallent plus de ſoixante de noſtre François, & auſſi qu'il failloit que ie me ſeruiſſe de l'induſtrie des Tragiques, où quand le Poëte ne peut deſmeſler ſon dire, & que la choſe eſt douteuſe, il fait touſiours comparoiſtre quelque Dieu pour eſclaircir l'obſcur de la matiere : les hommes ne ſçauoient comme Francion auoit eſté

sauué du sac de Troye, vn seul Iupiter le sçauoit : pource, i'ay esté contraint de l'introduire pour mieux desnouër la doute, & donner à comprendre le fait, & mesmes à Iunon laquelle est prinse icy comme presque en tous autres Poëtes pour vne maligne necessité qui contredit souuent aux vertueux, comme elle fit à Hercule : mais la prudence humaine est maitresse de telle violente fatalité. Si tu vois beaucoup de Feintes en ce premier liure comme la descente de Mercure, l'ombre d'Hector, la venüe de Cybele, Mars transformé, i'ay esté forcé d'en vser, pour persuader aux exilez de Troye que Francion estoit fils d'Hector, lesquels autrement ne l'eussent creu, d'autant qu'ils pensoient que le vray fils d'Hector estoit mort, & aussi que Francion auoit tousiours esté assez pauurement nourri, sans autorité Royalle, ny aucun degré de mediocre dignité. Quelque autre curieux en l'œuure d'autruy me reprendra dequoy ie n'ay suiuy la perfecte reigle de Poësie, ne commenceant mon liure par la fin, comme faisant embarquer Francion encore ieune, & mal experimenté : celuy doit entendre qu'Helenin son oncle l'auoit desia enuoyé en plusieurs beaux voyages, pratiquer les mœurs des peuples, & des Rois : & qu'à son retour en Cahonie où son Oncle & sa mere habitoyent, fut pressé de partir par la contrainte du destin, imitant en cecy plustost Apolloine Rhodien que Virgile, d'autant qu'il m'a semblé meilleur de le faire ainsi : & si tu me dis qu'il combat trop tost, & en trop bas aage le Tyran Phouere, ie te responds qu'Achille combatit en pareil aage, & renuersa les forteresses des alliez de Troye, ayant à peine laissé la robbe de femme qu'il portoit : son fils Pyrrhe fit de mesme, & beaucoup dauantage si nous voulons croire à Quinte Calabrois. Or, Lecteur, pour ne te vouloir trop

vendre ma marchandife, ny auffi pour la vouloir trop meprifer, ie te dy qu'il ne fe trouue point de liure parfait, & moins le mien, auquel ie pourray felon la longueur de ma vie, le iugement, & la fyncere opinion de mes amis, adiouter ou diminuer, comme celuy qui ne iure en l'amour de foymefmes, ny en l'opiniaftreté de fes inuentions. Ie te fupliray feulement d'vne chofe, lecteur, de vouloir bien prononcer mes vers & accommoder ta voix à leur paffion, & non comme quelques vns les lifent, pluftoft à la façon d'vne miffiue, ou de quelques lettres Royaux que d'vn Poëme bien prononcé : & te fuplie encore derechef où tu verras cette merque! vouloir vn peu efleuer ta voix pour donner grace à ce que tu liras. Bref quand tu auras acheté mon liure ie ne te pourray empefcher de le lire ny d'en dire ce qu'il te plaira comme eftant chofe tienne, mais deuant que me condamner, tu pourras retenir ce Quatrin par lequel i'ay fermé ce preface pour fermer la bouche à ceux qui de nature font enuieux du bien & de l'honneur d'autruy.

Vn lift ce liure pour aprendre,
L'autre le lift comme enuieux :
Il eft aifé de me reprendre
Mais malaifé de faire mieux.

Tu excuferas les fautes de l'imprimeur : car tous les yeux d'Argus n'y verroient affez clair, mefme en la premiere impreffion.





LES ŒVVRES

de P. de Ronsard,

Gentil-homme Vandomois.

1572-73

LA FRANCIADE.

AV LECTEVR.

(Texte de 1573 ; supprimé en 1578.)

I'ay Lecteur, à la façon d'Apelle, exposé mon ouurage au public, afin d'entendre le iugement & l'arrest d'vn chacun, qu'aussi volontairement ie reçoy, que ie le pense estre candidement prononcé. Et ne suis point si opiniastre, que ie ne vueille au premier admonnestement d'vn homme docte, non passionné, & bien versé en la poësie, receuoir toute amiable correction : car ce n'est pas vice de s'amender, mais c'est extreme malice de persister en son peché. Pource par le conseil de mes plus doctes amis i'ay changé, mué, abregé, alongé beaucoup de lieux en ma Franciade pour la rendre plus parfaicte, & luy donner sa derniere main. Et voudrois de toute affection que noz François daignassent faire le semblable, nous ne verrions tant d'ouurages auortez, lesquels pour n'oser endurer la lime & parfaicte polissure, n'aportent que deshonneur à l'ouurier, & à nostre France vne mauuaise reputation.





LES ŒVVRES de P. de Ronſard Gentil-homme Vandomois.

1587.

Au tome II.

LES ODES.

AV LECTEVR.

Tu dois ſçauoir que toute ſorte de Poëſie a l'argument propre & conuenable à ſon ſubiect : l'Heroïque, armes, aſſaults de ville, batailles, eſcarmouches, conſeils & diſcours de Capitaines : la Satyrique, brocards & reprehenſions de vices : la Tragique, morts & miſerables accidents de Princes : la Comique, la licence effrenée de la ieuneſſe, les ruſes des Courtizannes, auarice de vieillards, tromperie de valets : la Lyrique, l'amour, le vin, les banquets diſſolus, les danſes, maſques, cheuaux victorieux, eſcrime, iouſtes & tournois, & peu ſouuent quelque argument de Philoſophie. Pource, Lecteur, ſi tu vois telles matieres librement eſcrites, & pluſieurs fois redites en ces Odes, tu ne t'en dois eſmerueiller, mais touſiours te ſouuenir des vers d'Horace en ſon Art poëtique :

Muſa dedit fidibus Diuos, puerosque Deorum,
Et pugilem victorem, & equum certamine primum,
Et iuuenum curas, & libera vina referre.

[Auertissement sur les odes saphiques.]

Les vers Sapphiques ne sont, ny ne furent, ny ne seront iamais agreables, s'ils ne sont chantez de voix viue, ou pour le moins accordez aux instruments, qui sont la vie & l'ame de la Poësie. Car Sapphon chantant ses vers ou accommodez à son Cystre, ou à quelque Rebec, estant toute rabuffée, à cheueux mal-agencez & negligez, auec vn contour d'yeux languissants & putaciers, leur donnoit plus de grace, que toutes les trompettes, fifres & tabourins n'en donnoient aux vers masles & hardis d'Alcée, son citoyen, & contemporain, faisant la guerre aux Tyrans.



Au tome III.

LA FRANCIADE.

AV LECTEVR APPRENTIF.

Carmen reprehendite quod non
Multa dies & multa litura coercuit, atque
Præfectum decies non castigauit ad vnguem.

Il ne faut t'esmerueiller, Lecteur, dequoy ie n'ay composé ma Franciade en vers Alexandrins, qu'autrefois en ma ieunesse, par ignorance, ie pensois tenir en nostre langue le rang des Carmes heroïques, encores qu'ils respondent plus aux senaires des Tragiques qu'aux magnanimes vers d'Homere & de Virgile, les estimant pour lors plus conuenables aux magnifiques argumens & aux plus excellentes conceptions de l'esprit, que les autres vers communs. Depuis i'ay veu, cogneu, & pratiqué par longue experience,

que ie m'eſtois abuſé : car ils ſentent trop la proſe tresfacile, & ſont trop eneruez & flaques, ſi ce n'eſt pour les traductions, auſquelles à cauſe de leur longueur ils ſeruent de beaucoup pour interpreter le ſens de l'Aucteur qu'on entreprend de traduire. Au reſte, ils ont trop de caquet, s'ils ne ſont baſtis de la main d'vn bon artiſan, qui les face autant qu'il luy ſera poſſible hauſſer, comme les peintures releuées, & quaſi ſeparer du langage commun, les ornant & enrichiſſant de Figures, Schemes, Tropes, Metaphores, Phraſes & Periphraſes eſloignées preſque du tout, ou pour le moins ſeparées de la Proſe triuiale & vulgaire (car le ſtyle proſaïque eſt ennemy capital de l'eloquence poëtique) & les illuſtrant de comparaiſons bien adaptées, de deſcriptions florides, c'eſt à dire enrichies de paſſements, broderies, tapiſſeries & entrelaſſements de fleurs poëtiques, tant pour repreſenter la choſe, que pour l'ornement & ſplendeur des vers comme ceſte braue & treſexcellente deſcription du Sacerdote de Cybele Cloreus, en l'onzieſme liure des Aeneides : & le catalogue des Capitaines enuoyez à la guerre : puis la fin du ſeptieſme liure des Aeneides : & cette inueterée querelle de ces deux bonnes Dames Iunon & Venus au dixieſme. Reliſant telles belles conceptions, tu n'auras cheueu en teſte qui ne ſe dreſſe d'admiration. Et encore d'auantage, ſi tu lis attentiuement le 8. du meſme Autheur, quand Venus flatte & enjole ſon mary Vulcan pour le perſuader de forger des armes à ſon fils Aenée.

Dixerat, & niueis hinc atque hinc Diua lacertis,

iuſques au vers

Hæc pater Æoliis properat dum Lemnius oris.

Et dauantage ſi tu lis ceſte oraiſon indignée & farouche de Iarbas à Iupiter ſon pere, où tu verras vn *fœmina*, vn *littus arandum*,

Et nunc ille Paris cum ſemiuiro comitatu,

& cette lamentation miſerable de la pauure vieille, mere d'Euryale, voyant la teſte de ſon fils fichée ſur le haut d'vne lance, il n y a cœur ſi dur qui ſe peuſt contenir de pleurer. Et cette braue vanterie de Numanus, beaufrere de Turne, qui ſe commence, *Is primam ante aciem*, iuſques à ce vers, *Talia iactantem dictis*, & la colere d'Hercule tuant Cacus : & ceſte lamentable plainte de Mezance ſur le corps mort de ſon fils Lauzus, & mille autres telles ecſtatiques deſcriptions, que tu liras en vn ſi diuin autheur, leſquelles te feront Poëte, encores que tu fuſſes vn rocher, t'imprimeront des verues, & t'irriteront les naifues & naturelles ſcintilles de l'ame que dés la naiſſance tu as receues, t'inclinans plus toſt à ce meſtier que à ceſtuy-la : car tout homme dés le naiſtre reçoit en l'ame ie ne ſçay quelles fatales impreſſions, qui le contraignent ſuiure pluſtoſt ſon Deſtin que ſa volonté.

Les excellens Poëtes nomment peu ſouuent les choſes par leur nom propre. Virgile voulant deſcrire le iour ou la nuict, ne dit point ſimplement & en paroles nues, Il eſtoit iour, il eſtoit nuict : mais par belles circonlocutions,

Poſtera Phœbea luſtrabat lampade terras
Humenteſque Aurora polo dimouerat vmbras.

Nox erat & placidum carpebant feſſa ſoporem
Corpora per terras, Syluæque & ſæua quierant

Aequora, cùm medio voluuntur ſidera lapſu,
Quum tacet omnis ager, pecudes, pictæque volucres.

& mille autres.
Ceſte Virgiliane deſcription de la nuict eſt priſe preſque de mot à mot d'Apolloine Rhodien. Voy comme il deſcrit le printemps.

Vere nouo gelidus canis cùm montibus humor
Liquitur, & Zephyro putris ſe gleba reſoluit.

Labourer, *vertere terram*. Filer, *tolerare vitam colo, tenuique Minerua*. Le pain, *Dona laboratæ Cereris*. Le Vin, *Pocula Bacchi*. Telles ſemblables choſes ſont plus belles par circonlocutions, que par leurs propres noms : mais il en fault ſagement vſer : car autrement tu rendrois ton ouurage plus enflé & boufi que plein de maieſté. Tu n'oubliras les deſcriptions du leuer & coucher du Soleil, les Signes qui ſe leuent & couchent auec luy, ni les ſerenitez, orages & tempeſtes.

Ipſe pater media nimborum in nocte coruſca
Fulmina molitur dextra. Puis,

... ille flagranti
Aut Athon aut Rhodopen aut alta Ceraunia telo
Dejicit, ingeminant Auſtri & denſiſſimus imber.

Tu enrichiras ton Poëme par varietez priſes de la Nature, ſans extrauaguer comme vn frenetique. Car pour vouloir trop euiter, & du tout te bannir du parler vulgaire, ſi tu veux voler ſans conſideration par le trauers des nues & faire des groteſques, Chimeres & monſtres, & non vne naifue & naturelle poeſie, tu feras imitateur d'Ixion, qui engendra des Phantoſmes au lieu de legitimes & naturels enfans. Tu dois dauan-

tage, Lecteur, illustrer ton œuure de paroles recherchées & choisies, & d'arguments renforcez, tantost par fables, tantost par quelques vieilles histoires, pourueu qu'elles soient briefuement escrites & de peu de discours, l'enrichissant d'Epithetes significatifs & non oisifs, c'est à dire qui seruent à la substance des vers, & par excellentes, & toutefois rares sentences. Car si les sentences sont trop frequentes en ton œuure Heroïque, tu le rendras monstrueux, comme si tout ton corps n'estoit composé que d'yeux & non d'autres membres, qui seruent beaucoup au commerce de nostre vie : si ce n'estoit en la Tragedie & Comedie, lesquelles sont du tout didascaliques & enseignantes, & qu'il faut qu'en peu de paroles elles enseignent beaucoup, comme mirouers de la vie humaine : d'autant qu'elles sont bornées & limitées de peu d'espace, c'est à dire d'vn iour entier.

Les plus excellens maistres de ce mestier les commencent d'vne minuict à l'autre, & non du poinct du iour au Soleil couchant, pour auoir plus d'estendue & de longueur de temps.

Le Poëme Heroïque, qui est tout guerrier, comprend seulement les actions d'vne année entiere : & semble que Virgile y ait failli, selon que luy mesme l'escrit.

Annuus exactis completur mensibus orbis,
Ex quo relliquias diuinique ossa parentis.
Condidimus terra.

Il y auoit desia vn an passé, quand il feit les ieux funebres de son pere en Sicile, & toutefois il n'aborda de long temps apres en Italie.

Tous ceux qui escriuent en Carmes, tant doctes

puiſſent ils eſtre, ne ſont pas Poëtes. Il y a autant de difference entre vn Poëte & vn verſificateur, qu'entre vn bidet & vn genereux courſier de Naples, & pour mieux les accomparer, entre vn venerable Prophete & vn Charlatan vendeur de triacles. Il me ſemble quand ie les voy armez de meſmes baſtons que les bons maiſtres, c'eſt à dire des meſmes vers, des meſmes couleurs, des meſmes nombres & pieds dont ſe ſeruent les bons autheurs, qu'ils reſſemblent à ces Hercules deſguiſez és Tragedies, leſquels acheptent la peau d'vn Lion chez vn peletier, vne groſſe maſſue chez vn charpentier, & vne fauſſe perruque chez vn attiffeur : mais quand ce vient à combatre quelque Monſtre, la maſſue leur tombe de la main, & s'enfuient du combat comme couards & poltrons. Ces verſificateurs ſe contentent de faire des vers ſans ornement, ſans grace & ſans art, & leur ſemble auoir beaucoup fait pour la Republique, quand ils ont compoſé de la proſe rimée. Au contraire, le Poëte heroïque inuente & forge argumens tous nouueaux, faict entreparler les Dieux aux hommes & les hommes aux Dieux, faict haranguer les Capitaines comme il fault, deſcrit les batailles & aſſaults, factions & entrepriſes de guerre : ſe meſle de coniecturer les augures, & interpreter les ſonges, n'oublie les expiations & les ſacrifices que l'on doit à la diuinité : tantoſt il eſt Philoſophe, tantoſt Medecin, Arboriſte, Anatomiſte, & Iuriſconſulte, ſe ſeruant de l'opinion de toutes ſectes, ſelon que ſon argument le demande. Bref, c'eſt vn homme, lequel comme vne mouſche à miel delibe & ſucce toutes fleurs, puis en fait du miel & ſon profit ſelon qu'il vient à propos. Il a pour maxime treſneceſſaire en ſon art, de ne ſuiure iamais pas à pas la verité, mais la vray-ſemblance, & le poſſible : & ſur le

possible & sur ce qui se peut faire, il bastit son ouurage, laissant la veritable narration aux Historiographes, qui poursuiuent de fil en esguille, comme on dit en prouerbe, leur subiect entrepris du premier commencement iusques à la fin. Au contraire, le Poëte bien aduisé, plein de laborieuse industrie, commence son œuure par le milieu de l'argument, & quelquefois par la fin : puis il deduit, file & poursuit si bien son argument par le particulier accident & euenement de la matiere qu'il s'est proposé d'escrire, tantost par personnages parlans les vns aux autres, tantost par songes, propheties & peintures inserées contre le dos d'vne muraille & des harnois, & principalement des boucliers, ou par les dernieres paroles des hommes qui meurent, ou par augures & vol d'oiseaux & phantastiques visions de Dieux & de démons, ou monstrueux langages des cheuaux naurez à mort : tellement que le dernier acte de l'ouurage se cole, se lie & s'enchesne si bien & si à propos l'vn dedans l'autre, que la fin se rapporte dextrement & artificiellement au premier poinct de l'argument. Telles façons d'escrire, & tel art plus diuin que humain est particulier aux Poëtes, lequel de prime face est caché au Lecteur, s'il n'a l'esprit bien rusé pour comprendre vn tel artifice. Plusieurs croyent que le Poëte & l'Historien soient d'vn mesme mestier : mais ils se trompent beaucoup : car ce sont diuers artisans, qui n'ont rien de commun l'vn auecques l'autre, sinon les descriptions des choses, comme batailles, assauts de montaignes, forests & riuieres, villes, assietes de camp, stratagemes, nombre des morts, conseils & pratiques de guerre : en cela il ne faut point que le Poëte faille non plus que l'Historien. Au reste, ils n'ont rien de commun (comme i'ay dict) sinon que l'vn ne l'autre ne doit

iamais mentir contre la verité de la chose, comme a failli Virgile au temps, c'est à dire en la Chronique, lequel a faict Didon fille de Belus estre du temps d'Aenée, encore qu'elle fut cent ans deuant pour le moins : mais il inuenta telle ruse pour gratifier Auguste & le peuple Romain vainqueur de Carthage, donnant par les imprecations de Didon commencement de haine & de discorde mortelle entre ces deux florissantes nations. La plus grande partie de ceux qui escriuent de nostre temps, se trainent eneruez à fleur de terre, comme foibles chenilles, qui n'ont encore la force de grimper aux festes des arbres, lesquelles se contentent seulement de paistre la basse humeur de la terre, sans affecter la nourriture des hautes cimes, ausquelles elles ne peuuent attaindre à cause de leur imbecillité. Les autres sont trop ampoulez, & presque creuez d'enfleures comme hydropiques, lesquels pensent n'auoir rien fait d'excellent, s'il n'est extrauagant, creué & bouffy, plein de songes monstrueux & de paroles piafées, qui resemblent plustost à vn jargon de gueux ou de Boëmiens, qu'aux paroles d'vn Citoyen honneste & bien appris. Si tu veux desmembrer leurs carmes, tu n'en feras sortir que du vent, non plus que d'vne vessie de pourceau pleine de pois, que les petits enfans creuent pour leur seruir de ioüet.

Les autres plus rusez tiennent le milieu des deux, ny rampans trop bas, ny s'esleuant trop haut au trauers des nues, mais qui d'artifice & d'vn esprit naturel elabouré par longues estudes, & principalement par la lecture des bons vieux Poetes Grecs & Latins, descriuent leurs conceptions d'vn style nombreux, plein d'vne venerable Majesté, comme a faict Virgile en sa diuine Aeneide. Et n'en cherche plus d'autres,

Lecteur, en la langue Romaine, ſi ce n'eſtoit de fortune Lucrece : mais parce qu'il a eſcrit ſes freneſies, leſquelles il penſoit eſtre vrayes ſelon ſa ſecte, & qu'il n'a pas baſti ſon œuure ſur la vray-ſemblance & ſur le poſſible, ie luy oſte du tout le nom de Poete, encore que quelques vers ſoient non ſeulement excellens, mais diuins. Au reſte, les autres Poetes Latins ne ſont que naquets de ce braue Virgile, premier Capitaine des Muſes, non pas Horace meſmes, ſi ce n'eſt en quelques-vnes de ſes Odes, ny Catulle, Tibulle, & Properce, encore qu'ils ſoient treſ-excellents en leur meſtier : ſi ce n'eſt Catulle en ſon Athis, & aux Nopces de Peleus : le reſte ne vaut la chandelle. Stace a ſuiui la vray-ſemblance en ſa Thebaide. De noſtre temps Fracaſtor s'eſt monſtré treſ-excellent en ſa Syphillis, bien que ſes vers ſoient vn peu rudes. Les autres vieils Poetes Romains comme Lucain & Silius Italicus, ont couuert l'hiſtoire du manteau de Poeſie : ils euſſent mieux fait, à mon aduis, en quelques endroits d'eſcrire en proſe. Claudian eſt Poete en quelques endroits, comme au Rauiſſement de Proſerpine : le reſte de ſes œuures ne ſont que Hiſtoires de ſon temps, lequel comme les autres s'eſt plus eſtudié à l'enflure qu'à la grauité. Car voyans qu'ils ne pouuoient egaler la Majeſté de Virgile, ſe ſont tournez à l'enflure, & à ie ne ſçay quelle poincte, & argutie monſtrueuſe, eſtimants les vers eſtre les plus beaux, ceux qui auoient le viſage plus fardé de telle curioſité. Il ne faut s'eſmerueiller, ſi i'eſtime Virgile plus excellent & plus rond, plus ſerré, & plus parfaict que tous les autres, ſoit que dés ma ieuneſſe mon Regent me le liſoit à l'eſcole, ſoit que depuis ie me ſois fait vne Idée de ſes conceptions en mon eſprit (portant touſiours ſon liure en la main) ou ſoit

que l'ayant appris par cœur dés mon enfance, ie ne le puiſſe oublier.

Au reſte, Lecteur, ie te veux bien aduertir, que le bon Poëte iette touſiours le fondement de ſon ouurage ſur quelques vieilles Annales du temps paſſé, ou renommée inueterée, laquelle a gaigné credit au cerueau des hommes. Comme Virgile ſur la commune renommée, qu'vn certain Troyen nommé Aenée, chanté par Homere, eſt venu aux bors Lauiniens, luy, ſes nauires & ſon fils, où depuis Rome fut baſtie, encores que ledict Aenée ne vint iamais en Italie : mais il n'eſtoit pas impoſſible qu'il n'y peuſt venir. Sur telle opinion deſia receuë du peuple il baſtit ſon liure de l'Aeneide. Homere au parauant luy en auoit fait de meſme, lequel fondé ſur quelque vieil conte de ſon temps de la belle Heleine & de l'armée des Grecs à Troye, comme nous faiſons des contes de Lancelot, de Triſtan, de Gauuain & d'Artus, fonda là deſſus ſon Iliade. Car les propres noms des Capitaines & ſoldats Troyens qui parloient Phrygien, & non Grec, & auoient les noms de leur nation, monſtrent bien comme euidemment ce n'eſt qu'vne fiction de toute l'Iliade, & non verité : comme de Hector, Priam, Polydamas, Anthenor, Deiphœbus, Caſſandre, Helenus, & preſque tous les autres forgez au plaiſir d'Homere.

Or imitant ces deux lumieres de Poëſie, fondé & appuyé ſur nos vieilles Annales, i'ay baſti ma Franciade, ſans me ſoucier ſi cela eſt vray ou non, ou ſi nos Roys ſont Troyens ou Germains, Scythes ou Arabes : ſi Francus eſt venu en France ou non : car il y pouuoit venir, me ſeruant du poſſible, & non de la verité. C'eſt le faict d'vn Hiſtoriographe d'eſplucher toutes ces conſiderations, & non aux Poëtes, qui ne cherchent que le poſſible : puis d'vne petite ſcintille

ſont naiſtre vn grand brazier, & d'vne petite caſſine font vn magnifique Palais, qu'ils enrichiſſent, dorent & embelliſſent par le dehors de Marbre, Iaſpe & Porphire, de guillochis, oualles, frontiſpices & pieds-deſtals, friſes & chapiteaux, & par dedans de Tableaux, tapiſſeries eſleuées & boſſées d'or & d'argent, & le dedans des tableaux cizelez & burinez, raboteux & difficiles à tenir és mains, à cauſe de la rude engraueure des perſonnages qui ſemblent viure dedans. Apres ils adjouſtent vergers & iardins, compartimens & larges allées, ſelon que les Poëtes ont vn bon eſprit naturel & bien verſé en toutes ſciences & digne de leur meſtier : car la plus part ne fait rien qui vaille, ſemblables à ces apprentifs qui ne ſçauent que brayer les couleurs, & non pas peindre. Souuienne toy, Lecteur, de ne laiſſer paſſer ſoubs ſilence l'hiſtoire ny la fable appartenant à la matiere, & la nature, force & proprietez des arbres, fleurs, plantes & racines, principalement ſi elles ſont anoblies de quelques vertus non vulgaires, & ſi elles ſeruent à la medecine, aux incantations & magies, & en dire vn mot en paſſant par quelque Epithete, ou pour le moins par vn demi-vers. Nicandre autheur Grec t'en monſtrera le chemin : & Columelle en ſon Iardin, ouurage autant excellent que tu le ſçaurois deſirer. Tu n'oubliras auſſi ny les montaignes, foreſts, riuieres, villes, republiques, haures & ports, cauernes & rochers, tant pour embellir ton œuure par là, & le faire groſſir en vn iuſte volume, que pour te donner reputation & ſeruir de marque à la poſterité. Quant aux Capitaines & conducteurs d'armées & ſoldats, tu en diras les peres & les meres, ayeux, villes, & habillements, & leurs naiſſances, & feras vne fable là deſſus, s'il en eſt beſoin, comme,

Hic Ammone satus rapta Garamantide Nympha.

Puis en vn autre lieu parlant d'Hypolite.

Insignem quem mater Aritia misit
Eductum Egeriæ lucis Hymetia circum
Littora.

Puis autre part, parlant d'Helenor qui estoit tombé de la tour demy bruslé :

Quorum primæuus Helenor
Mæonio regi quem serua Licinia furtim
Sustulerat, vetitisque ad Troiam miserat armis.

Quant aux habillemens, tu les vestiras tantost de la peau d'vn Lion, tantost d'vn Ours, tantost

Demissa ab læua Panthæræ terga retorquens.

Tu n'oublieras à fortifier & asseurer ton esprit (s'il est en doute) ou par vn augure, ou par vn oracle, comme

At rex sollicitus monstris oracula Fauni
Fatidici genitoris adit. Puis,

Aspice bis senos lætantes agmine Cycnos.

Et en vne autre part,

Ecce leuis summo de vertice visus Iüli
Fundere lumen apex.

Il ne fault aussi oublier les admonestemens des Dieux transformez en vulgaires.

Forma tum vertitur oris
Antiquum in Buten, hic Dardanio Anchisæ
Armiger ante fuit.

Tu ne tranſpoſeras iamais les paroles ny de ta proſe ny de tes vers : car noſtre langue ne le peult porter, non plus que le Latin vn ſolecïſme. Il fault dire, Le Roy alla coucher de Paris à Orleans, & non pas, A Orleans de Paris le Roy coucher alla.

I'ay eſté d'opinion en ma ieuneſſe, que les vers qui enjambent l'vn ſur l'autre, n'eſtoient pas bons en noſtre Poeſie : toutefois i'ay cognu depuis le contraire par la lecture des bons Autheurs Grecs & Romains, comme

Lauinia venit
Littora.

I'auois auſſi penſé, que les mots finiſſans par voyeles & diphthongues, & rencontrans apres vn autre vocable commençant par vne voyele ou diphthongue, rendoit le vers rude : i'ay appris d'Homere & de Virgile, que cela n'eſtoit point mal-ſeant, comme, *ſub Ilio alto. Ionio in magno.* Homere en eſt tout plein. Ie m'aſſeure que les enuieux caqueteront, dequoy i'allegue Virgile plus ſouuent qu'Homere qui eſtoit ſon maiſtre, & ſon patron : mais ie l'ay fait tout expres, ſçachant bien que nos François ont plus de cognoiſſance de Virgile, que d'Homere & d'autres Autheurs Grecs. Ie ſuis d'aduis de permettre quelque licence à nos Poetes François, pourueu qu'elle ſoit rarement priſe. De là ſont tant de belles figures que les Poetes en leur fureur ont trouuées, franchiſſans la Loy de Grammaire, que depuis les Orateurs de ſens raſſis ont illuſtrées, & quaſi baillé cours & credit, faiſans leur profit de la folie d'autruy.

Quant aux comparaiſons dont i'ay parlé au commencement aſſez brieſuement, tu les chercheras des artiſans de fer & des veneurs, comme Homere, peſ-

cheurs, architectes, maſſons, & brief de tous meſtiers dont la nature honore les hommes. Il fault les bien mettre & les bien arranger aux lieux propres de ta Poeſie : car ce ſont les nerfs & tendons des Muſes, quand elles ſont placées bien à propos, & ſeruantes à la matiere : ſinon, elles ſont du tout ridicules & dignes du foüet. Ne ſois iamais long en tes diſcours, ſi ce n'eſt que tu vueilles faire vn liure tout entier de ce meſme ſubiet. Car la Poeſie Heroïque qui eſt dramatique, & qui ne conſiſte qu'en action, ne peut longuement traicter vn meſme ſuiet, mais paſſer de l'vn à l'autre en cent ſortes de varietez. Il ne faut oublier de faire, à la mode des anciens, des courtoiſies aux eſtrangers, de magnifiques preſens de Capitaine à Capitaine, de ſoldat à ſoldat, tant pour commencer amitié, que pour renouueller l'ancienne, & pour auoir de pere en fils logé les vns chez les autres. Tu embelliras de braues circonſtances tes dons, & ne les preſenteras tout nuds ny ſans ornement, comme le preſent du Roy Latin à Aenée.

Stabant ter centum nitidi in præſepibus altis.
Omnibus extemplo Teucris iubet ordine duci
Inſtratos oſtro alipedes, pictiſque tapetis
Aurea pectoribus demiſſa monilia pendent,
Tecti auro fuluum mandunt ſub dentibus aurum.
Abſenti Aeneæ currum, geminoſque iugales
Semine ab æthereo ſpirantes naribus ignem
Illorum de gente, patri quos Dædala Circe
Suppoſita de matre nothos furata creauit.

Et au cinquiéme,

Ipſis præcipuos ductoribus addit honores.
Victori chlamidem auratam.

Vn mediocre Poëte se fust contenté de cela, & n'eust pas adiousté,

Purpura Mæandro duplici Melibœa cucurrit.

Encore moins,

Intextusque puer frondosa regio Ida
Veloces iaculo ceruos cursuque fatigat,
Acer anhelanti similis.

Encore iamais vn mauuais Poete ne se fust souuenu de ce diuin hemistiche,

...Sæuitque canum latratus in auras.

Tu n'oublieras à faire armer les Capitaines comme il faut, de toutes les pieces de leur harnois, soit que tu les appelles par leur nom propre, ou par periphrases : car cela apporte grand ornement à la Poesie Heroïque.

Tu n'oublieras aussi la piste & battement de pied des cheuaux, & representer en tes vers la lueur & la splendeur des armes frappées de la clarté du Soleil, & à faire voler les tourbillons de poudre soubs le pied des Soldats & des Cheuaux, courants à la guerre, le cry des Soldats, froissis de picques, brisement de lances, accrochement de haches, & le son diabolique des canons & harquebuses qui font trembler la terre, froisser l'air d'alentour. Si tu veux faire mourir sur le champ quelque Capitaine ou Soldat, il le faut naurer au plus mortel lieu du corps, comme le cerueau, le cœur, la gorge, les aines, le diafragme : & les autres que tu veux seulement blesser, és parties qui sont les moins mortelles : & en cela tu dois estre bon anatomiste. Si quelque excellent homme meurt, tu n'ou-

blieras son Epitaphe en vne demie ligne, ou vne au plus, engrauant dans tes vers les principaux oustils de son mestier, comme de Misene qui auoit esté trompette d'Hector, puis auoit tiré la rame de bonne volonté soubs Aenée : car c'estoit anciennement l'exercice de grands Heroes & Capitaines, & mesme de ces quarante Cheualiers qui allerent auec Iason en Colchos. Tu seras industrieux à esmouuoir les passions & affections de l'ame, car c'est la meilleure partie de ton mestier, par des carmes qui t'esmouueront le premier, soit à rire ou à pleurer, afin que les lecteurs en facent autant apres toy.

Tu n'oublieras iamais de rendre le deuoir qu'on doit à la diuinité, oraisons, prieres, & sacrifices, commençant & finissant toutes tes actions par Dieu, auquel les hommes attribuent autant de noms qu'il a de puissances & de vertus, imitateur d'Homere & de Virgile qui n'y ont iamais failli.

Tu noteras encores, Lecteur, ce poinct qui te menera tout droict au vray chemin des Muses : c'est que le Poete ne doit iamais prendre l'argument de son œuure, que trois ou quatre cens ans ne soient passez pour le moins, afin que personne ne viue plus de son temps, qui le puisse de ses fictions & vrayes semblances conuaincre, inuoquant les Muses qui se souuiennent du passé, & prophetisent l'aduenir, pour l'inspirer & conduire plus par fureur diuine que par inuention humaine. Tu imiteras les effects de la nature en toutes tes descriptions, suyuant Homere. Car s'il fait bouillir de l'eau en vn chaudron, tu le verras premier fendre son bois, puis l'allumer & le soufler, puis la flame enuironner la panse du chaudron tout à l'entour, & l'escume de l'eau se blanchir & s'enfler à gros bouillons auec vn grand bruit, & ainsi de toutes les

autres choses. Car en telle peinture, ou pluſtoſt imitation de la nature, conſiſte toute l'ame de la Poeſie Heroïque, laquelle n'eſt qu'vn enthouſiaſme & fureur d'vn ieune cerueau. Celuy qui deuient vieil, matté d'vn ſang refroidy, peut bien dire a dieu aux Graces & aux Muſes.

Donc, Lecteur, celuy qui pourra faire vn tel ouurage, & qui aura vne bouche ſonnant plus hautement que les autres, & toutesfois ſans ſe perdre dans les nues, qui aura l'eſprit plus plein de prudence & d'aduis, & les conceptions plus diuines, & les paroles plus rehauſſées & recherchées, bien aſſiſes en leur lieu par art & non à la volée, donne luy nom de Poete, & non au verſificateur, compoſeur d'Epigrammes, Sonnets, Satyres, Elegies, & autres tels menus fatras, où l'artifice ne ſe peut eſtendre : la ſimple narration enrichie d'vn beau langage, eſt la ſeule perfection de telles compoſitions.

Veux tu ſçauoir, Lecteur, quand les vers ſont bons & dignes de la reputation d'vn excellent ouurier, ſuy le conſeil d'Horace : il fault que tu les demembres & deſaſſembles de leur nombre, meſure & pieds, & que tu les tranſportes, faiſant les derniers mots les premiers, & ceux du milieu les derniers. Si tu trouues apres tel deſaſſemblement de la ruine du baſtiment, de belles & excellentes paroles, & phraſes non vulgaires, qui te contraignent d'enleuer ton eſprit oultre le parler commun, penſe que tels vers ſont bons & dignes d'vn excellent Poëte. Exemple des mauuais vers.

Madame, en bonne foy, ie vous donne mon cœur,
N'vſez point enuers moy s'il vous plaiſt de rigueur.

Efface *cœur*, & *rigueur*, tu n'y trouueras vn ſeul mot qui ne ſoit vulgaire ou triuial. Où ſi tu lis ceux cy,

Son harnois il endoſſe, & furieux aux armes
Profendit par le fer vn ſcadron de genſdarmes,

tu trouueras au deſmembrement & deliaiſon de ces deux carmes, qui te ſeruent d'exemple pour les autres, toutes belles & magnifiques paroles, *Harnois*, *endoſſe*, *furieux*, *armes*, *profendit*, *fer*, *ſcadron*, *genſdarmes*. Cela ſe doit faire tant que l'humain artifice le pourra : car bien ſouuent la matiere ny le ſens ne deſirent pas telle hauſſeure de voix, & principalement les narrations & pourparlers des Capitaines, conſeils & deliberations és grandes affaires, leſquelles ne demandent que parole nue & ſimple, & l'expoſition du faict : car tantoſt il doit eſtre orné, & tantoſt non : car c'eſt vn extreme vice à vn Orféure de plomber de l'or. Il fault imiter les bons meſnagers, qui tapiſſent bien leurs ſales, chambres & cabinets, & non les galetas, où couchent les valets. Tu auras les conceptions grandes & hautes, comme ie t'ay pluſieurs fois aduerti, & non monſtrueuſes ny quinteſſencieuſes comme ſont celles des Eſpagnols. Il faudroit vn Apollon pour les interpreter, encor il y ſeroit bien empeſché auec tous ſes oracles & Trepieds.

Tu n'oublieras les noms propres des outils de tous meſtiers, & prendras plaiſir à t'en enquerre le plus que tu pourras, & principalement de la chaſſe. Homere a tiré toutes ſes plus belles comparaiſons de là. Ie veux bien t'aduertir, Lecteur, de prendre garde aux lettres, & feras iugement de celles qui ont plus de ſon & de celles qui en ont le moins. Car A, O, V, & les conſones M, B, & les ſſ, finiſſants les mots, & ſur

toutes les rr, qui ſont les vrayes lettres Heroïques, ſont vne grande ſonnerie & baterie aux vers. Suy Virgile qui eſt maiſtre paſſé en la compoſition & ſtructure des carmes : regarde vn peu quel bruit font ces deux icy ſur la fin du huictieſme de l'Aeneide.

Vnà omnes ruere ac totum ſpumare, reductis
Conuulſum remis roſtris ſtridentibus æquor.

Tu en pourras faire en ta langue autant que tu pourras. Tu n'oublieras auſſi d'inſerer en tes vers ces lumieres, ou pluſtoſt petites ames de la Poëſie, comme,

Italiam metire iacens,

qui eſt proprement vn Sarcaſme, c'eſt à dire vne moquerie, que le vaincueur fait ſur le corps nauré à mort de ſon ennemy.

Et fratrem ne deſere frater.
Et dulces moriens reminiſcitur Argos.
Semineceſque micant digiti, ferrumque retractant.

Au reſte, Lecteur, ſi ie te voulois inſtruire & t'informer de tous les preceptes qui appartiennent à la Poëſie Heroïque, il me faudroit vne rame de papier : mais les principaux que tu as leû auparauant, te conduiront facilement à la cognoiſſance des autres. Or venons à nos vers communs de dix à vnze ſyllabes, leſquels pour eſtre plus courts & preſſez, contraignent les Poëtes de remaſcher & ruminer plus longuement : & telle contrainte en meditant & repenſant fait le plus ſouuent inuenter d'excellentes conceptions, riches

paroles & phrafes elabourées, tant vault la meditation, qui par longueur de temps les engendre en vn efprit melancholique, quand la bride de la contrainte arrefte & refreint la premiere courfe impetueufe des fureurs & monftrueufes imaginations de l'efprit, à l'exemple des grandes riuieres qui bouillonnent, efcument & fremiffent à l'entour de leurs rempars, où quand elles courent la plaine fans contrainte, elles marchent lentement & pareffeufement, fans frapper les riuages ny d'efcumes ny de bruit. Tu n'ignores pas, Lecteur, qu'vn Poëte ne doit iamais eftre mediocre en fon meftier, ny fçauoir fa leçon à demy, mais tout bon, tout excellent & tout parfait : la mediocrité eft vn extréme vice en la Poëfie, il vaudroit mieux ne s'en mefler iamais, & apprendre vn autre meftier.

Dauantage ie te veux bien encourager de prendre la fage hardieffe d'inuenter des vocables nouueaux, pourueu qu'ils foient moulez & façonnez fus vn patron defia receu du peuple. Il eft fort difficile d'efcrire bien en noftre langue, fi elle n'eft enrichie autrement qu'elle n'eft pour le prefent de mots & de diuerfes manieres de parler. Ceux qui efcriuent iournellement en elle, fçauent bien à quoy leur en tenir : car c'eft vne extreme geine de fe feruir touiours d'vn mot. Oultre ie t'aduertis de ne faire confcience de remettre en vfage les antiques vocables, & principalement ceux du langage Vvallon & Picard, lequel nous refte par tant de fiecles l'exemple naïf de la langue Françoife, i'entends de celle qui eut cours apres que la Latine n'eut plus d'vfage en noftre Gaule, & choifir les mots les plus preignants & fignificatifs, non feulement dudit langage, mais de toutes les Prouinces de France, pour feruir à la Poefie lors que tu en auras

befoin. Malheureux eſt le debteur, lequel n'a qu'vne ſeule eſpece de monnoie pour payer ſon creancier. Oultre-plus ſi les vieux mots abolis par l'vſage ont laiſſé quelque reietton, comme les branches des arbres couppez ſe raieuniſſent de nouueaux drageons, tu le pourras prouigner, amender & cultiuer, afin qu'il ſe repeuple de nouueau. Exemple de *Lobbe*, qui eſt vn vieil mot François qui ſignifie moçquerie & raillerie. Tu pourras faire ſur le nom le verbe *Lobber*, qui ſignifiera mocquer & gaudir, & mille autres de telle façon. Tu te donneras de garde, ſi ce n'eſt par grande contrainte, de te ſeruir des mots terminez en ion, qui paſſent plus de trois ou quatre ſyllabes, comme abomination, teſtification : car tels mots ſont languiſſants, & ont vne trainante voix, & qui plus eſt, occupent languidement la moictié d'vn vers. C'eſt autre choſe d'eſcrire en vne langue floriſſante qui eſt pour le preſent receüe du peuple, villes, bourgades & citez, comme viue & naturelle, approuuée des Roys, des Princes, des Senateurs, marchands & trafiqueurs, & de compoſer en vne langue morte, muette & enſeuelie ſous le ſilence de tant d'eſpaces d'ans, laquelle ne s'apprend plus qu'à l'eſcole par le foüet & par la lecture des liures, auſquelles langues mortes il n'eſt licite de rien innouer, diſgraciées du temps, ſans appuy d'Empereurs, ny de Roys, de Magiſtrats ny de villes, comme choſe morte, laquelle s'eſt perdue par le fil des ans, ainſi que font toutes choſes humaines, qui periſſent vieilles, pour faire place aux autres ſuiuantes & nouuelles : car ce n'eſt la raiſon que la nature ſoit touſiours ſi prodigue de ſes biens à deux ou trois nations, qu'elle ne vueille conſeruer ſes richeſſes auſſi pour les derniers comme les premiers. En telles langues paſſées & defunctes (comme i'ay dit)

il ne fault rien innouer, comme enfeuelies, ayant refigné leur droict aux viuantes, qui floriffent en Empereurs, Princes & Magiftrats, qui parlent naturellement, fans maiftre d'efcole, l'vfage le permettant ainfi : lequel vfage le permet en la mefme façon que le commerce & trafic des monnoies pour quelque efpace de temps : ledit vfage les defcrie quand il veult. Pource il ne fe fault eftonner d'ouyr vn mot nouueau, non plus que de veoir quelque nouuelle Iocondalle, nouueaux Tallars, Royales, Ducats de fainct Eftienne, & Piftolets. Telle monnoie, foit d'or ou d'argent, femble eftrange au commencement : puis l'vfage l'adoucit & domeftique, la faifant receuoir, luy donnant authorité, cours, & credit, & deuient auffi commune que nos Teftons & nos Efcus au Soleil.

Tu feras tref-aduifé en la compofition des vocables, & ne les feras prodigieux, mais par bon iugement, lequel eft la meilleure partie de l'homme, quand il eft clair & net, & non embabouiné ny corrompu de monftrueufes imaginations de ces Robins de Court qui veulent tout corriger.

Ie te confeille d'vfer indifferemment de tous dialectes, comme i'ay defia dict : entre lefquels le Courtifan eft toufiours le plus beau, à caufe de la Majefté du Prince : mais il ne peut eftre parfaict fans l'aide des autres : car chacun iardin a fa particuliere fleur, & toutes nations ont affaire les vnes des autres : comme en nos haures & ports, la marchandife bien loin cherchée en l'Amerique, fe debite par tout. Toutes Prouinces, tant foient elles maigres, feruent aux plus fertiles de quelque chofe, comme les plus foibles membres, & les plus petits de l'homme feruent aux plus nobles du corps. Ie te confeille d'apprendre diligemment la langue Grecque & Latine, voire Ita-

lienne Françoiſe & Eſpagnole, puis quand tu les ſçauras parfaitement, te retirer en ton enſeigne comme vn bon Soldat, & compoſer en ta langue maternelle, comme a faict Homere, Heſiode, Platon, Ariſtote, & Theophraſte, Virgile, Tite Liue, Saluſte, Lucrece, & mille autres qui parloient meſme langage que les laboureurs, valets & chambrieres. Car c'eſt vn crime de leze Majeſté d'abandonner le langage de ſon pays, viuant & floriſſant, pour vouloir deterrer ie ne ſçay quelle cendre des anciens, & abbayer les verues des treſpaſſez, & encore opiniaſtrement ſe brauer là deſſus, & dire, l'atteſte les Muſes que ie ne ſuis point ignorant, & ne crie point en langage vulgaire comme ces nouueaux venus, qui veulent corriger le Magnificat : encores que leurs eſcrits eſtrangers, tant ſoient-ils parfaits, ne ſçauroient trouuer lieu aux boutiques des Apoticaires pour faire des cornets.

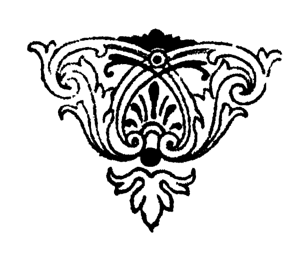
Comment veux tu qu'on te liſe, Latineur, quand à peine lit-on Stace, Lucain, Seneque, Silius & Claudian, qui ne ſeruent que d'ombre muette en vne eſtude, auſquels on ne parle iamais que deux ou trois fois en la vie, encore qu'ils fuſſent grands maiſtres en leur langue maternelle? & tu veux qu'on te liſe, qui as appris en l'eſcole à coups de verges le langage eſtranger, que ſans peine & naturellement ces grands perſonnages parloient à leurs valets, nourrices & chambrieres. O quantesfois ay-ie ſouhaité que les diuines teſtes & ſacrées aux Muſes de Ioſephe Scaliger, Daurat, Pimpont, Florent Chreſtien, Paſſerat, vouluſſent employer quelques heures à ſi honorable labeur,

Gallica ſe quantis attollet gloria verbis !

Ie fupplie tref-humblement ceux, aufquels les Mufes ont infpiré leur faueur de n'eftre plus Latineurs ny Grecanifeurs comme ils font, plus par oftentation que par deuoir : & prendre pitié, comme bons enfants de leur pauure mere naturelle : ils en rapporteront plus d'honneur & de reputation à l'aduenir, que s'ils auoient, à l'imitation de Longueil, Sadolet, ou Bembe, recoufu, ou rabobiné ie ne fçay quelles vieilles rapetafferies de Virgile & de Ciceron, fans tant fe tourmenter : car quelque chofe qu'ils puiffent efcrire, tant foit elle excellente, ne femblera que le cry d'vne Oye, au prix du chant de ces vieils Cygnes, oifeaux dediez à Phebus Apollon. Apres la premiere lecture de leurs efcrits, on n'en tient non plus de compte que de fentir vn bouquet fani. Encore vaudroit il mieux, comme vn bon Bourgeois ou Citoyen, rechercher & faire vn Lexicon des vieils mots d'Artus, Lancelot, & Gauuain, ou commenter le Romant de la Rofe, que s'amufer à ie ne fçay quelle Grammaire Latine qui a paffé fon temps. D'auantage qu'ils confiderent comme le Turc en gaignant la Grece, en a perdu la langue du tout. Ledit mefme Seigneur Turc occupant par armes la meilleure partie de l'Europe, où on fouloit parler la langue Latine, l'a totalement abolie, reduifant la Chreftienté, de fi vafte & grande qu'elle eftoit, au petit pied, ne luy laiffant prefque que le nom, comme celle qui n'a plus que cinq ou fix nations, où la langue Romaine fe debite : & n'euft efté le chant de nos Eglifes, & Pfalmes, chantez au leuthrin, long temps y a que la langue Romaine fe fuft efuanouye, comme toutes chofes humaines ont leur cours : & pour le iourd'huy vaut autant parler vn bon gros Latin, pourueu que l'on foit entendu, qu'vn affetté langage de Ciceron. Car on ne harangue plus

deuant Empereurs, ne Senateurs Romains, & la langue Latine ne ſert plus de rien que pour nous truchemanter en Allemaigne, Poloigne, Angleterre, & autres lieux de ces pays là. D'vne langue morte l'autre prend vie, ainſi qu'il plaiſt à l'arreſt du Deſtin & à Dieu, qui commande, lequel ne veut ſouffrir que les choſes mortelles ſoient eternelles comme luy, lequel ie ſupplie treſ-humblement, Lecteur, te vouloir donner ſa grace, & le deſir d'augmenter le langage de ta nation.

Quant à noſtre eſcriture, elle eſt fort vicieuſe & corrompue, & me ſemble qu'elle a grand beſoin de reformation, & de remettre en ſon premier honneur, le K, & le Z, & faire des characteres nouueaux pour la double N, à la mode des Eſpagnols ñ, pour eſcrire Monſeigneur, & vne L double, pour eſcrire orgueilleux. Ie t'en diray dauantage, quand i'en auray le loiſir. A Dieu, candide Lecteur.





DES VERTUS INTELLECTUELLES ET MORALLES.

Discours prononcé à l'Académie du Palais par Ronsard en presence de Henri III.

Encores, Sire, que ie ne me sois iamais exercé à longuement discourir & que ma principalle vaccation a esté plus d'escrire que de parler, si est ce que, obeissant à vostre commandement, ie m'en acquiteray le mieulx que ie pourray & seray d'aultant plus digne de pardon que i'essaye vng chemin tout nouueau & que ie fais tout ce que ie puis pour vous obeir & seruir.

Il me semble que la question que Vostre Maiesté nous proposa l'autre iour, nous commandant de nous en aprester, est à sçauoir si les vertus moralles sont plus louables, plus necessaires & plus excellentes que les intellectuelles.

Quand à moy, i'en diray mon aduis le plus briefuement que ie pourray, laissant le surplus à ceste docte Compaignie, plus exercée que moy en la philosophie & en l'art de bien dire, comme mon principal mestier a tousiours esté la poësie.

Il fault entendre, Sire, que l'ame est diuisée en deux parties & facultez : l'vne raisonnable & l'autre irraisonnable. La partie raisonnable est celle où est l'intellect,

qui, comme vn grand cappitaine du hault d'vn rempart, commande à ſes ſoudars. Les vertus attribuées à l'intellect ſont : ſapience, ſcience, prudence, les arts, les cognoiſſances des cauſes & les notices des principes.

Les vertus moralles ſont habitudes acquiſes & apriſes par longue accouſtumance & long vſage, inſſinuées & imprimées de longue main en ceſte partie & faculté de l'ame irraiſonnable pour corriger, chaſtier, ſubiuguer & mettre ſoubz l'obeiſſance les paſſions de l'appetit & de la ſenſualité; leſquelles vertus ſont : fortitude, patience, conſtance, foy, verité, iuſtice, liberalité, magnanimité & leurs dependences. Leſquelles vertus moralles conſiſtent touſiours en la mediocrité & au milieu de deux vices, c'eſt à ſçauoir entre le trop & le peu.

Pour vous monſtrer, Sire, que mon dire eſt verité, nous en difinirons deux ou trois; car, elles difinies, vous pourrez facillement comprendre les autres.

Temperance eſt vne vertu de ſçauoir commander aux voluptez. Les deux extremitez & vices contraires, l'vn eſt vng debauchement & derreglement aux voluptez; l'autre eſt vne ſtupidité & hebetement de ſens qui empeſche que l'homme ne peult honneſtement gouſter quelque volupté, comme on dit qu'eſtoit Zenocrates.

Force ou fortitude eſt vne vertu d'endurer & ſouffrir les perils & dangers, & en temps & lieu, auec raiſon, s'expoſer à la mort ſi beſoing en eſt, pour le ſeruice de ſa patrie & de ſon Prince. Ses contraires vices ſont temerité & couhardiſe. Le temeraire, ſans raiſon ni ſans occaſion, ſe precipitera luy meſme au danger. Le couhard, encores que les trompettes animaſſent les pierres & que la bataille ſe donnaſt, ayant

le cœur glacé de peur, sans auoir esguard ny à son deuoir ny à la honte, s'enfuyra.

Liberalité est vne vertu qui despend son bien honnestement & splendidement & qui prent plus plaisir à donner qu'à receuoir. Ses extremitez sont : prodigalité & auarice. Vous voyez qu'vn mauuais mesnager menge & dissipe en habillemens, festins & plaisirs en peu de iours, le bien que ses ayeulx ont acquis auec cent ans de trauail. Son autre contraire vice est l'auarice. L'auaricieux, encores qu'il ayt plains coffres d'argent, il se lerra plustost mourir de fain que d'en oster vng liard.

Pour retourner à mon propos, il est certain que les vertus moralles ne sont pas facultez naturelles comme est le veoyr, l'ouïr, le fleurer, le toucher, le gouster, l'engendrer, le digerer. En tous temps l'homme veoyt & oyt & touche, engendre & digere, si ses instruments ne sont viciés. Mais les vertus sont aprises par vsage & longueur de temps; car deuant que l'homme sache bien se temperer & commander, qu'il soit bon iusticier, obeissant à ses superieurs, charitable & misericordieux, il fault qu'il ayt apris auparauant que c'est que temperance, force, patience, iustice, charité, misericorde & telles autres vertus en general.

Donques les vertus ne sont pas naturelles. Elles sont toutes aprises ou, pour plus modestement parler, accoustumées. Quand l'homme les a vne fois aprises par longue coustume, il les met aprés en execution & operation.

Or, en la partie inferieure de l'ame, qui est la sensualité, il y a vng mouuement naturel que nous appelons passion comme est ire, crainte, douleur, ioye, tristesse, lesquelles tiennent, comme dict Platon, du foye & du cœur, qui sont presque dans le corps

comme ſont en la Republique les marchands & la nobleſſe : le foye comme ſiége de l'appetit de concupiſcence & deſir, ſemble au marchand, lequel appette touſiours d'auoir plus qu'il n'a; & le cœur reſſemble à la nobleſſe qui, pleine de magnanimité, de force, d'ire, de colere, de courroux & d'ardeur, enuoye de terribles impreſſions en l'entendement.

Et la raiſon eſt au hault de la tour & au ſommet de la teſte comme vng Roy en ſon troſne où le Senat en ſon pallais, corrigeant, amendant & faiſant venir à obeiſſance telles paſſions & perturbations, & les contenant en leur debuoir.

Les antiens poëtes, affin que i'honnore mon meſtier, ne pouuant monſtrer aux yeulx corporels combien le vice venant de paſſion eſtoit monſtrueux, feirent peindre vne chimere qui eſtoit diuiſée en lyon, en dragon & en cheure, & vng cheualier deſſus nommé Bélorophon qui la tuoit. Ce Bélorophon eſtoit vn philoſophe moderé, bien raſſis & bien apris aux vertus moralles qui tuoit, ſubiuguoit, domptoit ſes paſſions & propres affections. Encores ont ils fainct qu'il y auoit des hommes qui eſtoient Centaures, beſtes par la partie inferieure, à cauſe de la ſenſualité, & hommes par la haulte, à cauſe de la raiſon.

Or, quand les paſſions ſont debordées & hors de mediocrité, elles ne ſont pas ſeullement vicieuſes mais elles engendrent les vices. Mais quand elles ſont bien moderées & guidées par le frain de la raiſon, elles ne ſont pas vitieuſes; au contraire elles ſont principes & matieres de la vertu; car de voulloir du tout, comme les Stoïciens, derraciner hors de l'homme les paſſions, cela eſt impoſſible. Tant que nous aurons foye & cœur, veines, arteres & ſang, nous aurons des pertubations. Or de les ſçauoir bien moderer & attrem-

per, c'eſt le faict & vray office des vertus moralles.

Qui voudra conſiderer la faculté de l'ame en ſes deux parties, il trouuera que les vertus intellectuelles ſont ſi ioinctes aux moralles qu'il eſt bien malaiſé de les pouuoir ſeparer; car qui conduiroit la ſenſualité & noſtre brutalité, ſi ce n'eſtoit la prudence & la raiſon qui, comme vng bon cochier, conduict ſes cheuaux & de loing preuoit s'il y a point quelque foſſe ou bourbier ou torrent, de peur de ſe perdre, luy, ſon coche & ſes cheuaux?

Mais, pource qu'il y a pluſieurs ſciences intellectuelles qui ne ſont vtilles au maniment des affaires publicques, comme eſt la phiſique, l'aſtrologie, la iudiciere & beaucoup d'autres telles curioſitez, ſi nous comparons telles vertus intellectuelles aux moralles, les vertus moralles les paſſeront de beaucoup. Socrate fut le premier lequel, voyant les philoſophes auparauant luy s'eſtre amuſez du tout à la congnoiſſance des meteores & touſiours plantez ſur vne montagne, auoient les yeux attachez aux nues pour ſçauoir les cauſes des foudres, tonnerres, tempeſtes, cometes, neges, pluyes, greſles & telles impreſſions de l'air, luy, cognoiſſant que cela eſtoit inutille & qu'auſſi bien, ſoit qu'on en ſache la cauſe ou que on ne la ſache point, ils ne laiſſent pas d'eſtre, il attira la philoſophie, qui eſtoit en l'air (comme on dict que les ſorcieres de Theſſalie tirent la lune & la font venir en terre), la communicqua aux hommes & la logea dedans les citez, tournant la contemplation en l'action.

Anaxagore, Thalés, Democrite ſe ſont amuſez à la contemplatiue; auſſi ils n'ont iamais rien proffité à leur republique pour en acquerir le nom de bons citoiens.

Au contraire, Pericle, Themiſtocle, Ariſtide, pour ſe meſler du maniment des affaires ciuilles & politiques, ils ont bien inſtitué leur cité de bonnes loix en temps de paix; en temps de guerre bien ordonné les batailles, raporté force victoires & triomphes, au grand honneur & contentement d'eulx & de leurs citoyens.

On ne laiſſe pas d'eſtre homme d'honneur & de vertu & de viure bien & ſainctement ſans ſçauoir telles curieuſes vanitez qui nous eſtonnent du nom ſeullement & dont l'effect n'eſt que vent.

Voyez vous pas nos laboureurs qui n'ont iamais apris que l'art de la charue? toutteffois ils viuent en gens de bien & d'honneur. S'il y a quelque probité, vertu, foy, ſimplicité, preudhommie au monde, elle eſt parfaictement entre les laboureurs.

Ceux des terres nouuellement trouuées, en Canada, Perou, Calicuth, n'ont point de ſciences; touteffois ils ſçauent garder, de nature, vne amitié & ſocieté & vng bon comerce les vngs auec les autres. Maintes villes ont flory en honneur & vertu auant que la recherche de telles ſciences fut receue & aprouuée, comme Lacedemone, Rome & mille autres.

Or, qui pourroit auoir les vertus morales & intellectuelles enſemble, ie confeſſe veritablement qu'vn homme ſeroit Dieu & auroit le ſouuerain bien. Mais, puiſqu'il eſt malaiſé de les trouuer en vng meſme ſuiet, que l'action empeſche la contemplation & la contemplation l'action, il vaut mieulx choiſir la meilleure partie, la plus vtille & la plus neceſſaire & plus propre aux manimens des affaires, qui ſont les vertus moralles, qui nous rendent moderés, bien conditionnez & qui nous font appeler du nom de vertueux & de gens de bien, que nous amuſer à la vanité.

Vous me direz que la caufe eft toufiours meilleure que fon effect & que les intellectuelles font les caufes, & les moralles l'effect.

Ie n'en veux pas trop opiniaftrement difputer, mais ie fçay bien que iamais homme ne congneut parfaicte-ment la caufe des chofes, finon par vmbre & en nue, & que Dieu a mis telles curiofitez en l'entendement des hommes pour les tourmenter.

Qu'ai-ie affaire de la caufe qui fait eftre le foleil ce qu'il eft, s'il eft plus grand ou plus petit, s'il eft rond ou faict en dos de nauire, s'il s'allume au matin ou s'eftainct au foyr? Cela ne fert de rien ny à moy ny au publicq.

Mais de cognoiftre fes effectz & operations, comme il efchauffe la terre & la faict fructifier par fes rayons, que ie fens & que ie voy, de cela veritablement m'appartient la cognoiffance.

Si l'on me dict que la vertu intellectuelle a pour fubiect les chofes celeftes, qui point ne faillent, & que les moralles n'ont pour fubiect que les chofes baffes & pleines de changement & de mutations & par confequent moins excellentes, ie refponds que ce n'eft pas grande vertu de contempler & s'amufer à vn fubiect qui ne peult faillir ny tromper. Mais auoir pour fubiect les chofes incertaines & le gouuernement des villes où les vngs font coleres, les autres flegmatiques, les autres melancoliques, les vngs ambitieux, les autres modeftes, les autres arrogans, les autres fimples, comme on veoit en toutes villes pleines d'altercations, de changes, de varietez de meurs, & les fçauoir bien policer, gouuerner & moderer, veritablement c'eft plus d'artifice que regarder & mediter cela qui eft conftant & qui ne vous peult faillir ny deceuoir.

Caton le Cenſeur diſoit que Rome ſe perdroit quand on introduiroit tant de ſciences.

Quant à moy, ſi ce n'eſtoit de peur de honte, ie dirois que ie ne congnois point tant de vertus intellectuelles, qui ſont propres aux endormis & agrauez de longue pareſſe, comme les hermites & autres telles gens fantaſtiques & contemplatifs, me retirant du tout du coſté de l'action. Car que ſert la contemplation ſans l'action? De rien, non plus qu'vne eſpée qui eſt touſiours dans vng fourreau ou vng couſteau qui ne peult coupper.

Ie conclus doncq, puiſque les vertus moralles nous font plus charitables, pitoyables, iuſticiers, attrampez, fors aux perils, plus compaignables & plus obeiſſans à nos ſuperieurs, qu'elles ſont à preferer aux intellectuelles.





DE L'ENVIE.

Discours moral recité deuant le feu Roy Henri 3e par feu monsr de Ronsard & escrit de sa main.

Sire, l'argument de l'enuye est de soymesmes si fascheux, espineux & pierreux & sterille d'enictions, que proprement ie le puis accomparer aux terres ingrates & infructueuses lesquelles trompent tousiours la peine du laboureur & ne luy rendent à la fin, pour beaucoup de trauail & d'esperance, sinon la cueillette d'vne petite moisson. Toutesfoys par vostre comandement ie feray comme de coustume le mieux que ie porray.

Indignation, hayne, æmulation, malueillance & enuye sont choses diuerses, comme il me semble, combien que à les contempler de pres ce n'est qu'vn seul arbre qui produict diuers maulx, lesquelz ont tous pour subiect la douleur & la volupté. L'indignation que les anciens appelloyent Nemesis est ordinairement vne passion bonne & louable de soy comme venant d'vne bonne cause : c'est quand nous sommes faschez, courroucez & indignez de l'iniuste prosperité des meschans ou de ceulz qui paruiennent aux richesses, estatz & honneurs sans les auoyr merité *(sic)*. Misericorde est son contraire, qui se fasche de ce que les gens de bien sont affligez & tourmentez iniustement. Et l'indignation inueterée & conceue de longue

main engendre la hayne, car de nature nous haïſſons les meſchans & vicieux comme peſte de la republique : toutesfoys nous n'en ſommes pas enuyeux, car les hommes ne deſirent point eſtre meſchanz, au contraire nous les deteſtons, haïſſons & aborrons. La haine s'eſtent encores plus loing, car elle apartient auſſy bien aux beſtes qu'aux hommes. Les beſtes n'ont point l'indignation, l'æmulation ny enuye, comme le loup & la brebis, l'aigle & le cigne, le chat & la souriz : ou ſi vous voulez faire mouryr de deſpit vne panthere qui haït l'homme à toute extremité, il ne fault que luy monſtrer le tableau où vng homme ſera portraiɛt. L'æmulation eſt ſemblablement vne paſſion louable comme ayant ſon eſtre d'vne bonne volunté d'enſſuyure & d'immiter ce qu'elle void eſtre le plus excellent ou n'eſtre autre. Telle affeɛtion eſt propre aux ieunes hommes à cauſe de l'abondance du ſang : leſquelz penſent que les choſes difficiles leur ſeront facilles quant ilz ſont pouſſez d'vne chaleur & d'vne genereuſe. æmulation. On n'immite iamais les choſes baſſes, villes & abieɛtes qui n'aportent point d'honeur à l'auɛteur, mais les excellentes & rares, tant les biens de l'ame que du corps, que de fortune, comme ſcience, prudence, temperance, richeſſe, honneur, dignité, beauté, grace, force, agillité & leurs ſemblables. Quant on void vng homme doɛte, on s'eſſaye d'eſtre ſçauant pour aquerir reputation comme luy. Quant on void vng homme riche, magnifique & liberal, on s'esforce auec toute opiniaſtreté d'amaſſer des biens, pour eſtre magnifique, liberal, pithoyable & miſericordieux comme luy. Quant on void vng homme propre, courtoys & bien enſouché, on s'eſtudie de l'immiter affin de ſe rendre agreable comme il eſt. Some, l'æmulation eſt touſiours genereuſe, comme immitant

vng patron genereux & vertueux. Son contraire eſt le meſpris : c'eſt quand vng homme eſt ſi fier ou ſi ſot & ſi mal né, qu'il meſpriſe & aborre toutes vertus & toutes choſes excellentes, tant s'en fault qu'il les daigne imiter.

L'enuye eſt le plus meſchant & le plus villain vice de tous comme celuy qui n'a pas pour ſubiect les eſtrangers, mais freres, parens, voyſins, compaignons, pareilz & amys. C'eſt vne douleur & triſteſſe procedante d'vng laſche couraige & d'vne abiecte & villaine puſilanimité de l'ame qui ſe tourmente, ronge & lyme ſoymeſmes de la proſperité, faueur, credict, honneur, beauté, force, agillité, pudeur & ſçauoyr, & bref de toute bonne fortune & proſperité qui arriue à ſon pareil : paſſion qui rend l'enuieux extremement tourmenté, car ſe desfiant de ſes forces & de ſes facultez, il entre en deſeſperance de pouuoyr eſgaller, paſſer ou atteindre aux bons ſuccez & heureuſe proſperité de ſon compaignon, & s'oppoſe tant qu'il peult à ſon aduancement. Or pource que telle enuye ſe faict en pluſieurs ſortes, i'en diray ſeullement cinq ou ſix à cauſe de briefueté.

Tous ceulx qui ſont d'vng meſme meſtier, meſme condition & meſme proffeſſion, de meſme claſſe & de parenté, de meſme renom, richeſſe, beauté, agillité de corps, gloyre, eſtat, royauté, dignité, excellence ou faueur, ſont tous enuyeux les vngs des autres, car les hommes veullent touſiours de nature vaincre & ſurpaſſer en dignitez, honneurs, renom & credit leurs pareils & compaignons.

Ceulx qui ſont illuſtrez & anobliz par actes genereux ſont enuyeux des autres qui les immitent & penſent que celluy qui les ſuyt leur veult arracher l'honneur ſur lequel il a deſia mis la main : telz furent Marius & Silla, Cæſar & Pompée.

Ceux entre lesquels il n'y a gueres difference d'honneur, de dignité & de renom & ne s'en fault gueres qu'ilz ne soyent esgaulx, ou se surpassent de bien peu & sont inferieurs de bien peu, sont enuyeux les vngs des autres.

Ceulx qui sont & veullent estre tenuz pour sages & sçauantz : comme Platon voullut faire bruster les liures de Democrite desquelz il auoyt tyré ses plus beaux escriptz.

Ceulx qui sont prez voysins se portent rancune, car iamais on n'a proces ny debat contre vng estranger, ny contre ceulx que on ne cognoist point, ny contre ceulx qui sont mortz il y a long temps.

Ceulx qui voyent que les autres ont eu en peu de iours & sans grand peine ce qu'ilz n'ont sceu auoyr ny esperer de iamais receuoyr ny par trauail ny par longueur de temps, sont enuyeux.

Ceulx qui voyent que les autres poceddent les biens, faueurs & honneurs qu'ilz auoyent autresfoys & desquelz ils auoyent autresfoys iouy, come les vieilles gens qui portent tousiours enuye aux ieunes pource qu'ilz ont la beauté, la ieunesse & la santé qu'ilz soulloyent auoyr.

On cognoist par là clerement que la rancune n'est qu'vne volunté maligne & desfaillante de bon cueur qui se desfye & desespere de ne pouuoyr iamais atteindre aux honneurs de son compaignon.

Au contraire tous ceulx qui ont surmonté la fortune & qui par la consummation de toute excellente vertu sont montez en extreme degré de haulteur, ne sont plus ny enuyeux ny enuyez, mais au lieu de l'enuye ilz ont des malueillans & des ennemys. Alexandre, apres qu'il eut par l'heureuse faueur du Ciel gaigné toute l'Asie, n'auoyt point d'enuyeux, car il estoit

monté ſi hault & en telle grandeur que l'enuyeux ne l'oſoyt regarder, ſe deſeſperant d'atteindre au moindre de ſes faictz. Il ne portoit point d'enuye auſſy à ſes ſoldatz ny à ſes capitaines, d'autant qu'ilz eſtoyent conſtituez en moyndre dignité & qu'ilz ne pouuoyent iamais le ſurpaſſer.

Les grandz perſſonnages montez au treshault & treſextreme ſommet de l'honneur relluyſent come le ſoleil du midy qui ne fait gueres d'vmbre : c'eſt à dire que l'enuye ne les ſuyt plus.

Et tant s'en fault que on leur porte rancune que, en lieu d'en eſtre enuyeux, on deuient admirateur & adorateur de leur excellente vertu.

Tel fut Alexandre qui eſchappa l'enuye mais non la haine des ſiens, laquelle à la fin le feiſt mouryr.

Le prouerbe qu'on dict que celluy eſt malheureux qui n'a point d'enuyeux ne s'entend que des baſſes & mediocres fortunes & non de celles qui ſont venues à toute extremité de grandeur. Car l'enuye eſt des pareilz & non de ceulx qui ſurpaſſent & franchiſſent de bien loing toute mediocrité.

Or de toutes les paſſions de l'ame irreſonnable, l'enuye eſt la plus extreme, car comme elle s'eſtouffe ſoymeſmes de ſa fureur, elle meſmes par punition diuine eſt auſſi ſa meurtriere, ſa geſne & ſon torment, & toutes les furies, cerberes, arpies & gorgonnes des enfers ne ſont que paſſetemps & ieux au pris de la rancune qui aſſiege le cueur de l'enuyeux : elle reſſemble aux viperes qui creuent le ventre de leur mere en naiſſant & à ces vers qui s'engendrent dans les arbres & qui petit à petit font des pertuys dans l'eſcorce & à la fin les conſſument en pouldre & les font mouryr, ou à la rouille qui peu à peu d'vne dent ſombre & ſeche menge, ronge & conſſume le fer & l'acier.

Pource les anciens ont comparé l'enuye à l'ydre que Hercule tua, non pour porter cinquante teſtes, mais pour ſe nourryr, come faiſoyt l'ydre dans les maraiz de Lerne de fange & de bourbyer, de villaines penſées, ordes aprehenſions & venymeuſes cogitations, & come dict Ouide pour ſe paiſtre de couleuures, d'aſpictz & de ſerpentz.

L'enuyeux a le viſaige plombé, les dents rouillées, maigre par tout le corps, il ne dort iamais : il eſt comme louſche & ne regarde iamais droict ny ne dreſſe les yeux vers le ciel, de douleur qu'il a de le voyr ſi beau, & come le 'abeur & la laſſitude trauaille le corps, ainſi la rancune & l'enuye trauaille extremement l'eſprit. Et comme on void que les gueſpes & les freſlons ne s'aſſiſent & ne mengent iamais que es plus belles fleurs, ainſſy l'enuye a pour ſubiect de ſa malice les plus belles vertus qu'elle ronge en ſon cueur, & ſe ronge elle meſmes voullant ronger & menger autruy. Et qui plus eſt, ſon tourment le plus vehement eſt que toutes paſſions ſe peuuent honneſtement deceler & declairer, mais iamais homme n'oſa dire & confeſſer qu'il fut enuyeux & ialloux de la proſperité d'autruy, tant l'enuye eſt vng vice abiect, puſilanime & villain.

Or quant les eſguillons, les poinctes & les crochetz de la rancune ont totallement penetré l'homme, & que la raiſon eſt du tout chaſſée du logis, ceſte miſerable peſte n'engendre pas ſeullement des paſſions en l'ame, mais par mainte longue & faſcheuſe malladye elle s'aparoiſt au corps de l'enuyeux, luy creue les yeux, luy ſaffrane & iauniſt le corps & luy preſſe ſi fort le cueur, comme eſtant eſpece de triſteſſe, que ſouuent elle le fait thabide & phitiſique, car telle peſte luy deſrobant par vne continuelle imagination la force & vigueur de corps le faict diſtiller & deſcouler peu à

peu comme la neige au ſoleil ou comme la cyre au feu, luy enuoye en dormant des ſonges entrecoupez d'horribles fantoſmes & d'eſpouuentables viſions, & tellement la melàncholye noyre l'agit *(sic)* & le tourmente qu'il tumbe quelquefoys en vne lycanthropye & court les champs penſſant eſtre loupgarou.

Comme ceulz qui ſont morduz d'vng chien enragé penſent touſiours voyr en l'eau l'ymage du chyen qui les a morduz, ainſi l'enuyeux par vne faulce aprehenſion ſonge & reſue touſiours aux biens, honneurs, richeſſes & dignitez de ſon pareil dont il eſt enuyeux. Et dauantaige par telle imagination & impreſſion corrompt ſi bien ſon ſang qu'il luy ſort par les yeux des vapeurs & ſubtilz eſperitz venimeux, leſquelz eſperitz, ietez par les rayons des yeux & entrez dedans les yeux de ceulz qui les regardent, ſont plus dangereux & venimeux que les regardz de baſilictz, ſerpens & crapaux & deuiennent bien ſouuent (lancez par la melencholye) au lieu d'enuyeux, faſcinateurs & enchanteurs.

On dict que l'enuye voulut vng iour entrer au Ciel, mais elle en fut repouſſée par la deeſſe excellente qui la feiſt tumber de hault en bas & deſcendre vers les hommes, d'autant que n'y a point d'enuye au Ciel : la Lune n'en porte point au Soleil, ny le Soleil à la Lune, ny Mars à Venus, ny Saturne à Iupiter, car ilz ſont tous en leur genre acompliz & parfaictz.

Le remède de ſe gueryr de telle peſte eſt de penſer iour & nuict en nouſmeſmes dauant que le mal ſoyt violent : Que fay ie? Pourquoy me conſume ie moy meſmes pour le bien d'autruy auquel ie ne peux paruenyr? Et voyant les hommes plus miſerables que nous, nous reſiouyr de ce que nous ne ſommes poinct en telle extremité. Et fault ſe bender contre ſa paſ-

ſion & repouſſer ſa rancune par ſa vertu & en lieu d'enuyeux deuenyr immitateurs pour tacher à reſſembler à celluy dont les vertus & les honneurs nous rendent ialoux & enuyeux.

Voila que i'auois à dire de ce cruel monſtre dont Dieu nous veille garder par ſa diuine grace & l'enuoyer aux Tartares, Scithes & Turcs pour treſcruele punition & tourment extreme de leur meſchanſſetté.

RONSARD.





TRANSLATION

de l'original latin de la fondation du prieuré de Sainct Cosme. Comment l'eglise de Sainct Cosme a été instituée par Pierre le doyen, & les autres chanoines de Saint Martin.

Veu que la naissance & accroissement de toute creature raisonnable retient, par vn sort infaillible, sa cause, son principe & son ordre, de l'eternité stable & immuable de l'esprit de Dieu tout-puissant; & veu que ce mesme Esprit bien arresté constamment en la hautesse de son immuableté, dispose & ordonne mille sortes de moyens à vn chacun des choses qu'il doit faire; il faut croire que deuant la creation du monde, ce grand Esprit, premier moteur de l'vniuers, a eu prescience & a predestiné ceux qu'il feroit venir mesme en la fin des siecles à la cognoissance de sa diuinité; aussi a eu prescience de ceux ausquels elle commanderoit par ses diuins aduertissemens de resister aux vices & suiure les vertus, esleuant leurs cœurs aux esperances droictes & celestes, & les admonnestant de rechercher sans cesse ardamment la bonté de Dieu, par vne affluence d'humbles prieres & oraisons. Doncques en toutes ces differentes manieres d'hommes inspirez d'vne diuine lumiere, tout ainsi qu'ils sont de diuerses manieres, aussi vn labeur

de differante ſorte d'eſtude & de deuotion les exerce; leſquels combien qu'ils s'acheminent par vn different chemin de bonnes œuures, toutesfois auec vne meſme intention de courage, mettent peine de paruenir à la fin de la beatitude eternelle. Prenez que nous paſſions maintenant ſoubs ſilence les Martyrs pourprez de leur ſang, les excellens Confeſſeurs, les diſcrets Anachorettes, les Moines touſiours veillans; ſi eſt-ce que nous ſommes contraints d'approuuer que la pure innocence de viure des Chanoines s'efforce & tend à gaigner meritoirement la faueur & propitiation diuine, combien qu'il auienne rarement; car aprés que quelques-vns ont exterminé de leurs cœurs toute volupté du monde, & ont reietté l'vſage ſuperflu des choſes qu'on ne peut ſainctement appeter, nous voyons qu'iceux inſiſtent vigilamment en actions diuines ſans aucun defaut, ſe rangeant à vne nouuelle façon de ſaincteté ſouz l'aſpreté & auſterité de la profeſſion reguliere; & voyons encore que quelques vns d'iceux, pouſſez d'un ardant deſir enuers Dieu, & d'vne charité fraternelle, tranſportent en commun (à l'imitation des Apoſtres) tous les biens qui leur eſtoient propres en la ſecularité, afin que leurs ſemblables y participent & en vſent comme eux fraternellement, reiettant de leurs cœurs, au meſme inſtant, toute particuliere affectation de viure à ſa propre volonté.

Pour ce quelques Chanoines de S. Martin, deſirans eſtre du nombre & de la deuotion des deſſus dits, ſe ſont eſleuez en l'an mil quatre vingts & douze, leſquels aprés auoir dormy leur ſomme auec vne ioyeuſe douceur d'exceſſiues delices, mignardez & nouris au giron de fortune fauorable, mirent en arriere & meſpriſerent en fin les plaiſirs mondains, tant de cœur que de iouïſſance, & ſe ſouſmirent à ſe glorifier en vn

vil habit de discipline austere, rendans communs à ceux de leur habit tous les biens que particulierement ils possedoient, & qu'ils pouuoient par aprés honnestement acquerir; & efleurent pour la place en laquelle ils deuoient viure souz telle discretion l'isle qui s'appelle S. Cosme, cogneue de plusieurs, en laquelle il y auoit seulement vne chapelle fondée, où presque personne n'habitoit : & demanderent au doyen de S. Martin nommé Pierre, & à vn nommé Gautier, qui lors estoit maistre des œuures & surintendant de l'estat des temples, & à tout le chapitre dudit S. Martin, que telle isle leur fut concedée pour viure la vie dont ils auoient fait eslection; ce qu'ils impetrerent par vne franche liberalité dudit doyen, les fauorisant en cela : tous les preuots le voulans, & toutes les dignitez aussi, assauoir, Bouchard chantre, Robert maistr'escolle, François soubzdoyen, Valentin cellerier, & tout le reste du chapitre s'y accordans, & loüans ceux qui embrassoient la conuersation d'vne si religieuse deuotion; car ladite petite eglise, auec toute l'isle seulement, par telle definition & arrest leur fut concedée, & à tous leurs successeurs viuans sous la mesme regle de tel ordre regulier, par le doyen, & par tous les clercs & chanoines dudit S. Martin. Doncques ledit Pierre doyen, de l'honneur duquel despendoit l'isle de S. Cosme, & tout le clergé de S. Martin, en ayant communiqué auec le conseil d'hommes sages & auisez, tous ensemble ont donné & concedé l'eglise & l'isle susdite aux chanoines qui les en requeroient, pour en iouir librement & paisiblement en l'obseruance du susdit ordre : Preuoyans toutesfois à ce, & ordonnans que ceux qui auoyent seruy Dieu plus à leur aise, & moins estroittement au temple de Sainct Martin, ne feussent changez ni transmuez en la possession

d'vn autre fainct, conuertiffant leur vie, mais s'efforçant de maintenir cet ordre promeu & auancé, & viuans en la poffeffion de vertu, fuffent maintenus au droict de leur heritage par la focieté qu'ils auoient auec l'eglife de S. Martin, comme domeftiques de la mefme eglife. Doncques ils ont donné cette ifle, de telle forte, que iamais ny le doyen, ny le treforier, ny le cellerier auquel cet affaire & cette chofe regardoit, ny tout le refte de la communauté dudit clergé, n'en prendra rien dudit monaftere de Sainct Cofme, & ne requerra luy en eftre donné ny rendu aucune chofe des freres retirez audit lieu, foit par droict hereditaire, foit par droict precaire, foit à quelqu'autre charge & condition que ce foit : lefdits freres feulement feront tenus recongnoiftre qu'ils font eftablis fouz la maifon du chef du bien-heureux Sainct Martin. Que fi par auanture quelque iour ce lieu prenoit tel accroiffement, que les freres du monaftere vouluffent creer vn prieur, aprés qu'il aura efté efleu d'eux auparauant, & qu'il aura efté offert au Chapitre de Sainct Martin, il y fera eftably fans aucune controuerfe ny debat par les dignitez dudit chapitre : & les freres dudit monaftere pourront entrer au chœur de Sainct Martin, fauf toutesfois la couftume du lieu dudit Sainct; & lorfqu'ils affifteront aux feruices dudit lieu, fans aucune differance, ils y feruiront, iront aux obfeques folemnels qui fe feront en l'eglife de S. Martin pour les defuncts chanoines, & fe trouueront feulement à l'enterrement d'iceux chanoines : auffi en recompenfe de telle foumiffion & obeïffance, les chanoines de S. Martin auront foin reciproquement des chanoines reguliers de S. Cofme, exemptez feulement de la fatigue de proceffion.

Que fi quelqu'vn d'iceux chanoines reguliers, par

vne lasciue & vagabonde incertitude d'esprit, se retiroit dudit ordre, s'essayant d'oster de son chef l'austerité & seuerité requise; ou si tel vouloit par sa rebelle opiniastreté amoïndrir cet ordre promeu, ou du tout le peruertir; ou si tous ensemble, pour la difficulté de telle religion austere, reiettant le ioug, monstroient se vouloir laisser aller à vne vie plus molle & paresseuse, & corrigez, ne vouloient s'amender; le chapitre de Sainct Martin s'est reserué la puissance de chasser de ladite eglise de S. Cosme, celuy ou ceux en general & en particulier, qui demeureroient incorrigibles & voudroient perseuerer en leur impieté & dureté de cœur, pour subroger en leur place en ce sainct ordre & religion maintenant establie (non en vne religion monachalle, ny au commun canonicat) autres de mesme profession; voulans à tout iamais conseruer en ce lieu vn tel ordre, auec la vigueur de sa religion, & ne voulant iamais le priuer de ses biens, ny de la communauté de l'eglise Sainct Martin, ains l'augmenter selon qu'ils verront telle religion s'accroistre. Que si le nombre de ces freres religieux pullule iusques à douze ou dauantage, en tel conuent, par cy apres, honorera de sa presence les Rogations Gregoriennes en l'eglise du bien-heureux Sainct Martin.

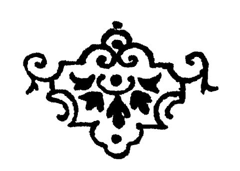
Le clergé du bien-heureux Sainct Martin a pour recommandé & recommande le memorial de ce priuilege, & ordonne qu'il demeure perpetuellement ainsi, sans estre violé ny corrompu. Il anathematize les violateurs & infracteurs dudit priuilege, & le fortifie du seing de son tesmoignage, souscriuant à leurs successeurs, qu'ils le lisent afin de l'obseruer & garder. Ainsi signez, P. doyen, Gautier tres., Robert m., Bouchard chantre, Foucher souzd., Valentin cellerier, Othon

capitulans, Robert vandomois, quatre nommez Geofrois, Lambert diacre, Ramart, Humbert, Rorgan, Vincent, Vlger, Herué, preſtres : Foucher chambrier, Mathieu preuoſt, Turelin preuoſt, & le preuoſt Venant : Guillaume torterier, Radulphe, Hugon, Breton, & le commun.

Rendu confirmé autentiqué, l'an mil nonante deux, aprés la Natiuité de noſtre Seigneur, fouz la 15. Indiction romaine, l'an 35 de l'empire de Philippes, entre les mains de Jugon & de Letard chanoines, l'vn preſtre, & l'autre leuite. Aderbal adminiſtrateur en ce temps là des eſcolles de S. Martin, enregiſtra de ſa main ce preſent memorial de priuilege, compoſé par l'entendement de Scricer, fait durant l'Epacte neufiéme quatre ans concurrant auec le biſſexte.

Le tout fidelement traduit ſur l'original latin, par feu de bonne memoire meſſire Pierre de Ronſard, Prince des Poëtes françois, & Prieur commandataire dudit prieuré de Sainct Coſme.

Imprimé à Tours, chez Iacques Poinsot & Claude Bricet, Imprimeurs ordinaires du Roy, à l'Enſeigne du Nom de Ieſus. M. DC. XXXVII.



Fac-simile d'une attestation en faveur de Nicolas Goulu (*L'Amateur d'autographes*, n° du 15 juillet 1903, Paris, Noël Charavay).

« Nos ſubſignati certificamus Magiſtrum Nicolaum Goulu Carnotenſem, nobis cognitum, Pariſienſis Academiæ Alumnum, in ea literas Græcas & Latinas in ſuperioribus ordinibus duodecim annis profeſſum, Academiæ magiſtratibus perfunctum, in omni vita ſua honeſtè & integrè ac ſine vlla reprehenſione verſatum, a nobis in regia cathedra perorantem & Græce interpretantem per ſex dies auditum & probatum, auditoribus gratum, ac proinde ſuggeſtu & ſtipendiis regiis dignum iudicatum, in cuius rei teſtimonium & fidem noſtrum chirographum ſubſcripſimus, anno domini 1567 die 15ª menſis Septembris. »

Suivent huit attestations de Louis Duret, Jacques Charpentier, Ronsard, J. Dorat, R. Belleau, Léger du Chesne, J.-A. de Baif et Lambin. Nous donnons ci-dessous l'attestation de Ronsard.

Ego petrus Ronsardus affirmo me
audiße publicè legentem grecè Nicolaum
Gulonium et dignissimum regia legendi
facultate existimare :-
RONSARD



LETTRES.

I.

[A MONSIEVR I. DE MOREL.]

(Voyez les catalogues Benjamin Fillon, n° 832, et Bovet, n° 650, où cette lettre est transcrite, et *La Famille de Ronsart*, p. 185, où M. A. de Rochambeau l'a copiée à son tour sur l'original, alors en la possession de M. Feuillet de Conches. Elle a reparu, sous le n° 149, dans une vente faite par M. Étienne Charavay le 27 novembre 1888.)

Monſieur, ie vous ſupli vouloir tant faire de bien à ce pauure enroué & morfondu de lui deſpartir de vos nouuelles & ſi avés rien apris de nouueau depuis que ie ne vous vy. L'ode de Saint-Gelais eſt faite, & ne veux la lui faire tenir ſans vous l'auoir premierement communiquée.

Je me recommande humblement aux plus que diuines graces & charites de mademoiſelle de Morel, & aux voſtres pareillement.

Voſtre obeiſſant frere, ſeruiteur & amy,

RONSARD.

II.

A MONSIEVR MONSIEVR DE RONSARD.

(Bibl. nat. mss. Au dos du volume : *Gallorum præſtantium epiſtolæ*. Ancien fonds latin, n° 8585, f° 153 v°.)

Monſieur, les triſtes nouuelles ſemées nagueres par deça & confermées par pluſieurs aſſes certains auteurs m'auoint forcé de mettre alors la main à la plume afin de teſmoigner

par escrit vne partie de l'extreme douleur que mon ame auoit conceue pour vne si grande perte & malheur commun à tous ceux qui ont quelque sentiment de vertu & honesteté : mais les lettres du seigneur d'Elbene, pere de Monsieur de Hauttecombe, m'aporterent depuis vn incroyable plaisir m'asseurant que ce bruit estoit faux & que commenciez à recouurer vostre bonne santé : ce mesme euangile nous a esté enuoyé par monsieur Lambin qui affermoit d'auantage vous auoir veu & salué sain & gaillard à Paris. Voila comme les deux contraires & principalles passions selon la sentence de Platon n'ont esté gueres esloignées l'vne de l'autre, & auons senty la derniere plus forte d'autant que la premiere estoit vehemente. Or cette gratulation ne vous doit point sembler tardiue veu que ie vous puis veritablement asseurer, Monsieur, qu'incontinent apres avoir receu ces bonnes nouuelles ie n'ay esté paresseux de remercier ceux là dont auparauant ie ne m'estois moins plaint que si d'vn mesme coup de foudre ilz eussent accablé tous mes parents & amys & blessé moy mesme à mort. Ie ne poursuiuray ce point plus auant aymant mieux que vous entendiez ce qu'il en est d'autre que de moy, seulement i'ay à vous supplier par cette tant douce & desirée santé que doresnauant vous la contregardiez pour vous, vos amys & l'honneur de toute la France. Si ie vous escriuois de ce qui se fait en ce pays & ville de Bourges ie ne vous manderois rien de nouueau, toutesfois si vous le voulez sçauoir vn sonnet mal sonné vous le dira en son barragouin, lequel ie vous enuoye & presente d'aussy bon cœur que ie souhaitte auoir part en vos bones graces & prie Dieu, Monsieur de Ronsard, vous doner en santé heureuse & longue vie. De Bourges ce 20e iour d'aoust 1566.

Vostre humble seruiteur & amy

PASSERAT.

A MONSIEVR ET BON AMY

Monſieur Paſſerat à Bourges.

(Bibl. nation. mss. Au dos du volume : *Gallorum præſtantium epiſtolæ.* Anc. fonds latin, n° 8585, f° 153 r°.)

Monſieur Paſſerat, depuis ma lettre eſcritte Monſieur Lambin eſt venu ſouper auec moy, qui m'a monſtré voſtre Lettre Latine en laquelle i'ay veu comme les bons huguenots de Bourges (car autres ne peuuent eſtre qu'eux) ont ſemé par la ville que ledit ſieur Lambin auoit dit en chere publiquement que le monde eſtoit deliuré de trois athées, ſçauoir Muret, Ronſard & Gouuean. Ie n'ay recueilly autre fruit de telle nouuelle ſinon l'honneur qu'on me fait de m'accoupler auec de ſi grands perſonages, deſquels ie ne merite deſlier la courraye du ſoullier & voudrois que l'on me fit touſiours de tels outrages à ſi bon marché & à ſi bon prix, & me ſentirois bien heureux de pouuoir eſgaller les vertus, ſçauoir, & doctrine & bonne vie des deux, & meſmes de Muret que i'ay cognu homme de bien : ſi monſieur Lambin l'a dit ie n'en ſçay rien, cela ne m'importe en rien & là deſſus ie m'en iray demain aux Trois. Poiſſons boire à vos bones graces me recommandant de tout mon cœur à vos diuines muſes.

Voſtre humble amy & ſeruiteur

RONSARD.

III.

A MESSIEVRS LE MAIRE ET LES ESCHEVINS de cette ville de Tours.

(Voyez : VICTOR LUZARCHE, *Lettres historiques des Archives communales de la ville de Tours depuis Charles VI jusqu'à la fin du règne de Henri IV.* — Tours, Mame, 1861. 8° pp. 94-99.)

Monſieur le Maire, ie croy que vous auez bien entendu, auec tout le corps de la ville, le proces que le ſeigneur Fortin, contre tout droit & raiſon & iniquement & de mauuaiſe conſcience, a contre moy, & lequel proces il vous veut perſuader & à tous meſſieurs les eſcheuins, ſoubz couleurs friuolles & raiſons en l'air, que c'eſt pour le proffit & vtilité du public, comme ſi les rois & les corps de villes eſtoient tyrans pour oſter le bien d'vn particulier, non ſeulement particulier à moy, mais commun à tout le couuent de Sainct Coſme, pour le bailler au premier venu qui s'armeroit de ce beau tiltre d'vtilité publicque. Ie ne fais point de doute qu'il ne veuille perſuader à ceux qui le voudront croire que facilement il enrichira les fauxbourgs de Tours, comme les Gobelins ceux de Saint Marceau. Quand à moy, ie n'en croy rien, pource que ie n'en voy rien & auſſi que nullement il ne donne ſa teinture & ſa peine à ſes voiſins, ains la vend bien cher, ſinon quelquefois quelque vieux deuanteau d'vne bonne femme qu'il fera reteindre pour grand mercy ; voila le proffit qu'il

aporte au public, & deuant qu'il se fust venu planter en mon fond & en ma terre, laquelle il n'a que par amphitheose & que de mauuaise foy il veut dire sienne & de son propre, les draps ne laissoient pas d'estre communs en cette ville & le peuple vestu sans luy. Ie vous suply, Monsieur, au premier iour vouloir faire entendre à Messieurs de la ville mes raisons, affin qu'ilz me donnent iour & heure pour montrer mes tiltres & enseignemens & cinq ou six arrests de la cour du parlement pour la riuiere de la Choisille, depuis trois, quatre & cinq cens ans, & nouuellement, depuis dix huit mois aux requestes, contre les bateliers, teinturiers es mesme fait que cestuy cy. Aussy ie feray paroistre à Messieurs, par deux contracts, comme le lieu & terre où le seigneur Fortin s'est venu planter & habituer sa maison, teintures & chaudrieres, sont du propre patrimoine de Sainct Cosme baillez en amphitheose depuis soixante & dix ans & dont les vies ne sont encores faillies; & voyant ledit seigneur Fortin qu'il auoit mauuaise cause s'est tantost voulu armer de Messieurs le comte de Sanserre & seigneur de Loué, de Messieurs du chapitre Sainct Martin & de vous autres, Messieurs de la ville, aux vns donnant à entendre que la riuiere estoit à eux à cause du pont de la Motte, aux autres que la maison estoit en leur fié, aux autres que c'estoit pour le bien public, pensant les attirer par ces pointz là à frayer aux despens du proces & iouir du proffit de leur peine; mais la malice a esté incontinent descouuerte, comme elle vous sera facilement apres auoir veu mes tiltres & enseignemens que ie vous montreré & à tous Messieurs de la ville, toutes les fois qu'il vous plaira l'ordonner. Ie suis bien marry, Monsieur, de vous ennuyer de si longue & fascheuse lettre, & sur ce ie mettray fin,

ſupliant le Createur vous donner tres heureuſe & longue vie, apres m'eſtre humblement recommandé à toutes vos bonnes graces.

De votre maiſon de Sainct Coſme, ce XVIIe iuillet 1568.

Votre humble & affectioné voiſin & ſeruiteur,

RONSARD.

IV.

AV CHAPITRE DE SAINT-MARTIN de Tours.

(Bibliothèque nationale, Manuscrits, anciennement collection Gaignières, n° 640; actuellement fonds latin, n° 17128, p. 157.)

Venerabilibus & circunſpectis Viris, Dominis Decano Theſaurario & Capitulo inſignis Eccleſie Beatiſſimi Martini Turonenſis ad Romanam Eccleſiam nullo medio pertinentis PETRVS DE RONSART, Sereniſſimi Domini noſtri Domini Caroli Francorum Regis Chriſtianiſſimi Conſiliarius & Eleemoſinarius necnon Prioratus Conuentualis Sancti Coſme de Inſula prope Turones Ordinis Sancti Auguſtini membri a dicta veſtra inſigni Eccleſia deppendentis ac eidem Iure ordinario & Lege Dioceſana immediate ſubiecti, Prior commendatarius, ac vnus ex octo Dignitatibus hebdomadariis eiuſdem veſtre Eccleſie, reuerentiam, obedientiam & ſubiectionem tantis viris & patribus debitas.

Placuit prefate Maieſtati Regie nos animum noſtrum, ad verſibus præclara huius noſtre Gallie geſta ad hec vſque noſtra tempora ſcribendum & in lucem emittendum, quo ne videatur ſopita tot generoſorum virtus,

appellere, iam procul dubio cœleſtis gratie dono huius operis limina ſalutauimus ac eadem gratia proſequemur. Quamobrem, vt hebdomadem ipſam quam in prefata veſtra inſigni Eccleſia noſtri Prioratus huiuſmodi ratione, in propria (ceſſante legitimo impedimento) vel per capacem eiuſdem veſtre Eccleſie facere tenemur, per vos deputandum, vel a nobis iam deputatum & commiſſum, tantiſper Regiæ maieſtati ſeruiemus, vel quamdiu veſtris venerandis circunſpectionibus placuerit, fieri permittatis, rogo atque obſecro. Me hac veſtra gratia & munificentia fruente[m], gratum ac memorem perpetuo præſtabo.

Datum & actum Pariſiis ſub ſigno & ſigillo noſtro die xI[a] menſis Nouembris anno Domini 1572.

RONSARD.

Scellé en cire rouge entre deux papiers ſur lacs de parchemin.

(Ici le fac-simile de l'écusson : trois poissons.)

(Au verſo et sur le dos est écrit :)

Le penult[e] Iour de nov[e] L'an 1572. Ces preſentes Lettres ont eſté preſentées au Chapitre de l'Egliſe de M[r] S[t] Martin dud. Tours par fr. Touſſaint Morand, ſoubzprieur dud. prieuré. M[rs] du Chap[re] de lad. Egliſe ont dict qu'ilz excuſoient & de faict ont excuſé led. s[r] Prieur pour les cauſes mentionées au blanc de l'autre part faiſant faire les ſepmaines qu'il eſt tenu faire & ce par perſonne capable iuſq[s] a vng an. Faict au chapitre de lad. Egliſe mons[r] S. Martin les iour & an que deſſus.

Par chapitre QUERCEROT.

V.

MONS^r ET MEILLEVR AMY

Monſ^r Chreſtian à Vendoſme.

(Publié en 1868 par A. de Rochambeau, *La Famille de Ronsard*, p. 184, d'après une copie faite par lui sur l'original, « qui appartenait depuis peu » à Prosper Blanchemain.)

Monſ^r mon bon amy, ce porteur va expres à Vendoſme ſauoir ſi vous auez rien fait depuis auec le prieur de Lancé, puiſqu'il vous en a pleu prendre la peine, & ce que ledit prieur veult dire & ce qu'on peut eſperer de luy & de cette negotiation. Ie vous en ſuis infiniment redeuable. Si vous voyez que ma preſence y ſoit requiſe, encor que ie ne ſois pas trop diſpos, ie ne faudray à monter à cheual ou bien y enuoyer homme expert. C'eſt pour auoir ce bien de demeurer pres de vous & vous faire ſeruice & plaiſir toute ma vie. Et en cette aſſeurance ie vous baizeray humblement les mains.

De Croixval, ce vingt trois de nouembre. Voſtre treshumble & plus affectionné ſeruiteur & vray amy,

RONSARD.

VI.

MEMOIRES

qui regardent le concile prouincial de Tours tenu à Angers en la chapelle de Sainte Anne de l'eglife cathedrale de Saint Maurice. An. 1583.

(Bibliothèque nationale, Manuscrits. Collection D. Housseau, t. XI, n° 4694. — *Analyse* d'une lettre du mois d'août 1583, par laquelle Ronsard s'excuse de ne pouvoir assister au concile provincial.)

Anno 1583... die veneris 5ª dicti menfis Augufti, [omnes domini mei de capitulo,] in fine miffæ & vniuerfi debitè in galleris congregati, ordinarunt refcribi ad fcientificum & venerabilem virum dominum magiftrum Petrum de Ronfart, priorem commendatarium prioratus Sancti Cofmæ de Infulâ, de venerabilibus membris huius ecclefiæ dependentis... vt ad synodum prouincialem domini archiepifcopi Turonenfis Andegauis celebraturam 1ª die feptembris, in nomine capituli eiufdem ecclefiæ adeffe velit ac dignetur, & ad illi fcribendum dominum Mercerot, dicti capituli procuratorem generalem, ordinarunt.

Et die martis fequentis, 9ª eiufdem menfis Augufti, lectis coram dominis meis litteris a venerabili & fcientifico viro domino de Ronfart ad eofdem miffis, quibus refpondet « fe minime poffe fynodo prouinciali domini archiepifcopi Turonenfis adeffe 1ª die feptembris Andegauis celebrandæ, nifi in aliud tempus protrahatur, eo quod tum temporis dure a mala febre quotidiana in capite & renibus corripiatur, » iidem domini mei acceperunt excufationem.

VII.

A ANTOINE DE BAIF.

(Extrait de la collection d'un amateur anonyme par Prosper Blanchemain (VIII, 174), puis par A. de Rochambeau, *La Famille de Ronsart*, p. 8, qui en donne le fac-simile en regard.)

Bons dieux! quel liure m'auez vous donné de la part de monſ[r] de S[te] Marthe. Ce n'eſt pas vn liure, ce ſont les Muſes meſmes, i'en iure tout noſtre myſterieux Helicon, & s'il m'eſtoit permis d'y aſſoir mon iugement ie le veux preferer à tous ceulx de mon ſiecle, voire quand Bembe & Nauger & le diuin Fracaſtor en deuroient eſtre courrouſſez, car, aioignant la ſplandeur du vers nombreux & ſonoreux à la belle & pure diction, la fable à l'hiſtoire, & la philoſophie à la medecine ie di, *deus, deus ille Menalca*, & le ſiecle heureux qui nous a produit vn tel home. C'eſt aſſez dit. Ie m'en vais dormir & vous donne le bon ſoir.

RONSARD.

VIII.

A IEAN GALLANDIVS.

Croix-Val, le 9[e] iour de ſeptembre 1584.

(*Analyse*. Voyez *Pierre de Ronsard*, par G. Colletet, p. 53, en tête des *Œuvres inédites de P. de Ronsard*, par Prosper Blanchemain. Paris, Aubry, 1855.)

« Par vne de ſes lettres, dattée de ſa maiſon de Croix-Val, le 9[e] iour de ſeptembre 1584, i'apprends que iuſques alors il n'auoit reçu aucun aduantage de tous les libraires qui auoient tant de fois imprimé ſes eſcrits, mais que pour cette édition qu'il preparoit

& qu'il auoit exactement reuue, il entendoit que Buon, son libraire, luy donnast soixante bons escus, pour auoir du bois, pour s'aller chauffer cet hyuer auec son amy Gallandius, & s'il ne le veut faire, dict-il, il exhorte son amy d'en parler aux libraires du Palais qui en donneront sans doubte dauantage, s'il tient bonne mine & qu'il sçache comme il faut faire valoir le priuilege perpetuel de ses œuures; ... & ensuitte il lance plusieurs traits de raillerie contre l'auarice de certains libraires qui veulent proffiter de tout, receuoir tousiours & ne donner iamais rien. »

IX.

A IEAN GALLANDIVS.

Croix-Val le 17e iour de decembre 1584.

(*Analyse.* Voyez *Pierre de Ronsard,* par G. Colletet, p. 51.)

« De plusieurs lettres escrites de sa main propre à son cher amy Iean Gallandius, qui sont heureusement tombées entre les miennes, i'apprends qu'il ne pouuoit se resoudre sur les dernieres années de sa vie à quitter sa maison de Croix-Val pour aller à la cour, & y mendier ie ne sçay quelle mondaine faueur de laquelle par modestie il se pouuoit bien passer plus iustement, dit-il, que ces bons peres philosophes qui n'auoient pour tous meubles que le baston, le manteau haillonné & le creux de la main. Neantmoins que si tost que ses vilaines gouttes l'auroient quitté, qu'il seroit son hoste plus tost que l'hyrondelle, mais de [prouuer] sa force autrement, qu'il ne le pouuoit,

eſtant aſſez riche & content de ſa reputation acquiſe par ſes longues veilles, eſtudes & trauaux :

Dum fata Deuſque ſinebant
Vixi & quem dederat curſum fortuna peregi.

« Et par ceſte meſme lettre dattée de Croix-Val le 17e iour de decembre 1584, i'apprends encore qu'il auoit vne penſion du Roy, de quatre cents eſcus, dont il enuoyoit la quittance à Gallandius ſon amy, pour la receuoir en ſon nom & en ſon acquit du threſorier Molay, & en cas, dit Ronſard, qu'il vous traiſne & qu'il refuſe de payer, dites luy, en ſortant de ſa chambre : Vous ne debuez point, Monſieur, tomber ſur la pointe de la plume de Monſieur de Ronſard qui eſt homme mordant & ſatyrique, au reſte voſtre voyſin & qui ſçait fort bien comme toutes choſes ſe paſſent. »

X.

A IEAN GALLANDIVS.

(*Analyse*. Voyez *Pierre de Ronsard*, par G. Colletet, p. 67.)

« I'ay encore par deuers moy quelques lettres eſcrittes de ſa main peu de temps auant ſa mort, par leſquelles il ſupplie ſon cher amy Galandius de preſenter ſes humbles baiſemains à Mademoiſelle de Surgeres, & meſme de la ſupplier d'employer ſa faueur enuers le threſorier regnant pour le faire payer de quelque année de ſa penſion. »

XI.

A IEAN GALLANDIVS.

22 octobre 1585.

(*Analyses.*)

(Voyez *Vie de Ronsard* par Cl. Binet, texte princeps, 1586.)

« Le XXII du mois d'Octobre il escriuit audit Galland, & le suiet de ses lettres estoit, qu'il estoit deuenu fort foible & fort maigre depuis quinze iours, qu'il craignoit que les feüilles d'Autonne ne le veissent tomber auec elles, que la volonté de Dieu fust faicte, & qu'aussi bien parmy tant de douleurs nerueuses, ne se pouuant soustenir, il n'estoit plus que *Iners terræ pondus* (ce sont ses mots) le priant au reste de l'aller trouuer, estimant sa presence luy estre vn remede. »

(Colletet, p. 54.)

« Finalement, par vne autre de ses lettres du 22 octobre 1585, qui estoit escrite enuiron deux mois deuant sa mort, i'apprends qu'il se trouuoit extremement foible depuis quinze iours en la mutation de l'automne à l'hyuer, qu'il estoit deuenu fort maigre & qu'il auoit peur de s'en aller auec les feuilles; toutefois qu'y estant tout à faict resolu, il souhaittoit que ce fust plus tost que plus tard; qu'il n'estoit plus au monde sinon *iners terræ pondus*, qu'vn fardeau inutile sur la terre, aussy ennuyé de luy mesme qu'il l'estoit des autres, le suppliant au reste de l'aller trouuer, estimant que sa chere presence luy seroit vn veritable remede. Et c'est de ceste mesme lettre dont Binet faict mention dans la vie de Ronsard. »





OEUVRES PERDUES

1. — Claude Binet, dans sa *Vie de Ronſard*, signale en 1586, parmi les pièces inédites laissées par le poète, la *Luicte de Calaïs & d'Orfée* « qu'il n'a peu acheuer ». Mais, pour une raison qui nous échappe, la mention de ce poème a disparu des rééditions que Binet donna de son opuscule (1587, 1597). Peut-être a-t-il reconnu qu'il avait fait erreur, par suite d'une confusion entre des fragments manuscrits de l'élégie d'*Orphée* et de l'*Hymne de Calaïs & de Zethés* (tome IV, pp. 77 et 164). Simple conjecture.

2. — Après avoir raconté dès 1586 que Charles IX trouvait tellement bon tout ce qui venait de Ronsard « que meſmes il luy permit d'eſcrire en Satyres, indifferemment contre telles perſonnes qu'il ſçauroit que le vice deuoit accuſer, s'offrant meſmes à n'en eſtre exempt, s'il voyoit qu'il y euſt choſe à reprendre en luy », Binet ajoute en 1597 : « comme de fait il fit en la Satyre de la *Dryade violée*, où il reprenoit aigrement le Roy & ceux qui gouuernoient lors de l'alienation du Domaine, & d'auoir fait vendre la coupe de la foreſt de Gaſtine, laquelle il auoit conſacrée aux Muſes : & en vne autre qu'il appelloit la *Truelle croſſée*, blaſmant le Roy de ce que les benefices ſe donnoient à des maçons, & autres plus viles perſonnes, où particulierement il taxe vn de Lorme, Ar-

chitecte des Tuilleries... Il se trouue aussi vne autre Satyre, où il touche viuement le mesme Roy & l'admoneste de son deuoir, qui commence,

Il me desplait de voir vn si grand Roy *de France.*

Et vne autre encor à luy, dont le commencement est,

Roy *le meilleur des* Rois. »

On lit enfin plus loin dans toutes les éditions du même ouvrage : « Les Satyres qu'il auoit faites, & qu'il eust publiées, si nostre siecle eust esté plus paisible, ne taxoient personne qui ne l'eust merité... Il m'en a monstré quelques vnes meslées à l'Horatienne, mais ie croy qu'elles seront perdues (1597 : qu'elles sont fort esgarées), d'autant que m'ayant recommandé & laissé ses œuures corrigées de sa derniere main, pour y tenir l'ordre en l'impression, suiuant ses memoires & aduis, & desquels il s'est fié à moy, il me dit, quant aux Satyres, que l'on n'en verroit iamais que ce qu'on en áuoit veu, nostre siecle n'estant digne ny capable de correction. »

Cependant la pièce mentionnée plus haut, Roy *le meilleur des* Rois, a été retrouvée au XIXe siècle (voir tome VI, p. 480). Pourquoi les autres ne le seraient-elles pas un jour? Sur la *Dryade violée* et la *Truelle crossée*, que l'on a parfois confondues avec l'élégie sur la forêt de Gastine (tome IV, p. 143) et un sonnet à G. Aubert (tome VI, p. 309), voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 169 à 172.

3. — Estienne Pasquier, dans une des trois *Lettres* qu'il adresse à Ronsard (livre I, nº XVI), nous apprend que vers 1556 notre poète avait fait un Éloge latin de Paschal, où « il auoit à propos descouuert sa piperie », et qu'il s'empressa, lui, de « l'habiller à la Fran-

çoiſe ». Cf. la *Notice sur Ronsard*, p. IV (1). — Ses deux autres lettres (livre I, n° VIII; II, n° VII) sont des réponses à des lettres de Ronsard, dont il nous indique en partie le sujet.

4. — On lit dans la *Rhetorique françoiſe* d'Antoine Foclin, publiée au mois de mai 1555 (Paris, Wechel), et déjà remplie d'exemples de tropes et de figures de mots empruntés à Ronsard : « Les lois du vers françois les aſtrint [nos poëtes] à garder par neceſſité vne ſimilitude de ſon es dictions qui tombent en la fin & liziere d'iceus, apellée Ryme... Car, combien qu'on puiſſe trouuer des vers ſans Ryme, comme l'*Epitaphe de Monſieur d'Orleans* fait par Ronſart, toutesfois telle ſorte de vers eſt auſſi eſtrange en la langue françoiſe que ſeroit en la greque ou latine écrire de vers ſans obſeruation de ſyllabes longues & bréues... » (p. 36.)

Ainsi — à moins d'admettre que Foclin ait confondu avec l'ode sans rimes écrite au début de 1544 sur la naissance du petit dauphin, duc de Bretagne, qui devait régner sous le nom de François II (tome II, p. 275) — Ronsard avait composé une épitaphe en vers blancs à la mémoire d'un prince qui ne peut être que le troisième fils de François Ier, Charles de Valois, duc d'Orléans. Rien de plus vraisemblable; car ce prince fut l'un de ses premiers protecteurs, et notre poète en regretta vivement la mort prématurée, qui

1. Au moment de mettre sous presse, nous sommes heureux d'apprendre que cet Éloge latin n'est pas perdu. M. Pierre de Nolhac, qui l'a retrouvé peu avant la guerre, n'a pu, par suite des circonstances actuelles, qu'en donner des extraits dans la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier-mars 1918, article intitulé : *Un humaniste ami de Ronsard, Pierre de Paschal, historiographe de France* (voir pp. 34 et 59). Le texte paraîtra in extenso dans l'ouvrage qu'annonce cet article sur *Ronsard et l'Humanisme*.

date de septembre 1545. Voir mon article des *Annales Fléchoises* de juillet 1909, p. 274.

5. — Brantôme mentionne aussi deux ou trois pièces de Ronsard qui ne nous sont pas parvenues. Il dit en parlant du fou Thony : « Il a esté tel que M. Ronsard, par le commandement du Roy, daigna bien employer sa plume pour faire son épitaphe, comme du plus sage personnage de France » (édition L. Lalanne, t. III, p. 343). — Il raconte l'anecdote suivante à propos de la présence de Marguerite II de Navarre au festin des Tuileries, offert en 1573 aux députés polonais par sa mère Catherine de Médicis : « Lorsqu'elle parut ainsy parée... ie dis à M. de Ronsard, qui estoit pres de moy : Dites le vray, Monsieur, ne vous semble-t-il pas voir ceste belle Reyne en tel appareil parestre comme la belle aurore quand elle vient à naistre auant le iour auec sa belle face blanche, & entournée de sa vermeille & incarnate couleur? car leur face & leur accoustrement ont beaucoup de simpathie & de ressemblance. M. de Ronsard me l'aduoua : & sur cette comparaison qu'il trouua fort belle, il en fit vn beau sonnet qu'il me donna, que ie voudrois auoir donné beaucoup & l'auoir pour l'insérer ici. » (*Ibid.*, t. VIII, p. 33.) — D'après le même mémorialiste, en un autre dîner, offert par le capitaine Bérenger du Guast (celui que notre poète a loué dans une élégie et un hymne, tome IV, pp. 104 et 260, et qui fut assassiné en octobre 1575) à « vne douzaine des plus sçauants de la Cour », Ronsard aurait débité, à la prière de son hôte, ainsi que les autres convives, un quatrain impromptu sur le souverain bien de la jouissance en amour. Et Brantôme ajoute : « Ie les voudrois auoir [les quatrains] pour les inférer icy, sur

lesquels M. de Dol [Charles d'Espinay], qui disoit & escriuoit d'or, emporta le prix. » (*Ibid.*, t. IX, p. 113.)

6. — Georges Critton, dans l'éloge funèbre qu'il écrivit en 1586 pour les obsèques solennelles de Ronsard, nous apprend que celui-ci avait fait un recueil de vers inédits de poètes grecs, et l'avait laissé entre les mains de Jean Galland, qui se proposait de le publier : « Iam in colligendis ipsis veterum Græcorum autographis & exemplis, in iis quæ retrusa in priuatis adhuc bibliothecis iacent recensendis quantopere diligens fuerit, testantur obsoleta multa & excesa penè vetustate Græcorum poetarum carmina, nondum togatorum nationi cognita, quæ per Gallandium propediem, vt spero, lucem accipient & omnium vestrûm manibus terentur. » (*Laudatio funebris*, p. 5.) G. Colletet, paraphrasant ces lignes dans sa notice sur Ronsard, ajoute que Jean Galland « eust peu & deu mesme nous faire part de ces antiques & nobles productions d'esprit ». (p. 34.)

7. — En outre, G. Colletet a écrit dans cette notice sur Ronsard, publiée par Blanchemain (Paris, Aubry, 1855) : « Ronsard qui sçauoit effectiuement tout ce que l'ancienne Athenes & Rome auoient de rare & de beau, n'ignoroit rien encore de tout ce qui faisoit esclatter Florence & la nouuelle Rome : ce que ie recognois par les exemplaires de quelques liures italiens que Ronsard auoit lus exactement & qui sont en mille endroits marqués & annotés de sa main propre. Ie mets en ce rang les diuerses rymes italiennes du cardinal Bembo & [lacune dans le manuscrit], qui sont tombées entre mes mains. » (p. 59.)

8. — Le même Colletet, après avoir, dans une autre notice, rappelé la brouille qui survint entre Ronsard et Antoine de Baïf vers 1555, ajoute ceci : « Mais comme le fondement de cette cholere ne fut pas trouué veritable, cela ne feruit qu'à les faire aymer & honorer dauantage l'vn l'autre, & plufieurs lettres de Ronfard, pofterieures à cette petite querelle, font tombées entre mes mains, où il fait paroitre, auffy bien que dans fes autres ouurages, la haute eftime qu'il faifoit effectiuement de Baïf. » (Extrait de la notice sur J.-A. de Baïf, par A. de Rochambeau, *La Famille de Ronsart*, p. 195.)

9. — Un certain nombre de lettres ont été volées à nos dépôts publics de manuscrits :

A. *Bibliothèque nationale.* — Collection Dupuy, vol. 712. Il y manque *plusieurs* lettres de Ronsard. Tout le cahier qui précédait les lettres d'Audebert et commençait par une lettre de Ronsard a été arraché. — Ancien fonds latin n° 8585. Il y manque *deux* lettres de Ronsard. Elles sont mentionnées vers la fin de la table des matières et devraient figurer entre les ff. 232 et 233 actuels (pagination postérieure à 1854); mais aucune trace d'arrachement. — Ancien fonds latin n° 8589. Il manque *une* lettre de Ronsard (la 22e pièce) adressée « à J. de Morel, maréchal des logis de Marguerite, duchesse de Berry » (probablement celle que nous avons reproduite ci-dessus p. 123). On voit dans toute la hauteur du manuscrit la racine de la feuille enlevée.

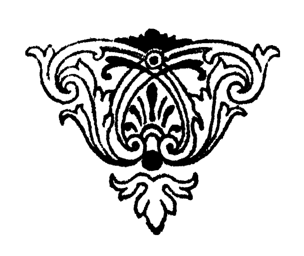
B. — *Bibliothèque de l'Institut.* Le ms. 290 (anc. fonds in-fol. 292) fut dépouillé d'une ou de plusieurs lettres de Ronsard à Scévole de Sainte-Marthe, dont on retrouve la trace dans les catalogues de deux ventes Libri :

1° celui d'une « collection d'autographes provenant du cabinet de M. T. de Saint-Julien » (Paris, Merlin, s. d., in-8° de 54 p.), au n° 334 : « Ronsard à de Sainte-Marthe, L. A. S. Belle pièce d'une grande page dans laquelle il parle de ses poésies »; 2° celui d'un « choix de lettres autographes provenant du cabinet de sir Thomas W., baronnet » (Paris, Merlin, 1837, in-8° de 40 p.), au n° 334.

Cf. A. Jubinal, *Une lettre de Montaigne*... (Paris, Didron, 1850, in-8°), pp. 35, 37, 38, 75, 76; Bordier et Lalanne, *Dictionnaire de pièces autographes volées aux bibliothèques publiques de la France* (Paris, Panckoucke, 1851, in-8°), pp. 8, 24 et 239; et l'*Intermédiaire des chercheurs* du 10 octobre 1878, col. 591.

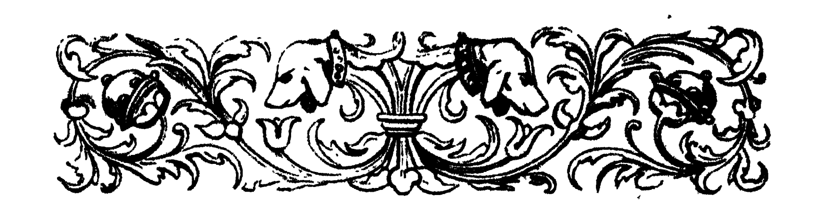
10. — Enfin, signalons, avec Marty-Laveaux, deux pièces datées : une lettre à son oncle, avec la souscription : décembre 1567 (vente du 15 mars 1858); une signature au bas d'une belle pièce sur parchemin datée de Saint-Germain-en-Laye, le 8 juillet 1584 (vente du 22 mars 1847); et cette mention encore plus vague dans le *Bulletin du Bibliophile* d'octobre 1839, p. 865, n° 1847, sous le nom de Ronsard : « Une belle lettre autographe signée (très rare) 72 fr. »

P. LAUMONIER.





NOTES



NOTES

TOME I

Page 1. LES ŒVVRES DE P. DE RONSARD.

Quoi qu'en ait dit Gandar, dans sa thèse sur *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, 1854), p. 180, l'édition de 1584, dont nous reproduisons le texte, ne devait pas être « l'expression dernière de la pensée de Ronsard ». Le poète a préparé l'édition suivante, celle de 1587, qui est très sensiblement différente à tous égards. Aux termes mêmes du privilège royal (14 mars 1586) les Œuvres de Ronsard ont été « reueues, corrigées & augmentées par l'Autheur peu auant ſon treſpas & miſes en leur ordre ſuyuant ſes memoires & copies ». C'est donc cette première édition posthume qui est *ne varietur*.

Toutefois, on peut douter que les intentions et volontés dernières du poète aient été fidèlement et exactement remplies par ses exécuteurs testamentaires, Claude Binet et Jean Galland, malgré leur bonne foi et les scrupules qu'ils prétendent avoir apportés dans l'accomplissement de leur mission (voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, Introduction, p. xx, note 3, et pp. 40-41 et 50, ligne 29, et ma thèse sur *Ronsard poète lyrique*, pp. 267-270); et il reste vrai que l'édition de 1584 est très précieuse, parce qu'elle est la dernière qui fut publiée de son vivant et qu'il l'élabora lui-même avec le plus grand soin.

Nous aurions souhaité, avec Marty-Laveaux, présenter dans ces notes les changements successifs de rédaction que Ronsard a introduits dans ses œuvres depuis 1553 jusqu'en 1585, mais ils sont

si nombreux qu'il n'y a pas moyen d'y songer. Non pas que l'entreprise soit impossible. Gandar, là encore, nous semble avoir fait une déclaration inexacte et aventureuse en disant que. « si l'on entreprenait jamais de donner une édition critique des Œuvres de Ronsard, les variantes y tiendraient autant de place que le texte même », et que, par conséquent, « elles ne seront jamais publiées » (*op. cit.*, p. 194). Une édition critique des *Œuvres complètes* de Ronsard avec toutes les variantes est en cours de publication à la Société des textes français modernes (Paris, Hachette; les deux premiers volumes ont paru en 1914, et nous préparons les suivants).

Marty-Laveaux eut pourtant de bonnes raisons de se borner à reproduire en notes des passages qui figurent dans les éditions antérieures à celles de 1584 et que le poète a supprimés au cours de sa carrière. Nous n'avons pu que le compléter sur ce point, en ajoutant à son édition plusieurs milliers de vers qui lui avaient échappé, notamment dans les notes des tomes II, III et VI, et quelques variantes *choisies* offrant un intérêt historique, sans compter celles qu'on trouvera dans notre table des *Incipit*. Mais, trompé par les apparences, il eut tort de croire que son devancier, Prosper Blanchemain, avait reproduit la première édition collective des *Œuvres* publiée en 1560, et qu'il suffirait par conséquent de comparer son édition à celle de Blanchemain pour « se rendre un compte à peu près complet des retouches successives auxquelles Ronsard s'est livré ». D'abord le texte de l'édition Blanchemain n'est pas celui de 1560, mais un mélange arbitraire de 1560 et des éditions postérieures, surtout des éditions posthumes. Ensuite l'appareil critique y est rudimentaire : les rares variantes qu'il présente ne sont pas datées ou le sont mal. Enfin nombre de variantes et de suppressions très importantes sont antérieures à 1560 et postérieures à 1584. Donc la comparaison conseillée par Marty-Laveaux serait presque constamment illusoire et trompeuse.

Quant aux raisons de ces variantes et de ces suppressions, ce sont des raisons d'ordre historique et esthétique, et non pas, comme l'a cru Blanchemain, des scrupules d'ordre moral et religieux. Bien loin de « gâter ses ouvrages vers la fin de sa vie », Ronsard n'a cessé d'améliorer ses œuvres en les modifiant et les élaguant, et ces heureux remaniements ne datent pas seulement de la fin de sa vie, mais ont commencé dès les premières rééditions de ses *Amours* et de ses *Odes* en 1553 et 1555. Voir pour cette critique de l'opinion de Blanchemain, fondée sur un texte de Binet mal interprété par Colletet et par Sainte-Beuve, mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 109-200, 230, 260-262, 266-270, surtout 271-286, et mon édition critique

des *Œuvres complètes*, Introduction, XXII-XXIV, où je combats le préjugé tenace de la caducité intellectuelle de Ronsard.

Cinq éditions collectives, toutes publiées à Paris par Gabriel Buon, ont précédé celle de 1584 :

1560. 4 tomes en 3 vol. in-16.
1567. 6 tomes en 4 vol. in-4°.
1571. 6 tomes en 5 vol. in-16.
1572-73. 6 tomes en 5 vol. in-16.
1578. 7 tomes en 5 vol. in-16.

Onze éditions posthumes l'ont suivie :

1587. Paris, G. Buon, 10 part. en 5 vol. in-12.
1592. Lyon, Soubron, 10 part. en 5 vol. in-12.
1597. Paris, Veuve G. Buon, 10 part. en 5 vol. in-12.
1604. Paris, Nicolas Buon, 10 part. en 5 vol. in-12.
1609. Paris, N. Buon et Barthélemy Macé, 1 vol. in-fol.
1609. Paris, N. Buon, 10 part. en 5 vol. in-12.
1617. Paris, N. Buon et B. Macé, 11 part. en 5 vol. in-12.
1623. Paris, N. Buon, 2 vol. in-fol., revue par Claude Garnier.
1629-1630. Paris, Hesnault et Thiboust, 11 part. en 5 vol. in-12.
1857-1867. Édition publiée par Prosper Blanchemain. Paris, P. Jannet (*Bibliothèque elzévirienne*), 8 vol. in-16.
1887-1893. Édition publiée par Ch. Marty-Laveaux. Paris, A. Lemerre (collection de la *Pléiade françoise*), 6 vol. in-8°.

L'édition de 1584 est de format in-folio; elle contient 6 feuillets de préliminaires, 919 pages et 6 feuillets de table.

Le titre, que nous donnons en fac-similé avec le sommaire et le privilège, en tête du premier volume, présente la vignette de Bias sortant de *la porte* de Priène, sa ville natale incendiée, avec la devise : OMNIA MEA MECVM PORTO, qui, apres avoir servi à Maurice de la Porte, dont elle rappelait le nom, avait été conservée par Gabriel Buon, son successeur.

Page III. A SON LIVRE. — Ce sonnet parut d'abord en octobre 1552 à la fin de l'édition princeps des *Amours*, avec des tercets entièrement différents :

Bayf, Muret, Maclou, Bouguier, Tagaut,
Razant mes paz, leurs paz leuent si hault
Par le sentier qui guide à la Memoyre,
Que maugré moy, honteusement boiteux,
Ie feray place au tourbillon venteux
Qui tout le monde emplira de leur gloyre.

Alors en effet Baïf était sur le point de publier ses *Amours* (déc. 1552), Muret ses *Iuuenilia* (janv. 1553), Maclou de la Haye

ses *Œuures* (juin 1553). Quant à G. Bouguier Angevin et à Jean Tagault (qu'on ne doit pas confondre avec Barthélemy Tagault), ils ont collaboré en 1551 au *Tombeau de Marguerite de Valois*, où ils encensent Ronsard, mais c'est la seule trace qu'ils aient laissée dans l'histoire de la poésie française. — D'épilogue qu'il était en 1552. ce sonnet devint plus tard prologue (en 1567 de la section des *Elegies*; on ne le trouve en tête des *Œuures* qu'à partir de 1584).

Pages v-vi. — Ces vers hexamètres de Turnèbe et ces distiques élégiaques de Joachim du Bellay ont paru pour la première fois en tête de l'édition collective de 1560. Ils y étaient accompagnés d'un sonnet de Du Bellay, *Comme vn torrent qui s'enfle & renouuelle*, qui remonte aux *Odes* de 1550 et figure parmi les liminaires des éditions collectives de Ronsard jusqu'en 1578 inclus.

P. vi. — Cette ode pindarique de Dorat parut d'abord en 1550 à la fin des *Quatre premiers liures des Odes, Ensemble son Bocage*. C'était une réponse à l'ode *Puissai-ie entonner vn vers* (voir tome VI, p. 89); et peut-être l'ode pindarique *Le medecin de la peine* est-elle à son tour une réponse à celle de Dorat (tome II, p. 159). Dans une note de la *Revue d'Histoire littéraire*, 1906, p. 312, L. Foulet a voulu prouver que Dorat n'a pas devancé Ronsard, mais au contraire a imité son élève en écrivant des odes pindariques latines. Peut-être a-t-il raison, bien que sa démonstration ne paraisse pas concluante. En tout cas Dorat reste à mes yeux, comme philologue et humaniste, l'initiateur en grande partie responsable des odes pindariques de Ronsard.

P. xi. — Cette ode alcaïque de Dorat (imprimée ainsi en 1584 sans divisions strophiques, mais composée en réalité de strophes alcaïques) a paru d'abord en 1550 à la suite de l'ode pindarique *Lyræ potentes* (voir note précédente).

P. xii. — A la suite de cette ode se trouve en 1584 le portrait de Muret avec ce titre MVRETI EFFIGIES. Puis vient une préface de cet humaniste, qui avait paru pour la première fois en tête de la 2e édition des *Amours* (1553), et fut reproduite en tête des *Amours* dans toutes les éditions collectives. En voici un extrait, qui contient quelques particularités intéressantes sur l'accueil fait aux premières publications de Ronsard et sur la part personnelle que le poète a prise au commentaire des *Amours* rédigé par Muret :

PREFACE DE MARC ANTOINE DE MVRET,
SVR SES COMMENTAIRES.

A Monsieur Adam Fumée, Conseiller du Roy, en son Parlement à Paris.

« La peruersité de nostre siecle est si grande, Monseigneur, que ceux, qui pour le iourd'huy employent leurs esprits à porter au public

quelque plaiſir, ou quelque vtilité, ne reçoiuent communément pour toute recompenſe de leurs labeurs, que le meſpris des vns, & l'enuie des autres. Ce que me venant en penſee, lors que premierement ie me mis à eſcrire ces Commentaires, à peu pres me deſtourna de pourſuyure mon entrepriſe. Car outre les autres exemples, qui me venoyent au deuant, ſingulierement m'eſmouueit celuy de l'Autheur meſme, que i'entreprenois à commenter : lequel pour auoir premier enrichy noſtre langue des Grecques & Latines deſpouilles, quel autre grand loyer en a-il encores rapporté ? N'auons-nous veu l'indocte arrogance de quelques acreſtez mignons s'eſmouuoir tellement au premier ſon de ſes eſcrits, qu'il sembloit que ſa gloire encore naiſſante, deuſt eſtre eſteinte par leurs efforts ? L'vn le reprenoit de ſe trop loüer, l'autre d'eſcrire trop obſcurement, l'autre d'eſtre trop audacieux à faire nouueaux mots : ne ſçachans pas, que ceſte couſtume de ſe loüer luy eſt commune auecques tous les plus excellens Poëtes qui iamais furent : que l'obſcurité qu'ils pretendent, n'est qu'vne confeſſion de leur ignorance : & que ſans l'inuention des nouueaux mots, les autres langues ſentiſſent encores vne toute telle pauureté, que nous la ſentons en la noſtre. Mais le temps eſt venu, que preſque tous les bons eſprits cognoiſſent la ſource de ces complaintes : & d'vn commun accord ſe rangent à ſouſtenir le party de ceux qui taſchent à deſſiller les yeux du peuple François, ja par trop long temps bandez du voile d'ignorance... Il n'y a point de doute, qu'vn chacun autheur ne mette quelques choſes en ſes eſcrits, leſquelles luy ſeul entend parfaitement : Comme ie puis bien dire, qu'il y auoit quelques Sonets dans ce liure, qui d'homme n'euſſent iamais eſté bien entendus, ſi l'autheur ne les euſt, ou à moy, ou à quelque autre familierement declarez. Et comme en ceux-là ie confeſſe auoir vſé de ſon aide, auſſi veux-ie bien qu'on ſçache, qu'aux choſes qui pouuoyent ſe tirer des autheurs Grecs, ou Latins, i'y ay vſé de ma ſeule diligence... »

Nous ne pouvions songer à reproduire ici ce commentaire touffu, souvent inutile, de Muret. On en trouvera seulement des extraits *choisis* — signés d'une M —, concernant les sources d'inspiration et les renseignements qu'on peut supposer donnés par Ronsard, soit sur ses intentions secrètes, soit sur ses inventions lexicologiques.

P. 1. VŒU. — Ce sonnet remonte à la première édition des *Amours* (1552). — Au troisième vers, *cheualin cryſtal* désigne la source Hippocrène, qu'un coup de pied du cheval Pégase avait fait jaillir. — Au vers final, *ceſte image* désigne le portrait de Cassandre Salviati à vingt ans, qui dans la première édition des *Amours* précédait ce sonnet.

P. 2. — Ce portrait de Ronsard à vingt-sept ans était gravé en 1552 en face de celui de Cassandre. La devise grecque qui l'entourait, ὡς ἴδον ὡς ἐμάνην, vient de Théocrite (la *Magicienne*) et signifie : dès que je la vis, je devins fou. Le quatrain qui le suit parut pour la première fois dans l'édition collective de 1567 (au tome IV, en tête des *Hymnes*); en 1572 on le retrouve parmi les liminaires de la *Franciade*. D'après La Croix du Maine (*Bibl. fr.*, II), il a pour auteur René Bellet, Angevin.

P. 3. LE PREMIER LIVRE DES AMOVRS. — Bien que la passion de Ronsard pour Cassandre remonte soit à 1546, si l'on en croit le poète (I, 60), soit plutôt à 1545, d'après d'autres indices tirés de ses Œuvres (voir la *Notice*), il ne publia son premier recueil de sonnets amoureux qu'au mois d'octobre 1552, en un volume in-8° de 239 pages, en tête duquel étaient gravés son portrait à vingt-sept ans et celui de Cassandre à vingt ans. Voici la reproduction exacte du titre de ce volume d'après l'exemplaire de la Bibliothèque d'Orléans, coté D 1505 :

LES AMOVRS

DE P. DE RONSARD

VANDOMOYS.

Ensemble

Le cinquiesme de ses Odes.

Τέρπανδρος πρὶν ἔτερπ' ἄνδρας μόνον, ἀλλὰ γυναῖκας
Νῦν τέρπει, νῦν ἄρ τερπογυνὴς ἔσεται.
Αὐρατου.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

A PARIS.

Chez la veufue Maurice de la porte, au clos Bruneau à l'enseigne S. Claude.

1552.

Au-dessous des vers grecs la marque du libraire Maurice de la Porte (voir ci-dessus p. 147, note de la p. 1).

Au verso, le portrait du poète; en regard, celui de sa « dame »; à la p. 4, le Vœu-prologue : *Diuin troupeau qui sur les riues molles.* Aux pp. 5 à 101, les Amovrs, comprenant 182 sonnets et 2 chansons, qui, à l'exception des 38 premiers sonnets, étaient dans un ordre très différent de celui que Ronsard adopta dans ses éditions collectives, notamment en 1584.

Aux pp. 102 et 103, trois sonnets à la louange de Ronsard : l'un de J. du Bellay, *Le siecle d'or qui pour se redorer,* l'autre de J.-A. de Baïf, *Heureux soys tu, Ronsard diuin poëte,* le troisième du Conte d'Alsinois (anagramme de Nicolas Denisot) « sur la couronne de myrthe de Ronsard », *Mignardement au champ Idalien.*

Aux pp. 104-214, le contenu du *Cinquiesme liure des Odes* annoncé au titre (voir notes du tome II).

Aux pp. 214-236, *Les Bacchanales. Ou le folastrissime voyage d'Hercueil pres Paris...* (voir notes du tome V, p. 213).

A la p. 237, le Sonet a son livre (voir tome I, p. III, et note), suivi de distiques grecs de René Goullu.

A la p. 238, les « Faultes suruenües en l'impression des Sonetz » et des Odes.

A la p. 239, un extrait du privilège royal du 6 septembre 1552, vérifié en Parlement le même jour.

Le volume se termine par trente-deux feuillets non chiffrés, contenant la musique polyphonique à quatre parties de P. Certon, C. Goudimel, M.-A. Muret et Janequin. Au recto du 1er feuillet, on lit dans un *Aduertissement au Lecteur par A. D. L. P.* (Ambroise de la Porte) : « ... pour l'amour de toy, Lecteur, i'ay faict imprimer, & mettre à la fin de ce present liure, la Musique, sus laquelle tu pourras chanter vne bonne partie du contenu en iceluy. » Le verso du 30e feuillet et le 31e feuillet sont occupés par une *Table des Sonetz* avec leur référence aux différents airs. Au recto du dernier feuillet, qui manque dans l'exemplaire d'Orléans, se trouve la mention : « Acheué d'imprimer le 30e de septembre 1552. »

Cf. P. Laumonier, *Ronsard et les Musiciens du XVIe siècle* (en collaboration avec C. Comte), dans la *Revue d'histoire littéraire,* 1900, pp. 345, 349, 373; *Ronsard poète lyrique,* pp. 85-90.

En 1553, parut une seconde édition de 8 feuillets liminaires et 284 pages in-8° (Bibl. nat., Rés. pYe 125), sous ce titre :

Les Amours
DE P. DE RONSARD
VANDOMOIS, NOV-
uellement augmētees par lui,
& commentées par Marc An-
toine de Muret.
Plus quelques Odes de L'auteur,
non encor imprimées.

Τέρπανδρος πρὶν ἔτερπ' ἄνδρας μόνον, ἀλλὰ γυναῖκας;
Νῦν τέρπει. νῦν ἄρ τερπογυνὴς ἔσεται.
Αὐρατοῦ.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

A PARIS

Chez la veuue Maurice de la Porte.

1553.

Cette édition, dont l'achevé d'imprimer est du 24 mai, présentait d'abord, après les portraits de Ronsard et de Cassandre et l'extrait du privilège, un portrait de Muret avec épigraphe latine de Memmius Fremiotus, puis la préface de Muret (à Adam Fumée) sur ses Commentaires, suivie de six vers grecs de Dorat, puis trois sonnets liminaires : l'un de Mellin de Saint-Gelais (réconcilié avec Ronsard), *D'vn seul malheur se peut lamenter celle,* le second de J.-A. de Baïf, *Quand deux vnis suiuent vne entreprise,* le troisième d'E. Jodelle, *Sur le patron de tous les dieus ensemble.*

Venaient ensuite les pièces de Ronsard, savoir 220 sonnets, dont 181 de la première édition (y compris le vœu-prologue) et 39 nouveaux; et parmi ces sonnets 3 chansons : une nouvelle, *D'vn gosier masche-laurier* (à la p. 111) et deux anciennes, *Las! ie n'eusse iamais pensé* (à la p. 162), *Petite nymphe folastre* (à la p. 235).

Le volume se terminait par quatre odes inédites, dont la célèbre odelette à Cassandre : *Mignonne, allon voir si la rose* (à la p. 266).

En 1554 il parut encore quelques sonnets et autres pièces inspirés par Cassandre Salviati, dans le deuxième *Bocage* et dans les *Mes-*

langes; il en parut même dans la *Continuation des Amours* de 1555, mais en très petit nombre, ce recueil, dont nous parlerons plus loin, se composant pour la plus grande partie de sonnets inspirés par une nouvelle maîtresse, Marie du Pin, l'héroïne du *Second liure des Amours.*

Sur ces divers recueils de 1552 à 1555, voir P. Laumonier, *Chronologie et Variantes des poésies de Ronsard* (*Revue d'histoire littéraire,* 1904, pp. 453 et suiv.; 1905, p. 273 et suiv.); *Ronsard poète lyrique,* pp. 78 à 164; *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard* (deuxième édition, Hachette, 1911).

P. 3. AMOVRS DE CASSANDRE. — Ce titre n'existe pas en 1584, encore moins dans les éditions précédentes. Nous l'avons emprunté au sommaire liminaire de l'édition de 1584. Cependant Muret, qui prétend avoir reçu des confidences de Ronsard, mais n'en reste pas moins parfois dans le doute, dit que certains sonnets des *Amours* de 1552-53 ne furent pas inspirés par Cassandre. D'autres sonnets, postérieurs au commentaire de Muret, furent rangés en 1560 dans le Second livre consacré à Marie, et ne passèrent dans le Premier livre qu'en 1578; d'autres enfin, qui parurent de 1563 à 1569, furent rangés au Second livre dans les éditions collectives de 1567 à 1572, et ne passèrent dans le Premier qu'en 1578, bien qu'ils eussent été inspirés par d'autres femmes que Cassandre et Marie. Et le commentaire de R. Belleau, qui les accompagnait au Second livre de 1560 à 1572, les suivit au Premier en 1578 (un an après la mort de Belleau) sous le nom de Muret. — Sur Cassandre voir la *Notice.*

P. 3. *Qui voudra voir...* — Ce sonnet et les trente-sept suivants parurent aux *Amours* de 1552, d'ailleurs avec un texte très sensiblement différent.

P. 4-5. *Ie ne suis point, ma guerriere Cassandre...* — « Cassandre... fut fille à Priam, Roy des Troyens. Or, parce que la Dame de l'Autheur s'appelle ainsi en son propre nom [1553 parce que le Poete a nommé [1567 & feint] sa dame de ce mesme nom], il parle à elle tout ainsi que s'il parloit à ceste autre qui ... fut fille à Priam. Ainsi souuent Petrarque parle à Madame Laure, comme si elle estoit celle qui, poursuiuie par Apollon, fut changée en Laurier. — *Ma guerriere.* Qui meines ordinairement guerre contre mon cueur. Ainsi Petrarque, *Mille fiate, o mia dolce guerriera.* » (M.) — Furetière, citant ce vers (*Roman bourgeois,* livre I, p. 162, éd. de la *Bibliothèque elzévirienne),* déclare que « ceste guerriere Cassandre n'estoit en effet qu'une grande Halebreda, qui tenoit le cabaret du Sabot, dans le Fauxbourg Saint-Marceau ». Il a confondu

Cassandre Salviati avec une autre, peut-être Genèvre, l'héroïne de quelques *Elegies* (voir tome IV). — *Ny Myrmidon...* « Myrmidons & Dolopes ſont peuples de Theſſalie, qui, ſous la conduite d'Achille & de Phœnix, furent à la guerre contre les Troyens. — *Ny cet Archer...* Il entend Philoctete, qui à coups de traits tua Paris, comme amplement raconte Quinte Calabrois [Quintus de Smyrne] au dixieſme liure [vers 235 et suiv.]. — *Et miſt ta ville en cendre.* Parce qu'il y apporta les ſagettes d'Hercule, ſans leſquelles eſtoit arreſté par deſtin que Troye ne pouuoit eſtre priſe. Voy Sophocle en la Tragedie nommée Philoctete. » — *Helas! ie ſuis...* Corèbe, « feru de l'amour de Caſſandre, eſtoit venu au ſecours des Troyens. Mais la nuict du ſac de Troye, voulant ſecourir Caſſandre..., il fut tué par vn Grec nommé Penelée. Voy le ſecond de l'Eneide [vers 341, 407, 424]. » (M.)

P. 5-6. *Ces liens d'or...* — « La fiction de ce Sonnet, comme l'Autheur meſme m'a dit, eſt prinſe d'vne Ode d'Anacreon encores non imprimée, qu'il a depuis traduite. Voy la xxij. Ode de ſon cinquieſme liure des Odes. » (M.) Il s'agit de l'ode anacréontique Σὺ μὲν φίλη χελιδών, qui était en effet inédite quand parut ce sonnet, fut publiée en mars 1554 parmi les Anacreontea d'H. Estienne et paraphrasée aussitôt par Ronsard dans l'ode *Si toſt que tu ſens arriuer,* qu'il publia dans ses *Meſlanges* et rangea ensuite au livre V de ses *Odes* (XXII en 1578; XXI en 1584; voir tome II, p. 440). Cf. P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique,* pp. 120 et suiv. — D'ailleurs les tercets seuls sont empruntés à l'ode grecque; les quatrains viennent de Pétrarque, sonnet *Non pur quell' una* (tercets), sauf le 6ᵉ vers qui vient d'Arioste (portrait d'Alcine, *le pene acerbe*).

P. 6. *Lors que mon œil...* — Au vers 6, *L'outil des Sœurs* = « L'outil des Muſes, le carme [le vers]. — *Vn ſeul Tuſcan.* Vn Petrarque, ou vn ſemblable à luy. — *Les monts d'Epire.* Qui ſe nomment Ceraunes, ou Acroceraunes, parce qu'ils ſont ſouuent frappez de tempeſte. Ceraunos en Grec ſignifie la foudre. C'eſt vne imitation d'Horace en ſes Odes, *Infames ſcopulos Acroceraunia* [Carm. I, III, 20]. » (M.)

P. 7. *Le plus touffu...* — Au vers 12, *Dont les beautez...* Dans la solitude il peut « contempler à ſon aiſe vn portrait de ſa Dame, fait de la main de Nicolas Deniſot, homme entre les autres de ſingulieres graces, excellent en l'art de Peinture ». (M.) — Sur ce poète-peintre, auquel Ronsard adressa plusieurs pièces, notamment l'ode de 1552 *Bien que le repli de Sarte* (t. II, p. 420), voir Clément Jugé, *Nicolas Denisot du Mans, 1515-1559* (thèse de Caen,

1907, Paris, A. Lemerre) et mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 51, 73, 84.

P. 7. *Amour me paist*... — « Le commencement semble estre pris d'vn de Petrarque, qui commence ainsi, *Pasco la mente*... » (M.) L'imitation est encore plus visible dans les premières éditions des *Amours,* où ce sonnet commence ainsi : *Ie pais mon cueur d'vne telle ambrosie.* — *Chez l'Ocean*... « Qui est Dieu de la mer. Là disent les Poëtes [Homère, Hésiode] que les Dieux vont souuent banqueter. Voy l'Ode à Michel de l'Hospital [t. II, p. 123]. » (M.)

P. 8. *I'espere & crain*... — « Tel presque est vn Sonnet de Petrarque, qui se commence, *Amor mi sprona*... — *Vn Promethée.* C'est à dire, Mes passions renaissent perpetuellement, comme celles de Promethée : duquel les Poëtes [Eschyle] disent que pour auoir desrobé le feu du Ciel, il fut attaché à vne montagne de Scythie, nommée Caucase, là où vn Aigle luy rongeoit continuellement le foye... » (M.)

P. 8-9. *Pour aller trop*... — « Il continue à se comparer à Promethée, & se dit estre tourmenté, non pour auoir rauy le feu du Soleil comme luy : mais pour auoir trop aimé les beaux Soleils, c'est à dire les yeux de sa Dame. — *Si i'esperois*... Hercule allant auec Iason... à la conqueste de la Toison d'or, & passant par Scythie, par le commandement de Iupiter, le deslia [Promethée], ayant premierement tué l'Aigle à coups de fleches .. » (M.)

P. 9. *Ie vey tes yeux*... — « Ce commencement est de Petrarque, *In tale stella duo begli occhi vidi.* — *Allege moy*... C'est vne vieille & vulgaire chanson, depuis renouuellée par Clement Marot. Et ne doit sembler estrange, si l'Autheur en a mis icy le premier verset, veu que ce tant estimé Petrarque n'a pas dedaigné de mesler parmy ses vers, non seulement des chansons Italiennes de Cino, de Dante, de Caualcante, mais encores vne de ie ne sçay quel Limosin. Le lieu de Petrarque est,

Non graui al mio Signor, perch'io l'ripreghi,
Da dir libero vn di tra l'herba e i fiori
Dret e rason que cantant io mori.

Si quelqu'vn de nos François osoit prendre la licence d'en faire autant, Dieu sçait comment il seroit receu par nos venerables Quintils. » (M.)

P. 9-10. *Ha, qu'à bon droit*... — « Homere, quand il veut dire quelque chose estre faite soudainement, vse souuent de ces mots, ὡσεὶ νόημα, c'est à dire, aussi tost que le penser... — *Les Charites d'Homere.* Les graces d'Homere, c'est à dire, Homere mesme. » (M.)

— Ronsard emploie souvent ce mot, calqué sur le grec Χάρις, comme synonyme de Muse. Les trois Graces, compagnes de Vénus, sont pour lui, comme pour Pindare, des divinités inspiratrices. Il dit dans le même sens « la Thebaine Grace », « les champs de la Grace » (t. II, pp. 61-67, 91, 119). — *Le Cheualier*... « Bellerophon qui domta le Cheual volant Pegaſe, par la bride que Pallas luy apporta du Ciel, comme raconte Pindare aux Olympies [XIII] & l'Auteur au premier des Odes [ode VII, t. II, pp. 109-110]. — *Du faux & vray la prompte meſſagere*. La Renommée, ainſi appellée par Virgile [*En*. IV, 188]. — *Comme vn Zethés*... Il compare ſon penſer à Zethes, & ſa Dame à vne Harpye... » (M.) Dans sa note Muret expose la fable de Zethès, fils de Borée, destructeur des Harpyes qui tourmentaient le roi Phinée, et il cite ses sources, Apollonius de Rhodes (II, 178 et suiv.) et Valerius Flaccus (IV, 433 et suiv.) — Ronsard a lui-même écrit d'après ces poètes l'*Hymne de Calays & de Zethés* (t. IV, p. 164).

P. 10. *Ie veux pouſſer*... — Au vers 3, allusion à la fable d'Ulysse, qui, pour éviter que ses compagnons et lui-même fussent séduits par les chants des Sirènes, monstres marins, moitié femmes, moitié poissons, « eſtoupa de cire les oreilles de tous ſes compagnons, & ſe fit lier eſtroitement au maſt de la nauire : & par ainſi euita le danger. Homere le raconte au douzieme de l'Odyſſée ». — Au 2ᵉ tercet, allusion à la fable d'Ajax, « lequel apres qu'il ſe fut tué pour n'auoir peu obtenir les armes d'Achille, de ſon ſang ſortit vne fleur, aux fueilles de laquelle eſtoyent eſcrites ces lettres AI, qui ſont les premieres lettres de ſon nom : & outre ce ont ſignifiance de douleur : car AI en Grec eſt à dire *helas*. Voy Ouide au treizieme de la Metamorfoſe [v. 391 et suiv.]. » (M.) — Mais c'est en même temps une allusion au nom de Ronsard et aux armes parlantes qui étaient gravées à l'extérieur et à l'intérieur du manoir de la Possonnière, des tiges de ronces fleuries au milieu des flammes (Ronce ard).

P. 10. *Le Deſtin veul*... — « Ce Sonnet eſt de ceux qu'on appelle auiourd'huy rapportez. Les anciens appelloyent cette figure, *Paria paribus reddita*... — *De ma moitié*. Cela... eſt pris de Platon, dans vn Dialogue duquel, qui ſe nomme Le banquet, ou de l'Amour, Ariſtophane raconte que les hommes eſtoyent au commencement doubles, mais que Iupiter apres les partiſt par le milieu, & que depuis vn chacun cherche ſa moitié : De là dit-il que l'amour procede. » (M.)

P. 11. *Vne beauté*... — Ce sonnet, qui commençait dans les premières éditions par ce vers tout différent : *Vn chaſte feu qui les*

cueurs illumine, est presque tout traduit, comme Muret l'avait d'abord noté, du sonnet de Pétrarque *Grazie ch'a pochi.*

P. 11. *Auant le temps...* — « Caſſandre fille à Priam fut prophete. Il dit que ſa Caſſandre l'eſt auſſi, & qu'elle luy a deſia predit tous ſes malheurs. — *Fleuriront.* [Tes temples = tempes] deuiendront blanches & chenues. Ainſi liſons-nous ſouuent aux vieux Romans, la barbe fleurie, pour la barbe blanche. — *Auant le ſoir.* Tu mourras deuant que le cours naturel de ta vie ſoit accomply. — *Ira ma deſtinée.* Il ſemblera que ie ne ſois née que pour te rendre malheureux. — *Pour abuſer.* Caſſandre Troyenne abuſa Apollon, & ceſte-ci noſtre Poete. — *D'vn dextre éclair.* On penſoit anciennement que les ſoudres & les eclairs du coſté gauche fuſſent ſignes & preſages de bon heur, & ceux du coſté droit, de malheur. Telle eſt l'opinion des Latins : car les Grecs au rebours penſoyent ceux du coſté droit eſtre heureux, & les autres malheureux. » (M.)

P. 12. *Ie voudroy bien...* — Muret relève les allusions du 1er quatrain à la fable de Jupiter et Danaé, du 2e quatrain à la fable de Jupiter et Europe, du 1er tercet à la fable de Narcisse. Mais il ne dit pas que le 2e tercet est directement imité de deux sextines de Pétrarque (I, st. 6; VII, st. 6). Le poète italien souhaite d'être près de Laure pendant une nuit unique qui n'aurait jamais d'aurore et sans avoir le sort d'Apollon poursuivant Daphné; ou que Laure vienne près de lui dans un rayon, comme Phébé amoureuse d'Endymion, et qu'alors le soleil reste toujours au sein des eaux. Toute la différence qui sépare, dans l'expression de l'amour, le voluptueux Ronsard du chaste Pétrarque peut se mesurer par ce rapprochement. Voir mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 495 et suiv.

P. 12. *Qu'Amour mon cœur...* — Dans les tercets, « Par ſa Royne il entend ſa raiſon. Par le cheual noir, vn appetit ſenſuel & deſordonné guidant l'ame aux voluptez charnelles. Par le cheual blanc, vn appetit honneſte & moderé, tendant touſiours au ſouuerain bien. Ceſte allegorie eſt extraite du Dialogue de Platon, nommé Phædre. » (M.)

P. 12-13. *Cent & cent fois...* — Le commentateur anonyme de l'édition de 1604 ajoute aux notes de Muret que ce sonnet est emprunté de Bembo, sans donner de référence. Il s'agit du capitolo I : *Amor è, Donne care ..,* qui lui-même est composé de centons de Pétrarque, et que Ronsard a plus d'une fois imité, notamment dans la chanson *Qui veut ſçauoir Amour & ſa nature* (t. I, p. 192).

P. 13. *Ce beau coral...* — Au vers 11, *Sinon, Belleau...* « Excellent poëte, contemporain de l'autheur. » (M.) Mais ce nom ne

figure pas dans l'édition princeps, où on lit ce vers : *Sinon le beau de leur beau que i'adore.* En septembre 1552, Ronsard ne connaissait pas encore Remi Belleau, qui a dû lui être présenté par Nicolas Denisot très peu de temps après la publication des *Amours*. On aurait tort de croire que Ronsard et Belleau furent condisciples au collège de Coqueret, en dépit de l'élégie *Ie veux, mon cher Belleau* (t. IV, p. 95), où Belleau n'apparut qu'en 1560 pour remplacer Paschal.

P. 13-14. *Tes yeux courtois...* — Au vers 4, *De ton ayeul...* « Il parle à ſa Caſſandre tout ainſi que ſi elle eſtoit fille du Roy Priam... Laomedon fut pere à Priam : duquel les Poëtes diſent qu'il fut homme fort pariure & de mauuaiſe foy. [Suit le récit des méfaits de ce roi d'après Homère, *Il.*, V, 640 et suiv.; XXI, 443 et suiv.; Valerius Flaccus, *Argon.*, II, 450 et suiv.] Le Poëte dit qu'il a peur que les yeux de ſa Dame tiennent de la race de Laomedon, c'eſt à dire, qu'ils ſoyent trompeurs. » (M.)

P. 14. *Ces deux yeux bruns...* — Au vers 9, *D'vn autre eſpron...* Le commentateur anonyme de 1604 ajoute aux notes de Muret : « Ceſte fin eſt de Petrarque, *Amor in altra parte...* » C'est la fin du sonnet *Ahi, bella liberta*.

P. 14-15. *Plus toſt le bal...* — « Le mouuement. Ainſi diſent ſouuent les Poëtes Grecs, Χορὸς ἀστέρων. » (M.) — *Que ie ſois ſerf...* Muret, après avoir rapproché ce sonnet de la deuxième strophe de l'ode à J. Peletier *Des beautés qu'il voudroit en s'amie* (voir tome VI, p. 71) et remarqué que « les anciens eſtimoyent l'œil noir eſtre vn des points le plus requis à la perfection de beauté », ce qui est vrai des Latins bien plus que des Grecs, ajoute ceci : « Il faut noter que ſi le Poëte parle ſouuent des cheueux dorez, de l'or des cheueux de ſa Dame, il entend par ce mot D'or, & Doré, vne choſe belle, à la mode des Grecs : autrement il contreuiendroit à ſon intention. Car il ne ſe peut faire, ou rarement ſe fait, qu'vne Dame aux yeux bruns aye les cheueux blons, mais bien bruns, ou noirs, ou chateigniers. » Il est plus vraisemblable, ou que Cassandre avait un genre de beauté assez rare, ou plutôt que Ronsard l'a idéalisée suivant un type cher à ses modèles italiens, Pétrarque, Bembo, l'Arioste. Voir notamment le portrait d'Alcine, *Roland furieux*, chant VII. — Au vers 12, on lit bien *en peau ieune*. C'est la leçon des éditions 1578, 1584, 1587 et suivantes; *en peau iaune* est une correction inutile et maladroite de 1623. Ronsard a voulu dire : Je veux aimer l'image de ces yeux bruns, qui s'est imprimée en mon âme, je veux l'aimer toujours, maintenant que je suis jeune, puis quand j'aurai des rides, enfin

quand je serai mort. — Les premières éditions disent simplement :

Et quant la mort m'aura la vie ostée,
Encor la bas ie veulx aymer l'Idée
De ces beaux yeulx que i'ay fichez au cœur.

P. 15. *Bien mille fois ..* — « Les prestresses anciennes, lors qu'Apollon entroit dedans elles, pour leur faire chanter les oracles, estoyent tellement esmeuës par la vehemente agitation du Dieu, qu'elles perdoyent sens & parolle. & béoyent seulement, ne pouuans parler. Ainsi dit-il que la grande beauté, & diuinité de sa Dame l'empesche de parler, ou d'escrire, lors qu'il en a le plus grand desir. » (M.) Et Muret rapproche le premier tercet des vers de Virgile sur la Sibylle de Cumes, *En.*, VI, 45-50. — On lit bien *le sain* à la rime du onzième vers; c'est mis pour *le sein* (pectus anhelum), graphie qu'on trouve au t. I, pp. 28, 64, 65, 146, etc.

P. 15. *Iniuste Amour...* — Ce début vient de Virgile, *En.*, IV, 412 (note de 1604). Le mot *fusil* est pris au sens figuré de cause pernicieuse, comme de nos jours le mot *brandon*. — Au 2e tercet, on s'attend au rappel des visions contenues aux vers 9 et 10, et Ronsard eut certainement l'intention d'écrire : *Le feu, le Tigre, & le torrent me fuit* (correction de 1623). Le mot *nef*, qui surprend, est resté de cette variante antérieure du vers 10 : *Ou d'vne nef ou d'vn Tigre affamé*, auquel correspondait ce vers 13 : *Le feu, la nef & le Tigre s'enfuit*.

P. 16. — *Si mille œillets...* — Ce sonnet est imité de Bembo; les deux quatrains, du début du sonnet *Se 'l viver men;* le deuxième tercet, de la fin du sonnet *Giaceami stanco*. En 1553, Muret avait vaguement renvoyé aux Rimes de Bembo; l'annotateur de 1604 précise les références. Mais en 1584 toute indication de source avait disparu.

P. 16. *Ange diuin...* — « Il parle encor à ce Songe... Il l'appelle Ange, c'est à dire messager diuin, parce que les dieux reuelent souuent aux hommes leur volonté par songes. » (M.) Sonnet imité de celui de Bembo : *Sogno, che dolcemente* (addition de 1604).

P. 16-17. *Legers Demons...* — Ronsard croyait encore à l'existence d'esprits « tenans en partie de l'humanité, en partie de la diuinité », et il a écrit un *Hymne des Daimons* qui le prouve surabondamment (IV, 218). Sur ces intermédiaires et messagers entre les dieux et les hommes, Muret nous renvoie au Banquet de Platon et au Commentaire de Marsile Ficin. — Au vers 7, ... *a' nous point veu...* « Comme

les Latins disent *Sis* pour *Si vis,* ainsi les François, A'uous pour Auez vous. » (M.)

P. 17. *Quand en naissant...* — Au vers 3, « Iupiter fils de Saturne & de Rhée, autrement nommée Cybele. » (M.) — *Lors Apollon...* La fin du sonnet vient d'Hésiode, qui raconte dans *les Œuvres et les Jours* l'histoire de Pandore, ainsi nommée « parce que chacun des Dieux luy fit vn present ». (M.)

P. 17-18. *Ie ne serois...* — Au vers 8, *Mais le malheur...* Allusion à Cassandre, fille de Priam, qui avait reçu d'Apollon le don de prophétie; mais le dieu, ne pouvant obtenir ses faveurs. « luy adiousta ce malheur, qu'encores qu'elle dist vray, iamais personne ne le croiroit ». (M.) Cf. note de la p. 11, sonnet *Auant le temps.*

P. 18, *Las! ie me plains...* — Au vers 5, *Puis ie me plains...* « Il se plaint d'vn portrait de sa Dame, fait par Nicolas Denisot... lequel portrait ne peut donner suffisante allegeance à ses maux. » (M.) Cf. note de la p. 7, sonnet *Le plus touffu.*

P. 18. *Puisse aduenir...* — Tout ce sonnet est tiré de Pétrarque, sonnet *Far potess' io* (note de 1604).

P. 19. *Pour la douleur...* — « Il compare son amour à celle de Phebus, lors qu'il aimoit Cassandre fille de Priam. » (M.) Le tercet final nous transporte soit à Couture, paroisse natale du poète dans le Bas-Vendômois, soit plutôt au manoir plus voisin de Vendôme (à quinze kilom. sur la route de Blois), où Cassandre Salviati vivait depuis 1546 mariée à Jehan Peigné, chevalier, s^r de Pray (ou Pré), qui d'ailleurs avait probablement maison à Vendôme.

P. 19. *Ces petits corps...* — D'après Epicure, le monde se compose de petits corps (les atomes), qui tombent dans le vide suivant une légère inclinaison « à fin de s'entr'accrocher »... « Le Poëte dit, qu'en telle sorte se sont assemblez dedans luy comme de petits corps d'affections. » (M.) — Au vers 9, ... *ces tresses orines.* « Ces cheueux d'or. Orin, rosin, iuoirin, & tels autres mots sont de l'inuention de Jan Antoine de Baïf. » (M.) Note de 1553, conservée jusqu'en 1578, supprimée en 1584.

P. 20. *Doux fut le trait...* — Au vers 9, *Telle douceur...* « C'est vne imitation de Petrarque, *Non sa com' Amor sana.* » (M.) Fin du sonnet *In qual parte.*

P. 20. *Contre mon gré...* — Ce sonnet et le suivant sont de 1553. Les deux tercets développent un distique de Properce (II, XVII, début). Signalé par Muret.

P. 20-21. *Que de Beautez...* — Au lieu du vers 11 et des trois suivants, on lit dans les premières éditions :

Ie te pardonne. Hé, que ne ſui-ie puce!
La baiſotant, tous les iours ie mordroi
Ses beaux tetins, mais la nuit ie voudroi
Que rechanger en homme ie me puſſe. *

P. 21..*Quand au matin...* — Au vers 5, *Ie l'accompare...* Il s'agit de Vénus, née de l'écume de la mer, d'après Hésiode, *Théogonie*. Signalé par Muret, ainsi que la source des deux derniers tercets, la fin d'un sonnet de Lelio Capilupi, recueilli en 1545 dans les *Rime di diversi*, I, 342.

P. 21-22. *Auec les lis...* — Au vers 1, « *meſliez*, mot Vandomois, pour dire *meſlez* ». (M.) — Sources indiquées par Muret : pour le premier quatrain, Antonio Francesco Rinieri [*Rime di diversi*, II, éd. de 1547, 20b]; pour le deuxième, Hésiode, parlant de Vénus [*Theog.* 194]; et l'édition de 1604 ajoute Pétrarque, sonnet *Come 'l candido.*

P. 22. *Ores la crainte...* — Au vers 13, « *penthois*, perdant haleine, haletant : mot de fauconnerie ». (M.) Ailleurs *pantois* (t. II, p. 93). — Sources, pour les deux quatrains, Pétrarque, *passim*, et Bembo, capitolo 1; pour la fin, Ovide, *Am.*, II, x, 35 et suiv.

P. 22. *Ie voudrois eſtre...* — Sonnet publié en 1553. — Au vers 8, allusion au supplice infernal de Tityos. — Au vers 9, *Non, qui le roc* « C'eſt à dire, non, fuſſé-ie celuy qui remonte & redeuale le roc. Ceſte maniere de parler n'eſt pas encore vſitée entre les François : mais elle eſt diuinement bonne toutesfois, & poëtique autant qu'il eſt poſſible... Il entend Siſyphe... » (M.) Le tercet final est pris « d'vn Epigramme Grec de Rufin, Ὄμματ' ἔχεις Ἥρης... » (M.) Voir *Anthol. gr.*, V, 94.

P. 23. *Amour me tue...* — Sonnet de 1553, ainsi que les six qui suivent.

P. 24. *Ny de ſon chef...* — Au vers 7, *l'Archerot*, c'est l'Amour. Au vers 9, *des Charites*, ce sont les Graces. (M.)

P. 24-25. *Amour, Amour...* — Vers final... « Eſtant egal à Caſtor & à Pollux, qui viuent par rang [c'est-à-dire chacun à leur tour; voir Homère, *Od.*, XI, 298 et suiv.]. Oebalie eſt vn pays de Grece, autrement dit Laconie. » (M.) La périphrase vient de Stace, *Silv.*, III, II, 10, *Œbalii fratres.*

P. 26. *Auant qu'Amour...* — Sonnet de 1552, ainsi que les quatorze qui suivent. — Au vers 1, « il prend *ocieux* pource que les Latins diſent *iners* : Ouide, *Nec quicquam, niſi pondus iners...* » (M.) Voir *Métam.*, I, 8 et suiv.

P. 26. *I'ay veu tomber...* — « Il ſe plaint que pour vn faux rap-

port, ſa Dame eſtoit courroucée contre luy... Le commencement est pris de la fin d'vn Sonnet de Petrarque, qui eſt telle, *Laſſo, non di diamante...* » (M.) C'est le sonnet *Amor, Fortuna.* — Au vers 10, « *de-nerue & de-veine,* mots faits à l'imitation de Petrarque. » (M.) Voir le sonnet *Di di in di,* vers 10.

P. 27. *Verray-ie point...* — Au 2e quatrain il compare Cassandre à la naïade Leucothée, qui sauva Ulysse de la tempête en lui donnant une écharpe, laquelle le soutint sur l'eau jusqu'à ce qu'il eut pris terre; voir Homère, *Od.*, V, 333 et suiv. (note de M. résumée). — Au vers 9, les *aſtres iumeaux* sont les yeux de Cassandre, dont il parle comme des Dioscures, guides des navigateurs.

P. 28. *Diuin Bellay...* — Il s'agit de Joachim du Bellay, qui avait adressé à son ami le sonnet *Diuin Ronſard qui de l'arc à ſept cordes* en 1550 (2e édition de l'*Oliue*). — *Les nombreuſes lois* = les chants harmonieux (en grec, νόμος signifie à la fois *loi* et *mode musical,* d'où *chant*). Ronsard ici parle « grec en français », suivant la formule si concise de Boileau. — Au vers 2 on lit *vn ardeur* non seulement en 1584, mais dans les éditions précédentes et en 1587; c'est une graphie phonétique dont il y a d'autres exemples : Du Bellay, II, 62, *vn ardeur violente;* Baïf, III, 50, *cet ardeur conſumée;* III, 337, *cet amour mutuelle.*

P. 28. *Quand le Soleil...* — Début pris à Pétrarque, sonnet *Quando 'l sol.* — Au vers 2, *le ſein du vieillard,* c'est l'Océan, père de tous les êtres.

P. 29. *Comme vn Cheureuil...* — « Ce Sonnet... eſt prins de Bembo, qui eſcrit ainſi : *Si come ſuol...* » (M.) Cf. E. Pasquier, *Recherches de la France,* livre VII, chap. 8.

P. 29-30. *Ny voir flamber...* — La plus grande partie de ce sonnet est tirée de celui de Pétrarque, *Nè per sereno* (note de 1604). — Les deux derniers vers font allusion au nom que prit Cassandre Salviati en épousant Jehan Peigné, seigneur de Pray. Même jeu de mots au début du sonnet suivant.

P. 30. *Quand ces beaux yeux...* — Le vers 1 signifie : Quand les yeux de Cassandre décideront qu'il faut (ou qu'il est temps) que je meure. Même tournure dans l'ode *De l'election de ſon ſepulcre,* 3e strophe (t. II, p. 315), et même thème dans tout le début. Source littéraire, Properce, II, 13.

P. 31. *Tant de couleurs. .* — Le vers 8 désigne les monts Acrocérauniens et le tombeau du roi Mausole, l'une des sept merveilles du monde. — Source du début, Pétrarque, sonnet *Nè cosi bello* (note de M., complétée par l'éd. de 1604).

P. 32. *Quand i'apperçoy...* — Au vers 1 on lit jusqu'en 1572 : *ton beau chef iaunissant,* et dans les mêmes éditions le vers 2 vante *l'or* des cheveux. Le *poil brunissant* n'apparaît qu'en 1578. Cf. ci-dessus, p. 158, note du sonnet *Plus tost le bal.*

P. 32. *Ciel, air & vents...* — Imité d'un sonnet d'A. Bevilacqua, *Herbe felici,* que Ronsard a lu dans les *Rime di diversi,* éd. de 1548, livre II, p. 55. Cf. J. Vianey, *Le Pétrarquisme en France au* XVIe *siècle* (Montpellier, Coulet, 1909), pp. 152 et suiv.

P. 32-33. *Voyant les yeux...* — Sonnet de 1553. Le 2e vers vient de Pétrarque, sonnet *Dolci ire,* vers 8. — Le vers final rappelle aussi Pétrarque, sextine 1, st. 5 *...nell' amorosa selva;* c'est la forêt de myrtes dont parle Virgile, *En.* VI, 445.

P. 33. *L'œil qui rendroit...* — Sonnet de 1552. — Au dernier vers : « *ma seule Entelechie,* ma seule perfection, ma seule ame, qui causez en moy tout mouuement tant naturel que volontaire. » (M.) Sur le terme ἐντελέχεια, par lequel Aristote entendait, selon Muret, « vne forme essentielle, non pas vn perpetuel mouuement comme l'a exposé Ciceron », voir G. Budé, *De Asse,* éd. de 1550, pp. 33-47, et Rabelais, livre V, chap. 19. L'interprétation de Cicéron avait donné lieu, entre Budé (contre) et Camerarius (pour), à une querelle littéraire qui dura bien quinze ans et dont nous avons ici un écho.

P. 33. *Quand ma maistresse...* — Sonnet de 1555 *(Continuation des Amours),* qui figura jusqu'en 1572 au 2e livre des *Amours* et ne fut rangé au 1er livre qu'à partir de 1578.

P. 34. *De quelle plante...* — Sonnet de 1552, ainsi que les cinq qui suivent. — Au vers 8, il s'agit de la barque de Charon, nocher des Enfers. — Au vers 12, allusion à l'amour d'Apollon pour Cassandre, fille de Priam.

P. 34. *Ia desia Mars...* — Allusion au projet de Franciade antérieur à 1550 et dont Ronsard tira un long épisode pour son *Ode de la Paix,* qui est d'avril 1550 (tome II, pp. 80-83 et note). — L'idée et le mouvement de ce sonnet viennent d'Ovide, *Am.*, I, 1. début. — Aux vers 12-13, le *myrte Pafien* est l'arbre consacré à Vénus adorée à Paphos, et le *laurier Delfien* l'arbre consacré à Apollon adoré à Delphes.

P. 35. *Amour, que n'ay-ie...* — Au vers 4 « il entend Orfée ». Au vers 6, « *I'appenderois* pour i'appendroy ». Au vers 10, *Thusques* pour « Thoscans ». (M.) Il s'agit du canzoniere de Pétrarque.

P. 35. *Pipé d'Amour...* — Il compare « sa Dame » à la magicienne Circé. Le *fin Gregeois,* c'est Ulysse; le *Dulyche troupeau,* ce sont ses compagnons changés en porcs par Circé. Voir Homère,

Od., X, 280 et suiv.; Ovide, *Métam.*, XIV, 275 et suiv. — Au vers 13, *vn Astolphe nouueau*, « voyez l'Arioste, quand Astolphe remet le sens à Roland, qui estoit deuenu furieux d'amours. » (M.)

P. 36. *Les Elemens...* — Au vers 1, *à preuue* signifie « à qui mieux ». — Le vers 14 signifie « iusqu'à la diuinité. Les Platoniques disoient en l'esprit de Dieu estre certains eternels patrons & pourtraits de toutes choses, lesquels ils nommoient Idées. » (M.)

P. 36. *Ie parangonne...* — Au vers 2, le *meurtrier de mon ame*, c'est le visage de Cassandre. — Pour J. Vianey, *op. cit.* (p. 143), les pointes de ce sonnet rappellent celles des quattrocentistes italiens Tebaldeo et Seraphino, quoiqu'on ne puisse signaler dans les Amours de Cassandre aucun emprunt bien caractérisé à leurs *canzonieri*.

P. 36. *Ny les combats...* — Sonnet de 1553. — Pour le vers final, même observation que pour le sonnet précédent; mais les vers 5 à 11 viennent de Pétrarque, sonnet *Benedetto* (2ᵉ quatrain), et même l'antithèse de la fin est très fréquente chez lui (voir par ex. la canzone VI, st. 2 et 3).

P. 37. *Le sang fut bien maudit...* — Sonnet de 1555 (*Continuation des Amours*). Aussi fut-il rangé au 2ᵉ livre des *Amours* en 1560 et commenté par R. Belleau. Pourtant il y s'agit encore de Cassandre, car, dans la traduction latine qui suit ce sonnet en 1555, Dorat a rendu *m'amie* du vers 6 par « nostra Cassandra ». — Les vers 3-4 font allusion à un passage de Nicandre, *Thér.* 309 et suiv., et le vers 14 à un passage de Virgile, *Géorg.*, IV, 457 et suiv.

P. 37. *Petit barbet...* — Sonnet de 1555 (*Contin. des Amours*), encore écrit au sujet de Cassandre, car on lit ainsi le 3ᵉ vers dans le texte princeps : *D'ainsi coucher au giron de Cassandre.*

P. 38. *Si ie trespasse...* — Sonnet de 1553. Imité d'Ovide, *Am.*, II, x, fin, *Felix, quem Veneris*, et ce qui suit.

P. 38. *Pour voir ensemble...* — Sonnet de 1552, ainsi que le suivant. — Le début signifie : afin que nous deux allions voir. — L'apostrophe au Soleil vient de Bembo, sonnet *Sento l'odor*. — Au vers 3, *alme* est calqué sur le latin *almus*, nourricier.

P. 39. *Pardonne moy...* — La question du vide et du plein a divisé philosophes et savants jusqu'au XVIᵉ siècle. — Au vers 5, *liquide* a le sens du latin *liquidus*, clair, transparent; au vers 9, *vague* a le sens du latin *vacuus*, vide.

P. 39. *Ie meurs, Paschal...* — Sonnet publié en 1563 à la fin du *Recueil des Nouuelles Poesies*; rangé en 1567 au 2ᵉ livre des *Amours* à la suite de la chanson *Douce maitresse touche* (voir t. I, p. 201),

avec cette note de Belleau : « Ce ſonet eſt fait pour la meſme Damoyſelle » [que celle de la chanson], sans qu'on puisse dire si c'est Genèvre ou Isabeau de Limeuil. C'est seulement en 1578 qu'il passa au 1er livre des *Amours*, et en 1584 que cette note l'accompagne sous le nom de Muret : « Il appert par ce Sonnet, & pluſieurs autres, qu'ils ne ſont tous faicts pour Caſſandre, mais pour d'autres qu'il a aimées. » — Paschal est l'historiographe avec lequel Ronsard se brouilla en 1555, puis se réconcilia après 1560 (voir la *Notice*, début). Il mourut en 1565.

P. 40. *Si iamais homme...* — Sonnet publié en 1565 dans le recueil des *Elegies, Maſcarades & Bergerie*, à la suite du cartel *Apres auoir pour l'amour combatu* (voir t. III, p. 458) et sous le titre SONET A CE PROPOS; rangé en 1567 à la fin du 2e livre des *Amours*, en 1578 au 1er livre; supprimé en 1587.

P. 40. *Chere maiſtreſſe...* — Sonnet publié en 1565 dans le même recueil que le précédent, avec cet incipit *Douce beauté à qui ie dois la vie* et sous ce titre SONET A M. DE LIMEVIL. Il s'agit d'Isabeau de la Tour de Limeuil, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, aimée en 1563 à la fois par Ronsard et le prince Louis de Bourbon-Condé; elle avait sauvé le poète de la colère du prince. — Rangé en 1567 à la fin du 2e livre des *Amours*, en 1578 au 1er livre.

P. 40. *Douce beauté...* — Sonnet publié en 1565 dans le même recueil que le précédent, sous ce simple titre SONET A VNE DAMOYSELLE. C'est, comme l'indique le vers 13, une « etrenne » écrite pour le 1er janvier 1564 ou 1565. — Rangé en 1567 à la fin du 2e livre des *Amours* avec cette note de Belleau : « Le poëte m'a quelquefois dit que ce Sonet n'eſt point fait pour repreſenter ſa paſſion, mais pour quelque autre dont il fut prié, & deſireroit infiniment n'eſtre point recherché de tels importuns, qui luy ſont plus de deſplaiſir en lui communiquant leurs amours, qu'il n'a de plaiſir à chanter les ſiennes »; puis en 1578 au 1er livre des *Amours*, où la note de Belleau le suit sous le nom de Muret.

P. 41. *L'onde & le feu...* — Ce sonnet est de 1552, ainsi que les six qui suivent. Muret note dans les quatrains un souvenir d'Ovide, *Mét.*, I, 430-433.

P. 41. — *Si l'eſcriuain...* — Le vers 1 désigne Homère; le vers 4, Achille (d'après Muret) ou plutôt Agamemnon; le vers 6, Vénus, à laquelle Pâris adjugea le prix de beauté. Cf. J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, liv. I, ch. 33. L'idée vient de l'Arioste, *Orl. fur.*, XI, st. LXX (portrait d'Olympie).

P. 42. *Pour celebrer...* — Le vers 8 désigne le poète Pontus de

Tyard; le vers 9, Joachim du Bellay. Les tercets ont très sensiblement changé de 1552 à 1584. On lisait d'abord :

Il me fauldroyt ceste chanson diuine,
Qui transforma sur la riue Angeuine
L'oliue palle en vn teint plus nayf,
Et me fauldroyt vn Desautelz encore,
Et cestuy la qui sa Meline adore
En vers dorez le biendisant Bayf.

En 1553, Des Autels est remplacé par Saingelais, mais il reprend sa place en 1560. En 1578 Ronsard rend encore hommage à Pontus, Du Bellay, Des Autels, Baïf, en outre à Belleau, qui apparaît au dernier vers en 1571 ; mais en 1584 il supprime Des Autels et Baïf.

P. 42. *Estre indigent...* — Inspiré par P. Barignano, *Rime di diversi* de 1545, p. 23 (J. Vianey, *op. cit.*, p. 146). Mais le thème et certains détails sont dans Bembo (capitolo I), qui lui-même s'était inspiré de Pétrarque.

P. 43. *Si seulement...* — Au vers 13, *Silla le monde,* « luy ferma les yeux. Le mot *siller* est propre en fauconnerie ». (M.)

P. 44. *Sous le crystal...* — « Vne presque pareille fiction est en Petrarque au cent cinquante huictiesme Sonnet de la premiere partie. » (M.) — Cette perle (margarita) pourrait bien être la Marguerite de deux autres sonnets de 1552 : *Raui du nom* et *Du bord d'Espagne* (I, 50 et 94) et d'une ode de 1550 : *En mon cœur* (VI, 93) ; à moins qu'il ne faille voir ici une simple allusion à Cassandre, que son mariage en 1546 « desroba » au poète.

P. 44. *Le premier iour...* — Sonnet publié en 1565 dans le recueil des *Elegies, Mascarades & Bergerie* sous ce titre SONET A RHODENTHE ; rangé en 1567 à la fin du 2e livre des *Amours,* avec cette simple note sous le nom de Belleau : « Il louë les yeux bruns de sa Dame excellente en toute perfection » ; puis en 1578 au 1er livre, avec la même note sous le nom de Muret, à laquelle s'ajoute ceci en 1584 : « Ce Sonnet n'appartient point à Cassandre. »

P. 44. *Soit que son or...* — Ce sonnet et le suivant sont de 1552. — Le vers 12 signifie qu' « elle se rend semblable à vn Adonis ». (M.)

P. 45. *Pren ceste rose...* — Publié en 1569 au *Septiesme liure des Poemes ;* rangé en 1571 au 2e livre des *Amours ;* en 1578 au 1er livre.

P. 46. *Suiuant mes pleurs...* — Sonnet de 1553, ainsi que le suivant.

P. 46. *Tout me desplaist...* — Au vers 12, *Fere,* « c'est ce que les Latins & les Italiens disent, *Fera.* Fiere comme vne beste sauuage ». (M.)

P. 47. *Iuloux Soleil...* — Sonnet publié en 1569 au *Septiesme liure des Poemes;* rangé en 1571 au 2e livre des *Amours,* en 1578 au 1er livre. Au vers 12, allusion à la fable d'Apollon gardant les bœufs du roi Admète. Voir le début de l'*Alceste* d'Euripide.

P. 47. *Quand ie vous voy...* — Sonnet de 1553, ainsi que les quatre suivants.

P. 48. *Morne de corps...* — « L'argument de ce ſonnet eſt pris de Petrarque, canz. 8, ou il chante les merueilles que cauſent en lui les yeux de ſa Laure... » (note de 1604).

P. 48. *Par l'œil de l'ame...* — Au vers 11, allusion à « l'opinion des Pythagoriciens, qui diſoyent les ames paſſer d'vn corps en vn autre ». (M.)

P. 48. *Sur le ſablon...* — Le vers 1 est un proverbe latin et italien. Cf. Properce, II, XI, 2 : *qui sterili semina ponit humo;* Ovide, *Hér.* d'Œnone à Pâris, 115 : *quid arenæ semina mandas?* Bembo, capit. 1, 29 : *Et dar' semi al arena.*

P. 49. *Apres ton cours...* — Sonnet de 1552. Comme plus haut, il compare sa Cassandre à la Cassandre troyenne. — Aux vers 3 et suiv., « il entend Aiax fils d'Oilée [roi des Locriens], lequel pour auoir voulu violer Caſſandre. qui... s'eſtoit retirée dans le temple de Minerue,... fut par la Deeſſe foudroyé : comme raconte Virgile au premier de l'Eneide... Neptune courroucé print vn quartier de quelques rochers, qui ſe nommoyent les rochers Gyrez, & le luy lança dans la mer... Voy Homere au quatrieſme de l'Odyſſée. » — Au vers 5, *d'abas,* « du fond de la mer ». (M.)

P. 50. *Ie ſuis larron...* — Sonnet publié en 1569 au *Septiesme liure des Poemes;* rangé en 1571 au 2e livre des *Amours;* en 1578 au 1er livre.

P. 50. *Raui du nom...* — Sonnet de 1552, ainsi que les quatre suivants. — « Quiconque ſoit celle pour qui ce Sonnet, & vn autre encore qui eſt dans ce liure [*Du bord d'Eſpagne,* I, 94], ont eſté faits, elle a nom Marguerite. D'où ie collige que les Poëtes ne ſont pas touſiours ſi paſſionnez, ne ſi conſtans en amour, comme ils ſe ſont... Vne bonne ſouris doit touſiours auoir plus d'vn trou à ſe retirer. » (M.) Blanchemain eut tort de supposer que ce pouvait être Marguerite de France, reine de Navarre, à qui Ronsard dédia son poème de la *Charite* (la Grace), car cette princesse est née le 24 mai 1553, huit mois après l'apparition de ce sonnet.

P. 51. *Depuis le iour...* — Au vers 7, *ondes d'yuoire,* « le mouuement de ſes tetins, qui ſont durs [plutôt blancs] comme yuoire ». — Au vers 14, « alluſion à ce que dit Platon, que le corps n'eſt autre choſe qu'vn tombeau de l'ame » (M.) « ou bien pris du vul-

gaire, qui eftime que les forciers tirent les ames des tombeaux, puis n'y veulent plus rentrer, & apres deuiennent efprits qui errent par les deferts & rabâtent par les maifons » (addition de 1587, toujours sous le nom de Muret).

P. 52. *Si doux au cœur...* — Au vers 5, *tante,* qu'on trouve écrit ailleurs *tente,* est synonyme de sonde. C'était un faisceau allongé de charpie qu'on enfonçait dans une plaie pour la sonder (Dict. de Godefroy, Supplément).

P. 52. *Heureux le iour...* — Sonnet publié en 1569 au *Septiesme liure des Poemes;* rangé en 1571 au 2e livre des *Amours,* en 1578 au 1er livre. L'invention est de Pétrarque, sonnet *Benedetto sia 'l giorno* (note de 1604). Cf. Vianey, *op. cit.,* pp. 349 et suiv.

P. 53. *Amour archer...* — Sonnet de 1552, ainsi que le suivant.

P. 53. *Ie vy ma Nymphe...* — Au vers 6, « *la Gaillardise,* que les Italiens appellent *Leggiadria,* les Latins *Lasciuia.* Les *freres iumeaux,* les Amours. » — Au vers 9, « *la voit,* pour la voyoit ». (M.) — Le 1er quatrain est imité de Pétrarque, sonnet *Tra quantunque,* et le 1er tercet vient de sa canzone XI, st. 4.

P. 54. *Plus que les Rois...* — Sonnet de 1553, ainsi que les deux suivants. — Au vers 2, *mon Tyran,* c'est l'Amour. — Pour le deuxième quatrain, cf. le sonnet *Ces flots iumeaux* (I, 93), un passage de la *Fantaisie à sa dame* et la fin de l'ode *A sa guiterre* (VI, 87 et 100). Source : l'Arioste, *Orl. fur.,* chant VII, st. XIV (portrait d'Alcine).

P. 54. *Ceste beauté...* — Le vers 4 signifie : Ainsi que Vénus la belle suivait Adonis. — Les vers 5-6 jouent sur le nom du poète (ronce-ard; voir ci-dessus, note de la p. 10, *Ie veux pousser,* fin). — Les vers 12-13 désignent l'helenion (aulnée), qui naquit des larmes d'Hélène, d'après Pline l'Ancien, XXI, chap. x (cf. J. Lemaire, *Illustr. de Gaule,* liv. II, chap. VIII). — Le vers 14 est éclairé par une note de Belleau au *Voyage de Tours :* « Noftre autheur, pour donner louange immortelle à fa premiere maitreffe, a nommé du nom d'elle vne belle fleur rouge qui communément s'appelle la gantelée. »

P. 55. *Sans souspirer...* — Sonnet de 1552, ainsi que les deux suivants. — Le 2e quatrain « est prins d'vn Sonnet de Bembo, *Viua mea neue* ». — Pour le vers final, « voy ce qu'en dit Heroët en vn petit difcours, qu'il en fait apres fa *Parfaite amie* ». (M.)

P. 56. *D'Amour ministre...* — « Ce Sonnet eft prins en partie d'vn de Bembo, qui commence, *Speme, che gli occhi...* » — Au vers 11, *Dérobant l'or* signifie « mettant fin au fiecle d'or ». Les deux tercets s'inspirent d'Hésiode [lutte de Zeus contre son père

dans la *Théogonie;* fable de Pandore dans *les Travaux et les Jours*]. (M.)

P. 56. *Franc de raison...* — Allégorie dans le goût des Rhétoriqueurs, qui l'avaient hérité du *Roman de la Rose* et de Pétrarque. Les tercets font allusion à la fable d'Actéon dévoré par ses chiens; cf. Ovide, *Mét.,* III, 190-250; Pétrarque, canz. I, st. 8.

P. 56. *Le Ciel ne veut...* — Sonnet de 1553. — Au vers 2, *desſert* = mérite. Cf. l'anglais *to deserve.*

P. 57. *Bien que ſix ans...* — Sonnet de 1552, ainsi que les neuf qui suivent. — Au vers 4, *humble-fiere,* « humble en port & en maintien, mais fiere contre les prieres ». — Au vers 10, « mots faits à l'imitation de Petrarque ». (M.) Voir le sonnet *Stiamo, Amor,* vers 5.

P. 57. *Si ce grand Prince...* — Allusion à l'amour d'Apollon pour Cassandre, princesse troyenne, plus d'une fois rappelé dans ce 1[er] livre des *Amours.*

P. 58. *Ce petit chien...* — Le vers 9 est à rapprocher du début du sonnet *Ie vey ma nymphe* et de la fin du sonnet *Plus mille fois.* Ronsard rencontra Cassandre Salviati dans un bal.

P. 58. *Du feu d'amour...* — Sonnet supprimé en 1587. — Ronsard envie le sort de Roger, qui dès le premier soir put jouir de la magicienne Alcine (voir l'Arioste, *Orl. fur.,* chant VII). — Au vers 14, *la ſingle* = la cingle, « la pouſſe. Mot de marine ». (M.)

P. 59. *Ie te bay peuple...* — Dans le 1[er] quatrain, « *Le Loir,* riuiere qui paſſe par Vendome; *Gaſtine,* nom de foreſt; *Braye,* autre petite riuiere; *la Neuſſaune,* vn bocage appartenant à la maiſon de l'Autheur; *Sabut,* « colline fertile en bons vins, dont le bas eſt tout reueſtu de ſaules ». (M.)

P. 59. *Non la chaleur...* — Au vers 3, « *l'Auant-chien,* c'eſt le nom d'vn Aſtre, nommé par les Grecs προκύων, par Ciceron en la traduction d'Arat[us], *Antecanis,* mais en proſe *Canicula...* » — Au vers 13, le *Cancre,* « auquel le Soleil entre, ſelon Ptolemée, le 17 de Iuin... *l'Archer,* auquel il entre le 18 de Nouembre ». (M.)

P. 60. *Ny ce coral...* — Sonnet supprimé en 1587. — Le vers 14 signifie « Auancent ma mort. Imitation de Petrarque ». (M.)

P. 60. *Di l'vn des deux...* — « Il prie quelqu'vne (ie ne puis penſer que ce ſoit Caſſandre : car il ne parleroit pas ſi audacieuſement à elle) de luy accorder rondement ce qu'il demande, ou de luy refuſer tout à plat. » — Au vers 4, « *Petrarquiſer,* faire de l'amoureux tranſi, comme Petrarque. » (M.)

P. 60. *L'an mil cinq cens auec quarante & ſix.* — Cette date de sa rencontre avec Cassandre est contredite par plusieurs passages de

Ronsard, qui la reportent au 21 avril 1545 (voir la *Notice*). Le mot *cinq* eût rimé difficilement.

P. 61. *A toy chaque an*... — Les vers 7 et 8 contiennent des noms de villes où Vénus avait un temple. — Les tercets s'inspirent de la douzième idylle de Théocrite, que Ronsard a imitée de très près ailleurs, dans une *Elegie à Marie* (t. I, pp. 204 et suiv.).

P. 61. *Honneur de May*... — Sonnet publié, ainsi que le suivant, en 1569, au *Septiesme liure des Poemes;* tous deux rangés en 1571 au 2ᵉ livre des *Amours*, en 1578 au 1ᵉʳ livre.

P. 62. *Si l'on vous dit*... — Pour la fable d'Argus, voir Ovide, *Mét.*, I, 625-723. Mais l'*Argus* de Ronsard est le petit-neveu du *losengier* des chansons courtoises, ou du *Jaloux* du *Roman de la Rose*, comme le « Vulcain ingrat & ſans pitié » dont il parle dans certains sonnets à Cassandre. — Au reste, comme le dit une note de 1578 attribuée à Muret, mais qui pourrait bien être de Ronsard lui-même, « ce ſonnet n'appartient en rien à Caſſandre ».

P. 62. *Ie parangonne*... — Sonnet de 1552.

P. 63. *Douce beauté*... — Sonnet publié en 1569, au *Septiesme liure des Poemes;* rangé en 1571 au 2ᵉ livre des *Amours*, en 1578 au 1ᵉʳ livre. — Les tercets viennent de l'Anthologie grecque, nᵒ 85 des *Epigrammes erotiques*, et sont développés dans les Stances qui suivent, que Ronsard plaça là pour cette raison en 1584.

P. 63. STANSES. — Pièce publiée en 1555 dans la première édition des *Meſlanges* (achevé d'imp. 22 nov. 1554), sous ce titre ODE A SA MAISTRESSE, et rangée parmi les *Odes* jusqu'en 1578 inclus. La note qui l'accompagne sous le nom de Muret : « Ceſte chanſon n'appartient en rien à Cassandre », n'apparaît qu'en 1587 et ne peut être que de Ronsard ou de ses exécuteurs testamentaires. — Principales sources littéraires : *Anthol. gr.*, loc. cit.; J. Second, *Elegiæ*, I, 5. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 527-530.

P. 65. *Ce ne ſont qu'haims*... — Sonnet de 1552, ainsi que les huit qui suivent. — Le mot *haim* (du latin *hamus*) = hameçon.

P. 65. *Oeil dont l'eſclair*... — Le tercet final est imité de Bembo, sonnet *Caro sguardo*, fin (note de M. complétée).

P. 66. *Hauſſe ton vol*... — Adressé à Nicolas Denisot, peintre autant que poète, que Ronsard chargea de peindre Cassandre (voir note de la p. 7). Cf. l'ode de 1552 : *Bien que le repli de Sarte* (II, 420). — Au vers 8, *fantaſtique* = imagine.

P. 66. *Ville de Blois*... — Ronsard nous dit ailleurs qu'il rencontra Cassandre Salviati en suivant la Cour à Blois (Elegie XVI, *in fine*, au tome IV, p. 98). Elle habitait avec sa famille au château

de Talcy, non loin de Blois. — Dans le vers final, noter qu'au XVIe siècle on fait la Loire du masculin, d'après le latin *Liger*. Cf. t. I, p. 100, et Du Bellay, *Regrets*, sonnet XXXI, « mon Loyre Gaulois ».

P. 66. *Heureuſe fut*... — Au vers 3, *bers* = berceau. Pour les deux tercets, voir une « ſemblable deduction de propos » dans Ovide, *Mét.*, IV, 320 et suiv.

P. 67. *L'aſtre aſcendant*... — C'est-à-dire « l'aſtre qui du coſté de l'Orient monte ſur l'horizon lorſque celui duquel ils [les astrologues] enquierent le deſtin, vient à naiſtre ». — Au vers 5, on peut objecter que Cassandre naquit après Ronsard; « mais il faut entendre qu'elle auoit eſté long temps aux cieux auant de naiſtre ». — Aux vers 13-14, « pyralides ſont de petites beſtes volantes... qui viuent dans le feu & meurent dés qu'elles s'en eſloignent vn peu trop. Autheur Pline [l'Ancien] en l'vnzieſme liure. » (M.)

P. 67. *De ton beau poil*... — On lit jusqu'en 1572 : *De ton poil d'or en treſſes blondiſſant*. — Le premier tercet fait allusion à la fable de la hache d'Achille, fils de Pélée, qui blessa puis guérit Télèphe, roi de Mysie. Cette fable, qui revient très souvent chez Ronsard, est prise à Ovide, *Rem. am.*, I, 47, ou *Mét.*, XII, 112. Bernard de Ventadour en avait déjà tiré un parti identique dans sa chanson *Ab joi mov lo vers*.

P. 68. *Ce ris plus doux*... — Au vers 7, les *deux cieux* sont les sourcils. — Au vers 14, *planer* = « ſe conuertir en plaines »; *montaigner* = « s'eleuer comme montaignes, mot nouueau ». (M.)

P. 68. *I'iray touſiours*... — Sonnet supprimé en 1587.

P. 69. *I'auois l'eſprit*... — Sonnet publié en 1569 au *Septieſme liure des Poemes*; rangé en 1571 au 2e livre des *Amours*, en 1578 au 1er livre, où le commentaire de Belleau le suit sous le nom de Muret. — Au 2e quatrain, pour la fable d'Atalante, voir Ovide, *Mét.*, X, 639 et suiv.; pour celle de Cydippe, encore Ovide, *Hér.*, épître de Cydippe à Acontius. Cf. Couat, *Poésie alexandrine*, pp. 76, 143 et suiv.

P. 69. *Tout effroyé*... — Ce sonnet est de 1552, ainsi que la chanson et les quatorze sonnets qui suivent. — Au vers 10, « *broſſer* eſt courir à trauers les bois, ſans regarder à rien qui puiſſe empeſcher le cours du cheual. Mot de venerie. » (M.)

P. 70. CHANSON. — Source principale de cette chanson, Arioste, *Orl. fur.*, chant XLIV, st. LXI-LXVI (lettre de Bradamante à Roger), avec de nombreuses réminiscences de Pétrarque. Voir mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 482 et suiv.

P. 72. *Un voile obſcur*... — Au vers 5, les *borgnes ſoudars* sont

les Cyclopes, « qui n'ont tous qu'vn œil au front & forgent les foudres à Iupiter ». (M.) — Des réminiscences de Pétrarque (sonnets *Quando dal proprio* et *Ma poi che 'l dolce*) se mêlent ici à une imitation directe de l'Arioste, *Rime*, sonnet *Chiuso era il sol*.

P. 73. *Si tu ne veux*... — « Ce Sonnet eſt preſque pris d'vne oraiſon de Fœnix, qui eſt en Homere au neufieſme de l'Iliade. » (M.)

P. 73. *En ce printemps*... — Les tercets font allusion aux « vieux Cheualiers errans de la Table ronde » (M.) et à ceux du *Roland furieux*.

P. 74. *Que toute choſe*... — « Il eſt certain que ce Sonnet n'appartient en rien à Caſſandre. » (M., note parue dès l'édition de 1553). — Des réminiscences de Virgile (*Buc.*, VIII, 52, et X, 29) se mêlent ici à une imitation directe de Bembo, sonnet *Correte fiumi* (note résumée de M. et de l'éd. de 1604).

P. 74. *Lune à l'œil brun*... — Au vers 9, il s'agit d'Endymion, que la Lune « endormit d'vn ſommeil perpetuel en vne montaigne de Carie, nommée Latme, à fin de le pouuoir baiſer mieux à ſon aiſe. Autheur Ciceron au premier des Tuſculanes ». — Au vers 14, *le iour* = sa dame. (M.)

P. 75. *Une diuerſe*... — Au vers 4, Mongibel est le nom que portait au XVI[e] siècle le mont Etna. « Preſque tout ce Sonnet eſt ſemblable à vn d'vn Italien nommé Antonio Franceſco Rinieri, qui eſt tel, *Amore ond' è*... » (M.) Ce sonnet italien avait été recueilli en 1547 au livre II des *Rime di diversi*.

P. 76. *De ſoins mordans*... — « Ce Sonnet a eſté fait contre quelques petits Secretaires, muguets, & mignons de Court, leſquels ayans le cerueau trop ſoible pour entendre les eſcrits de l'Autheur, & voyans bien que ce n'eſtoit pas leur gibier, à la couſtume des ignorans, feignoyent reprendre, & meſpriſer ce qu'ils n'entendoyent pas. Le Poëte donc s'adreſſant à vn, qui eſtoit leur principal capitaine (auquel il ne veut faire ceſt honneur que de le nommer) luy dit qu'il deſgorge le venin de ſon enuie tant qu'il voudra, & que, auec tous les ſiens, il s'efforce de tout ſon pouuoir à luy nuire : car il ſe ſent ſuffiſant pour foudroyer tous leurs efforts, par la vehemence de ſes eſcrits. » (M.)

P. 76. *De la mielleuſe*... — Au vers 3, *riagas* est une forme corrompue de *riagal*, *reagal*, arsenic rouge (Lacurne de Sainte-Palaye). — Au vers 8, allusion au portrait de Cassandre, dont le poète a déjà parlé deux fois. — Le vers 10 est expliqué par le sonnet suivant. Ronsard se « conſume au regard d'vne peinture, comme il [Narcisse] ſe conſuma, voyant ſon image dans la fonteine ». (M.)

P. 77. *En m'abuſant*... — Au vers 12, l'*amoureux Cephiſide*, c'est

« Narciſſe, fils de Cephiſe, fleuue de Bœotie ». (M.) Cf. Ovide, *Mét.*, III, 432 et suiv.

P. 78. *Or' que Iupin...* — Le premier quatrain est « prins de Virgile au ſecond des Georgiques » [vers 324 et suiv.]. — Aux vers 7-8, allusion à la fable de Philomèle changée en rossignol et déplorant l'outrage que lui fit Térée, roi de Thrace (cf. Ovide, *Mét.*, VI, 424 et suiv.); les *tançons* sont « les querelles, les complaintes ». (M.)

P. 78. *Que maudit ſoit...* — Le *madrigal* est un sonnet qui a plus de quatorze vers; c'est du moins le sens primitif du mot. — Celui-ci parut sous forme de sonnet en 1569 au *Septieſme liure des Poemes,* puis fut rangé en 1571 dans le 2ᵉ livre des *Amours,* et en 1578 sous sa nouvelle forme dans le 1ᵉʳ livre.

P. 79. *Que n'ay-ie, Amour...* — Sonnet de 1552, ainsi que les deux suivants. — Le « commencement eſt de Bembo, *La fera che ſcolpita...* » (M.)

P. 79. *Contre le ciel...* — « Contre l'amour, à laquelle i'eſtois eternellement predeſtiné par vn arreſt celeſte. » — Le vers 4 signifie « deuant que mon ame deſcendiſt du ciel, pour entrer dedans le corps. Tout cecy eſt dit ſelon l'opinion des Platoniques ». — Au vers 12, « il veut dire qu'il en auoit ja eſté vne fois bleſſé, lors que premierement il la vit au ciel ». (M.)

P. 80. *Voicy le bois...* — Les tercets sont une imitation de Pétrarque, *Qui canto dolcemente.* (M.) Il s'agit du sonnet *Senuccio i' vo' che.*

P. 80. *Certes mon œil...* — Sonnet publié en 1567, au 2ᵉ livre des *Amours,* et rangé seulement en 1578 au 1ᵉʳ livre.

P. 80. *Sainte Gaſtine...* — Sonnet de 1552, ainsi que les seize qui suivent. — Au vers 9, *dextrement* = heureusement. — Au vers 11, il « entend ſa Dame », qui l'inspire comme la Muse Thalie. — Au vers 14, « Caſtalie eſt vne fontaine ſacrée aux Muſes, qui eſt au pied du mont Parnaſſe ». (M.)

P. 81. *Pendant, Baïf...* — Au vers 4, *l'Aſcrean,* c'est Hesiode, poète d'Ascra en Béotie. — Au vers 5, le *Sabut,* colline du Bas-Vendômois, déjà nommée au sonnet *Ie te hay peuple.* — Le tercet final est « pris de Petrarque, *Ma pur ſi aſpre...* » (M.) Il s'agit du sonnet *Solo e pensoso.*

P. 81-82. *Quel bien auray-ie...* — Au 1ᵉʳ tercet il s'agit des compagnons d'Ulysse, qui, ayant goûté du fruit du *lotus,* arbre d'Afrique, « y eſtoient tellement affriandez qu'ils ne vouloient plus retourner en leur pays... Voy le neufieſme de l'Odyſſée [vers 94 et suiv.] ». (M.) — J. Lemaire avait décrit la *lote* dans ses *Illuſtrations de Gaule,* I, XXIV, fin.

P. 82. *Puis que ie n'ay...* — Allusion à l'exploit de Thésée, vainqueur du Minotaure dans le labyrinthe de Crète, grâce au fil d'Ariadne. — *Eußay-ie au moins...* « Ainſi Bembo : *Haueſs' io almen d'vn bel cryſtallo' l core...* » (M.) Ce passage est extrait du sonnet *Poi ch' ogni ardir...* Clément Marot avait exprimé la même idée en deux de ses *Elegies* (III et XVI).

P. 82. *Ha, Belacueil...* — « Ce ſonnet eſt tiré du Romant de la Roſe, là où Belacueil meine l'amant dans le verger d'Amour. » (M.) — Voici le texte primitif des quatre derniers vers jusqu'en 1567 :

Soubz la chanſon d'Allegez moy Madame :
Le tabourin ſe nommoit fol plaiſir,
La fluſte erreur, le rebec vain deſir,
Et les cinq pas la perte de mon ame.

On voit que le style de ce sonnet était celui des Rhétoriqueurs et de leur disciple Cl. Marot (voir sa chanson *D'vn nouueau dard ie ſuis frappé,* et son épigramme *Des cinq poinctz en amours*). Cf. ci-dessus note de la p. 9 sur le sonnet *Ie vey tes yeux.*

P. 83. *En eſcrimant...* — Au vers 3, « *mouſſe,* non tranchant. Mouſſe eſt ce que les Latins diſent *hebes* ». (M.) — Ce sonnet passa en 1587 dans la section des *Amours diuerſes.*

P. 83. *Touſiours des bois...* — Au vers 3, *criminel* veut dire « qui punit ceux qui ont commis des crimes & des forfaits. Tel mot en François eſt actif & paſſif, comme criminel pour coulpable, & Lieutenant criminel, qui punit les crimes ». — Au vers 12, *O fort Thebain,* « il s'adreſſe à Hercule, qui purgea la terre de monſtres... » (M.)

P. 84. *Ie veux bruſler...* — Au vers 3, il s'agit encore d'Hercule, « qui ſe bruſla ſur vne montaigne de Theſſalie, nommée Oete (Œta) ». (M.) — A noter dans ce sonnet l'inspiration mi-chrétienne, mi-platonicienne, qui vient de Pétrarque et par lui remonte à nos troubadours..

P. 84. *Mon fol penſer...* — Allusion à la fable de Dédale et de son fils Icare. « Vne telle inuention eſt dans vn ſonnet de l'Arioſte, qui ſe commence, *Nel mio penſier.* » (M.)

P. 85. *Ie ne ſuis point...* — Le vers 4 traduit le mot Hippocrène (fontaine du cheval ; il s'agit du cheval ailé Pégase). — « *Quand le Thuſcan,* Petrarque. — *Sorgue,* riuiere paſſant pres d'Auignon... — *Et ſon Laurier,* ſa Dame Laure. » (M.)

P. 85-86. *Ny les deſdains...* — Imité de l'italien Gesualdo, *Rime di diversi,* 1545, p. 33, sonnet *Ne di selvaggio...* Le vers final, que

Ronsard a repris ailleurs (t. VI, p. 363), vient de Pétrarque, sonnet *Amor, che nel pensier*, fin.

P. 86. *O traits fichez...* — « Vn ſonnet tout ſemblable eſt dans Petrarque, qui ſe commence, *O paſſi ſparſi.* » — Au vers 6, « *d'eſperance caſſez.* Vuides d'eſperance. Il prend *caſſé* ainſi que les Latins prennent *caſſus.* » — Au vers 10, *Manes ſtygieux* (du Styx). « Manes ſe nomment en Latin les ames ſorties des corps. Il faut naturaliſer, & faire François ce mot là, veu que nous n'en auons point d'autre. » (M.)

P. 87. *Amour & Mars...* — « C'eſt vne comparaiſon des amoureux, & des gendarmes, prinſe entierement d'vne Elegie d'Ouide [*Am.* I, IX, début], qui ſe commence, *Militat omnis amans...* » (M.)

P. 88. *Seul ie me deuls...* — Ce sonnet parut en 1569, au *Septieſme liure des Poëmes,* et fut rangé en 1571 au 2e livre des *Amours,* mais en 1578 à la place qu'il occupe ici. — Au vers 7, *au premier* = dès le commencement.

P. 88-89. *Au fond d'vn val...* — Ce sonnet parut en 1552, ainsi que les vingt et un suivants. — Au vers 12, *vn Centaure.* « Ainſi appelle-il celuy qui menoit ſa Dame en croppe. » (M.)

P. 89-90. *Puis qu'auiourd'huy...* — Au vers 4, *mes ennemis* = « Amour & ſes ſuppoſts ». — Dans les tercets, « il dit que les cheueux d'Apollon [honoré à Délos], ne ceux de la Royne Berenice, ne furent iamais ſi beaux, comme ceux que ſa Dame luy a donnez ». Sur la chevelure de Bérénice changée en constellation, voir Catulle, LXVI : *Omnia qui magni...* (M.)

P. 90. *Ie m'aſſeuroy...* — Au vers 3, « il ſemble que l'an ſe retourne en ſoy-meſmes, comme vn ſerpent ». Voir Virgile, *Georg.* II, 402. — Au vers 9, la *quinte eſſence,* c'est « la meilleure & plus pure partie ». — Au vers 12, *alambique* = « fay diſtiller ». (M.)

P. 90. *Mechante Aglaure...* — « Il maudit vne qui auoit reuelé quelque ſien ſecret... Aglaure fille de Cecrops... Voy le ſecond des Metamorphoſes. » — Dans les tercets, allusion aux ïambes d'Archiloque, qui « furent cauſe que Lycambe ſe pendit. Il ſouhaite que ces vers en facent autant à celle qui l'a offenſé. » (M.)

P. 91. *En nul endroit...* — « Ce ſonnet & le precedent appartiennent à vne meſme. » — Pour le début, voir Virgile, *En.* IV, 373 : *Nusquam tuta fides.* (M.)

P. 91. *Son chef eſt d'or...* — Imité du sonnet XXII de l'Arioste, *Madonna sete bella* (cf. J. Vianey, *Bull. ital.* déc. 1901, pp. 296 et suiv.). — Aux vers 7 et 8, allusion aux amours de Jupiter pour Léda et pour Europe.

P. 92. *Touſiours l'erreur...* — Les prêtresses de Bacchus (Me-

nades, Thyades) et les ministres de Cybèle (Corybantes, Curètes), « lors qu'ils facrifioyent, eftoyent épris d'vne fureur qui les faifoit courir, crier, fauteler, comme hors du fens ». (M.)

P. 93. *Ces flots iumeaux...* — Imité de deux passages de l'Arioste, *Orl. fur.* VII, st. 14; XI, st. 68, portraits d'Alcine et d'Olympie (cf. J. Vianey, *Bull. ital.* déc. 1901, p. 298).

P. 93-94. *Quelle langueur...* — Au 2ᵉ quatrain, il invoque Apollon, dieu guérisseur, qui fut amoureux de Daphné, vierge Thessalienne changée en laurier (cf. Ovide, *Mét.* I, 452 et suiv.). — Au 1ᵉʳ tercet, il invoque Esculape, auquel les anciens donnaient une grande barbe. D'après Marulle, *Epigr.* IV, 16, les Rhagusins « font venus d'Epidaure, ville dediée à Æfculape ». (M.)

P. 94. *Du bord d'Efpagne...* — « Il loüe celle-là de laquelle i'ay parlé au Sonnet qui fe commence *Raui du nom* » (ci-dessus note de la p. 50). — Au 1ᵉʳ tercet, il s'agit de « la fleur qui nafquit du fang d'Adonis » (cf. Ovide, *Mét.* X, fin), et de celle « en laquelle font efcrites ces deux lettres A I, qui nafquit du fang d'Aiax, fils de Telamon » (voir ci-dessus note de la p. 10, au sonnet *Ie veux pouffer*). — Au vers final il dit *double richeffe* « parce que le nom de Marguerite eft le nom d'vne fleur & d'vne perle ». (M.)

P. 94. *Au plus profond...* — « Ainfi qu'il eftoit à deuifer auecque fa Dame, vn qui auoit authorité fur elle [celui qu'il appelle un Vulcain au vers 12] la vint prendre & l'emmena : dequoy il fe plaint... » (M.) — C'est seulement en 1584 que le commentaire de Muret reçoit cette addition, très suspecte : « Ce Sonnet n'appartient point à Caffandre, non plus que d'autres qui font en ce liure. »

P. 95. *Quand le grand œil...* — Il s'agit du Soleil, qui entre dans la constellation des Gémeaux au mois de mai, et dans celle de l'Archer en novembre. — Imité des plaintes de Bradamante dans l'Arioste, *Orl. fur.* XLV, st. 37 et 38 (cf. J. Vianey, *Bull. ital.* déc. 1901, p. 298).

P. 96. *Les vers d'Homere...* — Au vers 5, « il entend ceux qui vulgairement font appellez Bohemiens ». (M.)

P. 97. *Vn fot Vulcan...* — Ce sonnet de 1552 n'est devenu madrigal qu'en 1584 par l'allongement du 1ᵉʳ tercet en quatrain. — Vulcain représente le mari jaloux, et d'une façon générale le mari (cf. ci-dessus notes de la p. 62, sonnet *Si l'on vous dit,* et de la p. 94, sonnet *Au plus profond*). — Au vers 8, *en l'ardant* = dans l'œil qui étincelait. — La comparaison est prise de l'Arioste parlant d'Olympie : *Era il bel viso* (*Orl. fur.* XI, st. 65 et 66).

P. 97-98. *Amour, quel dueil...* — Au 1ᵉʳ vers, on lit bien *larmes*

feintes à partir de 1571. Mais le vrai texte est celui de 1552, *larmes ſaintes* (qu'on lit *faintes* en 1567). — Au vers 9, *fermez* = arrêtés (de l'italien *firmare*). — Au vers 11, Muret note : « Sympathie est vn mot Grec : mais il eſt force d'en vſer, veu que nous n'en auons point d'autre. » Rabelais l'avait déjà employé en son livre I, ch. 56. — Au vers 13, *noüoyent* = nageaient.

P. 98. *Le feu iumeau...* — Même sujet qu'aux deux sonnets précédents. — Au vers 8, *émouloit* = aiguisait. — Les six derniers vers sont presque traduits de Pétrarque, *La testa or fino* (ce sont les tercets du sonnet *Quel sempre acerbo*).

P. 98. *Celuy qui fiſt...* — « Ce Sonnet eſt preſque traduit d'vn de Bembo qui ſe commence, *L'alta cagion...* » (M.)

P. 99. *Le doux Sommeil...* — Sonnet publié en 1569 au *Septieſme liure des Poëmes,* rangé en 1571 au *Second liure des Amours,* en 1578 à cette place du *Premier liure.*

P. 99. *Comme on ſouloit...* — Sonnet de 1552, ainsi que les trois suivants. — Au vers 11, *manie* est pris au sens du grec μανία, fureur. — L'inspiration est platonicienne par l'intermédiaire de Pétrarque.

P. 99-100. — *Fier Aquilon...* — Au 1[er] quatrain « ces trois mots chaſſe-nue, esbranle-rocher, & irrite-mer, ſont heureuſement compoſez à la maniere Grecque ». — Au vers 5, « Orithye, c'eſt le nom d'vne fille du Roy Erechthée, de laquelle le vent Borée fut amoureux, & la rauit. Voy la fin du 6[e] des Metamorfoſes. » (M.) — En tête des deux tercets, *ainſi* a la valeur du *sic* optatif des Latins (très fréquent chez Ronsard).

P. 100. *Sœur de Pâris...* — S'adressant à Cassandre Salviati, qui venait habiter le Vendômois, Ronsard la confond à dessein avec Cassandre, fille de Priam (cf. ci-dessus note de la p. 4, sonnet *Je ne ſuis point*).

P. 100. *L'or creſpelu...* — « La fiction de ce Sonnet eſt prinſe de Bembo, au Sonnet qui ſe commence, *Da que' bei crin.* » (M.)

P. 101. *L'Homme a la teſte...* — Sonnet de 1553, ainsi que le suivant.

P. 101. *Auec les fleurs...* — Au vers 6, « horribler eſt rendre horrible. Mot inuenté par l'Autheur. Il en a vſé auſſi en l'Ode de la paix. » (M.)

P. 102. *Si blond ſi beau...* — Sonnet de 1552, ainsi que le suivant. — Au vers 4, allusion à la conquête de la toison d'or (Ovide, *Métam.* VII). — C'est seulement en 1584 que le commentaire de Muret reçut cette addition, très suspecte : « Ce Sonnet n'appartient point à Caſſandre. »

P. 102. *D'vne vapeur...* — La double hyperbole des tercets est d'inspiration pétrarquesque.

P. 103. *Ie suis plus aise...* — Sonnet de 1553, ainsi que les six suivants. — C'est seulement en 1587 (1re éd. posthume) que le commentaire de Muret reçut cette addition, très suspecte : « Ce sonnet n'appartient en rien à Cassandre. »

P. 103. *Ie sens portraits...* — Au vers 5, il s'agit de François Clouet, dit Janet, « peintre du Roy, homme sans controuerse premier en son art ». (M.) Cf. l'*Elegie à Ianet,* t. I, p. 119.

P. 103. *De ses Maris...* — De Ménélas et Pâris. Voir *Iliade,* III, 125-127. — Au vers 4, *ouurer* = mettre en ouvrage.

P. 104. *L'arc qui commande...* — Il s'agit de l'arc de l'Amour, qui dompte tous les êtres : au ciel Jupiter, aux enfers Pluton, sur la terre les hommes (voir le dernier vers).

P. 105. *Depuis le iour...* — Pour le vers 2, voir ci-dessus, note de la p. 90, au sonnet *Ie m'asseuroy.* — Au vers 3, *l'haim* (du latin *hamus*) = l'hameçon. — Au vers 6, *Du Florentin* = De Pétrarque. Sur l'évolution du goût de Ronsard pour Pétrarque, cf. mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 477 et suiv.

P. 106. *Quand ie te voy...* — Ce sonnet parut en 1569, ainsi que les deux suivants, au *Septiesme liure des Poëmes;* puis ils furent rangés en 1571 au *Second liure des Amours,* et seulement en 1578 au *Premier liure.*

P. 106. *De veine en veine...* — « La fin de ce Sonnet est de Petrarque. » (Note de Belleau, mise au compte de Muret en 1578.)

P. 107. *Mets en oubly...* — Sonnet de 1553 ainsi que le suivant. — Ronsard prie Apollon de guérir Cassandre Salviati (cf. ci-dessus, note de la p. 93, sonnet *Quelle langueur*); il confond à dessein sa maîtresse avec Cassandre, fille de Priam, comme plus haut (sonnets *Ie ne suis point, D'vn abusé* et *Sœur de Pâris*). — Pour les mythes des tercets, voir Callimaque, hymnes d'Apollon et de Délos.

P. 107. *Bien que ton trait...* — C'est seulement en 1584 que le commentaire de Muret reçut cette addition, très suspecte : « Ce Sonnet n'appartient point à Cassandre. »

P. 108. *Si hors du cep...* — Sonnet de 1552, ainsi que le suivant. — Au 1er vers, *cep* = lien; au vers 4, *de-rethé* = délié. — Au vers 13, *hecatombe* n'apparaît qu'en 1571, suggéré par une note de Muret de 1553.

P. 109. *Le Ieu, la Grace...* — Ce sonnet parut dans le *Bocage* de 1554 et fut rangé au *Premier liure des Amours* dès 1560. — Au vers 8, *s'accoisent* = s'apaisent, « vieil mot François ». — Au vers 12, *Ne passionne* = Ne se passionne.

P. 109. BAISER. — Publié en 1569, au *Septiesme liure des Poëmes,* puis rangé en 1571 au *Second liure des Amours* (in fine) et en 1578 au *Premier liure* (à cette place). — Imité d'Aulu-Gelle, *Nuits Attiques,* livre XIX, n° XI.

P. 110. ELEGIE A CASSANDRE. — Publiée dans le *Bocage* de 1554, et rangée à cette place dès 1560. Pour l'intérêt historique de cette pièce, voir mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 146-152, 478-482. — Au vers 65 (p. 112), *le fils de Menetie* = Patrocle; au vers 69, *l'ayeul de mon maistre* = Francus, héros troyen de la *Franciade,* qui d'après la tradition médiévale était l'ancêtre des rois de France.

P. 112-116. ELEGIE A MVRET. — Publiée en 1553 dans la 2e édition du *Cinquiesme liure des Odes,* et rangée à cette place dès 1560. « Le Poëte, comme l'vn de mes meilleurs amis, m'a rescrit ceste Elegie, en laquelle il s'efforce de prouuer que ce n'est point vice d'aimer. » (M.) Sur les relations amicales de Ronsard et de Muret en 1552 et 1553, voir mon *Ronsard poète lyrique.* pp. 110 et suiv. — Au vers 14, *le sangler* = le sanglier. — Aux vers 19-20, il s'agit d'Hippolyte, reine des Amazones, qui habitaient sur les rives du Thermodon. — Au vers 21, *l'Ourque* = l'orque, monstre marin qui devait dévorer Hésione. — Au vers 25, *acrauanta* = écrasa. — Au vers 30, *Roy commandeur* = Eurysthée, dont Hercule exécuta les ordres.

P. 116. CHANSON. — Publiée en 1553 dans la 2e édition des *Amours,* et toujours conservée au 1er livre. — « Il parle en ceste chanson à sa Dame, comme si elle estoit celle Cassandre, qui fut fille à Priam. » (M.) Pour le thème, cf. ci-dessus les sonnets *Auant le temps* et *D'vn abusé.* — Au 1er vers, *gosier masche-laurier* correspond à l'expression de Lycophron λαιμοὶ δαφνηφάγοι (vers 6) : les prophètes et les sibylles, avant de rendre les oracles, mâchaient du laurier, « afin qu'Apollon, qui aime cest arbre,... leur enuoyast plus aisément l'esprit prophetique ». (M.) — Lycophron, l'un des poètes de la Pléiade alexandrine, a laissé un poème obscur, intitulé Ἀλεξάνδρα, que Dorat expliquait à ses élèves (voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard,* p. 111).

P. 117-118. *Mon Des-Autels...* — Ce sonnet parut en 1560, au 1er livre des *Amours,* et conserva cette place dans toutes les éditions collectives. — Guillaume des Autels, de Montcenis en Charolais, auquel il est adressé, ami de Maurice Scève et cousin de Pontus de Tyard, est un des traits d'union entre les poètes de l'école lyonnaise et ceux de l'école parisienne de 1550. Il a marqué sa place dans notre histoire littéraire comme polémiste et comme poète : voir notamment sa *Replique aux furieuses defenses de Louis Meigret* (1550,

en prose), son *Repos de plus grand trauail* (1550) et la *Suite du Repos* (1551), son *Amoureux Repos* (1553). Ces trois derniers recueils de vers célèbrent la dame de ses pensées sous le nom de *Sainte*, à laquelle Ronsard fait allusion dans le 2ᵉ tercet. Notre poète a toujours témoigné pour lui la plus haute estime, jusqu'à le considérer dès 1553 comme un membre de la Pléiade. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, Intr., pp. XXVIII et suiv.; p. 110 et *passim*; et édition critique de la *Vie de Ronsard*, p. 223 et *passim*.

P. 118. CHANSON. — Publiée dans les *Meslanges* de 1555 (ach. d'impr. 22 nov. 1554), sous le titre d'*Ode à Cassandre;* rangée en 1560 au 1ᵉʳ livre des *Amours*, sous le nom d'*elegie*, avec cette variante initiale *Depuis que ie suis amoureux* (tout en figurant au 4ᵉ livre des *Odes* avec l'incipit primitif *Du iour que ie fus amoureux*, erreur supprimée en 1571); intitulée *chanson* en 1578. — Fortement teintée de pétrarquisme, cette pièce est la contre-partie de l'élégie *Des faits d'Amour* (t. IV, p. 87), qui parut à côté d'elle dans les *Meslanges*.

P. 119-124. ELEGIE A IANET. — Publiée dans les *Meslanges* de 1555 et rangée au 1ᵉʳ livre des *Amours* en 1560. — Il s'agit, non pas de Jean Clouet, mort en 1545, mais de son fils François, dit Janet, peintre ordinaire de Henri II et de Charles IX. — Ronsard n'a pas seulement, comme le dit Muret ou le pseudo-Muret, « expressément imité en ceste Elegie deux Odes d'Anacreon [XXVIII et XXIX], esquelles en l'vne il fait peindre s'amie, & en l'autre son mignon ». Il a emprunté des traits à l'Arioste, *Orl. fur.* VII, st. XI et suiv. (portrait d'Alcine); XI, st. LXVII et suiv. (portrait d'Olympie), et à J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, I, XXXIII (description de Vénus). Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 503-505.

Au lieu des deux vers qui terminent le 2ᵉ alinéa, on lit en 1555 :

D'un crespe noir sa teste soit voilée,
Puis d'vne toile en cent plis canelée,
Telle qu'on dit que Cleopatre auoit
Quand par la mer Anthoine elle suiuoit,
Et qu'elle assise au plus haut de sa poupe
Au bruit du Cistre encourageoit sa troupe.
  Fai lui le front en bosse reuouté,
Sur lequel soient d'vn & d'autre costé
Peins grauement sur trois sieges d'Iuoire,
La maiesté, la vergongne & la gloire.

A la fin de l'Élégie, avant les quatre derniers vers, on lit en 1555 :

Ha que fais-tu? tu gaste ton ouurage :
Tu fuis, Ianet, à peindre son visage :
Le paignant mal tu pers de ton renom :
Vien, sui mes pas au logis de Brinon,
Là, tu verras dans vn coin de sa salle
Vne peinture aus déesses egale
Qu'il fist tracer par la main des amours
Pour sa Sidere, afin que tous les iours
En la voyant eust souuenance d'elle :
Ie veus du tout que m'amie soit telle.
Ne lui pein donc, Ianet, ne pis, ne mieux,
Le front, le nez, la bouche, ni les yeux.

Sur Jean Brinon et sa Sidère, voir t. VI, p. 241, et notes.

P. 124. *I'alloy roulant...* — Sonnet de 1552, dont les quatrains sont inspirés de Virgile, *Géorg.* IV, fin.

P. 125. LE SECOND LIVRE DES AMOVRS. — Ce livre se divise en deux parties depuis 1578 seulement. Dans les éditions collectives précédentes (1560-1572), il ne comprend que la première partie. Le commentaire que Remi Belleau a fait de cette première partie est dédié en 1560 « A Mr Fleurimont Robertet, secretaire des finances du Roy, seigneur de Fresnes », mais dès 1567 « A Mr de S. Francois conseiller du Roy en sa Court du Parlement à Paris [1584 : en son priué Conseil, & Euesque de Bayeux] ». Ce commentaire fut reproduit dans toutes les éditions suivantes, mais à partir de 1578 avec des additions et des variantes contradictoires qui ne peuvent pas être de Belleau, mort d'ailleurs en mars 1577; sans compter que des notes signées jusque-là par Belleau passèrent sous le nom de Muret au bas des pièces transportées dans le 1er livre des *Amours*, et que des additions, très suspectes, furent insérées sous le nom de Belleau dans certaines éditions posthumes (notamment 1617 et 1623). Il y a donc une question d'authenticité pour une partie du commentaire de Belleau, comme il y a une question d'authenticité pour une partie du commentaire de Muret (voir ci-dessus note de la p. 3).

Voici la fin de la dédicace du commentaire de Belleau telle qu'on la lit en 1584 :

« ... Vous priant n'attendre choses grandes, ny dignes de vostre lecture en ce petit Commentaire : mais bien de vous contenter de la recherche que i'ay faicte, pour vous remarquer seulement

quelques lieux, que l'Autheur a voulu imiter en ce ſtyle vulgaire, & du tout different de la maieſté, & docte induſtrie de ſes premiers Sonnets. Ce qu'il n'a voulu faire en ceſte ſeconde partie, propre & particuliere pour l'Amour, tant pour ſatis-faire à ceux qui ſe plaignoyent de la graue obſcurité de ſon ſtyle premier, que pour monſtrer la gentilleſſe de ſon eſprit, la fertilité & diuerſité de ſes inuentions, & qu'il ſçait bien eſcrimer à toutes mains des armes qu'il manie. L'aſſeurance que i'ay que prendrez plaiſir à recognoiſtre vne infinité de belles imitations antiques, en ce qui a eſté eſtimé le plus vulgaire, & moins retiré des anciens, me fera vous ſupplier, Monſieur, de prendre ce mien petit labeur, d'auſſi bonne affection, que d'obeiſſante volonté ie le vous preſente. »

Après cette dédicace, on lit en 1584 trois distiques de Properce (I, 9 : *Quid tibi nunc misero...*), un sonnet de G. des Autels « à Remy Belleau » : *Il n'appartient à tous de frapper à la porte* (qui remonte à 1560) et un autre de R. Garnier « à P. de Ronſard » : *Tu grauois dans le Ciel les victoires de France* (qui date de 1567).

Du commentaire de Belleau nous extrairons des notes *choisies* d'après le principe adopté pour celui de Muret, en les faisant suivre de l'initiale B.

P. 125. PREMIERE PARTIE. AMOVRS DE MARIE. — Ce titre n'existe pas en 1584, encore moins dans les éditions précédentes. Nous l'avons emprunté au sommaire liminaire de l'édition de 1584 et à l'indication qui clôt cette section (voir p. 207). Quant aux pièces qui composent cette section, quelques-unes parurent au *Bocage* de 1554 et furent encore inspirées par Cassandre Salviati, quelques autres dans la 1re édition collective des *Œuures* en 1560, notamment celles qui glorifiaient alors la Parisienne Sinope, d'autres enfin, en petit nombre, avant et après ces dates; mais la plus grande partie fut inspirée par Marie, l'Angevine de Bourgueil, et parut en 1555 dans la CONTINVATION DES AMOVRS, Paris, Vincent Sertenas, petit in-8° de 92 p. (Bibl. nat., Rés. Ye 4758) et en 1556 dans la NOVVELLE CONTINVATION DES AMOVRS, Paris, V. Sertenas, petit in-8 de 42 ff. (Bibl. de l'Arsenal, B. L. 6470, exemplaire mutilé des 18 derniers feuillets).

Ces deux recueils de 1555 et de 1556 furent réimprimés en un seul volume, d'abord à Rouen et à Bâle (1557) textuellement, ensuite à Paris (Vincent Sertenas, 1557) avec quelques remaniements de texte, mais sans addition nouvelle (les trois *Gayetez* insérées entre les deux parties avaient déjà paru dans les *Folastries* de 1553). Cette dernière édition est l'in-8° de 176 pages que Blanchemain a signalé dans son tome VIII, p. 80; mais il s'est trompé en l'inti-

tulant *Nouuelle Continuation des Amours;* elle ne porte que ce simple titre général : *Continuation des Amours* (Bibl. nat., Rés. pYe 370).

Quant au nom de famille de Marie, on l'a vainement cherché. Pourtant Blanchemain a conjecturé, avec beaucoup de raison, qu'elle s'appelait Marie Dupin ou du Pin, d'après trois passages de Ronsard : p. 154, *I'aime la fleur de Mars* (1er tercet); p. 159 : *Si quelque amoureux* (quatrains); p. 168, vers 6, *Et là dessous vn pin*. Nous avons vu, au t. I, p. 30, le poète jouer de même sur le nom d'alliance de Cassandre (mariée au sr de Pray). A. de Baïf a joué aussi sur le nom de famille de sa Francine (de Gennes); à l'exemple de Pétrarque, dont la Laure est tantôt un laurier, tantôt une brise (lat. *aura*), et de Cl. Marot, qui adresse à une autre « Madamoyselle du Pin » l'épigramme : *L'arbre* du pin *tous les autres surpasse*.

Sur la personnalité de Marie et les divers recueils qu'elle a inspirés à notre poète, voir mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 150 à 176; 548 à 553; éd. critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 127 à 131; *Tableau chronologique des Œuvres de Ronsard*, 2e éd., Hachette, 1911.

P. 125. Elegie a son livre. — Cette pièce, capitale pour la biographie, la psychologie et l'esthétique de Ronsard, parut en 1556, à la fin de la *Nouuelle Continuation des Amours*, en manière d'épilogue. Elle ne devint prologue, à cette place, qu'à partir de 1560.

« L'Autheur, apres auoir longuement chanté ſa Caſſandre, voyant ſon ſeruice n'eſtre recompenſé que de rigueurs & de cruautez, ſans eſpoir d'autre meilleur traitement, delibera, ſuiuant les remedes de Lucrece & d'Ouide, prendre la medecine propre & particuliere pour ſe purger de ce mal, qui eſt de s'abſenter de la perſonne aimée, & par là ſe donner occaſion d'en perdre du tout le ſouuenir. Or eſtant ieune, diſpos, & deſireux de ſon ancienne liberté, arriua en Anjou, voulant mettre fin à ſon malheur, & eſteindre (comme il feit) vne vieille & trop ingrate amitié, pour iamais ne s'empeſtrer és liens d'Amour. Vn iour d'Auril, accompagné d'vn ſien amy, r'alluma plus cruellement que deuant vn nouueau feu dedans ſon cœur, & deuint amoureux & affectionné ſeruiteur d'vne ieune, belle, honneſte & gracieuſe maiſtreſſe, laquelle il celebre en ceſte ſeconde partie de ſes Amours. Et pour autant qu'il s'eſtoit trouué mal ſatisfait de la premiere, qu'il auoit chantée ſi grauement, delibera faire preuue, ſi l'amour luy feroit plus fauorable, changeant de façon d'eſcrire, eſtimant ſon premier ſtile auoir eſté cauſe de ſon malheur. Doncques s'accommodant à l'eſprit de ſa ſeconde maiſtreſſe, laquelle en fin s'eſt

monstrée en son endroit autant ingrate & cruelle que la premiere (soit que cela vienne par le destin particulier du Poëte, soit pour s'adresser tousiours à quelque Dame de nature reuesche & malnée à l'amour), il suit ici vn nouueau stile... Il ne se faut esbahir, si l'Autheur a escrit en vers Alexandrins la plus grande part de ce liure, pour-autant qu'il a opinion que ce soyent les plus François, & les plus propres pour bien exprimer nos passions : & si quelqu'vn les blasme de sentir leur prose, ce n'est que faute d'estre bien faits, & bien prononcez : mais la plus part de ceux qui escriuent auiourd'huy ne les sçauent pas animer, ny leur donner la grace qu'il leur faut. Car s'ils estoyent composez & forgez par bons artizans, & rusez à la façon de ces beaux vers, ils changeroyent d'opinion. Aussi que les Latins & les Grecs escriuent ordinairement leurs passions amoureuses, en vers Heroiques, bien qu'il ne leur en manque de plus petits, & de plus mignards, comme Hendecasyllabes, Sapphiques, & autres qui semblent estre plus propres au suiet amoureux. Aussi qu'on ne doit prendre garde en quel genre de vers on escriue, pourueu qu'on escriue bien. » (B.)

Le « commencement est pris d'vne Epigramme de Martial, *Argiletanas mauis habitare tabernas...* » (B.)

P. 127-128. *Les femmes bien souuent...* — Ce passage jusqu'à *Il falloit par presens* est tout à fait dans le ton de la tradition médiévale. Déjà les vers précédents rappellent Jean Marot, rondeau III (éd. Coustelier). Ceux-ci semblent inspirés d'œuvres du XV[e] siècle, telles que le *Blason des Amours* de G. Alexis et le *Debat de la Simple et de la Rusée.* Belleau signale seulement pour les vers guillemettés une imitation d'Euripide. Cf. Molière, *Dépit amoureux,* monologue de Mascarille contre les femmes.

P. 130. *Dy leur, si de fortune...* — Ce passage jusqu'à *Or si quelqu'vn apres* est encore dans la note médiévale. Certains troubadours parlent de même (voir Diez, *Poésie des troubadours,* trad. p. 167; Fauriel, *Hist. de la poésie provençale,* t. II, pp. 108-109). — *Le fils de Venus...* Ce vers et les suivants viennent de Properce, I, 2, vers 8, et surtout élégie 9, vers 11 et suiv.; cf. Ovide, *Ars amat.* I, 464 et suiv.

P. 131. *Tyard, on me blasmoit...* — Sonnet de 1555, *Continuation des Amours,* placé là en manière de prologue dans toutes les éditions collectives. — Pontus de Tyard, auquel il est adressé, avait mis dans la bouche de sa Pasithée un résumé des plaintes articulées contre l'obscurité des premières œuvres de Ronsard (*Solitaire premier,* éd. Marty-Laveaux, p. 228; ce dialogue parut à Lyon en 1552). C'est sans doute pour cela que notre poète lui demande

conseil à propos du style. Pourtant on avait fait le même reproche à Tyard, qui s'était montré le disciple de Maurice Sève et des pétrarquistes platoniciens de l'Italie dans ses *Erreurs amoureuses* (1549 et 1551). Cf. F. Brunetière, *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1900; P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, pp. 154 et suiv.

P. 132. *Docte Butet*... — Ce madrigal ne parut qu'en 1560, après la publication de *L'Amalthée* du poète savoisien Marc-Claude de Buttet, qui contient un sonnet et une ode adressés à Ronsard (voir la réédition de ce recueil de poésies amoureuses par Jouaust, *Cabinet du Bibliophile*, 2 vol. in-16, 1880). On lit en outre un quatrain de Buttet en 1560 parmi les liminaires des *Amours* de Ronsard.

P. 132-133. *Marie, vous auez*... — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.* — Au vers 11, la *chaſſe* « eſt la reueſture barbelée, en laquelle le bouton eſt enclos, appellé des Grecs κάλυξ » (B).

P. 133. CHANSON. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* — « Ceſte Chanſon eſt priſe d'vne Epigramme de Marulle, qui ſe commence, *Puella Hetruſca* [livre IV]. — Ie croy que noſtre poëte auoit l'opinion d'eſprouuer le iugement du lecteur de ſon liure, quand ſous ce titre de Chanſons il a compris vn bon nombre d'Odes autant mignardes & gentilles que les premieres, auſquelles il a fait porter ce nom... Et ne faut trouuer eſtrange s'il s'est propoſé d'imiter ou traduire en ſa langue vne partie des epigrammes de Marulle, Grec de nation & poëte Latin, qui en purité de langage a preſques egalé les plus anciens Romains, bien qu'il fuſt du temps que la langue latine auoit beaucoup degeneré de ſa premiere dignité... Cependant nous louerons l'auteur qui nous a deſcouuert ce gentil poëte, & preſque deterré du tombeau où l'ignorance le tenoit enſeueli de ſi long tems, ayant eſté des premiers entre les hommes doctes qu'il a remis entre nos mains. » (B., note de 1560.) — Ronsard imita Marulle dès 1552. Sur ce poète néo-latin et les paraphrases que Ronsard a faites de ses *Epigrammata* dans les chansons à Marie, voir mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 168 et 534-548.

P. 134. *Le Ciel*... — Avant ce vers on lisait dans les éditions précédentes une strophe, dont voici la dernière rédaction (1578) :

Celui qui ores eſt ton maiſtre,
Et qui te tient comme veinqueur
Te laiſſera demain, peut eſtre,
Hé, ie le voudrois de bon cœur.
Si le ciel de nous a ſoucy,
Puiſſe arriuer demain ainſi.

P. 134. *Anaxarete*... — Sur cette nymphe, voir Ovide, *Mét.* XIV, 698 et suiv.

P. 134. *Iodelle, l'autre iour...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*, ainsi que les trois suivants. — Il est adressé au poète dramatique Estienne Jodelle. « Ce Sonnet eſt preſque vne traduction d'vne Ode d'Anacreon, commençant, Θέλω, θέλω φιλῆσαι. » (B.)

P. 135. *Le vingtiesme d'Auril...* — « Il deſcouure par vne gentille allegorie le lieu & la ſaiſon, en laquelle il commença à faire l'amour à ſa Dame... Par ce Cheureuil il entend ſa Marie. Il y a vn ſemblable Sonnet dedans Petrarque, en ſemblable allegorie, *Vna candida cerua...* » (B.)

P. 135. *Ce-pendant que tu vois...* — Ce sonnet est adressé au poète Joachim du Bellay, qui était à Rome depuis 1553 comme secrétaire de son cousin le cardinal Jean du Bellay. On voit par le 1er quatrain que Du Bellay avait envoyé à Ronsard au commencement de 1555 quelques-uns de ses *Poemata*. Au reproche que contient ce début, Du Bellay répondit par un sonnet des *Regrets : Ce n'eſt le fleuue Tuſque...* — *Tu diras à Maigni...* Le poète Olivier de Magny, qui se rendit à Rome comme secrétaire de l'ambassadeur Jean d'Avanson en mars 1555; voir le 66e sonnet de ses *Soupirs*.

P. 136. *Douce, belle, amoureuſe...* — « Ce Sonnet eſt pris d'vne Ode d'Anacreon, Στεφανηφόρου μετ' ἦρος. » (B.)

P. 136. *Prenez mon cœur...* — Publié en 1553 dans la 2e édition du *Cinquiesme liure des Odes* sous ce titre : Sonnet à Caſſandre. Placé au 1er livre des *Amours* en 1560, au 2e livre en 1578. Devenu madrigal en 1584 par la transformation du tercet final en quatrain.

P. 137. *Mon docte Peletier...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*, où il commence par *Peletier, mon ami...* Devenu madrigal en 1584. — Jacques Peletier du Mans était lié avec Ronsard depuis mars 1543 (voir t. VI, p. 71). Il répondit à ce sonnet par une lettre en latin publiée à la fin de ses *In Euclidis elementa geom. demonstrationum libri sex* (Lyon, 1557).

P. 137-138. Chanson. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.*, où elle commence par *Ie ne veus plus que chanter de triſteſſe.* — Pour le détail des sources de cette pièce (à la fois Pétrarque et Marulle), voir mon *Ronsard poète lyrique* pp. 492 et suiv.

P. 138, vers 5. *Ceres la blétiere...* — « Qui preſide aux bleds : mot bien inuenté, & tiré du nom de Blatier, que nous auons, qui ſignifie vn vendeur de bled. » (B.)

P. 139. *Si le Croiſſant...* — Avant cette strophe, dans les premières éditions on lit celle-ci, conservée jusqu'en 1572 :

Si i'aperçoy quelque table carrée
D'yuoire ou iaſpe aplany proprement,
Ie penſe voir la voute meſurée
De ſon beau front egallé pleinement.

P. 140. *Eſcoute, mon Aurat...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*, où il commence par *Aurat, apres ta mort...* — Il est adressé à l'humaniste Jean Dorat (latin Auratus), maître de Ronsard.

P. 140. *Hé n'eſt-ce, mon Paſquier...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*, ainsi que les cinq suivants. — Il est adressé à Estienne Pasquier, avocat, poète et historien, dont les relations avec Ronsard remontent à 1553 (voir t. VII, pp. 137-138).

P. 142. *Amour eſtant marry...* — « L'inuention de ce Sonnet eſt priſe d'vn Epigramme de Cælius Calcagninus. » (B.) Voir le livre II de ses *Carmina*, pièce intitulée *Apes in pharetra Cupidinis*. Calcagnini est un professeur-poète de Ferrare, mort en 1541.

P. 142. *Ie veux me ſouuenant...* — « On peut coniecturer par ce Sonnet, qu'il m'adreſſe, qu'il auoit deſrobé quelque baiſer à ſa Dame, & pour en celebrer la memoire il delibere de s'eſgayer, me priant luy faire compaignie. C'eſtoit la façon des Poëtes anciens en ſigne de ioye, de s'inuiter à faire bonne chere, & boire autant de fois que le nom de leurs maiſtreſſes portoit de lettres. » (B.) Cf. Martial, *Epigr.*, I, 72.

P. 143. *Amour, quiconque...* — Sonnet paru au *Bocage* de 1554. placé en 1560 au 1[er] livre des *Amours* et en 1578 au 2[e] livre. Mêmes remarques pour les quatre suivants. — D'après une note attribuée à Muret, qui passa en 1578 sous le nom de Belleau, les sources de ce sonnet sont Homère, *Il.* XVI, 33-35, et Virgile, *En.* IV, 365-367.

P. 144. *Fuyon, mon cœur...* — Au vers 2, Ronsard avait d'abord écrit : *Une heure en ceſte ville,* désignant ainsi Blois, lieu de sa rencontre avec Cassandre. Quand il appliqua ce sonnet à Marie, il mit Bourgueil, mais ne prit pas la peine de changer le vers 3, lequel ne peut s'appliquer qu'à Cassandre (Ronsard allait sur 21 ans en avril 1545). — Dans les quatrains, réminiscences d'Ovide, *Tristes*, I, 1, 72 et 83-84.

P. 145. *L'amant eſt vne beſte...* — Aux vers 2 et 3, allusion aux supplices infernaux d'Ixion et de Tityos. — Pour la syncope du mot *roue,* voir l'*Abbregé de l'Art poëtique* (t. VII, p. 56).

P. 145. CHANSON. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.*, ainsi que la suivante. — « Ce ne ſont que mignardiſes & affections priſes de Marulle, *Tota eſt candida, tota munda...* » (B.) Voir les *Epigr.*, IV, *De Neæra.*

P. 146. CHANSON. — « Tout eſt de Marulle, commençant, *Si cœlum patria eſt...* » (B.) Voir les *Epigr.*, III, *Ad Amorem*, et mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 545-546.

P. 147. *Marie, leuez-vous...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*, ainsi que les deux suivants. — C'est une sorte d'*aube* ou *aubade*, genre cher à nos trouvères. Cf. les chansons populaires citées par Bujeaud, *Chants et chansons des provinces de l'Ouest*, I, pp. 193 et 195.

P. 147. *Ie ne ſuis variable...* — Cf. le sonnet *Marie, en me tanceant* (t. I, p. 141). — Les amours de Pâris et de la nymphe Œnone Pegasis, dont parle Ronsard au 2e quatrain, sont narrés par J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, livre I.

P. 148. *Que ne ſuis-ie inſenſible...* — Sonnet paru au *Bocage* de 1554, placé en 1560 au 1er livre des *Amours* et en 1578 au 2e livre. Mêmes remarques pour les trois suivants. — Au vers 12, *la vieille Cumée* est la Sibylle de Cumes.

P. 148-149. *Morfée, ſi en ſonge...* — Au vers 9, *plumeuſe*, « pource que Morfée eſt vn Dieu couuert d'ailes & de plumes, comme la Renommée, Amour, & autres ». (B.) Cf. Ovide, *Mét.*, XI, 652. — Aux vers 13-14, il faut entendre : « après que Junon eut reçu de Vénus, qui lors se laissa facilement duper, la ceinture amoureuse. » Voir Homère, *Il.* XIX, 214-218.

P. 149. *Eſcumiere Venus...* — Au vers 1 *eſcumiere* traduit l'épithète ἀφροδίτη, au vers 5 *aime-ris* l'épithète φιλομμειδής, toutes deux appliquées à Vénus par Hésiode. — Les quatrains rappellent le début du poème de Lucrèce.

P. 149. *Cache pour ceſte nuit...* — Au vers 2, *ainſin* (forme parisienne d'après Cotgrave) s'emploie pour *ainſi* devant une voyelle. — Le 1er tercet vient de Virgile, *Géorg.* III, 391. — Cf. l'ode de 1555, *Brune Veſper...* (t. II, p. 345).

P. 150. CHANSON. — Cette pièce et la suivante parurent en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* — Toutes deux sont prises du livre I des *Epigrammes* de Marulle, la première de *Salve nequitiæ meæ, Neæra,* la seconde de *Puella mure delicatior Scytha* (signalé par Belleau). Voir mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 537 et 541.

P. 151. *Les Villes & les Bourgs...* — Sonnet de 1556, *Nouv. Contin. des Am.*, ainsi que les deux suivants.

P. 152. *Amour (i'en ſuis teſmoin)...* — « Il dit contre l'opinion d'Ouide, qu'Amour ne prend ſa naiſſance d'vn pareſſeux repos. » (B.) — Cf. Rabelais, III, ch. 31 : « Comme au contraire diſent les philoſophes... »

P. 152. *Vous meſpriſez nature...* — Au vers 8, *toute choſe rire* : « Ce mot eſt vſurpé des Latins, duquel ils vſent ſouuent, pour dire

s'esgayer & se resiouyr, comme *Ridet ager, rident prata.* » (B.) Cf. Lucrèce, I, 8 : *tibi rident æquora ponti.* — Sur le fond du sonnet, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 552 et suiv.

P. 153. CHANSON. — Cette pièce et la suivante parurent en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* — Toutes deux sont prises du livre I des *Epigrammes* de Marulle, la première de *Non tot Attica mella,* la seconde de *Rogas quæ mea vita sit* (signalé par Belleau, qui appelle même la seconde une « version »). Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 538 et suiv.

P. 154. *I'aime la fleur de Mars...* — Sonnet de 1556, *Nouv. Contin. des Am.*, ainsi que les deux suivants. — Au début, il s'agit de la « violette de mars », encore appelée violette de Marie. — Quant aux oiselets du 2e quatrain, « l'vn est l'Aloüette, l'autre la Tourterelle, le tiers le Rossignol ». (B.)

P. 154-155. *Mars fut vostre parrein...* — « Semblable inuention est sur le nom de *Martia* dedans vne Epigramme de Marulle : *Cùm sit Acidaliæ... Cur tibi Mars tribuit...* » (B.) — Au vers 14, les Symplegades sont des îlots rocheux, voisins du Bosphore de Thrace, qui, selon la légende, étaient mobiles et s'entrechoquaient avant l'expédition des Argonautes.

P. 155. CHANSON. — Cette pièce parut en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* — En dépit de la note de Belleau, c'est une imitation originale de l'Epigramme de Marulle (livre II) : *Cum tot tela die...* Voir mon *Ronsard poète lyr.*, p. 546, note 1.

P. 156. *I'ay pour maistresse...* — Sonnet paru au *Bocage* de 1554, placé en 1560 au 1er livre des *Amours,* et dès 1567 au 2e livre. — Au vers 8, *retourne* est mis pour *retorne,* simple assonance. — Au vers 11, la comparaison du poète avec la salamandre, emblème de l'ardeur amoureuse, remonte à Pétrarque (canzone XVI, vers 40), et par lui aux troubadours. Elle revient plusieurs fois chez Ronsard, ainsi que celle de la pyralide (t. I, p. 67; IV, pp. 55 et 61).

P. 156. *Si tost qu'entre les bois...* — Sonnet de 1556, *Nouv. Contin. des Am.*, ainsi que les sept pièces suivantes. — « Le commencement de ce Sonnet est fait à l'imitation d'vne Ode d'Anacreon de la Cigalle. » (B.) — Dans le reste, réminiscences de Pétrarque ou plutôt de Bembo. Sur la chanson du rossignol, héritage des troubadours et des trouvères, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 450 et suiv.

P. 157. *Comment au departir...* — Dans l'édition princeps (1556), cette pièce est intitulée *Sonet* bien qu'elle soit déjà un madrigal (elle y a en effet 15 vers).

P. 158. *Quand ie vous voy...* — « Le commencement est pris

d'vn Epigramme de Iean Lascaris, Φιῦ τάλας, ἀντιάω... » Les vers 9-10 sont « pris de Petrarque, *Io temo si...* » (B.)

P. 159. *Si quelque amoureux...* — Ce sonnet est le meilleur document pour nommer la deuxième Muse de Ronsard Marie Dupin ou du Pin (nom de famille, ou surnom que lui aurait valu l'auberge du Pin), — surtout dans son texte primitif (vers 4-8) :

Voyra ma liberté, qu'vn fauorable acueil
A pendu pour trophée aus graces d'vn bel œil
Qui depuis quinze mois me detient en seruage,
Mais seruage si dous que la fleur de mon age
Est heureuse d'auoir le bien d'vn si beau dueil.

Au vers 11, pour la fable d'Atys, voir *Le Pin* (t. V, p. 102).

P. 160. CHANSON. — On lit en 1584 ce 1er vers, qui a une syllabe de trop : *Mon soin, mon amoureux esmoy*. Nous avons adopté la correction de 1587. — « Ceste chanson est prise entierement de Marulle [Epigr. I], mais si nayuement rendue en nostre langue, qu'on douteroit lequel des deux en a esté l'inuenteur. Voy l'Epigramme, *Sic me blanda tui...* » (B.) Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 543 et suiv.

P. 161. LE VOYAGE DE TOVRS. — « Il escrit en ce Chant pastoral vn voyage que Iean Anthoine de Baif & luy firent à Tours pour voir leurs maistresses. Ce commencement est pris de la Thalysie de Theocrite. » (B.) — Dans l'édition de 1560, où cette pièce parut d'abord, Ronsard avait lui-même révélé les noms des principaux personnages dans la dédicace suivante, qu'il supprima dès 1567 (le destinataire, L'Huillier de Maisonfleur, était passé du service du duc François de Guise à celui des réformés; de 1560 à 1563 Ronsard lui adressa d'autres pièces : III, 312, note; V, 15; VI, 345, note).

AV SEIGNEVR L'HVILLIER.

L'Huillier, à qui Phœbus, comme au seul de nostre age,
A donné ses beaux vers & son luth en partage,
En ta faueur icy ie chante les amours
Que Perrot & Thoinet souspirerent à Tours,
L'vn espris de Francine, & l'autre de Marie.
Ce Thoinet est Baïf, qui doctement manie
Les mestiers d'Apollon : ce Perrot est Ronsard
Que la Muse n'a fait le dernier en son art.
Si ce grand duc de Guyse, honneur de nostre France,
N'amuse point ta plume en chose d'importance,
Prestes moi ton aureille, & t'en viens lire icy
L'amour de ces pasteurs & leur voyage aussi.

P. 161. *Et ce Thoinet...* — Il s'agit de Françoise de Gennes, que Baïf courtisa à Poitiers en 1554 et chanta dans son recueil de 1555 intitulé *Francine*. — *Couſtures,* « lieu de la naiſſance de noſtre Autheur ». — *Gaſtine,* « le nom d'vne foreſt », chantée dans les *Amours,* les *Odes* et les *Elegies*. — *Marré,* « propre nom d'vn village ». (B.)

P. 162. *Du paſteur Phelipot...* — Philippe de Rousart, parent de notre poète. — *Beaumont la Ronce,* « le nom propre d'vn village ». — *Lengenrie,* « nom d'vn petit village »; c'est l'Angennerie, sur la Choisille. — *De ſainct Coſme,* « vn Prieuré ſitué dedans vne ille aupres de Tours ». (B.) Voir note du t. VII, p. 116. — Sur cet itinéraire, que nous avons suivi en sens inverse, voir un article d'A. Hallays dans le *Journal des Débats* du 10 octobre 1902.

P. 163. *L'onde qui court là bas...* — L'eau du fleuve des Enfers le Léthé, « qui fait perdre la memoire de tout ce qu'on a iamais fait en ce monde ». — *Dés l'heure que...* « Cecy eſt pris de Theocrite en ſon Amarylle. » — *Crotelles,* « village pres Poictiers » (B.), actuellement Croutelle.

P. 164. *O ma belle Francine...* — « Qui voudra voir comme noſtre Autheur a gentillement imité Theocrite depuis ces vers icy iuſques à la fin de la complainte de Thoinet, qu'il voye la troiſieſme Eglogue, qui s'intitule le Cheurier ou Amarylle. » (B.)

P. 166. *Et de la rouge-fleur...* — « Noſtre Autheur pour donner louange immortelle à ſa premiere maiſtreſſe, ne l'a pas ſeulement par ſes vers celebrée, mais auſſi il a nommé du nom d'elle, vne fleur rouge, qui communément s'appelle de la Gantelée. Du Bellay [nommé ici Bellot] a fait le ſemblable, nommant vne fleur blanche, qu'au parauant on ſouloit appeller la fleur de Noſtredame, qui vient au mois de Feurier, Oliuette, du nom de s'amie Oliue. Il dit ainſi auoir nommé du nom de ſa Francine vne belle fleur, qui maintenant s'appelle Francinette, au parauant appellée du nom grec Anemoné, ou Coquerets. » (B.)

P. 167. *En ſa belle Heſperie...* — « Æſacus, fils de Priam, fut mué pour l'amour de s'amie Heſperie en Plongeon. Voy les derniers vers de l'onzieſme liure de la Metamorphoſe. » — *On dit au temps paſſé...* « Il voudroit eſtre mué en riuiere comme le Satyre Phrygien [Marſyas : voir Ovide, *Mét.* VI, 382 et suiv.]... » (B.) Cf. l'ode anacréontique *Pluſieurs de leurs corps denuez* (t. II, p. 361).

P. 168. *La ſuiuant iuſqu'au port...* — « La Chapelle blanche eſt vn port, où abordent les bateaux de Loire pres de Bourgueil, le lieu de la naiſſance de s'amie. » — *Ie veux ſoigneuſement...* « C'eſt vne imitation de Theocrite, ia pluſieurs fois allegué, en l'Epitha-

lame d'Helene. » — ... *d'Aſpic porte-epy,* « c'eſt ce que les Latins appellent *Spica nardi,* vulgairement Lauande. » — *De Neufard,* « ou Neneufard, eſt vne herbe qui croiſt au milieu des eſtangs. » (B.)

P. 169. *Vn qui ſon amitié...* — Cf. la chanson *Petite pucelle Angeuine,* strophe 5. J'ai cru longtemps, sur la foi d'une note attribuée à Belleau (éd. Blanchemain, I, 148), que ce rival heureux avait été Charles de Pisseleu, abbé de Bourgueil. Rien n'est moins sûr, car cette note a été introduite dans le commentaire du 2[e] livre des *Amours* seulement en 1617 (cf. *Revue d'Hist. litt.* de 1912, art. de J.-J. Jusserand, pp. 534 et suiv.). — *Puis ils diront...* Cet alinéa vient d'Ovide, *Ars amat.,* III, 65-80; mais la forme populaire du thème de la fin (qui est celui de l'ode fameuse *Mignonne, allon voir ſi la roſe*) rappelle plutôt l'*Anthol. gr.,* Epigr. comiques, n° 53. — *Quitte moy ton Anjou...* Imité d'Horace, *Carm.* I, 17, v. 13 et suiv.

P. 170. *Là parmy tes ſablons...* — Imité de Naugerius (Navagero), *Lusus,* églogue intitulée Iolas. C'est un thème qu'on trouve déjà dans les pastourelles du moyen âge (voir Jeanroy, *Origines de la poésie lyrique en France,* p. 4). — *Aupres du port Guiet...* « C'eſt vne maiſon qui appartient à Marie. » (B.) On lit en 1578 : « ... qui appartient à s'amie, ainſi nommée. » *Nommée* se rapporte à *maison,* quoiqu'il n'y ait pas de virgule aprés *s'amie* de 1560 à 1572.

P. 171. *Et nous apparoiſſoit...* — « On dit que Turnus, qui ſonda Tours, eſt enterré ſous le chaſteau de la ville, laué des flots de Loire, que lon voit encores auiourd'huy pres le pont. » (B.)

P. 171. *Maiſtreſſe de mon cœur...* — Ce sonnet ne parut qu'en 1560, ainsi que les huit suivants. Tous, et encore cinq autres qui furent retranchés en 1578 et 1584 (voir t. VI, pp. 332-334), s'adressaient à Sinope, qui serait une dame « de plus illuſtre parenté que les premieres, dont au parauant il a fait mention », d'aprés une note de Belleau publiée en 1560 au bas du sonnet *L'an ſe rajeuniſſoit.* On lit encore dans cette note primitive : « Car aiant nommé les autres (à ce que ie puis conieƈturer) de leur nom propre, il a par reuerence cellé ſous le nom de Sinope cette-cy : [qu']auecques extreme affeƈtion amoureuſe, & preſque furieuſe, il a aimée de tout ſon cœur... Noſtre auteur... appelle ſa dame Sinope, c'eſt à dire, qui gaſte & offence les yeux & la veuë : faiſant venir ſon nom du verbe Grec σίνω, qui ſignifie perdre & gaſter, & ὄψ, qui ſignifie regard & veuë : Ie me douterois ſelon le Sonet qui ſe commence : *Vos yeux eſtoient bleſſez d'vne humeur enflammée,* que ſa dame aiant vn peu les yeux offencez de quelque rheume, le regardant lui enuoya vne partie de ſon mal : de telle façon qu'il ſentit ſes yeux

blessez & malades par le seul regard de sa maitresse. » Mais en 1578, après la mort de Belleau, Ronsard supprima cette note, ainsi que le sonnet qu'elle commentait; d'autre part il remplaça partout le nom de *Sinope* par celui de *Marie* ou par le mot *Maistresse*.

P. 172. *Si i'estois Iupiter...* — Le 2e quatrain fait allusion à la déesse Cybèle. — Voici le texte primitif des quatre derniers vers :

Mais ie voudrois auoir changé mon bonnet rond,
Et vous auoir chez moi pour ma chere espousée :
Tout ainsi que la neige au doux soleil se fond,
Ie me fondrois en vous d'vne douce rosée.

Ce texte, rapproché de la fin d un autre sonnet à Sinope (t. VI, p. 334), suffirait à prouver que Sinope est une autre maîtresse que Marie. Jamais Ronsard n'eût exprimé à Marie, simple paysanne, le désir de l'épouser. — Quant au *bonnet rond,* dont il parle dans ces textes (et encore au t. V, p. 228, vers 1), c'est le signe de l'état de clerc (dans les ordres mineurs), que la qualité de puîné sans fortune avait imposé à notre poète. En quittant le bonnet rond pour se marier, il eût perdu ses droits aux bénéfices ecclésiastiques.

P. 174. *Comme d'vn ennemy.* — Sonnet, devenu madrigal en 1584 par l'allongement du 1er tercet en quatrain.

P. 174. *Astres qui dans le ciel...* — Le vers 3 fait allusion à l'*Hymne des Astres,* publié en 1555 (t. VI, p. 276).

P. 175. *Vos yeux estoient moiteux...* — On lit à partir de 1578 sous le nom de Belleau : « Marie auoit mal aux yeux : & le Poëte ententiuement la regardant, l'humeur des yeux offensez, comme par contagion entrant dedans les siens, les firent malades. Et pource il a nommé Marie Sinope, qui vaut autant à dire, comme gastant & perdant les yeux. » Or cette note est postérieure à la mort de Belleau, et je soupçonne Ronsard de l'avoir rédigée quand il a voulu faire croire que les 14 sonnets adressés en 1560 à Sinope avaient été inspirés par Marie. Voici la note primitive de Belleau : « Ce Sonet comme i'ay dit icy deuant exprime le nom de Sinope & pour quelle raison le poëte l'a voulu ainsi appeller. » — Le thème de ce sonnet remonte par Pétrarque (sonnet *Qual ventura*) au troubadour Hugues Brunet (Gidel, thèse de 1857 sur les *Troubadours et Pétrarque,* p. 161).

P. 175. *Ha! que ie porte...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.* — Il « est pris de la lettre qu'Acontius escrit à Cydippe en Ouide : *Me miserum quod non medicorum iussa ministro...* » (Note de 1623.)

P. 176. CHANSON. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* — Source, Marulle : *Cum tu candida sis* [*Epigr.* II, *Ad Neæram*]. (B.) Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 546, note 2.

P. 176. *Chacun qui voit...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.* — Sources du 1er quatrain : Ovide, *Ars amat.* I, 738 : *Ut qui te videat dicere possit : Amas;* et Pétrarque, sonnet *Lasso ch' i' ardo,* vers 2-4.

P. 177. CHANSON. *Quand ie te veux...* — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.*, ainsi que la suivante. — « Traduction d'vn epigramme de Marulle qui se commence ainsi : *Væsanos quoties tibi furores...* » (B., note antérieure à 1584.) A partir de 1584 on lit : « C'est vne traduction d'vne ode de Sapphon. »

P. 177. CHANSON. *Ie suis si ardent...* — Imité de Marulle : *Jactor, dispereo* [*Epigr.* I, *De suo amore*]. (B.)

P. 178. *Si vous pensez...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*, ainsi que les six suivants.

P. 179. *Veux-tu sçauoir, Bruez...* — « Il adresse ce Sonnet à Bruez, homme fort docte, & des mieux versez en la cognoissance du Droict & de la Philosophie, comme il a faict paroistre par certains Dialogues qui se lisent auiourd'huy. » (B.) — Les *Dialogues contre les nouueaux Academiciens* de Guy de Bruès datent de 1557. — Le nom de Bruès est remplacé par celui de Binet dans les éditions posthumes.

P. 180. *Quiconque voudra suiure...* — Ce sonnet et le suivant sont adressés à Jean de Pardaillan, protonotaire de Panjas, qui suivit à Rome comme secrétaire le cardinal Georges d'Armagnac en avril 1554. Il en est souvent question dans les œuvres de Du Bellay et dans celles d'O. de Magny, entre autres.

P. 180-181. *Ne me suy point...* — Vers 3 et suivants : « Ceste inuention est prise du troisiesme liure des Argonautes d'Apolloine Rhodian [Apollonius de Rhodes]. » (B.)

P. 181. CHANSON. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* — « Pris de Marulle, *Ignitos quoties tuos ocellos...* [*Epigr.* II, *Ad Neæram*]. » (B.) Voir mon *Ronsard poète lyr.*, p. 542.

P. 182-183. *Si i'auois vn haineux...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*, ainsi que les deux suivants. — Au vers 12, les verbes signifient « tourner en roche, en eau, en glace, en feu : mots nouueaux & necessaires pour enrichir la pauureté de nostre langue, laquelle ne manqueroit auiourd'huy d'vne infinité de beaux mots bien inuentez & bien recherchez, si du commencement les enuieux de la vertu de l'Autheur ne l'eussent destourné d'vne si louable entreprise... » (B.) On lit à la suite, à partir de 1584 : « Ce sont mots inuentez par l'Autheur pour la richesse de nostre langue, & fort heureusement composez. Car de feu, tournant le *e* en *o,* vient fouyer, & foüace, qui est vne certaine galette ou tourteau cuit au

feu. Puis fouë, qui signifie vne grande flame de feu, telle que nous faisons en nos villages la vigile de la S. Iean... Il est certain que nos peres disoyent eauë, pour eau ; tesmoins en sont les vieux Romans. Or d'eauë le Poëte a faict le verbe En-eauër, comme de glace, en-glacer. Les François le deuroyent suiure en telles compositions, pourueu qu'elles fussent bien reiglées, & proprement faites. » — Rapprocher de cette note le *Caprice* (t. VI, p. 64) et l'*Abbregé de l'Art poëtique* (t. VII, pp. 63-65).

P. 183. *I'auray tousiours...* — Cf. les sonnets de la même date : *I'aurai tousiours en vne hayne extréme* et *Il ne sera iamais, soit que ie viue en terre* (t. VI, pp. 249 et 254).

P. 183. *Amour voulut...* — Sonnet écrit pour Cassandre Salviati, comme le prouve ce début primitif :

Amour se vint cacher dans les yeux de Cassandre
Comme vn tan qui les bœufs fait mouscler par les bois.

P. 184. CHANSON. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* En voici le début primitif :

Il m'aduint hyer de iurer
Qu'on voirroit mon amour durer
Apres la mort, ma chere amye.

« Pris de Marulle, *Iuraui fore me tuum perenne* [*Epigr.* I, *Ad Neæram*]. » (B.) Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 539 et suiv.

P. 184-185. *A Phebus, Patoillet...* — Sonnet publié d'abord en tête de l'*Olympe* de J. Grevin (1560), puis rangé à cette place la même année. Mais, Ronsard et Grevin ayant rompu toute relation durant la première guerre religieuse, ce sonnet fut dédié dès 1567 à Jean Patoillet, « homme de grand iugement, de grande lecture, & des mieux versez en la cognoissance des langues, histoires & autres bonnes sciences ». (B.) — Le 2e quatrain vient de Théocrite, *Idylle* XI, début. — Les tercets développent ce vers de Properce (I, IX, fin) : *Dicere quo pereas sæpe in amore levat.* Cf. le *Cyclope amoureux*, début (t. III, p. 450).

P. 185. *Marie, tout ainsi...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.* — Pour le fond, cf. t. I, pp. 130-131 et 170.

P. 185-186. CHANSON. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.*, ainsi que la suivante. — Au vers 13, *enuis...* « maugré moy : vieil mot François, pris du Latin *inuitus* ». (B.) Noté par Ronsard lui-même en marge de l'édition princeps.

P. 186. CHANSON. — Paraphrase de l'ode de Sapho Φαίνεταί μοι, conservée par Longin dans son *Traité du Sublime* et ajoutée par H. Estienne à la 2e éd. de son Anacréon (janv. 1556). Catulle l'avait traduite, LI, *Ad Lesbiam : Ille mi par esse...*

P. 186. *I'ay l'ame pour vn lict...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*, ainsi que les deux suivants. — Cf. le sonnet de la même date : *I'aurai toufiours* (t. VI, p. 249).

P. 187. *Califte, pour aimer...* — « Il efcrit ce Sonnet à Califte, fort docte, bien nay, & bien verfé en l'vne & l'autre langue » (B.), qui fut tué à Paris en 1562.

P. 188. Chanson. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* — Au vers 1, *barfoir* = hier soir (forme dialectale d'Anjou, Maine, Normandie). Cf. t. I, p. 291, vers 2. — « Voy Marulle : *Suauiolum inuitæ* [II, *Ad Neæram*]. » (B). Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 544 et suiv.

P. 189. *Bien que ton œil...* — Sonnet paru dans le *Bocage* de 1554, rangé en 1560 au 1er livre des *Amours*, en 1578 au 2e livre.

P. 189. *Amour voyant...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.*

P. 190-191. Chanson. — Publiée en 1556, *Nouv. Contin. des Am.* — Le début rappelle la pièce de Marulle à Néère, *Donec liber eram*. La comparaison du poulain farouche vient d'Horace, *Carm.* III, xi, 9-12. Le reste contient des réminiscences de Properce (I, 1, 4), de Pétrarque (canz. 1, *passim*), et la strophe finale vient du *Roman de la Rose* (v. 1447 et suiv.). — Encore un thème cher aux troubadours (voir Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, II, 29; Anglade, thèse de 1905 sur *Guiraut Riquier*, p. 245). — Entre la 7e et la 8e strophe on en lisait primitivement une, dont voici la dernière rédaction (1578) :

Lors tu ferras mes deux mains à la chefne,
Mon cœur au cep, & l'efprit à la gefne,
Maiftreffe fans pitié :
Ainfi qu'en mer vn rigoreux Corfere,
Fils d'vn rocher, n'a pitié d'vn forcere
A la chefne lié.

P. 192. *Ie mourrois de plaifir...* — Sonnet de 1555, *Contin. des Am.* — Imité de Sannazar, *Arcadia* (f° 42 de la trad. de J. Martin, 1544).

P. 192. Chanson. — Publiée en 1560, au 1er livre des *Poëmes*, et rangée en 1567 au 2e livre des *Amours*. Mêmes remarques pour les deux pièces suivantes. — La chanson était primitivement dédiée à O. de Magny; c'est en 1571 qu'elle le fut à Simon Nicolas, secrétaire du roi. — Sources d'inspiration : *Roman de la Rose* (éd. Fr. Michel, I, pp. 141 et suiv.) et Bembo, capitolo *Amor è, donne care*. Pour le détail, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 487 et suiv. C'est un thème traditionnel qui remonte à nos trouvères et même aux troubadours.

P. 194. AMOVRETTE. — Cette pièce a été inspirée par l'*Oaristys* de Théocrite, un passage de l'*Art d'aimer* d'Ovide, I, 665-676, et peut-être, pour le début et la fin, d'une pièce du Napolitain Pontano intitulée : *Frigore invitatur ad voluptatem* (Amor., II). Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 515 et suiv.

P. 195-196. LA QUENOILLE. — « L'inuention eſt de Theocrite, lequel donna pour preſent vne quenoille à la femme de Nicias, Medecin, ſon hoſte & ſon amy. » — Aux vers 28 et suiv., *Montoire* « eſt vn bourg ſitué à trois petites lieuës pres du lieu de la naiſſance de l'Autheur. — *Aime-laine, aime-fil, aime-eſtain*. Ce ſont mots nouueaux, composez par l'Autheur. — *Eſtain* eſt vne eſpece de laine eſcardée & preſte à filer. — *Maiſonniere*. Pource que la quenoille ne bouge guiere de la maiſon. — *Palladienne*. On dit que Pallas inuenta la quenoille.,. — *Chanſonniere*. Pource que les femmes diſent des chanſons en filant leurs quenoilles. — *Couſture*. Village aſſis en la Varenne du bas Vandomois, où naſquit le Poëte, au pied d'vn couſtau tourné vers le Septentrion, en vn lieu qui de preſent eſt nommé la Poſſonniere. » (B.)

P. 196. CHANSON. — Publiée en 1563, au second livre du *Recueil des Nouuelles Poëſies*, avec ce sous-titre : *En faueur de Mlle de Limeuil* (Isabeau de la Tour, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, aimée en même temps du prince Louis de Condé et de Ronsard; cf. H. de la Ferrière, *Revue des Deux Mondes* du 1er déc. 1883); rangée en 1567 au 2e livre des *Amours*, sans dédicace. — Imitation de Pétrarque, canzone XII; avec des réminiscences de Lucrèce ou de Marulle, *Hymne à Vénus* (pour les six premières strophes), de Pétrarque encore, sonnet *Per mezz'i boschi*, et sextines I et VII, de Sannazar, *Arcadia*, trad. de J. Martin, f. 42, et de J. Second, *Basium* XVI (pour la fin). C'est une *reverdie*, qui offre plus d'une ressemblance avec celles de nos trouvères et des troubadours (entre autres Bernard de Ventadour, voir Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, II, pp. 24 et suiv.). Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 210 et suiv., 229, 494 et suiv.

On lisait deux strophes de plus dans les premières éditions. Voici la dernière rédaction (1572) de celle qui venait après la 6e :

Celuy vrayment eſt de fer,
Qu'eſchaufer,
Ne peut ſa beauté diuine,
Et en lieu d'humaine chair
Vn rocher
Porte au fond de ſa poitrine.

Voici la dernière rédaction (1578) de celle qui venait après la 10e :

Quand Zephyre meine vn bruit
Qui se suit
Au trauers d'vne ramée,
Des propos il me souuient
Que me tient
La bouche de mon aimée.

P. 200. LE CHANT DES SERENES. — Pièce parue en 1567 à cette place, avec le titre d'*Elegie,* et dédiée à Amadis Jamyn, qui était alors secrétaire de Ronsard. — « Est prise du douziesme liure de l'Odyssée. » (B.)

P. 201. CHANSON. — Publiée en 1563, au second livre du *Recueil des Nouuelles Poësies;* rangée dès 1567 au 2e livre des *Amours.* — C'est probablement Genèvre qui l'a inspirée (Ronsard l'aimait dans le même temps qu'Isabeau de la Tour). — On y trouve des souvenirs de Properce, d'Ovide et de J. Second; pour le détail, voir mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 210, 530 et suiv.

P. 203. *En vain pour vous...* — Sonnet publié en 1569, au *Septiesme liure des Poëmes;* rangé en 1571 au 2e livre des *Amours.*

P. 203. ELEGIE A MARIE. — Publiée en 1560 à la fin du 2e livre des *Amours,* en manière d'épilogue. — « Ceste Elegie est presque toute des inuentions de la dixiesme & douziesme Eglogue de Theocrite. » (B.)

P. 207. *Cesse tes pleurs...* — Sonnet publié au *Bocage* de 1554, rangé au 1er livre des *Amours* en 1560, à la fin du 2e livre en 1578, comme épilogue. — Le deuxième quatrain et les tercets sont une « contamination » de deux passages d'Ovide, *Am.* III, XV, 14-17, et I, XV, fin.

P. 209. SVR LA MORT DE MARIE. — Toutes les pièces de cette section (y compris la chanson supprimée en 1584, t. VI, p. 383) ont paru dans l'édition collective de 1578, ce qui permet de supposer que Marie est morte après 1572, date de l'édition précédente, et non pas, comme on l'a dit, en 1560. Voir mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 254 et suiv. — Ces lamentations sont imitées pour la plupart de la seconde partie du canzoniere de Pétrarque *In morte di madonna Laura.* Elles ont été commentées par l'avocat parisien Nicolas Richelet pour l'édition posthume de 1597.

P. 210. STANSES. — Source principale, Pétrarque : pour le début, la canzone *Che debbo io far;* pour le milieu, *Si ie n'eusse eu...* le sonnet *Quel vago, dolce,* et la canzone *Solea dalla fontana;* pour la fin, la canzone *Amor se vuo'.*

P. 214. *Ou bien va-t'en...* — Cette strophe vient de l'Arioste,

qui dit à propos de Zerbin, fils du roi d'Écosse : « La Nature prit plaisir à le former, puis elle en brisa le moule. Aucun mortel ne réunit tant de vertu, tant de courage et tant de grâces. » (*Orl. fur.* X.) Fréquent chez Ronsard (I, 314 *a* et 322 *a*; III, 243 et 291; V, 260).

P. 216. *Alors que plus amour...* — Imité en partie de Pétrarque, sonnet *Tranquillo porto*, vers 1-8.

P. 216. *Comme on voit...* — Les quatrains viennent d'Ausone, idylle des *Roses;* les tercets rappellent plus d'une épigramme funèbre de l'*Anthol. grecque.* — Cf. Sainte-Beuve, *P. C.* III, article sur Méléagre, p. 499.

P. 217. *Veu que ce marbre...* — Imité du poète néo-latin J. Cotta, *Epitaphium Quinterii.* Cf. l'épitaphe de Brinon (t. VI, pp. 241-242).

P. 219. *Homme ne peult mourir...* — Ce 1er vers vient de Pétrarque, sonnet *L'ardente nodo,* vers 4. — Pour les tercets, voir ci-après, note de la p. 225.

P. 219. *Deux puissans ennemis...* — Imité de Pétrarque, sonnet *Due gran nemiche,* sauf la fin.

P. 225. *Ie voy tousiours...* — Les tercets, ainsi que ceux d'un sonnet précédent, *Homme ne peult mourir* (p. 219), rappellent plusieurs passages de Pétrarque, qui ont inspiré aussi Lamartine dans ses méditations *Souvenir* et *Apparition.*

P. 229. LES VERS D'EVRYMEDON... — Les pièces de cette section ont paru dans l'édition collective de 1578; mais elles remontent à 1570, année où Charles IX (Eurymedon) aima Anne d'Atri d'Acquaviva (Callirée). On doit les ranger parmi les œuvres que Ronsard a « forgées sur le commandement des Grans », comme dit Binet. Voir *Ronsard poète lyr.*, pp. 242 et 255.

P. 232. STANCES. — Imitées des *Stanze per la Giostra* d'Ange Politien. Voir un article de Parturier dans la *Revue de la Renaissance* de janv. 1905.

P. 233. *C'estoit vn Meleagre.* — Prince étolien, vainqueur du sanglier de Calydon (Ovide, *Mét.* VIII). — Ce passage est rempli de termes de chasse dont l'explication se trouve dans la *Vènerie* de J. du Fouilloux (1561) et dans le commentaire de cette section par Marcassus (édition de 1623).

P. 234. *Sebete...* — C'est une fontaine près de Naples, chantée par Sannazar dans son *Arcadia.* — Dans la pièce suivante (p. 237), Callirée est appelée « corps Sebetien », comme conçue de l'eau de cette source (Anne d'Acquaviva était originaire de Naples).

P. 237. *Comme l'enfant Troyen...* — Ganymède, enlevé au ciel par l'aigle de Jupiter.

P. 237. *Que la Vile conceut...* — Il s'agit d'Athènes, dont le nom vient de la déesse Athênê (Pallas), créatrice de l'olivier.

P. 237. *L'exemple d'Acteon...* — Pour la fable d'Actéon, voir Ovide, *Mét.* III, 153 et suiv. — Quant au *ieune Thebain,* c'est Tirésias, devenu aveugle pour avoir vu Pallas au bain (Ovide, *ibid.*).

P. 242. CHANSON. — Le poète joue sur le nom de la maîtresse de Charles IX, Acquaviva.

P. 245. SONNETS ET MADRIGALS POVR ASTRÉE. — Les pièces de cette section ont paru dans l'édition collective de 1578 (y compris les deux sonnets retranchés en 1584 (t. VI, pp. 387 et suiv.). — D'après Binet elles auraient été écrites « ſur le commandement » et « en faueur » d'un prince ou d'un grand seigneur. Mais le premier de ces sonnets et certains vers des autres (nos x et xII) me font croire plutôt, avec Marcassus (commentaire de 1623) et Colletet (Notice sur Ronsard), qu'il les écrivit pour son propre compte, ayant servi *trois mois entiers d'vn deſir volontaire* (n° x) une dame de la famille d'Estrée, « dont il voulut deſguiſer le nom par le changement d'vne ſeule voyelle en vne autre ». Quoi qu'il en soit, la dame de la Cour qui inspira cette passion avait pour prénom Françoise (voir le n° IV).

P. 246. *Belle Erigone...* — « Il parle de ſa maiſtreſſe Aſtrée, comme d'Aſtrée qui eſt dans le Ciel vn ſigne du Zodiaque, qu'on nomme autrement Iuſtice ou Erigone, ou Vierge. » (Marcassus.)

P. 249. *Iamais Hector...* — Ce sonnet et le suivant faisaient partie de la section des *Amours diuerſes* en 1578.

P. 253. *Eſt-ce le bien...* — Même remarque pour ce sonnet et le suivant. — Ici le poète parle à son jugement ou à son imagination. Ailleurs il adresse un reproche analogue à son cœur (t. II, p. 125 : *Mais que me vaut d'entretenir*).

P. 255. *Si mon grand Roy...* — Ce sonnet faisait partie de la section des *Amours diuerſes* en 1578.

P. 259. SONNETS POVR HELENE. — Toutes les pièces de cette section (1er et 2e livres) parurent pour la première fois en 1578. Mais 35 sonnets, que l'on y trouve en 1584, étaient rangés en 1578 dans la section des *Amours diuerſes.* Ils sont donc sujets à caution et ne peuvent offrir de documents certains sur les relations de Ronsard et d'Hélène. En revanche quatre sonnets et une chanson, qui figurent en 1584 parmi les *Amours diuerſes,* faisaient partie en 1578 des *Sonnets pour Helene,* ainsi qu'un sonnet retranché en 1584 (VI, 388). — Il s'agit d'Hélène de Fonsèque, damoiselle

de Surgères, que notre poète nomme deux fois (I, 264 et 298). P. de Nolhac lui a consacré une étude intéressante, mais sans tenir compte du classement primitif (*Nouvelle Revue* du 15 septembre 1882. Cf. la *Notice sur Ronsard,* en tête de notre tome I, et mon édition critique de la *Vie de Ronsard,* pp. 163-167). Ronsard l'a courtisée et chantée pendant six ou sept ans (approximativement de 1568 à 1574 inclus); voir t. I, pp. 292, 298, 337, 339, 340. — Ces *Sonnets pour Helene* ont été commentés par l'avocat parisien N. Richelet pour l'édition de 1597.

P. 259. *Ce premier iour...* — Au vers 2, Ronsard, comme il avait joué sur le nom de Cassandre, joue sur celui d'Hélène, l'assimilant en maints sonnets de ce recueil à Hélène de Sparte, dont le rapt par Pâris fut cause de la guerre de Troie.

P. 260. *Quand à longs traits...* — Inspiré par une ode de Sapho; cf. t. I, p. 186, note de la chanson.

P. 260. *Ma douce Helene...* — Pour le jeu de mots du 1er vers, cf. t. I, p. 247, *Douce Françoiſe...* — Aux vers 10 et 14, il veut dire que sa dame est aussi chaste que belle.

P. 261. *Helene ſceut...* — Au « 4e liure de l'Odyſſée... Helene pour faire paſſer la melancholie de Telemach luy verſe... du Nepenthe, ſorte de drogue... qui charme la douleur ». (Richelet.)

P. 262. *Dedans les flots...* — Au vers 6, on lit bien *Naufrage* (sans accent) en 1578, en 1584 et en 1587. Ce mot est calqué sur le latin *naufragus,* et le mot *naufragé* qu'on lit dans des éditions postérieures me semble une correction malheureuse.

P. 262-263. CHANSON. — Le début rappelle encore l'ode susdite de Sapho. — Dans la strophe finale, *Sous les Myrtes* désigne le séjour des âmes des grands amoureux aux Champs Élysées. Plus loin (I, 316) Ronsard dira *Par les ombres myrteux.*

P. 265. *L'autre iour...* — Au vers 10, noter la tournure grecque (εὔχομαι εἶναι) et l'allusion à la fable de Jupiter et de Léda, mère de l'Hélène homérique (cf. I, 304 *b,* 317 *b*; II, 296-297).

P. 266. *Deux Venus...* — Ici, comme à la fin de la chanson précédente, Hélène est qualifiée Saintongeoise, la baronnie de Surgères, où elle naquit, faisant partie de la Saintonge.

P. 267. *Soit que ie ſois...* — Au 1er vers, le poète donne à sa dame le nom d'une des trois Graces, comme Pontus de Tyard dans ses *Erreurs amoureuſes.*

P. 268. *Te regardant...* — « Le ſieur Binet, qui a ſceu familierement l'intention du Poëte, m'a dit que la primitiue conception de ce Sonnet a eſté dreſſée pour la Comteſſe de Mansfeld, fille aiſnée du Mareſchal de Briſſac. Depuis il l'a accommodée à ſes Amours. »

(Richelet.) Hélène était cousine de cette comtesse par sa mère, Anne de Cossé-Brissac, sœur du maréchal. Cf. le sonnet du t. I, p. 280 *b*, vers 9.

P. 269. *De toy ma belle Grecque...* — La fin du 1er vers et le second indiquent l'origine d'Hélène du côté paternel. Son père, René de Fonsèque, baron de Surgères, descendait de la famille espagnole des comtes de Monterey. On trouve la généalogie d'Hélène dans l'*Histoire généalogique de la maison des Chasteigners* par André du Chesne (Paris, Cramoisy, 1634, pp. 421 et suiv.).

P. 269. *Cruelle, il suffisoit...* — Ce sonnet et les sept suivants faisaient partie des *Amours diuerses* en 1578.

P. 270. *Tant de fois...* — Cf. pour le fond la chanson de 1560 *Qui veut sçauoir Amour* (I, 192). — Noter que les rimes de ce sonnet sont toutes masculines.

P. 276. *De vostre belle...* — Au vers 10, allusion à la lance d'Achille qui guérit les plaies qu'elle avait faites. Fréquent chez Ronsard; voir ci-dessus, note de la p. 67, au sonnet *De ton beau poil.*

P. 278. *Tousiours pour mon suiet...* — Les tercets viennent de Sannazar, *Arcadia,* traduction de J. Martin (1544), f° 42. Cf. t. I, p. 192, sonnet *Ie mourrois de plaisir.*

P. 280. *Puis que tu cognois...* — Au vers 9, *Hercueil* = Arcueil, que Ronsard a célébré dans le *Voyage d'Hercueil* (t. V, p. 213); au vers 11, l'*Antre* désigne, d'après Richelet, la grotte de Meudon chantée dans une églogue (t. III, p. 404), ce qui paraît inadmissible, vu la distance entre ces deux localités.

P. 281. *Comme ie regardois...* — Fait partie des *Amours diuerses* en 1578. — Au vers 5, *actuelle* = qui agit, efficace.

P. 282. *Comme vne belle fleur...* — Les tercets contiennent le refrain habituel de Ronsard. Cf. le sonnet *Ie vous enuoye* (VI, 248) et l'élégie *I'ay ce matin* (IV, 74). Source principale, Marulle, *Epigr.,* liv. I, *Ad Neæram : Has violas, atque hæc tibi...*

P. 283. *Doux desdains...* — Début imité de Pétrarque, sonnet *Dolci ire, dolci sdegni...*

P. 285. *Bien que l'esprit...* — Ronsard s'est déclaré plusieurs fois contre Platon; voir t. I, pp. 39 et 295, puis l'ode à Lambin (II, 269) et un autre sonnet pour Hélène, qui suivait celui-ci en 1578, mais fut retranché en 1584 (VI, 388). Cf. mon *Ronsard poète lyr.,* p. 561.

P. 286. *Amour a tellement...* — Les tercets rappellent la fin de l'invocation à Vénus par Lucrèce, I.

P. 286. *Dessus l'autel...* — « I'ay appris du sieur Binet que ce

ſerment fut iuré ſur vne table tapiſſée de Lauriers, ſymbole d'eternité, pour remarquer la mutuelle liaiſon de leur amitié procedante de la Vertu, qui eſt immortelle. » (Richelet.)

P. 287. *Bienheureux fut...* — Même thème que dans l'ode de 1555 : *Mais que me vaut d'entretenir* (II, 325).

P. 288. *Si c'eſt aimer...* — Même thème que dans l'élégie de 1563 : *Bien que l'obeiſſance* (IV, 62-63).

P. 289. *Ma fiéure croiſt...* — Les tercets viennent de Pétrarque, sonnet *Era 'l giorno,* tercets.

P. 291. *I'attachay des bouquets ..* — Imité en grande partie d'Angerianus, poète napolitain de la fin du XVe siècle : *Ante fores madidæ...* — Au vers 2, *harſoir* = hier soir.

P. 291. *Madame ſe leuoit...* — Encore un blason du sein : cf. les sonnets *Que de Beautez* et *Ces flots iumeaux* (I, 20 et 93). — Au vers 10, *Phidie* = Phidias.

P. 292. *Ie faiſois ces Sonnets...* — Sert d'épilogue aux *Amours diuerſes* en 1578 et en 1587.

P. 295. *Soit qu'vn ſage...* — Les vers 5-6 viennent de Pétrarque, sonnet *L'ardente nodo,* 1er tercet. — Au vers 13, *Voleur* correspond à Icare, qui vola trop près du soleil; *Charton* correspond à Phaéton, qui conduisit mal le char du soleil.

P. 296. *Amour, qui as ton regne...* — Imité entièrement de Pétrarque, sonnet *Stiamo amor.*

P. 298. ANAGRAMME. — Ce titre existe dès l'édition princeps (1578). Sous l'influence de leur maître, les élèves de Dorat ont volontiers cultivé l'anagramme, héritage des Alexandrins grecs, mais aussi des Rhétoriqueurs français. Voir le t. II, p. 34.

P. 298. *Ha que ta Loy...* — « C'eſt vne alluſion à l'amour de Iacob. Au 21 de l'Exode. » (Richelet.)

P. 299. *Ie plante...* — On trouve pareille invention dans les poésies latines de Sannazar et de Navagero. Écrit probablement au prieuré de Croixval, en Vendômois, non loin de la Possonniere et du Loir, ainsi que quatre ou cinq pièces de cette section (I, 331-339).

P. 299. *Ny la douce pitié...* — Ronsard veut dire dans le premier quatrain que le nom d'Hélène ne vient pas du grec ἐλεεῖν (avoir pitié), mais plutôt d'ἑλεῖν (ravir) ou de ses dérivés, « qui ſont tous vocables de ruïne & de dommage » (Richelet). — Le 1er tercet fait allusion à une invention de Tryphiodore, qui dans sa *Prise d'Ilion* a paraphrasé le récit du 2e livre de l'*Énéide.*

P. 300. *Adieu belle Caſſandre...* — Au vers 8, *gauche* = défavorable, funeste. Cf. ci-dessus, p. 157, note finale du sonnet *Auant le temps.*

P. 300. *Trois iours...* — Ce sonnet fait partie des *Amours diuerses* en 1578, ainsi que les deux suivants.

P. 301. *Quand ie pense...* — Au vers 2, le *iardin royal* désigne les Tuileries, d'après Richelet.

P. 303. *Si de vos doux regars...* — « Imité de Petrarque au Sonnet *Io temo si de' begli occhi l'assalto.* » (Richelet.)

P. 304. *Ie voyois...* — Aux vers 6-7 : on croyait que les gens atteints de la rage par morsure de chien « craignent l'eau, pour l'object du chien que l'eau tousiours leur represente. » (Richelet.)

P. 304. *Helene fut...* — Sonnet retranché en 1587. — Pour le vers 11, cf. ci-dessus, note de la p. 265.

P. 305. *Amour, tu es trob fort...* — Ce sonnet fait partie des *Amours diuerses* en 1578, ainsi que les seize suivants. — Aux vers 7-10, il s'agit de Bacchus, dieu du vin, conquérant des Indes (voir l'*Hymne de Bacchus,* IV, 355, et les *Dithyrambes,* VI, 182).

P. 306. *Cusin, monstre...* — Sorte de moustique, appelé maintenant *cousin.* — Imité de Méléagre, *Anthol. gr.,* Epigr. érotiques, n° 151.

P. 307. *Amour, ie pren...* — Au vers 10, *Cuider* = Présomption. Sentiment personnifié ici, à la façon médiévale.

P. 308. *Au milieu de la guerre...* — Au vers 11, *Thebaïde* = guerre entre frères, comme celle des fils d'Œdipe devant Thèbes. — Au vers 12, il s'agit du *palais de justice,* le poète étant plaideur depuis 1568 (voir la *Notice sur Ronsard*).

P. 308. *Le Iuge m'a trompé...* — Mêmes allusions qu'au sonnet précédent.

P. 310. *Voyez comme...* — Sonnet devenu madrigal en 1587 par la transformation du 2ᵉ tercet en cinquain. — Au vers 13, il s'agit de Nemesis, exécutrice de la vengeance de Jupiter.

P. 311. *I'auois esté saigné...* — Dans les tercets, allusion au rajeunissement d'Æson, père de Jason, par la magicienne Médée (Ovide, *Mét.* VII, 162 et suiv.). Cf. le sonnet du t. I, p. 315 *a.*

P. 311. *Si la beauté...* — « Le commencement est pris de cet epigramme de Meleagre Εἰ μὲν γηράσκει τὸ καλὸν... » (Richelet.) Voir l'*Anthol. gr.,* coll. Didot, t. II, p. 427, n° 235 (attribué à Straton). — Au vers 10, *germe de mer* est une expression grecque, comme plus haut *germe Cyprien* (I, 278), et ailleurs *race* (II, 131, 308, 376), pour dire *fils, fille, descendant.*

P. 312. *Cythere entroit...* — Au vers 2, *ceste* = ceinture. Souvenir d'Homère, *Il.* XIX (voir ci-dessus, p. 188, note du sonnet *Morfée si en songe*). — Les vers 5 et suivants sont imités de Tibulle : *Ite procul Musæ* (livre II, IV, 15-20).

P. 313. *I'ay honte...* — Au vers 11, Ronsard veut dire la Philosophie. En 1587 ce vers est devenu : *Courtizer vn Platon à nostre vie vtile.* — Le 1[er] tercet rappelle Horace, *Epist.* I, 1, 10 et suiv.

P. 314. *Vne seule vertu...* — Au vers 4, proverbe grec : μία χελιδὼν ἔαρ οὐ ποιεῖ (Aristote). — Le vers 8 vient de l'Arioste (voir ci-dessus, note de la p. 214).

P. 315. *Laisse de Pharaon...* — Allusion à la servitude du peuple hébreu en Égypte. Par cette allégorie il désigne la Cour de France.

P. 316. *Quand vous serez...* — Au vers 2, on lit bien *deuidant* en 1578, 1584 et 1587; *deuisant* n'apparait que dans quelques éditions posthumes, ainsi qu'au vers suivant *et* au lieu de *en*. — Au vers 7, on lit en 1578 *au bruit de Ronsard;* la corr. de 1584, conservée en 1587, se lit encore en 1623 et 1630. — Avec le texte de 1584 le vers 8 doit se comprendre ainsi : Disant du bien de votre nom (Hélène), dont la louange est immortelle. Interprétation fondée sur ces deux remarques : 1° Maint sonnet pour Hélène vante son nom parce qu'il a été immortalisé par Homère (voir entre autres le n° III du 1[er] livre, les n[os] IX, XIX, LV du 2[e] livre). Au reste notre poète pensait qu'il contribuerait pour sa part à immortaliser ce nom d'Hélène (voir le n° LXXI du 2[e] livre). 2° L'expression *de louange immortelle* est un génitif qualificatif, calqué sur les expressions latines *Rex æternæ gloriæ* (Bible), *Res æternæ gloriæ* (Virgile); on trouve de même dans Cl. Marot « un prince de renom » (Epître à la duchesse de Ferrare), « Roy de los eternel » (Epître au roi pour succeder en l'estat de son pere), et dans Ronsard même « vn nom de renom » (II, 250). — Au vers 10, il faut entendre par *les ombres myrteux* les ombrages de la forêt de myrtes réservée aux âmes des grands amoureux aux Champs Élysées (Virgile, *En.* VI, 443, « myrtea silva »; Pétrarque, sextine 1, st. 5, « amorosa selva »; *Triomphe d'Amour,* 150, « bosco degli ombrosi mirti »); Ronsard dit ailleurs dans le même sens : *sous les myrtes, sous les ombres myrtines, sous les branches myrtines* (I, 263, 346, 364). — Quant aux sources littéraires, Richelet en indique deux : Tibulle, I, VIII, 45-52, et Ausone, idylle des *Roses,* fin. Mais il y en a d'autres : Tibulle, I, III, 57-66, 83-88; J. Second, *Eleg.* II, VIII, in fine; J. Lemaire, *Temple de Venus,* sermon de Genius; peut-être aussi Politien, selon M. Parturier (Rev. de la Renaissance de 1905, art. sur *Quelques sources italiennes de Ronsard*).

P. 317. *Geneures herissez...* — Fait partie des *Amours diuerses* en 1578. — Brillante transposition de la chanson médiévale du Rossignol. Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 450 et suiv.

P. 317. *Celle de qui l'amour...* — Il veut dire que l'Hélène

grecque — fille de Jupiter transformé en cygne, et sœur de Castor et Pollux — a ravi même ceux qui « ſeulement par ouyr dire, auoient conceu vne imagination & fantaſie de ſa beauté ». (Richelet.) — Les vers 4-14 sont une « contamination » d'Ovide, *Mét.* XV, 232-233, et *Ars amat.* III, 59-80, et de Tibulle, I, IV, 33-36.

P. 318. *Heureux le Cheualier...* — Il s'agit de Jacques de la Rivière, capitaine des gardes du roi, qui avant Ronsard fut le cavalier servant d'Hélène à la Cour, et mourut pendant la troisième guerre de religion. — Aux vers 4 et 9, souvenirs de Pétrarque, canz. I, vers 34; canz. VI, vers 7. Le tercet final est d'inspiration à la fois anacréontique et pétrarquesque.

P. 318. *Lettre, ie te reçoy...* — Au vers 13, il entend l'eau par Deucalion, sauvé du déluge, et le feu par Phaëton, mauvais cocher du Soleil.

P. 321. *Ie ſuis eſmerueillé...* — Les deux premiers vers viennent de Pétrarque, sonnet *Io son gia stanco,* début.

P. 321. *Belle gorge d'albaſtre...* — Après un « blason » des cheveux (p. 320), voici un nouveau « blason » du sein (cf. pp. 93 et 291). — Au vers 3, Richelet note : « Voila la perfection d'vn tetin, qu'il ſoit rond, moyen, ferme, & blanc. »

P. 322. *Lors que le Ciel...* — Pour le 1er vers, voir ci-dessus notes des pp. 214 et 314. — Au vers final, *en eſſence* = en réalité, telle que tu es; *en nue* = en apparence.

P. 322. *Ie te voulois...* — Au 1er vers, *Ortygie* = Diane (dont la chasteté rappelait celle de sa maîtresse). — Au vers 2, *Ortyge* = Délos, célèbre par le culte d'Apollon et de Diane. — Le vers 13 désigne Pétrarque.

P. 325. *Paſſant deſſus la tombe...* — Au 1er vers on lit en 1578 *ta moitié* au lieu de *Lucrece.* — « Ceſte Lucrece eſtoit Madamoiſelle de Bacqueville, ieune, belle, ſçauante, des plus parfaictes de la Cour, & qui eſtoit des meilleures amies d'Helene, comme i'ay ſceu du ſieur Binet. » (Richelet.) Serait-ce la même que celle dont parle Ronsard en un sonnet obscène, supprimé des *Amours diuerſes* en 1584 (t. VI, p. 389)?

P. 325. *Ie ſuis pour voſtre amour...* — Fait partie des *Amours diuerſes* en 1578, ainsi que les trois sonnets suivants. — Au 2e tercet, la grenade est symbole d'amour. Ailleurs, c'est la pomme, l'orange et le citron (I, 69 et 277).

P. 326. *Ma Dame, ie me meurs.* — Pour les tercets, voir ci-dessus, note de la p. 67 au sonnet *De ton beau poil,* et de la p. 276 au sonnet *De voſtre belle.* — Ronsard a refait à sa façon, ici et sou-

vent ailleurs, la chanson de Cl. Marot : *Secourez-moy, Madame, par amours.*

P. 327. *Vous estes le bouquet...* — Le début rappelle, comme celui du sonnet de la p. 203, *En vain pour vous*, un distique de Méléagre, *Anthol. gr.*, Epigr. érotiques, n° 142 : Ὁ στέφανος...

P. 328. *Mon ame mille fois...* — Le début est pris d'une épigramme de Philodème (attribuée aussi à Méléagre), *Anthol. gr.*, Epigr. érot., n° 23 : Ψυχή μοι...

P. 328. *Il ne faut s'esbahir...* — Ce sonnet est fait sur ces vers du livre III de l'*Iliade* : Οὐ νέμεσις Τρῶας. — Les deux derniers vers traduisent un distique de Properce, II, III, 37.

P. 329. *Ah, belle liberté...* — Ce début rappelle le début d'une élégie de Tibulle, II, IV, et surtout d'un sonnet de Pétrarque, *Ahi, bella liberta...* — Aux vers 5 et suiv., cf. l'ode *Escoute, du Bellay* (II, 225).

P. 329. *Tes freres les Iumeaux...* — Castor et Pollux, frères de l'Hélène homérique, signe du zodiaque où le soleil entre au mois de mai.

P. 330. *Ceste fleur de vertu...* — Ronsard égale fièrement le destin d'Hélène de Surgères, chantée par lui, à celui d'Achille, chanté par Homère.

P. 331. *A fin que ton honneur...* — Écrit au prieuré de Croixval, dans le Bas-Vendômois, ainsi que les quatre pièces qui suivent. La fontaine d'Hélène, consacrée ici selon le rite païen, est inconnue à Couture, mais elle existe dans le vallon de la Cendrine, en amont de Croixval. Voir ci-après la note de la p. 336.

P. 331. STANCES. — Cette pièce, d'une remarquable harmonie, est faite de réminiscences et imitations de Théocrite, de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Pétrarque, d'Arioste, des néo-latins Navagero et Flaminio, peut-être aussi de Properce et de Sannazar.

P. 334. *Le Pasteur en tes eaux...* — Cf. t. II, p. 429.

P. 335. *Si i'estois vn grand Prince...* — Cf. t. I, p. 204.

P. 336. *Il ne suffit...* — Au vers 8, il s'agit du vallon de la Cendrine, où l'on voit encore aujourd'hui la fontaine de Saint-Germain (commune des Hayes), dont l'eau a des propriétés curatives pour les enfants, près de Rocantuf (commune de Ternay).

P. 337. ELEGIE. — Publiée en 1584. — Un passage, *Or le plus de mon bien* (pp. 338 et suiv.), montre que cette pièce fut écrite à Croixval, comme les précédentes.

P. 339. *C'est vouloir peindre...* — Cf. t. I, p. 192 : *C'est peindre en l'eau...* Sources : Catulle, LXX, 4; Pétrarque, sextine VIII, fin, et sonnet *Beato in sogno*, 4.

P. 340. *Helas! voicy le iour...* — Charles IX mourut le 30 mai 1574. — Ce sonnet en 1578 se présentait le 48e du 1er livre des *Sonnets pour Helene.*

D'autres sonnets écrits pour Hélène de Surgères ne furent publiés qu'en 1587, 1609 et 1617 (voir tome VI, pp. 10, 57 et 456).

P. 343. Les Amovrs diverses. — Section constituée en 1578. Mais elle contenait alors 62 pièces, dont 50 nouvelles, tandis qu'en 1584 elle n'en contient plus que 30, dont 2 nouvelles, le reste étant allé en grande partie grossir la section des *Sonnets pour Helene.*

P. 343. *Ia du prochain hyuer...* — Cette pièce fut publiée en 1584, mais écrite, d'après le deuxième vers, en 1580 ou 1581. Sur Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, auquel elle dédie les *Amours diuerses,* voir les notes du t. VI, pp. 366, 379, 489.

P. 346. *Et là me pourmenant...* — C'est-à-dire dans la forêt de myrtes, réservée aux âmes des grands amoureux. — Au vers suivant il s'agit de Jean de Morvillers, évêque d'Orléans, mort en 1577, de Claude de l'Aubespine, mort le 11 novembre 1567, et de son fils mort à 26 ans le 11 septembre 1570. Villeroy avait épousé Madeleine de l'Aubespine, fille de Claude.

P. 348. *Vous estes grand...* — Publié en 1571, en tête des *Mascarades,* avec d'autres sonnets au même (voir t. I, 350 *a*; II, 30 *b*, 32 *a* et *b*; VI, 379 *b*), puis en 1578 parmi les *Sonnets à diuerses personnes.*

P. 349. *Quand Villeroy nasquit...* — Publié en 1578 parmi les *Sonnets à diuerses personnes.* — Dans les quatrains noter les rimes approchées. — Dans les tercets Ronsard joue sur le nom de Villeroy.

P. 349. *Encor que vous soyez...* — Publié en 1584. — Au vers 11, noter le mot *bougie,* bien plus ancien qu'on ne croit (cf. VII, 59.)

P. 350. *Les anciens souloyent...* — Publié en 1571, en tête des *Mascarades,* puis en 1578 aux *Sonnets à diuerses personnes.* Voir ci-dessus la note de la p. 348.

P. 350. *Dieux, si au Ciel...* — Publié dans les *Amours* de 1552; placé dans les *Amours diuerses* dès 1578. — Le début vient de Virgile, *En.* I, 603, et surtout II, 536 : *Di, si qua est cœlo pietas.* — Au vers 13, sur les malheurs du roi Phinée, voir t. IV, pp. 68 et suiv.

P. 351. *Ayant la Mort...* — Mêmes remarques de chronologie pour ce sonnet que pour le précédent, mais il fut supprimé en 1587. — D'après Muret (1553), le poète ferait allusion à la mort d'une jeune fille aimée de lui avant Cassandre (peut-être la Marguerite dont il parle ailleurs, I, 50 et 94; VI, 93 et notes).

P. 351. *Ce Chasteau-neuf...* — Publié en 1578 dans les *Amours diuerses*. — Il s'agit de Renée de Chasteauneuf, maîtresse du duc d'Anjou (futur Henri III), chantée par Desportes dès 1572-73. Elle fut quelque temps triomphante à la Cour, même en 1575, après le mariage de Henri III et de Louise de Vaudemont.

P. 352. *Ce iour de May...* — Publié en 1569, au *Septiesme liure des Poëmes*, placé en 1571 au 2ᵉ livre des *Amours*, en 1578 au 1ᵉʳ livre. — Dans les tercets, refrain favori de Ronsard : voir notamment I, 200, 282, 316, 317; II, 168; IV, 76 et 133; VI, 248-249, et mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 578 à 591.

P. 352. *Ie voudrois bien...* — Publié dans la deuxième édition des *Amours* (1553), avec cette variante initiale : *Pleut-il à Dieu...*; placé aux *Amours diuerses* dès 1578; supprimé en 1587.

P. 353. *Sois medecin...* — Publié en 1578 dans les *Amours diuerses...* — Il est probable que ce sonnet fut écrit primitivement pour le duc d'Anjou et sa maîtresse (voir ci-dessus, note de la p. 351); à preuve cette variante du 2ᵉ vers : *Qui tient mon prince*, et cette autre du vers final : *Elle & mon duc n'est qu'vne mesme chose*. — Pour le sujet, cf. t. II, pp. 174 et suiv. Clément Marot l'avait déjà traité (éd. Jannet, II, 117), s'inspirant du même modèle, Tibulle, IV, IV.

P. 353. *O de repos...* — Publié dans les *Amours* de 1552 avec ce début : *O de Nepenthe...*, et placé aux *Amours diuerses* dès 1578. — La métaphore soutenue des vers 5-12 vient de Pétrarque, sextine IV; et le « vœu » final d'Horace, *Carm.* I, v, fin.

P. 354. *Petit nombril...* — Mêmes remarques de chronologie pour ce sonnet que pour le précédent, mais il fut supprimé en 1587. — Au vers 4, allusion à la ville d'Omphalion en Crète (Callimaque, *Hymne de Jupiter*, 44). — Au vers 6, allusion au mythe de l'Androgyne dans le *Banquet* de Platon. — Aux vers 11 et 14, rimes approchées, qu'un autre texte avait évitées avant 1578.

P. 354. CHANSON. — Publiée à la fin des Amours de 1552 sous le titre *Amourette*, et placée aux *Amours diuerses* dès 1578. — Pour le détail des sources, qui sont néo-latines (Marulle, Pontano, Jean Second), voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 78 et surtout 526.

P. 356. *Doux cheueux...* — Publié en 1578 aux *Amours diuerses*, ainsi que les deux sonnets suivants. — Nouveau « blason » des cheveux; cf. ci-dessus, I, 320, sonnet *Ces cheueux, ces liens*.

P. 357. *Celuy qui le premier...* (en 1578 : *Quiconque a peint Amour...*) — Le début vient de Properce, I, XII, 1.

P. 358. CHANSON. — Publiée en 1569 dans le *Sixiesme liure des Poëmes;* placée en 1571 parmi les *Mascarades*, en 1578 aux

Amours diuerses. On en trouve la contrepartie dans une élégie de la même date (IV, 102).

P. 358. *Amour, tu me fis voir...* — Publié en 1555 dans la *Contin. des Amours,* placé en 1560 au 2e livre des *Amours,* en 1578 aux *Amours diuerses.*

P. 359. *Bon iour ma douce vie...* — Publié en 1578 au 2e livre des *Sonnets pour Helene,* où il revient dans les éditions posthumes.

P. 359. *Chacun me dit...* — S'agit-il d'Hélène? On ne peut l'affirmer, ce sonnet ayant paru dès 1578 aux *Amours diuerses.* Au reste, il se peut que Ronsard l'ait placé là pour ne pas chagriner Hélène.

P. 360. ELEGIE. — Publiée en 1578 dans les *Amours diuerses;* placée parmi les *Elegies* dans les éditions posthumes.

P. 362. *Quand l'Esté...* — Mêmes remarques que ci-dessus, au sonnet *Chacun me dit.*

P. 362. *Voulant tuer le feu...* — Publié en 1578 au 2e livre des *Sonnets pour Helene.*

P. 363. CHANSON. — Publiée en 1578 au 1er livre des *Sonnets pour Helene,* ce qui explique les deux derniers vers. — Imitation de Jean Second, *Basia,* II et XIII, très supérieure à celle qu'il avait publiée dès 1550 dans l'ode *O pucelle plus tendre* (VI, 101). Voir mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 520 et 532.

P. 366. *La constance...* — Publié en 1578 au 2e livre des *Sonnets pour Helene* avec ce début : *Cest bonneur, ceste loy...* — Pour l'idée, cf. une élégie de 1569, t. IV, p. 131.

P. 366. *Maistresse, quand...* — Publié en 1578 au 1er livre des *Sonnets pour Helene;* réinséré au 2e livre dans les éditions posthumes.

P. 367. *Que me seruent...* — Publié en 1555 dans la *Contin. des Amours,* placé en 1560 au 2e livre des *Amours,* en 1578 aux *Amours diuerses.*

P. 367. ELEGIE. — Publiée en 1560, avec la variante *Cherche, Cassandre,* à la fin du 1er livre des *Amours,* où elle fut conservée jusqu'en 1578 inclus, ce qui explique le dernier alinéa; mais elle fut supprimée en 1587. — Le mouvement initial rappelle Ovide, *Am.,* III, XV, I.

P. 368. VŒV A VENVS. — Publié en 1571, à la fin du 2e livre des *Amours.*

TOME II

Page 1. SONNETS A DIVERSES PERSONNES. — Cette section, constituée dès 1560 (première édition collective, en tête du livre V des *Poëmes*), a été placée en 1567 à la fin des *Poëmes*, et à partir de 1578 à la suite des *Amours diuerses*. Elle fut dédiée successivement à Louis des Masures (1560) et à Marc-Antoine de Muret (1567); à partir de 1578 toute dédicace disparaît. Sa composition a sensiblement varié de 1560 à 1587, par additions, suppressions et transpositions.

P. 1-4. *L'Europe est trop petite...* — Ce sonnet et les quatre suivants ont paru en 1578, prenant en tête de la section la place occupée précédemment par des sonnets à Charles IX, à sa mère et à son frère Henri d'Anjou (voir II, 23; VI, 364-365). — Les deux derniers de ces sonnets sont à rapprocher de ceux que Ronsard a écrits pour Renée de Chasteauneuf (voir t. I, pp. 351, 353 et notes). — Le vers final du quatrième vient de Pétrarque, sonnet *L'ardente nodo*, vers 11 (cf. t. IV, p. 103, vers 6).

P. 4-7. *Bien que ceste maison...* — Ce sonnet et les quatre suivants ont paru en 1578. Ils ont été composés à Tours, en août-septembre 1576, lorsque François d'Alençon, frère cadet de Henri III, vint prendre possession de son duché de Touraine (au 4ᵉ sonnet, allusion à la paix de Beaulieu, dite de « Monsieur »). Le prince alla voir alors le poète en son prieuré de Saint-Cosme-en-l'Isle, près de Tours. Cf. la *Notice sur Ronsard* et mon édition critique de la *Vie de Ronsard* de Cl. Binet, p. 228.

P. 7. *Quand entre les Cesars...* — Publié en 1560, mais composé dans la première moitié de 1559 au plus tard. — Au vers 8, allusion à la reprise de Boulogne en 1550 et de Calais en 1558.

P. 8. *Rien du haut Ciel...* — Publié à la fin de 1563, au 3ᵉ livre du *Recueil des Nouuelles Poësies*. — Écrit à l'occasion d'un accident arrivé à la reine mère à Mantes en septembre 1563 (voir *Correspondance de Catherine de Médicis*, t. II).

P. 8. *François, qui prens...* — Publié en 1560, mais écrit dès 1558, d'après le 1ᵉʳ tercet (le traité du Cateau-Cambrésis mit un terme à ces prétentions). — La prédiction rappelle celle d'Anchise à Énée, au livre VI de l'*Énéide*, et le vers final traduit celui de Virgile : *Parcere subjectis et debellare superbos*.

P. 9. *Prince Royal...* — Publié en 1565 dans les *Elegies* [&] *Mascarades,* ainsi que les deux sonnets suivants. — Le 1[er] et le 3[e] remontent très probablement aux fêtes du carnaval de Fontainebleau (février 1564), et le 2[e] aux fêtes de Bar-le-Duc (mai 1564).

P. 10-12. *Le monde ne va pas...* — Ces trois sonnets à Charles de Lorraine ont paru, le 1[er] et le 3[e] en 1560, le 2[e] en 1556 dans la *Nouv. Contin. des Am.* Le 2[e] fait allusion au pacte d'alliance que le cardinal avait été chargé de négocier à Rome en 1555 avec le pape Paul IV, pacte rendu vain par la trêve de Vaucelles (févr. 1556).

P. 12. *Croissez enfant...* — Publié en 1556 dans la *Nouv. Contin. des Am.,* ainsi que le sonnet suivant. Au 2[e] quatrain, allusion à l'expédition de Naples qui se prépara dans la seconde moitié de 1556.

P. 13. *Si desormais...* — Au tercet final, allusion à la trêve de Vaucelles, qui dura de février à novembre 1556.

P. 13. *Du fort Iason...* — Publié en 1565 dans les *Elegies* [&] *Mascarades,* ainsi que les deux sonnets suivants. — Il s'agit de François de Carnavalet, qui mourut en 1571, après avoir été gouverneur du prince qui devait être Henri III. Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard,* p. 89, et une ode de 1550 (t. II, p. 107).

P. 14. *Docte Prelat...* — Il s'agit du frère du mémorialiste Blaise de Monluc. Je n'ai pu savoir quel « œuure nouueau » Ronsard lui a dédié (vers 3).

P. 14. *Comme vne Nymphe...* — En 1565 ce sonnet est dédié à Madame de Crussol. C'est la même personne, Louise de Clermont-Tonnerre, qui en 1556 avait épousé en secondes noces Antoine de Crussol, lequel devint duc d'Uzès par les intrigues de sa femme.

P. 15. *Est-ce le Ciel...* — Publié en 1563, au 3[e] livre du *Recueil des Nouv. Poësies.* — Sur Bourdin, voir les notes des tomes II, p. 445, et VI, p. 340.

P. 16. *Entre les durs combats...* — Publié en 1560 — ainsi que les trois sonnets suivants — mais écrit avant la trêve d'octobre 1558, d'après le début. — Sur d'Avanson, voir t. VI, p. 341, note.

P. 17. *Depescher...* — Sur I. du Thier, voir t. VI, p. 340, note.

P. 18. *Içy s'appan...* — Publié en 1559, en tête des *Sonnets amoureux* par C. D. B. (Charles D'Espinay, Breton; il était évêque de Dol), Paris, G. Barbe, in-8°. — Même remarque pour le sonnet suivant.

P. 19. *Si du nom d'Vlysses...* — Publié en 1560. L'ouvrage du voyageur-cosmographe Thévet, auquel Ronsard fait allusion au 2[e] quatrain, parut en 1558 sous le titre *Singularitez de la France*

antarctique. Sur ce personnage, voir t. VI, p. 496, note. — Dans les éditions posthumes, ce sonnet, ainsi que l'ode du t. II, p. 443, est dédié à Pierre Belon, voyageur-naturaliste du Mans.

P. 20. *Masures, tu m'as veu...* — Publié en 1560, en tête du livre V des *Poëmes*, en même temps que l'Elegie au même poète, qui servait d'épilogue à ce livre (voir t. V, p. 362). — Au vers 4, allusion à la traduction de l'*Eneide* par Des Masures (Lyon, J. de Tournes, 1560), dont les deux premiers livres avaient paru depuis plus de douze ans.

P. 20. *Tu ne deuois...* — Publié en 1560, ainsi que le sonnet suivant, qui n'a jamais porté de dédicace.

P. 21. *Depuis la mort...* — Publié dans la seconde moitié de 1559 en tête de la plaquette *Suyte de l'Hymne de tres illustre prince Charles Cardinal de Lorraine* (Paris, R. Estienne, in-4°).

P. 22. *Que Gastine ait...* — Ce sonnet et le suivant, publiés parmi les *Amours* de 1552 et placés aux *Sonnets diuers* en 1578, ont été écrits en l'honneur du fils aîné d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, Henri, duc de Beaumont, né le 21 septembre 1551 et mort à vingt-trois mois; et non pas, comme l'ont cru E. Pasquier (*Lettres*, XVI, VII) et à sa suite N. Richelet et Pr. Blanchemain, pour leur fils cadet Henri, né le 14 décembre 1553, qui devint roi de France sous le nom d'Henri IV. L'erreur vient du titre de l'édition de 1584, que l'addition « & Roy de Nauarre » a rendu équivoque. — Au vers 12, *mon maistre* s'explique par ce fait qu'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, était suzerain des Ronsard de la Possonnière.

P. 23. *Bien que Bacchus...* — Ce sonnet, publié en 1567, a été adressé au roi Charles IX en novembre 1565, lors de son passage à Plessis-lès-Tours. Ronsard l'a reçu alors en son prieuré de Saint-Cosme-en-l'Isle près de Tours. Quatre autres sonnets, retranchés en 1578, furent adressés au même roi, à sa mère et à son frère cadet, en la même occasion (voir t. VI, pp. 364, 365 et note). — Au titre, *des pompons* = des melons. — Au vers 6, *tableau* = tableau votif.

P. 24. *Le ieune Hercule...* — Publié en 1563, au 3[e] livre du *Recueil des Nouv. Poësies*. — Au vers 13, allusion au calvinisme. Cf. t. III, p. 232.

P. 24. *Quand la congnée...* — Publié seulement en 1578, quoiqu'il ait été composé dans les premières années du règne de Charles IX.

P. 25. *Voyci le iour...* — Publié en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes*.

P. 25. *Si vous n'auiez...* — Publié seulement en 1578, mais composé probablement en 1573.

P. 26. *Roy de vertu...* — Publié seulement en 1578, mais composé pour le mariage de Henri de Bourbon, duc de Vendôme, avec Marguerite de Valois, qui eut lieu le 18 août 1572.

P. 27. *Il ne faut point...* — Publié en 1578.

P. 27. *Ie suis semblable...* — Publié en 1571 parmi les *Mascarades;* rangé en 1578 parmi les *Sonnets à diuerses personnes.*

P. 28. *Ny l'oliuier...* — Publié en 1578, ainsi que le sonnet suivant. — Au vers 2, il s'agit d'Hercule, qui poursuivit pendant un an une biche aux pieds d'airain et finit par la ramener captive. — Au vers 10, ce *cygne* est Pindare, appelé par Horace *Dircæus cycnus* (*Carm.* IV, 11, 25).

P. 29. *Ie sçauois bien...* — Publié en 1571 à l'adresse d'un de ces Italiens enrichis aux dépens de la France, dont Ronsard a dit tant de mal ailleurs; supprimé en 1587. — Au vers 5, il s'agit de Cosme et de Laurent de Médicis.

P. 30. *Quand tu nasquis...* — Publié en 1565 dans les *Elegies* [&] *Mascarades,* à l'adresse de Vaumeny, joueur de luth. Ce nom fut remplacé en 1578 par celui d'Edinton, autre joueur de luth.

P. 30. *Trois temps, Iamin...* — Publié en 1571 aux liminaires des *Mascarades,* dans un groupe de quatre sonnets intitulés : *Sonnets en faueur de M. de Villeroy & de sa compagnie,* et avec cette variante initiale : *Trois temps, seigneurs...,* qui disparut ainsi que le titre en 1578. — Voir ci-après note de la p. 32.

P. 31. *Respon moy...* — Publié en 1555 dans la *Contin. des Am.*, et rangé de 1560 à 1573 au 2ᵉ livre des *Amours.* — Au vers 9, allusion au début de la 1ʳᵉ *Olympique :* « L'eau est la meilleure des choses... »

P. 31. *Dieu voyager...* — Publié en 1571 parmi les *Mascarades,* rangé en 1578 parmi les *Sonnets à diuerses personnes.*

P. 32. *Ce grand Hercule...* — Publié en 1571 aux liminaires des *Mascarades,* ainsi que le sonnet suivant, et celui de la p. 30 *b,* et celui du t. I, p. 350 *a,* sous ce titre : *Sonnets en faueur de M. de Villeroy & de sa compagnie.* — On voit par le titre de 1584 que Ronsard était l'amphitryon.

P. 33. *Nous ne sommes...* — Publié en 1584, à l'adresse de Jean Galland, principal du collège de Boncourt, dont Ronsard était l'hôte à Paris en ses dernières années, et qu'il choisit comme exécuteur testamentaire. — Au vers 1, on lit *épris.* Corrigé d'après le contexte et d'après l'incipit qu'on lit à la *Table* générale de l'édition de 1584.

P. 33. *Ie vous donne...* — Publié en 1578 dans les *Amours diuerses*, sans adresse.

P. 34. *Du mariage sainct...* — Publié en 1571, sans aucun titre, à la fin des *Sonnets à diuerses personnes.* — Nous n'avons pu trouver les deux noms qui forment l'anagramme du dernier vers.

P. 35. GAYETEZ. — Cette section n'a été constituée définitivement qu'en 1584. Dans toutes les éditions collectives antérieures, y compris la première (1560), les pièces qui la composent ont été rangées parmi les *Poëmes,* — et cela par petits groupes, qui, tout en perdant bon nombre de leurs éléments (qu'on trouvera au tome VI parmi les *Pièces retranchées*), ont fini par se rapprocher sous le titre général de *Gayetez*, du nom particulier des plus importantes d'entre elles. Ces pièces remontent, pour la moitié, au LIVRET DE FOLASTRIES de 1553 (sur ce recueil anonyme voir le t. VI, pp. 163 à 197 et les Notes, et mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 93 et suiv.). Les autres proviennent de recueils postérieurs. Une seule est nouvelle (le distique traduit de Martial).

P. 35. GAYETÉ I. — C'est la dédicace des *Folastries* en 1553, par laquelle Ronsard dédiait le *liuret* « à Ianot Parisien », très probablement Jean-Antoine de Baïf, qui vivait à Paris depuis sa tendre enfance. Elle reparut sous le nom de *Gayeté* dans la *Continuation des Amours* (1555 et 1557) et dans les éditions collectives. — Ronsard s'y est inspiré à la fois de Catulle, *Carm.* 1, et du poète néolatin Ant. Flaminio, *Carm.* I, 1. Au reste c'est à Catulle qu'il avait pris l'épigraphe des *Folastries* (*Carm.* XVI, 5-6); c'est Catulle qui est la grande source de ce genre de poésie que les Latins appelaient *Hendecasyllabi, Nugæ, Ineptiæ*. L'impudeur et la licence dans le fond et la forme étaient la loi de ces « fornettes », de ces « vers raillars » (vers 1 et 6; cf. Catulle, *Carm.* XVI; Pontano, *Hendec.* 1).

P. 35. *A qui donnay-ie...* — On lit bien en 1584 *donnay-ie*, comme en 1553 et en 1587 (éd. princeps et 1re éd. posthume). C'est une graphie phonétique pour *donné-ie* (cf. *eussay-ie* pour *eussé-ie; puissai-ie* pour *puissé-ie; fussay-ie* pour *fussé-ie*, t. I, p. 82; VI, pp. 89 et 292). Le texte *donray-ie* (et *don'ray-ie*), qu'on lit dans certaines éd. posthumes à partir de 1597, est fautif.

P. 36. *Liure que les sœurs Thespiennes...* — C'est-à-dire les Muses, dansant près de la source du mont Pimpla (au nord de la Thessalie) sous la conduite d'Apollon Musagète (Ronsard traduit ce mot par *guide-dance*).

P. 36. *Compagne de la Rodatine...* — Nom plaisamment forgé pour *Doratine* (la Muse de Jean Dorat, maître de Baïf pour le grec et le latin). On lit d'ailleurs *Doratine* dans l'éd. de 1571.

P. 36. GAYETÉ II. C'est la *Folastrie* VII en 1553. Elle reparut sous le nom de *Gayeté* dans la *Contin. des Am.* (1555 et 1557). — Ronsard en a pris l'idée soit dans un vers de l'*Iliade*, VI, 261, soit dans un vers des *Épîtres* d'Horace, I, XIX, 6, soit dans une épigramme de Macedonius, *Anthol. gr.*, Épigr. com., n° 61 (édition Jacobs), soit encore dans Rabelais, prologue de *Gargantua*, fin. Peut-être même a-t-il connu un an avant leur publication les n°s 21 et 48 des *Anacreontea* d'H. Estienne. Pour le développement il s'est inspiré des festins de l'*Odyssée* où paraissent les aèdes Phemius et Demodocus, et, dans la deuxième moitié, d'Horace, *Carm.* I, IX, de Tibulle, III, VI, et de Properce, III, XVII. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 622.

P. 37. *D'vn flus, d'vn dé, d'vne premiere...* — *Flus* (pour *flux*) désigne un jeu de cartes; *premiere* également (c'est le jeu de *prime*).

P. 37. *Des Dauliennes...* — Philomèle et Procné (changées en rossignol et hirondelle; cf. Ovide, *Mét.* VI).

P. 39. *Et couuert de lierre, brère...* — *Brère Euan* = crier Evoé (cri des Bacchantes; cf. IV, 357, 359; VI, 182, 185, 188).

P. 39. GAYETÉ III. — Cette pièce parut au *Bocage* de 1554 sous le titre d'*Epistre à Ambroise de la Porte Parisien*, qui fut conservé jusqu'en 1578 (sauf *Parisien*). Elle ne porte le nom de *Gayeté* qu'en 1584. A partir de 1587 elle est intitulée *Les Plaisirs rustiques*. Le début et la conclusion rappellent de loin Horace, *Épitres*, I, VII, 1-13. La scène des vendanges vient peut-être du n° 52 des *Anacreontea* d'H. Estienne publiés au début de 1554.

P. 39. *Mais sa compagne, & le pasteur d'Amphryse...* — C'est Cérès et Apollon. Pour Cérès, allusion à ce vers de Térence (*Eunuque*, IV, 732) : *Sine Cerere et Libero friget Venus.*

P. 40. *Ainsi iadis Alexandre le blond...* — C'est Pâris, fils de Priam, appelé par Homère ξανθὸς Ἀλέξανδρος. Pour le jugement de Pâris, cf. J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, I, XXX et suiv.

P. 41. *Vela, la Porte....* — C'est Ambroise de la Porte, fils aîné de l'éditeur des *Amours* et des *Folastries*, et non pas son frère Maurice, comme l'ont cru certains éditeurs posthumes.

P. 41. *Et que la Liure...* — C'est la Balance (Libra), signe du zodiaque à l'équinoxe d'automne.

P. 41. L'ALOVETTE. — Cette pièce parut en 1556 dans la *Nouv. Contin. des Am.* — A rapprocher de l'ode *T'oseroit bien...* (II, 356). — C'est un véritable « blason », genre cher à l'école de Cl. Marot, comme la pièce suivante. Au reste, le sujet est de tradition médiévale : les chansons de l'alouette remontent aux trou-

vères et aux troubadours. Cf. Raynouard, *Choix de poésies des troubadours,* III, 68; Fauriel, *Histoire de la poésie provençale,* II, 29.

P. 42. *Composez de ta tirelire...* — Sorte de flûte champêtre au xve et au xvie siècle, ainsi que la turlure ou tourloure et le turlututu (Bujeaud, *Chants et chansons des provinces de l'Ouest,* II, 259); par suite, les airs joués sur la tirelire, les sons tirés de cet instrument (le mot est pris dans cette acception à la p. 43).

P. 44. *Ou dans son sein...* — Voici la fin de la pièce en 1573, avec deux vers de plus :

Dedans les replis de sa robe,
Et ne l'emporte en sa maison
Pour l'enfermer dans la prison
D'vne cage que ses mains blanches
Ont baty de petites branches
Lors qu'oisiue aupres d'vn buisson
Elle degoise sa chanson.

Le texte de 1584 se lit dès 1578.

P. 44. Le Freslon. — Cette pièce parut dans le *Bocage* de 1554, entre la *Grenouille* et le *Fourmi,* également dédiés à Remi Belleau, qui de son côté dédiait à Ronsard son *Papillon,* son *Heure,* sa *Cerise,* son *Escargot* et son *Huitre.* Autant de « blasons »; si le mot n'est pas au titre, Ronsard l'a employé au vers 16 du *Houx* (V, 166), pour caractériser ce petit poème, qui est du même genre et de la même époque.

P. 44. *Des Mimallons & des Thyades...* — Noms des Ménades ou Bacchantes (cf. IV, 359; VI, 182, 184).

P. 46. Gayeté iiii. — C'est la *Folastrie* i en 1553; elle reparut sous le nom de *Gayeté* dans la *Contin. des Am.* de 1557. — Noter l'accumulation des diminutifs mignards, à la façon de Catulle et de ses imitateurs néo-latins, entre autres Marulle, Pontano, Flaminio et J. Second; puis les refrains revenant à intervalles irréguliers, toujours à la façon catullienne. — Quant au sujet lui-même, il rappelle, avec des différences sensibles, le genre médiéval du « debat », dont la vogue était encore très grande en France à la fin du xve siècle et jusqu'à l'époque de Cl. Marot.

P. 48. *Aux ribaux...* — Ronsard a placé là une de ces notes marginales dont il conseillait l'emploi. Voir *Abbregé de l'Art poetique* (t. VII, p. 65). Cf. t. II, pp. 302, 329, 341, 411.

P. 53. Tradvction de qvelqves Epigrammes grecs. — Ces douze quatrains (avec un treizième qu'on trouvera au t. VI, p. 257) parurent en 1555 à la fin de la *Contin. des Am.* Ils étaient alors dédiés à François de Revergat; en 1560 ils le furent à

M.-A. de Muret. — Ils sont tirés de l'*Anthol. gr.* Épigr. descriptives, comprises entre le n° 713 et le n° 739 (de l'éd. Jacobs). Ronsard a pu consulter aussi des traductions latines de ces épigrammes dans les recueils de deux poètes qu'il a imités ailleurs : Ausone, *Epigr.* LVIII-LXVIII, et Calcagninus, *Carm.*, lib. II.

P. 55-58. TRADVCTION DE QVELQVES AVTRES EPIGRAMMES GRECS. — Pour la clarté de l'exposition, nous avons numéroté ces épigrammes, en rejetant à la fin du groupe le distique de Martial, qui en 1584 se trouve mal placé après le n° VII. — Les pièces I à V, X et XI ont paru en 1553 dans le *Liuret de Folastries,* avec les deux traductions de Palladas (ci-après pp. 59-60) et quelques autres (voir t. VI, pp. 194-196 et notes). Cette section du recueil était dédiée à Marc-Antoine de Muret, qui lui-même avait publié en janvier 1553 dans ses *Juvenilia* plus de cent épigrammes. Chaque pièce était précédée du nom de l'auteur ancien et de l'incipit du texte de l'*Anthologie grecque* qu'elle traduisait. Nous renvoyons à l'édition Fr. Jacobs, sans citer l'incipit :

I. Anacréon, *Epigr. morales,* n° 119. — II. Automédon, *Epigr. comiques,* n° 50. — III. Automédon, *Id.,* n° 145. — IV. Palladas, *Id.,* n° 430. — V. Posidippe, *Anthol. de Planude,* n° 275. — X. Posidippe, *Epigr. descriptives,* n° 359. — XI. Lucil, *Epigr. comiques,* n° 431.

Les pièces VI à IX ont paru dans l'édition collective de 1560, groupées avec les précédentes au 3e livre des *Poëmes;* la source du n° VII y était indiquée, Sappho, Δέδυκε μὲν ἁ σελάνα... — Enfin le distique traduit de Martial n'a paru qu'en 1584.

P. 56. *Qui, & d'ou est l'ouurier...* — Il s'agit, dans cette traduction transposée, du peintre-poète Nicolas Denisot du Mans, qui avait pris pour anagramme *le Conte d'Alsinois,* et que Ronsard appelle simplement *le Conte* (voir V, 214 et VI, 186).

P. 57. *Quand Vlysse pendoit...* — Au vers 3, *le boucler Pelean* = le bouclier d'Achille, fils de Pélée. — Au vers 4, *Laërtide* = Ulysse, fils de Laërte. — Au vers 7, *les deux Atreans* = Agamemnon et Ménélas, fils d'Atrée.

P. 58-59. VŒV D'VN VIGNERON. — Ce « vœu » et le suivant ont paru au *Bocage* de 1554 avec quelques autres qu'on trouvera aux *Pièces retranchées* (t. VI, pp. 207-208). Ils furent inspirés par les Épigrammes votives de l'*Anthologie grecque* et par les imitations qu'en avait faites le poète néo-latin Naugerius (le Vénitien Navagero). Voir mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 128 et suiv.

P. 58. *Escoute, enfançon...* — Au vers 5, *la vierge Icarienne,* c'est Erigone, qui se pendit au-dessus de la tombe de son père Icare,

et fut placée parmi les constellations avec son chien, qui lui avait fait découvrir cette tombe (Hygin, *Fabulæ*, cxxx). — Au vers 7, le *Chien éteal* = la Canicule.

P. 59-60. *Quand il te plaist...* — Cette épigramme et la suivante, traduites de Palladas, ont paru en 1553 dans le *Liuret de Folastries*. Elles viennent de l'*Anthologie grecque*, Épigr. comiques, nos 203 et 349 (éd. Jacobs).

P. 60. ... *baim... bauet... doloüere... cercloüere... besaguë...* — Voici un de ces passages où Ronsard se complaît à accumuler les termes empruntés aux métiers (voir *Abbregé de l'Art poëtique*, VII, 48). Le *baim* est l'hameçon; le *bauet*, le croc à pendre la viande; la *doloüere*, l'outil de charpentier ou de tonnelier, pris pour enseigne parlante par Estienne Dolet; la *cercloüere*, le sarcloir; enfin la *besaguë*, *besaiguë*, ou *bisaiguë* (*bisacuta*), est un outil tranchant par les deux bouts.

P. 61. LA CHARITE. — Cette courte section (ainsi intitulée du mot grec Χάρις, la Grâce) fut constituée en 1578, mais avec deux pièces seulement (la 2e et la 3e), et cela entre les *Amours d'Eurymedon* et les *Sonnets pour Astrée*. En 1584, elle se grossit de deux autres pièces : le sonnet liminaire, *Comme de cent beautez...*, qui servait de dédicace au 1er livre des *Poëmes* en 1578 (ce qui explique son 2e vers), et l'ode *Pallas est souuent d'Homere*, qui remonte au *Recueil des Nouuelles Poesies* de 1563. Les quatre pièces ont été inspirées par la même princesse, Marguerite, sœur des derniers Valois et première femme du roi Henri IV. — En 1587, cette section se désagrège : la 1re et la 2e pièce passent dans le *Bocage royal*, la 3e dans les *Mascarades*, et la 4e dans le 3e livre des *Odes*.

P. 62. *Ce ieune Dieu...* — Ce poème lyrique, intitulé *La Charite* en 1578 et en 1587, a donné son nom à cette courte section. D'après les deux derniers quatrains, il a été composé avant le mariage de Marguerite de Valois et de Henri de Navarre, qui eut lieu le 18 août 1572. — Brantôme rapporte sur ce poème l'opinion d'une dame de la Cour (*Mém.*, éd. Lalanne, VIII, 30).

P. 62. *Beauté, vigueur...* — Comparer les beautés de Pasithée décrites ici avec celles de Vénus, décrites par J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, I, xxxiii.

P. 65. *Et tantost perle...* — Jeu de mots sur *margarita*, qui en latin signifie *perle* et en français désigne une fleur. Cf. p. 68 : *Perle & fleur...*

P. 66. *Vn prompt Ardent...* — C'est le feu follet, que nos ancêtres appelaient aussi *feuroles*, *flambars* et *flammeroles* (Nicot, *Thresor*).

P. 67. *Ce Dieu qui se repaist...* — Cette pièce est intitulée en 1578 simplement *Elegie* (sans autre mention), mais elle est comme une suite de la *Charite* et il n'y est question que de la princesse Marguerite, à laquelle le poète s'adresse dans les derniers vers.

P. 71. *Pallas est souuent...* — Cette pièce parut au 2e livre des *Nouuelles Poësies*, soit dans la 2e édition (janv.-févr. 1564), soit plutôt dans la 1re édition (oct. 1563), avec ce titre : *A Madame*. La petite princesse n'avait alors que dix ans et demi, étant née en mars 1553, et l'ode n'était qu'une suite d'hyperboles. Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 209-213. — Cette pièce fut ensuite rangée au 2e livre des *Elegies* de 1567 à 1573, au 1er livre des *Poëmes* en 1578, dans la *Charite* en 1584, enfin au 3e livre des *Odes* en 1587.

P. 72. *Et par nouueau mariage...* — Allusion aux trois mariages princiers qui avaient eu lieu en 1559, comme clauses et gages de la paix du Cateau-Cambrésis : Marguerite, sœur de Henri II, avait épousé Philibert, duc de Savoie; Élisabeth, fille aînée de Henri II, avait épousé Philippe II, roi d'Espagne; Claude, deuxième fille de Henri II, avait épousé Charles, duc de Lorraine. Restait une troisième fille, la Marguerite à qui l'ode est dédiée, que Catherine de Médicis voulait, dès 1559, marier à l'infant Don Carlos (cf. t. VI, pp. 313-314); elle épousa en 1572 Henri de Navarre.

P. 73. LES ODES. — La section des *Odes* se compose de pièces publiées à des dates très diverses, de 1550 à 1584. Mais le plus grand nombre parut de 1550 à 1555. L'édition originale des *Odes* porte le titre suivant :

LES QVATRE PREMIERS
liures des Odes de Pierre de Ronsard,
Vandomois.
Ensemble son Bocage.

ΣΩΣ ʽΟ ΤΕΡΠΑΝΔΡΟΣ.

Πέτρος ὁ ʽΡώνσαρδός μοι ἐναίσιμον οὔνομα κεῖται,
Σῶς γὰρ ὁ Τέρπανδος, τερψίβροτός τε χέλυς.
ΙΩ. Αὐρατοῦ.

A PARIS.

Chez Guillaume Cauellart libraire iuré de l'uniuersité de Paris, demeurant deuant le College de Cambrai, à la poulle grasse.

M. D. L.

AVEC PREVILEGE DV ROI.

C'est un petit in-8°, qui présentait en son dernier tirage : 1° 10 ff. non chiffrés contenant deux préfaces (voir t. VII, 1-13), un sonnet de Du Bellay, *Comme un torrent, qui s'enfle & renouuelle,* un « Surauertiſſement » (voir t. VII, 13-15), et le privilège donné à Fontainebleau le 10 janvier 1549 (a. st.); 2° 170 ff. chiffrés contenant les quatre livres d'*Odes* et le *Bocage,* plus une *Breue expoſition de quelques paſſages du premier liure des Odes de Pierre de Ronſard par I. M. P.* (Jean Martin Parisien), enfin une série de pièces d'amis à la louange de Ronsard (A. de Baïf, R. R. S. de la Guillotière, J.-P. de Mesmes, A. de la Fare, Pierre du Faur et J. Dorat); 3° 2 ff. d'errata non chiffrés.

L'exemplaire de la Bibl. nat. (Rés. Ye 4769) ne possède pas ces ff. d'errata ni les deux ff. liminaires qui contiennent le suravertissement et le privilège, soit qu'il ait été mutilé, soit plutôt qu'il appartienne à un premier tirage. Cf. P. Laumonier, *Revue d'Histoire littéraire,* 1902-1903; thèse sur *Ronsard poète lyrique,* 1910, pp. 29-69, et édition critique des *Œuvres de Ronsard,* Hachette, 1914, les deux premiers volumes, où l'on trouvera non seulement le texte des *Odes* et *Bocage* de 1550, mais encore ses variantes et ses sources littéraires.

Le CINQIESME LIVRE DES ODES a été publié deux ans et demi plus tard, en octobre 1552, à la suite de la première édition des *Amours* (voir ci-dessus, t. VII, p. 150). L'année suivante il reparut séparément sous ce titre : *Le Cinqieme des Odes de P. de Ronſard, augmenté. Enſemble La harangue que fit Monſeigneur le Duc de Guiſe aux Soudars de Mez...* A Paris, chez la veuve Maurice de la Porte, 1553. Petit in-8° de 180 pages. L'achevé d'imprimer est du 8 août (Bibl. nat., Rés. pYe 127).

Quant aux *Quatre premiers liures des Odes,* ils eurent une deuxième édition en 1553 (Paris, Cavellat), in-16 de 144 ff. chiffrés, dont un exemplaire est à Rome, Bibl. Vittorio Emanuele, et un autre à Vienne, Hofbibliothek; et une troisième édition en 1555 (Paris, veuve Maurice de la Porte), petit in-8° de 4 ff. liminaires et 132 ff. chiffrés, avec achevé d'imprimer du 24 janvier, dont un exemplaire est à notre Bibl. nat. (Rés. pYe 126). Cette dernière édition était grossie d'une dédicace générale au Roi et de vingt pièces nouvelles.

C'est seulement dans la première édition collective des *Œuures* (fin de 1560) que les cinq livres des *Odes* se trouvèrent réunis, à la suite de la section des *Amours,* — avec des additions nombreuses, provenant surtout du *Bocage* de 1554 (Paris, veuve Maurice de la Porte), petit in-8° de 4 ff. préliminaires et 56 ff. chiffrés, avec

achevé d'imprimer du 27 novembre (Bibl. nat., Rés. pYe 124); des *Meslanges* de 1555 (Paris, Corrozet), petit in-8° de 54 ff. chiffrés, avec achevé d'imprimer du 22 novembre 1554 (Bibl. nat., Rés. pYe 123); de la *Continuation* et de la *Nouuelle Continuation des Amours* (voir ci-dessus, t. VII, p. 182). — Sur le contenu, l'allure et l'économie de ces divers recueils, y compris le tome des *Odes* de la première édition collective (Bibl. nat., Rés. pYe 217), voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 70-200.

Les éditions collectives suivantes ont perdu beaucoup plus d'odes qu'elles n'en ont gagné de nouvelles (voir au tome VI les *Pièces retranchées*). Enfin dans les éditions posthumes les *Odes* sont précédées d'une courte préface qu'on trouvera au tome VII, p. 74. — Elles sont accompagnées d'un commentaire de l'avocat parisien N. Richelet à partir de 1604.

P. 73. AV ROY HENRY II... — Cette dédicace générale parut en janvier 1555, en tête de la 3e édition des *Odes*. — Le début fait allusion aux campagnes de Henri II de 1552 à 1554 sur la Meuse, puis à Metz, puis en Flandre et en Artois. La capitulation du château de Marienbourg (ou Mariemont), ainsi appelé de la régente des Pays-Bas, Marie de Hongrie, qui l'avait fait bâtir, est du 28 juin 1553; il s'appela ensuite Henribourg (vers 6). La bataille de Renty, du 13 août 1554, qu'on exalta comme une victoire, bien qu'elle fût douteuse, eut cependant pour conséquence la retraite de Charles-Quint (vers 7 et 8).

P. 73. *Apres auoir suiuy...* — Toute cette comparaison de Henri II avec le bon marinier vient de Marulle, Épître à l'empereur Maximilien : *Qualiter in medio tuta rate navita portu...* (Richelet.) C'est aux *Epigrammata*, III, 111.

P. 74. *Bref, apres auoir... Pour retourner...* — Souvenir d'Horace, *Epist.* II, 1, début. Cf. Du Bellay, *Deff. et Illustr.*, lettre-dédicace.

P. 75. *Imitateur des Dieux... Ainsi suiuant les Dieux...* — Imité de Tibulle, IV, 1, début, avec un souvenir d'Ovide, *Mét.* VIII (Philémon et Baucis). Cf. Du Bellay, *Deff. et Illustr.*, dédicace.

P. 75. *Ainsi que Iupiter...* — Pris à Callimaque, *Hymne à Jupiter*, fin. Cf. t. III, p. 285, fin; V, 227, fin.

P. 75. *Les vertus & les biens...* — Dans toute cette fin, allusion à la *Franciade*, que Ronsard promettait de composer depuis 1550 (ode de la Paix), si le roi l'y encourageait par des dons et prébendes, et que Henri II aurait fini par lui commander vers janvier 1554, à en croire une élégie et une ode de cette année-là (I, 110; II, 257); mais, les prébendes se faisant attendre, le

poète revint à la charge ici et ailleurs (II, 231-236; VI, 293 et 305). Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 143-150, 179-182.

P. 77. ODE I. — Cette longue ode pindarique a été publiée à part, au mois d'avril 1550, dans une plaquette petit in-8° de 12 ff. non chiffrés (Paris, Cavellat) sous ce titre : *Ode de la paix par Pierre de Ronsard Vandomois, Au Roi*, précédée de distiques grecs du médecin Jacques Goupil et d'Antoine de Baïf, et suivie de deux sonnets de Ch. de Sainte-Marthe et de Pierre des Mireurs. Elle reparut en tête du *Cinqiesme liure des Odes* en 1552 et 1553. C'est en 1560 qu'elle prit place définitivement en tête du 1er livre.

La paix dont il s'agit fut ménagée par le connétable Anne de Montmorency et signée par Henri II et Édouard VI le 24 mars 1550 (rachat de Boulogne aux Anglais pour 400.000 livres). Entre un éloge général de la Paix et un éloge particulier de la paix de Boulogne, Ronsard a gauchement introduit une partie mythique, relative à Francus, fils d'Hector, qu'une vieille tradition nationale représentait comme l'ancêtre des rois de France; cette digression fut raccourcie en 1578 de cent vers qu'on trouvera ci-après.

La division en triades (*strophe* et *antistrophe* de rythme identique, *épode* de rythme particulier) est empruntée à Pindare, ainsi que l'allure générale de la pièce et nombre de passages dont nous signalerons les plus importants.

P. 77-78. *Toute royauté...* — Quoique imitées de Pindare (*Pyth.* V. str. et antistr. 1) la strophe et l'antistrophe 1 sont à rapprocher du début de l'Épître de Cl. Marot au duc d'Enghien, vainqueur à Cerisoles (éd. Jannet, I, 71).

P. 78. *La Paix osta le debat...* — Cette épode et la strophe 2 rappellent la Bible, *Genèse*, début, et Ovide, *Mét.* I, 5-88; *Ars amat.* II, 467-488.

P. 80. *Tout en tous...* — La parenthèse vient d'Homère, *Il.* I, 530, ou d'Horace, *Carm.* III, 1, 8.

P. 80. *Et que l'Argiue...* — Tandis que le soldat grec se chargeait de butin, un furieux enthousiasme s'empara de Cassandre, fille de Priam et prophétesse. Ronsard la fait prophétiser, comme Lycophron dans son *Alexandra* (cf. ci-dessus, notes du t. I, p. 116).

P. 81. *Fonder encore...* — La ville de Sicambra sur le cours inférieur du Danube (voir J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*, III).

P. 81. *Horriblant...* — « Rendant comme ſauuage & heriſſé », dit Richelet. Mot créé par Ronsard (cf. ci-dessus, p. 177, note du t. I, p. 101).

P. 82. *A-tant acheua...* — Pour décrire Cassandre, « preſtreſſe »

d'Apollon, Ronsard s'est souvenu de Virgile, *En.* VI, 46 et suiv., 77 et suiv., description de la Sibylle de Cumes. — Dans la *Franciade,* c'est Hyante qui prédit, au 4ᵉ livre, l'avenir à Francus (voir t. III, pp. 141 et suiv.).

P. 83. *Sans Iupin...* — Cf. le récit de Jupiter au 1ᵉʳ livre de la *Franciade* (t. III, pp. 14-15).

P. 83. *En Butbrote...* — Souvenir de Virgile, *En.* III, 293 et suiv., rencontre d'Énée, d'Andromaque et d'Helenus en Epire, dont Ronsard s'est longuement inspiré dans le 1ᵉʳ livre de la *Franciade* (t. III, pp. 15 et suiv.).

P. 83. *Son cœur elle ouurit...* — Andromaque se tua, ayant reçu la fausse nouvelle que son fils Francus s'était noyé. Il s'agit de la tempête et du naufrage que Ronsard a décrits dans le 2ᵉ livre de la *Franciade* (t. III, pp. 45 et suiv.).

P. 83. *Au gré des vents...* — Dans les éditions antérieures à 1578, on lit, à la place de ces quatre derniers vers, le quatrain que voici (texte de 1573) :

En fin à terre il se coucha,
Et d'vne grand' coupe dorée
Sur la vuide tombe Hectorée
Du laict par trois fois repancha.

Et, à la suite, les cent vers que voici (texte de 1573) :

Epode.

Lors la tombe en deux s'ouurit
Et l'obscur de ses creuasses
Hors des enfers découurit
Vne ombre de quinze brasses :
Tout le sang qui luy froidit
Le cœur que la peur enserre
Le corps tout plat luy roidit
Dessus l'estrangere terre :
Vne voix par l'air s'ouït
Qui les sens luy éblouït,
Luy chantant sa destinée,
Qui ia desia le hastoit
D'autant qu'au ciel el' étoit
Par arrest determinée.

Stro. 5.

Mon fils (dit l'ombre) pren bien garde
Que ce païs ne te retarde,
Ni tes labeurs tant soyent-ils durs :

Mais fuy ces champs, mais fuy ces riues,
Afin que pareſſeus ne priues
Les tiens de leurs honneurs futurs,
Ie voy deſia fleurir ton los
En ce païs où la Dunouë
Traine en la mer ſes larges flos,
Et par les champs où Seine nouë.
Sus l'vne tu dois maçonner
Vne autre Troye & luy donner
Le nom de Sicambre, où ta race
Vſera quelque temps d'eſpace.
Mais ſus l'autre, non ſeulement
Mile ans borneront ſa demeure :
Car le ciel veut qu'elle y demeure,
Et demeure eternellement.

Antiſtro.

Apres que par le vueil celeſte
La palle famine & la peſte
Auront tes ſoldars éclercis,
Eux quittant la ville malade
Sous toy fais nouuelle peuplade,
Peupleront des champs mieus aſſis.
Ton bras adonque pouſſera
Si courageuſement tes bandes
Qu'à ſes piez il abaiſſera
Les Rois des terres Alemandes :
Et comme vn guide diligent
Bien plus loin conduiras ta gent
Outre le Rhin, tant qu'elle arriue
De Seine à la fertile riue,
Dans la Gauloiſe nation :
Et là ſera ſa demourance,
Changeant le nom de Gaule à France,
Pour l'honneur de toy Francion.

Epode.

Si le ciel m'a fait bien ſeur
Des paroles qu'il m'inſpire,
Tu auras pour ſucceſſeur
Maint neueu digne d'empire :
Mains Rois de toy ſortiront,
Dont les vertus manifeſtes
Parmy les Princes luiront

Comme au ciel les feux celestes.
Entre eus vn HENRY *ie voy*
Des meilleurs le meilleur Roy,
Qui finira sa conqueste
Aus deus bords, où le Soleil
S'endort & fait son reueil,
Penchant & dressant sa teste.

Stro. 6.

France par luy victorieuse.
Ne sera point tant glorieuse
De son Clouis, ni de Martel,
Ni de son Charlemaigne encore,
Comme ie voy qu'elle s'honore
Dans les vertus d'vn Prince tel.
C'est ce HENRY *qui bastira*
Les Pergames de nostre ville,
Qui plus iamais ne sentira
Le fer meurtrier d'vn autre Achille.
Aussi le destin ne veut pas
Que le Grec la retombe à bas,
Afin que ta race eternelle
Eternellement viue en elle,
Grosse d'empires & d'honneur,
Enfantant triomphes & gloires,
Mile lauriers, mile victoires,
Aiant tel Roy pour gouuerneur.

Antistro.

Ainsi dit l'ombre : & le tonnerre
Tombant du costé gauche à terre
Qui de trois feus la tombe éprit,
Elança trois flammes subites,
Ratifiant les choses dites
Et par Cassandre & par l'Esprit.
Adonc Francion étonné
Dedans son cœur pense & remire
L'augure qui luy est donné,
Pour le hâter en son nauire :
Aiant son oncle interrogué
En haute mer il a vogué,
Tant & tant l'ardeur l'importune
De courir apres sa fortune
Pour le vueil des Dieux éprouuer.

Fuy donc Troien, toy & ta bande,
Si ton néueu me le commande
I'iray bien tôt pour te trouuer.

P. 83. *Muse, repren l'auiron...* — Parce que le poète s'était comme égaré dans un développement étranger au sujet. Métaphore fréquente chez Pindare. — D'ailleurs toute cette épode est une « contamination » de deux passages de Pindare : les vers du milieu (5 à 11), qui viennent de la *Pythique* I (str. 5, vers 81 et suiv.), sont enclavés entre deux groupes de vers qui viennent de la *Pythique* X (ép. 3, vers 51 et suiv.).

P. 84. *Diuersement...* — Dans les premières éditions ce mot est un enjambement de l'épode précédente et est suivi d'un point, ce qui change tout à fait le sens. Cf. *Revue d'Hist. litt.* 1904, p. 443.

P. 86. *Qui seul mettant...* — Les dix premiers vers de cette strophe sont imités, par transposition, de Pindare, *Pyth.* V, ép. 1 et antistr. 2.

P. 86. *Du sot enfant d'Epimethée...* — Pindare appelle ainsi l'Excuse, parce que l'imprudence d'un ministre le contraint à s'excuser d'avoir mal agi. Ronsard dit ailleurs que c'est la Repentance (IV, 190). L'enfant de Prométhée est au contraire la Raison. Cf. Hésiode, *Trav. et Jours;* Platon, *Protagoras;* Claudien, *In Eutropium,* II. — Anne de Montmorency était renommé pour sa sage lenteur, qui sous François I[er] avait déjoué les projets de Charles-Quint.

P. 86. *Mes traits Thebains...* — C'est-à-dire mes louanges écrites à la façon du poète thébain Pindare. Métaphore fréquente chez Ronsard comme chez son modèle.

P. 86. *Que la nourriture d'vn Roy...* — C'est-à-dire Ronsard, nourri et élevé à la Cour de François I[er]. — Au vers suivant, il désigne du mot méprisant *rimeurs* les Rhétoriqueurs et les Marotiques. Cf. t. II, pp. 96, 98, 150, 158.

P. 86. *Nul n'est exempt...* — Toute l'antistrophe fait allusion à la disgrâce qu'avait subie Montmorency de 1540 à 1547. Il n'avait reparu à la Cour qu'après l'avènement de Henri II. — Les six premiers vers viennent de Pindare, *Pyth.* III, ép. 4; *Olymp.* II, antistr. et ép. 2.

P. 87. *Et qu'est-ce que des mortels...* — Cette épode vient de Pindare : le 1[er] quatrain, de la *Pyth.* VIII, antistr. et ép. 5; le reste, de la *Pyth.* I, antistr. et ép. 5; et de David, *Psaume* CII, 14.

P. 88. *Quand il faut...* — C'est-à-dire : quand il manque à son devoir. — Imité de Pindare, *Pyth.* I, antistr. 5. — Le reste de l'antistrophe fait allusion soit aux intrigues dont Montmorency

avait été victime, soit plutôt, comme la suite l'indique, aux médisances de Mellin de Saint-Gelais, dont Ronsard craignait l'influence sur l'esprit du roi.

P. 89. *Sçachant que Dieu...* — La fin de l'ép. vient de Pindare, *Pyth.* II, str. 3 et ép. 4. Cf. Hésiode, *Trav. et Jours,* 5 et suiv.

P. 89. *Il faut qu'en me parant...* — Les six premiers vers de cette strophe imitent Pindare, *Pyth.* II, str. 3, mais avec un contresens (voir mon *Ronsard poète lyr.,* p. 332, n. 4). — Les six vers suivants sont une adaptation originale de la *Pyth.* II, antistr. 4. — Les trois derniers rappellent la *Ném.* IV, str. 5 et 6.

P. 89-90. *Prince, ie t'enuoye...* — Les dix premiers vers de cette antistrophe s'inspirent de Pindare, *Pyth.* I et II, ép. 3. Mais le poète grec est plus discret dans la requête.

P. 90. *Dieu vueille...* — Souhait final à la façon de Pindare. — Le fils de Henri II dont parlent les derniers vers est le dauphin François, né en janvier 1544 (n. s.), futur François II.

P. 91. ODE II. — Ode du recueil de 1550, ainsi que les sept suivantes. Elle est comme la précédente adressée à Henri II. Voir mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 58-68.

P. 91. *Comme vn qui prend...* — Cette strophe vient de Pindare, *Olymp.* VII, début.

P. 91. *Heureux l'honneur...* — Ce quatrain vient aussi de l'*Olymp.* VII, vers 10 et 11. — La Thebaine grace, c'est la Χάρις (Kharite) qui a inspiré les chants du poète thébain Pindare.

P. 92. *De Iupiter...* — Toute cette strophe vient de Théocrite, *Idylle* XVII, début. Cf. l'*Hymne de Henri II,* début (IV, 185).

P. 93. ODE III. — Adressée à Catherine de Médicis.

P. 93. *Ie suis troublé...* — Il s'agit de la troisième des quatre fureurs (μανία) dont parle Platon dans le *Phèdre,* celle qui possède les poètes et ressemble fort à celle des prophètes et des sibylles. — Dans cette strophe, Ronsard s'est inspiré de Callimaque, *Hymne à Phebus,* début, de Virgile, *En.* VI, 45-50, 77-80, peut-être aussi de Claudien, *Rapt de Proserpine,* début, et de Marulle, *Hymne au Soleil,* début. — Cf. *Ronsard poète lyr.,* pp. 338-342.

P. 93. *Mon estomac est pantois...* — C'est-à-dire : ma poitrine est haletante (*pectus anhelum,* dit Virgile). Même expression dans un passage comparable, au t. III, p. 188, vers 2. — Pour *pantois,* voir ci-dessus, p. 161, note du t. I, p. 22.

P. 94. *Apollon Florence aima...* — Episode transposé de Pindare, *Pyth.* IX, 17 et suiv. (amour d'Apollon pour Cyréné). — A la fin de cette antistrophe, *Arne son pere* désigne le fleuve Arno qui passe à Florence.

P. 94. *Mere de nostre Iunon...* — Catherine de Médicis était comparée à Junon, comme Henri II à Jupiter (dans l'ode précédente et *passim*).

P. 94-95. *Là l'honneur de ton Iulien...* — Il s'agit de Julien de Médicis, assassiné en 1478 dans la conspiration des Pazzi, moins célèbre que son frère Laurent. — A la fin de la strophe, il s'agit des papes Léon X et Clément VII, grand-oncle et oncle de la reine.

P. 95-96. *Quelle Dame a la pratique...* — Sur les connaissances pseudo-scientifiques de la reine et la protection qu'elle accorda aux astrologues, voir E. Defrance, *Catherine de Médicis* (Paris, Mercure de France, 1911).

P. 96. *Iupiter ayant memoire...* — Allusion aux ambitions politiques de Henri II, fondées sur son mariage. Cf. t. VI, pp. 74-75.

P. 97. *D'où Phœbus...* — C'est-à-dire de l'Orient à l'Occident; cf. t. VI, p. 78, fin. Du Bellay avait recommandé ce genre de périphrase dans la *Deff. et Illustr.*, II, IX (éd. Chamard, p. 286).

P. 97. ODE IIII. — Le mouvement initial est imité de Pindare (*Pyth.* IV, début) ainsi que celui du vers 5 (*Olymp.* VI, 22). Pour ces procédés, voir *Ronsard poète lyr.*, pp. 327 et suiv.

P. 97. *L'oreille de Marguerite...* — Cette sœur de Henri II ne devint duchesse de Savoie qu'en 1559 par son mariage avec Philibert-Emmanuel. C'est elle qui, avec son chancelier Michel de l'Hospital, prit sous son égide Ronsard dans sa querelle avec Mellin de Saint-Gelais. Cf. l'ode à la même, du t. II, p. 375.

P. 98. *I'ay sous l'essselle...* — Huit vers imités, pour l'idée et l'image, de Pindare, *Olymp.* II, 83 et suiv.

P. 98-99. *Par vn miracle nouueau...* — Après Henri-Jupiter et Catherine-Junon, voici Marguerite-Pallas. Sur cet Olympe nouveau, cf. E. Bourciez, thèse de 1886 sur *Les Mœurs polies et la littérature de Cour sous Henri II*, pp. 182 et suiv. — L'assimilation de la princesse Marguerite et de Pallas s'imposait (voir Brantôme, éd. Lalanne, VIII, 128). Après son départ en Savoie, sa nièce héritera de cet honneur avec bien moins de raison (t. II, p. 71). — Pour cette strophe, Ronsard a pu s'inspirer de Pindare, *Olymp.* VII, 35, ou de Callimaque, *Hymne sur les bains de Pallas*, vers 135.

P. 99. *Le vilain monstre Ignorance...* — Ce monstre personnifie l'esprit du moyen âge, représenté par les derniers suppôts de la scolastique, hostiles à la renaissance des lettres, des sciences, du droit et de la philosophie. Cf. Du Bellay, *Deff. et Illustr.*, I, x, et *Musagnœomachie* (octobre 1550).

P. 100. *Pour trophée...* — Cette « thériomachie » rappelle celle d'Apollon contre le serpent Python (Callimaque, *Hymne à Phébus*, 100 et suiv.; Ovide, *Mét.* I, 438 et suiv.).

P. 101. *Ie déterray...* — Ronsard, loin de dissimuler ses emprunts, s'en est maintes fois glorifié comme ici. Cf. t. I, 110 et 221; II, 119 et 179; V, 132 et 147; VI, 64 et 296, etc.

P. 101. Ode v. — Charles de Guise, qui devint cardinal de Lorraine à la mort de son oncle Jean (mai 1550), était le frère cadet du capitaine François de Guise. Il fut le tout-puissant ministre de Henri II. Aussi Ronsard, qui avait été quelque temps son condisciple au collège de Navarre, lui a-t-il consacré, outre celle-ci, de nombreuses et longues pièces. Cf. II, 10-11; III. 268; IV, 203, 228; VI, 287 et note, 326, 343.

P. 101. *De ton grand Buillon...* — Godefroy, duc de Bouillon, l'un des chefs de la première croisade, dont les Guise se vantaient de descendre. Cf. IV, 203 et 229; V, 23; VI, 288.

P. 102. *Escouta les sainctes lois...* — Allusion aux princes de la maison d'Anjou, rois des Deux-Siciles, à laquelle se rattachait la maison de Lorraine par le mariage d'Yolande, fille du roi René d'Anjou, avec Ferry II de Vaudemont.

P. 103. *A te faire vn nouueau Dieu...* — Cette épode vient de Pindare, *Olymp.* v, fin. Ainsi que son modèle, Ronsard a plus d'une fois recommandé au roi et aux grands la modération dans le bonheur : voir par ex. V, 203-204; VI, 315.

P. 103. Ode vi. — François de Bourbon-Enghien, frère cadet d'Antoine de Bourbon-Vendôme, remporta sur l'armée hispano-germanique la victoire de Cerisoles le 14 avril 1544. Il mourut en février 1546, et Ronsard lui consacra une épitaphe (V, 262). — Sur la date de composition, voir mon *Ronsard poète lyr.*, p. 58.

P. 103. *L'Hymne qu'apres tes combas...* — Il s'agit de l'*Epistre enuoyée par Clement Marot à Monsieur Danguyen* (éd. Jannet, I, 71). Cf. E. Pasquier, *Rech. de la France,* VII, vii, fin. — Cette strophe rappelle le début de la 9e *Olympique,* où Pindare rapproche ses vers d'un chant épinicien d'Archiloque, mais sur un ton modéré.

P. 104. *Moy donc qui tiens...* — Les métaphores pindariques de cette antistrophe et de l'épode suivante ont été raillées par Barthélemy Aneau dans son *Quintil Horatian* (1550), comme par Mellin de Saint-Gelais à la Cour. Voir Du Bellay, *Deffence,* éd. Chamard, p. 225, n. 2.

P. 104. *Voy voler...* — Source de cette épode : Pindare, *Olymp.* ix, 11-14.

P. 104. *Qui vient frapper...* — On lit en 1584 ces deux vers dans l'ordre inverse : *Et de ta victoire ailé Qui vient fraper ta louange,* ce qui rend le rythme de l'épode différent de celui des autres épodes de cette pièce. Même anomalie dans les éditions précédentes. Nous avons adopté l'heureuse correction de 1587.

P. 104. *Ny vn chant...* — Ce vers et le suivant manquent en 1584 et dans toutes les éditions précédentes. Nous avons adopté le texte de 1587, qui rend à l'épode sa régularité rythmique.

P. 105. *Du vieil Marquis...* — Alfonso d'Avalos, marquis del Vasto (en français du Guast), placé par Charles-Quint à la tête des troupes d'Italie. Il mourut en mars 1546.

P. 105. *Ores roüant...* — Au lieu de ce vers et du suivant on lit en 1584 ces deux vers trop longs : *Ainsin à coups de coutelace, Et à coups orbes de sa masse.* Nous avons adopté l'heureuse correction de 1587.

P. 106. *De toy Prince...* — Les finales *digne* et *Hymne* semblent n'être que des assonances. En réalité elles rimaient pour l'oreille, à preuve la graphie phonétique rétablie en 1587 : *dine, Hynne.* Cf. t. VII, p. 14.

P. 106. *Esgayez de les ouyr...* — Cette strophe et une partie de l'antistrophe suivante viennent de Pindare, *Olymp.* VIII, 74-84, et XIV, fin. Voir mon *Ronsard poète lyr.*, p. 312.

P. 106. *Fille du neueu d'Atlas...* — La Renommée, fille de Mercure. — Au vers suivant, *poste* = courrière, messagère. — Au vers 6, il s'agit, non du connétable de Bourbon, traître à la patrie, mais du père du vainqueur de Cerisoles, Charles de Bourbon, duc de Vendôme, mort en 1537, et de Pierre de Bourbon, duc de Luxembourg, gendre du roi Louis XI, mort en 1503.

P. 107. *Autour de la vie...* — Cette épode rappelle maint passage de Pindare, notamment la fin des *Olympiques* VII et VIII. — Au lieu d'une allusion à la mort prématurée et accidentelle du vainqueur de Cerisoles, elle contient plutôt une simple idée générale sur les retours de la Fortune, visant non pas François d'Enghien, mais Charles-Quint, le vaincu de Cerisoles. (Le vers 6 correspond au vers 9 de l'antistrophe qui précède.)

P. 107. Ode VII. — François de Carnavalet, de son vrai nom Kernevenoy, était en 1549 premier écuyer des Écuries royales; d'où les allusions de l'épode I et le mythe de la deuxième triade. Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard,* p. 89, et *Ronsard poète lyr.*, p. 65.

P. 107-108. *Ma promesse ne veut pas...* — Au 2e vers, *là bas* = aux Enfers. — Vers 5-6, on lit en 1584 ces deux vers trop longs :

Que peut d'Apollon la puissance, Et de quel vers il est donneur. Nous avons adopté l'heureuse correction de 1587. — Du vers 7 à la fin de la strophe, source : Pindare, *Olymp.* XI, str. I.

P. 108. *Au pis aller, vne vsure...* — Il entend par ce mot l'intérêt de sa dette : ce sera l'odelette suivante. — Source des six premiers vers de cette antistr. : Pindare, *Olymp.* XI, 7-9; des huit suivants : *Ném.* VII, II et suiv., VIII, 46 et suiv., et Horace, *Carm.* IV, VIII, 12-20.

P. 109-110. *Qu'apporta du Ciel Pallas...* — Pour cette strophe et l'antistrophe qui suit, source : Pindare, *Olymp.* XIII, 63-73, 84-92. La fin de l'antistr. vient de l'*Isthm.* VI, 43-49.

P. 111. *Automedon, ne Sthenelle...* — Fameux conducteurs de chars, dont il est question dans l'*Iliade.* — Pour la fin de cette épode, cf. VI, 81-82.

P. 111. *Quand la Bize vient fascher...* — Source de ce quatrain, Pindare, *Olymp.* VI, 98 et suiv.

P. 112. *Lesquels en douceur parfaits...* — Source de cette antistrophe et de l'épode qui suit : Pindare, *Olymp.* XI, 84-100.

P. 113. ODE VIII. — L'ode précédente ayant été comparée à une dette, cette odelette, adressée *au même* personnage, est comparée à l'*usure* (intérêt) de cette dette, à la manière de Pindare (voir les deux *Olympiques* adressées à Agésidame dans les éditions antérieures à celles de Heyne). Cf. ci-dessus, note de la p. 108, et mon *Ronsard poète lyr.*, p. 298. — Les huit premiers vers viennent d'Horace, *Carm.* IV, VIII, 12-20.

P. 114. ODE IX. — Il s'agit du fameux duel qui eut lieu à Saint-Germain-en-Laye, le 10 juillet 1547, entre Guy de Chabot, seigneur de Jarnac, et François de Vivonne, seigneur de la Chasteigneraie. Cf. Michelet, *Histoire de France,* et Leroux de Lincy, *Chants historiques français* (Paris, Gosselin, 1842), 2ᵉ série, p. 187. Voir mon *Ronsard poète lyr.*, p. 59.

P. 114. *O France, mere fertile...* — Début transposé de Pindare, *Olymp.* V, str. I.

P. 114. *Flatta sa chere ame ainsi.* — C'est-à-dire : ainsi qu'il suit. — *Sa chere ame* = son âme (hellénisme homérique).

P. 114. *Vne ame lasche....* — Sources de l'antistrophe : Pindare, *Olymp.* I, 80-84; *Pyth.* X, 22-24.

P. 115. *Disant tels mots...* — Sources de l'épode : Homère, *Il.* XIX, 367 et suiv.; II, 455 et suiv.

P. 115. *De iuger par coniecture...* — Sources de la strophe : Pindare, *Olymp.* VII, 44; II, 65 et suiv.

P. 116. *Ne luy eust fillé...* — Allusion à l'adversaire de Chabot,

ainsi que l'épode qui suit. — *Sillé* = fermé; terme de fauconnerie, dont le contraire, *dessillé*, est resté dans la langue courante.

P. 116. *Vne nuë d'erreur pleine...* — Sources de l'épode : Pindare, *Olymp.* VII, 45 et suiv.; *Pyth.* III, 104 et suiv. — Au vers 9, *iournalieres* = éphémères, comme à la fin de l'ode VI (t. II, p. 107).

P. 116. *Toutefois la palle Enuie...* — Sources de la strophe : Pindare, *Olymp.* VI, 74 et suiv.; *Ném.* IV, 39 et suiv., etc.

P. 117. *Ah! ce labeur...* — C'est-à-dire la victoire de Chabot. Sources de l'antistrophe : Pindare, *Olymp.* III, 4-9 et 38; *Ném.* III, 11-12, etc. — A la fin, les eaux de Dircé, dont Pindare « arrosait » ses héros, sont devenues les ondes du Loir.

P. 117. *Qu'on chante...* — Emprunt maladroit à la 9e *Olympique,* 48-49. Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 373.

P. 118. *Sous ton oncle...* — L'amiral Philippe Chabot, seigneur de Brion, mort en juin 1543.

P. 118. *O Chabot, bien peu...* — Toute la fin de l'ode s'inspire de Pindare. Pour le détail, voir mon édition critique, t. I, pp. 107 et suiv. (Hachette 1914).

P. 119. ODE X. — Cette ode fameuse parut au *Cinqiesme liure des Odes* en 1552, sous ce titre : *Ode à Michel de l'Hospital, Chancelier de Madame Marguerite* (c'est seulement en 1560 que le grand homme d'État devint chancelier de France). Par cette ode, Ronsard lui témoignait sa reconnaissance pour être intervenu en sa faveur à la Cour dans sa querelle avec Mellin de Saint-Gelais. On trouvera l'exposé des circonstances qui la firent écrire, son analyse, les divers jugements portés sur elle jusqu'à nos jours, dans Gandar, *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, 1854, thèse), pp. 93 et suiv.; Dupré-Lasale, *Michel de l'Hospital avant son élévation au poste de chancelier de France* (Paris, Thorin, 1875), pp. 172 et suiv.; P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique,* pp. 80-89, 304-305 et notes.

P. 119. *Errant par les champs...* — La *Grace* est l'une des trois Graces ou Kharites. Ronsard dit de même ailleurs qu'il *cueille les fleurs des Graces en leur pourpris* (II, 278, note). Métaphore fréquente chez Pindare (voir par ex. *Pyth.* VI, 2, et *Olymp.* IX, 27). — Au vers 3, *Dirceans* = de la fontaine de Dircé, près de Thèbes, patrie de Pindare (cf. Horace, *Carm.* IV, II, 25). — Au vers 8, *trois fois torse...,* allusion à la triade pindarique (strophe, antistrophe, épode).

P. 119-120. *Memoire...* — Cette genèse des Muses, filles de Jupiter et de Mnémosyne (Mémoire), vient d'Hésiode, *Théog.*, 52-69.

P. 122. *Ainsi qu'au bord...* — Cette comparaison vient d'Ovide, *Ars amat.* I, 554. — Trois vers plus loin, au lieu de *baletoit*, on lit dans les premières éditions *babatoit* (cf. le mot *flo-floter*, II, 429 et VI, 75). — Au dernier vers de la strophe, *empennée* = ailée (Homère, ἔπος πτέροεν).

P. 122. *Vn message...* — La nourrice de Junon est Tethys (Homère, *Il.* XIV, 201 et 302). C'est Iris (l'arc-en-ciel) qui le plus souvent est la messagère de Junon.

P. 123. *De ce Palais eternel...* — Pour cette description d'un banquet des dieux dans le palais de l'Océan (antistr. et ép. 4 et str. 5), Ronsard s'est inspiré d'Homère, *Il.* I, XIII et XXI (Jupiter chez les Éthiopiens; le palais de Neptune; l'Océan père des fleuves).

P. 124. *Là sont par la Nature...* — Au vers 2 de cette strophe, *vaisseaux* = vases (Homère, *Od.* XV, grotte des Naïades).

P. 125. *Les chansons voulut ouïr...* — Comme le dit Richelet, « elles chantent trois suiects qui representent trois stiles diuers » : une première, le débat de Minerve et de Neptune à l'origine d'Athènes (str. 6), « sur la chanterelle », la corde la plus petite, qui rend les sons les plus aigus; une deuxième, description cosmogonique (antistr. et ép. 6, str. 7), « d'vne voix plus violante »; une troisième, la lutte de Jupiter et des Géants (de l'antistr. 7 jusqu'à l'antistr. 10), « sus la plus grosse corde ».

P. 125. *D'vne douce Arabe moisson...* — C'est-à-dire de doux parfum comme l'encens récolté en Arabie (cf. II, 327 et VI, 72). — Au vers 6 de la même strophe, le *Delien* = Apollon; au vers 8, le *Cronien* = Neptune, fils de Cronos (Saturne); au vers 10, l'*arbre pallissant* = l'olivier.

P. 125. *Puis d'vne voix...* — Pour ce deuxième chant des Muses, Ronsard s'est inspiré d'Hésiode, *Théog.*, 716 et suiv. — Au vers 10 de cette antistrophe, le *fils de Iapet* = Atlas.

P. 126. *Assaillit le Tu-geant...* — C'est-à-dire Jupiter, qui a dompté les Géants (Pindare, *Ném.* VII, 90). Ailleurs c'est Hercule qui est ainsi qualifié (I, 112).

P. 127. *Apres sus la plus grosse...* — Cette gigantomachie est imitée en grande partie d'Hésiode, *Theog.* 388 et suiv., et d'Horace, *Carm.* III, IV, 42 et suiv.

P. 128. *Le Lemnien* = Vulcain. — Au dernier vers de cette strophe, *la Dictynne guerriere* = Diane (Callimaque, *Hymne à Diane*, 198; Ovide, *Mét.* V, 619).

P. 128. *Sa fille amenant...* — La Victoire, fille du Styx (d'après Servius, note sur l'*En.* VI). — Au vers suivant sont nommés trois

géants dont Jupiter s'assura le concours après les avoir délivrés de la prison où Saturne les avait cachés.

P. 128. *Le fardeau de la Sicile...* — Plus exactement le mont Etna, sous lequel Encelade fut écrasé.

P. 129. *Vn cri se fait...* — Ce vers et les trois suivants viennent de Callimaque, *Hymne à Diane,* 57 et suiv. Même science du rythme.

P. 130. *Sifloit aigu-tournoyant...* — Les premières éditions donnent *Sifloit aigu, tournoyant,* et cette leçon nous paraît la bonne. Cf. les expressions *beslant aigu* (V, 160), *jeter menu* (II, 310), *trepignant menu* (II, 429), etc.

P. 130. *Qui put par les champs Phlegreans...* — *Put* est la 3[e] personne du verbe *puir,* qui s'employait dans le même sens que *puer,* seul usité aujourd'hui. Cf. Malherbe, *Ode à Louis XIII :* « Phlégre qui les reçut, pût encore la foudre Dont ils furent touchés. » — Les champs Phlegreans se trouvent, d'après Strabon, livre V, dans les environs de Cumes et de Naples.

P. 130. *Et retourné...* — Source de ce vers et des trois suivants : Pindare, *Pyth.* I, vers 10-12.

P. 131. *Donne nous...* — Pour ce discours de Calliope à son père (triade XI), Ronsard s'est inspiré d'Hésiode, *Théog.,* 75-104.

P. 132. *Si toutes les femmes...* — Ce début du discours de Jupiter vient de Callimaque, *Hymne à Diane,* 26-31 ; il sent bien d'ailleurs son alexandrinisme : le ton plaisant et libertin (cf. antistr. 10) contraste avec la majesté ordinaire du dieu.

P. 133. *Par art le nauigateur...* — Cette épode et la strophe 13 résument un passage de Platon, *Ion,* V, où Socrate montre au rhapsode Ion que tout se fait par art, sauf la poésie : ce qui contredit, du moins en apparence, la conception, chère à la Pléiade et parallèle à celle-ci, de la poésie-art. Cf. Du Bellay, *Deff. et Illustr.,* II, III, et mon *Ronsard poète lyr.,* p. 340 et notes.

P. 134. *Quatre fureurs...* — Pris encore à Platon, *Phèdre,* XXII. Cf. le poème de la *Lyre,* où Ronsard définit, en citant Platon, les fureurs qui le rendent poète (V, 45).

P. 136. *Celuy qui sans mon ardeur...* — Épode où Ronsard s'inspire à la fois de Platon *(Ion* et *Phèdre)* et de Pindare, *Ném.* III, ép. 2 ; *Olymp.* IX, ép. 1 et antistr. 4, etc. — Aux vers 5 et 6, les rimes *inutis* (inutiles) et *abortis* (abortifs) sont conformes à la prononciation.

P. 137. *D'vn guide...* — Michel de l'Hospital. — Cette prophétie, qui clôt le discours de Jupiter aux Muses, nous ramène à la strophe 1.

P. 137. *Dieu vous gard...* — Invocation aux Muses qui rappelle celle de Socrate dans le *Phèdre* de Platon. — A la fin de cette strophe, allusion à la *Franciade,* dont Ronsard avait donné un avant-goût dans l'ode sur la Paix (II, 80-83).

P. 138. *Apres par tout l'vniuers...* — Source de cette épode et de la strophe suivante, Horace, *Ars poet.* 391-407.

P. 138. *Au cri de leurs ſaintes paroles...* — Dans cette triade et la suivante, Ronsard retrace l'histoire de la poésie, la divisant en trois âges : les poètes divins, les poètes humains et les poètes romains. Il a repris cette triple division au début de son *Abbregé de l'Art poëtique* (VII, 44-45).

P. 139. *L'Aſcrean...* — C'est Hésiode, natif d'Ascra; *Line,* c'est Linus; et le suivant, c'est Homère.

P. 140. *L'vn ſonna...* — Allusion à une *Thébaïde* grecque, que mentionne Pausanias en ses *Bœotiques* sans nommer l'auteur; peut-être aussi aux *Sept chefs devant Thèbes* d'Eschyle. — Le 3ᵉ vers de cette strophe semble désigner encore Hésiode, auteur des *Travaux et Jours.* — Ensuite Ronsard mentionne, sous ses périphrases, Aratus, Théocrite, Apollonius, Lycophron, Sophocle ou Euripide, Aristophane ou Ménandre. A noter la confusion des grands classiques et des alexandrins, et, chose plus curieuse, l'absence de toute allusion à Pindare, dont il fait un si grand éloge ailleurs (II, 380-383; VII, 6).

P. 140. *Tandis l'Ignorance...* — Silence injuste de Ronsard sur tout le moyen âge jusqu'à son temps. Mais cette éclipse de la poésie durant dix siècles était nécessaire à son propos.

P. 141. *Adonc Iupiter...* — Pour ce tableau des Parques filant les vies humaines dans l'Olympe, Ronsard a pu s'inspirer de Platon, *Rép.* x (vision de l'Arménien Er) et de Catulle, *Epithal. de Thetis.* — Au vers 5 de cette antistrophe, le *roquet* est une sorte de robe ou de blouse (doublet du mot *rochet,* qui s'est conservé). — Au vers 6, un *Dodonien fueillard* est une couronne en feuilles des chênes prophétiques de la forêt de Dodone. — Au vers 11, les *carreaux* sont des sièges carrés.

P. 142. *Leur pezon...* — C'est « ce qui arreſte au bout du fuſeau la deſcente du fil ». (Richelet.) — Au vers 9 de cette épode, *dougez* = fins, déliés. « Dougé eſt vn mot d'Aniou & de Vandomois, propre aux filandieres, qui filent le fil de leur fuſeau tenu & menu. » (Note de Belleau sur la *Quenoille,* où Ronsard avait mis d'abord *dougément* au lieu de *dextrement,* t. I, p. 196, vers 1.)

P. 144. *Ne vois-tu Morel...* — Il s'agit de Jean Morel, d'Embrun, maréchal des logis de la reine, célébré ailleurs (IV, 248; V, 209),

et de sa femme, la docte Antoinette de Loynes, dont le salon hospitalier « était le rendez-vous de tous les amis des lettres et comme le temple des Muses ». Cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay,* thèse de 1900, p. 390.

P. 144. *Qui seule veut...* — Source : Pindare, *Pyth.* II, str. 4. — Les vers précédents sont également d'inspiration pindarique.

P. 144. *C'est grand mal...* — Source : Pindare, *Pyth.* I, str. 5. — Tout ce passage sur « la chienne Enuie » fait allusion à Mellin de Saint-Gelais et, comme dit Binet, à « l'escadron de petits rimeurs de Court » qui aboyaient après Ronsard. Voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard,* pp. 17 et suiv. et le commentaire.

P. 145. *Il n'y a ne torrent...* — Source : Pindare, *Isthm.* II, str. 3. Le mouvement qui précède vient également de Pindare, *Ném.* IV : Ἐξύφαινε, γλυκεῖα...

P. 146. *Ou soit d'escrits.* — En vers ou en prose.

P. 147. *L'vn d'vne chose...* — Idée générale qui vient de Pindare, *Ném.* VII ou *Olymp.* IX. Cf. t. II, p. 161. — Au 2ᵉ quatrain de cette strophe, allusion à la nomination de L'Hospital comme chancelier de la princesse Marguerite, au mois d'avril 1550. — Au 3ᵉ quatrain, il s'agit de François Iᵉʳ, vainqueur des Suisses à Marignan, à Novare, et restaurateur des lettres grecques et latines par l'institution du Collège royal. — Les deux points qui terminent la strophe équivalent à une virgule.

P. 147. *Il ne fist iamais...* — Cf. t. II, pp. 98-99. — A la fin de cette antistrophe, nouvelle allusion à la *Franciade.*

P. 148. *Mais la loy...* — Encore un souvenir de Pindare, *Ném.* IV, Τὰ μακρὰ δ'ἐξενέπειν... — Au vers 6 de cette épode, *la fleur,* c'est la princesse Marguerite. Au reste, en même temps qu'il remerciait L'Hospital dans cette ode, Ronsard adressait à sa protectrice l'ode du livre V : *Vierge dont la vertu redore* (II, 375).

P. 148. ODE XI. — Ode du recueil de 1550, ainsi que les cinq suivantes. Elle fut composée après la publication de la *Deffence* et des *Vers lyriques* de Du Bellay, et me semble être une réponse à l'ode de ce dernier recueil *Au seigneur Pierre de Ronsard* (éd. Chamard, t. III, p. 40). Cf. *Ronsard poète lyr.,* p. 61.

P. 148. *Auiourd'huy ie me vanteray...* — Mouvement initial imité de Pindare, *Pyth.* IV, début. — Au vers 5 de cette strophe, *poste* = messager, héraut. Cf. Pindare, *Ném.* IV, 74; VI, 65. — Au vers 8, allusion à la première pièce des *Vers lyriques,* intitulée *Les louanges d'Anjou au fleuve de Loyre* (éd. Chamard, t. III, p. 4). — Au vers 13, métaphore empruntée à l'*Olymp.* VI, 76 et 91.

P. 149. *Sus auant, Muse...* — Dans cette antistrophe, mouve-

ment initial et métaphore empruntés de Pindare, *Olymp.* I, 14-19.

P. 149-150. *L'homme est fol...* — Inspiré par l'un des *Adages* d'Erasme, *In sylvam ligna ferre.* Cf. II, 6 *a*; V, 62, vers 9 et suiv. — Au vers 3 de cette épode, *vaisseaux* = vases d'airain.

P. 150. *Le bon Poëte...* — Aux vers 4 et suiv. de cette strophe, comme à la fin de l'antistr. 1, allusion aux survivants des deux générations précédentes, tels que Mellin de Saint-Gelais, Lancelot Carle, Fr. Habert, Ch. Fontaine, B. Aneau, peut-être aussi à Sebilet. Cf. ci-dessus, pp. 7-8. — Au vers 12, les *deux Aigles* sont Ronsard et Du Bellay. — Source principale : Pindare, *Olymp.* II, 86-88.

P. 150-151. *Voyans l'Aigle...* — Sources de cette antistrophe : Pindare, *Pyth.* VI, 10 et suiv.; Horace, *Carm.* III, épilogue; la devise de Marot : *La mort n'y mord.* — A rapprocher de la fin une déclaration analogue de Cl. Marot (éd. Jannet, I, 242).

P. 151. *L'ayant prise...* — Mouvement pindarique. Cf. *Olymp.* XIV, 18; *Ném.* IV, 74; VI, 65. — Il s'agit, dans cette épode, du pays natal de Du Bellay, Liré, sur la rive gauche de la Loire, en face d'Ancenis, et des cousins germains du père de Joachim du Bellay.

P. 152. *Rome s'yurant...* — Aux vers 4 et suiv. de cette antistr., allusion au chapeau de cardinal de Jean du Bellay. — Au vers 7, *les deux Iumeaux* sont Castor et Pollux, constellations favorables aux marins. — Aux vers 9 et suiv., il s'agit du capitaine Guillaume du Bellay, à qui le roi donna le collier de l'ordre de Saint-Michel.

P. 152-153. *Nul terme...* — Pour le début de cette épode, cf. Pindare, *Olymp.* II, 30 et suiv.; *Ném.* XI, 46. — Au vers 7, *Langé,* c'est Guillaume du Bellay, seigneur de Langey au Perche, dont les obsèques eurent lieu au Mans le 5 mars 1543; Ronsard y assista avec son père. — Au vers 11, *vn frere,* c'est Martin du Bellay, héritier de la seigneurie de Langey, mort en 1559.

P. 153. *Sçache que le sang...* — Cette strophe est une « contamination » de quatre ou cinq passages de Pindare : *Ném.* XI, 33 et suiv.; *Olymp.* II, 89; *Ném.* III, 26-32; *Olymp.* II, 95-98, et VI, 74.

P. 153-154. *Ton nom est tant...* — Au vers 8 de cette antistr., imitation de Pindare, *Isthm.* III, 42; *Olymp.* I, début; III, 42. — Les derniers vers font allusion aux leçons de leur maître Dorat au collège de Coqueret et aux premières publications de Du Bellay en 1549.

P. 154. *Par vne cheute...* — Allusion au début d'une ode d'Ho-

race, *Carm.* IV, II, dont la prédiction s'est réalisée pour notre poète lui-même. — Le vers 6 de cette épode est traduit d'Horace : *libertino patre natum* (*Sat.* I, VI, 6, 45 et 46); *libertin* = affranchi. C'est ce que Boileau appelle « parler latin en français ». — Au vers 10, on lit en 1584 ce vers trop long : *D'vne plus courageuse baleine.* Nous avons adopté l'heureuse correction de 1587.

P. 154-155. *Lequel m'encharge...* — Le vers 4 de cette strophe est inspiré de Lycophron, *Alexandra,* 6. Cf. tome I, p. 116, et note. — Pour la métaphore du vers 8, voir t. II, p. 98, antistrophe; p. 104, antistrophe et épode.

P. 155. *Mes doigts ne pourroient...* — Antistrophe suggérée par Pindare, *Ném.* IV, 35-41; VIII, 19-22; *Pyth.* II, 76-84. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 331 et suiv. — Au vers 13 on lit en 1584 *Abboyant,* ce qui fausse le vers; nous avons corrigé d'après 1587.

P. 155-156. *Ore donc, freres d'Heleine...* — Cf. Horace, *Carm.* I, III, début. — Au vers 24 Castor et Pollux sont appelés *Amycleans* d'Amyclée, ville toute voisine de Sparte, lieu de leur naissance (cf. Stace, *Silv.* IV, VIII, 29). — La fin de l'épode est une paraphrase de Callimaque, *Hymne à Apollon,* dernier vers. Cf. ci-dessus, p. 8, fin de la première préface des *Odes.*

P. 156. ODE XII. — Jacques Bouju, à qui elle est dédiée, était en 1550 maître des requêtes de la reine, et put ainsi parler à la Cour en faveur de Ronsard, qui lui en exprime ici sa gratitude, ainsi que dans une autre ode de la même date (t. VI, p. 122). Sur ce personnage, qui devint président au parlement de Bretagne en 1558, voir La Croix du Maine, I, 394; Dupré-Lasale, *Notice sur J. Bouju* (Paris, Techener, 1883), et mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 64-65.

P. 156. *Le potier hait...* — Ce début vient d'Hésiode, *Trav. et Jours,* vers 25, cité par Ronsard lui-même dans son *Abbregé de l'Art poëtique* (t. VII, p. 45). Cf. Erasme, *Adages,* article *Figulus figulo invidet, faber fabro.*

P. 156. *Le rare present...* — Il s'agit de la princesse Marguerite, sœur de Henri II, que Bouju devait servir en même temps que la reine. Cf. un passage de la *Musagnœomachie* de Du Bellay.

P. 157. *Phœbus rauit...* — Souvenir de Platon, *Ion,* v; cf. t. II, pp. 133-134. — A la fin de cette antistrophe, allusion probable à la *Franciade,* que Ronsard avait conçue avant 1550.

P. 158. *Quand Phœbus...* — Nouvelle allusion aux derniers Rhétoriqueurs, et, moins justement, aux survivants de l'école de Marot. Cf. t. II, pp. 96, 98, 143, 149; VI, p. 122.

P. 158. *Ta fameuse renommée...* — Louange hyperbolique. — Au

vers 6 de cette épode, *la memoire* = l'immortalité. — Le quatrain final vient de Virgile, *Buc.* VI, 11-12. Cf. le début de l'ode *Que nul papier dorennauant* (t. VI, p. 96).

P. 159. Ode XIII. — Jean Dorat, à qui elle est dédiée, était en 1550 principal du collège de Coqueret, où Ronsard, Du Bellay et A. de Baïf avaient été ses élèves. Cf. t. VI, p. 89, et note.

P. 159. *Le medecin...* — Strophe empruntée à Pindare, *Ném.* IV, début.

P. 160. *Des liures laborieux...* — Allusion aux commentaires des auteurs grecs faits par Dorat à ses élèves, notamment de Pindare et de Lycophron.

P. 160. *Tant d'ames...* — Les quatre premiers vers de cette épode viennent d'Horace, *Carm.* II, XIII, 26 et suiv. (le poète Alcée aux Champs Elysées; cf. t. I, p. 320 : *Et Alcé, qui les peines...*) — Le dernier vers veut dire : que tu attires en charmant leurs oreilles. Cf. t. III, p. 313, vers 3.

P. 160. Ode XIIII. — A. de Baïf, né en 1532, n'avait que dix-sept ans quand cette ode lui fut adressée. Malgré sa jeunesse, il avait composé, à l'exemple de son père, des essais de traduction ou d'adaptation de tragédies grecques, auxquels fait allusion l'antistrophe de cette ode. Avant l'apparition de Jodelle, il promettait d'être le poète tragique de la Brigade. Cf. Augé-Chiquet, *Antoine de Baïf,* thèse de 1909.

P. 160. *I'ay tousiours...* — Sur les relations parfois tendues entre Ronsard et Baïf, voir mon article des *Annales Flèchoises,* juillet 1909, pp. 227 et suiv.

P. 161. *Maint chemin...* — Les quatre premiers vers de cette antistrophe viennent de Pindare, *Olymp.* VIII, 12-14; IX, 104-107. — Les vers 5 et 6 sont à rapprocher de la première préface des *Odes* (t. VII, pp. 3 et suiv.). Ronsard oublie Marot, comme Horace a oublié Catulle (*Carm.* III, XXX, 13).

P. 161. *D'esprit & d'art...* — Les six premiers vers de cette épode sont une « contamination » peu réussie de deux passages de Pindare (*Ném.* VII, 54; *Olymp.* IX, 104-108), dont le second a été mal interprété. — Pour le quatrain final, cf. Du Bellay, *Deffence,* II, V, fin.

P. 162. Ode XV. — Sur Jean Martin, célébré ici comme poète-traducteur et comme architecte, voir mon *Ronsard poète lyrique,* p. 66, et ci-dessus, p. 221, note du t. II, p. 73; ci-après, note du t. VI, p. 201.

P. 162. *La fable elabourée...* — Strophe suggérée par Pindare, *Olymp.* I, 28-35; *Ném.* VII, 22-24.

P. 162. *Il ne faut que i'honore...* — Antistrophe suggérée par Pindare, *Ném.* III, 30-32; *Isthm.* V, 24-25.

P. 163. *Vous gouuernez les Rois...* — Ronsard prend ici à partie les poètes marotiques, tels que Mellin de Saint-Gelais et Lancelot Carle, qui étaient en faveur à la Cour. Cf. la fin de la première préface des *Odes* (t. VII, p. 8).

P. 163. *Certes l'experience...* — Le début de cette strophe est gauchement emprunté à Pindare, *Olymp.* IV, 18; cf. *Ném* III, 70, et *Pyth.* X, 67. — La fin fait allusion à la traduction de l'*Arcadia* du Napolitain Sannazar, publiée par J. Martin en 1544.

P. 164. *Ton liure allant deuant.* — Allusion à la paraphrase de l'*Architecture* de Vitruve, publiée par J. Martin en 1547.

P. 164. *L'œuure est de l'inuenteur...* — Le début de cette épode vient de Pindare, *Olymp.* XIII, 17. — Dans la fin il s'agit de « la plume » de J. Martin, qui a écrit l'ouvrage vanté dans l'antistrophe, et tracé le plan des « maisons royales ». Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 313.

P. 165. Ode XVI. — Les premières éditions jusqu'en 1573 portaient ce titre : *A Bertran Berger de Poitiers.* Ce poète pastoral et dithyrambique, originaire de Montembeuf en Charente, est nommé par Ronsard parmi ses amis de la Brigade (V, 219; VI, 157) et loué par Du Bellay dans ses *Vers lyriques* et ses *Jeux rustiques*, par A. de Baïf dans ses *Passetemps.* On l'a considéré à tort comme l'auteur des *Dithyrambes récités à la pompe du bouc de Iodelle.* Voir les notes du t. VI, p. 182.

P. 165. *La mercerie que ie porte...* — Les trois premières strophes ont été suggérées par Pindare, *Pyth.* II, 67-68; *Isthm.* II, 6-8.

P. 165. *Reçoy donque ceste largesse...* — A la place de cette strophe, qui apparait en 1555, on lisait primitivement les deux strophes que voici :

Si i'ai iamais des mon enfance
Abreuué de mes uers la France
Repandant leur sucre tant dous,
Ores plus douce il te faut estre
Chanson, qui dois seruir un maistre
Que ie prise par dessus tous.
Celui qui dit que ie me uante,
Ou que cest binne que ie chante
(Moi né pres des riues du Loir)
Soit mortel, bien que ie l'acorde
Aus fredons de la uiue corde,
Il n'est pas dinne de l'auoir.

Cette dernière strophe est imitée d'Horace, *Carm.* IV, IX, de même que les neuf suivantes.

P. 165. *Que l'amante bailloit en garde...* — Il s'agit de la poétesse grecque Sapho. — *A sa tortue babillarde,* c'est-à-dire : à sa lyre. Le mot grec χέλυς et le latin *testudo,* qui signifient *tortue,* s'appliquaient également à la lyre, primitivement faite d'une carapace de tortue. Une fois de plus ici Ronsard a « parlé grec et latin en français », selon la très juste remarque de Boileau.

P. 166. *Hector le premier des gendarmes N'a sué...* — C'est-à-dire : Hector n'est pas le premier qui ait sué... — Quant au vers final de cette strophe, il veut dire : Avant l'expédition d'Agamemnon et de Ménélas.

P. 167. *Celuy qui sur la teste sienne...* — Cette strophe et la suivante viennent d'Horace, *Carm.* III, I, 17-32.

P. 167. *De celuy, le bruit du tonnerre...* — Cette strophe et la suivante viennent d'Horace, *Carm.* III, III, début et fin.

P. 168. ODE XVII. — Publiée en 1553, 2e édition des *Amours,* avec le titre : *A Cassandre.* Pour cette ode célèbre Ronsard s'est inspiré surtout d'Ausone, *Idylle* XIV; l'apostrophe à la Nature, qui est commune aux deux pièces, ainsi que le conseil de la fin, suffirait à le prouver. Mais dans sa composition sont entrés d'autres éléments, qui viennent soit de l'*Anthologie grecque,* soit des poètes de la Renaissance italienne et néo-latine, tels que Politien, Marulle et Pontano. Voir mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 581 à 591.

P. 169. ODE XVIII. — Publiée en 1550, ainsi que les quatre suivantes.

P. 169. *Celuy qui ne nous honore...* — Cette idée que les poètes sont des interprètes de la divinité, des voyants, des prophètes, remonte à la plus haute antiquité. Platon l'a développée dans le *Phèdre* et l'*Ion,* et Ovide l'a résumée dans trois vers de l'*Ars amat.* III, 548-550. V. Hugo l'a brillamment reprise dans la pièce des *Mages* (*Contemplations,* VI, XXIII). Cf. ci-dessus l'ode *A Michel de l'Hospital,* t. II, pp. 133-136, et mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 339 et suiv.

P. 170. *Toutes sciences appreigne...* — Cf. l'hymne *Les Daimons,* surtout ce passage : *Les bons viennent de l'air...* (IV, 222).

P. 170. *Qu'elle est des Dieux...* — Cf. Hésiode, *Théog.,* 96-97.

P. 171. ODE XIX. — Sorte de « reverdie » savante, comme la première partie de la chanson : *Quand ce beau printemps...* (I, 196).

P. 171. *Toreau qui dessus ta crope...* — Il s'agit de Jupiter, qui, pour enlever Europe, prit la figure d'un taureau, lequel est devenu le deuxième signe du zodiaque.

P. 171. *Et descrouille...* — Dans le dialecte vendômois et blésois, un *crouillet* est un verrou. *Descrouiller* veut donc dire : tirer le verrou, ouvrir.

P. 171. *Toy vieillard...* — Ce vieillard est le Temps.

P. 171. *Vous Nymphes...* — Cf. Virgile, *Géorg.* I, 43-44; Horace, *Carm.* I, IV, 9-10.

P. 172. *Afin que la saison...* — Cf. Lucrèce, I, 7-8.

P. 172. *Et d'orage pluuieux...* — Cf. Virg., *Géorg.* II, 332-334.

P. 172. *Dans le giron de la mer...* — Après ce vers, on lit dans les éditions précédentes une strophe, dont voici le dernier texte (1578) :

Ia le beau Printemps arriue
Et ia l'herbe de la riue
Sousleue vn petit son chef,
Et mesprisant la froidure
Estalle au ciel sa verdure
Pour y fleurir derechef.

Cette strophe et les deux suivantes viennent de Virgile, *Géorg.* II, 325-335.

P. 173. *Du grand air...* — Cette strophe vient de Lucrèce, I, 10-20, ou de Virgile, *Géorg.* III, 242 et suiv.

P. 173. *La charrette...* — L'idée est prise à Horace, *Carm.* I, IV, 1-3; mais l'image du 4[e] vers à Virgile, *En.* VI, 1.

P. 173. *Nos soldars...* — Strophe supprimée en 1587.

P. 173. *Du Printemps...* — Cette strophe vient de Virgile, *Géorg.* II, 336 et suiv.

P. 173. *Mais la main des Dieux...* — Pour cette strophe et les suivantes, Ronsard s'est inspiré d'Hésiode, *Travaux et Jours*, 47-105; de Virgile, *Géorg.* I, 125-146; d'Ovide, *Mét.* I, 128-150.

P. 173. *Lors la Vere...* — C'est-à-dire : le Printemps. Ce mot, tiré du latin *ver, veris*, n'apparaît ici qu'en 1584.

P. 174. *Les maux du coffre...* — Ronsard désigne ainsi la boîte de Pandore (Hésiode, *op. cit.*).

P. 174. ODE XX. — Dans l'édition princeps, cette ode a pour titre : *Veu* [pour vœu] *à Phebus Apollon pour guarir la Valentine du Conte d'Alsinois.* Sur le Conte d'Alsinois (anagramme de Nicolas Denisot), voir ci-dessus, notes des tomes I, p. 7, et II, pp. 385, 420. La Valentine, pour qui Ronsard implore le dieu, était probablement l'épouse de Denisot, qui lui a dédié ses *Noëls* (1545).

P. 174. *O Pere...* — Pour cette accumulation d'attributs, cf. le pseudo-Homère, *Hymne à Apollon,* et Macrobe, I, 17. — *Déle* = Délos, île célèbre par le culte d'Apollon. — *Cyrenean* = adoré à

Cyrène, ville de Libye. — *Patarean* = adoré à Patare, ville de Lycie. — *Thymbrean* = de Thymbra, ville de Troade. — Cf. A. Chénier, débuts de l'*Aveugle* et surtout du *Malade*.

P. 174. *Ou soit que Clare...* — *Clare* = Claros, ville d'Ionie. — *Eurote* = l'Eurotas, fleuve de Laconie. — Pour les deux derniers vers de cette strophe, cf. Horace, *Carm.* III, IV, 61 et suiv.; IV, VI, 26.

P. 175. *Entens, ô Prince...* — Cf. Tibulle, IV, IV; Cl. Marot, *Sur la maladie de s'amye* (éd. Jannet, II, 117).

P. 175. *Quelque iust...* — Nicot, dans son Dictionnaire, relève cette graphie : « Du just, ou mieux jus. »

P. 175. *Ton Cygne voler à senestre.* — Pour le cygne, oiseau d'Apollon, cf. Callimaque, *Hymne à Apollon*, 5. — Pour l'augure. Ronsard suit ici la tradition latine, qui considérait le vol ou le tonnerre du côté gauche comme un présage favorable.

P. 175. *Entre ses deux riuages...* — On lit *En ses*. Le texte étant différent avant et après l'édition de 1584, la correction de Marty-Laveaux est conjecturale, mais elle s'impose.

P. 175. *Par toy Esculape...* — Cf. Ovide, *Mét.* XV, 533, et surtout Virgile, *En.* VII, 764-775. — La *gresle bande* rappelle *levem turbam* d'Horace, *Carm.* I, X, fin. Ailleurs, Ronsard désigne les Ombres par des périphrases analogues : « le debile troupeau », « la troupe legere ».

P. 175-176. *Fils de Latone...* — Cf. Tibulle, IV, IV. — Le *Moly* est une plante douée de propriétés magiques (Homère, *Odyss.* X, 305). — La *Panacée* est citée par Callimaque, *Hymne à Apollon*, 39. — Après cette strophe, on en lisait primitivement une autre, dont voici le dernier texte (1573) :

Et celle qui boutonne aussi
Sus le plus haut du froid sourci
De Caucase, estant enfantée
Du poumon tousiours s'allongeant,
Que l'aigle eternel va rongeant,
Cruel bourreau de Promethée.

Source : Apollonios de Rhodes, *Argon.* III, 844-858.

P. 176. *Et l'herbe forte...* — Cette strophe vient d'Ovide, *Mét.* XIII, 940-950.

P. 176. *Brise-les...* — Cette strophe et les deux suivantes s'inspirent de Tibulle, IV, IV, 5-6, 21-22.

P. 176. *A son flanc...* — Pour ces insignes, cf. Callimaque, *op. cit.*, 32-44. — Ronsard a adressé d'autres prières à Apollon guérisseur (I, 107 et 353; II, 408).

P. 177. ODE XXI. — Sur Pierre Paschal, à qui elle est dédiée, voir la *Notice sur Ronsard*, pp. I-IV, et les articles de P. de Nolhac dans la *Revue d'Hist. litt.* 1918, pp. 33 et 243. Associé à la Brigade en 1549, il fut célébré jusqu'en 1555 par les principaux poètes de ce groupe.

P. 177. *Ne vois-tu...* — Quatrain supprimé en 1587.

P. 178. *Quoy? c'est toy...* — Au lieu de ces deux quatrains finals, qui apparaissent en 1555, on lisait primitivement ceux-ci :

Vraiment mes uers manifestes
Diront que tu fus ami
De moi, t'eleuant parmi
L'honneur des troupes celestes.
La carriere du tens use
Les palais laborieus,
Non les trais uictorieus
Venans de l'arc de ma muse.

Sur la transformation de ces vers primitifs, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 126 et suiv.

P. 178. ODE XXII. — Ronsard exalte ici l'élément musical de sa poésie. Il est vrai qu'il parle dans la 2ᵉ partie de ses sources d'inspiration (antiquité, rois et princes, nature), mais les termes qu'il emploie dans la 1ʳᵉ et la 3ᵉ partie montrent assez qu'il considère ici surtout l'harmonie de ses vers, provenant de maints procédés de versification, dont on peut le dire créateur.

P. 178. *Lyre dorée...* — Tout ce début, jusqu'à : *Heureuse Lyre...* vient de Pindare, *Pyth.* I, 1-14.

P. 179. *Ie pillay Thebes...* — Il déclare avec orgueil qu'il a pillé les odes de Pindare et celles d'Horace. Cf. ci-dessus note du tome II, p. 101, vers final de l'ode *A Madame Marguerite.*

P. 179. *Et des grans Rois...* — Après ce vers les éditions précédentes en contiennent quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Puis affectant vn œuure plus diuin
Ie t'enuoyai sous le pouce Angeuin,
Qui depuis moy t'a si bien fredonnée
Qu'à luy tout seul la gloire soit donnée.

Allusion au projet de la *Franciade*, et au succès des premières publications de Du Bellay.

P. 179. *Iamais celuy...* — A partir de ce vers jusqu'à la fin de la pièce, Ronsard a imité par transposition l'ode d'Horace *Quem tu Melpomene* (*Carm.* IV, III).

P. 179. *Mais ma Gastine...* — Cf. tome I, p. 59 et note; II, pp. 205, 210, 301, 313, 315-316 et note; IV, p. 145.

P. 180. *Si de mon front*... — Souvenir d'Horace, *Carm.* I, I, fin : *Sublimi feriam sidera vertice.* — Pour le ton général de cette ode et le parti que Ronsard a tiré de ses sources, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 365-366.

P. 181. LIVRE II. ODE I. Publiée en 1550, ainsi que les dix odes suivantes.

P. 181. *Ie te veux bastir*... — Cf. Pindare, *Olymp.* VI, début.

P. 182. *Sur deux termes*... — Expression pindarique, *Ném.* VIII, 47. — Aux deux vers qui suivent, allusion à l'entreprise de Henri II contre Boulogne, qui appartenait aux Anglais (août-sept. 1549).

P. 182. *Lors que ton ieune courage*... — Allusion à la part que le dauphin Henri prit aux faits militaires qui furent suivis de la paix de Crespy (1544) : il aida Antoine de Bourbon à résister aux Impériaux, qui avaient envahi la Champagne, pris Château-Thierry, et menaçaient Paris. — Cette strophe et la suivante sont inspirées de Pindare, *Pyth.* II, 63-67.

P. 182. *Sur la roche Thespienne*... — De Thespie, ville de Béotie, où les Muses étaient honorées. — Au 2e vers de cette strophe, il s'agit de Calliope, la plus âgée des Muses, selon Platon, *Phèdre*, chap. XLI. — Dans les vers suivants allusion au projet de la *Franciade*.

P. 183. *Et lors que ta main*... — Strophe supprimée en 1587. — Au 6e vers, *l'autheur Aenien* désigne Virgile, auteur de l'Énéide.

P. 183. *Oy donc ma voix*... — Strophe supprimée en 1587.

P. 184. *Le peché desordonné*... — Allusion aux Ordonnances royales de 1548-1550, qui ont inspiré une autre ode à Ronsard (livre V, ode I).

P. 184. *Vn vers pour te marier*... — Cette expression correspond au grec φωνὰν ἐναρμόξαι πεδίλῳ (Pindare, *Olymp.* III, 15) et au latin *verba sociare chordis* (Horace, *Carm.* IV, IX, 4). Cf. II, 179 : *De marier aux cordes les victoires.* C'est encore « parler grec et latin en français ».

P. 184. *Ont voulu gaigner*... — D'après cette strophe, Ronsard avait déjà fait école dans la seconde moitié de 1549.

P. 184. *De l'arc qui charge*... — Allusion au blason de Henri II, qui portait un croissant et la devise : *Donec totum impleat orbem.*

P. 184. *Se cache en la main de Dieu.* — Cette fin sentencieuse vient de Pindare, *Olymp.* II, 30 et suiv.; XII, 7 et suiv.; *Ném.* XI, fin.

P. 185. ODE II. — Imitée en grande partie d'Horace, *Carm.* III, IV, sauf pour le rythme, qui est double.

P. 185. *Par toy ie respire...* — C'est la traduction maladroite du *Quod spiro tuum est* d'Horace, *Carm.* IV, III, fin.

P. 185. *Dedans le ventre...* — Nombreux sont les passages où Ronsard proclame qu'il est né poète; voir notamment t. II, p. 313; IV, 261 et 310; V, 174. En réalité il est devenu poète par la force des circonstances; lui-même a déclaré dans une épître à Odet de Coligny qu'il était né pour la carrière des armes.

P. 185. *De son miel a peu...* — C'est-à-dire : a nourri (*peu* = pu, part. passé de *paître,* usité encore dans le composé *re-pu*).

P. 185. *Celuy se doit... se deterrer.* — Pléonasme, qu'on trouve corrigé à partir de 1597 en *Celuy là doit...*

P. 186. *Si dez mon enfance...* — Hyperbole, car il n'a commencé à imiter Pindare qu'en 1545 au plus tôt, à vingt ans passés.

P. 187. *Pour mieux chanter...* — Après ce vers, on lit dans les éditions précédentes deux strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Nous sçauons bien comme
Roland de sage homme
Deuint fol d'aimer,
Et comme Angelique
Vierge mal pudique
Repassa la mer.
Nous cognoissons Mandricard à ses armes,
Du bon Roger l'histoire ne nous fuit,
Ny le vieillard qui murmurant ses charmes
Auoit d'airain le vain Palais construit.

Ronsard a supprimé avec raison ces strophes qui n'avaient qu'un rapport très lointain avec le reste de l'ode.

P. 187. *Me plaist bien...* — Correctif au dédain exprimé plus haut à l'égard d'Horace (t. II, p. 154).

P. 187. *Mais tout soudain...* — Nouvelle allusion au projet de la *Franciade.* — Au vers final, le *chantre Smyrnean* = Homère.

P. 187. ODE III. — Charles de Valois, duc d'Orléans, troisième fils de François Ier, mourut de la peste à Forest-Moutiers, le 8 septembre 1545, à vingt-trois ans. Ronsard, qui avait été son page près de cinq ans, lui conserva une admiration méritée et une vive reconnaissance. Sa tante, Marguerite de Valois, sœur de François Ier, reine de Navarre, à laquelle l'ode est adressée, mourut elle-même en décembre 1549.

P. 187. *Vien à moy...* — Cette ode est imitée de celle d'Horace à Virgile sur la mort de Quintilius Varus, *Carm.* I, XXIV, avec des réminiscences de détail provenant surtout de Virgile (*Buc.* V;

Géorg. I : apothéoses de Daphnis et d'Octave) et de Cl. Marot (*Deploration sur la mort de Fl. Robertet*).

P. 188. *Et pres du Bien qui point ne faut.* — Expression toute faite, qui vient de saint Luc, XII, 37. Cf. Cl. Marot, *Epigr.* LXXXVI; Ronsard, I, 213; V, 304.

P. 189. *Que la harpe...* — Il s'agit de la lyre d'Orphée.

P. 189. *Trop soudain...* — En 1550, cette pièce, construite sur un rythme traditionnel (huitains de ballade enchaînés par la rime finale), se terminait après ce vers, par une demi-strophe, comme une ballade. Le quatrain suivant fut ajouté en 1555.

P. 189. ODE IIII. — Cette ode est un curieux exemple de « contamination ». Dans la première partie, Ronsard a utilisé six pièces d'Horace au moins : l'ode *Intactis opulentior,* dont le début et les vers 47-50 sont devenus les str. 1 et 6; l'épître *Prima dicte mihi,* dont les vers 42-46 ont donné la str. 2; l'ode *Otium divos rogat,* dont les vers 9-25 se retrouvent dans les str. 3, 7, 9 et 10; l'ode *Inclusam Danaen,* dont les vers 17-18 ont donné la str. 4; l'ode *Odi profanum vulgus,* dont les vers 25-30 et 37-40 se retrouvent dans les str. 3 et 7; l'ode *Nullus argento,* dont les vers 13-16 ont suggéré la str. 8.

P. 191. *Et toy vieillard...* — La deuxième partie de la pièce, qui commence ici, est faite de deux odes d'Horace que Ronsard a mélangées : l'ode *Non ebur neque aureum,* dont les vers 17-19 et 29-40 lui ont suggéré cette première str. de quatre vers, celle de même rythme qui vient après et celle de six vers qui la suit; l'ode *Odi profanum vulgus,* dont les vers 33-48 lui ont fourni la str. de six vers *La terre n'est pas...* et les deux dernières strophes.

P. 192. *De l'Orient quises...* — C'est-à-dire : *acquises* (le simple pour le composé).

P. 192. ODE V. — Cette ode eut pour titre, jusqu'en 1578, *A Cassandre.* — Sources : Catulle, V, 4-7, pour la première strophe; J. Second, *Basia,* VI, 4 et 15-16, pour la deuxième; *ibid.* VIII, pour les suivantes. Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 520 et suiv.

P. 193. *De vostre belle face...* — Strophe ajoutée en 1578.

P. 193. *Par deux ondes secous...* — C'est-à-dire : *secoué* (de l'ancien verbe *secorre, secourre, secoure*). Cf. VI, 112 et note.

P. 194. ODE VI. — Le titre complet dans l'éd. princeps est : *Prophetie du Dieu de la Charante aus mutins de Guiennè.* — Cette ode fut inspirée par la révolte qui éclata en 1548 au sujet de la gabelle dans la région de Guyenne. Ronsard fait parler le dieu de la Charente au lieu du dieu de la Garonne, parce que l'insurrection commença par la Saintonge à la fin de mai. Bordeaux s'insurgea

au mois d'août. En septembre, Henri II envoya contre les rebelles son connétable Anne de Montmorency et François de Lorraine, qui les réprimèrent durement. Cf. Gigon, *Révolte de la gabelle en Guyenne* (Paris, Champion, 1906, in-8°). — Cette ode est imitée d'un bout à l'autre, par transposition, d'Horace, *Carm.* I, xv, où le dieu marin Nérée prédit à Pâris la ruine de Troie. Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 372 et suiv.

P. 195. *Voici le ſeigneur braue...* — François de Lorraine, comte, puis duc d'Aumale, enfin duc de Guise, qui devait s'illustrer les années suivantes par le siège de Metz et la reprise de Calais.

P. 195. *Que Bonniuet...* — François Gouffier, seigneur de Bonnivet, fils du général-amiral tué à Pavie en 1525. — Dans toutes les éditions, sauf en 1553, on lit *Bouniuet.*

P. 196. *Le Comte de Sanſerre Et le Seigneur d'Iliers...* — Louis de Bueil, comte de Sancerre, gouverneur d'Anjou. Ronsard a écrit son épitaphe (V, 286). — Jean de Daillon, comte du Lude, baron d'Illiers, gouverneur du Poitou, de la Rochelle et de l'Aunis au début de l'insurrection, puis lieutenant général du roi en Guyenne à la fin de 1548.

P. 196. *Tu dois Iarnac...* — Guy Chabot, baron de Jarnac, célèbre par son duel avec La Chasteigneraie (voir ci-dessus note du t. II, p. 114); il avait été nommé sénéchal du Périgord en janvier 1548.

P. 196. *Du grand Montmorenci...* — Anne, duc de Montmorency, connétable de France sous Henri II et Charles IX. Ronsard a écrit son épitaphe (V, 278).

P. 196. Ode vii. — Intitulée en 1550 : *Des baiſers de Caſſandre*; en 1553 : *Des baiſers de s'amie*; en 1567 : *A Caſſandre.* — Sources : J. Second, *Basia,* iv, 1-13, pour les str. 1, 2 et 7; v, 1-17, pour les str. 3, 4 et 5; xvi, 21-24, pour la str. 6. — Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 474, 522-523.

P. 198. Ode viii. — Intitulée : *A Macée* jusqu'en 1573. — Sources principales de cette ode : 1° Pseudo-Gallus, *Carmen ad Lydiam;* 2° Salmon Macrin, *Carm.* II, *Ad Gelonidem.* Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 525 et suiv., 760 et suiv. — En paraphrasant ce qu'il croyait être de Cornelius Gallus, Ronsard reprenait le thème traditionnel de la *Belle dame sans merci,* qui, par Cl. Marot, Alain Chartier, Froissart et G. de Machaut, remonte aux trouvères et aux troubadours.

P. 198. *Pour le deſſeicher...* — Après ce vers on lisait primitivement une strophe, dont voici le dernier texte (1573) :

Ennuy, plaisir, ioye, tristesse
De tous costez naissent de toy,
Helas! où suis-tu ma Déesse,
Baise moy & rebaise moy,
Vueilles aumoins d'vn seul baiser
Le feu de mon cœur apaiser.

P. 199. *Tu me suces l'ame...* — Expression courante avant Ronsard : Pseudo-Gallus, *op. cit.*; Pétrarque, sonnet *D'un bel chiaro,* vers 3; J. Second, *Eleg.* I, v, *in fine;* Cl. Marot, *Du baiser de s'amye.* Cf. Ronsard, I, 173; II, 197.

P. 199. *Au moins regarde...* — On retrouve ce distique ailleurs : I, 99; IV, 9 et 63. Source : Pétrarque, sonnet *Amor con sua,* fin; *Trionfo d'Amore,* III, 119-120.

P. 199. Ode ix. — Intitulée jusqu'en 1578 : *A la fontaine Bellerie.* — La terre de la Bellerie faisait jadis partie du domaine de la Possonnière. D'anciens actes et le cadastre de la commune de Couture en font mention. Mais les habitants l'appellent par corruption la ferme de la *Belle Iris.* La « fontaine » existe toujours, mais captée. Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard,* p. 227. — Cette ode est imitée d'Horace, *Carm.* III, xiii. — Ronsard a consacré deux autres odes à la fontaine Bellerie (II, 268 et 424).

P. 199. *De ma terre paternelle...* — Le manoir de la Possonnière, où naquit notre poète. A la mort de son père Loys de Ronsart (1544), ce fief échut à son frère aîné, Claude.

P. 200. Ode x. — Intitulée jusqu'en 1573 : *Du retour de Maclou de la Haie, A son page.* — Maclou de la Haie, poète de Montreuil-sur-Mer, valet de chambre du roi, avait été chargé d'une mission à Rome vers la fin de 1547 (voir t. VI, p. 157, et les notes sur ce personnage, pp. 95, 111, 129). L'ode fut probablement composée au retour de cette mission. — Sources : Horace, *Carm.* I, xxxvi, 11-16; II, vii, 19 et suiv.; II, xi, 18 et suiv.; III, xiv, 17 et suiv. Cf. *Ronsard poète lyr.,* pp. 51-53, 576-577.

P. 200. *Fay refraischir...* — Au vers 3 de cette strophe, on lit *Marguerite* au lieu de *Ianne* jusqu'en 1573. — Au vers 6, au lieu de *Barbe,* on lit *Cassandre* en 1550, et *Iane* de 1553 à 1573.

P. 201. Ode xi. — Dédiée en 1550 *A Ian de la Hurteloire*; de 1555 à 1573 à *Abel de la Hurteloire* : personnages inconnus, à moins qu'ils n'appartiennent à la famille tourangelle des Betz de la Harteloire, auquel cas le premier serait un des condisciples de Ronsard à Coqueret (voir note du t. V, p. 215); n'est dédiée à personne en 1578 et 1584, mais dans les éditions posthumes *A Iean d'Aurat son precepteur.*

P. 201. *Si l'oiseau...* — Le début est imité d'Horace, *Carm.* III, xvii, 9-13. L'inspiration de toute la pièce vient de l'ode à Thaliarque (*ibid.* I, ix). Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 568.

P. 201. *Demain le Troyen...* — C'est Ganymède, échanson des Dieux de l'Olympe, qui répandra l'eau de son urne, étant devenu le Verseau parmi les signes du zodiaque.

P. 202. *D'où iamais...* — Ce vers et les deux derniers ont été ajoutés en 1584, comme un nœud d'arrêt du système strophique (huitains de ballade enchaînés par la rime finale).

P. 202. Ode xii. — Publiée en 1553, à la fin de la 2e édition des *Amours*, sous ce titre : *Sur les miseres des hommes, A Ambroise de la Porte.* Ce personnage venait d'éditer, avec sa mère, les *Amours* et les *Folastries* de Ronsard. En 1554, Ronsard lui adressa une épître joyeuse qui fait un singulier contraste avec cette ode (t. II, p. 39, et notes). Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 112 et suiv.

P. 202. *Semblable aux fueilles...* — Comparaison prise à Homère, *Il.* VI, 146 et suiv.; XXI, 464 et suiv. Cf. l'*Hymne de la Mort* (t. IV, p. 368).

P. 203. *Vrayment l'esperance...* — Cette strophe et les quatre suivantes viennent de Simonide de Céos, de Mimnerme et de Simonide d'Amorgos (*Lyriques grecs* de Bergk, t. III, p. 1146; II, pp. 327 et 736).

P. 203. *Ne iamais l'homme heureux n'espere...* — C'est-à-dire : n'appréhende, ne craint. C'est l'un des sens du grec ἐλπίζειν et du latin *sperare*. Donner ce sens au mot français, c'était « parler grec et latin en français ».

P. 204. *Malheur, des hommes est la proye.* — C'est-à-dire : le malheur est le butin, le lot des hommes. — Pour les trois vers suivants, voir Homère, *Il.* XXI, 461-466.

P. 204. *Ah! que maudite...* — La fiction de cette strophe vient de Nicandre, *Theriaca*, vers 343 à 359.

P. 204. *Dès ce iour...* — Rapprocher cette strophe de la fin d'une ode précédente (II, 174) et d'une ode suivante (II, 321). Sources : Hésiode, *Travaux et Jours;* Horace, *Carm.* I, iii, 25 et suiv. — Le dernier vers fait allusion à une fiction d'Homère, *Il.* XXIV, 527 et suiv.

P. 205. Ode xiii. — Publiée en 1550, ainsi que les trois suivantes. — Dans l'éd. princeps, cette ode est intitulée : *Les louanges de Vandomois, A Iulien Peccate.* Ce personnage, appelé aussi Paccate et Pacate, natif du Mans, figure parmi les condisciples de Ronsard au collège Coqueret (note du t. V, p. 214). Il fut plus tard « recteur » de l'église de Thoré en Vendômois. Cf. L. Froger, *Ronsard*

ecclésiastique, pp. 39 et 58. Ne pas le confondre avec Guy Peccate ou Pacate, auquel est dédiée l'ode v du livre IV (t. II, p. 319), et qui était de quinze ans plus âgé que Ronsard.

P. 205. *Des-Autels...* — Cette strophe a été ajoutée dans l'édition de 1578, mais avec cet incipit : *Paccate, qui redore* (voir la note précédente). Des Autels est le poète bourguignon dont j'ai parlé plus haut, note du t. I, p. 117, et qui méritait mieux l'éloge des deux premiers vers. — On lit bien en 1584 après *redore* une apostrophe, qui remplace l's de la 2[e] personne.

P. 205. *O terre fortunée...* — A partir de là, cette ode est une habile transposition et contamination de plusieurs passages d'Horace, *Carm.* I, XVII, 13 et suiv.; XXXI, 6-8; II, III, fin; VI, fin, avec des souvenirs de Virgile. Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 432-434.

P. 206. *Tu es bien sa maison...* — Après ce quatrain, on lit primitivement ces trois quatrains, qui furent supprimés en 1555 :

Les Muses honorées,
Les Muses mon souci,
Et les Graces dorées
I habitent aussi,
Et tes Nimphes natiues
Citoiennes des bois,
Qui au caquet des riues
Font acorder leurs vois,
Chantant de bonne grace
Les faits & les honneurs
De la celeste race
Des Bourbons nos seigneurs.

Il s'agit des Bourbons-Vendôme, suzerains des Ronsart de la Possonnière.

P. 207. ODE XIIII. — Intitulée : *Contre Denise sorciere*, dans les éditions antérieures à 1584. — Quoique imitée des épodes d'Horace contre Canidie, cette pièce semble avoir été inspirée par une sorcière du Vendômois. Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 362.

P. 207. *L'inimitié...* — Strophe imitée d'Horace, *Epode* IV, début et vers 11.

P. 207. *L'acrauanter...* — C'est-à-dire : l'abattre en l'écrasant (vieux mot, qui est dans le *Roman de la Rose*).

P. 207. *La Terre mere...* — Cf. Hésiode, *Théog.*, 820 et suiv.; Virgile, *En.* IV, 178 et suiv. Cette strophe explique les quatre vers précédents. La sorcière, étant un autre Typhon, un second monstre que la Terre engendra pour se venger de la mort de ses

fils les Géants, aurait dû être foudroyée comme le fut Typhon lui-même.

P. 208. *Tu sçais que vaut...* — Idée tirée d'Horace, *Epode* v, 38. Cf. *Epode* xvii, fin. Sur la composition du philtre d'amour, cf. Virgile, *Géorg.* III, 280; Tibulle, II, iv, fin; Properce, IV, v, 18; Ovide, *Am.* I, viii, 8; *Ars amat.* II, 105.

P. 208. *Nulle herbe...* — Dans cette strophe et les suivantes, Ronsard a pris les principaux traits de sa Denise à la Canidie d'Horace, *Epodes* v et xvii, à la Médée d'Ovide, *Mét.* VII, et à l'Acanthis de Properce, IV, v. — Sannazar avait déjà tracé, d'après les anciens, un portrait de la Sorcière dans l'*Arcadia* (trad. Jean Martin, 1544, f° 58).

P. 208. *Les loups...* — Noter les rimes approchées. On lisait primitivement *bullent*, un de ces provincialismes que Ronsard préconisait en 1550 (t. VII, p. 13), mais qu'il dut sacrifier plus tard au goût de la Cour (t. VII, p. 48-49).

P. 208. *Et par l'horreur...* — *Cimetaires* = cimetières. Cf. I, 64.

P. 210. Ode xv. — La forêt de Gastine couvrait alors une partie du Bas-Vendômois sur la rive gauche du Loir, et s'étendait dans la direction de Tours. Cf. t. I, pp. 80 et 161; II, 179; IV, 144 et suiv. — Pour les sources probables de cette ode, voir *Ronsard poète lyr.*, p. 436. — Cette pièce est composée de quatrains, que l'édition de 1584 n'a pas distingués par le retrait du premier vers de chacun d'eux.

P. 210. *Couché sous tes ombrages...* — Cette ode a été tellement transformée en 1555 que nous n'hésitons pas à en donner le texte princeps, qui contenait deux quatrains de plus :

Donque forest, c'est à ce iour
Que nostre muse oisiue
Veut rompre pour toi son seiour,
Aussi tu seras uiue.
Ie te di uiue pour le moins
Autant que celles, uoire
De qui les Latins sont témoins,
Et les Grecs, de leur gloire.
De quel present te pui-ie aussi
Paier & satisfaire,
Plus grand que cetui-la qu'ici
Ma plume te ueut faire?
Toi, qui au dous froid de tes bois
Raui d'esprit m'amuses,
Toi, qui fais qu'à toutes les fois

Me répondent les muses.
Toi, qui dauant qu'il naisse en moi
Le soin meurtrier arraches :
Bref c'est toi qui de tout esmoi
M'aléges & desfasches.
Toi, qui au caquet de mes uers
Etans l'oreille oiante,
Courbant' en bas les cheueus uers
De ta sime ploiante.
La douce rosée te soit
Tousiours quotidiane,
Et le uent qu'en chassant reçoit
L'alénante Diane.
En toi habite desormais
Des Muses le college,
Et ton bois ne sente iamais
La flamme sacrilege.

Pour ces souhaits finals, cf. t. II, pp. 348, 429 et les notes.

P. 211. ODE XVI. — Intitulée : *A Cassandre,* jusqu'en 1578. — Sources principales : J. Second, *Basia* IX, 9-32 ; X, fin ; Catulle, VII et LXI ; Sannazar, *Epigr.* I ; J. Second, *Basia* VII. Cf. *Ronsard poète lyr.,* pp. 524 et suiv.

P. 212. ODE XVII. — Publiée dans le *Bocage* de 1554, ainsi que les quatre suivantes. — Imitée de l'*Anacréon* d'H. Estienne, IV : 'Επὶ μυρσίναις... Cf. *Ronsard poète lyr.,* p. 601.

P. 213. *De moy-mesmes...* — Dans les éditions précédentes, au lieu de cette strophe on en lisait une autre, dont voici le dernier texte (1578) :

Corydon, va querir m'amie,
Auant que la Parque blesmie
M'enuoye aux eternelles nuits :
Ie veux beuuant la tasse pleine,
Couché pres d'elle oster la peine
De mes miserables ennuis.

P. 213. *Pour les siens, & fol qui se laisse...* — On ne lit pas *&* en 1584. Corrigé d'après les éditions posthumes.

P. 213. ODE XVIII. — Imitée de l'*Anacréon* d'H. Estienne, XXXI et XV (fin), avec des souvenirs d'Horace, *Carm.* II, III, 9-16 ; III, XIV, 17. Pour l'inspiration de toute l'ode, voir *Ronsard poète lyr.,* pp. 570 et suiv.

P. 213. *Les Phenomenes d'Arate...* — Œuvre didactique du poète grec Aratos, que Ronsard étudia en 1553 et 1554. Il commence

ainsi en 1553 l'épître à J. de la Peruse : *Encore Dieu, dit Arate, n'a pas...* (V, 34), et en 1555 il paraphrase dans l'*Hymne de la Iustice* la page d'Aratos relative à la vierge Astrée (IV, 208). Son ami Belleau en a traduit une partie.

P. 213. *Victime de l'Orque...* — C'est-à-dire : du monde des Enfers (latin Orcus). — A noter le singulier *victime*, qu'on lit également en 1578 et en 1587. Cf. t. III, p. 199 : *Victime de Pluton.*

P. 214. *Des pompons...* — Ce sont des melons blancs, qu'on récoltait en Touraine. On les nommait aussi des *pepons*, forme latine, dont *pompons* est une corruption. Cf. t. II, pp. 23 et 302.

P. 214. *Ou dans vn antre...* — Après ce vers on lit dans l'édition princeps cette tirade, supprimée dès 1560 (faisant double emploi avec d'autres passages des *Odes*) :

Va-t'en à Hercueil apres :
Mets la table la plus pres
Que pourras de la fonteine :
Mets y la bouteille pleine
Pour refraichir dans le fond :
Apres, ourdis pour mon frond (sic)
Vne couronne aussi belle
Qu'à Bacus, fils de Semelle,
Quand il dance : apres sans fin
Verse en mon verre du vin
Pour estrangler la memoire
De mes soucis apres boire.

P. 214. ODE XIX. — Cette pièce parut en 1554 sous le titre : *Ode ou songe, à François de Reuergat.* Le nom de cet avocat-poète toulousain (qu'on retrouve dans les Œuvres de Magny) ne fut remplacé par celui de Robertet qu'en 1584 (voir les vers de conclusion). Le titre *L'Amour mouillé* ne se lit dans aucune édition. En 1617 la pièce est encore sans titre; en 1623 elle porte en tête : *Au sieur Robertet.*

P. 215. *Il estoit minuict...* — A partir d'ici jusqu'à la conclusion, c'est une imitation de l'*Anacréôn* d'H. Estienne, III : Μεσονυκτίοις... — Rapprocher l'imitation faite par La Fontaine (*Contes*, III, XII) et voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 599-600.

P. 216. ODE XX. — Cette pièce fut recueillie dans le *Bocage* de 1554 sous le titre : *Odelette à Oliuier de Magny.* Mais elle avait paru dès le mois de juin de la même année à la fin des *Gayetez* de Magny. Notre poète y remercie son ami d'avoir pris sa défense dans les *Iambes contre vn mesdisant de Ronsard,* qu'on trouvera également à la fin des *Gayetez* de Magny (éditions de Blanchemain

et de Courbet). — En 1587, cette pièce, non strophique, fut rangée parmi les *Poëmes*. — Au 1er vers, *non-per* (qu'on lit dans d'autres éditions *nonpair*) est employé adverbialement et signifie « d'une manière sans pareille », ou bien « en nombre impair »; mais ce dernier sens, plus rare dans l'ancien français, ferait pléonasme avec le second vers.

P. 217. ODE XXI. — Cette pièce, également dédiée à O. de Magny dès 1554, a été rangée en 1587 parmi les *Poëmes*, pour la même raison que la précédente. — C'est la paraphrase d'un fragment de Ménandre : Εἰ γὰρ ἐγένου, σὺ Τρόφιμε..., et plus probablement d'une traduction que Naugerius (le Vénitien Navagero) en avait faite (*Lusus*, fin), et que Mellin de Saint-Gelais avait déjà transcrite en français (éd. Blanchemain, t. I, p. 248).

P. 218. *Des Spartains*... — Castor et Pollux, dont l'astre était favorable aux navigateurs (cf. t. II, pp. 155-156). — Au dernier vers, *Glauque & Melicerte* sont des divinités de la mer. Cf. Virgile, *Géorg*. I, 436.

P. 218. ODE XXII. — Publiée en 1550; supprimée en 1587. Voir l'ode XIIII du livre II (t. II, p. 207), dont celle-ci est la rétractation. — Cette ode est une « contamination » de deux pièces d'Horace, *Carm*. I, XVI, et *Epode* XVII, 1-29. Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 362.

P. 220. *Telephe Prince*... — Allusion à la guérison de Télèphe par la lance même d'Achille qui l'avait blessé. Cf. Ovide, *Am*. II, IX, 7; *Remed. amor*. I, 47; Properce, II, 1, 63.

P. 220. *D'Vlysse la peneuse troupe*... — Cf. Horace, *Epode* XVII, 16. Allusion au sort des compagnons d'Ulysse, changés en pourceaux par Circé, puis rendus par elle à leur première forme.

P. 221. ODE XXIII. — Publiée en 1560, ainsi que la suivante. — Les six premiers quatrains viennent d'Horace, *Carm*. II, IV : *Ne sit ancillæ*..., 1-12.

P. 222. *Compagnon de maiesté*... — Cf. Ovide, *Mét*. II, 846. L'idée, déjà exploitée par Jean de Meung, *Roman de la Rose* (éd. Fr. Michel, t. I, p. 289), revient plus d'une fois chez Ronsard (par ex. t. IV, pp. 53, 73, 128).

P. 222. *De se vestir*... — Jupiter se mua en aigle pour jouir d'Astérie, en cygne pour Léda, en satyre pour Antiope, en taureau pour Europe.

P. 222. *L'amour des riches Princesses*... — Rapprocher ces deux derniers quatrains de Cl. Marot, *Elegie* XVII (éd. Jannet, II, 40).

P. 223. ODE XXIIII. *Ny la fleur*... — Il s'agit de la violette de Mars (cf. I, 154; II, 423-424; IV, 75). — Quant à « la rose » née de la blessure d'Adonis, c'est l'anémone (Ovide, *Mét*. X).

P. 223. *Du nom d'Hyacinthe...* — Cf. Ovide, *Mét.* X. — C'est encore d'Ovide que viennent les trois quatrains suivants sur la fleur d'Ajax, le souci et le narcisse (*Mét.* XIII, IV et III).

P. 223. *Ny les fleurons...* — Il s'agit de l'arum. Légende tirée de Nicandre, *Alexipharmaca,* 405 et suiv.

P. 224. *Ny la belle fleur...* — L'helenion, ou aulnée. Cf. Pline l'Ancien, XXI, x. La légende de cette fleur est racontée tout au long dans Jean Lemaire, *Illustr. de Gaule,* II, viii.

P. 224. *Ny celle que Iunon blanchiſt...* — « On croit qve ce ſoit le Lys, qui auparauant eſtoit touſiours rouge. » (Richelet.) Quant à la légende de la voie lactée, elle est dans Manilius, *Astron.* I, 725 et suiv.

P. 224. Ode xxv. — Publiée en 1556 dans la *Nouv. Contin. des Amours,* sous le titre : *Ode à Remy Belleau.* — Dans le début, Ronsard n'a pas voulu dire, comme l'a cru Sainte-Beuve : Tu bois trop peu pour être un bon traducteur d'Anacréon; — mais : Tu bois trop peu pour un homme qui a traduit Anacréon. C'est une amicale exhortation à boire, et non une critique littéraire. La traduction des *Odes d'Anacreon Teien* par Belleau parut en août 1556, précédée de l'épître élogieuse de Ronsard à Chr. de Choiseul (voir t. V, p. 184).

P. 225. *Ou les pucelles...* — Athénée, liv. XI, ch. iii, dit : « Si l'on a nommé les sources d'eau *nymphes* et *nourrices* de Bacchus, c'est parce que l'eau mêlée au vin en augmente la quantité. » Au reste toute cette fin s'inspire soit d'une épigramme d'Evenus (*Anthol. gr.*, Epigr. comiques, n° 49), soit de deux distiques de Muret : 1° Nondum natus eram... 2° Qui colitis Bacchum... (*Juvenilia,* section des Epigrammata).

P. 225. Ode xxvi. — Publiée au *Bocage* de 1554, ainsi que les trois suivantes. Elle avait alors pour titre : *Odelette à Ioachin du Bellay, Angeuin.* — C'est la seule pièce que Ronsard ait adressée à Du Bellay durant le séjour de celui-ci à Rome, avec le sonnet peu aimable : *Cependant que tu vois* (I, 135). — Elle est paraphrasée de la 4e pièce de Bion : Ταὶ Μοῖσαι τὸν Ἔρωτα...

P. 226. Ode xxvii. — Publiée sous le titre : *Ode à Michel Pierre de Mauleon, protenotere de Durbam.* Ce personnage, inséparable ami de Pierre Paschal, fut conseiller au parlement de Toulouse, puis en 1555 au parlement de Paris. Cf. t. II, p. 297. — C'est la paraphrase de la 5e pièce de Bion : Εἴ μοι καλὰ πέλει... — Elle est rangée en 1587 parmi les *Elegies,* pour la même raison que les odes xx et xxi du livre II.

P. 227. Ode xxviii. — Publiée sous le titre : *Odelette à Ian*

Nicot de Nimes. Ce personnage, qui devint maître des requêtes de l'hôtel du roi en 1559 et ambassadeur en Portugal en 1560, est l'auteur du *Thresor de la langue françoise.* Dès 1557 il figure, avec Ronsard, Baïf et Aubert, parmi les interlocuteurs des *Dialogues* de Bruès. — C'est la paraphrase de la 2e pièce de l'*Anacréon* d'H. Estienne : Φύσις κέρατα ταύροις... — Elle est rangée en 1587 parmi les *Poëmes,* pour raison de métrique.

P. 227. *De la crampe du pied...* — C'est-à-dire : du sabot.

P. 228. ODE XXIX. — Publiée sous le titre : *Odelette à Ian de Pardaillan Panias le ieune.* On lit au 1er vers *mon Panias* jusqu'en 1578 inclus. Ce personnage, protonotaire de Panjas, était un gentilhomme gascon, qui chanta sa maîtresse sous le nom de Colombe. Il en est souvent question dans les œuvres de Tahureau, de Magny et de Du Bellay. Voir encore Ronsard, t. I, p. 180. Il était secrétaire du cardinal Georges d'Armagnac, qu'il suivit à Rome en avril 1554. — Cette pièce est tirée d'un fragment de Philémon : Ὦ τρισμακάρια..., et d'un fragment de Ménandre : Ἅπαντα τὰ ζῶα... (Coll. Didot, *Menandri et Philemonis fragmenta,* pp. 54-55 et 119, à la suite des Comédies d'Aristophane). — Elle est rangée en 1587 parmi les *Elegies,* pour raison de métrique.

P. 229. *Sont les maux estrangers...* — Ce vers est suivi, dans l'édition princeps, de quatorze autres, supprimés dès 1560 :

Mais toi, mon Pardaillan, qui as l'esprit adestre,
Qui as la raison saine, & bien né pour connoistre
Que c'est de la vertu, tu tiens comme à desdain
Sans t'effroyer de rien, ce qui est de mondain,
Et comme Philosophe armé de la prudence,
Tu vois d'vn œil constant des hommes l'inconstance,
Ayant sans plus ton cœur de la vertu raui :
C'est pour cela que bon le bon tu as suiui,
Ton Georges d'Armagnac, Cardinal qui enserre
Tout le bien & l'honneur, qui vient du ciel en terre,
Et qui sans receuoir nul seruice de moi
Daigne loüer ma Muse, esmeu comme ie croi
Des propos de Pascal, qui de tous coutés sonne
Les vers que moi de France en françois ie façonne.

P. 229. ODE XXX. — Publiée en 1555, dans la 3e édition des *Quatre premiers liures des Odes,* à la fin du 2e livre, sous le titre : *A Martial de Lomenie.* Ce personnage, sr de Versailles, greffier du Conseil et des Finances, semble avoir favorisé les poètes. Magny célèbre en lui les vertus « Du vray secretaire d'vn Roy » (*Gayetez,*

fin des *Iambes contre vn mesdisant de Ronsard*). — Cette pièce est rangée en 1587 parmi les *Elegies*, pour raison de métrique.

P. 230. *Que Calliope estime...* — Il s'agit de Jean de Lomenie, s^r de Nantjac, avocat-poète, auquel Magny a dédié en 1554 une de ses *Gayetez*.

P. 231. LIVRE III. ODE I. — Publiée en 1555, dans la 3e édition des *Quatre premiers liures des Odes*, ainsi que les cinq suivantes. Elle semble être une suite de la dédicace générale des *Odes*, qui parut en même temps (t. II, pp. 73-76).

P. 232-234. *Lequel en s'embarquant...* — Depuis ce vers jusqu'à la p. 234 : *En vain certes en vain*, Ronsard présente un plan de la *Franciade* telle qu'il la concevait en 1554, un peu différent de celui qu'il avait exposé en 1550 (t. II, pp. 80-83 et notes) : document précieux pour l'histoire de l'évolution de cette épopée dans l'esprit du poète.

P. 234. *D'auoir iusques au Rhin...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1573 ces deux vers, supprimés pour éviter quatre rimes féminines de suite :

D'auoir Mets, Danuillier, Yuoir, Parme, Sienne,
Et ceste isle qui ioint la mer Sicilienne,...

Dans ce dernier vers il s'agit de la Corse prise aux Génois en 1553-54 (cf. t. IV, p. 198; V, p. 199).

P. 235. *Tout le riche butin...* jusqu'à *Entre lesquels...* — Inspiré par Théocrite, *Idylle* XVI, et par Horace, *Carm.* IV, VIII et IX.

P. 236. *Qu'vn iour me commander...* — Henri II avait déjà « commandé » la *Franciade* au poète, si l'on en croit une *Elegie à Cassandre* qui date de 1554 (t. I, p. 110; cf. II, 257). Mais Ronsard ne voulait s'exécuter qu'après avoir obtenu la « recompense » promise. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 144-150, 179-183.

P. 236. ODE II. — A rapprocher de la première ode à Catherine de Médicis (II, 93).

P. 236. *Mere des Dieux ancienne...* — Cybèle, dont le culte, originaire de Phrygie, se confondit avec celui de la déesse grecque Rhéa et de la déesse latine Tellus. — Au vers 6 les *sommets Idez* désignent le mont Ida de Phrygie, plutôt que celui de Crète. — Sources des deux premières strophes : Lucrèce, II, 601 et suiv.; Catulle, *Atys*; Virgile, *En.* III, 111 et suiv.; VI, 784 et suiv. — Sur l'érudition que le poète a déployée dans cette pièce, voir *Ronsard poète lyr.*, pp. 380-381.

P. 237. *Vne autre mere nouuelle... Vne aboundance d'enfans...* — Catherine de Médicis mit au monde, de 1544 à 1555, cinq garçons et trois filles : François (futur François II), Élisabeth (future reine

d'Espagne), Claude (future duchesse de Lorraine), Louis (mort en 1550), Charles (futur Charles IX), Édouard-Alexandre (futur Henri III), Marguerite (future femme de Henri IV), Hercule (futur François d'Anjou); elle était enceinte de ce dernier quand Ronsard écrivit son ode. Elle eut encore en 1556 deux filles qui ne vécurent pas.

P. 237. *Qui diuiſeront...* — C'est-à-dire : se partageront.

P. 237. *Mais d'autant...* — Strophe supprimée en 1587.

P. 238. *Conceu par trois nuicts...* — Ceci se rapporte à Alcide (τριέσπερος Ἡρακλῆς, dit Lycophron), et non à *son frère,* Iphiclès (cf. Théocrite, *Idylle* XXIV). Rabelais, d'après Aulu-Gelle (III, XVI), avait dit la même chose d'Hercule (*Gargantua,* ch. III). Mais Ronsard semble avoir imité ici plutôt Théodore de Bèze, qui avait fait, dès 1544, ce rapprochement entre Hercule et le fils aîné de Catherine (nº XLVII des *Poemata* parus en 1548).

P. 238. *Qui mit à naiſtre ſept ans...* — Ronsard dit encore *ſept ans* à la p. 244. C'est une erreur. Catherine, mariée au futur Henri II en octobre 1533, n'eut son premier enfant qu'en janvier 1544 (n. st.).

P. 238. *Tu n'as pas...* — Retour au début de l'ode. *Rhée* = Cybèle. — Cette strophe et les trois suivantes viennent d'Hésiode. *Théog.* 477 et suiv., et de Callimaque, *Hymne à Jupiter,* 32-54.

P. 238. *Suçaſt le laict...* — Il s'agit de la chèvre Amalthée, devenue constellation (Aratos, *Phen.* 163; Ovide, *Fastes,* V, 111-129).

P. 238. *Porté de ſon premier âge...* — Telle est la leçon en 1584, comme en 1571 et 1578. Mais on lit *des ſon* dans l'édition princeps et les éditions posthumes. Cf. p. 241, avant-dernier vers.

P. 239. *Non à Nede...* — Néda, nymphe de l'Arcadie. Dans les deux vers suivants, il s'agit des nymphes qui étaient les compagnes de Néda et des Corybantes (les *Cretois gendarmes* de la strophe précédente).

P. 239. *Mais à Durfé...* — Claude d'Urfé, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur du dauphin François et surintendant de sa maison, ambassadeur à Rome et au concile de Trente. C'est le grand-père du romancier Honoré d'Urfé. Cf. P. Anselme, VIII, 500.

P. 239. *Ainſi l'enfançon Achille...* — Cf. Pindare, *Pyth.,* VI, st. 3; *Ném.* III, str. et antistr. 3.

P. 240. *Apres que Thetis...* — Légende prise à Apollonios de Rhodes, *Argon.* IV, 869 et suiv. Cf. Ronsard, t. V, p. 349.

P. 240. *Mais laiſſons ce Peleïde...* — Mouvement imité de Pindare, *Ném.* III, 30-32.

P. 240. ODE III. — Même titre que dans les éditions précédentes. Le prince auquel cette pièce était adressée en janvier 1555 n'avait alors qu'onze ans (cf. t. II, p. 275). Il devint en juillet 1559 le roi François II.

P. 240. *Que pourroy-ie...* — Pour l'idée et le mouvement, cf. Pindare, *Pyth.* VII, début, et *Isthm.* I, début.

P. 241. *Que me vaudroit...* — Cette strophe et la suivante viennent directement de Virgile, *Géorg.* III, 3-9. Mais la passion de Pelops pour Hippodamie et sa victoire sur Œnomaos aux courses de chars de Pise sont narrées par Pindare, *Olymp.* I, 68-90.

P. 241. *Laquelle de quatorze ans...* — Telle est la leçon en 1584, comme en 1571 et 1578. Mais on lit *dès* dans l'édition princeps et dans les éditions posthumes. Cf. p. 238, dernier vers. — Avec cette strophe commence un épisode imité en partie d'Ovide, *Mét.* II, 410 et suiv. (amour de Jupiter pour Calisto). Pour les sources ovidiennes de cette ode, cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 388.

P. 243. *Mais Arne qui l'entre-vit...* — C'est le fleuve Arno qui passe à Florence. Il est personnifié et prend la parole comme le Tibre dans Virgile, *En.* VIII, 31 et suiv. — Ici Ronsard abandonne la fable d'Ovide pour s'inspirer d'une antique prophétie qui empêcha Jupiter de s'unir à Thétis, prophétie mise par Pindare dans la bouche de Thémis (*Isthm.* VII, str. 4) et par Ovide dans la bouche de Protée (*Mét.* XI, 221-229).

P. 244. *Sept ans peurent s'abſenter...* — Erreur signalée plus haut, p. 238. Les éditions posthumes disent *Douze ans*, ce qui est encore une erreur.

P. 245. *Eſcoute vn peu...* — Mouvement imité de Pindare, *Pyth.* VI, début. Fréquent chez Ronsard, par ex. II, 225, 268, 307. — Pour le fond de cette strophe et de la suivante, cf. Ovide, *Ars amat.* I, 191 et suiv.

P. 245. *Et s'il reſte...* — Pour cette strophe et les suivantes, cf. Naugerius (Navagero), généthliaque *Vos mihi nunc magnos...* (Le passage imité commence par *Fortunate puer...*)

P. 245. *Des Gades...* Leçon de toutes les éditions, qui signifie : Depuis Cadix. C'est le pluriel latin : *ex Gadibus.*

P. 245. *Les grands cloiſtres Pyrenez...* — C'est-à-dire : les barrières que dressent les monts Pyrénées, *claustra Pyrenæa.*

P. 247-248. *Ainſi qu'à Rome...* — Pour cette description du triomphe romain, jusqu'à *Deuant ton char...*, Ronsard s'est inspiré de plusieurs auteurs : Tibulle, I, VII, début; Ovide, *Ars amat.* I, 214 et suiv.; *Tristes*, IV, II; Horace, *Carm.* IV, II, 49-52 (pour la str. *Tout le peuple Iô crira*); Claudien, *Éloge de Stilicon*, II.

P. 248. *Deuant ton char...* — Pour cette strophe et les suivantes, cf. Sidoine Apollinaire, *Panégyrique de Majorien,* 586 et suiv.

P. 249. *Ils ont choisi...* — Quatrain développé dans les deux odes suivantes.

P. 250. *Puis ayant de toutes pars...* — Cette fin est imitée de Naugerius, *op. cit.,* fin. — Au dernier vers, *Astrée* = la Justice. Cf. t. IV, pp. 204-214; VI, p. 74.

P. 250. ODE IIII. — Titre de l'édition princeps : *A Monsieur d'Orleans;* de l'édition de 1578 : *Au Roy, pour lors nommé Monseigneur le Duc d'Orleans.* Ce dernier titre ne convenait que dans les éd. de 1567 à 1573, car il s'agit du prince qui devait régner sous le nom de Charles IX. Né le 27 juin 1550, il avait quatre ans et demi quand cette ode lui fut adressée.

P. 250. *Du prince qui fut mon maistre...* — Charles, duc d'Orléans, troisième fils de François Ier, dont Ronsard fut le page. Cf. t. V, pp. 251-252.

P. 251. *De Cesar estre le gendre...* — Par le traité de Crespy (sept. 1544), il devait épouser la fille de Charles-Quint et recevoir le duché de Milan.

P. 251. *Mais la mort qui le tua...* — En septembre 1545, à vingt-trois ans et demi. Voir t. II, p. 187 et notes. Cette strophe semble inspirée par Théodore de Bèze, *Poemata,* Epitaphe XXIII.

P. 251. *Comme on voit...* — Cf. Ausone, idylle des *Roses*; Ovide, *Mét.* X, mort d'Hyacinthe, 190-195; Virgile, *En.* IX, 435, et XI, 68.

P. 252. *Iupiter & ce Romain...* — Strophe supprimée en 1587, ainsi que la 2e qui suit : *La mort frapant.*

P. 252-253. *Si ne veinquit-il...* — Ce thème de l'égalité des hommes devant la mort, qui est dans Pindare, Lucrèce, Horace, Jean de Meung, etc., revient très souvent chez Ronsard, par ex. II, 319, 339; V, 79, 204.

P. 254. *Aux personnes iournalieres...* — C'est-à-dire : aux êtres éphémères. Cf. t. II, p. 107 : *Les hommes iournaliers meurent.*

P. 254. *A party ce monde...* — Ces vers et la strophe suivante expriment le rêve fait par Henri II et résumé dans sa devise *Donec totum impleat orbem* : au dauphin François l'Europe (voir l'ode précédente), à son frère Charles l'Asie (voir la suite de l'ode présente), à son frère Édouard-Alexandre l'Afrique (voir l'ode suivante). Il n'est pas question de l'Amérique, pourtant découverte depuis plus d'un demi-siècle.

P. 254. *De Brenne...* — Le chef gaulois Brennus, qui pilla les trésors de Delphes et passa jusqu'en Asie.

P. 255. *Ceux qui habitent Niphate...* — Montagne d'Arménie, près de la mer Caspienne. Cf. Virgile, *Géorg.* III, 30.

P. 255. *Et tout ce peuple odorant...* — Il s'agit des Arabes du sud. La Sabée (l'Iémen d'aujourd'hui) était jadis renommée pour son encens, sa myrrhe et autres aromates. Cf. Virgile, *Géorg.* I, 57; II, 117.

P. 255. *Ceux qui ont en bataillant...* — Les Parthes. Cf. Virgile, *Géorg.* III, 31.

P. 255. *Ceux qui vont en labourant...* — Encore un souvenir de Virgile, *Géorg.* I, 494 et suiv. Mais il s'agit ici des habitants du littoral de la Troade, où tant de Grecs et de Troyens périrent.

P. 256. *A ce grand Prince Thebain...* — Bacchus, conquérant des Indes. Cf. Lucien, *Bacchus*, et Denys le Periegète, *Description du monde* (culte de Bacchus dans l'Inde).

P. 257. Ode v. — Intitulée dans l'édition primitive : *A Monſieur d'Angouleſme.* Il s'agit du prince Édouard-Alexandre, qui fut successivement duc d'Angoulême, puis d'Alençon, puis d'Anjou, roi de Pologne, enfin roi de France sous le nom de Henri III. Né en septembre 1551, il avait trois ans à peine quand cette ode lui fut adressée. Ronsard en 1575 y fait allusion dans une pièce à Henri III (t. III, p. 200 : *Meſme à votre berceau*).

P. 257. *Tant ſeulement...* — Cet incipit est devenu dans les éditions posthumes : *Toy qui chantes l'honneur des Rois,* pour justifier l'invocation à Polymnie (Polyhymnia).

P. 257. *Il me ſouuient...* — Cf. t. II, p. 185, note, et IV, p. 312. — *Quand i'eu maſché...* Cf. t. I, p. 116 : *D'vn goſier maſche-laurier;* II, 154 : *maſcher le laurier Delphien;* II, 407 : ...*ſans qu'il ronge le Laurier...*, et les notes. — *Que tes compagnes...* Après ce vers on lit dans les éditions précédentes un quatrain, dont voici le dernier texte (1578) :

Alors qu'amoureux de tes yeux,
Tu me donnas ta douce lyre
Pour y chanter iuſques aux cieux
D'Amour le bien & le martyre.

Ronsard le supprima parce qu'il ne convenait pas au caractère grave de la muse invoquée ici.

P. 257. *La grand' trompette...* — Cf. t. I, p. 110 : *C'eſt luy qui veut qu'en trompette i'echange...*

P. 258. *L'Afrique auoit...* — Sur cette double allégorie, dont l'idée vient de Claudien, *Éloge de Stilicon,* II, 224 et suiv., ou plutôt de Sidoine Apollinaire, *Panégyr. de Majorien,* 53 et suiv., et *Panégyr. d'Anthemius,* 318 et suiv., voir *Ronsard poète lyr.*, p. 414.

P. 258. *De tels vestemens triomphans*... — Cette leçon, qui fait rimer un pluriel avec un singulier, est celle de toutes les éditions de 1555 à 1609. Le singulier n'apparaît qu'à partir de 1617.

P. 259. *L'Europe le vouloit*... — Source de ce quatrain et des trois suivants : Moschos, *Europe*, 8 et suiv.

P. 259-261. *Enfant heureusement*... — Cette prédiction de l'Afrique, jusqu'à : *Le faucheur*..., vient de Naugerius (Navagero), pièce qui commence par : *Vos mihi nunc magnos*, prédiction des Parques depuis : *O fausto nimium cælo*...

P. 259. *Comme vn pin*... — Quatrain supprimé en 1587, ainsi que le suivant.

P. 260. — *Pour toy les ruisseaux*... — Quatrain supprimé en 1587.

P. 261. *Le faucheur*... — Ce quatrain et le suivant viennent de Catulle, *Noces de Thétis*, prédiction des Parques.

P. 261-262. *Accablez sous*... — Pour cette obscure énumération de peuples, jusqu'à : *Bref, tous mes habitants*, Ronsard s'est inspiré de Lucain, *Pharsale*, IX, 350 et suiv., 420 et suiv., mais plus encore de Denys le Periégète, *Description du monde*, 186-269, et de son commentateur Eustathe. Cf. coll. Didot, *Geogr. minores*, t. II. Voir *Ronsard poète lyr.*, p. 406.

P. 261. *Ceux d'Erebe*... — C'est bien la leçon de 1584 et des éditions suivantes. Celle des éditions précédentes est *Erèbe*. Cependant on lit *Erembe* en 1555 et 1560, et c'est la vraie leçon si l'on s'en réfère aux géographes anciens. Les Ἐρεμβοί (en latin Erembi) étaient les Troglodytes riverains de la mer Rouge. Ils sont déjà mentionnés dans l'*Odyssée*, IV, 84. — Les autres peuples présentés dans les quatrains suivants habitaient le nord de l'Afrique : Numides, Massyliens, Nasamons, Maures, Cyrénéens, Égyptiens.

P. 262. *Et mon lac*... — Le lac Triton, près de la petite Syrte. Virgile appelle Pallas *Tritonia* et *Tritonis* dans l'*En.* II, 171 et 226, et Lucain en donne l'explication, *Phars.* IX, 350-354. Cf. Ronsard, t. V, p. 209.

P. 262. *Aux Amycleannes Cyrenes*... — En Cyrénaïque, colonisée par des Lacédémoniens (Amyclée, ville de Laconie, voisine de Sparte). Quant au *peuple Thebain* qui y serait venu ensuite, Ronsard semble avoir été trompé par quelque scoliaste. — Le pluriel *Cyrenes*, pour désigner la capitale de ce pays, est latin (*Cyrenæ*). Voir ci-dessus note de la p. 245 pour *Des Gades*. Ici et là Ronsard a « parlé latin en français ». — Dans les deux vers suivants, allusion au temple de Jupiter Ammon, célèbre par ses oracles.

P. 262. *Battus, qui tant de mers passa*... — C'est le fondateur de Cyrène. Cf. Pindare, *Pyth.* V, épode 2; Hérodote, IV, CLV; Cal-

limaque, *Hymne à Apollon,* vers 65, et la scolie; Pausanias, X, xv, 7.

P. 263. Ode vi. — Intitulée simplement dans l'édition princeps : *A mes Dames.* C'étaient Élisabeth, née le 2 avril 1546 (n. st.); Claude, née le 12 novembre 1547; Marguerite, née le 24 mai 1553. Cette dernière princesse avait donc à peine vingt mois quand l'ode fut écrite.

P. 263. *Ma nourrice Calliope...* — Cf t. II, p. 185. Pour cette strophe et les trois suivantes, Ronsard s'est inspiré d'Hésiode, *Théog.,* début, et de Marulle, *Epigr.,* lib. II, *Ad Musas.*

P. 263. *De la fontaine au cheual...* — L'Hippocrène, que Ronsard appelle ailleurs le *cheualin cryſtal* ou la *ſource Pegaſine.*

P. 264. *Vous ſçauez, pucelles cheres...* — Souvenir de Pindare, *Isthm.* II, antistr. I. Sur la valeur de cette déclaration de principe, cf. mon *Ronsard poète lyr.,* p. 145.

P. 264. *Comme trois beaux liz...* — Imité de Naugerius (Navagero), pièce qui commence par *Vos mihi nunc magnos...,* vers 38 et suiv. : *Qualis in aprico...* Cf. Ronsard, t. VI, p. 417 : *Au Roy,* début.

P. 264-265. *Diuin eſt voſtre lignage...* — Cette strophe et la suivante développent un vers de Cl. Marot, *Chant nuptial du Roy d'Escosse et de Madame Magdalaine :*

Brunette elle eſt, et pourtant elle eſt belle,

qui vient lui-même de la Bible, *Cantique des Cantiques,* I, 4.

P. 265. *Les deux meſtiers de Pallas...* — Voir l'ode adressée en 1563 à la troisième de ces princesses, t. II, pp. 71-72.

P. 266. *Par ce chemin Polyxene...* — Cf. Euripide, *Hécube*; Ovide, *Mét.* XIII, 453-480. — La *Romaine* de la fin de l'ode est Lucrèce.

P. 267. Ode vii. — Publiée en 1550, ainsi que les quinze odes suivantes. Intitulée dans l'édition princeps : *A Madelaine aiant mari vieillard.* Supprimée en 1587. — C'est comme un vestige ou une réduction savante des chansons médiévales de la « mal mariée ». Cl. Marot avait traité le même sujet (éd. Jannet, II, 131 et 164; III, 63).

P. 267. *Les fiẽtions...* — Cf. Ovide, *Mét.* III (pour Narcisse), VI (pour Europe, représentée, comme ici, sur une toile par Arachné), X (pour Hyacinthe).

P. 267. *Pour aller chercher...* — Cf. Ovide, *Mét.* VII, 661 et suiv., et Ronsard, t. II, p. 329.

P. 268. Ode viii. — Sur la fontaine Bellerie, cf. ci-dessus, note du t. II, p. 199.

P. 268. *Ainsi toufiours...* — Tournure d'optatif latin, très fréquente chez Ronsard. Cf. Horace, *Carm.* I, III, 1-3.

P. 268. *A mille bonds...* — Sources : Horace, *Carm.* I, IV, 7-10; Pontano, *Amor.*, lib. II, *Laudes Casis fontis.*

P. 268. *De plus ne songer...* — C'est-à-dire : Ne plus rêver en dormant que je bois en toi. Pour l'idée, cf. Pontano, *Amor.*, lib. II, *Casim fontem ægrotus alloquitur.*

P. 269. ODE IX. — Denis Lambin, célèbre philologue de Montreuil-sur-Mer (1519-1572), compagnon de Ronsard au collège de Coqueret et son conseiller ou répétiteur jusque dans la première moitié de 1548. Cf. H. Potez, *Revue d'Histoire littéraire,* juillet 1902; juillet et octobre 1906. — Nous avons ici l'écho d'une conversation entre les deux jeunes gens sur la théorie de la « réminiscence » de Platon. Vingt-cinq ans plus tard, Ronsard, s'adressant à Hélène de Surgères, prenait encore parti pour la théorie opposée de la « table rase » (t. I, p. 285 : *Bien que l'esprit:..*).

P. 269. *Lambin, qui sur Gange...* — On lit *sur Seine* en 1550, *sur Ganche* de 1553 à 1573. La leçon *Gange,* qui apparaît en 1578, est sûrement fautive, car il s'agit de la Canche, petit fleuve qui passe à Montreuil et se jette dans la mer à Étaples. — *Eurote* = l'Eurotas, fleuve de Laconie.

P. 269. *As ramené...* — Souvenir de Virgile, *Géorg.* III, 10-11.

P. 270. ODE X. — Le titre signifie : palinodie supplémentaire, ou deuxième rétractation. Cette ode en effet est une suite de la *Palinodie à Denyse* (II, 218 et notes). Aussi, en 1587, la *Palinodie* ayant été supprimée, l'*Epipalinodie* perdit son titre, qui n'avait plus sa raison d'être.

P. 270. *O terre, ô mer...* — Cette strophe et la suivante viennent d'Horace, Épode à Canidie, *Jam jam efficaci...,* vers 30-33. — La 3e strophe et la 4e développent les vers 25 et 26 de la même épode, avec un souvenir des *Euménides* d'Eschyle.

P. 271. *Que veux-tu plus...* — Pris à Horace, *op. cit.,* vers 30. — Les trois strophes suivantes ont la même source, vers 38-45.

P. 271. *Les freres d'Helene...* — Castor et Pollux. — La palinodie de Stésichore est mentionnée par Platon dans le *Phèdre.*

P. 271. *Rechante tes vers...* — Expression d'Horace, *Carm.* I, XVI, fin : *recantatis opprobriis.* Ronsard veut dire : Rétracte tes paroles de façon à me désensorceler. — Ici encore il a « parlé latin en français ».

P. 271. *Iette au vent...* — Cf. Virgile, *Buc.* VIII, 73-81 et 102.

P. 272. ODE XI. — Supprimée en 1587. — Intitulée dans l'édition princeps : *De la venue de l'Esté Au seigneur de Bonniuet euesque*

de Besiers. Ce fils de l'amiral Bonnivet n'occupa l'évêché de Béziers que du 15 octobre 1546 au 5 décembre 1547. Il mourut en 1548 (*Gallia christ.,* VI, 366 et 367).

P. 272. *De soif se lascher...* — Cf. Virgile, *Géorg.* II, 353. — Les strophes 1 et 2 rappellent Horace, *Carm.* III, XXIX, 17-24.

P. 272. *Par le bras du Cancre...* — C'est le texte de 1571 à 1584 inclus. La leçon des premières éditions : *Par les bras,* semble meilleure. Il s'agit des pinces du Cancer, signe du zodiaque. Cf. Virgile, *Géorg.* I, 33-35, parlant du Scorpion.

P. 272. *Ce-pendant leurs femmes...* — Cette strophe et la suivante rappellent Virgile, *Buc.* II, 10-11; *Géorg.* III, 324 et suiv.

P. 273. *Mais quand en sa distance...* — Pour cette strophe et la suivante, cf. Virgile, *Buc.* II, 12-13, 71-72; X, 71; *Géorg.* III, 327-328.

P. 273. *Adonc le pasteur...* — Au 2e vers de cette strophe, *pelace* (pour *pelasse*) = pelure; il s'agit de branches d'osier et de leur écorce. — Au 3e vers, on lit bien en 1584 *Où il englüe,* mais dans toutes les éditions précédentes *Ou il englüe,* qui paraît être la vraie leçon.

P. 273. *Si l'antique fable...* — Cf. Virgile, *Géorg.* I, 33; Tibulle, IV, I, 10-11; Ovide, *Mét.* X, 451. Érigone (Astrée) se pendit sur la tombe de son père Icarius, et son chien, qui lui avait fait découvrir cette tombe, y mourut aussi. Tous deux devinrent les constellations de la Vierge et du Chien. Cf. t. I, p. 246; V, 326. — Au 6e vers de cette strophe, le *commun œil,* c'est le Soleil, qu'Ovide appelle *Mundi oculus* (*Mét.* IV, 228).

P. 274. *Rebattant leurs flancs...* — Souvenir d'Horace, *Carm.* III, XIII, 9-12. — Il s'agit du Bas-Vendômois.

P. 274. *Et lors de toutes parts...* — Rapprocher de cette fin un tableau de Virgile, *Géorg.* III, 329 et suiv. — Pour l'originalité de toute la pièce, cf. *Ronsard poète lyr.,* p. 439.

P. 275. ODE XII. — L'édition princeps portait ce titre : *Sur la naissance de François de Valois Dauphin de France, à la muse Caliope. Ode sans rime.* — Ce fils de Henri II, qui devint François II, naquit le 19 janvier 1544 (n. st.). Cette ode en vers blancs est donc une des premières que composa Ronsard. — Source des quinze premiers vers : Horace, *Carm.* III, XXV, 1-12. Dans le reste, souvenirs du même poète : *Id.* III, IV, 6-8 et 37-41. Cf. *Ronsard poète lyr.,* pp. 371 et 384.

P. 276. ODE XIII. — Intitulée d'abord : *A Ianne impitoiable,* puis de 1555 à 1578 : *A Ianne.* C'est probablement la même qui est mentionnée ailleurs (I, 147; II, 200; 283, note; 365).

P. 276. *Ieune beauté...* — Source des seize premiers vers : Horace, *Carm.* IV, x. Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 580.

P. 277. *Te ioindre...* — Allusion au mythe platonicien de l'Androgyne. — Les huit vers suivants viennent d'Horace, *Carm.* I, xxv, 9-19, et III, xxvi, fin.

P. 277. Ode xiiii. — Cf. t. II, 148, 169, 280; VI, 119.

P. 277. *Souuentefois...* — Cf. Pindare, *Isthm.* I, épode 3.

P. 278. *Nous perce...* — C'est-à-dire : pénètre en notre esprit par l'oreille agréablement. Cf. t. II, p. 162 : *Cela flatte l'oreille...* — Toute cette strophe vient de Pindare, *Ném.* IV, 5 et 80-85; *Isthm.* IV, 54.

P. 278. *La Vertu...* — Pour cette strophe et la suivante, cf. Pindare, *Olymp.* XI, 91-99; Horace, *Carm.* IV, IX, 25-34.

P. 278. *Errante ſans bonneur...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes une strophe, dont voici le dernier texte (1578) :

Nous auons bien moy & mon metre
Ceſte audace, de te prometlre
Que les labeurs ſeront appris
De nous, de noz ſuiuantes races,
S'il eſt vray que i'aye des Graces
Cueilly les fleurs en leurs pourpris.

Ces deux derniers vers viennent de Pindare, *Olymp.* IX, 26-27.

P. 278. *Pour viſer tout droit en ce lieu...* — Il s'agit de Liré, pays natal de Du Bellay (voir ci-dessus, note du t. II, p. 151), où le poète feint par hyperbole que la Loire mêle déjà ses eaux à celles de la mer. — Strophe imitée de Pindare, *Olymp.* IX, antistrophe I.

P. 279. *Car il ſemble...* — Pour l'idée de cette strophe, cf. Pindare, *Isthm.* V, 60-66; *Ném.* V, 41-43; VI, 33-38. — Salmon Macrin, poète néo-latin de Loudun (1491-1557), a célébré les quatre frères Du Bellay, cousins germains du père de Joachim. Il s'agit ici du cardinal Jean (cf. note du t. II, pp. 323-324). Sur les relations de Macrin et de Joachim lui-même, voir H. Chamard, *Joachim du Bellay* (thèse de 1900), pp. 30-32, 238-241.

P. 279. *Deux enſemble...* — « La perſonne peinte & ſon tableau », dit Richelet. Ne serait-ce pas plutôt la personne peinte et le peintre lui-même ?

P. 279. *Du Bellay, qui monſtres...* — Les premières éditions portent : *Si tu monſtres au iour tes vers,* ce qui prouve que cette ode fut écrite avant la 1re édition de l'*Olive,* publiée à la suite de la *Deffence* (mars 1549, n. st.). C'est en effet à ce recueil que fait allusion la fin de l'ode. Du Bellay y a répondu par une pièce des

Vers lyriques, publiés aussi à la suite de la *Deffence* (éd. Chamard, t. III des *Œuvres,* p. 40).

P. 280. ODE XV. — Sur cette maladie de Du Bellay, cf. Chamard, thèse sur *Joachim du Bellay,* pp. 234 et suiv.

P. 280. *Et de veruene...* — Imité d'Horace, *Carm.* I, XIX, 13-15; IV, XI, 6-8.

P. 281. *Sus, Mégret...* — Sur Louis Megret ou Meigret, réformateur de l'orthographe, ami de Ronsard et de Du Bellay, voir F. Brunot, *Histoire de la langue française,* t. II, pp. 95 et suiv. Cf. Ronsard, t. VII, p. 9 et notes.

P. 281. *De te voir sain...* — Après s'être adressé à son âme, puis à Megret, Ronsard s'adresse ici, sans nous prévenir, à Du Bellay jusqu'à la fin de l'ode.

P. 281. *Le Roy François...* — Cf. Horace, *Carm.* IV, VII, 15.

P. 281. *Et la mort...* — C'est-à-dire : Et que la mort te suit boiteuse (*pede claudo,* dit Horace à propos du Châtiment, *Carm.* III, II, fin).

P. 281. ODE XVI. — Sur Maclou de la Haye, voir notes du t. II, p. 200, et du t. VI, pp. 95, 111, 129. — Les strophes sont des huitains, ou des quatrains enchaînés par la rime finale.

P. 281. *Puis que d'ordre...* — Huitain inspiré d'Horace, *Carm.* II, IX, 1er tiers. — Au vers 6, *Qui ne veut* = Si l'on ne veut. Tournure fréquente au XVIe siècle.

P. 282. *Mille douleurs...* — Cf. Horace, *Carm.* III, VIII; IV, XII.

P. 282. *Du soin de l'aduenir...* — Ce huitain s'inspire de deux passages d'Horace, *Carm.* II, X, 5-12; XVI, 9-16.

P. 282. *Vien soul...* — Allusion à l'abondance de mets offerts par Cléopâtre à Antoine. Cf. t. V, p. 223 : *Et les vins...* — Ce huitain est imité d'Horace, *Carm.* I, XX, début et fin.

P. 283. ODE XVII. — Le titre complet de l'éd. princeps est : *A Cupidon pour punir Ianne cruelle.* Cf. notes du t. II, p. 276.

P. 283. *Et ne s'alente...* — Tout ce début est imité d'Horace, *Epode* XVII, 25-26. Cf. *Carm.* II, IX, 1-12.

P. 283. *Poursuy les paresseux...* — Cf. Plutarque, Ἐρωτικός (*Moralia,* coll. Didot, t. IV, p. 924), et Rabelais, III, XXXI : « Comme au contraire, disent les philosophes... »

P. 284. *Ma nef cassée...* — Imité de Pétrarque, sextine IV, fin.

P. 284. *Et moins m'escoute...* — Cf. Pétrarque, sonnets *Si traviato,* 5-6, et *Amor m'ha posto,* 3-4.

P. 284. *Ne ma palle couleur...* — Cette strophe et la suivante sont comme un écho d'Horace, *Carm.* III, X, ou de Pontano, *Amores,* lib. I : Carmen nocturnum ad fores puellæ.

P. 284. *Ell' s'arme en sa beauté...* — Pour cette strophe et les deux dernières, cf. Pétrarque, madrigal IV, *Or vedi, Amor.*

P. 284. *Qui la sœur alluma...* — Il s'agit de Byblis, amoureuse de son frère, et de Pasiphaé, amoureuse d'un taureau. Cf. Ovide, *Ars amat.* I, 283-326.

P. 285. ODE XVIII. — Pour la fable du pêcheur Glaucus, changé en dieu marin et amoureux de Scylla, voir Ovide, *Mét.* XIII, 900-968. Ronsard s'est en outre inspiré du discours de Polyphème à Galatée (*ibid.*, 789 et suiv.), — Cl. Binet et Colletet ont prétendu que cette ode est la première composée par le poète. La raison qu'ils en donnent est fausse, car elle est parfaitement régulière. Cf. *Revue d'Hist. litt.*, 1903, p. 77, note 6, et mon éd. critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 109-110. — Cette complainte est probablement une allégorie, dont les personnages cachent ceux de Ronsard et de Cassandre.

P. 285. *Mais ma peine...* — Cf. Théocrite, *Cyclope*, début; Properce, I, IX, fin; Pétrarque, canz. I, 4.

P. 286. *Circe tant seulement...* — *Circe* = Circé. Cf. Ovide, *Mét.* XIV, 25 et suiv.

P. 286. ODE XIX. — Adressée, dans l'édition princeps, *A Charles de Pisseleu Euesque de Condon.* Sur ce personnage, voir note du t. VI, p. 96; *Gallia christ.*, II, 968; P. Anselme, VIII, 476.

P. 286. *D'où vient cela...* — Cette strophe est une « contamination » du début de la satire I d'Horace et du proverbe latin *Tot capita, tot studia.* — Tout le reste de la pièce est imité d'Horace, *Carm.* I, I, et de Virgile, *Géorg.* II, 503 et suiv. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 538.

P. 287. *L'vn allumant...* — Allusion à la recherche de la pierre philosophale par les alchimistes.

P. 288. *L'honneur sans plus...* — Ce distique est une « contamination » de deux passages d'Horace, *Carm.* I, I, 29, et III, I, I. — La strophe suivante développe le « neque tibias Euterpe cohibet » d'Horace, *Carm.* I, I, 32.

P. 288. ODE XX. — Le titre de l'éd. princeps est : *A Anthoine Chasteigner abbé de Nantueil.* — Antoine de Chasteigner de la Roche-Posay, né en 1530, prieur de Marignac, puis abbé de Nanteuil-en-Vallée (Charente), résigna ses bénéfices ecclésiastiques pour suivre la carrière militaire. Il fut tué au siège de Thérouanne en 1553. Ronsard lui a consacré une élégie funèbre (t. V, p. 273).

P. 288. *Ne s'effroyer...* — Imité d'Horace, *Epist.* I, VI, 1-5.

P. 289. *Comme le temps...* — A la rime, *mondaines* = de ce bas monde. Cf. t. II, pp. 319 et 386.

P. 289. *Comme vn Printemps...* — Quatrain supprimé en 1587.

P. 289. *N'aguere estoyent...* — Ce quatrain et le suivant sont suggérés par Horace, *Carm.* I, XI, 9-20; *Epist. ad Pisones*, 63-68.

P. 289. *Telles loix...* — Quatrain imité de Virgile, *Géorg.* I, 60-63, avec réminiscence d'Ovide, *Mét.* I, 383.

P. 289. *A celle fin...* — Quatrain imité d'Horace, *Carm.* I, IV, 22-23, et surtout IV, VII, 7-8. — La conclusion de l'ode est inspirée d'Horace, *Carm.* III, I, 25 et suiv.; III, 1-8.

P. 290. ODE XXI. — Dans l'éd. princeps, le titre qu'on lit en 1584 était suivi de ces mots : *à Cassandre, diuisée par quatre poses.* — Ronsard a emprunté la division en *pauses* à quelques-uns des plus longs psaumes de Cl. Marot, tels qu'ils se présentaient à lui dans les premières éditions. Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 390, note 2.

P. 290. *Le cruel Amour...* — Souvenir de Pétrarque, sonnet *Quando io movo*, premier quatrain. Cf. le sonnet *Mille vrayment*, fin (I, 25); l'élégie *Ie veux, mon cher Belleau*, vers la fin (IV, 98); le début de l'élégie *A Cassandre* (VI, 371).

P. 290. *Mon luth...* — Cf. Virgile, *Géorg.* IV, 463-465 et 506-509. — Pour la strophe suivante, cf. Pétrarque, sonnet *Quel ch'in Tessaglia*, tercets.

P. 291. *Iupiter...* — A partir d'ici Ronsard s'est inspiré surtout de l'*Enlèvement d'Europe* de Moschos, des imitations qu'en ont faites Ovide (*Mét.* II) et Horace (*Carm.* III, XXVII) et de l'*Enlèvement de Proserpine* traité par Ovide (*Mét.* V) et Claudien. Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 388 et suiv.

P. 292. *Tire ses rames...* — Souvenir de Virgile, décrivant le vol de Mercure, *En.* I, 300; IV, 245-257.

P. 292. *Comme l'aigle...* — Souvenir d'Ovide, *Mét.* IV, 712 et suiv., et de Virgile, *En.* II, 473.

P. 292. *Ainsi qu'au ciel...* — Dans cette strophe et la suivante, souvenirs d'Ovide, *Mét.* II, 63-70; VI, 104.

P. 293. *Pour la fin de ses peintures...* — On lit *ses* dans toutes les éditions. Le vrai texte est *ces*, qu'on trouve aux errata de l'édition princeps.

P. 294. *Allon troupeau...* — Ici se plaçait la 3e « pause » dans l'éd. princeps. La 4e correspondait à la 3e de 1584.

P. 297. *Pollux vaillant...* — Cf. Horace, *Carm.* I, XII, 25; *Sat.* II, I, 26. — Pour les premiers vers de la strophe suivante, cf. *Epist. ad Pisones*, 147.

P. 297. ODE XXII. — Dans les précédentes éditions, cette ode porte la dédicace : *A Michel Pierre de Mauleon, Protenotere de Durban.* Sur ce personnage, que Ronsard appelle ailleurs Durban,

du nom de son bénéfice ecclésiastique, voir notes du t. II, p. 226; VI, 160, et mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 50-51.

P. 297. *Les colonnes...* — Expression de Pindare, *Ném.* VIII, fin.

P. 297. *Que tu deuanceras...* — Cf. Pindare, *Pyth.* V, 46 et suiv.

P. 298. *Mais par où...* — Imité de Théocrite, *Idylle* XVII, 11-12. Cf. t. IV, p. 186.

P. 298. *Pour nostre langue...* — Michel de Mauléon écrivait en français tandis que son inséparable ami Pierre de Paschal écrivait en latin. Voir note suivante.

P. 298. *Les Mauleons...* — Jean de Mauléon fut assassiné à Padoue, où il s'était rendu pour étudier le droit civil. Paschal fit son oraison funèbre en latin*, et Michel de Mauléon la traduisit en français en 1549 (Paris, Vascosan).

P. 299. ODE XXIII. — Publiée en 1560, avec cet incipit : *Donc Belleau tu portes enuie.* Supprimée en 1587. Ronsard l'écrivit à son ami au moment où se décida l'expédition de Naples par François de Guise. Belleau, appartenant alors à la maison du marquis d'Elbeuf, frère puîné des Guises, suivit son protecteur en Italie, de décembre 1556 à octobre 1557. — Imitation d'Horace, *Carm.* I, XXIX, *Icci, beatis...*

P. 300. ODE XXIIII. — Publiée également en 1560. — Gaspar d'Auvergne, avocat limousin, traducteur du *Prince* de Machiavel, semble avoir été un des premiers amis littéraires de Ronsard, qui lui a dédié, bien avant celle-ci, trois odes du premier *Bocage.* Voir t. VI, pp. 138, 142, 145 et notes.

P. 300. *Gaspar, qui du mont Pegase As les filles de Parnase...* — C'est bien le texte de 1584, qu'on lit aussi en 1578 et dans les éditions posthumes. Mais il semble qu'il y ait eu inadvertance du poète ou de ses imprimeurs et qu'il faille lire : *Gaspar, qui du mont Parnase As les filles de Pegase...* En 1571 on lit : *Gaspard qui loin de Pegase As les filles de Parnase...* — Ce début rappelle Virgile, *Géorg.* III, 10-11 (cf. la fin de l'ode *A Denys Lambin,* p. 269). Mais la pièce, dans son ensemble, est une habile transposition d'Horace, *Carm.* I, XXXI, *Quid dedicatum*; II, XVI, *Otium divos,* 33-40; III, XVI, *Inclusam Danaen,* 21-44. Cf. mon *Ronsard poète lyr.,* p. 359.

P. 301. *Es poisles du Gobelin...* — Fameux teinturier parisien du XVI[e] siècle, nommé encore au t. IV, p. 47; VII, 126.

P. 301. *De son vin de Prepatour...* — Vignoble renommé, qui appartenait au duc de Bourbon-Vendôme et par suite fit partie du domaine royal sous Henri IV.

P. 302. *Manger ô mon compaignon...* — Le vieux mot *ó* signifiant

avec est recommandé par Ronsard dans son *Abbregé de l'Art poëtique* (t. VII, p. 57). On l'emploie encore dans le Maine.

P. 302. *Et les pepons...* — Cf. t. II, p. 214, et note sur les *pompons.*

P. 302. *Puis qu'il faut...* — Thème fréquent chez Horace, *Carm.* II, III, 20; XIV, 25; IV, VII, 19; *Epist.* I, V, 13; II, II, 175; développé ailleurs par Ronsard (t. V, p. 142).

P. 302. ODE XXV. — Publiée en 1556 dans la *Nouv. Contin. des Amours,* ainsi que les deux odes suivantes. Elle est comme une suite à l'*Hymne de la Mort,* publié l'année précédente. — On y trouve des réminiscences de Platon, d'Anacréon, d'Horace, et surtout de Lucrèce (au début et à la fin). — C'est une sorte de dialogue entre un partisan de la mort et un partisan de la vie. A moins que ce ne soit un soliloque, où Ronsard se présenterait à lui-même les arguments pour et contre la mort.

P. 303. *La mort...* — C'est bien le texte de 1584, qu'on lit aussi en 1578 et dans les éditions posthumes. En 1571 on lit *Le mort,* et cette leçon paraît être la bonne.

P. 304. ODE XXVI. — C'est comme une suite de l'ode précédente; mais ici un seul des deux interlocuteurs parle, et il semble que ce soit le partisan de la vie, sans qu'on puisse toutefois l'affirmer. — La strophe finale fut supprimée en 1587.

P. 305. ODE XXVII. — Intitulée dans l'éd. princeps : *A Monseigneur le Reuerendissime Cardinal de Chastillon.* Sur ce frère ainé de l'amiral Coligny, voir notes du t. VI, pp. 258-259.

P. 305. *Mais d'où vient...* — Toute cette satire lyrique est une paraphrase de Marulle, *Epigr.,* lib. I, *Ad Antonium Petrutium.* Pour la comparaison, voir mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 424-426.

P. 305. *Et iure qu'il est...* — Après ce vers on lit primitivement un quatrain, dont voici le dernier texte (1573) :

Il me promet montaignes d'or,
La terre d'or & toute l'onde,
Et toutes les bourdes du monde
Sans rougir me promet encor.

P. 305. *Mais vous, Prelat...* — Ce quatrain et les suivants sont à rapprocher des autres pièces où Ronsard a exprimé sa gratitude au même protecteur (t. V, pp. 144, 179, 226; VI, 258).

P. 307. LIVRE IV. ODE I. — Publiée en 1555, dans la 3e édition des *Quatre premiers liures des Odes.*

P. 307. *Escoute Prince...* — Pour ce mouvement initial, cf. t. II, pp. 225, 245, 268.

P. 307. *Tant que ton grand...* — Le connétable Anne de Montmorency et le capitaine François de Guise.

P. 307. *Vn Charles Cardinal...* — Frère de François de Guise. Cf. t. II, p. 101.

P. 308. *Chanter deux Achilles...* — Ce vers et le suivant sont équivoques : se rapportent-ils aux deux premières strophes ou à la dernière? Le texte primitif était très clair, car d'un bout à l'autre il s'agissait seulement de Montmorency et de Gaspar de Coligny (les deux Achilles) et du cardinal Odet de Coligny (le Mécène).

P. 308. *Et mon Odet...* — Voir la note précédente et t. II, p. 305. — Au dernier vers, *ſon frere* désigne l'amiral Gaspar de Coligny.

P. 308. Ode II. — Publiée à part en 1549 (Paris, Vascosan, plaquette in-8° de 4 ff.). Le mariage qu'elle célèbre avait eu lieu à Moulins le 20 octobre 1548.

P. 308. *Quand Anthoine...* — Dans toute cette pièce Ronsard s'est inspiré à la fois de Théocrite, XVIII, *Epithalame d'Hélène,* et de Catulle, *Epithalame de Julie et de Manlius* et *Chœur nuptial.*

P. 309. *La courſe d'Atalante...* — Cf. Ovide, *Mét.* X, 560 et suiv. — Dans les quatre vers suivants la double périphrase désigne Hélène, reine de Sparte, et Pâris, prince troyen.

P. 309. *Vn fils qui te reſemble...* — Jeanne d'Albret mit au monde le 21 septembre 1551 un fils, Henri, duc de Beaumont, qui mourut à vingt-trois mois (cf. t. II, p. 22, note); un autre le 14 décembre 1553, Henri, comte de Vianne, qui devint duc de Bourbon-Vendôme et roi de Navarre à la mort de son père en novembre 1562, puis roi de France en 1589 sous le nom de Henri IV; un autre en février 1555, Louis, comte de Marle, qui mourut en 1557. Cf. A. de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret,* t. I, pp. 51, 73, 79, 101, 103.

P. 310. *Du lict des Dieux coulpable...* — C'est-à-dire : complice (latin *conscius*).

P. 310. *Bien loin ſous le Matin...* — C'est-à-dire : en Orient. Il s'agit de perles, rubis et autres pierres précieuses, vu la qualité des personnes. Les anciens jetaient sur le lit nuptial des fleurs et des fruits, symboles de fécondité.

P. 311. *Et vous diuin troupeau...* — Invocation aux Muses. Ronsard désigne en même temps les poètes. Cf. Stace, *Silv.* I, II, *Epithalame de Stella,* 247 et suiv.

P. 311. *Que le Loir...* — Cette rivière baignait en effet le château d'Antoine de Bourbon à Vendôme, le manoir de la Bonaventure-au-Gué, rendez-vous de chasse du duc, et les dépendances de

la Possonnière, lieu de naissance de Ronsard dans le Bas-Vendômois. — Aux vers 6 et 8 de cette strophe, le mot *leur* désigne les époux.

P. 311. *La chaste Cyprienne*... — La Vénus qui préside aux mariages revêtait une ceinture (*ceste* ou *demi-ceint*). Cf. Jean Lemaire, *Illustr. de Gaule*, I, XXXII.

P. 312. *Adieu pucelle encore*... — C'est-à-dire : princesse qui es encore pucelle. — Rapprocher cette pièce du *Chant nuptial du Roy d'Escosse et de Madame Magdalaine*, composé par Cl. Marot au début de 1537 (éd. Jannet, II, 96), et du *Chant pastoral sur les nopces de Charles Duc de Lorraine*, composé par Ronsard au début de 1559 (t. III, p. 403).

P. 312. ODE III. — Publiée en 1550, ainsi que les cinq suivantes. — Le titre complet de cette ode dans l'éd. princeps est : *Au païs de Vandomois voulant aller en Italie*. — Sur la date probable de cette ode, voir *Ronsard poète lyr.*, pp. 56-57. Malgré son désir, et quoi qu'en ait dit son biographe Cl. Binet, Ronsard n'est jamais allé en Italie, pas même en Piémont. Cf. mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 79-80.

P. 312. *L'ardeur qui Pythagore*... — Sur le voyage de Pythagore en Égypte, cf. Strabon, VII, III, 5; XIV, I, 16. — Les périphrases de la fin de cette strophe viennent de Virgile, *Géorg.* II, 158 et 173; *En.* VIII, 319-329.

P. 313. *M'enseigner à l'enuy*... — Ronsard s'est vanté maintes fois d'être né poète (voir note du t. II, p. 185). — Dans cette strophe et la précédente il dit adieu au Vendômois, dont il a souvent parlé (II, 179-180, 205, 315, 326; III, 425; VI, 124, etc.).

P. 313. *Ie voirray le grand Mince*... — Dans cette strophe, souvenirs de Virgile, *Géorg.* III, 14-15; I, 482; IV, 371. — *Les roches hautaines* désignent les Alpes, qu'Annibal franchit en pulvérisant des rochers, suivant Tite-Live, XXI, XXXVIII; cf. Juvénal, *Sat.* X, 153.

P. 313. *De la Serene*... — Il s'agit de la sirène Parthénope, dont on montrait le tombeau à Naples (Strabon, V, IV, 7). — Sur la légende de la fontaine d'Aréthuse en Sicile, cf. Moschos, *Idylle* VII; Ovide, *Mét.* V, 577 et suiv; Virgile, *En.* III, 693 et suiv. — Aux deux derniers vers de cette strophe, allusion à la défaite du géant Encelade, foudroyé par Jupiter et enseveli sous l'Etna. Cf. t. II, p. 128, fin de l'épode.

P. 313-314. *Ie voirray ceste ville*... — Les deux villes dont il s'agit dans cette strophe sont Rome et Venise. Sur l'abus de ces périphrases, cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 405 et suiv.

P. 314. *Ne la Thebaine grace*... — La Muse de Pindare. Cf. II, 91.

P. 314. *Soit que tu te hazardes*... — Allusion aux victoires remportées en Picardie par Antoine de Bourbon de 1542 à 1545. Il était duc de Vendôme et comme tel suzerain des Ronsart de la Possonnière, d'où l'expression *mon Seigneur*. Cf. notes du t. II, pp. 22 et 206.

P. 314. *Des Princes de Bourbon*... — Ici le poète associe dans le même éloge Charles de Bourbon, gouverneur militaire de Picardie, mort en 1537, et deux de ses fils : Antoine, dont on vient de parler, et François, vainqueur des Impériaux à Cerisoles en avril 1544. Voir t. II, pp. 103, 106 et les notes.

P. 314. *Heureux celuy*... — L'idée de cette strophe vient d'Horace, *Epist.* I, XI, 19-22; le mouvement, de Virgile, *Géorg.* II, 490.

P. 314-315. *Celuy la grand' peinture*... — Dans ces deux dernières strophes Ronsard continue à s'inspirer de Virgile (*Géorg.* II, 490-498) et d'Horace (*Carm.* III, III, 1-10). Cf. t. II, p. 167 : *De celuy, le bruit du tonnerre*...

P. 315. ODE IIII. — Cette pièce est comme une suite de l'ode XIII du livre II (t. II, p. 205), et l'idée en vient peut-être d'Horace, *Carm.* II, VI, fin. — On trouvera une étude des sources dans la *Revue universitaire* du 15 janvier 1906 (par G. Lanson), et dans mon *Ronsard poète lyr.*, p. 369.

P. 315. *Antres, & vous fontaines*... — Ces apostrophes à la nature étaient courantes chez les poètes italiens depuis Pétrarque, et chez les néo-latins qui pétrarquisaient. Cf. t. I, p. 32 : *Ciel, air*...

P. 315. *Quand le ciel*... — Cf. les quatrains du sonnet : *Quand ces beaux yeux* (t. I, p. 30).

P. 315. *Du commun iour*... — Après ce vers (et non pas à la place que leur assigne Blanchemain dans son édition, II, 250), on lit primitivement ces trois quatrains, supprimés en 1555 :

Ie ueil, i'enten, i'ordonne,
Qu'un sepulcre on me donne,
Non pres des Rois leué,
Ne d'or graué,

Mais en cette isle uerte,
Où la course entrouuerte
Du Loir, autour coulant
Est acollant'.

Là où Braie s'amie
D'une eau non endormie,
Murmure à l'enuiron
De son giron.

Il s'agit d'un îlot qu'on peut voir encore à Couture, à l'endroit où la vieille Braye se jetait dans le Loir (devant le moulin du Pin).

P. 316. *Ie defens...* — Ce quatrain et le suivant viennent de Properce, II, XIII, 18 et suiv.

P. 316. *Et la vigne...* — Cf. *Anthol. gr.*, Epigr. fun., n°s 22 (sur la tombe de Sophocle) et 23 (sur la tombe d'Anacréon).

P. 317. *Fist voir les Sœurs...* — C'est-à-dire : les Muses.

P. 317. *Et nous ayans...* — Pour ce culte annuel institué par les pastoureaux, cf. Virgile, *Buc.* V, 40-44, 65-80; X, 31-35, Sannazar, *Arcadia* (trad. J. Martin, 1544, fts 28 à 32). Ronsard en outre s'est souvenu de l'*Anthol. gr.*, Epigr. fun., n° 657, dont A. Chénier a donné une traduction dans Mnaïs.

P. 318. *Le beau Printemps...* — Après ce vers, on lit primitivement ce quatrain, supprimé en 1555 :

Et Zephire i alaine
Les mirtes, & la plaine
Qui porte les couleurs
De mile fleurs.

Pour cette strophe et les deux précédentes, cf. Homère, *Od.* IV, 563 et suiv.; Virgile, *En.* VI, 638 et suiv.; Tibulle, I, III, 57.

P. 318. *Le soin...* — Aux Champs Élysées, les rois ont les avantages de la puissance sans en avoir les mauvaises passions. Cf. Virgile, *En.* VI, 653 et suiv.

P. 318. *Là là i'oiray...* — Ce quatrain et les deux suivants viennent d'Horace, *Carm.* II, XIII, 23-38.

P. 318. *La seule lyre...* — Cf. Théocrite, *Idylle* XI, début; Horace, *Carm.* I, XXXII, fin.

P. 319. ODE V. — Dédiée au même personnage dans les éditions précédentes, mais son nom est écrit Peccate jusqu'en 1560, Pecate en 1567 et 1571, Pacate à partir de 1578 (du latin Pacatus), et suivi jusqu'en 1573 de cette qualification : *prieur de Sougé*. Il s'agit de Sougé-le-Ganelon (canton de Fresnay, Sarthe), et non pas, comme on pourrait le croire, de Sougé-sur-Loir, commune proche du manoir natal de Ronsard. — Sur Guy Peccate, qu'il ne faut pas confondre avec Julien Peccate (note du t. II, p. 205), voir La Croix du Maine, *Bibl. fr.*, t. I, et L. Froger, *Annales Fléchoises*, sept. 1909, p. 370. Religieux profès de l'abbaye de la Couture (au Mans) dès 1529, puis prieur de Sougé et curé de Spay au Maine, il mourut en 1580. — Dans les éditions posthumes, cette ode ne porte plus de dédicace, mais elle a changé de destinataire, puisqu'elle commence par : *Mon Daurat, nos ans coulent*, ce qui a permis aux éditeurs de 1623 de l'intituler : *A Iean Daurat, son precepteur.*

P. 319. *Guy, noz meilleurs ans...* — Cette strophe et les deux suivantes sont une « contamination » de trois textes d'Horace au moins : *Carm.* II, III, 21-28; XIV, 1-12; XVIII, 32-34.

P. 319. *La mort egale prend...* — Latinisme, pour : La mort prend également, ou : La mort égalitaire prend; cf. Horace, *loc. cit.* : Æqua tellus Pauperi recluditur Regumque pueris. — La strophe suivante débute par un hellénisme : *La puissance d'Achille*, pour : Le puissant Achille. C'était là encore « parler grec et latin en français ».

P. 319. *La puissance...* — Cf. Horace, *Carm.* I, XXVIII, 7-16.

P. 319. *Iupiter...* — Cf. Horace, *Carm.* II, III, 21-24.

P. 320. *Celuy dont le Pau...* — Les deux périphrases de cette strophe désignent Phaëton et Bellérophon, qui sont nommés par Horace, *Carm.* IV, XI, 25 et suiv.

P. 320. *Làs! on ne peut...* — Cf. Horace, *Carm.* III, XXIX, 29 et suiv.

P. 320. *Ie pensois que...* — Cf. Horace, *Carm.* III, IV, 25-36.

P. 320. *Que peu s'en faut...* — Cette strophe et la suivante viennent d'Horace, *Carm.* II, XIII, 21-22, 26-32, avec un souvenir de I, X, fin.

P. 320. *Et Alcé...* — Strophe supprimée en 1587.

P. 321. *A bon droit...* — Pour cette strophe et les suivantes, qui forment la deuxième partie de l'ode, Ronsard s'est inspiré d'Hésiode, *Travaux et Jours*, 47-105, et surtout d'Horace, *Carm.* I, III, 25-40. On trouvera le détail des sources dans mon *Ronsard poète lyr.*, p. 360.

P. 322. ODE VI. — Intitulée dans les trois premières éditions : *Veu à Lucine aux couches d'Anne Tiercelin.* — Anne Tiercelin, d'une famille noble du Maine, avait épousé, en octobre 1537, Claude de Ronsart, frère aîné du poète et, comme tel, seigneur de la Possonnière depuis la mort de son père en 1544. Cf. L. Froger, *Nouvelles recherches sur la famille de Ronsard*, dans la *Revue hist. et archéol. du Maine*, t. XV, 1884, 1er semestre, pp. 113-115, 232-235.

P. 322. *O Déesse puissante...* — Les trois premières strophes viennent d'Ovide, *Amores*, II, XIII, 7 et suiv.

P. 322. *L'honneur de ton Osire...* — Comme Ovide, Ronsard assimile Juno Lucina à la déesse égyptienne Isis, épouse d'Osiris. Il s'est encore souvenu ici de Tibulle, I, VII, 25-54.

P. 322. — *Descen Déesse...* — Strophe supprimée en 1587.

P. 322. *Ainsi tousiours...* — Pour la tournure optative, cf. Horace, *Carm.* I, III, début; Tibulle, I, VII, 53. Pour le fond, Ovide, *Amores*, II, XIII.

P. 323. *Toy Déesse...* — Dans cette strophe et la suivante, souvenirs d'Horace, *Carm.* III, XXII, début; *Carm. sæcul.*, 13-16. — Au 3ᵉ vers le mot *vierge* a le sens de femme mariée, comme parfois le latin *virgo*.

P. 323. ODE VII. — Jusqu'en 1578 cette ode est dédiée *Au reuerendissime Cardinal du Bellai*. — Le cardinal Jean du Bellay, en qui Ronsard espérait trouver un Mécène, était évêque du Mans depuis 1546. Notre poète, tonsuré, dépendait de lui pour le spirituel.

P. 323. *Dedans ce grand monde...* — Les quatre quatrains viennent de Pindare, *Ném.* VI, 1-9.

P. 324. *Fuyant comme vn songe...* — A la suite de ce vers, on lit dans toutes les éditions antérieures six autres quatrains dont voici le dernier texte (1578) :

Mais celuy qui acquiert la grace
D'vn bien-heureux escriuant,
De mortel se fait viuant,
Et au rang des celestes passe,
Comme toy, que la Muse apprise
De ton Macrin a chanté,
Et t'a vn loz enfanté
Que la fuite des ans mesprise.
Elle a perpetué ta gloire
La logeant là haut aux cieux,
Et a fait egale aux Dieux
L'eternité de ta memoire.
Apprenez donc vous Rois & Princes
Les Poëtes honorer,
Qui seuls peuuent decorer
Vous, voz suiets & voz Prouinces.
Sans plus le grand prince Alexandre,
Qui à l'Asie (sic) *commandoit,*
Vn Homere demandoit
Pour faire ses labeurs entendre.
La France d'Homeres est pleine,
Et d'eux liroit-on les faits,
S'ils estoient tous satisfaits
Autant que merite leur peine.

C'est le changement d'adresse de l'ode qui a entraîné la suppression de ces vers : s'ils s'appliquaient bien au cardinal du Bellay, ils ne convenaient plus à son cousin Joachim. Cf. note du t. II, p. 279 : *Car il semble...* — D'ailleurs, le peu qui restait de la pièce primitive

fut supprimé en 1587 pour défectuosité de versification : la différence d'une seule syllabe entre les vers 1-4 et 2-3 est insuffisante pour l'oreille.

P. 324. ODE VIII. — Ronsard a adressé deux autres pièces au Somme, dont l'une est la contre-partie de celle-ci (II, 369; VI, 225). Fréquent chez les poètes néo-latins, par ex. Marulle, Navagero, J. Second.

P. 324. *Tu veux arrouser...* — Souvenirs mélangés d'Ovide, *Mét.* XI, 603, 605, 623, et de Virgile, *En.* V, 854.

P. 324. *Ie te vouë...* — C'est-à-dire : je te promets en ex-voto un tableau; comme dans le *Vœu à Lucine* (p. 322) il promet d'offrir à la déesse une statue d'ivoire.

P. 324. *Ou pour les espouuanter...* — Cf. Ovide, *Mét.* XI, 592 et suiv.

P. 324. *A grand tort Homere...* — On lisait primitivement *Vergile*. Cf. Homère, *Il.* XIV, 231; Virgile, *En.* IV, 278.

P. 325. ODE IX. — Publiée, ainsi que la suivante, en 1555, dans la 3ᵉ éd. des *Quatre premiers liures des Odes*. — Le début vient de Pétrarque, canzone *Si è debile*, st. 4. Tout le reste est d'inspiration pétrarquesque. Le poète, se comparant à une ville assiégée, déplore la trahison de son cœur, qui a laissé envahir son âme par la pensée de Cassandre Salviati. Cf. t. I, p. 28, *Quand le Soleil*, fin; p. 253, *Est-ce le bien*, fin; p. 287, *Bienheureux*, fin.

P. 326. ODE X. — Pour l'analyse de cette pièce, admirable à tous égards et vraiment originale — en dépit de certaines réminiscences de Moschos (*Épitaphe de Bion*) et de Properce (I, XVIII, 19 et suiv.), — voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 462-464. — Au dernier vers, au lieu de *Maistresse*, on lit en 1555 *Cassandre*.

P. 327. ODE XI. — Publiée en 1550, ainsi que la suivante. — Jusqu'en 1573 elle est adressée *A Cassandre*. — Supprimée en 1587.

P. 327. *Vne Arabie...* — C'est-à-dire : le parfum de l'encens ou de la myrrhe. Cf. t. VI, p. 72. Source, Arioste, cap. VI, tercet 9.

P. 328. *Tandis que le temps...* — Tout ce début vient de J. Second, *Basia*, IV, début; VII, 27-28; XVI, 19-22, et de Catulle, V, 1.

P. 328. *Incontinent...* — Cette strophe et les trois suivantes viennent d'Horace, *Carm.* I, X, fin; XXIV, 16-18; II, XIV, 2-12; XVIII, 32-36. — La *troupe legere*, c'est la foule des ombres aux Enfers; cf. t. II, p. 320, *Le debile troupeau*.

P. 328. *Ne flechiront...* — La *cruche*, c'est l'urne dont parle Horace, *Carm.* II, III, 26. Cf. t. VI, p. 155.

P. 328. *Donq ce-pendant...* — Cette conclusion vient de J. Se-

cond, *Basia*, xvi, fin. Pour ce thème du *Carpe diem*, voir mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 579 et suiv.

P. 329. Ode xii. — Pièce de même allure que la *Defloration de Lede* (t. II, p. 290). — Pour l'étude des nombreuses sources et de la composition, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 390-393.

P. 329-331. *L'Hyuer...* — Dans ce premier tiers de l'ode, Ronsard s'est surtout inspiré de Virgile, *Géorg.* IV, 333-346 (pour les trois premières strophes); *En.* I, 81-156 (pour la description de la tempête sur mer).

P. 330. *La mer pleine...* — Strophe supprimée en 1587, ainsi que la suivante.

P. 331-336. *Resueillez-vous...* — Cette strophe est chantée; vrai couplet d' « aubade » savante, qui a sa source dans la 13e élégie des *Amours* d'Ovide. — La suite de cette deuxième partie de l'ode est narrée; Ronsard s'y est surtout inspiré d'Ovide, *Mét.* VII, 694 et suiv. (fable de Cephale et Procris), et de Virgile, *En.* IV, 1-85 (amour de Didon).

P. 333. *De ses léures...* — Ce détail pris à Ovide, *Mét.* VII, 861, revient plusieurs fois chez Ronsard (par ex. t. IV, pp. 22 et 36; V, 244 et 300).

P. 335. *D'herbes l'ignorante...* — Strophe supprimée en 1587, ainsi que la suivante.

P. 335. *Car le mal...* — La rime *s'encherne* = s'encharne (s'insinue dans la chair).

P. 337. *Où Themis...* — A partir de ce vers, toute la fin est une « contamination » de trois prédictions : de Thémis (Pindare, *Isthm.* VII, 31-60), de Protée (Ovide, *Mét.* XI, 221 et suiv.), des Parques (Catulle, *Noces de Pelée et de Thetis*).

P. 337. *Bien qu'Inon...* — C'est-à-dire : Bien que tu sois une divinité de la mer, comme Ino (Ovide, *Mét.* IV, 524 et suiv.).

P. 337. *Ains que...* — C'est-à dire : avant que.

P. 337. *Au noir enfant...* — Memnon, roi d'Éthiopie.

P. 337. *Le fort rampart...* — Hector, fils de Priam.

P. 338. Ode xiii. — Publiée en 1555, dans la 3e éd. des *Quatre premiers liures des Odes*, ainsi que les trois suivantes. — Paraphrase de l'ode anacréontique Πολιοὶ μὲν ἡμῖν (recueil d'H. Estienne, appendice).

P. 338-339. Ode xiiii. — Thème lyrique de l'égalité des hommes devant la mort; très fréquent chez Ronsard (voir note du t. II, pp. 252-253). Sources : Pindare, *Isthm.* vi, 42; *Ném.* vii, 19-20 et 30-31; Horace, *Carm.* II, xiv, 9-12; III, i, 9-16.

P. 339. Odelette xv. — Même thème que dans l'ode ana-

créontique *Nature fist present* (t. II, p. 227). Mais Ronsard développe ici un distique de Muret paru dans ses *Juvenilia*, épigr. *De Amore* : Nivibus hiems superat...

P. 340. ODE XVI. — Imitation de l'ode anacréontique Ἔρως ποτ' ἐν ῥόδοισι (recueil d'H. Estienne, n° 40), et de Théocrite, *Idylle* XIX. Pour la comparaison, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 603-605.

P. 340. *Sont-ce mes Graces...* — Les trois Graces étaient, comme dit J. Lemaire, « les damoiselles et pedisseques de Venus » ; elles cousaient ses robes ; d'où la présence d'aiguilles entre leurs mains (*Illustr. de Gaule*, I, ch. XXX et XXXII).

P. 341. *Le surnommèrent Melissete...* — Du grec μέλισσα, abeille. Au lieu de ce mot, les premières éditions portent : *vne auette*.

P. 341. ODE XVII. — Publiée en 1550. Supprimée en 1587. — René d'Urvoy, à qui elle est adressée, est un gentilhomme breton-angevin, qualifié dans un document de 1553 « écuyer, sieur de la Rougellière et de Pouillé ». Voisin et ami de Joachim du Bellay, il le suivit à Paris et devint élève du collège de Coqueret vers 1548. C'est là qu'il connut Ronsard, qui le cite parmi les gais compagnons du *Voyage d'Hercueil* (V, 214).

P. 341. *Ie n'ay pas...* — Ce premier quatrain vient de Pindare, *Ném.* V, début. — Les métaphores et mouvements des trois suivants sont également pindariques. — A remarquer les rimes *aprises* et *assise* ; cf. t. II, p. 258, *triomphans* et *enfant* ; IV, 139, *belle* et *querelles* ; VI, 149, *dolents* et *volant*.

P. 342. *Si ma boutique...* — A partir de ce vers la pièce n'est qu'une paraphrase d'Horace, *Carm.* IV, VIII ; et Ronsard oublie sa promesse de « peindre les vertus » de son ami. On comprend qu'il ait sacrifié le tout quand il revisa son œuvre une dernière fois. Au reste, le développement horatien faisait double emploi avec celui de l'ode *Si i'auois vn riche tresor* (t. II, p. 454).

P. 343. *N'eussent empané...* — Pour *empenné*, c'est-à-dire : garni de plumes ou d'ailes. C'est une de ces expressions dont Ronsard se vantait dès 1550 (voir t. VII, p. 13, ligne 1).

P. 343. ODE XVIII. — Publiée en 1555, dans la 3ᵉ éd. des *Quatre premiers liures des Odes*. — Paraphrase d'une pièce de Marulle, *Epigr.*, lib. II, *Ad Musas*. Pour la comparaison, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 423 et suiv.

P. 344. *Et vous Dryades...* — Ce mélange des Fées et des divinités du paganisme est fréquent chez Ronsard (par ex. t. IV, pp. 226, 300, 311-312 ; V, 127, 168, 176). Il le trouvait dans le *Roman de la Rose* et dans J. Lemaire, *Illustr. de Gaule*.

P. 344. *Orne ce liure...* — C'est-à-dire : la 3ᵉ éd. des *Quatre*

premiers liures des Odes, à laquelle cette pièce servait d'épilogue en 1555. — Le *lierre* est consacré à Bacchus, le *myrte* à Vénus.

P. 344. Ode XIX. — Publiée en 1555, en tête de la première éd. des *Meslanges,* auxquels elle servait de prologue, avec le titre *A sa Lyre,* qui devint en 1560 *A Iean Brinon.* — Imitation de l'ode anacréontique Θέλω λέγειν Ἀτρείδας (recueil d'H. Estienne, n° 1).

P. 345. *Il face ma lyre crossée...* — Qu'il la courbe en forme de crosse, c'est-à-dire : qu'il me donne une abbaye ou un évêché. Pour cette condition sans laquelle Ronsard ne voulait pas entreprendre la *Franciade,* cf. t. V, pp. 148 et 153; VI, 293-294, et mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 146-150.

P. 345. Ode XX. — Publiée en 1555 dans la *Continuation des Amours,* avec cette indication au titre : « De neuf à dix syllabes », qui prouve que c'était une innovation rythmique.

P. 345. *Brune Vesper...* — C'est la paraphrase d'une idylle de Bion : Ἕσπερε, τᾶς ἐρατᾶς... — Cf. la paraphrase de Baïf, liv. II de ses *Amours diverses* : *De l'aimable Cypris ô lumiere dorée...*

P. 346. — *Ie veux aller...* — Cf. une page de l'*Hymne des Daimons* (note du t. IV, p. 226 : *Vn soir...*).

P. 346. Ode XXI. — Publiée en 1556 dans la *Nouv. Contin. des Amours.* — Sur le sentiment qui a dicté ce salut aux témoins du « renouveau », cf. *Ronsard poète lyr.,* p. 445.

P. 346. *Du sang d'Aiax...* — Cf. Ovide, *Mét.* III et XIII.

P. 347. *Qui m'enfermoyent...* — Après ce vers, on lit primitivement une strophe, dont voici le dernier texte (1573) :

Sus page, à cheual, que l'on bride :
Ayant ce beau printemps pour guide
Ie veux ma dame retrouuer,
Pour voir en ces beaux mois, si elle
Autant vers moy sera cruelle
Qu'elle me fut durant l'hyuer.

C'est tout à fait le ton des troubadours et des trouvères.

P. 347. Ode XXII. — Publiée en 1556, dans la *Nouv. Contin. des Amours.*

P. 347. *Sur ta cime...* — Souvenir de J. Peletier, *Œuvres poétiques* de 1547, *Description du printemps,* 8e strophe.

P. 348. *Or vy gentil Aubepin...* — Souvenir de Flaminio, *Carm.* lib. III : *Irrigui fontes...* Voir mon *Ronsard poète lyr.,* p. 446.

P. 348. Ode XXIII. — Publiée d'abord en 1553, dans le *Liuret de Folastries,* avec cette mention : Du grec d'Anacreon, Οἱ μὲν λέγουσιν ἐν γυναιξὶν..., puis allongée et remaniée dans les *Meslanges* de 1555, sous le titre : *Ode à Vulcan.* Elle n'est adressée à Belleau (vers 9) qu'à

partir de 1584. — Le texte grec, tel qu'il se présentait à Ronsard dans l'*Anthologie* de Lascaris, comprenait deux pièces soudées l'une à l'autre. Il avait déjà passé d'un seul bloc, comme ici, dans les *Carmina* de Salmon Macrin (lib. IV, Ad Vulcanum ex Anacreonte) et dans les *Epigrammata* de J. Second (dern. pièce, Ex Anacreonte), que Ronsard a pu consulter. En 1554, H. Estienne, dans son recueil d'Anacréon, sépara ces deux pièces (nos 15 et 17), et depuis lors elles sont restées indépendantes l'une de l'autre (*Anthol. gr.*, éd. Jacobs, *Epigr. comiques*, nos 47 et 48). Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 94 et 122.

P. 349. *Ny les Astres ny les Ours...* — Il veut dire la petite et la grande Ourse. Deux vers plus loin, *leur charrete* désigne le Chariot, autre nom de ces deux constellations.

P. 349. *D'Orion ny de Boële...* — Ce dernier nom traduit le grec Βοώτης, constellation du Bouvier.

P. 349. *Peins-y des fouleurs de vins...* — Après ce vers, on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1560) :

Peins y Venus, & Cassandre,
Laisse de Bacus espandre
Le lhierre tout autour.
Peins y la Grace et l'Amour,...

P. 349. ODE XXIIII. — Publiée en 1555, dans les *Meslanges*, sous ce titre : *Odelette, ou plus tot folie, traduite d'Anacreon poete grec.* — Supprimée en 1587. — La source est l'ode anacréontique Ὅτ' ἐμὲ μὲ Βάκχος ἔλθῃ... (recueil d'H. Estienne, n° 26).

P. 350. ODE XXV. — Publiée en 1553, dans l'appendice de la 2e édition des *Amours*, sous ce titre : *A Melin de Saint Gelais.* C'est elle qui a scellé la réconciliation entre Ronsard et le chef des poètes Marotiques; c'est à elle que notre poète fait allusion dans une lettre de décembre 1552 à J. de Morel (t. VII, p. 123). — Sur les circonstances qui l'ont fait naître et les conséquences qu'elle eut, sur son ton général et ses nombreuses sources livresques, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 90-92, 108-110, 402-403.

P. 350. *Tousiours ne tempeste...* — Cf. Horace, *Carm.* II, IX, 1-8.

P. 350. *Tousiours ne durent...* — Strophe supprimée en 1587.

P. 350. *Rien sous le Ciel...* — Cf. Virgile, *Géorg.* I, 60-63.

P. 351. *D'Ide gazouillante....* — Le mont Ida, en Phrygie. Cf. Homère, *Il.* VIII, 47; XIV, 157, etc.

P. 351. *N'as-tu point veu...* — Cette strophe et les quatre suivantes s'inspirent d'Homère, *Il.* I, IX, XII, XV, XVI, XXI.

P. 352. *O monde heureux...* — Cf. Horace, *Carm.* I, XVI, 13-16.

P. 352. *Certainement*... — Cette strophe et la suivante s'inspirent d'Ovide, *Mét.* I, 82 et 150.

P. 352. *Ny le coutre*... — Cf. Virgile, *Géorg.* I, 493-497.

P. 352. *L'ire cause*... — Strophe supprimée en 1587. — Elle vient, ainsi que la suivante, d'Horace, *Carm.* I, XVI, 17-21.

P. 353-354. *L'ire qui trouble*... — Strophe supprimée en 1587, ainsi que la suivante. — Tout ce passage, jusqu'à *Chatouillé vrayment,* vient d'Horace, *Carm.* I, XVI, 5-9 et 12-28.

P. 354. *Qui des pariures*... — Le Styx, par qui juraient les dieux. Cf. Virgile, En. VI, 324.

P. 354. *Les lis naissent*... — Cf. Arioste, *Orl. fur.*, XXVII, st. 121.

P. 355. *Bien que l'vn*... — Pour ces deux strophes finales, cf. Stace, *Theb.* I, 408-413; 468-477; et VII, fin.

P. 355. ODELETTE XXVI. — Publiée en 1555 dans les *Meslanges.* Supprimée en 1587. — Source : un fragment de Sophocle, conservé par Stobée, LXIII, 6 : Ὦ παῖδες, ἥ τοι Κύπρις...

P. 356. ODE XXVII. — Publiée en 1555 dans les *Meslanges,* sous le titre : *Ode à l'Aloëtte.* Supprimée en 1587. — D'inspiration à la fois médiévale et anacréontique. Cf. les chansons de l'alouette chez les troubadours et les trouvères, notamment celle de Bernard de Ventadour : *Quan vey la laudeta mover* (Raynouard, *Choix de poésies des troubadours,* t. III, p. 68); d'autre part l'ode à la cigale : Μακαρίζομέν σε... (recueil d'H. Estienne, n° 43), que Ronsard a imitée aussi dans le sonnet de 1556 : *Si tost qu'entre les bois* (t. I, p. 156). — A rapprocher du blason de l'*Alouette* (t. II, p. 41).

P. 356. *Qui desgoise son lerelot*... — C'est-à-dire : sa chanson terminée par le refrain *lire, lire, lo* (cf. celui des romances et pastourelles des trouvères, *doreleu, dorenlot* et *laireleu*). Ronsard a encore usé de cette onomatopée au t. IV, p. 66 : *Et d'vn long lerelot*...

P. 357. ODE XXVIII. — Publiée en 1555 dans les *Meslanges,* sous ce titre : *Ode en dialogue, des yeux & de son cœur.* — Le dialogue n'existe que dans la première partie de la pièce; c'est un « debat », genre traditionnel, dont le sujet lui-même remonte aux trouvères et aux troubadours. Au reste Ronsard en a pris l'idée à Pétrarque, sonnet *Occhi, piangete* et canzone *Verdi panni.* Sur les sources de cette pièce et son originalité, voir mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 485-487.

P. 357. *Malade d'vne langueur*... — C'est bien le texte en 1584, comme en 1578 et en 1587. Cependant on lit *malades* dans les premières éditions, et cette leçon nous semble la bonne.

P. 358. *Le trait qui nous a blessé*... — C'est bien le texte en 1584,

comme en 1571-78 et dans les éditions posthumes. Cependant on lit *vous* (se rapportant à *cœur*) dans les premières éditions, et tout indique que cette leçon est la bonne.

P. 359. *Or pour esteindre...* — Cette fin rappelle le *Roman de la Rose*, vers 1723 et suiv., 2489 et suiv., et Pétrarque, sonnet *Di di in di* (tercets).

P. 360. ODE XXIX. — Publiée en 1555 dans les *Meslanges*, ainsi que les huit suivantes. — C'est une imitation de l'ode anacréontique Αἱ Μοῦσαι τὸν Ἔρωτα (recueil d'H. Estienne, n° 30). Pour bien l'interpréter, il faut en rapprocher les deux odes imitées de Bion à la même date (t. II, pp. 225 et 441 *b*). Voir *Ronsard poète lyr.*, pp. 594-596.

P. 360. ODE XXX. — Imitée de l'ode anacréontique Μή με φύγῃς (recueil d'H. Estienne, n° 34). Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 609-611.

P. 361. ODE XXXI. — Imitée de l'ode anacréontique Ἡ γῆ μέλαινα πίνει (recueil d'H. Estienne, n° 19).

P. 361. ODE XXXII. — Titre primitif : *Ode à sa maitresse*. — Imitée de l'ode anacréontique Ἡ Ταντάλου ποτ' ἔστη (recueil d'H. Estienne, n° 20). — Sur ce thème amoureux, si souvent traité dans l'antiquité et les temps modernes, voir *Ronsard poète lyr.*, p. 598.

P. 362. ODE XXXIII. — Titre primitif : *Odelette à sa ieune maitresse*. — Imitée de l'ode anacréontique Πῶλε Θρηκίη (recueil d'H. Estienne, appendice). — Sur cette allégorie à la fois antique et médiévale, tout à fait traditionnelle, voir *Ronsard poète lyr.*, pp. 613 et suiv.

P. 363. ODE XXXIIII. — N'est dédiée à personne dans les premières éditions. Le nom de Jamin (le poète Amadis Jamin) n'apparaît au vers 13 qu'en 1578. — Imitée de l'ode anacréontique Ὁ πλοῦτος εἴγε χρυσοῦ (recueil d'H. Estienne, n° 23).

P. 363. ODE XXXV. — Titre primitif : *Ode à P. Paschal.* Ce nom est remplacé dès 1560 par celui de *Pasquier* (l'avocat Estienne Pasquier). — Pour cette pièce, Ronsard s'est inspiré d'Horace, *Epode* XIV : *Mollis inertia...*, début (1-8), et *Carm.* II, XII, 1-12.

P. 364. *Eleue au ciel...* — Cette strophe convenait mieux à Paschal, historiographe du roi, qu'à Pasquier, auteur des *Recherches de la France*.

P. 364. ODE XXXVI. — Imitée de l'ode anacréontique Χαλεπὸν τὸ μὴ φιλῆσαι (recueil d'H. Estienne, n° 46).

P. 365. *Sans honneur...* — C'est-à-dire : la Muse gît morte, sans honneur.

P. 365. ODELETTE XXXVII. — Titre primitif : *Odelette à Iane.* Voir note du t. II, p. 276. — D'après la 2[e] édition des

Meslanges, cette pièce est « prise du latin de D'Aurat », indication donnée par Ronsard lui-même. Mais nous avons vainement cherché la source dans les *Poematia* de Dorat. Le commentateur Richelet renvoie à l'épigramme de Martial : *Quid me, Thaïs...*

P. 365. *Tu ne vueilles de l'autre poinct...* — Entendez le cinquième et dernier point en amour. Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 514.

P. 366. Ode XXXVIII. — Publiée en 1555 dans la *Contin. des Amours*, sous ce titre : *La Rose, A Guillaume Aubert poitevin. Imitation d'Anacreon.* G. Aubert est l'avocat-poète, traducteur du 12[e] livre de l'*Amadis de Gaule*, grand ami de Du Bellay et éditeur posthume de ses Œuvres.

P. 366. *Verson ces roses...* — Cette ode est une « contamination » de deux pièces anacréontiques : Τὸ ῥόδον... et : Στεφανοφόρου... (n[os] 5 et 53 du recueil d'H. Estienne), avec quelques souvenirs d'Horace (*Carm.* II, III) et d'Ausone (idylle des *Roses*). Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 591.

P. 366. *Ne veis-tu pas hier Brinon...* — Il s'agit de Jean Brinon, conseiller au parlement de Paris, qui mourut dans la première moitié de 1555 (voir t. VI, p. 241 et note).

P. 368. Ode XXXIX. — Publiée en 1555 dans la *Contin. des Amours*, sous ce simple titre : *Imitation d'Anacreon.* — C'est la paraphrase de l'ode Ἐπειδὴ βροτός... (recueil d'H. Estienne, n° 24). — Supprimée en 1587, sans doute pour raison de métrique (strophes en rimes masculines).

P. 368. Ode XL. — Publiée en 1555 dans la *Contin. des Amours*, sous ce titre : *Ode à Remy Belleau.*

P. 368. *Cela que les plus vieux...* — Entendez les poètes grecs et latins. — Pourtant les trois vers suivants viennent de Properce, II, XII, 13-16.

P. 368. *Autour du cœur blessé...* — Après ce vers, on lit dans l'édition princeps la strophe que voici (supprimée en 1560), sans ponctuation entre elle et la précédente :

Comme le feu d'vn plomb : ou bien si le trait peut
Engendrer quelque feu, si esse qu'il n'emeut
Au dedans de la playe vne si grande flame
Qui puisse d'vne ardeur hors du cors chasser l'ame
Qui moins d'vn coup de trait que d'vn plombet se deut.

P. 369. Ode XLI. — Publiée en 1555 dans la *Contin. des Amours*, sous ce titre : *Ode à Nicolas Denizot du Mans.* — Classée parmi les *Elegies* dans les éditions posthumes.

P. 369. *Que ma Dame malade...* — Dans les premières éditions

ou lit *Caſſandre* au lieu de *ma Dame,* ainsi qu'au 5ᵉ vers de l'avant-dernière strophe.

P. 369. *Puis de gazons herbus...* — Cf. Horace, *Carm.* I, XIX, fin. — Pour la prière qui suit, voir note du t. II, p. 324.

P. 370. *De ſon bon gré...* — Cf. Virgile, *Buc.* VIII, 105-106.

P. 371. LIVRE V. ODE I. — Cette ode parut en 1552 (cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 79 et suiv.). — Imitée de trois odes d'Horace à l'empereur Auguste, elle offre un excellent exemple de « contamination » et de transposition (*ibid.*, pp. 373 et suiv.). — Source de la 1ʳᵉ strophe : Horace, *Carm.* IV, XIV, début.

P. 371-372. *N'est-ce pas toy...* — Sources de cette strophe et des deux suivantes : Horace, *Carm.* IV, XV, 4-12; IV, V, 17-24.

P. 372. *Tes pietons...* — Ici commence la partie originale, allusions directes et précises aux Ordonnances royales de novembre 1549, de mai et juin 1550, 1° sur le logement des gens de guerre, 2° sur la réformation des vêtements, 3° la monnaie rognée ou falsifiée, 4° les abus dans l'impétration des bénéfices. — Au vers 4 de cette strophe, *riblant* = « diſſipant auec vn rauage deſeſperé » (Richelet). « Ribler eſt auec port d'armes courre ſus à chacun » (Nicot).

P. 373. *Ceſar les preſſe...* — Charles-Quint (cf. II, 71).

P. 373. *Le velours...* — Pour cette strophe et la suivante, voir Quicherat, *Histoire du costume en France,* p. 381.

P. 373. *Les Tuſques mains...* — Les ouvriers de Florence.

P. 373. *Ceux qui par...* — Dans cette strophe et la suivante, il s'agit des faux monnoyeurs. Déjà en août 1548 Henri II avait arrêté que l'effigie du roi serait désormais empreinte sur les monnaies, avec la date de la fabrication, à la place de la croix, trop facile à contrefaire.

P. 374. *Ton œil vigilant...* — Pour cette strophe et la suivante, voir J. Plattard, *L'Œuvre de Rabelais* (thèse de 1910), p. 121, qui renvoie à Durand de Maillane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique beneficiale,* article *Dates.*

P. 374. *Leſquelles l'odieuſe...* — Sources de cette strophe et des deux dernières : Horace, *Carm.* IV, XV, 17-32; IV, V, 32-36.

P. 375. *Nous, nos femmes...* — Sujet de *Eterniſant.* — Au dernier vers, les *quatre Dieux* sont : Henri II, le dauphin François, le prince Charles d'Orléans, mort en 1545 (cf. II, 187), et François Iᵉʳ.

P. 375. ODE II. — Cette ode parut en 1552. Elle est, dans son texte primitif, d'importance capitale pour l'histoire de la querelle de Ronsard avec Mellin de Saint-Gelais. Cf. *Revue d'Histoire littéraire,* 1904, p. 462, et *Ronsard poète lyr.,* pp. 72-73, 79-82.

P. 376. *Que sert à la Princesse...* — Singulier pour le pluriel; il s'agit des princesses en général.

P. 376. *Aux filles de l'Olympien...* — Les Muses. Cf. II, 119.

P. 376. *Le Cynthien...* — Apollon Musagète, dieu du Cynthe.

P. 377. *Du Troyen...* — Ganymède (cf. II, 201). — Après cette strophe, dans les premières éditions, on en lit une qui fut supprimée en 1560 et dont voici le dernier texte (1553) :

En vain ne chatouillent la lire,
Et si Apollon leur fait dire
Les Geans r'occis de leur vois,
Encor deuant leur vieille Mere,
Tant sont vergongneuses, leur Frere
Ne les fera chanter deus fois.

P. 378. *Diray-ie comme en ton visage...* — Strophe supprimée en 1587.

P. 379. *Diray-ie que la France toute...* — Strophe supprimée en 1587.

P. 379. *C'est toy Princesse...* — Dans l'édition princeps, à la place de cette strophe et des trois suivantes, on lit ces six strophes, qui dévoilaient au public la vilaine attitude de Mellin de Saint-Gelais près du roi et l'intervention de la princesse Marguerite :

N'est-ce pas toy, Vierge tres bonne
Qui ne peult souffrir que personne
Deuant tes yeulx soit mesprisé :
Et qui tant me fuz fauorable
Quant par l'Enuieux miserable
Mon œuure fut Mellinisé?

Lors qu'vn blasmeur auec ses roles,
Plein de mes plus braues parolles,
Et des vers qui sont les plus miens,
Grinçoit la dent enuenimée,
Et aboyoit ma renommée
Comme au soir la Lune est des Chiens.

Se trauaillant de faire croire
Au Roy ton frere, que la gloire
Me trahissoit villainement,
Et que par les vers de mon œuure,
Aultre chose ne se décœuure
Que mes louenges seulement.

Mais il luy feist voyr que l'Enuie
Estoit le Tyran de sa vie
Qui le suit d'vn paz eternel,

Qui toufiours toufiours l'accompaigne
Comme vne Furie compaigne
Le doz d'vn palle criminel.
Ce n'est ainsi qu'on me depite,
Plustost courageux on m'incite
A lâcher mes traictz aguisez
Tombans du ciel comme tempeste,
Pour venir fouldroyer la teste
De ces vieux masques deguisez.
Bien fouuent mainte & mainte nue
Pour nuire au Soleil est venue,
Mais oncque ne l'ont deuestu
Des traictz de sa clarté plus forte,
Ainsi son entreprinse morte
Bruncbera dessoubz la vertu.

P. 380. *Ie leur fais response...* — Ici commence un long développement où Ronsard montre à ses adversaires sa science des jeux Olympiques et des odes de Pindare. Cf. la préface des *Odes* de 1550, au t. VII, p. 6.

P. 380. *L'estable du grand Roy...* — Augias, dont Hercule nettoya les étables en détournant le cours de l'Alphée. Sur l'origine des jeux d'Olympie en Elide, cf. Pindare, *Olymp.* III, str. 2; XII, ép. 3.

P. 381. *De l'estrange fueille...* — Celle de l'olivier, qu'Hercule (le Thebain veneur) rapporta des pays du nord de la Grèce.

P. 381. *Ceux qui suans...* — Dans cette strophe et les deux suivantes Ronsard énumère les divers jeux : course à pied, pancrace, pugilat, lancement du javelot, du disque, course en char et à cheval. Pour ces deux derniers jeux, cf. Pindare, *Olymp.* III, str. 3; VI, antistr. 4.

P. 381. *Lesquels au soir...* — Ces fêtes se célébraient à la nouvelle lune. Cf. *Ném.* IV, str. 5; *Olymp.* III, str. 2; XI, antistr. 4.

P. 382. *Archiloc...* — Cf. Pindare, *Olymp.* IX, début.

P. 382. *Apres comme vne eau...* — Cette strophe vient d'Horace, *Carm.* IV, II, 5-8 et 25-27. — La *voix Dircée* (adjectif) correspond à la périphrase horatienne *Dircæus cycnus,* qui désigne Pindare, né près de la fontaine de Dircé en Béotie.

P. 383. *De Bacchilide...* — On lit *De Simonide* en 1552. C'est en 1560 que Ronsard remplaça ce nom par celui de Bacchylide, déjà nommé en 1550 dans la préface des *Odes* comme le rival envieux de Pindare (VII, 8). Au XVIe siècle on pensait d'après les scoliastes que Pindare avait été réellement desservi auprès des tyrans

par un rival jaloux, sur le nom duquel on hésitait. Aujourd'hui on ne voit plus qu'un lieu commun de psychologie dans ses passages sur l'envie et l'envieux (*Ném.* IV, str. 5; VIII, str. 2; *Pyth.* I, str. 5; II, triade finale; VIII, antistr. 2).

P. 383. *Et mes vers à ses chants nerueux...* — Après cet éloge de Pindare, qui remonte à 1550, il suffit de lire l'Epitre à Choiseul, qui est de 1556 (V, 184), pour mesurer le chemin parcouru par Ronsard entre ces deux dates.

P. 384. *De vouloir les tiens...* — *Les tiens* = ceux qui comme moi seraient avoués de toi.

P. 384. *Là donc, Madame...* — Cette strophe vient d'Horace, *Carm.* III, IV, 55-58, quoique *Teucre* (Teucer, fils de Télamon) rappelle plutôt l'*Iliade*.

P. 384. *Afin qu'apres ma voix...* – Cette strophe et la suivante prouvent que Ronsard, en dépit de ses rodomontades, désirait être lu du grand public, et même du « simple populaire », autant que des érudits, et qu'il tenait à une gloire vraiment nationale. Cf. t. I, 131, 169, 316 *b*; II, 316; IV, 16; V, 44, note, et 186, etc.

P. 385. ODE III. — Cette ode parut, ainsi que les trois suivantes, en 1551, dans le *Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Nauarre*, dont la dédicace, adressée par N. Denisot « à très illustre princesse Madame Marguerite, sœur unique du Roi, duchesse de Berri », est datée du 25 mars 1551 (Bibl. nat., Rés. Ye 1633). Elle avait pour titre : *Aux trois Sœurs, Anne, Marguerite, Iane de Seymour, Princesses Angloises, Ode par Pierre de Ronsard Vandomois.* Elle fut recueillie, ainsi que les trois suivantes, en 1552, dans le *Cinqiesme liure des Odes.* — Après le titre, on lit en 1551 cet Avertissement de Denisot : « Le Conte d'Alsinois au Lecteur. Amy Lecteur, ie t'ay bien voulu faire quelques petites annotations sur les Odes de Ronsard, te promettant continuer à l'auenir sur toutes ses œuures, affin de te soulagier de peine : i'entens à toi qui n'as encor longtemps versé à la leçon des Poëtes. »

P. 385. *Quand les filles d'Achelois...* — Dans les cinq premières strophes il s'agit des Sirènes, filles d'Acheloüs, et de la rencontre qu'en firent les Argonautes près de la Sicile. Source : Apollonios de Rhodes, *Argon.* IV, 891-912.

P. 386. *Porter leur mere...* — C'est-à-dire : le navire Argo, que les Argonautes portèrent sur leurs épaules à travers les sables de la Libye. Sources : Pindare, *Pyth.* IV, 25-28; Apollonios, *Argon.* IV, 1325-1387. Cf. l'édition présente de Ronsard, t. V, p. 209, *Discours à I. Morel*, début.

P. 386. *Mais si ce harpeur...* — Orphée. Les Sirènes anglaises

dont il s'agit dans cette strophe et les suivantes sont les princesses nommées au titre primitif. C'étaient les filles d'Édouard Seymour, duc de Somerset, oncle maternel du jeune roi Édouard VI, et régent de 1547 à 1550. Elles avaient reçu trois années de suite l'enseignement littéraire de N. Denisot, et écrit à la gloire de la reine de Navarre (morte en décembre 1549) l'*Hecatodistichon,* qui, publié une première fois par leur ancien précepteur en juin 1550, formait comme le centre du *Tombeau de Marguerite de Valois.* — Source de cette strophe : Cl. Marot, dédicace des *Pseaumes* à François I[er] (éd. Jannet, IV, 63), ou Salmon Macrin, Hendécasyllabes latins du *Tombeau de Marguerite de Valois.*

P. 386. *Car luy enflé...* — Note de Denisot : « Orphée compoſa vn liure de la Genealogie des Dieux, comme il teſmoigne lui-meſme au I[er] de ſes Argonautes. » Mais le poème des *Argonautes* publié sous son nom est attribué aujourd'hui soit à l'Athénien Onomacrite, soit à un poète alexandrin.

P. 387. *Maint vers iumeau...* — Richelet donne de ce vers deux interprétations fausses. Ronsard désigne simplement par là les cent distiques (hexamètre et pentamètre accouplés) que les princesses avaient écrits en l'honneur de la feue reine de Navarre.

P. 387. *Denizot ſe vante...* — Note de Denisot lui-même : « Le Conte d'Alſinois autresfois precepteur de ces trois Dames. » Ce séjour du poète manceau en Angleterre ne peut se placer qu'entre le traité d'Ardres (1546) et la reprise des hostilités avec les Anglais (1549). Cf. Gabriel Marcel, *Revue de Géographie* de septembre 1874, p. 195.

P. 388. *Par vne paix mutuelle...* — Paix de mars 1550, négociée et acceptée par Édouard Seymour, père des trois princesses célébrées ici (voir t. II, p. 77).

P. 388. *Noüant la mer paſſagere...* — C'est-à-dire : Traversant à la nage (comme les Sirènes) la mer que l'on peut maintenant passer. Note de Denisot : « Paſſagere, pour paſſable, l'actif pour le paſſif. »

P. 388. ODE IIII. — Publiée en 1551 (voir ci-dessus note de la p. 385). Elle venait à la suite des vers latins qu'elle traduisait, une ode alcaïque de Dorat *In D. Margaritam reginam Nauarræ,* qu'on lit dès 1550 à la fin de l'*Hecatodistichon* (j'en ai publié le texte dans la *Revue d'Histoire littéraire* de 1904, p. 449, n. 7). — Deux traductions françaises des mêmes vers latins suivaient celle de Ronsard, présentant comme elle six strophes de six vers, l'une de Du Bellay, l'autre d'A. de Baïf.

P. 389. *Quand du vieillard...* — Le prophète Élie. — Au vers 4

de cette strophe, le prophète Élisée. Cf. la Bible, *Rois,* liv. IV, chap. II.

P. 389. *Foy, Esperance...* — Abstractions matérialisées, comme dans les *Triomphes de la noble et amoureuse dame* du rhétoriqueur poitevin J. Bouchet. Procédé médiéval qui remonte jusqu'aux Pères de l'Église latine. Cf. E. Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose* (thèse de 1890), 1re partie, ch. IV et VI.

P. 390. ODE V. — Publiée en 1551 (voir ci-dessus note de la p. 385) sous ce titre : *Hymne triumphal sur le trespas de Marguerite de Valois, Royne de Nauarre.* — Elle raconte, à la façon de Prudence, *Psychomachie,* et de J. Bouchet, *Triomphes de la noble et amoureuse dame,* la lutte que l'âme de la reine Marguerite dut livrer à son corps, le triomphe de cette âme et son passage direct de la terre navarroise aux régions de la béatitude éternelle. Cette pièce, qui glorifiait sous le voile de l'allégorie le mysticisme de la reine-poète, auteur du *Discord de l'Esprit et de la Chair* et du *Miroir de l'âme pécheresse* (dans l'éd. Franck des *Marguerites de la Marguerite,* I, 69 et 159), fut très admirée des contemporains. Cf. E. Pasquier, *Recherches de la France,* VII, v, et mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 415-419.

P. 390. *Qui renforcera...* — Source probable de cette première strophe : Arioste, *Orl. fur.,* III, début. Cf. E. Pasquier, *Recherches,* VII, VIII.

P. 390. *Assez Pindare...* — Il s'agit des jeux *Olympiques* (voir ci-dessus t. II, pp. 380-381 et notes). — Au vers 5 de cette strophe, il s'agit du roi d'Élide Augias, tué par Hercule pour lui avoir refusé le paiement du nettoyage de ses étables.

P. 391. *Ses cheueux...* — Ce rapprochement entre la lutte de l'âme chrétienne et l'ἀγών des athlètes d'Olympie vient de Prudence, *Peristephanon,* hymne IV, 101-109; il est fréquent chez les Pères de l'Église. Ronsard l'a encore fait ailleurs (VI, 109).

P. 391. *La Chair tentant...* — Ici commence la psychomachie, où Ronsard s'est souvenu à la fois de Prudence, de J. Bouchet et de Marguerite de Navarre elle-même (voir ci-dessus note de la p. 390), peut-être aussi de Pétrarque, *Triomphe de la Chasteté.* Les abstractions personnifiées et matérialisées sont un des traits caractéristiques de la littérature médiévale. Pour le rapprochement de cette psychomachie avec le recensement des barons d'Amour dans le *Roman de la Rose,* voir H. Guy, *Revue d'Hist. litt.,* 1902, p. 244.

P. 392. *Sur la queux d'Ire...* — C'est-à-dire : sur la pierre à aiguiser de la Colère. On lit la forme *couz* dans les premières éditions (du latin *cotes*).

P. 395. *Auecques les Passions...* — C'est-à-dire : les Souffrances. Cf. la Passion du Christ.

P. 398. *Iesus Christ...* — Ici commence la deuxième partie de l'ode : après la psychomachie, c'est l'apothéose, d'inspiration à la fois chrétienne et païenne.

P. 398. *Et lors l'Ange...* — Source de cette strophe et des quatre suivantes : Virgile, *En.* IV, 223-258. Le Christ parle comme Jupiter, et l'Ange agit comme Mercure.

P. 398. *Poste, dit-il...* — *Poste* = messager. Cf. t. II, p. 106 : *Poste du monde.*

P. 399. *Des monts surnommez du Feu...* — « Pyrenez, Ἀπὸ τοῦ πυρὸς, autrefois bruslans comme le Vesuue & le Mont Gibel. » (Richelet.)

P. 399. *Son idole...* — Mot calqué sur le grec εἴδωλον. C'est ainsi qu'Homère appelle les âmes délivrées du corps : *Od.* XI, 83.

P. 399. *L'Ange adonques...* — Jean Lemaire ayant décrit Mercure d'après le même passage de Virgile, dans son *Illustr. de Gaule,* I, XXVIII, les contemporains ont pensé que Ronsard lui devait quelques détails de cette strophe. Note de Denisot : « Talonniere & capeline, ce sont les ailes & le chapeau de Mercure, ainsi nommés par Iean le Maire. » D'après Pasquier (*Rech. de la Fr.* VII, x), Ronsard lui aurait « emprunté les mots de talonniere, capeline & verge ». C'est peu, et encore n'est-ce pas certain. — Quant à dire, comme le fait ailleurs Pasquier (*op. cit.* VII, v), que Ronsard a tiré « les plus beaux traits » de son hymne du même Jean Lemaire « au jugement que Paris donna aux trois deesses », c'est une affirmation que rien ne justifie.

P. 400. *Comme fut l'Athenienne...* — L'Athénienne Orythie ravie par Borée, roi de Thrace (Ovide, *Mét.* VI, fin).

P. 400. *Lors attacha...* — Dans cette strophe, autre souvenir d'Ovide, *Mét.* XV, 844 et suiv. (apothéose de Jules César).

P. 401. *Si qu'elle auecques les feux...* — Dans cette strophe, souvenir de Virgile, *En.* VIII, 680.

P. 401. *Là le droit chemin tenant...* — C'est-à-dire : prenant le chemin qui est à droite. — Pour peindre le bonheur de l'âme « incorporée auec Dieu », Ronsard s'est encore souvenu de Virgile, *Buc.* v (apothéose de Daphnis), d'autant plus qu'il a imité cette œuvre du poète latin dans l'ode suivante, écrite également sur la mort de la reine de Navarre.

P. 402. *Tu vois ce grand animal...* — C'est-à-dire : le Monde, organisé comme un être animé.

P. 403. *Iamais ne nous prend enuie...* — Nous ne faisons pas

comme Ulysse, qui, retenu par Calypso, ne voulait que voir fumer la cheminée de son toit (*Od.* I, 58); nous n'aspirons pas à rejoindre notre ancienne patrie, qui est le Ciel. Cf. l'*Hymne de la Mort* (IV, 368).

P. 403. *Blanc de neige Parienne...* — C'est-à-dire : de marbre de Paros, blanc comme neige.

P. 403. *Ceste veufue Carienne...* — Artemisie, reine de Carie, qui fit bâtir à la mémoire de son mari Mausole le plus somptueux tombeau (d'où le nom de mausolée). Source du passage : Properce, III, 11, fin.

P. 404. *De toute langue ennemie...* — Après ce vers on lisait dans l'édition princeps :

> *Et de tout acte malin :*
> *Et fay que deuant mon Prince*
> *Desormais plus ne me pince*
> *La tenaille de Melin.*

avec cette note de Denisot : « Il entent Melin de Sainct Gelais, qui trop enuieusement blâma ses œuures deuant le Roy. » Toutefois Ronsard n'attendit pas d'être réconcilié avec Mellin de Saint-Gelais pour changer cette allusion directe aux railleries de son rival. Il adopta dès la réimpression (sept. 1552) le texte qu'on lit en 1584. Quant à la scène de la médisance citée plus haut (note des pp. 379-380), où se trouvait le mot *Mellinisé*, il ne la supprima qu'après la réconciliation, qui eut lieu aux environs du 1er janvier 1553.

P. 404. ODE PASTORALE VI. — Publiée en 1551 (voir ci-dessus note de la p. 385) sous ce titre : *Aux cendres de Marguerite de Valois Royne de Nauarre. Ode pastorale par Pierre de Ronsard Vandomois.* Recueillie en 1552 au *Cinqiesme liure des Odes,* elle y garda sa place jusqu'en 1584; mais on la trouve dans les éditions posthumes à la fin des *Églogues.*

P. 404. *Comme les herbes...* — Cette strophe et la suivante développent deux vers et demi de Virgile, *Buc.* V, 32-34 (thrène en l'honneur de Daphnis).

P. 405. *Il ne faut point...* — Dans cette strophe et les deux suivantes, Ronsard s'est souvenu de Properce, II, XIII, 19 et suiv.; III, II, 9 et suiv.

P. 405. *Mieux que ces pointes superbes...* — C'est-à-dire : ces sommets de monuments fastueux, témoignages d'orgueil. Du Bellay appelle les pyramides « les pointes Egyptiennes » dans les *Deux Marguerites,* ode publiée également dans le *Tombeau de Marguerite*

de Valois, et comparable à celle de Ronsard pour certaines idées et pour le rythme.

P. 405. *D'vn demi-tour enuironne...* — La Garonne entoure d'un demi-cercle la Gascogne et le Béarn (Nérac et Pau, centres de la résidence de Marguerite, reine de Navarre).

P. 405. *Ici la Royne...* — Dans les premières éditions cette épitaphe est en lettres capitales.

P. 406. *Puis sonnez vos cornemuses...* — Pour cet hommage rendu par les « pasteurs » à leur reine, et devenu culte annuel, cf. l'ode *De l'election de son sepulchre* (t. II, p. 316). Pour les deux pièces, Ronsard s'est inspiré de Virgile, *Buc.* v, 40-44, 65-80; de Sannazar, *Arcadia* (trad. de J. Martin, 1544, ff. 28 à 32), et peut-être aussi de l'*Anthol. gr.*, Epigr. funéraires, n° 657.

P. 407. *Telle Marguerite...* — C'est-à-dire : une semblable perle (en latin *margarita*).

P. 407. *Sur la noüailleuse...* — C'est-à-dire : pleine de nœuds.

P. 407. *Pasteurs, si quelqu'vn...* — Dans les premières éditions cette strophe est en lettres capitales. — Pour l'expression de son 4e vers, *sans qu'il ronge Le Laurier,* voir ci-dessus, p. 179, note du tome I, p. 116. — Quant à *l'eau des tertres jumeaux,* c'est la fontaine de Castalie, au pied du Parnasse, mont à double cime (Cyrrha et Nysa).

P. 408. Ode vii. — Publiée en 1575 dans la plaquette *Les Estoilles* (voir ci-après, note du t. IV, p. 255); mais composée à la fin de 1573 ou au début de 1574, car Charles IX fut atteint dès l'automne de 1573 de la maladie de poitrine qui l'emporta le 31 mai suivant; recueillie en 1578 au livre V des *Odes.* — Ronsard a imploré deux autres fois Apollon guérisseur, mais pour des femmes (I, 353; II, 174). Ici, en faveur du roi, il a résumé les traditions relatives aux exploits de Phébus et à ses attributions, d'après Pindare, *Pyth.* v, str. et antistr. 3, et Callimaque, *Hymne à Apollon,* vers 22, 36, 40, 47, 87, 97-101.

P. 408. *Le Dictamon....* — C'est la plante que Vénus va cueillir sur le mont Ida, en Crète, pour guérir les blessures d'Énée (*En.* XII, 412). — La *Panacée* est mentionnée par Callimaque (*op. cit.,* 39).

P. 408. *Vn suiet au trespas...* — Un médecin mortel.

P. 409. *Ou ie diray, Phebus...* — Dans cette strophe et les trois suivantes, malédiction ou blasphème qui provient d'une émotion profonde de Ronsard; ce n'est pas une parodie.

P. 409. *Qui fis paistre les vaches...* — « *Genisse,* disait Boileau, est fort beau, surtout dans une églogue; *vache* ne s'y peut pas souffrir »

(*Réfl. sur Longin*, IX). Victor Hugo a fait bon marché de ce scrupule ou préjugé.

P. 410. *Qu'Hyacinthe tuas...* — C'est-à-dire : que tu tuas Hyacinthe à dessein, et non par hasard, quand tu lui lanças le disque (cf. Ovide, *Mét.* X, 175 et suiv.).

P. 411. *Sans toy, douce Santé...* — Cette invocation à la Santé divinisée rappelle une pièce de Cl. Marot, le *Cantique à la déesse Santé pour le Roy malade* (1539).

P. 411. *O Santé chasse-mal...* — Cet adjectif composé traduit l'épithète grecque ἀλεξίκακος. On le trouve également dans les Œuvres d'A. de Baïf (IV, 438).

P. 412. ODE VIII. — Publiée en 1575, à la suite de la précédente; mais sa composition remonte au 1er janvier 1573 ou 1574. — Léon l'Hebreu est un « sçauant platonicien qui a traicté doctement la matiere de l'amour dans ses Dialogues ». (Richelet.) Son livre, intitulé *Philosophie d'amour*, avait été traduit d'italien en français par Denys Sauvage, sr du Parc (Lyon, 1551); une autre traduction, due à Pontus de Tyard, avait également paru à Lyon en 1551. Voir *Revue d'Histoire littéraire*, 1896, pp. 241-243.

P. 412. *Ie vous donne...* — Cette odelette est donc une « estrenne », genre très cultivé par Cl. Marot et ses disciples. — Noter qu'au 2e vers *Hebrieu* ne compte que pour deux syllabes, comme *sanglier, bouclier, voudriez*, etc.

P. 413. ODE IX. — Publiée en 1552, au *Cinqiesme liure des Odes*, sous ce titre : *Contr' Estrene, Au Seigneur Robert de la Haye.* — C'était une réponse à un éloge en vers latins que R. de la Haye avait adressé à la fois à Ronsard et à Du Bellay et auquel celui-ci répondit de son côté par une ode intitulée *Estrene*, à la mode marotique. On trouve les vers latins et la réponse de Du Bellay dans le volume de celui-ci intitulé : *Le quatriesme liure de l'Eneide de Vergile, traduict en vers françois...* (1552). Cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 254, note. — Robert de la Haye, avocat, devint conseiller au parlement de Paris en 1555, maître des requêtes en 1561, puis intendant de Louis de Condé. Ronsard lui adressa encore en 1560 l'élégie *Si i'estois à renaistre...* (IV, 91).

P. 413. *Ceux qui semoyent...* — Deucalion et Pyrrha, après le Déluge (Ovide, *Mét.* I). Cf. t. II, p. 289.

P. 413. *Mais bien aucunefois...* — L'idée de cette strophe et de la suivante vient de Platon, *Rép.* III, VI, et de son commentateur italien Marsile Ficin. Cf. t. V, p. 228, et VI, 133.

P. 414. *De ton Palais...* — C'est le Palais de justice de Paris, où R. de la Haye n'était encore qu'un simple avocat en 1552. — Au

vers suivant, *amuse* = occupe, absorbe (sens ordinaire du mot au XVI[e] s.).

P. 415. *De ce grand Alcée...* — Joachim du Bellay, qui s'était lui-même donné ce glorieux surnom dans sa *Musagnœomachie* (octobre 1550). G. Bouguier, Angevin, dans le *Tombeau de Marguerite de Valois,* parle aussi du « graue-doux Alcée, Honneur du ciel Angeuin ». Richelet a donc eu tort de dire que Du Bellay est comparé ici à Alcée à cause de ses *Regrets,* recueil de 1558.

P. 415. *Que donne l'arbre Dafnien...* — Le laurier, en quoi fut transformée la nymphe Daphné, aimée d'Apollon.

P. 415. *De tes vers Latins...* — Allusion aux quatorze hendécasyllabes dans lesquels R. de la Haye avait loué Ronsard et Du Bellay. Deux ou trois ans plus tard il consacrait à Ronsard personnellement douze autres vers de même rythme, qui furent imprimés à la fin de la 3[e] édition des *Quatre premiers liures des Odes* (janv. 1555). Cf. mon *Ronsard poète lyr.,* p. 146.

P. 415. *Mais ce bon pere...* — Le dieu Janus. Allusion au 1[er] janvier, date où s'échangeaient les étrennes. Cf. Du Bellay, ode de 1549 à Bertran Berger *Du premier jour de l'année,* et *Estrene* à R. de la Haye de 1552. Donc, au 3[e] vers de cette strophe, le mot *inconstance* signifie simplement évolution, révolution, et ne fait pas, comme on pourrait le croire, allusion à la variabilité du premier jour de l'année officielle (fête de Pâques).

P. 415. *Si i'auois les butins...* — Cette strophe et la suivante viennent d'Horace, *Carm.* IV, VIII, 1-12.

P. 416. *Et les reçoy...* — Pour l'idée, cf. t. II, p. 75 et note.

P. 416. ODE X. — Publiée en 1552 sous ce titre : *A Claude de Ligneri.* Fils d'un président de chambre au parlement de Paris, ce jeune homme avait été condisciple de Ronsard au collège de Coqueret (V, 215, note). Il mourut à Rome, « où il était pour les affaires du roi Henri II », vers la fin de 1552 ou dans les premiers mois de 1553 (V, 277). Cf. mon *Ronsard poète lyr.,* p. 84.

P. 416. *Ie defens...* — La fin de la strophe vient d'Horace, *Carm.* III, II, 25-32.

P. 416. *Car Iupiter le Philien...* — C'est-à-dire : le dieu de l'hospitalité, qui préside aux amitiés.

P. 417. *Soliciteux de...* — Inquiet, soucieux au sujet de...

P. 417. *Le temps qui a...* — Les neuf premiers vers de cette strophe rappellent Horace, *Carm.* III, III, 1-8.

P. 417. *Qu'Hannibal cassa...* — Les Alpes. « Diducit scopulos et montem rumpit aceto. » (Juvénal, *Sat.* X, 153.)

P. 417. *Car l'aspre soin...* — Est-ce l'amour, la maladie ou le

manque d'argent? Richelet répond : « C'eſt l'amour qui le tient en bride & comme au licol. » Cf. Properce, I, VI, début.

P. 418. *L'oiſeau Menalien...* — Expression de Stace, *Theb.* VII, 65 : *Menalius ales.* Cf. Horace, *Carm.* I, II, 42.

P. 418. *Ces glacez pelottons...* — C'est-à-dire : les tourbillons de neige.

P. 418. *La froide gorge...* — La Thrace, d'où souffle le froid Borée, et la Libye, d'où souffle l'humide Africus.

P. 418. *Que rien ſur les monts...* — Imité de Stace, *Silv.*, III, II, 42-49 : « Et pater Æolio frangit... »

P. 418. *Et ſa ſœur...* — Phœbé, la lune.

P. 419. *Remplis d'innocence...* — Idée chère à Ronsard. Cf. IV, 137; V, 154-155. Il la doit aux poètes latins et néo-latins, qui la devaient aux poètes grecs, et J.-J. Rousseau la reprendra.

P. 419. *Tu me diras...* — Les neuf premiers vers de cette strophe viennent par transposition de Stace, *Silv.* III, II, 136-143 : « Tu rapidum Euphraten... Ast ego devictis... », ainsi que la strophe des souhaits.

P. 419. *En ma Franciade...* — Nouvelle allusion au « long poëme » rêvé. Cf. I, 34; II, 76, 80, 137, 232-236, 344, etc.

P. 419. *Tandis ſus le Loir...* — C'est-à-dire : en attendant, je mènerai paître dans les prés du Loir... — *Suiuré* = suivrai, terme propre; cf. Tibulle, *sectari oves.* — Cette fin de l'ode vient d'Horace, *Carm.* IV, II, 54 et suiv.

P. 420. ODE XI. — Publiée en 1552 sous ce titre : *Au Conte d'Alſinois Nicolas Deniſot du Mans.* Ronsard glorifie ici son ami à la fois comme poète et comme peintre. Cf. I, 7 et 66; II, 56, 369 et 387 et notes.

P. 420. *Ny ton chant...* — Erreur d'impression de 1571-1587, pour *champ* (leçon primitive). Voir la 1re strophe.

P. 422. *Ian Second...* — Célèbre poète néo-latin, né à la Haye, auteur des *Odæ,* des *Elegiæ* et des *Basia,* mort à vingt-six ans.

P. 422. *La charte...* — C'est-à-dire : le papier, en tant que poète, et la toile (sens du mot *table* au vers suivant) en tant que peintre.

P. 422. *Et duquel les Baiſers...* — Recueil de vers lascifs, publié à Lyon en 1539, puis à Utrecht en 1541, que Ronsard et ses amis littéraires ont passionnément imité. Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 44, 514 et suiv.

P. 423. *Lequel d'entre vous...* — Si l'on en croit deux sonnets de 1552 (I, 7 et 66), Denisot fit le portrait demandé, et peut-être est-ce à lui, non à Jean Cousin, qu'il faut attribuer celui qui fut gravé précisément en tête de la première édition des *Amours.* En

1554, c'est au peintre Janet que Ronsard s'adressa, mais l'élégie qu'il écrivit alors semble être un développement purement littéraire (I, 119).

P. 423. ODE XII. — Publiée en 1553 dans la 2e édition du *Cinquième liure des Odes* sous ce titre : *Ode des Roses & des violetes de Mars.* — C'est une sorte de « blason » double. Ronsard a chanté la rose à plusieurs reprises (cf. I, 136; II, 168 et 366; VI, 127). Quant à la violette de Mars, qu'on appelait encore « violette de Marie » (d'après Cotgrave), Ronsard en parle ailleurs (I, 154; IV, 75).

P. 423. *Au nouueau Soleil...* — En 1584 ce vers a un pied de moins. Nous avons ajouté le mot *a*. En 1578 le texte est tout différent. En 1587 on lit : *Et l'hyuer au Soleil font place.*

P. 424. ODE XIII. — Publiée en 1553, à la suite de la précédente, sous ce titre : *A la fonteine Bélerie.* Sur cette source, voisine de la Possonnière (manoir des Ronsard), voir le tome II, pp. 199 et 268. — Cette œuvre, inspirée surtout par deux pièces du poète néo-latin Flaminio, l'ode *O fons Melioli sacer,* et l'élégie *Cur subito fons turbidule* (livres I et IV des *Carmina*), est une véritable « folastrie », ou encore un « blason », par le sujet, le ton, les procédés de composition et même le rythme. Voir pour les détails mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 116, 438, 458 et suiv.

P. 425. *Et sa belle tresse blonde...* — Cassandre nous est toujours présentée avec des cheveux blonds, bien qu'elle ait les yeux bruns. Cf. II, 422; I, 14 *b,* note.

P. 425. *Erycine Idalienne...* — La déesse Vénus.

P. 426. *M'a fait Acteon...* — Cf. Pétrarque, canz. 1, *in fine.*

P. 427. *Et son qui ne fait...* — L'antécédent du pronom *qui* est sous-entendu. Mais, comme dit Richelet, « il entend ce que vous sauez bien ». Réticence analogue dans l'*Elegie à Ianet* (I, 123).

P. 427. *La Chienne du ciel...* — Cf. Virgile, *Géorg.* II, 353, *Canis æstifer.*

P. 428-429. *Fille à Tethys...* — Pour ces souhaits, Ronsard s'est inspiré de Flaminio, *Carm.* III, *Irrigui fontes...* et d'Arioste, *Orl. fur.* XXIII, st. CIX et CXXXI.

P. 429. *Mais adieu, Fontaine...* — Pour cette opposition entre la nature et l'homme, cf. l'ode *Quand ie suis* (II, 326).

P. 430. *Sans qu'il reste...* — Cf. Ovide, *Mét.* XII, 615-617.

P. 430. ODE XIIII. — Publiée en 1578, au livre V des *Odes,* sans adresse, bien qu'en réalité elle s'adressât à Simon Nicolas, secrétaire du roi. Sur ce personnage, auquel Ronsard a dédié d'autres pièces (I, 192, note; V, 264 et 302; VI, 61, 377, 381),

et sur l'inspiration générale de cette pièce, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 259 et 573.

P. 431. *N'eſt pas ſi longue...* — Cf. l'odelette *Boiuon, le iour* (VI, 375 et note).

P. 431. *Et le meilleur...* — Allusion au début de la 1[re] *Olympique* de Pindare. Cf. t. II, p. 31, note.

P. 432. *Puis la mort vient...* — Cf. Cl. Marot (éd. Jannet, t. IV, p. 21). — *Eſcarſe* (ou escharce) = avide, avare.

P. 432. *Mais bon-temps...* — C'est-à-dire : Que Bon-Temps (personnage traditionnel des Farces et des Soties, symbole de la joie, du temps où l'on vivait heureux) te recommande à Dieu, intercède pour toi auprès de Dieu, au moment de la mort.

P. 432. ODE XV. — Publiée dans les *Meſlanges* de 1555 (1[re] édition), sous le simple titre *Odelette.*

P. 432. *Boy, Ianet...* — Il ne s'agit pas du peintre Janet, comme l'indique un titre factice dans certaines éditions posthumes, mais d'un paysan qui se mariait. L'incipit primitif était : *Boy, vilain, c'eſt trop mangé,* et on lit *Ianin* au lieu de *vilain* de 1567 à 1578. — Toute la pièce vient, comme l'a déclaré Ronsard dans la 2[e] éd. des *Meſlanges,* « de Panyaſis poëte grec » (fragment conservé par Stobée, *Florilege,* XVIII, 22), sauf trois vers : *A bon droit...*, qui paraphrasent celui d'Horace : *Siccis omnia nam dura Deus proposuit* (*Carm.* I, XVIII), et le passage sur Penthée, déchiré par les Bacchantes.

P. 433. *Boy doncques...* — Sorte de refrain-cadre, comme dans une chanson à Marie (I, 160), un hymne (VI, 36), deux gayetés (VI, 166 et 171) et une odelette (VI, 233).

P. 433. ODE XVI. — Publiée en 1555 à la suite de la précédente, sous le titre : *Odelette à Corydon.* — Imitée d'Horace, *Carm.* I, IV, 15 et suiv.; III, XIV, 21 et suiv.; XIX, 9 et suiv.

P. 434. *Et toute la Muſine troupe...* — Il s'agit de la Brigade, groupement primitif des disciples de Dorat et autres amis littéraires, non pas de la Pléiade, cénacle restreint, composé de l'élite de la Brigade. A preuve le texte princeps de ce passage :

> *Fai moi venir d'Aurat ici,*
> *Paſchal, & mon Pangeas auſſi,*
> *Charbonnier, & toute la troupe.*

P. 434. *La douce lyre Teïenne...* — H. Estienne publia Ἀνακρέοντος Τηΐου μέλη (avec traduction latine en regard) en mars 1554. Ronsard en profita largement tout de suite, pour maintes pièces du *Bocage* de 1554, des *Meſlanges* et de la *Continuation des Amours* de 1555, avant que Belleau en publiât une traduction en vers français

(août 1556). Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 120 et suiv., 159 et suiv., et lire ci-dessus l'épître à Chr. de Choiseul sur la traduction de Belleau (V, 184).

P. 434. *Venus & Silene...* — Sous-entendu : *te doivent*, sont tes débiteurs, parce que tu les as chantés. Tournure semblable au t. IV, p. 363, six premiers vers.

P. 434. Ode xvii. — Publiée en 1555 à la suite des deux précédentes, ainsi que les six pièces qui suivent. — Elle était alors intitulée : *Ode à Christofle de Choiseul, Abé de Mureaux*. C'est à ce personnage que Belleau dédia en 1556 sa *Traduction d'Anacréon*.

P. 435. *Nous, le songe d'vne vie...* — Cette expression rappelle le σκιᾶς ὄναρ de Pindare, *Pyth.* viii, ép. 5. Mais tout ce début, où sont opposés la nature immortelle et l'homme mortel, vient de Catulle, *Carm.* v, 4-6, et d'Horace, *Carm.* IV, vii, 7-16.

P. 435. *Qui, bons Dieux...* — Cette fin de strophe et les quatre suivantes sont imitées de Mimnerme, Ψόγος γήραος.

P. 435. *Aussi ie ne veux...* — Strophe supprimée en 1587.

P. 436. *Qui là bas reçoit...* — Le Styx ou l'Achéron, fleuves des Enfers. Cf. Virgile, *Géorg.* IV, 480; *En.* VI, 305-314.

P. 436. *Celuy qui vit...* — Cette strophe et les suivantes viennent d'Horace, *Carm.* I, xxv; II, iii, xi et xvi; III, xvi.

P. 437. Ode xviii. — Intitulée en 1555 : *Ode à Louys de Ronsard, son neueu*. C'était le fils aîné de Claude de Ronsard et d'Anne Tiercelin. A la mort de son père (sept. 1556), il eut pour tuteurs ses oncles Charles et Pierre de Ronsard. Majeur en 1559, propriétaire de la Possonnière, il épousa Anne de Bueil, devint gouverneur du Vendômois et farouche ligueur. Cf. L. Froger, *Revue historique et archéologique du Maine*, 1884, t. XV, pp. 115-118.

P. 438. Ode xix. — Intitulée en 1555 : *Ode à Iaques de Rubampré*. D'après le *Dict. hist.* de L. Lalanne, la famille de Rubempré était de Picardie et l'on trouve des seigneurs de Rubempré dans la branche bâtarde de la maison de Bourbon-Vendôme.

P. 438. *Puis que tost...* — La pièce est « prise d'Anacreon » d'après la déclaration de Ronsard lui-même dans la 2e édition des *Meslanges*. Elle est plutôt inspirée de quelques vers, disséminés dans le recueil d'H. Estienne. Cf. l'ode *Si mes vers,* imitée de Bion (II, 226).

P. 438. *Que faut-il...* — Quatrain supprimé en 1587.

P. 438. *Faiseur de rymes maternelles...* — C'est-à-dire : de vers français. Noter les termes péjoratifs *faiseur* et *rymes*.

P. 439. *Non-non, il vaut mieux...* — Voir les conseils que lui donnait son père (V, 174 et suiv.); il a exprimé plus d'une fois

ses regrets de ne pas les avoir suivis. Cf. *Revue de la Renaissance* de février 1902, pp. 108-110.

P. 439. Ode xx. — Imitée de l'ode anacréontique Λέγουσιν αἱ γυναῖκες (recueil d'H. Estienne, n° 11). — Mellin de Saint-Gelais a mieux traité ce sujet léger en quatorze vers heptasyllabiques.

P. 439. *Car vn gentil cheual...* — Vers proverbial. Cf. Érasme, *Adages* : « Equi generosi senectus »; Monluc, *Commentaires* (siège de Rabasteins) : « Et vous ferai cognoistre que jamais bon cheval ne devint rosse. » L'origine est un vers de l'*Electre* de Sophocle, rappelé par H. Estienne dans la préface de son Anacréon : « Quod si cui incredibile videtur poetam, ad tantam provectum senectutem, amatoria mordicus adhuc retinuisse, quod a Sophocle dicitur consideret, *equum generosum, quamvis senex sit, in periculis animositate non destitui.* »

P. 440. Ode xxi. — Intitulée en 1555 : *Ode, L'Arondelle à Ian Brinon.* Conseiller au parlement de Paris, fastueux et joyeux viveur, qui fut l'un des Mécènes de l'époque, Jean Brinon est le héros des *Meslanges.* Voir les notes du t. VI, pp. 227 et 241. — Cette pièce est « prise d'Anacreon » (recueil d'H. Estienne, n° 33). Cf. les tercets du sonnet *Ces liens d'or...* (I, 5-6, et note), et l'élégie *Ie suis brulé* (IV, 102).

P. 441. Ode xxii. — Intitulée en 1555 : *Ode à Francois Charbonnier Angeuin.* Ce poète, né à la fin du xve siècle, disciple et éditeur du rhétoriqueur G. Cretin, avait environ soixante ans quand Ronsard lui adressa cette ode flatteuse, ainsi que l'élégie *le Narssis* (dédiée plus tard à Dorat, t. IV, p. 65). Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 135, note 3, et 138.

P. 441. *Le vieil Ascrean...* — Hésiode, dans les *Travaux et Jours*, 198, et son imitateur Virgile, *Géorgiques*, II, 474. Même grief de mensonge adressé ailleurs à Pindare (II, 31). Cf. VI, 340, sonnet à G. Bourdin, 2e quatrain.

P. 441. Ode xxiii. — Imitée « de Bion poëte grec », déclare Ronsard lui-même dans la 2e édition des *Meslanges.* C'est l'idylle iii : « La grande Cypris m'apparut comme je dormais encore... » Voir *Ronsard poète lyr.*, p. 596, note 3.

P. 443. Ode xxiiii. — Publiée dans la première édition collective en 1560 au livre V des *Odes.* Dans les éditions posthumes le nom de Thevet est remplacé par celui de Belon. Voir les notes des tomes II, p. 19, et VI, p. 496.

P. 443. *Hardy celuy...* — Sources principales des huit premières strophes : Horace, *Carm.* I, iii, 9 et suiv.; Catulle, *Epithal. de Thetis*, 1-18; Apollonios, *Argonaut.*, début.

P. 445. *Du docte Bourdin...* — Né à Paris en 1517, Gilles Bourdin fut successivement lieutenant général des eaux et forêts de France, avocat général au parlement de Paris et procureur général. Il mourut le 23 janvier 1570. Les langues hébraïque, arabe, grecque, latine, lui étaient familières. En 1545 il avait écrit un commentaire grec sur les *Thesmophories* d'Aristophane. Richelet mentionne encore de lui « de doctes obſeruations ſur l'ordonnance de Moulins ». On conserve en ms. à la Bibl. nat. ses Mémoires sur les libertés de l'Église gallicane. Ronsard lui a consacré plusieurs pièces (II, 15; IV, 324; VI, 340).

P. 446. *Empanez*. — Graphie phonétique pour *empennez* (garnis de plumes, ailés), comme ci-dessus, II, p. 343, vers 3.

P. 446. *Sans t'accointer...* — Allusion aux propres démarches de Ronsard auprès des grands de 1554 à 1560. — Dans le *Tombeau de Gilles Bourdin* (1570) on trouve une épitaphe en prose française par André Thevet (Catal. Rothschild, I, 555).

P. 446. Ode xxv. — Publiée en 1555 dans les *Meſlanges*, ainsi que les deux suivantes, et supprimée, ainsi qu'elles, en 1587.

P. 446. *Certes par effet...* — C'est-à-dire : par expérience. — Bien que ce proverbe soit dans Lycophron et dans Aulu-Gelle (*Nuits attiques*, XIII, ch. xvii), il est presque certain que Ronsard l'a pris dans les *Adages* d'Érasme : « Multa cadunt inter calicem... », étant donné le commentaire dont Ronsard l'accompagne et qui est dans Érasme.

P. 447. Ode xxvi. — Intitulée en 1555 : *Odelette à ſa Maiſtreſſe.* D'après ce titre, qui est également celui de l'ode *Quand au temple nous ſerons* (I, 63), publiée aussi dans les *Meſlanges*, et d'après la fin de la pièce, elle fut inspirée par une autre femme que Cassandre. Dans ce recueil, quand il s'adresse à celle-ci, il la nomme au titre.

P. 448. Ode xxvii. — Intitulée en 1555 : *Ode à la Fieure.* Dans les éditions de 1617 et de 1623 (section des *Pièces retranchées*) on lit au 1er vers cette absurdité : *Ah heureuſe maladie.*

P. 449. Ode xxviii. — Publiée en 1569 au *Septieſme liure des Poëmes.* — Thème lyrique cher à Ronsard, vingt fois traité par lui, mais jamais mieux que dans l'ode de 1553 : *Mignonne, allon voir* (II, 168).

P. 450. Ode xxix. — Publiée en 1555 dans les *Meſlanges*, ainsi que les deux suivantes. Elle y est intitulée : *Ode de la Colombelle, en dialogue, entreparleurs Caſſandre & Colombelle.* — On lit dans la 2e édition qu'elle est « priſe d'Anacreon ». C'est le n° ix du recueil d'H. Estienne. Au reste, cette colombe, messagère

d'amour, ressemble fort au rossignol de nos chansonniers du moyen âge, qu'on retrouve ailleurs chez Ronsard (VI, 215 et 308). Voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 602-603.

P. 452. ODE XXX. — Intitulée en 1555 : *Ode à Caſſandre.* — Si l'on en croyait le poète, il aurait fait avec Cassandre Salviati échange de portraits. Cf. les sonnets *Le plus touffu* et *Las! ie ne me plains* (I, 7 et 18).

P. 452. *Mais voyez comme...* — Imité de Naugerius (Navagero), *Lusus*, Ad Hyellam : *Quam tibi nunc Jani donamus, Hyella, calendis...*

P. 452. *Qu'Amour a portrait ſon ſeigneur...* — C'est-à-dire : l'original du portrait.

P. 452. *Que pleuſt à Dieu...* — Imité de Bembo, sonnet *Poi ch' ogni ardir*. Cf. le sonnet *Puis que ie n'ay* et un passage de l'élégie *Bien que l'obeiſſance* (I, 82 : IV, 61-62), qui ont la même origine. De son côté Cl. Marot avait exprimé la même idée (éd. Jannet, II, 13 et 38; III, 15), s'inspirant peut-être de Bembo, ou d'Ovide (*Mét.* II, 92-94).

P. 453. *Ou les naufrages Aegeans...* — C'est-à-dire : les naufrages de la mer Égée.

P. 453. ODE XXXI. — Imitée d'Anacréon (n° XLV du recueil d'H. Estienne). — Les deux premiers vers désignent Vulcain.

P. 454. ODE XXXII. — Publiée en 1565 dans les *Elegies* [&] *Maſcarades*, sous ce titre : *Ode à Monſieur de Verdun, Secretaire & Conſeiller du Roy.* — Nicolas de Verdun, qui s'occupait des « deniers du Roy » depuis 1556, était encore en 1566 commis au Contrôle général des finances (Tessereau, *Hist. de la grande Chancellerie*, I, 141 et 147).

P. 454. *Si i'auois vn riche treſor...* — Les huit premières strophes sont imitées d'Horace, *Carm.* IV, VIII; source plusieurs fois utilisée par Ronsard (par ex. II, 342, 415-416; VI, 96, note).

P. 455. *Quant à moy...* — Passage et mouvement imités encore d'Horace, *Carm.* IV, IX, 30 et suiv.

P. 455. *Sur Parnaſſe au double ſourci...* — C'est-à-dire : qui a deux sommets, Cyrrha et Nysa.

P. 456. *Sois gaillard...* — Dans cette strophe et la suivante, épicurisme horatien transposé. Cf. Horace, *Carm.* I, XI, début; II, XI, début; III, XXIX, 29 et suiv.

P. 456. *N'ayes ſoucy...* — Cf. Horace, *Id.*, I, IX, 13; IV, VII, 17. Et ci-dessus, t. II, p. 433 : *Nous ne tenons...*

P. 456. *Couche toy...* — Cf. Horace, *Id.*, II, III, 9 et suiv.; XI, 13 et suiv.

P. 457. *Tout incontinent...* — Cf. Horace, *Id.*, I, IV, fin, et II, III, fin.

P. 457. ODE XXXIII. — Publiée en 1584. Ronsard s'y est inspiré de Théocrite, *Idylle* II; de Virgile, *Buc.* VIII; *En.* IV, 504 et suiv.; d'Ovide, *Mét.* VII, 182 et suiv.; *Remed. amor.* 259 et suiv., 717 et suiv.; de Pontano, *Amor.*, lib. II, *Magica ad debellendum amorem.*

P. 457. *Sans cordon...* — A la fin du vers, *nouds* pour la rime, alors qu'on lit *nœuds* dans le corps du vers au quatrain suivant.

P. 457. *Demons Seigneurs...* — Ce quatrain et le suivant furent remplacés en 1587 par ceux-ci :

Venez tost aërins gendarmes :
Demons volez à mon secours,
Ie quitte, apostat des amours,
La solde, le camp & les armes.
Vents qui meuuez l'air vostre amy
Enfans engendrez de la Seine,
En l'Ocean noyez ma peine :
Noyez Amour mon ennemy.

L'irrégularité strophique était ainsi corrigée, car cette ode est bâtie sur deux systèmes de strophes qui doivent alterner d'un quatrain à l'autre : *fmmf* et *mffm*.

P. 458. *Va-t'en... Prince Idalien...* — Il s'adresse à l'Amour (Eros), *puer Idalius*, dit J. Second (*Basia*, XV).

P. 458. *Anterot...* — De Ἀντέρως, Dieu ennemi d'Éros; c'est un amour pur et platonique, qui combat la passion charnelle.

P. 459. *Apporte moy tous ses presens...* — Ceux de la femme aimée.

P. 459. *Paisseteaux...* — Diminutif de *paisse*, ancien nom du moineau vulgaire, encore employé à la campagne. On lit *passereaux* dans les éditions posthumes. Cf. Robert Estienne, *Dict. lat.-gall.*, éd. de 1561, au mot *Passer.*

P. 459. *Dix lustres...* — Si l'on interprétait ce passage à la lettre, la composition de l'ode remonterait à la fin de 1574, époque où Ronsard prit congé d'Hélène de Surgères et cessa de la chanter (cf. t. I, p. 339 : *Ià dix lustres passez...*). Mais en ce cas pourquoi ne l'aurait-il pas publiée en 1578? Et d'ailleurs peut-être ne faut-il voir là qu'une réminiscence d'une ode d'Horace, où le poète latin dit aussi adieu à l'amour, *Carm.* IV, I, 6.

P. 459. *Adieu Amour...* — Étant donné le double système strophique de l'ode, cette strophe de la série impaire ne présente pas ses rimes dans l'ordre régulier *f m m f.* Elle a été conservée telle

quelle dans les éditions posthumes. Il y a eu certainement soit faute de l'imprimeur, soit inadvertance de Ronsard, et je crois qu'on peut sans témérité rétablir ainsi l'ordre des vers, bien meilleur à tous égards :

Adieu Amour, adieu tes flames,
Qui m'ont iadis brulé le cœur,
Adieu ta douceur, ta rigueur,
Et bref adieu toutes les dames.

P. 460. *Adieu le mont Valerien...* — On ne voit pas quel rapport le mont Valérien peut avoir avec Vénus et l'Amour, ni à quelle tradition Ronsard a pu faire allusion. Faute de mieux, Richelet a noté : « Peut-eſtre au commencement ce mont a eſté nommé Mont Venerien, & depuis Valerien par abus, ou par corruption du vulgaire, comme pluſieurs autres ſemblables, ou par quelque autre accident. » De son côté, Charles Fontaine, en 1555, appelait ce mont « de Saint Valeri le tertre » (*Ruisseaux*, p. 63).

P. 460. ODE XXXIIII. — Cette pièce et la suivante ont d'abord paru au tome V de l'édition de 1578, tout à fait à la fin des *Hymnes*. — A partir de 1587, elles sont précédées d'un court avis en prose, reproduit au présent volume, p. 75. — Au point de vue du rythme, qui est calqué sur celui de la strophe saphique (trois hendécasyllabes suivis d'un pentasyllabe), les deux types proposés ici par Ronsard étaient les seuls viables en français : 1° les vers sont rimés; 2° toutes les rimes sont masculines; 3° le nombre des syllabes est seul observé, non leur quantité métrique. — Dans la première pièce, Ronsard, en enchaînant les strophes par leur rime finale, a greffé le rythme gréco-latin sur un rythme français antérieur au XVIe siècle. Dans la seconde, il a adopté une combinaison dont Jodelle avait eu l'idée dès 1570 (éd. Marty-Laveaux, I, 301). Cf. E. Pasquier, *Rech. de la France*, l. VII, ch. XI (en 1611, l. VI, ch. XII), et mon *Ronsard poète lyr.*, p. 701.

P. 460. *Libre ie viuoy..* — Cf. la chanson *Quand i'eſtoy libre* (I, 190). Souvenir de Marulle, qui se souvenait d'ailleurs de Pétrarque, qui se souvenait lui-même des troubadours.

P. 461. *Comme i'ay l'ouïr...* — C'est-à-dire : comme j'ai perdu l'ouïe. Allusion à la demi-surdité du poète, qui avait dû s'aggraver avec l'âge.

P. 461. ODE XXXV. — Cette pièce, d'après son avant-dernière strophe, doit dater de l'époque où Ronsard cessa de fréquenter et de chanter Hélène de Surgères, c'est-à-dire du début de 1575 au plus tard. — Le poète aurait pu lui donner pour texte cet hémistiche d'Horace : *Non eadem est ætas, non mens* (*Epist.* I, 1, 4).

P. 461. *Ie veux d'autre feu...* — Ce quatrain et le suivant développent les vers 10-11 de la même épître d'Horace.

P. 462. *L'oiseau prisonnier...* — Cf. t. II, p. 459 : *Vien donq, ouure moy ceste cage,* et ce qui suit. Pour les sources, voir *Revue d'Histoire littéraire,* 1902, p. 239, article de H. Guy sur les *Sources françaises de Ronsard.*

P. 462. ODE XXXVI. — Publiée en 1550, à la fin des *Quatre premiers liures des Odes.* — C'est une paraphrase de l'épilogue du livre III des *Carmina* d'Horace : *Exegi monumentum...* Cf. mon *Ronsard poète lyr.,* p. 368. — Au 3[e] vers, les *freres* désignent Castor et Pollux (cf. Horace, *Carm.* I, III, 2 ; Stace, *Silv.* III, II, 10).

P. 462. *Tousiours tousiours...* — Souvenir d'Horace, *Carm.* II, XX, 1-8.

P. 463. *Pour auoir ioint...* — Il veut dire qu'il a imité en français Pindare et Horace, comme quand il dit ailleurs (II, 179) :

Ie pillay Thebe, & saccageay la Pouille,
T'enrichissant de leur belle despouille.

P. 463. *Ornant son front...* — Bien qu'aucune édition ne présente cette ode isométrique sous une forme strophique, elle se compose en réalité de quatrains enchaînés par la rime finale.

TOME III

P. I. LA FRANCIADE. — L'édition originale de ce poème inachevé forme un volume in-4° comprenant 14 feuillets non chiffrés et 230 pages, avec le même titre qu'en 1584 (Paris, G. Buon, 1572. — Bibl. nat., Rés. Ye 506). — Au verso du titre, après un extrait du privilège général que Ronsard avait obtenu en 1560 pour la première édition collective de ses *Œuures,* on lit la mention : « Acheué d'Imprimer le 13. de Septembre. »

Les ff. 2-5 et le recto du 6[e] sont occupés par une préface, qui disparut des éditions suivantes, sauf le quatrain final, qui fut conservé en tête du poème (voir notre t. VII, p. 66, et III, p. 2).

Au verso du 6[e] ft vient un *Sonnet en faueur de Monsieur de Ronsard, & de sa Franciade,* signé : RENÉ BELLET ANGEVIN : *Quelle si docte main & quel papier si blanc...*

Aux fts 7, 8 et 9 r° : *Les argumens des quatre premiers liures de la Franciade,* par AM. IAMYN (voir t. III, pp. 3-9).

Au ft 9 v° : *In Franciada P. Ronsardi ad Carolum Regem,* vers latins signés : G. Valens Guellius (Germain Vaillant de la Guerle).

Au ft 10 r° : *Au seigneur de Ronsard,* sonnet signé : PP., initiales de l'auteur précédent, qui était abbé de Pîmpont : *Il ne te faut, Ronsard, ny louer, ny chanter...*

Au ft 10 v° : *In P. Ronsardi Franciada,* vers latins signés : PP., suivis d'un distique latin signé : I. de Lavardin.

Au ft 11 r° : *In Petri Ronsardi Franciada,* vers latins signés : Io. Avratvs (Jean Dorat); et d'autres signés : I. Passerativs (Jean Passerat).

Au ft 11 v° : Sonnet, signé : Amadis Iamin : *Autant que la trompette ame du belliqueur...*

Au ft 12 r° : autre Sonnet, signé : Amadis Iamin : *Qui m'ozera nier la vieille opinion...*

Au ft 12 v° : Quatrain français sans titre, signé : Si. Nicolas, *segretaire du Roy : Puis que tu es le premier de ton art...*

Au ft 13 r° : Sonnet, *A P. de Ronsard,* signé : De Troussilh (sic, pour Troussily) : *Ronsard tu dois l'honneur de ce diuin ouurage...*

Au ft 13 v° : Portrait de Ronsard, suivi du quatrain qu'on lisait déjà dans l'édition de 1567 en tête des *Hymnes,* et qui, d'après La Croix du Maine (t. II), a pour auteur René Bellet Angevin. Voir notre t. I, p. 2, et la note.

Au ft 14 r° : Sonnet, *A P. de Ronsard,* signé : R. Belleav : *Tes beaux vers animez de la saincte fureur...*

Au ft 14 v° : Portrait de Charles IX, avec quatrain signé : A. I., initiales d'Amadis Jamin. Voir notre t. III, p. 10.

En 1573, une deuxième édition de la *Franciade,* de format in-16 (8 ff. limin. et 103 ff. chiffrés), était publiée chez G. Buon. Elle présentait une très courte préface, qui disparut en 1578 (voir notre t. VII, p. 73). Cette édition, placée à la fin de l'édition collective des *Œuures* de 1572-1573, fut réimprimée en 1574 à Turin par François Pico (in-16 de 7 ff. et 204 pages).

En 1578 et 1584, nouvelles éditions, jointes aux *Œuures,* mais sans aucune préface.

En 1587, la *Franciade* est précédée d'une longue préface nouvelle et d'une pièce de vers, que toutes les éditions postérieures ont reproduites. Voir notre t. VII, p. 75, et VI, p. 13.

Cette épopée devait avoir vingt-quatre livres, comme l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Colletet dit à ce sujet : « Il est si vray que Ronsard, en nous donnant cet eschantillon d'un poëme epique, avoit l'inten-

tion de nous donner la piece entiere, que Claude Binet rapporte, en quelque endroict de sa vie, qu'il luy en avoit monstré les argumens des douze premiers livres [Binet dit : quatorze livres], ce que Claude Garnier m'a confirmé depuis, lorsqu'il me dict que feu Jean Gallandius les gardoit encore parmy ses papiers. »

Sur les deux projets de la *Franciade*, l'un qui date de 1550 à 1556, l'autre qui remonte seulement à la fin de 1565, voir P. Laumonier, édition critique de la *Vie de Ronsard* par Claude Binet, pp. 143, 158-159, 205-206. Au reste, les œuvres de Ronsard contiennent de nombreux documents sur son premier projet de *Franciade*, notamment deux longs développements insérés dans l'*Ode de la paix* de 1550 et dans la pièce de 1555, liminaire du livre III des *Odes*. Voir t. II, pp. 80-83 et 232-234 et les notes.

Divers poètes ont entrepris de donner à la *Franciade* des suites qu'ils n'ont pas poussées jusqu'au bout : Jacques Guillaut a publié un cinquième livre à Paris en 1606 et un sixième à Bourges, chez M. Levet, en 1615, in-8°; Cl. Garnier, l'un des commentateurs de Ronsard, a donné aussi, en 1604, un livre de la *Franciade*, in-8°.

La *Franciade* a été mise par les critiques du XVI[e] siècle au même rang que les plus grands poèmes de l'antiquité. Estienne Pasquier s'exprime ainsi dans le chapitre de ses *Recherches de la France* intitulé : *Que nos Poëtes François, imitans les Latins, les ont ſouvent egalez, & quelquefois ſurmontez* (liv. VI, ch. XI de l'édit. de 1611) : « Ia Dieu ne plaiſe que ie mette facilement noſtre Ronſard au parangon du grand Virgile : Car ce ſeroit blaſphemer (ſi ainſi voulez que ie le die) contre l'ancienneté, toutefois ie vous prie ne trouuer mauuais ſi ie vous rapporte icy des pieces de l'vn & de l'autre ſur meſmes ſubiects, par leſquelles vous verrez que s'il emprunta quelques belles inuentions de Virgile, il les luy paya ſur le champ à ſi haut intereſt, qu'il ſemble que Virgile luy doiue quelque choſe de retour. »

Nous nous contenterons de signaler ces curieux rapprochements que leur étendue ne nous permet pas de rapporter ici.

Dans la *Precellence du langage françois*, Henri Estienne en a fait d'autres du même genre. Il dit (édit. de 1579, p. 22) : « Entre les traductions des paſſages de Virgile, Ouide, ou autre, faictes par les plus excellens poetes François de ce temps (dont ie feray comparaiſon auec les Italiennes) ne ſera oubliée celle de Pierre Ronſard, d'vn lieu que Virgile a pris d'Apollonius Rhodius. » Un peu plus loin (p. 24) il rapproche du morceau du II[e] livre de l'*Énéide* (v. 469) qui commence par :

Vestibulum ante ipsum primoque in limine Pyrrhus
Exultat...

et de l'imitation que l'Arioste en a faite (ch. XVII, st. 11) :

Sta su la porta il re d'Algier lucente

ces vers de Ronsard :

Deuant la porte estoit ceste race Hectorée,
Luisante en vn harnois, dont la clarté ferrée
Du soleil rebatue, esblouissoit les yeux
D'vn tremblant emeri, volant iusques aux cieux.
Elle cresjoit vn dard en sa dextre superbe,
Semblable à ce serpent, qui pu de mauuaise herbe
Sort du creux de la terre, & au printemps nouueau,
Son vieil habit changé, reprend nouuelle peau.
Droit deuers le soleil il dresse sa poitrine,
Eschaufant les replis de sa glissante eschine :
Bragard de sa ieunesse, & en cent nœus retors
Accourcit & alonge & enlace son cors,
Reliche & repolit ses escailles bien iointes,
Sifflant à col enflé de sa langue à trois pointes.

« La comparaison dont vse Virgile parlant de Pyrrhus, & Arioste, parlant de son Rodomont, est ici par Ronsard accommodée à son Francus : & mise en paroles si propres & si graues, qu'il semble, en surmontant Arioste, quant & quant combatre Virgile. »

Léon Feugère, parlant des vers que nous venons de rapporter, dit : « Je les ai cherchés en vain... On remarquera d'ailleurs que ce sont des alexandrins, tandis que les vers de *La Franciade* sont de dix syllabes. » (*La Précellence du Langage François,* p. 53. Éd. de 1850.) Faut-il croire qu'Estienne a rapporté ici quelques vers appartenant à un essai du poème en vers alexandrins ? Cela paraît d'autant plus vraisemblable qu'il déclare, dans son *Abbregé de l'Art poetique,* n'avoir employé d'autres vers pour la *Franciade,* que contre son gré « esperant vn iour la faire marcher à la cadence Alexandrine ». — Cf. *Revue du Seizième siècle,* 1916, p. 124.

Les sources livresques de la *Franciade* sont si nombreuses que nous avons renoncé à les indiquer en détail. Ronsard, aidé d'Amadis Jamyn, qui préparait pour son propre compte une traduction de la deuxième moitié de l'*Iliade,* pour faire suite à celle que Hugues Salel avait poussée jusqu'au douzième livre (cf. t. VI, p. 435), s'est surtout inspiré d'Homère (*Iliade* et *Odyssée*), d'Apollonios de Rhodes (*Argonautiques*), de Virgile (*Enéide*) et d'Ovide (*Métamorphoses*). Quant au sujet même, il l'a emprunté à l'un de ses auteurs favoris, Jean Lemaire (*Illustrations de Gaule,* livre III), qui

l'avait lui-même recueilli de nos chroniques nationales. Sur ces questions, on trouvera de bons renseignements et rapprochements dans le commentaire de Pierre de Marcassus (pour les sources virgiliennes surtout, et aussi pour les références mythologiques), publié dans l'édition de 1623; dans la thèse de Gandar, *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, F. Blanc, 1854), l'étude de Lange (W. P.), *Uber Ronsarts Franciade und ihr Verhaltnis zu Vergils Aneide* (Wurzen, 1880, Programme), et l'article de H. Guy, *Les Sources françaises de Ronsard*, dans la *Revue d'Histoire littéraire*, 1902, pp. 228 et suiv.

Nous avons préféré reproduire tous les passages supprimés des premières éditions et de celle de 1584, ou ajoutés en 1587, et les remarques qui, présentées dans l'intérieur du texte ou en marge dès la première édition posthume, peuvent être du poète lui-même.

P. 2. *Vn list ce liure...* — Ce quatrain restait seul de la préface primitive (voir t. VII, p. 72). Le quatrain qui le suit parut à cette place en 1578; c'est un souvenir de l'*Anthologie grecque* (éd. Jacobs, Epigr. descriptives, n° 191, sur le poème de Lycophron).

P. 11. *Muse, l'honneur...* — Les 16 premiers vers ont paru dès 1567, avec quelques variantes, dans l'*Horace* de Denys Lambin (2e partie, p. 361), en note du vers 141 de l'*Épître aux Pisons*, avec une traduction latine de Dorat. La même note contenait 104 vers, également traduits en latin par Dorat, intitulés : *La Prophetie de Cassandre des fortunes de Francus, prinse du premier liure de la Franciade de P. de Ronsard.* — Voir *Revue du Seizième siècle*, 1916, pp. 121-122. Voici ce long fragment, que le poète sacrifia peu après et qu'on chercherait vainement dans une édition quelconque de ses œuvres :

Prince Troien, de qui dès meinte année
I'ay bien preueu la belle destinée,
Tige de Ducs, de Roys, & d'Empereurs,
Grands aux combats, des peuples conquereurs :
Entends de moy d'esprit toute rauie,
La plus grand part des gestes de ta vie.
Dieu me deffend de te chanter le tout :
Tu en sçauras commencement & bout
Par vne nymphe, apres que le naufrage
T'aura iecté tout nud sur le riuage,
Froissé, cassé, sans ayde, & sans support,
Comme vn corps froid estendu sur le bord.
Or tout ainsi qu'en parfaict' accroissance
Le reiecton de l'arbre prend naissance,

Qu'vn bucheron à l'ouurage panché,
A fleur de champ, de son fer a tranché,
Pour faire vn mas, ou bien vne charrue
Au moys d'hyuer, quand la terre est chenue,
Blanche de neige, & de gresle qui poingt :
Le reiecton se cache & ne sort point :
Mais au printemps renouuelant son estre
Seul prend la place au lieu de son ancestre,
Et fait reuiure en son bois ses ayeux,
Leuant son chef fueillu iusques aux cieux :
Ainsi tu es de Troie saccagée
Le reiecton, à la cyme chargée
De fueille & fruict, qui doibs par ton moyen
Iusques au Ciel pousser le nom Troien,
Pere des Roys, qui en despit des flames
Des Grecs veincqueurs, referont noz Pergames.
Ayant par force & iustice domté
Le monde entier d'vn & d'autre costé,
Tu passeras meinte dure tempeste
Et meint combat, ennemy de ta teste.
Mais à la fin par bataille tu doibs
Vaincre soubs toy tout le peuple Gauloys.
De toy doibt naistre vne race Royalle,
Qui soubs le ciel n'aura point son egalle,
Des Pharamonds, Cilderics & Clouis,
Des Claudions, des Pepins, des Louis,
Princes guerriers, dont les belles armées
Auront au chef les palmes Idumées.
Vn Roy viendra des cieux le fauory,
Fils d'vn grand prince, inuincible Henry,
Et d'vne Roine accorte Catherine :
Roine qui doibt loger en sa poitrine
Toute vertu. CHARLES *sera son nom :*
Dont les hauts faicts passeront le renom,
Bien ieune d'aage, orphelin de son pere,
Estant conduict des conseils de sa mere,
Et d'vn aduis heureusement bien né
Appaisera son peuple mutiné,
Qui furieux, par les villes Françoises
Bouillonnera de sectes & de noises.
Mais aussi tost que la viue vertu
Arm'ra ce Roy du fort glaiue pointu,

Et qu'on voirra pour l'honneur de ses Gaules
Le corselet craquer sur ses espaules,
Ayant la fleur de la ieunesse attaint,
De ses subiects plus honoré que craint :
Ira couurir le monde de gendarmes,
Et plantera iusqu'aux Indes ses armes,
De l'Ocean limitant ses trauaux.
I'enten deià le pié de ses cheuaux
Fraper la terre, & dessoubs ses banieres,
Aller de rang les ieunesses guerrieres,
Ayant le dos herissé de harnois,
Le flanc d'espée, & la main de long bois.
Eux menassant d'vne effroyable face
Les ennemis, feront trembler la place
Dessoubs leurs pieds, en ordre se suiuants,
Comme les flots marchent dessoubs les vents
L'vn apres l'autre, & de suite esbranlée
S'en vont roulants par la pleine salée
Iusques à tant que le venteux effort
Les ait poussez contre le front du bord.
Nul n'osera se trouuer en bataille
Contre ce Roy, soit que pieton il aille
Deuant les siens, d'alegresse tout plein,
Crespant les plis d'vne picque en la main :
Soit qu'à cheual il frape la campaigne,
Piquant les flans d'vn beau genet d'Espaigne,
Couuert de poudre, ayant pendu au bras,
Vermeil de sang, le tranchant coutelas :
Ainsi qu'on voit tomber soubs la faucille
Meinte iauelle en la pleine fertille
L'vne sur l'autre, alors que la saison
Fait emporter les bleds en la maison,
Ainsi tombra (sic) *dessoubs sa large espée*
Meint corps, meint bras, meinte teste coupée,
Roulante à terre : vn horreur, vn effroy
Suyuront le glaiue & la main de ce Roy.
Mais tout ainsi qu'aux rebelles courages
Fera sentir l'effort de ses orages,
Il sera doux au peuple surmonté
Ayant la force ensemble & la bonté.
Ce Charles Roy iusqu'aux flammes celestes
Fera voller nostre race & ses gestes :

Puis estant soul de ce monde ennuieux,
Comme un Soleil reluira dans les cieux.
Pource, Francus, alaigrement desplace :
N'estouffe point vne si belle race
Par ton seiour, & marche sans effroy
Ayant les cieulx si dextrement pour toy.

P. 12. *Quand le cheual preignant...* — C'est-à-dire : portant dans ses flancs, gros de (latin *prægnans*).

P. 13. *Que la Gorgone asprit...* — C'est-à-dire : hérissa.

P. 14. *Et que Priam...* — « Priam fut tué pres de l'autel de Iupiter. » (Note de 1587.)

P. 14. *D'entre ses bras...* — « I'ay esté contraint de representer Iupiter à la mode des Poëtes tragiques, lesquels font parler vn Dieu, quand la chose est du tout desesperée & hors de la cognoissance des hommes. Pource homme viuant n'eust sçeu sçauoir comment Francus auoit esté sauué, si Iupiter mesmes, qui l'auoit garanti, ne l'eust raconté. » (Note de 1587.)

P. 15. *Cachant l'enfant...* — Le *sein* : « C'est ce que disent les Latins *sinus* : c'estoit vne piece de drap, ou d'autre semblable matiere large & longue, pliée, cousue, & entée à la robbe, en la partie qui est dauant l'estomac, qu'ils retroussoient par dessus l'espaule dextre, & du bout s'en couuroient la teste : car ils ne portoient point de bonnet. I'ay veu des vieilles medailles de telle sorte. » (Note de 1587.) — Deux vers plus loin, *le vain*. « La chose vaine : phrase Greque, c'est à dire, l'image. » (*Ibid.*) — Donc ici encore Ronsard, de son propre aveu, a « parlé grec et latin en français ». Si l'on rapproche ces remarques du 2e quatrain liminaire (p. 2) et de maints autres passages signalés par nous, on verra que Boileau a emprunté sa fameuse formule à Ronsard luimême.

P. 16. *Et l'onde bruit...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Les Dieux s'en vont, Iupiter ne bougea,
Puis de tels mots son espouse outragea.
Or' pour t'ouurir, Iunon, les destinées
Qui pour Francus au ciel sont ordonnées,
Ie te diray (si tu le veux sçauoir)
Que meint trauail ce Troyen doit auoir
Par ton courroux qui les meilleurs offense :
« Tout cueur de femme est aspre à la vengeance.
Il doit souffrir meint peril sur la mer,
Tantost icy, tantost de là ramer
Pendu sur l'onde : il doit voir meint riuage,

Meinte cité & meint peuple sauuage,
Meint Roy, meint Prince, & connoistre leurs cueurs,
Leurs volontez, leurs façons & leurs mœurs.
Doit voir la terre où plein de vagues noüe
A gros bouillon, le cours de la Dunoüe,
Doit espouser l'heritiere d'vn Roy
De Germanie : Ainsi la Parque & moy
Donnons arrest que les grands roys de France
D'vn sang meslé prendront vn iour naissance,
Conioinct ensemble au Troyen & Germain.
De là Francus magnanime à la main
Pasteur guerrier d'vne troupe infinie
Doit surmonter les champs de Franconie
Qu'il nommera de son nom redouté :
Là le malheur par qui l'homme est donté,
Le rauira de sa femme espousée
Grosse de luy : l'inuincible fusée
Du fier Destin ne veut que ce Troyen
Mene vne femme au champ Parisien.
De là veinqueur trauersant l'Alemagne
Voirra du Rhin le grand canal qui bagne
La riche Gaule, où suant de trauaux,
Pour rafraichir gendarmes & cheuaux,
Ce fleuue amy boira quelque iournée :
De là suiuant sa longue destinée
Tout flamboyant en l'esclair du harnois
Descampera du riuage Gaulois.
Comme vn torrent qui s'enfle & renouuelle
Viendra courir les champs de la Mozelle,
Puis en l'honneur de son oncle Pâris
Aux bords de Seine ira fonder Pâris
Siege royal d'vn sceptre si superbe.
Or' ce Paris qui maintenant n'est qu'herbe,
Isle serrée entre deux flots tortuz,
Dedans le Ciel enuoira ses vertuz,
Et ses maisons en marbre elabourées
Voisineront les estoilles dorées.
Deuant le mur meint combat se fera,
Seine, de meurtre à bouillons s'enflera
Tournant sanglante à courses vagabondes
Hommes cheuaux & armes sous les ondes.
Mais ce Francus par hautesse de cueur

Des ennemis ſera touſiours veinqueur.
Incontinent que la belle victoire
L'aura couuert d'eternelle memoire,
Ia faict des Cieux immortel citoyen :
En peu de iours le braue nom Troyen
Perdra ſon luſtre, & la ville deſerte
Sera de poudre & de buiſſons couuerte.
Mais auſſi toſt que les deſtins auront
Parfaits leurs cours, vn Prince Pharamond,
Prince de haute & ſuperbe penſée,
Fils d'vn des fils de la Royne laiſſée
En Franconie, eſtant Germain conceu,
Et des Troyens de droitte ligne yſſu,
Suiuant l'Oracle & ma voix veritable,
Fait Capitaine aux peuples redoutable,
Par l'Alemagne vn camp amaſſera
Qui les ſablons de nombre paſſera.
Le Ciel luira ſous l'eſclair de ſes armes
Et ſes ſoldats ſes pietons ſes genſdarmes
Les vns à pié, les autres en cheuaux
Rompront la terre, & tariront les eaux.
De luy naiſtra le grand Roy Merouée
Par qui ſera la ville releuée
Et les honneurs de ſon ayeul Francus.
Ayant la Gaule & les Gaulois vaincuz
Ores par ruze, & ores par bataille,
Rebaſtira de Paris la muraille
Et de rempars ſon mur enfermera :
La Gaule apres de Francus nommera
Chef des François, qui pour la ſouuenance
D'vn ſi grand prince aura le nom de France.
De Meroué des Peuples conquereur,
Viendra meint prince & meint grand empereur
Haut eſleuez en dignité ſupreſme :
Entre leſquels vn Roy CHARLES *neufieſme,*
Neufieſme en nom & premier en vertu,
Naiſtra pour voir le monde combatu
Deſous ſes pieds, d'où le ſoleil ſe plonge,
Et d'où ſes rais ſur la terre il allonge,
Et s'eſlançant de l'humide ſeiour
Aporte aux Dieux & aux hommes le iour.
Iamais Hercule en tournoyant la terre,

Ny l'Indian remparé de lierre
L'vn en son char & l'autre à pié, n'eut tant
Le glaiue au poing d'honneur en combatant,
Bien que l'vn ayt à grands coups de massuë
Assommé l'Hydre & les fils de la Nuë,
Et l'autre armé de Thyrses menaçans,
Ayt surmonté tant de peuples puissans.
De ce grand Roy ie n'ay borné l'empire,
L'an si dispos qui se change & se vire
Cassant des Rois les sceptres & la loy,
Ne perdra point l'empire de ce Roy,
Qui florira comme vne chose ferme
En son entier, sans limite & sans terme.
Toutes grandeurs desous luy prendront fin
Maistre du monde : Ainsi le fort destin
L'a fait escrire ès voutes azurées
Du plus haut Ciel en graueures ferrées,
Estant ce Roy du monde spatieux
Entier seigneur, & moy de tous les Cieux.
Et si tu veux contre nous entreprendre
Tu te verras au milieu de l'Air pendre,
Puis à tes pieds, Iunon, i'attacheray
Ma grosse enclume, ou ie te chasseray
D'vn tour de bras par le trauers des nuës :
Ou sous le creux des terres inconneuës
Ie t'enuoiray pour iamais ou long temps
Dans les enfers compagne des Titans,
Et te feray à ton malheur connoistre
Que ie suis seul ton espoux & ton maistre.
Disant ainsi, Mercure il appella...

P. 16-17. *Vole, mon fils...* — Pour tout cet épisode de Mercure messager, cf. t. II, pp. 398-400, et les notes.

P. 17. *Prist sa houssine...* — A la place de ce vers et du suivant on lit en 1572 :

A frange d'or à mi-iambe escoulée,
Prit sa Houssine à deux serpens æslée,
Puis se plongeant de son long, en auant
Dedans la Nuë, à l'abandon du vent
Fendoit le Ciel, ores planant des æsles,
Ores hachant coup sur coup des aisselles,
Ores à poincte...

P. 17. *L'aigle foudrier...* — Outre la note marginale de 1584,

on lit ceci en 1587 : « Sur tels mots desia vsitez & receus, i'ay forgé foudrier, suyuant Horace.

Licuit, semperque licebit
Signatum presente nota producere nomen. »

Cela est permis aux langages vifs, dont les peuples vsent auiourd'huy, non aux langues mortes, comme la Greque & Romaine, lesquelles ne peuuent plus rien innouer : comme celles qui ont fait leur temps, enseuelies & du tout esteintes. »

P. 19. *Et se meslant...* — A la place de ce vers et des trois suivants on lit en 1572 :

Loing de la terre, ainsi qu'vne fumée
Qui dans la nue en rien est consommée,
Laissant la femme & le mary peureux
De veoir vn Dieu venir du ciel vers eux
Plein de menace & d'esperence estrange,
Meslant vn blasme auec vne louange,
Qui de frayeur les faisoit emouuoir
Et dueil ensemble & plaisir conceuoir.

P. 19-20. *En-ce-pendant...* — Pour cette description du culte de Cybèle, cf. t. II, pp. 236-238; V, 103-106, et les notes.

P. 19. *Baloyent armez...* — A la place de ce vers et des quatre suivants, on lit en 1572 :

Fouloient la terre, autres fols de pensée
Comme agitez de fureur sauteloient,
Autres chargez de grands bouclers baloient
Vn branle armé, autres de voix aiguës
Faisoient sonner les forests cheuelues
Et retentir les rochers d'alentour :
Les crus-vieillards d'vn grand & large tour
Icy dansoient à testes couronnées,
Là la ieunesse aux plaisantes années...

On notera le mot composé *crus-vieillards,* qui est calqué sur le grec ὠμογέρων (Homère, *Il.* XXIII, 791), et rappelle le latin *cruda senectus* (Virgile, *En.* VI, 304).

P. 20. *Pour aller voir...* — A la place de ce vers et des trois suivants on lit dans les premières éditions seize vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Aize d'aller en ton throsne t'assoir
Et d'auoir sceu tant de Dieux conceuoir.
Tu as premiere inuenté les mysteres,
Aime-lions, aime-bois solitaires,
Qui nourris tout, & qui te plais du son

De tes guerriers qui font le limaçon
Autour de toy, quand haute fur ta troupe
Des monts Troyens tu vas foulant la croupe,
Pleurant Atys ton mignon defarmé
Qui fut d'enfant en vn pin transformé.
Tu as choifi des hommes pour compaignes,
Tu as efleu les Troyennes montaignes,
Prenant plaifir au fommet Ideen,
Aymant fur tout le peuple Phrygien,
Sois nous propice, ô grande & fainte Mere,
Ofte noz cols de feruitude amere,
Et de captifs...

P. 21. *Ainfi difoit la Fame...* — La Renommée (latin *Fama*).

P. 22. *Le bon augure...* — A la place de ce vers et des deux suivants on lit en 1572 :

D'vn œil prudent Helenin aperceut
L'augure bon que foudain il conceut,
Il preuit bien que deux grands aduerfaires
Retarderoient Francus & fes affaires,
Et s'oppofant à fon premier honeur,
A forte main empefcheroient fon heur.
Mais qu'il feroit combatant aparoiftre
Que de petit deuiendroit vn grand maiftre,
Et chafferoit fes ennemis deuant
Son camp armé, comme vne poudre au vent.
Pour ce foudain refolu, delibere...

P. 23. *L'vn allongeant...* — A la place de ce vers on lit en 1572 :

Les prochains monts qui les bords enuironnent
Soubs les marteaux des charpentiers refonnent
D'vn bruit doublé, qui de loing & de pres
Fait retentir les parlantes forefts
De Chaonie, ou la fyme qui tremble
Apele l'autre & caquettent enfemble.
Ces artizans ayant le fer au poing,
L'œil fur le bois, & en l'efprit le foing
Tous à l'enuy fourmilloient fur l'arene.
Icy l'vn faict le fond d'vne carene
L'autre la prou', l'autre la poupe, & ioinct
D'vn art fubtil l'aiz à l'aiz bien à point.
L'autre tirant le chanure à toute force...

Les vers 1 et 2, 7 à 13 se lisent encore, avec quelques variantes, en 1573 et 1574.

P. 24. *Pris du sommeil...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

L'vn sus vn arbre, & l'autre dessous l'onde,
L'vn sous l'horreur d'vne forest profonde,
L'autre ès rochers vn dur giste pressoit
Et de son nez le somme repoussoit :

P. 25. *De qui le sang...* — A la place de ce vers et du suivant, on lit en 1572 :

Comme il pensoit cent pensemens divers,
Voicy saillir du profond des enfers
L'ombre d'Hector en la mesme maniere
Qu'il estoit lors que sa dextre guerriere
Se confiant en l'ayde de ses dieux
Braguard, hautain, superbe, furieux
Haut animant la Troyenne ieunesse
Darda le feu dans les vaisseaux de Grece,
Ayant brisé en mille & mille pars
D'vn grand caillou la porte des rampars.
Tel[le] ombre estant au grand Hector pareille
Pousse Helenin, & ainsi le conseille.
Frere trescher qu'en viuant i'aimois mieux,
Que mon enfant, que mon cueur, que mes yeux
Dont la prudence a regi mon armée,
Or' qu'au tombeau ma vie est enfermée,
Et que i'ay peu mon mortel despouiller
Esprit certain, ie te veux conseiller.
Obeis, frere, au grand Dieu qui commande
En ma faueur vne chose si grande :
Les champs gaulois aux Troyens sont promis,
Ainsi pour nous le destin l'a permis :
Au Ciel ira de mon enfant la race.
Pource aussi tost que la nouuelle face
Du iour poindra courriere du Soleil,
Fays assembler les peuples au conseil :
D'vn œil accort par le peuple regarde,
Les hommes nez d'vn[e] age plus gaillarde,
Et par sur tous choisis en tes vaisseaux
La fleur esleuë entre les iouuenceaux,
Pronts à la guerre, & qui pour nul orage
Chauts de l'honneur, ne perdront le courage.
Toy bien-heureux demoures icy Roy

Ayant ma femme Andromache chez toy,
Pour ton espouse à toy ferme liée,
Du fils d'Achille à tort repudiée :
Viue ta Troye, & ton mur ia parfaict
Sur le patron d'Ilion contrefaict,
A Dieu mon sang : D'vne longue volée
Ie m'en retourne en l'obscure valée.
A peine eut dit : soudain le frere alla
Pour l'accoller, mais l'ombre s'enuola
Loing de ses bras, comme vn songe friuolle
Qui au resueil loing des hommes s'enuole
Dedans la nuë, & le voulant alors
Prendre, il ne prist que du vent pour le corps.

P. 25. *Prist son espée...* — A la place de ce vers on lit dans les premières éditions cinq vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Qu'vn passement Meonien bordoit,
Prist son espé' qui fidelle pendoit
A son cheuet, dont la gaine d'iuoire,
Et la poignée estoit d'agathe noire,
Et le pommeau d'argent bien cizelé.

P. 25. *Peuple Troyen...* — A la place de ce vers et du suivant, qui reproduisent le texte de 1572, on lit en 1573 et 1574 :

Peuple Troyen, race Dardanienne,
Le destin veut que toute chose auienne,
« Rien n'est si clair qui ne soit obscurcy,
« Rien si obscur qui ne soit esclarcy,
« Et par le temps à son tour n'ait sa place.
Ce iouuenceau qui par la populace...

P. 27. *Grands Empereurs...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Ce foudroyant seigneur de la tempeste
Qui branle tout d'vn seul clin de la teste
M'a fait du ciel icy bas deualler,
Pour t'aduertir de le laisser aller
Ou son destin l'appelle & le conuoye
Bastir ailleurs vne nouuelle Troye,
Dont le renom ira iusques aux cieux :
Tel est le vueil du grand maistre des Dieux.

P. 27. *Suiuez ce Duc...* — A la place de ce vers et des six suivants on lit à partir de 1587 ces trois vers :

Suiuez ce Prince & le vueillez choisir,

Tout vostre sang soit bouillant d'vn desir
D'accompagner sa vaillante entreprise...

P. 28. *Et du destin...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 29. *Monstre à ce peuple...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 29. *S'il n'a le sang...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Ainsi qu'estoit Hector & Sarpedon
Qui la mort mesme estimoient à guerdon
Pour mettre à chef vne belle entreprise :
« Iamais beau fait n'acheua couardise.

P. 30. *Ressentez-vous...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 31. *Autant qu'on voit...* — En 1572 cet alinéa se compose de vingt vers offrant les mêmes idées; il fut raccourci de quatre vers en 1573 et 1574. (La suppression porte sur tout l'alinéa).

P. 31. *Qui en volant...* — A la place de ces trois mots, on lit en 1587 : *Et criaillant,* avec cette note marginale : « Criailler est vn verbe frequentatif de crier : c'est à dire, crier souuent. Mot fort vsité en Vandomois, Anjou, & Maine. »

P. 32. *Ainsi que luit...* — A la place de ce vers et du suivant, qu'on lit dès 1573, on trouve ceux-ci en 1572 :

Meint estandart ply sur ply se mouuant,
De tous costez se bousoit par le vent,
Qui d'vn grand ombre ombrageoit la campagne
Et la trompette au haut de la montagne
Enflant l'airain par enrouez accords
Faisoit bondir les cueurs dedans les corps.

P. 32. *Lance qui fut...* — Ce vers et les trois suivants ont été ajoutés en 1578.

P. 33. *De maint enfant...* — Ilithye est le nom grec de la déesse des accouchements (Isis en Égypte, Juno Lucina à Rome).

P. 33. *De mon mary...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Haut inuoquant noz noms, & ce qui reste
De nous apres l'heure extreme & funeste.
Las! ie voy bien, mon fils, que tu t'en-vois
Bien loin de moy, & que ma triste voix
Comme ta voile au vent sera portée
Demeurant seule icy deconfortée,

Mais pour mon corps ia proche de ſa fin
Ne laiſſe, fils, à ſuiure ton deſtin,...

P. 34. *Le beau Troyen... Ce ieune enfant...* — C'est Ganymède, devenu l'échanson des Dieux olympiens. Cf. t. VI, p. 98.

P. 35. *A qui par ſort...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Pere vieillard, eſcumeux, & chenu,
Grand nourriſſier de ce monde tenu
Entre tes bras, de qui la viue courſe
Coule touiours d'vne eternelle ſource,...

P. 35. *Que dès long temps...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Des meilleurs Dieux la benine nature
Tend à ſauuer l'humaine creature :
Aux pleurs humains ne donner point de lieu
Sans pardonner, ce n'eſt pas eſtre Dieu.

P. 37. *Voirras le Pas...* — L'Hellespont, mer où se noya Hellé.

P. 38. *Prioit ainſi...* — Pour ces qualificatifs d'Apollon, cf. t. II, p. 174, début de l'ode xx.

P. 38. *Sous heureux ſort...* — A la note marginale sur le mot *commande*, on lit en 1587 cette addition : « Les Grecs l'appellent πρυμνήσιον, les Latins, *rudens.* »

P. 39. *Vien-t'en poupier...* — Viens à nous favorable, soufflant en poupe. Cf. même page : *Le vent poupier.*

P. 39. *Dieu qui le ciel...* — A la place de ce vers et du suivant on lit en 1572 ces six vers :

Et ſi iamais le deſtin ou le ſort
Conduit ma flotte heureuſement à bord,
De marbre blanc ie te vouë vne Image
Au naturel de ton moiteux viſage,
Et de ton chef d'orages obſcurcy.
Grand Iupiter, qui du monde as ſoucy...

P. 39. *Qu'vn train d'eſcume...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

D'vn blanc chemin fendant la vague perſe,
Comme vn ſentier de neige qui trauerſe
L'herbe d'vn pré : vn long trac blanchiſſant
Eſt au paſteur de loin aparoiſſant !

P. 41. Le second livre... — La Bibliothèque nationale possède, sous le n° 19.141 du fonds français, un mst in-f° de ce livre, provenant du fonds Saint-Germain ; il est d'une large et belle écriture du xvie siècle ; couvert en vélin doré, il porte sur ses deux plats les armes de France, entourées du collier de Saint-Mi-

chel, ce qui permet de croire que c'est l'exemplaire offert par Ronsard à Charles IX. — La même Bibliothèque possède, sous le n° 10.695 des Nouvelles acquisitions, une seconde copie, isolée elle aussi, du 2° livre de la *Franciade*, provenant du fonds de Thou. — Sur ces deux mss. et les problèmes qu'ils soulèvent, voir deux articles d'Edmond Faral, *Revue d'Histoire litt. de la France*, 1910, p. 685; 1913, p. 672. Après avoir affirmé que le premier de ces mss. est autographe, M. Faral a sagement exprimé des doutes sur ce point. Pour ma part, j'ai toujours pensé que ce manuscrit calligraphié était de la main d'Amadis Jamyr, secrétaire de Ronsard de 1566 à 1572, ou bien d'un calligraphe de métier.

P. 42. *Le ciel vengeur*... — Ce vers et les onze suivants ont été supprimés en 1587.

P. 44. *Quand par mon aide*... — En 1587, la note marginale débute ainsi : « Hercule se prend icy pour le Soleil. . », et se termine par cet ajouté : « La plus grande partie des nuées sort de la Mer. »

P. 44. *Grosse d'humeurs*... — C'est-à-dire : d'eau, d'humidité (sens du latin *humor*).

P. 45. *Puis sous le throsne*... — A la place de ce vers et des cinq suivants, on ne lit que les deux premiers (avec texte un peu différent) en 1572. En 1573 et 1574 on lit ces dix vers :

Puis comme vn chien au bon-nez qui du bois
Ayant ouy de son maistre la voix
Reuient à luy, le reslatte & le touche
Et sous ses pieds obeissant se couche
L'œil contremont qui semble demander
Si son seigneur luy veult rien commander,
A sa parolle ayant l'oreille preste
Sans sommeiller d'vne pesante teste :
Ainsi Iris sous les pieds se planta
De sa maistresse, & le fait luy conta.

P. 45. *Et lors Iunon*... — A la place de ce vers et des quatre suivants on lit dans les premières éditions dix-sept vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

D'vne grand' bande vne bande est suiuie
Pié contre pié : & Iunon qui les prent
Leur forme vn corps ore gros ore grand
Comme il luy plait : les vnes sont cornuës.
Les autres sont ou grosses ou menuës.
Ainsi qu'on voit le bon haquebutier
Qui sur l'hiuer prepare son metier,

Verser du plomb en son moule, pour faire
De la dragée : il la forme au contraire
D'vn corps diuers comme le plomb se fond,
L'vne est quarrée, & l'autre a le corps rond,
L'autre l'a long, ainsi Iunon la grande
En cent façons forma l'humide bande
Filles (sic) *de l'air : en l'vne elle soufloit*
Neiges & gresle, & de l'autre elle enfloit
Tout l'estomac d'orages & de pluye,
De foudre pers, de scintille & de suye :
L'vne en bruiant...

P. 46. *Comme il disoit...* — Ce vers et les vingt-trois suivants ont été supprimés en 1587, où le vers suivant se lit ainsi :

Comme il disoit, le tonnerre, & la pluye...

P. 47. *Sans estre ouye...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes huit vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Tant la fureur de Boré qui donnoit
Par le cordage, horrible s'entonnoit :
L'vn du nauire estoupe les creuasses,
L'autre s'oppose aux humides menaces,
Et fait la mer en la mer retourner :
L'vn tient la voile, & ne la veult donner
Si large au vent, & l'autre à toute peine
Cale du mast & cliquet & antenne :

P. 47. *Les tristes vœux...* — A la place de ce vers et du suivant, qui datent de 1573, on lit en 1572 :

Tantost pendus ils voisinent les cieux,
Tantost ils sont aux enfers stygieux,
Pirouetez au plaisir d'vne vague :
Ainsi qu'on voit en la campagne vague
Au mois de May les espis euentez
Qui bas qui hault tournez & tourmentez :

P. 48. *Ayant encor'...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les premières éditions six vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Des autres trois orfelins de leurs mas
Les deux heans & dissoulds par à bas
De cent pertuis sentent ouurir leur ventre,
Le flot meurtrier vague sur vague y entre
A meint bouillon qui les costes creua,
Et les humant sous l'eau les aggraua.
L'autre au malheur opposant...

P. 52. *Du haut d'vn Roc*... — A la place de ce vers et des trois suivants, supprimés en 1573, puis repris, on lit en 1572 :

Du haut d'vn Roc vn ruiſſeau s'écouloit
Obliuieux, qui rompu ſe rouloit
Par les cailloux, inuitant d'vn murmure
A ſommeiller en la cauerne obſcure.
Le coq qui aime à ſaluer le iour,
L'oye, le chien n'y auoient leur ſeiour,
Sans plus la Nuict l'horreur & le ſilence
En tel logis faiſoyent leur demeurance :

P. 52. *Gardoient le bers*... — C'est-à-dire : le berceau de Jupiter.

P. 54. *Eut du grand ciel*... — Après ce vers on lit en 1572 :

Verſant les fleurs ſur les yeux du Soleil,
Rouge tantoſt, tantoſt iaune & vermeil,
Se bigarrant en autant de manieres
Qu'on voit fleurir les riues printanieres :

P. 58. *Perſée eſtoit*... — Ce vers et les trois suivants ne se lisent qu'à partir de 1578.

P. 58. *Pource ie croy*... — Ce vers et les trois suivants ne se lisent qu'à partir de 1573.

P. 60. *Ne permets plus*... — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 60. *Sous la plus viue*... — A la place de ce vers et des quatre suivants on lit à partir de 1587 ce seul vers :

Les Mouſcherons voler ſous la clarté.

P. 61. *Alme Venus*... — Vénus nourricière, bienfaisante (du latin *Alma Venus*, Lucrèce I, 2). — Quelques vers plus loin, les *montagnes Idées* sont les monts de l'Ida (du latin *Idæus*) ; cf. *Champs Élysées* pour *Élyséens*.

P. 62. *Orna ſon chef*... — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Entre-mellez de groſſes perles rondes,
En cent façons friza ſes treſſes blondes,
Amignota de ſes yeux les regars
Regars ie faux, ains homicides dars,...

P. 63. *Fument touſiours*... — En 1587 on lit *Papheens* au lieu de *Paphiens*, avec cette note marginale : « Papheens pour Paphiens : licence poëtique. »

P. 64. *Haut dans le ciel*... — Après ce vers on lit à partir de 1587 :

Les prochains bords à leurs cris reſpondoient.
Sur le portail d'vn long ordre pendoient

De ses ayeux les hardis tesmoignages :
Lances, plastrons, morions & plumages,
Butins gaignez des ennemis vaincus,
Naufs, gallions, & leurs esprons becus,
Et des citez les portes arrachées
A grands crochets dans le mur attachées.

P. 65. *Dessous le cœur...* — Le morceau comprenant ce vers et les vingt-cinq suivants fut profondément modifié à partir de 1587. Les six vers du milieu : *De ces deux sœurs... auoit fait son trofée,* passent un peu plus loin (voir ci-après note de la p. 69). Le reste est remplacé par ceux-ci :

Comme vn larron, qui subtil en finesse
Son larcin faict s'escoule de la presse,
Puis quand il est par la troupe eschappé,
Se rit ioyeux du sot qu'il a trompé,
Tout prest encor de faire autre entreprise
S'il trouue ailleurs vne aussi belle prise.

P. 66. *Contre le mur...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Pour nettoier son corps las & souillé
Dedans le bain tout nud s'est dépouillé,
Puis comme vn astre entra dedans la salle
Braue d'orgueil & de pompe roialle.

P. 67. *Du laid diuin...* — Il s'agit de la chèvre Amalthée. — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Autour du Bers les anciennes races
Des Corybans bien armez de cuiraces,
Targes, boucliers, se choquans d'vn grand son
Rendoient sans bruit la voix de l'enfançon,...

P. 67. *Le conuioyent...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

L'vn est pensif, l'vn parle, & l'autre coupe :
Maint eschanson emplissant mainte coupe
De vin fumeux les tables entournoit,
Et iusqu'aux bords les tasses couronnoit.

P. 67. *Incontinent...* — A partir de 1587, ce vers et le suivant offrent la variante :

Incontinent que la soif fut esteinte,
Et de la faim l'auidité restreinte,

avec cette note : « *L'auidité :* l'ardeur de manger. Ie ne sache point de mot François plus propre, encores qu'il soit mendié du Latin. »

P. 68. *Pere germeux, genial...* — C'est-à-dire : qui préside aux noces, qui inspire l'union conjugale (sens du latin *genialis*).

P. 69. *Braſſant ſous main...* — A la place de ce vers on lit dans les premières éditions neuf vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Sans toy n'eſt rien la pointe de noſtre age.
Faueur honneur abondance de bien,
Force de corps ſans ta grace n'eſt rien,
Ni la beauté : & meſmes noſtre vie
Eſt vne mort ſi d'amour n'eſt ſuiuie
Aux vns propice & aux autres nuiſant
Vien t'en ici comme vn aſtre luiſant
Donner lumiere à ſi belle entrepriſe,
Et ceſte feſte heureuſe fauoriſe.

P. 69. *Et de leurs voix...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 quatorze vers, que voici :

Rien ne peut tant les ſoucis enchanter
Qu'vn Meneſtrier appris à bien chanter !
De ces deux ſœurs l'vne auoit nom Hyante,
L'autre Clymene : Hyante eſtoit ſçauante
En l'art Magiq' : mais Amour le plus fort,
Qui n'a ſoucy de charmes ny de ſort,
De toutes deux tenoit l'ame eſchauffée,
Et de leurs cœurs auoit fait ſon trofée.
Tantoſt leur ioue en tremblant rougiſſoit,
Palle tantoſt, tantoſt ſe blanchiſſoit,
Et s'imprimant de meinte eſtrange tache,
Monſtroit au front le mal que le cœur cache.
Iamais le front ne cele le ſouci
Du triſte cœur que l'amour a tranſi.

Cette variante introduisait quatre rimes masculines de suite, le morceau inséré se terminant par deux vers masculins.

P. 72. *Ce fier Tyran...* — A la place de ce vers et du suivant on lit à partir de 1587 :

Dicée enuoye au Gean vn Herault
Pour le ſommer. La cholere en ſurſault
Qui renflama ſa rage naturelle,
N'eut pas loiſir d'eſcouter la nouuelle :
Prompt de viſteſſe à la muraille alla,
Et ſa partie au combat appella,...

P. 72. *Vn cheualier...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Tyran ſuperbe & de fiere arrogance,

Le cor en bouche, en la dextre la lance
Ferme en l'arrest, sur le dos le harnois,
L'espée au flanc, au costé le pauois,...

P. 72. *Sur le sommet...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Vne grand' queuë à la cime atachée
Du morrion ondoioit épanchée
Dessus le dos, qui autant se rouloit
A flots rompus que le chef s'ébranloit.

P. 72. *Qu'vne Harpye...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les premières éditions six vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574)* :

D'vn fort harnois cet horrible aduersaire
Estoit vestu, sans qu'il en eust affaire,
Car il portoit le fer tant seulement
Non pour s'armer, mais bien pour ornement,
Et pour ietter vne horreur en la face
Du cheualier qui viendroit sur la place.

P. 72. *Il se mocquoit...* — A la place de ce vers et du suivant. on lit à partir de 1587 :

Luy tout armé d'vn sault brusque & dispos
En la flattant saulta dessus son dos :
Elle sentit la charge de son maistre.
Kisse, ie croy que tu ne voudrois estre
Sous autre main, ny ne vouldrois changer
Ton vray seigneur pour suiure vn estranger.
Long temps y a que ta race sans vice
Faict genereuse à la mienne seruice,
Mes bisaieux ont nourry tes ayeux.
Pour ce iourd'huy rends moy victorieux :
Va, vole, cours, la campagne pouldroye,
Que ce mignon deuienne nostre proye,
Pour attacher son morrion cloüé,
Au haut du temple à mon pere voüé.
Ie doubleray pour telle recompense
En tes vieux ans ton soin & ta despense :
Seule au hault bout ie te feray loger
De mon estable, & par honneur manger,
Tousiours de fleurs la teste couronnée,
Si ton pied prompt gaigne ceste iournée.
Parlant ainsi la caualle l'ouit :
Mais pour neant son cœur s'en resiouit
Entrebatu du desir de la gloire

Et de l'eſpoir d'emporter la victoire.
Car Iupiter deſia de ces deux corps
En ſa balance auoit poizé les Sors :
Cil de Francus s'eſleua d'vne braſſe,
Et l'autre à bas pendit contre la place.
Son bon Daimon adonc l'abandonna,
Et ſon mauuais en oyſeau ſe tourna,
En qui ſouuent ſe changent les Harpyes,
Chiens à Iuppin, ſous ſon troſne accroupies,
Touſiours au guet pour punir les mortels
Qui ont pollu ſon temple & ſes autels.
Ce triſte oyſeau par vn mauuais preſage
Luy rebatoit des ailes le viſage,
Egraffignoit & picquottoit les mains.
Orphne, les Dieux, Orfraie, les humains
Le vont nommant, qui d'vne aile qui ſonne
De nuict en l'air les credules eſtonne.
Tandis Phouère en fronçant le ſourci
Moquoit Dicée & le brauoit ainſi.

Cette tirade est accompagnée des notes ci-après. Au vers 4 : « *Kiſſe* eſtoit le nom de la caualle de Phouere. Kiſſe en Grec ſignifie vne pie. » — Au vers 13 : « *Cloüé*. Les morrions des anciens auoient vn clou ou deux, ou trois d'or ou d'argent ou d'autre metail, ſus le hault de la creſte, leſquels eſtoient creux & cauez par dedans, où ils plantoient leurs panaches & panonceaux, faits le plus ſouuent du poil de la queuë d'vn cheual, & quelquefois de la queuë toute entiere. Tels pannaches ou pluſtoſt crinieres s'appelloient ἱππόουρις tant pour l'ornement de l'armet, que pour donner fraieur aux ennemis. Le clou s'appelloit auec tout le hault du morrion φάλος. Le morrion qui en auoit trois, s'appelloit τριφάλεια. » — Au vers 32 : « *Chiens à Iuppin*. Les Harpies & les Furies ſont vne meſme choſe, qu'Apollonius Rhodien dict eſtre les maſtins de Iuppiter. »

P. 73. *De mon ayeul...* — « Ce conte eſt dedans le quatrieſme liure des Argonautes d'Apollonius Rhodius. » (Note de 1587.)

P. 73. *A ton malheur...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Va-t'en brauer de tes paroles fieres
Vieillards enfans & pauures filandieres,
Qui tout le iour tirans le fuzeau plain,
Gaignent la vie au labeur de leur main.

P. 74. *Il diſt ainſi...* — En 1587, le mot *cruel* est remplacé par

Gean, avec cette note : « *Gean*. Il prend icy Gean pour vn homme grand & d'ample corpulence. »

P. 74. *Pour eſtonner...* — A la place de ce vers et des treize suivants on lit dans les premières éditions dix vers seulement, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Pour vn trophée au haut de mon portail
Qui s'orguillit de ſang en lieu d'émail.
Si de mourir tu conçois vne enuie
Comme ennuyé des malheurs de ta vie,
Tu es vn fat engourdi de ſommeil
Il n'eſt que voir les rayons du Soleil :
Mais il te plaiſt d'vne belle eſcriture
Et d'vn beau titre orner ta ſepulture
Meurs de ma main, & aux ombres là bas
Va-te vanter d'vn ſi braue trépas.

Cette tirade, en 1572, se compose de quatorze vers d'un texte très différent. Elle s'y termine par le quatrain suivant :

A tant mit fin à ſa menaſſe fiere,
Ne ſachant point que c'eſtoit la derniere :
Pauure chetif! le cours de ſon deſtin
En ce lieu-meſme auoit borné ſa fin.

P. 74. *Si de mourir...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 75. *Et loin à part luy ſaconte...* — C'est-à-dire : lui parle à voix basse dans l'oreille. Cf. Baïf, t. IV, pp. 351 et 402.

P. 76. *Dedans les mains...* — A la place de ce vers et des huit suivants, on lit à partir de 1587 :

Tant fut leur bras vigoreux & nerueux,
Que ſur la croupe en arriere tous deux
Comme arcs voûtez longuement ſe courberent,
Et leurs cheuaux ſur les genous tomberent
Comme Beliers qui vont s'entre-choquant :

P. 76. *Et de la main...* — « L'autheur arme ces deux cheualiers à la mode de nos gendarmes François, la lance en la main, la coutelace ou la mace à l'arçon, & l'eſpée au coſté. » (Note de 1587.)

P. 76. *Greſle menu...* — A la place de ce vers et des deux suivants on lit en 1572 :

Greſlé menu faiſoit vn pareil bruit
Que les Beliers qui ſur les fleuues cognent
Des paux aigus, quand les ouuriers beſongnent
Pour faire vn pont, ou pour le racoutrer,
Coup deſſus coup le Belier fait entrer

Le bois piqué : Dessous le choq qui tonne
Le creux riuage & le fleuue en resonne.

P. 76. *Eux tournoyans...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 76. *Oyant l'effroy...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Pource Francus en parant éuitoit
Comme il vouloit la touche qu'il doutoit,
Et le grand corps ne trouuoit l'auantage
De le fraper comme il auoit courage.

P. 77. *Qui de Francus...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

D'vn pesant choq contre luy s'aprocha,
Et de son brand l'épaule luy toucha,
L'egratignant de legere blesseure :
Et n'eust esté la trempe de l'armeure,
Qui de l'acier la force reboucboit,
Bien loin du col l'épaule luy trenchoit !
Du mesme coup en releuant la dextre
Bien haut en l'air tant qu'elle pouuoit estre,...

P. 77. *Francus troublé...* — A la place de ce vers et des sept suivants on lit à partir de 1587 :

Qui maugreant, tournoit au Ciel la veuë :
De voir sa main au besoin despourueuë :
Et toutefois Francus il regardoit,
Et sans bouger riant le brocardoit.

P. 77. *Grinçant les dents...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Dedans le tais luy tourne la ceruelle,
Deuant ses yeux errent (sic) *meinte chandelle,*
Meint tintouin aux oreilles luy bruit,
Son chef balance affublé d'vne nuit,...

P. 77. *Ce fier Gean...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les premières éditions six vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Sans respirer, sans sentir & sans voix,
D'ouuertes mains fit signes par trois fois
D'aller à terre, & si l'aspre tempeste
De ce meurdrier eust suiui sa conqueste,
Iamais Francus aux Gaules n'eut pris bord :
Mais l'ennemi l'estimoit comme mort.

P. 78. *Tandis Francus...* — A la place de ce vers et des dix-huit suivants on lit à partir de 1587 :

En ce pendant Francus eut le loisir
De se resoudre, & de sçauoir choisir
L'endroit certain pour auoir sa reuanche.
Ore il se hausse & ores il se panche
De toutes parts d'vn œil prompt & ardent,
Le corps massif du Gean regardant
Pour à son hoste en remporter la teste,
Et se brauer d'vne telle conqueste.
Pource au combat prontement retourna
Et de la poincte en poussant luy donna
Contre la gorge, où la boucle ferrée
Du gorgerin laschement fut serrée,
Et my-pasmé sur l'arçon l'abbatit.
Le sang caillé de sa gorge sortit
Meslé d'escume & de baue gluante,
Infectant l'air d'vne haleine puante.
De mille coups martelez sur l'armet
Le pommeau cheut, le coutelas se met
En cent morceaux reluisans sur la place,
Comme au Soleil les morceaux d'vne glace.
Lors de cheual s'empoignent corps à corps,
Et s'embrassant à bras courbes & tors
Se sont tirez d'vne si forte serre,...

P. 78. *Comme lions...* — A la place de ce vers et des vingt-sept suivants on lit à partir de 1587 :

Front contre front, si bien qu'à toutes mains,
A vuides coups, à coups fermes & pleins,
De poincte, taille, & de reuers ruerent,
Et en cent lieux leurs mailles déclouërent.
Iamais Mauors dispenseur des Lauriers
Ne vit le pair de si vaillans guerriers.
En fin mattez de sueur & de peine,
En haletant vont ramassant l'haleine
De l'estomac que les poulmons poussoient,
Et toutefois ils se remenassoient
Chauts de cholere, & d'vne ardeur ferine
Qui bouillonnoit au creux de leur poictrine.
O gloire humaine, est-il rien qu'vn bon cœur
N'endure, à fin de se faire veinqueur!
Lors desgainant leurs flambantes espées

Qui descendoient à ceintures houppées
Le long des flancs en des fourreaux brodez,
Se sont encore au combat hazardez,
Comme Toreaux (quand la saison nouuelle
Les appetits de Venus renouuelle)
Se vont tuant & naurant pour l'amour :
La ieune troupe est muette à l'entour
Qui les regarde, ignorant qui doit estre
D'vn tel Duel le veinqueur & le maistre.

P. 79. *Du fer jalli...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Icy la Hausse, icy tombe la Greue,
La Maille icy : Ces cheualiers sans treue,
Fumant, suant, souflant & baletant,
Playe sur playe ils se vont combatant
Pié contre pié sans point changer de place :
L'vn de son corps se fie en la grand' masse,
Ferme en son poix, & l'autre plus gaillard
Dispost se fie au secours de son art :

P. 79. *Tous deux grauant...* — A la place de ce vers et des trois suivants on lit en 1572 :

Francus luy iette en l'œil droit vne pointe,
L'autre appuiant sur sa dague bien ioincte
L'espée en croix, loin de l'œil repoussa
La playe au vent, & le bras luy blessa :
Le sang coula de cest enfant de Troie
Vermeil ainsi qu'est vne rouge soie
Que la pucelle arrange auecques l'or
Dessus la gaze ornement d'vn tresor,
Ou tel que fut de la playe Adonine
Le sang fardeur de la roze pourprine.
Mais pour cela ne perdit la Vertu :
Armé de cueur & de glaiue pointu,
Le suit le tient l'importune & l'aproche,
Comme les flots qui frapent vne roche.
Luy qui le corps de naissance auoit dur
Plus que metal ou le marbre d'vn mur,
Comme ruzé, par longue preuoyance,
Gardoit sa veine afin qu'on ne l'offence.
Francus qui vit que c'estoit temps perdu
D'auoir sur luy tant de coups despendu,...

P. 80. *Qu'vn vent abat...* — A la place de ce vers et du suivant on lit à partir de 1587 :

D'vn Chesne oracle és forests de Dodonne,
Quand vn torrent, ou la gorge qui sonne
Du vent l'abat de maint soufle bruiant.
Quittant leurs nids les oiseaux en criant
Volent autour courroucez qu'on leur oste
Le verd logis de leur ancien hoste.
Ainsi tomba Phouère tout à plat,
Faisant vn bruit aussi haut que l'esclat
Qui rompt la nuë, & du son des tempestes
Fait peur aux cœurs des hommes & des bestes.

P. 83. *L'humide nuict...* — A la place de ce vers et des neuf suivants on lit à partir de 1587 :

L'humide nuict qui de son voile enferme
L'œil & le soing de l'homme qu'elle cherme
Par les liens du sommeil oublieux,
Bouschoit par tout l'ouuerture des yeux,
Mais non des Sœurs toute nuict esueillées
De trop d'amour en l'ame trauaillées.
Adonc Hyante...

P. 83. *Ie ne tiens plus...* — Ce vers et les quinze suivants ont été supprimés en 1587.

P. 85. *Et que peu sage ainsi...* — En 1587 on lit cette variante : *Que volontaire ainsi...* avec cette note : « *Ainsi.* C'est ce que les Grecs disent αὔτως, les Latins, *temerè.* »

P. 85. *Dame iouyr...* — C'est-à-dire : jouir en maîtresse (latin *domina*).

P. 86. *Qu'heureuse fut...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 88. *Du fleuue Eurote...* — L'Eurotas, fleuve de Laconie, consacré à Apollon. Cf. t. II, pp. 174-175.

P. 88. *Or' les gesiers...* — Cf. t. II, p. 335; même peinture de l'amour-passion, mêmes expressions.

P. 88. *Ains sans effect...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Amour tandis qui les paist de mensonge,
Lime leurs cueurs, les relime & les ronge,
Tourne, tourmente & n'ont autre pouuoir
En leur malheur qu'esperer sans espoir.

P. 89. *Puis vn sablon...* — Après ce vers on lit en 1572 :
Ainsi la mer me porte sans effait
Et mon voyage est tousiours imparfait.

Bonté des Dieux, & toy Destin qui meines
A ton plaisir toutes choses humaines
Auray-ie poinct en repos, le moyen
De rebastir vn mur Dardanien?
Voirrai-ie point vne Troyenne plaine?
Voirray-ie point ceste gauloise Seine
Qui m'est promise en lieu des larges tours
De Simoïs & Xanthe, dont le cours
Arouzoient Troye, & d'vne onde poussée
Rompoient le sein de la mer renuersée.

P. 90. *Sans plus crier puissé-ici...* — Cette faute d'impression existe en 1584. Il faut lire : *puissé-ie ici...*

P. 90. *Alloit à force...* — On lit à partir de 1587 : *Alloit mehaigne,* avec cette note : « *Mehaigne,* perclus, ce que les Grecs appellent πηρός. Nos critiques se moqueront de ce vieil mot François : mais il les faut laisser caqueter. Au contraire, ie suis d'opinion que nous deuons retenir les vieux vocables significatifs, iusques à tant que l'vsage en aura forgé d'autres nouueaux en leur place. »

P. 90. *Il sifle aigu...* — Cette expression confirme la leçon que nous avons proposée au tome II, p. 130 : *Siflant aigu, tournoyant...*

P. 91. *D'vn clair midi...* — A la place de ce vers et des cinq suivants on lit à partir de 1587 :

Elle commande aux fantaumes des morts,
Et aux esprits qui cherchent nouueaux corps.

P. 92. *Seur compagnon...* — A la place de ce vers et des cinq suivants on lit en 1572 :

Seur compagnon de ta dure fortune :
Las! il est mort : Iunon par sa rancune
A fait de terre vn sanglier grand & fort
Naistre à son dam pour luy donner la mort.
Au poinct du iour comme il alloit en queste
Il a de front rencontré cette beste
Au dos rebours, aux yeux fiers & ardens
Qui receloit la foudre entre ses dens :
D'vn coup meurdrier l'a nauré dedans l'aine
Et froid & mort renuersé sur la plaine.

P. 92. *La destinée...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 :

Comme il vouloit vn Sangler assaillir,
A veu sa main, & son espieu faillir :
Le fier Sangler de sa defense en l'aine
L'a nauré mort estendu sur la pleine.

P. 93. *Entre les biens...* — A la rime le mot *labile,* calqué sur le latin *labilis* (glissant), n'est pas une innovation : on le trouve chez les Rhétoriqueurs.

P. 95. *Ce fier destin...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 95. *Qui pour pomper...* — C'est-à-dire : pour célébrer avec pompe. Cf. ci-après, p. 339, ligne 15.

P. 97. *Qui dauant toy...* — A la place de ce vers et des sept suivants on lit dans les premières éditions vingt-quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574 pour les douze premiers; 1578 pour les douze derniers) :

Roine qui sœur de Fortune te nommes,
Qui touiours pens douteuse sur les hommes
Et le conseil casses du bataillant,
Qui seule fais d'vn coüard vn vaillant,
Et d'vn vaillant vn coüard, quand ta face
Iette en noz cueurs ou le chaut ou la glace.
Tu es douteuse, incertaine & sans foy,
Tu fais, defais, comme il te plaist, vn Roy,
Puis le refais, & les citez tenuës
Sous tyrannie esleues dans les nuës,
Tantost l'espoir, tantost la peur te suit,
Tout l'vniuers se comble de ton bruit
Quand le Renom aux ailes emplumées
Seme par tout l'effroy de tes armées,
Aucunefois tu flates les humains,
Aucunefois tu coules de leurs mains,
Aucunefois le veincu prend courage,
Et par toy tire vn gain de son dommage,
Et le veinqueur qui te pense souuent
Tenir chez luy, ne tient rien que du vent.
Pour tes archers tu meines l'arrogance
Et ne scay quelle impudente esperance
Pleine d'orgueil, & d'vn parler vanteur
A demy-vray & à demy-menteur.

P. 98. *Et le sauuant...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les éditions précédentes six vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Et sans iamais autre part ne voler,
De sa maison ne vueilles t'en-aller,
Ains d'vn pied ferme & d'vne ferme face
De ce Troyen fauorise la race :

Guide son camp, accomply son penser,
Suiuant ses pas sans iamais le laisser.

P. 98. *Tous les coutaux...* — Ce vers et le suivant n'ont paru qu'en 1578. A leur place on lit en 1572 cinquante vers, et en 1573 et 1574 cinquante-quatre vers que voici :

Ia le printemps du monde fils aisné
Chassant l'hiuer, ieune estoit retourné
En son Auril, quand la terre tresbelle
Comme vn serpent sa robe renouuelle,
Et quand Amour ses flames & ses dars
L'arc en la main pousse de toutes pars,
Quand les forests, les plaines & les fleuues,
Tertres & bois vestus de robes neufues
Enorguillis de cent mille couleurs
Pompent leur sein d'vn riche email de fleurs.
Mais quoy que l'an & le printemps ensemble
Fussent tresbeaux, leur ieunesse ne semble,
Bien que fleurie en mille nouueautez,
Ny au maintien, aux graces ny beautez
Du iouuenceau ny aux graces si belles
Qui donnoient lustre aux royalles pucelles.
En leurs sourcis mille traits ell' auoient
Mille amoureaux de leur sein s'encouuoient,
Et sur leur front au vif estoient décrites
Le ieu, Venus & toutes les Charites,
De leurs beaux yeux le regard penetrant
Comme vn esclair en l'ame alloit entrant,
Semblable estoit la couleur de leur ioue
Au teint vermeil de la roze qui noue
Dedans du laict, & leur bouche s'armoit
D'vn ris mignard qui les ames charmoit,
De ronds tetins messagers de ieunesse
S'enfloit leur sein : vne gaillarde presse
D'amours, d'atraits, de graces & de ieux
Vne ambuscade auoient en leurs cheueux,
De sucre estoit leur parolle confite,
Et l'homme auroit le courage d'vn Scythe,
Et tout le cueur d'vn rocher enfermé
Si les voyant il n'estoit alumé
D'amoureux soufre & ne vouloit son age
Vser au ioug d'vn si heureux seruage.
Francus estoit en son ieune menton

Crespe de soye & semblable au coton
Prime douillet dont le frutier Autonne
La peau des coings blandement enuironne,
Sa taille estoit d'vn Prince genereux
Grande heroique & pareille à ces preux
Iazon Thesée & à ceux qui semée
Ont leur vertu par longue renommée,
Sa large espaule & sa greue & sa main
Et le relief aimable de son sein
Estoient si beaux, si bien faits de nature
Qu'on ne pourroit les tracer en peinture,
En deuisant le miel sembloit couler
Et de sa langue & de son doux parler,
Et par sur tout il auoit vne grace
Present du ciel qui toute beauté passe :
Car le beau teint tant soit ieune, n'est rien
S'il n'est frangé de grace & de meintien.

P. 99. *Fut enfanté...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions vingt vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

En la tissure estoient pourtraits au vif
Deux Cupidons : l'vn auoit vn arc d'if
Au trait moussu qui tire aux fantaisies
Craintes, soupçons, rancueurs & ialousies :
L'autre de palme auoit l'arc decoré,
Son trait estoit à la pointe doré,
Poignant, glissant, dont il soufle dans l'ame,
Et verse au sang vne gentille flame
Qui nous chatouille, & nous fait desirer
Que nostre genre entier puisse durer.
Là fut Ieunesse en longs cheueux portraite,
Forte, puissante, au gros cueur, la retraite
Des chaux desirs : Ieunesse qui tousiours
Pour compaignie amene les amours.
Comme vn enfant pendoit à sa mammelle
Le ieu trompeur, la fraude & la cautelle,
Les ris, les pleurs, les guerres & la paix
Treues, discords, & accords imparfaits,
Et le deuis qui deçoit noz courages,
Voire l'esprit des hommes les plus sages.

P. 99. *Puis tout soudain...* — Après ce vers on lit en 1572 seize vers, réduits en 1573 et 1574 aux douze vers que voici :

Comme le feu caché sous les fougeres,
Qu'au mois d'hiuer les peureuses bergeres
D'vn deuanteau vont & reuont souflant
Fueille par fueille, & largement enflant
Poumons & gorge, à toute peine euantent :
D'vn petit traq mille flames s'augmentent
En longue pointe : à la fin peu à peu
Plein de fumée au ciel vole vn grand feu :
Ainsi d'Amour les flames allumées
En se couuant dedans l'ame enfermées
De ces deux sœurs par vn traq deuoyé
Vn grand brazier au cueur ont enuoyé.

P. 100. *Premierement on explane...* — C'est-à-dire : on étend en dégageant (latin *explanare*).

P. 100. *Trembles ormeaux...* — A la place de ce vers on lit en 1572 :

Ormeaux toffus, Trambles aux larges fronts.
Contre le Til la mordante congnée
Coup dessus coup resonne embesongnée :
Et plat à terre on laisse deualer
Les gras Foteaux faciles à bruler.

P. 100. *Le bas de Tede...* — C'est-à-dire : de branches de pin, de bois résineux (latin *tæda*).

P. 100. *Dedans le ciel...* — Après ce vers on lit en 1572 vingt vers, réduits en 1573 et 1574 aux huit vers que voici :

D'vne autre part ses plus loyaux amis
Dessus le feu des chaudrons auoient mis,
La flame esparse autour du ventre large
Fait bouillir l'eau : les vns prennent la charge
D'oindre le corps, office plein de dueil :
Autres apres le couchent au cercueil,
Et souspirant arrozerent leurs armes,
Le mort, la biere & la terre de larmes.

A la suite, en 1572 on lit ces douze vers :

Le bon Francus pleurant & sanglotant
De son amy la teste alloit portant,
Melancholique & triste de pensées :
Les vns portoient des torches renuersées,
Autres chantoient les faits du demi Dieu.
Mais aussi tost qu'ils arriuent au lieu
Où il failloit que la flame soudaine
Le deuorast : vne tristesse humaine,

Vn long soupir entre-baigné de pleurs,
Vn triste cry presage des malheurs
Venant d'vne ame en longs soupirs attaincte
Dedans le ciel enuoya sa complainte.

P. 101. *Vouez au Dieu...* — Après ce vers on lit en 1572 vingt-quatre vers, dont le quatrain final, conservé seul en 1573 et 1574, est reproduit ici d'après ces dernières éditions.

Nous n'irons plus comme nous soulions faire
Tous deux seulets en vn lieu solitaire
Loing de la troupe ensemble deuiser,
D'vn dur sommeil il te faut reposer :
La Mort te tient de silence suiuie,
Et maugré moy ie traine ceste vie,
Qui m'estoit douce alors que ie pouuois
Voir ton visage, & entendre ta vois,
Soulagement de ma fortune extresme.
Cher compagnon, ainçois second moymesme,
Ie te suply ne te faches de quoy
Plus grands presens tu n'as receu de moy
Qui suis bany sans foyer & sans terre,
Qui pour partage ay la mer & la guerre.
Mais si le ciel qui predit mon bonheur
Me fait vn iour de ce peuple seigneur
Que Seine embrasse en son giron fertille,
Ie batiray de ton nom vne ville,
Et couuriray d'vn Tombeau solennel
Tes os couchez en repos eternel.
Lors de ses yeux les larmes respanduës
Dessus la face en roulant descenduës
L'vne sur l'autre à goutes se hastoient,
Et les souspirs l'estomac luy battoient,
Blasmant la mort...

P. 101. *Blasmant la mort...* — A la place de ce vers et du suivant on lit à partir de 1587 :

Au Dieu de Seine, & aux Nymfes compaignes
Qui de Paris arrosent les campaignes.

avec cette note au second vers : « Il est permis aux Dieux, aux morts, aux Pontifes, aux Deuins, & autres Poëtes en leur fureur, de préuoir l'aduenir, & les noms qui ne sont encores imposez aux choses. Voyez les Commentaires de Virgile, au sixiesme, sur ce passage, *Portusque require velinos.* »

P. 102. *Point frape bat...* — La pique, la frappe, la bat.

P. 104. *Aucunefois apres l'auoir vangée...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 107. *En se cachant...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 107. *Ouurir la bouche...* — A partir de 1587 on lit : *Béer en songe,* avec cette note : « *Béer.* Ouurir la bouche sans parler : *inceptus clamor frustratur hiantes.* »

P. 109. *Donq que feray-ie...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 110. *Le sang coula...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 111. *Nous sommes seuls...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 111. *La destinée...* — A la place de ce vers on lit dans les éditions précédentes cinq vers, dont voici le dernier texte (1578) :

« *Sans nous lier aux estoilles celestes*
« *Dont les vertus ne nous sont manifestes,*
« *N'y au destin qui ne peut nous borner :*
« *Bien que le ciel il face retourner,*
« *Et les saisons en leur temps il rameine,*
« *Il ne peut rien...*

P. 112. *L'ame couarde...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 112. *Il faut descendre...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 112. *Et sans descendre...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les premières éditions dix vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574 pour les six premiers; 1578 pour les quatre derniers) :

Si tu pensois quand la tombe nous serre
Que l'homme prist ses plaisirs sur la terre,
Tu es trompée & n'as iamais gouté
L'heur de bien viure en douce volupté :
Pource sans voir vne horreur si profonde
Demeure sauue hostesse de ce monde.
Le Ieu, l'Amour ne viuent plus là bas,
Ce n'est qu'horreur, que tombeaux, que trespas,
Faute de iour, frayeur, silences sombres,
Et vains esprits qui ne volent qu'en ombres.

P. 113. *Si tu t'enquiers...* — Ce vers et les onze suivants ont été supprimés en 1587.

P. 113. *Seule en mon lit...* — Après ce vers on lit dans les pre-

mières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Que ne me fit Diane la pucelle
Mourir le iour d'vne flechc cruelle
Que ie te vy : le temps vescu depuis
N'est qu'vne mort viue de mes ennuis.

P. 114. *Et que ie suis...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 114. *Oste ton front...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 116. *D'vn gros balier...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Le clair ruisseau ny la viue fonteine
N'y gazouilloient luitants contre l'arene :
Mais d'vn marest vne vapeur sortoit
Qui parmy l'air puante se portoit.

P. 116. *Sa dent rouillée...* — A la place de ce vers et des trois suivants on lit en 1572 ces vingt vers, réduits à huit en 1573 (nous mettons entre crochets ceux qui disparurent dès la 2ᵉ édition) :

De fiel estoit sa poitrine empoulée,
Son col plombé, sa dent toute rouillée,
De froid venin sa langue noircissoit,
Comme saffran son teint se iaunissoit,
Boufie, enflée, inconstante, & farouche,
A qui le ris ne pendoit à la bouche.
[*Iamais ses yeux ne prenoient le sommeil*
Soit au coucher ou leuer du soleil,
Veillant sans fin, touiours pensiue & blesme,
Et se rongeoit de sa lime elle mesme
Se tourmentant de trauail & d'ennuy
Quand le bonheur fauorisoit autruy.
Deuant sa porte estoit Melancholie
Froide deésse, & la chaude Folie,
Le Desespoir, la Rage, & le Trespas :
Elle prenoit à terre ses repas
De gros serpens tous herissez d'escailles,
Nourrissement de ses noires entrailles :]
D'vn mauuais œil Cybele regarda,
Lors la Deésse ainsi luy commanda.

P. 117. *A tant s'en vole...* — A la rime, le mot *infait* est mis pour *infect;* c'est une graphie phonétique.

P. 118. *Et Iupiter hostelier...* — C'est-à-dire : Dieu de l'hospitalité. Cf. t. III, p. 68, vers 2, après lequel on lit en 1572 : *Dieu xenien qui aux hostes preside.*

P. 121. *Fera la playe & s'yura...* — Ce dernier mot est syncopé pour *s'yurera*. Cf. t. V, p. 403 : *Sa premiere santé luy rent'ra...*

P. 121. *Elle pensant...* — A la place de ce vers et des deux suivants on lit dans les premières éditions sept vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

(Elle pensoit tant furieuse estoit,
Que d'vn tel poil Francion se vestoit)
Pource courant d'vne iambe incensée
Apres la beste à la fuite élancée
La poursuiuoit en vain de bord en bord,
Et la suiuant suiuoit mesme sa mort.
Loin du troupeau la premiere est courue...

P. 122. *Dedans la mer...* — Cette fin du livre III se compose de deux vers féminins, qui sont suivis, au début du livre IV, par deux vers également féminins. Cette faute existe depuis 1578, et elle passa dans les éditions posthumes. En 1572, à la suite de ce dernier vers, on lit six vers que voici (les quatre derniers furent supprimés dès 1573) :

La passion cause de noz trespas
Quand le corps meurt en l'esprit ne meurt pas.
Le remors vit, & du mort l'alegance
Par ombre ou songe est de prendre vengeance.
Il hait l'aucteur de son malheur passé,
Et l'offenseur est touiours offensé.

P. 124. *Vn vif naufrage...* — C'est-à-dire : un naufragé vivant (latin *naufragus*). Cf. t. I, p. 262, et note.

P. 125. *Sa triste vie...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Ou bien du corps ses boyaux arracher,
Et membre à membre en morceaux les trancher,
Puis les ietter sans droict de sepulture
Parmy les champs, des mastins la pasture.

P. 125. *Que n'est Neptune...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Contre l'amour inuincible aduersaire
I'ay resisté mais en vain : car l'vlcere
S'en aigrissoit plus ie voulois celer
Le mal qu'il faut par force reueler.

P. 126. *Bien peu de miel...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Et toutefois la raison & les yeux
Nous font aimer! s'il est ainsi, ô Dieux,
Que l'amour soit aux veines espanduë
Par la raison, vous l'auez cher venduë.

P. 127. *Prime, dougé...* — Le premier de ces adjectifs signifie : fin; le second, d'un tissu délicat. *Dougé* est un terme propre aux fileuses d'Anjou et de Vendômois. Au vers précédent, *vn guimple* = une guimpe.

P. 127. *Qui la couuroit...* — Après ce vers on lit en 1572 :

A chaque oreille vn ruby luy pendoit :
Vn diamant en table descendoit
De sur son front, dont la viue étincelle
Tenoit sa grace & sa face plus belle.

P. 128. *Le char rouloit...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Aux deux costez des rouës bien tournantes
Tenant le Coche, estoient quatre Seruantes
Qui leur vasquine au genou retroussoient,
Et de courir apres ne se lassoient.

P. 128. *Le temple estoit...* — A la place de ce vers et du suivant on lit à partir de 1587 :

Le temple estoit au milieu d'vn taillis,
Dont les cheueux par le fer assaillis
N'estoient tombez comme chose sacrée,
Entourné d'eaux d'vne prochaine prée,
Riche de fleurs que la faulx ne tranchoit,
Ny le bestail de sa dent ne touchoit.
Là l'amoureuse...

P. 129. *Prist son espée...* — A la place de ce vers on lit dans les premières éd. cinq vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Prist son turban enflé d'épaisses bandes,
De son habit les franges estoient grandes,
Qui de longs plis aux pieds luy descendoit,
Sa cimeterre à cloux d'argent pendoit
Dans vne gaine au burin émaillée,...

P. 130. *Et leur deuis, compagnon, ne desens...* — C'est-à-dire : N'empêche pas leur conversation en accompagnant Francus.

P. 131. *Dessus sa ioue...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Chaude de honte : vne froide gelée
Sur ses genoux lentement est coulée,
Et ne sçai quelle ombrageuse obscurté
De ses beaux yeux offusqua la clarté,...

P. 132. *Qui l'vniuers...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers dont nous donnons le dernier texte (1573 et 1574). Ils sont suivis en 1572 de douze vers, que nous imprimons à la suite.

Pour vn tel Roy toute peine m'eſt douce,
Le vent m'eſt doux, la mer qui ſe courrouce
Contre mon chef ne m'offence pourueu
Que de moy naiſſe vn ſi puiſſant neueu.
Montre le moy : tu en as la puiſſance,
Le bas enfer te rend obeiſſance
Tant ton ſcauoir eſt diuin & parfait,
Hecate en vain preſtreſſe ne te fait
Garder ſon temple & commet ſes myſteres :
Herbes & fleurs, & plantes ſolitaires
Craignent ta main : les murmurantes voix
Les poincts couplez, les mots redis trois fois
Te font ſeruice, & la fureur deuine (sic)
Du Delien eſchauſe ta poitrine :
Prophete enſemble & enſemble qui peux
Tirer d'enfer les eſpris quand tu veux.

P. 133. *Ie te ſuppli'...* — A la place de ce vers et des deux suivants on lit dans les premières éditions vingt-sept vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Tu me diras, douteuſe d'eſperance,
Qu'vn eſtranger erre ſans aſſeurance,
Et que la voile au premier vent qui vient
L'emporte enſemble & ſa foy qui ne tient
Ni iurement ni conuenance aucune,
Et que tout ſuit au vouloir de Neptune.
Ie le ſçay bien, mais las! ie ne ſuis tel :
Teſmoin en ſoit le Soleil immortel,
Qui de ſes yeux toute choſe regarde,
Si mon ſerment enuers toy ie ne garde :
Iamais ſon iour ne me ſoit departi
Et vif puiſſé-ie en terre eſtre englouti.
Tu me diras, comme Princeſſe fiere,
Que ie ne puis aſſigner ton douère
Que ſur la mer, mes erreurs & le vent,
Sur vn deſtin qui me va decenant,
Qui me promet, & iamais ne me baille
Qu'vn long ſouci qui touiours me trauaille :
Ie le ſçay bien : mais c'eſt beaucoup encor

De te donner pour ton beau pere Hector,
Pâris pour oncle, & Priam pour grand pere,
Qui peust iadis, quand fortune prospere
Le caressoit, l'Orient surmonter :
Entre les tiens c'est beaucoup de conter
Teucre, Assarac, & l'ancienne race
Du vieil Dardan qui au ciel a sa place.
Ie te supli par ta ieune beauté,...

P. 133. *Du pere tien...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Tu le feras, ie le iuge à tes yeux
Qui sont si beaux, si doux & gratieux :
Puis vne dame en vertus admirable
Comme tu-es, vit touiours pitoyable.

P. 134. *Le traistre amour...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 135. *Vaut-il pas mieux...* — A la place de ce vers et des douze suivants, on lit à partir de 1587 ce vers unique :

Ie fremis toute & ne suis plus en moy!

P. 135. *Et lors la terre...* — Après ce vers on lit dans les premières éd. quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574):

Fuiez amours mignardises, delices,
Regards attrais, surprises & blandices,
Honte & honneur venez de mon costé,
Venez Vertu dont Amour est donté...

P. 138. *Ie te monstr'ay...* — Mis pour *monstreray*. Même syncope que dans *s'yvra*, pour s'yvrera, *rentr'a* pour rentrera (III, p. 121; V, p. 403).

P. 139. *Prist vn fuzil & frayant...* — C'est-à-dire : Prit un morceau de fer, et le frottant avec force contre des silex...

P. 139. *Le dos du fer...* — Ce vers et les douze suivants existent dès 1572. En 1573 et 1574 ils ont été remplacés par ces neuf vers :

Dru & menu l'acier sur les caillous
En fist iallir vn millier de flammesches
Deçà delà sur des estoupes seiches :
De pauot d'ache & de sapin gommeux
De masle encens odorant & fumeux,
Ordonne vn feu & faisoit de leurs braises
Sortir vn flair dont les Démons sont aises :
Car ils ne vont ni mangeant ni beuuant,
Ils sont nourris de vapeur & de vent.

P. 139. *Puis en soufflant...* — A la place de ce vers et des deux suivants on lit à partir de 1587 :

Que l'alumette au bec de ſoufre, adonq
Prompte receut : la flame vole en long,
Puis eſlargie auiua ſa paſture...

avec cette note pour le dernier vers : « *Auiūa,* rendit viue. »

P. 140. *Et d'ombre triſte...* — Après ce vers on lit en 1572 :

Plein de ſilence & d'horreur & de crainte.
Arbre n'eſtoit où ne pendiſt emprainte
L'image ſainct d'Hecate au triple front
Qui regne au ciel, en terre, & au profond.

P. 141. *A tant retint...* – Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 142. *Et rien d'humain...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Le vent par l'air ſes cheueux luy emmeine,
Son eſtomac s'éuantoit d'vne haleine
Courte & pantoiſe, & ſes yeux qui trembloient
Deux grands flambeaux alumez reſembloient.

P. 142. *Mais par ſur tout...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 143. *Tiendront apres...* — Après ce vers on lit dans les premières éd. quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

Le bon Hymen ayant ſouci de toy
Te doit conioindre à la fille du Roy
Qui regira ſous ſa dextre garnie
D'vn iuſte fer, les champs de Pannonie.

P. 143. *Mais Marcomir'...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes douze vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Voulant ſcauoir comme Prince auiſé,
Que denotoit ce monſtre deſguiſé,
Ira trouuer vne vieille prophete
Qui fut du ſonge infallible interprete.
C'eſt qu'il falloit par le conſeil des Dieux
Laiſſer Sicambre & chercher autres lieux,
Et s'en aller vers le Rhin, où la Gaule
Du Roy Brutus n'entre-voit que l'eſpaule,
Et rechercher ſes anciens amis
Qui dez long temps leurs ſiege' y auoient mis
Seigneurs du Rhin, où ſa corne beſſonne
D'vn large cours dedans la mer s'entonne.

P. 144. *Dedans la mer...* — C'est le Nil. — Au vers suivant, il s'agit de Delphes, ou du mont Parnasse.

P. 145. *D'vne voix sage...* — Ce vers et les trois suivants ont été ajoutés en 1578.

P. 147. *Qu'elle receut...* — Après ce vers on lit en 1572 :

L'vne vn Caillou pousse à mont d'vn rocher,
L'autre sa soif ne sçauroit estancher,
Et l'autre au vent dedans l'air est penduë,
Sur vne rouë est vne autre estanduë,
L'autre en vn crible espuise en vain de l'eau,
Et l'autre sent les grifes d'vn oyseau,
L'autre dessoubs vn arbre qui chancelle
Tramble d'effroy qu'il ne tombe sur elle.

P. 149. *Brisant la nue...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 :

Ce iour Hecate aux Enfers redoutée
Les reuestit d'vne forme empruntée,
D'vn corps fantasque, esblouyssant les yeux
Faict d'air espais pour les cognoistre mieux.

P. 150. *Vaincra Tholoze, & les Gots d'Aquitaine...* — « Les Gots qui auoient conquis l'Aquitaine. » (Note de 1587.)

P. 152. *Consommera pour neant le Soleil...* — A la place de ce vers on lit à partir de 1587 : *Perdra en vain les filles du Soleil,* avec cette note : « Les heures. »

P. 153. *De Childeric...* — A la place de ce vers et des vingt-deux suivants on lit à partir de 1587 :

Il doit apres par entreprises hautes
Se corriger, & amender ses fautes
Pour effacer de ses pechez le nom :
Braue au combat, ne taschera sinon
Que la vertu par les armes suiuie
Perde le bruit de sa premiere vie.
Son bras armé du Rhin se saisira :

P. 154. *Ne vois-tu pas...* — Ce vers et les quinze suivants ont été supprimés en 1587.

P. 156. *L'ame Gothique...* — Après ce vers on lit en 1573 et 1574 seulement :

Blasemant (sic) *Dieu chagrine & courroucée*
Que toute France elle n'a renuersée
Et qu'en mourant pour funebre conuoy
N'a peu mener l'ame d'vn si grand Roy.

P. 156. *Puis s'emparant...* — A la place de ce vers et des trente et un suivants on lit à partir de 1587 :

Son corps tombé bruira sur la poussiere
Comme vn Belier, qui sur vne riuiere

Congne des paux, le fondement d'vn pont :
Le fleuue en bruit, tout le Ciel luy respond.
De ce grand Roy l'acquise renommée
Sera si large & si au loing semée,
Que ses enfans ne seront maintenus
En leur grandeur, que pour estre venus
D'vn pere tel, lequel durant sa vie
Ne vaincra pas tant seulement l'enuie
Des Rois vassaux à son glaiue pointu,
Mais si fameuse estendra sa vertu,
Qu'enseueli dessous la terre sombre
Fera trembler les Princes de son ombre :
Et plus pourront en la tombe enfermez
Ses os, qu'vn camp de grands Princes armez.

P. 158. *Du corps Gothiq...* — A la place de ce vers et des six suivants on lit à partir de 1587 :

Du corps Gothic, qui grinceant maudira
Dequoy si tost son printemps s'en ira.
Eux annoblis d'vne gloire eternelle,...

P. 159. *Quel est cest autre...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 159-160. *C'est Childeric...* — Tel est le texte de 1584 reproduit dans les éditions posthumes. Mais c'est une faute d'impression. Il faut lire *Chilperic* comme en 1572. Il s'agit en effet du mari de *Galsonde,* c'est-à-dire Galeswinthe.

Pierre de l'Estoile a écrit à propos de la Saint-Barthélemy que les huguenots « se sont servi dextrement » de vers extraits de la *Franciade* de Ronsard, « comme si l'autheur (qui n'y pensa jamais) les eut composez expres contre le roy et les conseillers du massacre, — lesquelz ilz ont inséréz à la fin de la premiere partie de leur *Resveil-Matin,* avec petites notes et gloses, qui vailent mieux que tout. Et quand ilz auroyent esté faitz expres, ne pourroyent mieux servir aux huguenots pour le subject qu'ilz traitent en leurs deux dialogues. » (*Mémoires,* éd. Brunet, t. XII, p. 382.) En effet l'un des interlocuteurs de ce pamphlet cite, en l'appliquant à Charles IX, tout ce portrait de Chilpéric, jusqu'à *Son propre sang...*

P. 159. *Et n'aura Dieu...* — Après ce vers, on lit dans les premières éd. quatre vers, dont voici le dernier texte (1573 et 1574) :

De ses suiets n'entendra les complaintes :
De ses ayeux les ordonnances saintes,
Mœurs & vertus fuiront deuant ce Roy,
Grand ennemy des pasteurs de sa loy.

A partir de 1587 ils sont remplacés par ceux-ci :

Tel Prince semble au pourceau qui se veautre
En vn bourbier : vn plaisir tire l'autre.
Desia le Ciel par signes le preschoit
Que d'vn tel Roy la vie le faschoit.

P. 159. *Iamais d'enhaut...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 160. *De son malheur...* — A la place de ce vers on lit en 1572 :

Iamais le vent esprit audacieux
En fracassant & forests & montagnes
Ne fit tel bruit, le balay des campagnes.
Les pains coupez de sang se rougiront,
En plein hyuer les arbres fleuriront,...

P. 161. *Apres la mort...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 162. *Sage guerrier... Doit de ses maux...* — Passage cité dans le pamphlet du *Reveille-Matin*, qui assimile Catherine de Médicis à Brunehaut.

P. 162. *Bien qu'vn grand Roy...* — A la place de ce vers et des treize suivants on lit à partir de 1587 ce seul distique :

« *Rien si malin qu'vne femme peut naistre,*
« *Ny rien si bon, quand bonne elle veut estre.*

P. 163. *Au reste accort...* — A la place de ce vers et des neuf suivants on lit à partir de 1587 ce seul distique :

Au reste grand, qui sera sans contrainte
L'amour des siens, de ses voisins la crainte :
Qui les Lombars...

P. 165. *Outre la mer...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 166-168. *Trois fait-neants...* jusqu'à : *Voy, Francion...* — Passage cité dans le pamphlet du *Reveille-Matin*, qui assimile ces trois rois aux trois derniers Valois.

P. 173. *Que de coustume...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les éditions posthumes :

Que de coustume, on le dira vestu
D'vn corps diuin renforcé de vertu.
  Le sacre faict, l'hostie estant rompuë
Et departie à la troupe repeuë
Du vray sainct pain, chacun armé de Dieu
S'arme de fer, & s'arrenge en son lieu.

P. 176. *Si le Roy Charles...* — Ce quatrain-épilogue date de 1578.

P. 177. ELEGIE... — Cette pièce a paru en 1584. Elle devait

servir de préface à un ouvrage qui est resté inachevé et ne fut publié qu'en 1625 (sans les vers de Ronsard), sous ce titre : *La Chasse royale, composée par le Roy Charles IX & dediée au Roy... Louys XIII...* (Paris, Nic. Rousset et Gervais Alliot, in-12 de 4 ff. et 138 pp.)

P. 179. RESPONSE AVX VERS PRECEDENS... — Cette réponse et celle qu'on lit aux pp. 182-184 ont paru pour la première fois dans un petit recueil intitulé : *Les Estoilles à Monsieur de Pibrac, & deux responses à deux Elegies enuoyées par le feu Roy Charles à Ronsard, outre, vne Ode à Phœbus, pour la santé dudit seigneur Roy. Puis vn discours au Roy Henry troisiesme à son arriuée en France* (Paris, G. Buon, 1575, in-4° de 14 ff. — Bibl. nat., Rés. Ye 1117).

Dans cette édition les deux élégies de Charles IX sont seulement indiquées par leurs deux premiers vers. Elles parurent en entier dans l'édition collective de 1578, où elles figurent au 1er livre des *Poëmes,* ainsi que les réponses de Ronsard.

Une troisième élégie à l'adresse de Ronsard a été attribuée à Charles IX. Elle est beaucoup plus connue, mais son authenticité est très douteuse :

L'art de faire des vers, deut on s'en indigner,
Doit estre à plus haut prix que celuy de regner.
Tous deux egalement nous portons des Couronnes;
Mais, roy, ie les reçois, Poëte, tu les donnes.
Ton esprit, enflammé d'vne celeste ardeur,
Esclatte par soy-mesme, & moy par ma grandeur.
Si du costé des Dieux ie cherche l'auantage,
Ronsard est leur Mignon & ie suis leur Image.
Ta lire, qui rauit par de si doux accords,
T'asseruit les esprits dont ie n'ay que les corps;
Elle t'en rend le maistre, & te fait introduire
Où le plus fier Tyran ne peut auoir d'Empire.

Cette pièce se trouve à la page 548 de l'*Histoire de France depuis Pharamond iusqu'à Louys XIIII...* Paris, Antoine de Sommaville, M DC LII, in-4°. Il y a lieu de supposer que Jean Royer, auteur de ce livre et de plusieurs tragédies, s'est amusé à composer ces vers. Ils sont meilleurs que ceux qu'il écrivait d'ordinaire; mais qui sait si son ami Rotrou, qui lui a consacré une pièce de vers assez étendue, en tête de son *Trophée d'armes Héraldiques* (1655, 4°), n'y a pas mis la main? Dans les recueils où la pièce attribuée à Charles IX a été insérée, on a ajouté en tête les quatre derniers vers de l'élégie de la page 181 :

Ton Esprit est Ronsard... etc.

et à la fin :

Elle amollit les cœurs & soumet la beauté :
Ie puis donner la mort, toi l'immortalité.

P. 182. *Voyez au mois de May...* — Pr. Blanchemain, ayant découvert ce quatrain isolé dans un manuscrit d'A. Lefebvre d'Ormesson (Bibl. de Rouen, coll. Leber), l'a publié comme une pièce à part en son tome VIII, p. 129. Marty-Laveaux, se fiant à lui, a commis la même erreur (ancien tome VI, p. 432).

P. 182. *Ie vous passe...* — Ronsard se rajeunit ici. Il y avait entre Charles IX et lui, non pas 22 ans de différence, mais près de 26 ans, si le poète est né en 1524.

P. 185. Le Bocage royal. — Cette section, constituée seulement en 1584, a été souvent confondue avec le *Bocage* de 1550 et avec le *Bocage* de 1554, qui n'avaient pourtant rien de « royal ». — Des vingt-cinq pièces qu'elle comprend, aucune ne faisait partie des deux premiers *Bocages,* et toutes, sauf le *Verre* (p. 315), sont postérieures à 1554. — Elle a été commentée dans l'édition de 1623 par P. de Marcassus.

P. 186. *Voicy du Roy...* — Ce quatrain non signé, qui apparait en 1584, pourrait être de Ronsard.

P. 187. Panegyriqve de la Renommée. — Publié à part en 1579 (Paris. G. Buon, plaquette in-4° de 9 ff). — Pour l'enthousiasme factice du début, cf. t. II, p. 93, et IV, p. 6.

P. 188. *Qui voit tout...* — Cf. Virgile, *En.* IV, 176-190.

P. 188. *Que si les chesnes...* — Les chênes prophétiques de la forêt de Dodone.

P. 188. *La Déesse ennemie...* — Némésis, chargée de punir l'orgueil et l'insolence des hommes. — Ronsard l'appelle douze vers plus loin *Adrastie,* qui veut dire : l'Inévitable.

P. 189. *Luy mette sur le front...* — Henri III fut d'abord roi de Pologne, puis roi de France. — Dans les trois vers suivants, allusion aux batailles de Jarnac et de Moncontour (mars et octobre 1569).

P. 190. *Quand le ieune Fenix...* — Il s'agit de l'oiseau fabuleux dont parle Hérodote, II, lxxiii.

P. 194. *Eslançant...* — Inversion pour : à l'entour des terres.

P. 195. *Pithon...* — Déesse de la Persuasion (grec Πειθώ).

P. 195. *Enchesnoit...* — Sur ce mythe de l'Hercule gaulois, cf. Du Bellay, *Deffence,* fin (éd. Chamard, p. 341, note 2).

P. 195. *Les rappellant...* — Allusion aux monuments que le roi fit élever à Quelus et à Maugiron.

P. 195. *Ny le Dieu...* — C'est Mercure. — Dans les vers sui-

vants, *Pimplean* = de Pimpla (en Macédoine); *Cyrrhean* = de Cyrrha (en Béotie); *Aganippée* = d'Aganippe (en Béotie); *Thespie* (en Béotie); tous lieux consacrés aux Muses par les Grecs.

P. 197. A LVY-MESME. — Pièce publiée d'abord à Lyon, chez Michel Jove et Jean Pillehotte, en 1575, sous ce titre : *Discours au Roy apres son retour de Pologne en l'année* MDLXXIIII (plaquette in-8° de 2 ff. et 13 pp.; Bibl. de M. Eugène Jarry à Orléans). Elle était suivie d'un sonnet à la reine de Navarre qui ne fut réédité qu'au XIX° siècle. Voir t. VI, p. 438 et note.

Henri III, venant de Turin, fit son entrée à Lyon le 6 septembre 1574. C'est à ce moment-là que sa sœur Marguerite, reine de Navarre, lui présenta ce discours de Ronsard. Il fut réédité à Paris, en 1575, à la fin de la plaquette des *Estoilles* (t. IV, p. 255, note), puis en tête des *Elegies* en 1578.

P. 198-199. *Grimpa dessus Parnasse... Que vous louastes l'Hymne...* — Il s'agit de l'hymne *Tel qu'vn petit aigle sort,* qui fut écrit pour la victoire de Jarnac (mars 1569); voir t. IV, p. 252, sans tenir compte du titre trompeur de la pièce.

P. 199-200. *Mais quand... Semast vostre renom...* — Il s'agit de l'*Hydre desfait,* écrit pour la victoire de Moncontour (octobre 1569) et traduit en latin par Dorat dans ses *Pæanes*. Voir t. V, p. 434.

P. 199. *Victime de Pluton...* — C'est bien le texte en 1584, comme en 1578 et dans les éditions posthumes. Nous avons vu un singulier analogue, t. II, p. 213.

P. 200. *Que l'on peust...* — On lit en 1584, comme en 1578 et en 1587 : *Qu'on ne peust,* ce qui n'offre pas de sens satisfaisant. Corrigé d'après 1623.

P. 200. *Mesme à vostre berceau...* — Allusion à l'ode v du livre III (t. II, p. 257).

P. 201. *Il ne chanta iamais...* — Ceci n'est pas exact, car Ronsard a écrit pour le gala des Tuileries en août 1573 l'ode de la *Nymphe de France* (t. VI, p. 430).

P. 203. *Comme à vostre retour...* — A la place de ce vers et des trois suivants, on lit dans l'édition de Lyon ce long morceau, qui fut sacrifié dès la réédition de Paris :

Ne laissez aux flateurs voz oreilles surprendre,
Telle peste perdit le monarque Alexandre,
D'homme se disant Dieu, aux deitez laissez
Les noms ambitieux, au contraire pensez
Qu'homme vous estes Roy, & que le faict des Gaulles
Presque demy-tombé tient dessus voz espaulles,
Ayez aupres de vous gens vieux, & gens d'honneur,

Ne soyez de voz biens vn prodigue donneur,
Voyez qui le merite, & à qui le merite
Que vers luy vostre main liberalle s'acquitte,
Ou ne promettez point ou donnez tout soudain,
Ne donnez à regret le bien de vostre main,
La liberalité doit tousious (sic) *estre franche,*
Il ne faut qu'vn morceau par pieces on detranche,
Donnez le tout entier, d'vn present attendu
Et demy dechiré le merite est perdu.
Ne vous fiez iamais à la fortune, Sire,
Quand elle nous veut mordre, elle commence à rire,
La fin couronne l'œuure, & l'homme ne doit pas
Se vanter bienheureux qu'au iour de son trespas.
Vostre amitié ne soit d'aucun particuliere,
Qu'à tous esgallement elle soit familiere,
Vous n'estes plus d'Aniou vn petit Duc, ny Roy
Des Sarmates glacez, seul vous donnez la loy
Au grand peuple françois plein de ports, plein de villes,
De riuieres, forests & campaignes fertilles,
De nobles, de prelatz, de marchants, & chacun
Desire de vous veoir, & ne s'en voit pas vn
Qui de parler à vous quelque iour il n'espere.
Ils sont tous voz enfans, aimez les comme pere,
Soiez doux & courtois, non de sang affamé.
Soulaigez vostre peuple, & vous serez aimé
Des hommes & de Dieu, Dieu d'en haut vous regarde,
Et à voz actions les hommes prennent garde.
Esprouuez par effect voz seruiteurs loyaux,
Et ne changez iamais les vieux pour les nouueaux,
Ne mesprisez personne & vous souuenez, Sire,
Qu'vn subiect mesprisé peut gaster vn Empire.
Vous mesmes voz combatz en personne acheuez,
Vne telle coruée au peuple vous deuez.
N'auancez trop les grans, que l'orgueil ne les dompte,
Vn subiect à son maistre trop superbe fait honte.
Depeschez voz paquetz en trompant le sommeil,
Soyez de bon matin le premier au conseil,
Pour ouyr de chacun la plainte & la misere,
Cherissez vostre frere, honorez vostre mere,
Caressez vostre sœur, ne soyez gouuerné
Par hommes dont le sang obscurément soit né.
Ne soiez point moqueur, & les fautes des autres

Permettez s'il vous plait qu'on regarde les vostres.
Le faillir est commun, commune est la vertu,
De mesme peau que nous vostre corps est vestu,
Vous ne beuuez nectar, ny mangez ambrosie,
Vous filez comme nous vne pareille vie.
Nous differons d'vn point qu'il vous faut accorder,
C'est qu'à nous l'obéir, à vous le commander.
Aimez les estrangers : mais donnez les offices,
Estatz & dignitez, presens & benefices.
A voz propres subiects : le subiect est marry
Quand il voit l'estranger du bien propre nourry.
Aux heures de loisir esbattez vous à lire,
Lisant vous apprendrez ce qu'on n'ose vous dire :
Le papier se défend pour son antiquité :
Et l'homme craint tousiours à dire verité.
Aimez comme vn grand Roy tout honneste exercice,
Soiez ensemble graue & doux en la iustice.
Non des fautes d'autruy criminel rechercheur :
Mais quoy? ie fais icy l'office d'vn prescheur...

P. 204. A LVY-MESME. — Pièce publiée très probablement dès 1575 en plaquette, sous ce titre : *Estrennes au Roy Henry III, enuoyées à Sa Maiesté au mois de décembre,* d'après une note de l'édition Blanchemain (VII, 177-178; VIII, 88). Elle parvint à Henri III à Avignon, où il était avec sa cour à la fin de 1574. — Rangée parmi les *Elegies* (n° 1) en 1578.

P. 206-207. *Qui, bons Dieux... Tousiours entre...* — Ce passage est inspiré de Juvénal, *Sat.* 1, 1-80. Pourtant Ronsard dit plus loin que, s'il fait des satires, ce sera « à la mode d'Horace ».

P. 207. *Veut manger en vn iour...* — Après ce vers on lit dans l'édition originale huit vers, dont voici le texte, d'après Blanchemain (VII, 306) :

Si quelque dameret se farde ou se desguise,
S'il porte vne putain au lieu d'vne chemise,
Atifé, gaudronné, au collet empoizé,
La cape retroussée & le cheueul frizé :
Si plus ie voy porter ces larges verdugades,
La coiffure ehontée & ces ratepenades,
Ces cheueux empruntez d'vn page ou d'vn garson,
Si plus des estrangers quelqu'vn suit la façon,
Qu'il craigne ma fureur...

P. 209. *Malin i'offenserois...* — Souvenir d'Horace, *Épitre à Auguste,* début. Cf. t. II, p. 74.

P. 209. SONGE. — Publié en 1584, ainsi que les deux pièces suivantes.

P. 215. DISCOVRS... — Offert à Henri III pour « estrennes » (voir la fin). — Marcassus pensait que « tout ce conte » était « de l'inuention du poëte ». Il n'en est rien. L'original est dans Parthenios de Nicée, Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων, chap. VIII (cf. *Revue d'Histoire littéraire*, 1894, p. 185). Une traduction française de ce recueil de nouvelles avait été publiée par Jean Fornier en 1555 à Paris, chez Vincent Sertenas.

P. 225. DISCOVRS... — Cf. une ode en dialogue, au t. VI, p. 307.

P. 230. *Adieu docte troupeau...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 les huit vers que voici :

Prince qui nous seruez de phare & de flambeau,
Ne laissez point errer sans logis ce troupeau,
Troupeau de sang illustre & d'ancienne race,
Pauure, mais de bon cœur, digne de vostre grace.
Iupiter le conceut lequel vous a conceu.
Ainsi de mesme pere ensemble auez receu
L'estre & l'affinité : Vous comme le plus riche,
A vos pauures parens ne deuez estre chiche.

P. 230. AV ROY CHARLES IX. — Pièce publiée en 1567 parmi les *Elegies* et conservée dans cette section jusqu'en 1578. — Elle développe un sonnet de 1563 au même roi (t. II, p. 24 : *Le ieune Hercule...*).

P. 231. *Gouuernant tout...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Il fut tousiours de fueilles couronné :
Et vous auez le chef enuironné
D'vne couronne, en signe de conqueste
De voz fleurons sont fermez sur la teste.

P. 232. *Vostre voyage...* — Ce passage date la composition de la pièce. Elle remonte à la fin du voyage de Charles IX et de sa mère à travers les provinces : la Cour fut à Plessis-lès-Tours du 20 novembre au 1[er] décembre 1565, et le poète habitait alors le prieuré de Saint-Cosme, tout proche du château. Cf. t. II, p. 23 ; VI, 364, et notes.

P. 235. *Mille Lauriers...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Rien ne pourra tromper vostre puissance
Armant d'accord tous voz seigneurs de France,
Ayans pour garde autour de vostre flanc

Ces grands Bourbons yssus de vostre sang
Et comme on voit Achille dans Homere,
Se trouuer bien du conseil de sa mere,
Croyez la vostre, & serez en tous lieux
De tous, de vous, du temps victorieux.

P. 235. *Qu'vn noir Vulcan...* — Ce vers et le suivant remplacent dix vers des premières éditions, dont voici le dernier texte (1573) :

Qu'vn noir Vulcan des deux hanches boiteux
Laissant la forge & les soufflets venteux
Coup dessus coup à tour de bras martelle
Frapant de rang : meinte viue estincelle
Du fer ardant s'eslance de trauers
Auec vn bruit : vn tel bruit de mes vers
S'esleuera, si bien qu'en toute place
Estant ouis laisseront vne trace
D'horrible effroy pour le cœur estonner
De l'estranger qui les oyrra sonner.

P. 235. *Franc d'auarice...* — Riposte aux protestants qui accusaient Ronsard de cupidité, d'ambition et de paillardise.

P. 236. *Priué d'honneur...* — Ce vers est suivi dans les premières éditions de vingt vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Et si quelcun icy me vitupere
D'auoir promis tels motz à vostre pere,
Il doibt sçauoir que ce grand Roy Henry
M'a honoré, estimé, & chery,
Non auancé, bien qu'il en eust enuie,
Car le malheur luy desroba la vie :
Où vous mon Roy ne m'auez seulement
Aimé, chery, mais liberalement
M'auez donné commencement de viure,
Et c'est pourquoy Sire, ie vous veux suiure
Comme mon tout, m'estimant fortuné
D'estre soubs vous en si bon siecle né.
Autant qu'on voit differer la parolle
Qui comme vent de la bouche s'en volle
Au iuste effect, qui demeure arresté :
Autant ie suis à vostre Maiesté
Plus obligé qu'aux autres, qui sans cesse
Me promettoient, & vous tenez promesse.
La Muse vit seulement de bon-heur,
Et tous les ars languissent sans honneur.

P. 236. *La Franciade...* — C'est après les entrevues de no-

vembre 1565 entre Charles IX et Ronsard, à Plessis-lès-Tours et à Saint-Cosme, que notre poète reprit son projet d'épopée abandonné depuis 1556. Il reçut la promesse d'un nouveau bénéfice, le prieuré de Croixval; mais le jeune roi lui demanda d'écrire sa *Franciade* en vers décasyllabiques. Cf. t. VII, p. 59, et note.

P. 236. *A fait grefler...* — Ce vers ferait remonter seulement à septembre 1525 la naissance du poète. Mais il est probable qu'il se rajeunit d'un an. Cf. t. III, p. 182, et note.

P. 237. A LVY-MESME. — Pièce publiée en 1565, dans les *Elegies, Mafcarades & Bergerie,* puis rangée parmi les *Elegies* de 1567 à 1578.

P. 237. *Mais vous donner...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Lors vous feriez en âge trefparfait,
Et ie verrois accomply mon fouhait,
Qu'auecque moy tout le peuple fouhaite
Pour vne ioye accomplie & parfaite.

P. 237. *Mettre en croiffant...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Et toutesfois ils font de Dieu l'image,
Ses filz ainez ont la terre en partage,
Luy tout le Ciel : & qui refifte au Roy
Refifte à Dieu, & fi n'a point de loy.

P. 237. *Nede rampoit...* — Il rampait, accompagné de la nymphe Néda, sur le mont Ida en Crète (et non pas en Phrygie, comme le dit Marcassus). Cf. t. II, pp. 238-239, et notes.

P. 238. *Outre l'Europe...* — L'idée de cette nouvelle croisade contre les Turcs hantait les esprits depuis le XV[e] siècle. Ronsard y fait souvent allusion. Il avait déjà promis l'empire de l'Asie à Charles IX tout enfant (voir t. II, pp. 254-257).

P. 239. *Ce Godefroy...* — Godefroy de Bouillon. Cf. t. II, p. 101.

P. 241. *Ah! fi ie puis... Car plein d'ardeur...* — Passage imité de Virgile, *Buc.* IV, 53-57 : *O mihi tam longæ...*

P. 241. *Alors d'Aurat...* — On lit avant 1578, au lieu de Dorat et de Belleau, les noms d'*Amyot* et de *Selve* (et non pas *Saule,* comme on le lit dans l'éd. Blanchemain). Cf. notre t. III, p. 438.

P. 242. *Ie chanteray...* — Ce vers et les cinq suivants furent supprimés en 1587, ce qui corrigeait l'anomalie des quatre rimes féminines de suite qu'on lit en 1584. Mais cette faute n'existait pas dans les premières éditions, car à la suite de ces six vers on en lisait six autres, dont voici le dernier texte (1573) :

Ie chanteray de voftre mere auffy

Le sage aduis, le conseil, le soucy.
Et le bon heur que le Destin luy donne
D'asseurer ferme au chef vostre couronne
En balançant par vn iuste compas
Ce qui peut nuire, & ce qui ne nuist pas.

P. 242. Discovrs... — Publié en 1565 dans les *Elegies, Mascarades & Bergerie*, recueil dédié à la reine d'Angleterre (cf. t. VII, p. 41). Ronsard le rangea ensuite parmi les *Elegies* de 1567 à 1578.

P. 242. *Mon cœur esmeu...* — On lit cette fin de vers en 1584 : *de merueilleuse serre*. Corrigé d'après les éditions précédentes.

P. 243. *Beauté qui est..* — Ce vers et les sept suivants furent supprimés en 1587.

P. 243. *Puis en rompit...* — Cf. la note du t. I, p. 214.

P. 243. *Et que pareille...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes cent vers, qui sont devenus en 1587 la pièce *A vne grand dame* (voir notre tome VI, N.B. de la p. 43). En voici le texte d'après 1587 (il ne diffère de celui de 1578 que par la variante initiale : *Car quand i'oy dire...*) :

A VNE GRAND DAME.

Lors que i'oy dire à ceux qui vous cognoissent,
Que les beautez diuerses apparoissent
Sur vous, Madame, & y luisent ainsi
Que luist le Ciel d'estoilles esclarcy
Aux nuicts d'hyuer, quand les belles Planettes
Qui de la mer sortent claires & nettes,
Monstrent leur face, & du clair de leurs yeux
Dorent la nuict, & font honneur aux Cieux.
Puis quand on dit qu'auez mis en reserue
Tous les beaux Arts de la Grecque Minerue,
Et qu'auez fait de vostre bon cerueau
Naistre en sçauoir vn Mercure nouueau,
Qui vous conduit la main à bien escrire,
Miracle estrange! & la langue à bien dire,
A bien parler, & à bien discourir
Pour le secret des sciences ouurir,
Que vous sçauez conter en tous langages
Ayant choisy les liures les plus sages :
Et c'est pourquoy outre l'humain deuoir
Les plus sçauans vous passez en sçauoir,
Pour demeurer la merueille des Dames
En qui le Ciel logea de belles ames.
Puis quand on dit que vous auez pillé

L'or & la soye, & qu'auez habillé
De leur splendeur vos longues tresses blondes.
Qui sur la ioue en s'allongeant comme ondes
Vont quelquefois, & quelquefois aussi
Ont leur beau cours d'vn scophion racourcy,
Dont le gaillard & delicat ouurage
Pourroit gaigner, non l'amoureux courage
D'vn qui seroit de nature courtois,
Mais l'estomac d'vne Fere des bois,
S'il contemploit la douce mignotise
De vostre chef, alors qu'il s'adonise
D'vn beau bonnet, ou le voyant encor'
Couuert d'vn ret fait de perles & d'or,
Et au dessous la ronde & nette oreille,
Seruant de lustre à la ioue vermeille
Et au beau col delicat & mollet,
Dont la blancheur est plus blanche que laict,
Que sur du ionc vne pucelle appreste
Estant oisiue au long iour d'vne feste,
Et entremet mille fraizes parmy
Pour le donner à son nouuel amy,
Qui seul absent, s'escoule de misere
N'osant la voir pour crainte de sa mere.
Puis quand on dit que vous portez au front
Cent maiestez royales, qui vous font
Presque adorer, & que portez ensemble
Vne douceur qui vos suiets assemble
Sous vostre Sceptre, ayant en grauité
Ioinct la douceur auec la maiesté.
Puis quand on dit que les flames fatales
Vous furent tant en naissant liberales,
Que d'enrichir de leurs feux les plus beaux
Vos yeux diuins plus clairs que ces flambeaux
Qui vont sauuant du danger la Nauire
Quand le fort vent la frappe de son ire,
Yeux maintenant cruels & gracieux,
Tantost benins, tantost audacieux,
Clos, demiclos, qui d'vne œillade tirent
Ainsi qu'vn haim les cœurs qui les admirent
Pendus en eux, yeux iumeaux où le iour
D'vn ciel serain arreste son seiour,
Tant ils sont beaux, & tant ils se descouurent

Doux, quand aux cœurs le Paradis ils ouurent,
Que les Amours, la Grace & le Plaisir
Ont bien voulu pour demeure choisir.
Puis quand on dit que le vermeil des Roses
Tout fraischement dessus l'Aube decloses,
Et les Oeillets & la blancheur des Liz
Nouuellement sous l'Aurore cueillis,
Ont coloré le teint de vostre ioüe,
Où la Cyprine & la Grace se ioüe
Puis quand on dit qu'vn coural renoüé
Clost en rondeur d'vn & d'autre costé
Le beau portrait de vos léures iumelles,
Et que deux rangs de perles naturelles
Ornent vos dents, d'où sortent ces doux ris
Et ces beaux mots, les apas des esprits
Qui tous rauis pendent à vostre bouche,
Tant la douceur de vos propos les touche.
Bref, quand on dit que vos bras, que vos mains,
Que vostre aller estonnent les humains
Qui osent bien regarder vostre face :
Et que sur tout vous auez vne grace
Dans le Ciel née, vn geste & vn maintien
Qu'homme mortel n'oseroit dire sien,
Et par-sur tout vne façon de faire
Que l'art humain ne sçauroit contrefaire :
Lors en oyant si braues raconteurs,
Dedans mon cœur ie les pense menteurs,
Et ne sçaurois comprendre en ma ceruelle
Qu'on puisse voir vne Royne si belle.
Il m'est aduis que ie songe en mon lit,
Ou que i'aduise vn fantaume de nuit,
Qui çà qui là autour de mes yeux vole
Ainsi qu'vn ombre incertain & friuole,
Dont ie ne puis la forme retenir,
Ny au matin de luy me souuenir.

P. 243. *Dedans vne Isle...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes dix vers, dont voici le dernier texte (1578) :

S'il est ainsi, ô grand Soleil du monde,
Tu as raison de n'abreuuer en l'onde
D'vn tel pays, tes beaux cheuaux lassez :
Sans toy, leurs yeux y font du iour assez.
Or, pour sçauoir si vraye est la nouuelle

(Si tost qu'au ciel on verra l'Arondelle
Du triste hyuer nous annoncer la fin)
Ie veux aller en Angleterre, afin
De voir voz yeux, & vostre Isle royale
Qui en la mer ne trouue son egale.

Avec ces dix vers les rimes masculines et féminines se succédaient régulièrement, tandis qu'avec le texte de 1584 on trouve quatre rimes masculines de suite; la faute fut corrigée en 1587 par l'insertion de ce distique, remplaçant les dix vers de 1578 :

Ou bien on voit deux flames esclairantes
De mesme feu, mais de fort differantes.

P. 244. *Et qui trainé...* — Ce vers et les trois suivants furent supprimés en 1587.

P. 246-247. *Alaicteras... De la despouille...* — Ce passage montre assez que Ronsard connaissait les romans du cycle breton, qui racontent les exploits du roi légendaire Artus et des chevaliers de la Table ronde. Il en connaissait les transcriptions en prose, imprimées à la fin du xve siècle et au xvie. Là encore il a recueilli l'héritage du moyen âge. Cf. t. III, p. 258, et VII, p. 98.

P. 247. *Entre ces preux...* — Il s'agit du prophète Merlin, qui joue un rôle considérable dans les romans du cycle breton, étant l'ami et le conseiller du roi Artus. Voir la pièce suivante. — Allusion aussi à la fée Viviane, qui ensevelit vivant son amoureux Merlin, légende dont Edgar Quinet a tiré habilement parti dans son *Merlin l'Enchanteur* (1860), livres xxi et suivants.

P. 247. *Que vif & sain...* — On lit *Qui* en 1584. Corrigé d'après les éditions posthumes.

P. 248. *Bien tost courant...* — Ce vers et les trois suivants furent supprimés en 1587.

P. 249. *Ornez du don...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions douze vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Plus precieux que la soye estrangere
Qu'vn Florentin ouure de main legere.
Bien tost verras tes Faunes & tes Pans
Aux pieds de bouc, martelez comme Fans,
Courir apres tes Nymphes fontainieres
Et se plonger au profond des riuieres,
Craignant la main du Satyre cornu,
A qui l'amour encore n'est venu
Poindre le cœur, & dont l'ame sauuage
N'a point senty que peut vn beau visage,

Ny vn bel œil qui pourroit allecher
D'vn seul regard en amour vn rocher.

P. 249. *Bien tost verra...* — On lit *verras* en 1584, de même que dans les éditions précédentes. Corrigé d'après 1587.

P. 252. *Qu'autre beauté...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes huit vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Elle rendra son pays honoré
Par la vertu du beau siecle doré,
Qui florira sous sa riche couronne,
Ayant bany la Discorde & Bellonne
Apres auoir les harnois despouillez
Pendus au croc, tous moisis & rouillez,
En qui l'Abeille en vn petit espace
Fera son miel, l'Araigne sa fillace.

P. 253. *D'autant qu'on voit...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les éditions précédentes trente vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Tout ce qu'a feint l'antique Poësie
D'honneur, de sainct, de bon, de courtoisie,
L'enrichira, & la voute des cieux
N'aura mirouër en terre que ses yeux.
Il n'y aura science ny doctrine
Qui ne se cache en sa chaste poitrine,
Seiour d'honneur, qui est moins reuestu
D'or en-gemmé que de toute vertu,
Qui la fait luire au milieu des Princesses
Comme Iunon entre les grands Déesses :
Car la vertu, non les biens proprement,
Des Roynes est tousiours l'accoustrement.
Et bref en tout elle sera Royale,
Douce, courtoise, honneste, liberale,
Qui à chacun d'vn cœur large & entier
Fera present digne de son mestier,
Estimant plus vne belle loüange
Que le tresor d'vne prouince estrange :
Car sans l'honneur inutile est le bien.
« *Apres la mort vn grand Roy n'est plus rien,*
« *S'il n'est chanté d'vne Muse animée,*
« *Qui du tombeau rauist sa renommée,*
« *Ne souffrant point qu'ainsi qu'vn Bucheron*
« *Il aille boire aux riues d'Acheron :*
Mais desrobant du trespas ses beaux gestes,

D'homme l'enuoye au nombre des celestes,
Et fait flamber mon nom comme vn Soleil :
Car autrement il deuiendroit pareil
Au songe vain qui de noz yeux s'absente
Quand la nuict tombe & le iour se presente.

P. 253. DISCOVRS A ELLE-MESME. — Publié en 1565 dans les *Elegies, Mascarades & Bergerie,* sous ce titre : *Elegie à Mylord Robert Dudlé, Conte de L'Encestre* (sic, pour Leicester). Il s'agissait de lord Dudley, favori de la reine d'Angleterre Elisabeth, et son nom figurait au 2e vers à la place d'Artus. — Cette pièce, rangée parmi les *Elegies* de 1567 à 1578 (toujours à l'adresse de Dudley, quoiqu'elle ne porte en 1578 ni titre ni dédicace), fut supprimée en 1587. C'est probablement à cause de la persécution exercée contre Marie Stuart que Ronsard retrancha de cette pièce en 1584 le nom et l'éloge du puissant favori, puis décida de retrancher de ses Œuvres la pièce entière.

L'idée de transformer l'éloge de Dudley en un éloge du roi légendaire Artus, et de le mettre dans la bouche du prophète Merlin, vint à Ronsard, sinon de la *Vita Merlini* de Jofroi de Monmouth (XIIe siècle), du moins du roman de *Merlin,* du trouvère français Robert de Borron (XIIIe siècle), dont une transcription en prose française avait paru en 1498 et plus d'une fois depuis, ou encore d'un des nombreux romans en prose imprimés à la fin du XVe et au début du XVIe, dérivés des anciens romans courtois d'*Artus,* de *Lancelot,* de *Gauvain* et surtout de *Merlin.*

P. 254. *Il amassa...* — Rapprocher cette page d'un passage de l'*Ode à Michel de l'Hospital* (t. II, pp. 141-143).

P. 256. *Europe auoit...* — Cf. t. II, p. 258.

P. 257. *La haute voix...* — Ici, et sept vers plus loin, la *Fame* est synonyme de Renommée (latin *fama*).

P. 258. *Fils de Neptun...* — A la place de ce vers et des dix-sept suivants on lit dans les précédentes éditions soixante-dix-huit vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Aussi Du-dlé, homme icy ne te passe,
Soit en prouësse ou soit en bonne grace,
Soit en beauté, galantize & vertu,
Dont l'enuieux est par toy combatu.
Nul mieux que toy ne domte en la campaigne
Soit le roussin, soit le cheual d'Espaigne,
A bride ronde, à voltes, ou au cours,
Ou de pied coy, ou en cent mille tours :
Soit en cernant vne ville assiegée,

Soit combatant en bataille rangee,
Escarmouchant, soit courant, ou mouuant
Mainte poussiere esparse sous le vent,
Trompant les yeux de l'ennemy pour faire
Qu'en t'assaillant il se vienne desfaire.
Nul mieux que toy sous le fais du harnois
Ne sçait combatre aux paisibles tournois,
Ou soit en lice, ou soit à la carriere,
A picque mousse, ou soit à la barriere,
Lors que le fer non tranchant fait voler
En se froissant, mille esclats dedans l'air :
Et lors qu'on voit les Dames apparoistre
A vne tour & à vne fenestre,
Fauorisant d'yeux, de signe & d'ardeur
Les plus vaillans qui ont gaigné leur cœur.
Nul mieux que toy ne suit par les bocages
Les Cerfs rameux, ou les Sangliers sauuages
Armez de foudre, ou le Dain plus leger,
Ou le Cheureul qu'on chasse sans danger.
Bien que le Cerf en cent tours se desuoye
Fuyant la mort, tu ne faux point sa voye,
La trompe au poing haletant & pressant
Les chiens certains, apres luy languissant
Du long trauail : à la fin tu le meines
Mourir aux bords des herbeuses fonteines :
Tu pends son chef à Diane sacré
En quelque Pin qui plus te vient à gré.
Nul mieux que toy ne tombe à la cadance,
Quand main à main tu guides vne dance,
Soit decoupant ou les Branles Anglois,
Ou les Flamans, ou les nostres François
Ou soit balant d'vne iambe soudaine
Vne Gaillarde Espagnolle ou Romaine,
Monstrant la grêue & le corps bien-adroit
Que pour espoux vne Nymphe voudroit.
Nul tant que toy n'honore la Musique,
Ny la douceur du bel art Poëtique,
Qui fait ton nom voler iusques aux cieux.
Que sert aux Rois d'estre victorieux,
De commander à beaucoup de prouinces,
D'estre Seigneurs des peuples & des Princes,
Si sans honneur, ainsi qu'vn Bucheron

Tombent là bas au bateau de Charon
Nuds de louange, & si leur renommée
N'est par les vers d'âge en âge animée,
Ressuscitez du tombeau paresseux?
Heureux vrayment, heureux mille fois ceux
Dont la gloire est de la Muse suiuie,
Qui d'vne mort fait renaistre vne vie.
Mais quand il faut disputer au Conseil,
Ton bon esprit ne trouue son pareil,
Soit pour traiter affaire d'importance
Où la raison en deux parts se balance,
Soit pour garnir les haures & les ports
De ton pays, les villes & les forts,
Et faire viure en paix le populaire
Dessous ta Royne, à qui rien ne peut plaire
Que la vertu, qui compagne la suit,
Et sur son front comme vn Astre reluit.
Nul mieux que toy l'estranger ne caresse,
Qui doucement par ta grace se laisse
Prendre & gaigner, ainsi que le poisson
Sans y penser se prend à l'hameçon.
Nul mieux que toy d'vn visage accointable,
Et d'vn parler courtois & amiable,
Pour de ta Royne illustrer la grandeur,
Ne fait caresse à vn Ambassadeur,
De quelque part qu'en Angleterre il vienne,
Et que ta grace amy ne le retienne :
Aussi es-tu...

P. 258. *Le vray subiect...* — Pour tout ce passage sur les romans de la Table ronde, cf. t. III, pp. 246-247, et note. C'est à l'enchanteur Merlin que serait due l'institution de la Table ronde, d'après la chronique latine de Jofroy de Monmouth et le roman de Robert de Borron.

P. 259. *Ainsi Merlin...* — Ce distique final remplace en 1584 une tirade qui a dix vers dans les premières éditions, et en 1578 seize vers que voici :

Or à bon droit coulpable ie serois,
Si moy qui suis chantre de tant de Rois,
Fils de ce siecle, & viuant de ton âge,
Ie ne rendois de ton nom tesmoignage.
Bien qu'en bateau iamais ie n'ay passé
Ton Ocean qui te tient embrassé,

Enflé de flots & de vagues confuses :
Toutefois l'art qui procede des Muses,
Et qui me vient de leur grace animer,
Tout furieux m'a fait passer la mer,
Non par le corps, mais par l'esprit qui erre
Sans nul obstacle au trauers de la terre,
Franchist la mer, les peuples & les bords,
Du seul penser se desrobant du corps :
Par luy i'ay veu tes vertus en absence,
Tant des neuf Sœurs l'outil a de puissance.

P. 259. DISCOVRS... — Composé en 1559 à l'occasion du mariage de Philibert-Emmanuel de Savoie et de Madame Marguerite, sœur du roi de France Henri II; publié la même année, après la mort de Henri II, dans une plaquette dont on trouvera le titre complet au tome VI, p. 319, de la présente édition (voir aussi la note). La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires, Rés. Ye 500 et 501. — Ce discours fut rangé parmi les *Poëmes* (1er livre) dans les éditions collectives de 1560 à 1578 inclus.

P. 260. *Qui seul va...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 260. *Ou les frester...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 260. *S'il pousse en bas...* — Ce vers et les neuf suivants furent remplacés en 1587 par ce simple distique :

Il est matiere, & nous sommes la forme,
Qui à son gré nous change & nous transforme.

P. 261. *Et des Romains...* — Ce vers et les trois suivants furent supprimés en 1587.

P. 261. *De son neueu...* — François Ier, fils de Louise de Savoie. — Au vers suivant, un *Empereur*, et plus loin *Cesar*, c'est Charles-Quint, que Ronsard nomme encore *Charles d'Autriche*.

P. 261. *Estant ami...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes trente-six vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Qu'eusses-tu fait apres tes villes prises
(Sans nul espoir de les reuoir conquises)
Voyant ainsi Fortune t'assaillir,
Voyant les tiens en ton aide faillir,
Et d'autre part le plus grand Roy d'Europe
T'enuelopper d'vne inuincible trope
De gens armez, contre qui les torrans
Des hauts sommets des montagnes courans,
Bruyans, tonnans, d'vne course escumeuse,

Contre qui l'Alpe & sa mine orgueilleuse,
Son front, son doz, qui semblent despiter
Les plus hauts Cieux, n'auoient sceu resister ?
Qu'eusses-tu fait, sinon perdre courage,
Et sans espoir faire place à l'orage,
Et pour auoir quelque petit support
En ton malheur, gaigner le premier port ?
Comme vn nocher battu de la tourmente,
A qui le Nort qui horriblement vente,
A froissé mast, voiles & gouuernal,
A la mercy d'vn orage hyuernal,
Veincu des flots sans combatre alencontre,
Se sauue au port le premier qu'il rencontre :
Ainsi feis-tu : car apres ton malheur
Pauure de biens, & riche de douleur,
Ayant perdu ta prouince si riche,
Tu vins au port du grand Charles d'Austriche,
Prince benin, qui ne t'abandonna,
Ains pour amy à son fils te donna :
Non pas traité comme tu deuois estre,
Car toy grand Duc autres-fois si grand maistre,
Qui commandois, te falloit obeyr,
Pour ne te faire à Philippes hayr.
Tu fus long temps à la Court de ce Prince
Sans auoir charge en toute sa prouince,
Et ta vertu qui viue se celoit,
Sans instrument oisiue se rouilloit.
Mais quand Cesar...

P. 261-266. *Or quand Cesar...* — A la place de ce vers et des cent quarante-neuf suivants on lit à partir de 1587 ce distique :

Comme celuy que Mauors accompagne
Sous la faueur du Monarque d'Espagne ?

P. 262. *Long temps apres...* — Cf. t. V, pp. 150-152.

P. 265. *Pour y trouuer...* — Il s'agit de Charles de Guise, cardinal de Lorraine, ministre de Henri II, et, au vers suivant, d'Anne de Montmorency.

P. 265. *Souuent amis...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes seize vers, dont voici le dernier texte (1578) :

A deux genoux toute France t'en prie,
Pleine de maux, toute l'Europe crie
Que ta bonté la vueille deliurer
Du cruel Mars qui tant l'a sceu naurer :

Si que ſa playe eſt encores ouuerte,
Et n'y a main tant elle ſoit experte,
Sinon la tienne, & du grand Cardinal,
Qui puiſſent bien la curer de ſon mal.
Or de ſa part chacun de vous eſſaye
De luy guerir ſa miſerable playe :
Tenez les cœurs de voz Rois animez,
D'vn dur rocher ils ne ſont pas formez.
Ils n'ont ſuccé le laict d'vne Tygreſſe,
Ils ſont humains, & toute gentilleſſe,
Honneſteté, courtoiſie & douceur,
Comme à Chreſtiens habitent dans leur cœur.

P. 266. *Et des François...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes huit vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Voyla comment quand le Dieu qui tout voit,
A veu qu'aſſez la Fortune t'auoit
Importuné, t'a deſcouuert ſa face,
Te bien-heurant de ſa diuine grace :
« *Et t'a fait voir qu'il eſt le Tout-puiſſant,*
« *Qui va le Prince & hauſſant & baiſſant*
« *Comme il luy plaiſt, & fait quand il nous taſte,*
« *De nous ainſi qu'vn potier de ſa paſte.*

P. 266. *Ont dans ſon cœur...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes huit vers, dont voici le dernier texte (1578) :

La Marguerite vnique Sœur du Roy,
Fille d'vn Roy de meſme ſang que toy,
Et ta couſine & ta femme : en la ſorte
Ce Dieu puiſſant qui la tempeſte porte,
Pour ſon eſpouſe a prins là haut ès Cieux
Sa ſœur Iunon la Princeſſe des Dieux,
Qui du ſourcy, comme graue matrone,
Gouuerne tout aſſiſe dans ſon throne.

P. 266. *Hors de ſon cœur...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes huit vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Comme vn Phenix que l'amour ne tourmente,
Vit ſeul à luy, de luy ſeul ſe contente,
Et ne veut point ailleurs s'apparier,
Mais de luy ſeul ſoy-meſme s'allier :
Ainſi ſeulette, & ſans deſir extrême
D'aimer autruy, la vierge aimoit ſoymeſme,
Et ſans daigner vne autre amour tenter,
De ſon amour ſe vouloit contenter.

P. 267. *Elle ignorant...* — Ce vers et les cinq suivants furent remplacés en 1587 par ce distique :

Comme vne Nymphe errante par les bois,
Qui suit Diane, & porte son carquois.

P. 267. *Que d'Arachné...* — Souvenir d'Ovide, *Mét.* VI, 1-145.

P. 267. *Mais quand tu vis...* — Souvenir d'Homère, *Od.* I, 58-59.

P. 268. A TRESILLVSTRE PRINCE CHARLES... — Pièce publiée sous le titre *Le Procès* (suivi de la dédicace), au début de 1565, en plaquette in-4° de 13 pp. chiffrées et 1 ft blanc, s. l. [à Paris] (Bibliothèque de M. Frédéric Lachèvre), puis à Lyon, chez J. Gerard, in-8° de 12 pp. chiffrées (Bibl. nat., Rés. Ye 1914); rangée parmi les *Poëmes* (1er livre) dans les éditions collectives de 1567 à 1578 inclus.

P. 269. *Qui par armes...* — C'est Godefroy de Bouillon (cf. II, 101 et notes). — Au vers suivant il s'agit de Marie Stuart, reine d'Écosse, fille de Marie de Lorraine. Comme elle fut aussi reine de France, étant femme de François II, de juillet 1559 à décembre 1560, peut-être faut-il voir dans l'expression *la Royne* une preuve que la composition de ce discours remonte à 1560. Cf. le discours du t. III, p. 312, texte primitif dans les notes.

P. 270. *Et en mesme College...* — Le collège de Navarre, sous le régent De Vailly. Voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard* par Claude Binet, pp. 5 et 71.

P. 270. *Quand vostre frere aisné...* — Le capitaine François de Guise. Cet alinéa fait allusion à la *Harangue* du t. V, p. 21.

P. 270. *Il celebra sa gloire...* — Ce poème en l'honneur de François de Guise, vainqueur à Renty, semble perdu; à moins de ne voir ici qu'une allusion à quelques vers adressés au roi Henri II. Voir t. II, pp. 73, 234, note, et 307; t. IV, p. 197.

P. 270. *Vous sacra la Iustice...* — C'est l'*Hymne de la Iustice*, t. IV, p. 203.

P. 271. *Puis quand vostre parent...* — Il s'agit du duc Charles de Lorraine et de son mariage avec Claude de France, que Ronsard a célébré dans une *Eclogue*, t. III, p. 403.

P. 271. *Au son de son flageol...* — Ce vers et les trois suivants furent supprimés en 1587.

P. 271. *Lors qu'il fallut...* — Allusion au rôle joué par le cardinal dans les négociations du traité du Cateau-Cambrésis et à l'Hymne de *Charles Cardinal de Lorraine*, t. IV, p. 228.

P. 272. *Il opposa sa Muse...* — D'après le contexte il ne peut être question ici que du *Discours à Guillaume des Autels* écrit en 1560 à propos du soulèvement d'Amboise (t. V, p. 355), où Ronsard

prend la défense des Guises. Et comme l'alinéa commençait dans les premières éditions par ce vers : *Puis quand dernierement tous les mutins de France,* c'est une nouvelle preuve que la composition du *Procès* remonte à 1560.

P. 273. *Et toutesfois, Seigneur...* — Mêmes doléances dans une autre pièce de 1560 (t. III, pp. 314-315, et note).

P. 273. *Ainsi les gros toreaux...* — Ce passage guillemetté traduit quatre vers attribués à Virgile dans la Vie de ce poète par le grammairien Donat. Cf. t. VI, pp. 24-25. — Cl. Marot en avait déjà tiré parti dans sa 38e chanson : *J'ay trouvé moyen et loysir.*

P. 273. *Tout le bien...* — Ce vers et les sept suivants ont été supprimés en 1587.

P. 274. *Mieux vaudroit...* — C'est ce que Loys de Ronsart disait à son fils Pierre (t. V, pp. 174-176).

P. 274. *Sainct Gelais...* — Mort à la fin de 1558. Ici Ronsard le reconnaît pour son précurseur dans l'ode. Entre les deux poètes la réconciliation fut sincère. Cf. t. II, p. 350 et note.

P. 274. *Du Bellay...* — Mort le 1er janvier 1560. Cf. t. III, p. 289, et V, p. 364.

P. 275. *Quand le Prince...* — Ce vers et les sept suivants furent supprimés en 1587.

P. 275. *Ceste innocente troupe...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes seize vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Vous direz en brauant, Muse, qui est celuy
Pour qui ie doiue prendre ou trauail ou ennuy,
Moy dont l'honneur s'esleue en dignité si grande,
Que second du Monarque en France ie commande?
Comment d'vn tel galland me pourroit souuenir,
Qui Prince ne suis nay sinon pour retenir
Les magnifiques noms d'vn Seigneur ou d'vn Prince?
Et comment voudroit-on que le nom ie retinse
De ce gentil Ronsard, comment pourrois-ie bien
Me souuenir de luy pour luy faire du bien
Entre cent millions d'affaires qui suruiennent?
Les vnes le matin, & les autres me tiennent
Toute l'apresdisnée, & les autres le soir,
Si bien que ie ne puis tant seulement auoir
Vne heure de repos pour penser à moymesme,
Tant le faix de ma charge en labeur est extrême.

Plus seize autres vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Puis on ne vid iamais ce Poëte à la court,
Il faut qu'il se presente encores qu'il soit sourd :

« *Car la face de l'homme & sa seule presence*
« *Vaut mieux que cent amis qui parlent en absence,*
« *Et volontiers l'amy non acquis par vertu*
« *Porte tousiours vn cœur mensongier & tortu :*
Comme ilz font à la court, où ilz parlent de bouche
De leurs amys absens, mais le cœur ne les touche
Seulement par acquit, par ruse, & par deuoir,
Ils faignent d'estre amys & taschent d'en auoir
Eux-mesmes par cest art que doubles ilz pallient
Pour dire qu'au besoing les amys ilz n'oublient.
S'il fust venu luy-mesme il eust eu ce bien-faict,
Et de ma volonté il eust conneu l'effect :
Mais luy ne venant point, l'offence n'est plus mienne,
Et si faute il y a, la faute est toute sienne.

P. 275. *Prelat, ne parlez point*... — A la place de ce vers et des cinq suivants on lit à partir de 1587 ce simple distique, relié directement au vers précédent, *Ceste innocente*..., sans ponctuation :

De faueurs & de biens, l'autre ame des humains,
Que vous pouuez donner sans appauurir vos mains.

P. 275. *De peur d'estre*... — C'est-à-dire : De peur que vous ne soyez vainqueur.

P. 275. *Auec le bon Nestor*... — Le cardinal de Tournon, membre du Conseil privé, mourut au mois d'avril 1562. La composition de ce discours est donc au moins antérieure à cette date.

P. 275. *Pour n'encourir*... — Dans les premières éditions cette pièce est suivie de deux distiques latins. Voir notre tome VI, p. 516, et note.

P. 276. DISCOVRS... — Publié dans l'édition collective de 1567, parmi les *Elegies*, où il reste jusqu'en 1578 inclus. — Le destinataire est le fils du connétable Anne de Montmorency.

P. 276. *Le petit Aigle*... — Dans les premières éditions la pièce commençait par six vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Le fort cheual & l'Aigle genereux
N'engendrent point, l'vn vn pigeon poureux
« *Ne l'autre vn Cerf : chascun à sa naissance*
« *Du pere sien raporte la semence :*
Mais bien plus l'homme, à qui la raison fait
Que nostre genre est plus saige & parfait.

P. 276. *Ains froids de peur*... — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Faisant vn bruit : tout le cœur qui leur gele
De froide peur coup sur coup les pointelle

Les metrisant d'vn miserable effroy,
Craignant la serre & l'ombre de leur Roy.
Qui çà qui là mouuant ses aisles viues
Couure les champs & ombrage les riues:
Et dedans l'air apprent sans beaucoup d'art
Le naturel du pere dont il part.

P. 276. *Le beau Poulain...* — Avant 1578 cet alinéa était placé entre le sizain *Le fort cheual...* et le développement qui commence par *Le petit Aigle.*

P. 276. *A l'homme seul...* — A la place de ce vers et des vingt et un suivants on lit à partir de 1587 ce simple distique :

Car le cheual qui la victoire appreste
A son seigneur, veut part à la conqueste.

P. 277. *L'honneur, le gain...* — A la place de ce vers et des treize suivants on lit dans les premières éditions dix vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Et luy mesme est le tyran de sa vie.
  L'ambition, l'auarice, l'enuie,
Despit, vengence : & le soin des grands biens
Ce sont les maux que l'homme adiouste aux siens
Donnez à tous par la mere Nature
Douleur, la mort : les autres d'auanture
Par peine & force & soing sont recherchez.
Bien que par trop nous fussions empeschez
Des naturels, sans l'estrangere somme
Qui d'vn surcroit corront l'aise de l'homme.

P. 277. *Et de nature...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 277. *Dardent les feux...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573) :

  Or tout ainsi qu'auez de vostre pere
Et la vaillance & la force premiere,
Ainsi de luy la doctrine auez pris
Et les vertus où vous estes apris :

P. 278. *Xanthe escumant...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Quand emplumé d'vne prompte vitesse
Suiuoit de pres la Troyenne ieunesse
Fuyant ce Grec : vn panache sortoit
Du morrion qui par ondes flottoit
Le long du dos, dont les replis de l'ombre
Faisoit (sic) *entrer en la ville vn grand nombre*

D'hommes ayans le cœur de glace estraint,
Tant cét Achille aux armes estoit craint.

P. 278. *Et de verser...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573) :

A la parfin regaignant sa maison
Fut le Seigneur de la blonde toison,
Qui d'vn serpent veillant estoit gardée,
Par le bien-fait de la ieune Medée.

P. 278. *Laschant, serrant...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Et retenant par vn iuste compas
Ta volonté, tes forces & tes pas.
Plus grand que Dieu rien ne vit en ce monde,
Les Rois apres ont la place seconde,
Les gouuerneurs des villes apres Dieu
Et les grands Rois ont le troisieme lieu,
Pourueu qu'il[s] soient la dextre de iustice,
Aymant vertu & corrigeant le vice.

Les deux premiers de ces vers se lisent encore en 1578, ce qui produit quatre rimes masculines de suite.

P. 280. DISCOVRS... — Publié en 1565 dans les *Elegies, Mascarades & Bergerie,* et rangé parmi les *Elegies* de 1567 à 1578 inclus. — Le destinataire est Paul de Foix, conseiller au parlement de Paris, ambassadeur en Angleterre, puis à Venise.

P. 280. *Seront chantez...* — Il s'agit de Charles Utenhove, de Gand, poète grec et latin, qui signait Utenhovius.

P. 281. *Hà, que les Glix ..* — C'est-à-dire : les *loirs* (latin *glis*).

P. 281. *Ie ne di pas...* — Cet alinéa, et le suivant, comprenant vingt vers, furent supprimés en 1587.

P. 282. *La corruptele...* — Mot calqué sur le latin *corruptela.*

P. 282. *De tels malheurs...* — Quatre vers supprimés en 1587.

P. 284. *Tu ne feras...* — Ce vers et les treize suivants furent remplacés en 1587 par ce simple distique :

L'esprit oisif se rouille tout ainsi
Que fait le corps qui n'a point de souci.

P. 284. *Auras les Seaux...* — La prédiction ne s'est pas réalisée : c'est Birague qui eut les sceaux en 1570, et Cheverny en 1578.

P. 285. *Aux yeux de tous...* — A la place de ce vers et des six suivants on lit, à partir de 1587, ces trois vers :

Que le sçauoir rend vn homme parfait
« Conioinct au bien. Toute vertu commune
« N'est rien que vent sans la bonne Fortune :

P. 287. A... CATHERINE DE MEDICIS... — Pièce publiée à la fin de 1563, au second livre du *Recueil des Nouuelles Poësies*, sous ce titre : *Complainte à la Royne mere du Roy*; puis rangée parmi les *Poëmes* (1[er] livre) de 1567 à 1578 inclus.

P. 287. *Royne à qui nostre Roy...* — A la place de ce vers et des dix-sept suivants on lit à partir de 1587 :

Si à plus hauts discours ton esprit ne s'en-vole,
Preste moy ton aureille & entends ma parole,
Pour me plaindre de toy & du bien mal donné,
Qui fut au temps passé des peres ordonné,
Non pour recompenser les enfans ny les femmes,
Mais les hommes sçauans ministres de nos ames.

P. 290. *Apres ie celebray...* — Dans cet alinéa, allusion à trois odes (t. II, pp. 93, 236 et 240).

P. 290. *Et du Duc d'Orleans...* — Le prince Charles, troisième fils de François I[er], dont Ronsard fut le page. Cf. t. II, pp. 187, 250; IV, 97; V, 251-252.

P. 291. *Pource ie la choisi...* — Cf. t. II, pp. 97, 147, 375; III, 418.

P. 291. *Elle en rompit le moulle...* — Cf. t. I, p. 214, note.

P. 291. *En lieu de son loyer...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573) :

En lisant mes escris à l'heure ils diront bien,
C'est vn gentil ouurier, il faut qu'il ait du bien :
Mais dez le lendemain ils n'ont plus souuenance
De mes vers ni de moy, ô ingrate science!

P. 294. *Pour contenir...* — A la rime on lit *Musquetes* en 1584, comme en 1573, 1578 et 1587; mais *Mosquetes* en 1623.

P. 294. *Toy qui viens...* — Pour cet alinéa, cf. t. I, p. 110; II, 75, 236, 344-345, 419; V, 148, 153; VI, 293-294; VII, 28.

P. 294. *Pource i'ay resolu...* — Pour cet alinéa, cf. t. V, p. 154.

P. 295. *Tu resembles...* — Cf. t. VII, p. 7, ligne 12.

P. 295. *Sur le haut de la faux...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Lors qu'Auguste regnoit, qui respandant sa grace
Sur Virgile, & Varie, & sur le luth d'Horace,
De faueurs & de biens les remplist à foison,
Et fist que le bon-heur logea dans leur maison?

P. 296. *Pour n'vser...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Les Grands à qui tu as ton labeur adressé,
Pour n'auoir leurs talons à toute heure pressé,

T'ont soudain oublié : car volontiers ils donnent
A ceux qui de plus pres leurs costez enuironnent.

P. 296. *L'ancienne vertu...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions seize vers, dont voici le dernier texte (1573 pour les quatre mis entre crochets, 1578 pour les douze autres) :

Pource va-t'en vers elle, & humblement luy offre
Ta complainte & tes vers, le tresor de ton coffre :
Elle est douce & benigne, & à la Royauté
Ensemble elle a conioint l'honneste priuauté :
[Et à l'autorité la douceur qui égalle
A sa facilité sa maiesté Royalle.
Puis ce regne n'est pas comme l'autre passé
Où le bien de l'eglise estoit mal dispensé :]
Dessous elle auiourd'huy regne vne autre police,
Où raison & le droit commandent sur le vice.
Iamais deuant ses yeux homme n'a presente
Vn ouurage excellent qui ne fust contente,
Elle se souuenant des vertus de sa race,
Que Phœbus a conceu sur le haut du Parnasse,
Laquelle a remis sus les lettres & les arts,
Et la Grece laissée à l'abandon de Mars.
Sans ceste noble race...

P. 296. *Son chasteau...* — Saint-Maur-des-Fossés; cf. t. III, p. 298. — On lit dans les éditions précédentes cette variante : *Le haut Palais du Louure...*

P. 297. A ELLE-MESME. — Pièce publiée en 1565 dans les *Elegies, Mascarades & Bergerie,* sous ce titre : *Elegie à la Mageste de la Royne ma maistresse*; rangée ensuite parmi les *Elegies* de 1567 à 1578. Elle commençait primitivement par huit vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Comme vne mere ardante en son courage
De voir son filz, ne bouge du riuage,
Et sans laisser par le somme flechir
Ses yeux, attend s'elle voirra blanchir
De son enfant la voile messagere,
Le ramenant d'vne terre estrangere,
Où maugré luy long temps auoit esté
De la tempeste & du vent arresté.

P. 297. *Si chaude ardeur...* — A la place de ce vers et des treize suivants on lit à partir de 1587 :

Feignant tousiours, tant son esprit chancelle,
De son retard quelque cause nouuelle :

P. 297. *Et le retour...* — Ces vers et ceux de la page suivante prouvent que cette pièce fut composée dans les derniers mois de 1564. Catherine de Médicis et ses deux fils Charles et Henri poursuivaient alors leur voyage de pacification à travers les provinces. Du 25 septembre 1564 au 30 janvier 1565, la Cour séjourna à Avignon, Marseille, Arles, Nimes, Montpellier, Narbonne, Castelnaudary (*Correspondance de Catherine de Médicis* et *Recueil et discours du Voyage du Roy Charles IX*, par Abel Jouan). — Cf. le poème des *Nues,* au tome VI, p. 410.

P. 298. *Mars en tous lieux...* — Allusion à la paix d'Amboise (mars 1563) et au traité de Troyes (avril 1564).

P. 299. *A veu la mort...* — Celle de François Ier (1547), de Henri II (1559) et de François II (1560). — Le vers suivant fait allusion, dit Marcassus, à la mort du prince Charles d'Orléans (1545); c'est plutôt à celle du duc François de Guise (1563).

P. 300. *Quand voirrons nous quelque tournoy nouueau...* — Souvenir des fameuses fêtes du carnaval de Fontainebleau (février 1564).

P. 300. *Quelque Ianin...* — Forme francisée de l'italien *zanni,* bouffon. Cf. Brantôme, *Vie de Catherine de Médicis :* « Elle aimoit fort à voir jouer des comedies et tragedies, mais depuis *Sophonisbe*... elle n'en fit plus jouer [de tragédies], mais ouy bien des comedies et tragi-comedies, et mesmes celles de Zani et Pantalons, y prenant grand plaisir. »

P. 300. *Quand voirrons nous vne autre Polyneſſe...* — Allusion à la tragi-comédie de la *Belle Genievre,* autrement dit *Dalinde et Polinesse,* tirée de l'Arioste, *Orl. fur.,* ch. IV-VI, et jouée à Fontainebleau le 13 février 1564. Cf. t. III, p. 465, note.

P. 302. ELEGIE. — Publiée en 1565 dans les *Elegies, Maſcarades*... et adressée alors à Mlle de Chateaubrun; rangée parmi les *Elegies* de 1567 à 1578 inclus, avec cette dédicace : *A Madame* (1571 *A feu Madame*) *Claude de Beaune Ducheſſe de Roannois*; rangée derechef parmi les *Elegies* à partir de 1587.

P. 303. *Ie ne vous...* — Quatre vers supprimés en 1587.

P. 303. *Rompre voſtre aiſe...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Vous voyant ſeule auecque voſtre vie,
Que meſme cœur, & meſme fantaſie
Et meſme eſprit ont enlaſſé ſi fort,
Que le beau nœud eſt plus dur que la mort :

P. 303. *Non que ie ſois...* — Quatre vers supprimés en 1587.

P. 304. *Phenix d'honneur...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions dix vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Pource du ciel les astres en tous temps
Fassent & vous & les vostres contens,
Et l'amitié de vostre seconde ame
De plus en plus en la vostre s'enflame
La vostre en elle, & par tout l'uniuers
Puisse sonner la trompe de mes vers
Haut celebrant aux nations estranges
De toutes deux les diuines louanges,
Vous faisant viure à la posterité :
Car toutes deux l'auez bien merité.

P. 304. Discovrs. — Publié en 1563 au 2e livre du *Recueil des nouuelles poesies*, sous ce titre : *Elegie des Armoiries à René de Sanzay cheuallier, fils ainé de Sanzay chevallier, chambellan & conseiller du roi, gouuerneur & son lieutenant à Nantes.* — Rangé ensuite parmi les *Elegies* de 1567 à 1578 inclus; intitulé en 1587 *Les Blasons.* — Écrit pour servir de liminaire à une généalogie de la famille de Sanzay en Poitou, élaborée en 1560 par Jehan le Feron. Cf. *Revue du seizième siècle*, 1916, p. 119.

P. 306. Discovrs a Cecille. — Publié en 1565 dans les *Elegies, Mascarades...* sous ce titre : *Au seigneur Cecille, secretaire de la Royne d'Angleterre.* — Rangé ensuite parmi les *Elegies* de 1567 à 1578 inclus, avec ce titre en 1567 : *Au S. Secille Anglois.*

P. 307. *Que Iupiter...* — Cf. t. II, pp. 119-120.

P. 307. *Ayant d'amour...* — Cf. Ovide. *Mét.* V, 577 et suiv.

P. 307. *S'il n'est du tout...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions seize vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Non, pour-autant que tu es vigilant,
Actif, pensif, ardant & trauaillant,
Soit en ta charge, ou soit à la police :
Et que ta Royne approuuant ton seruice,
Ta conscience & ta fidelité,
T'aye auancé en haute dignité,
Et des premiers à son Conseil t'appelle,
Et ses secrets les plus hauts te reuelle :
Non, pour-autant que tu es auisé,
Accort & fin, politique & rusé
Au maniment des choses d'importance,
Poisant le fait d'vne droite balance,
Et ordonnant tes auis par raison :
Non, pour-autant qu'en ta docte maison
Loge Phœbus, & que ta sage espouse
En toute langue heureusement compouse :

P. 308. *De la ſplendeur...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les éditions précédentes vingt-deux vers, dont voici le dernier texte (1578) :

De la beauté de ta Royne ſi belle
Que rien n'eſt beau en ſon Iſle aupres d'elle,
Dont la vertu floriſſante à l'enuy
De ſa ieuneſſe, a le monde rauy,
Ardent de voir telle ame qui aſſemble
Et les vertus & les beautez enſemble
En meſme corps de tous deux receſtu :
« Toute beauté n'eſt rien ſans la vertu.
Or tout ainſi que l'ame deſchargée
De ſon fardeau, qui pure s'eſt logée
Dedans le ciel au plus eminent lieu,
Ne vit ſinon de la gloire de Dieu,
De ſa beauté, du ſerein de ſa face,
Et de ſon œil qui le Soleil efface :
Si que rauie en extreme deſir
De contempler, n'a point d'autre plaiſir
Ny d'autre bien que telle iouyſſance
Qui eſt ſon heur, ſon tout, ſa ſuffiſance :
Ainſi tu vis de tout bien contenté
Par le regard de telle Maieſté,
Comme luiſante à tes yeux toute pure,
A nous icy ſeulement en peinture.

P. 308. *Furent bruſlez...* — Cf. t. II, p. 130, strophe 10.

P. 309. *Voſtre Sicille...* — Variante primitive : *Voſtre Angleterre.*

P. 309. *Incontinent...* — Rapprocher le discours de Jupiter à ses filles les Muses dans l'ode à L'Hospital (II, 130-137).

P. 311. *Mais par ſur tous...* — A la place de ce vers et des onze suivants on ne lit dans les précédentes éditions que quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Mais par-ſur tous les Princes de la terre
Aima la France, Eſpagne & Angleterre :
Les couronna de gloire & de bon-heur,
Et iuſqu'au ciel en enuoya l'honneur.

P. 311. *Sacré berceau...* — Ce passage, jusqu'à la fin de l'alinéa, a été ajouté en 1584. Il s'applique à la Sicile, désignée par *ta contrée* trois vers plus haut. On a vu dans la note précédente quel était le début de l'alinéa jusqu'en 1578 et comment Ronsard le modifia à partir de 1584.

P. 311. *Qui courtizan...* — C'est le poète Simonide de Céos, qui

vécut en Sicile à la cour d'Hiéron. Cf. la note du t. VI, p. 329, et Stobée, *Florilege*, X, 39.

P. 311. *Et ce Pasteur*... — Théocrite, d'après Marcassus.

P. 312. *Mais franchissant le rempart Sicileis*... — Jusqu'en 1578 ce vers se termine par : *l'Ocean des Anglois*.

P. 312. A E. DE TROVSSILY... — Pièce publiée en 1560 au 1er livre des *Poëmes* sous ce titre : *Elegie au Seigneur l'Huillier*. C'est L'Huillier de Maisonfleur, auteur de cantiques et de psaumes, devenu huguenot militant sous Charles IX. Cf. t. I, p. 161, note; V, 15; VI, 345, note. — Rangée parmi les *Elegies* de 1567 à 1578 inclus, mais dédiée à partir de 1573 à Troussily (on lit alors Troussilz), qui avait consacré un sonnet à la *Franciade* en 1572. Cf. t. VII, p. 309. — Dédiée enfin, en 1587, à Jean Galland, principal du collège de Boncourt, exécuteur testamentaire de Ronsard.

P. 313. *Comme on voit*... — Pour tout ce passage, voir Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, XII, 73-75, et *Œuvres choisies de Ronsard*, rééd. L. Moland, pp. LI et 217; P. Laumonier, *Ronsard poète lyrique*, pp. 201-202.

P. 313. *Qui chaude en son berceau*... — « Les anciens appelloyent le poinson où l'on meƐt le nouueau vin le berceau de Bacchus. » (Note de 1560.)

P. 315. *Ie ne remporte rien*... — Après ce vers on lit en 1560 quarante-huit vers fort curieux, réduits en 1567 à douze, qui disparurent eux-mêmes des éditions suivantes. Nous mettons entre crochets ceux qui ne se lisent que dans l'édition princeps, et nous citons les autres d'après le texte de 1567 :

[Il me fache de veoir ore que ie suis vieulx,
Vn lourd Prothenotaire, vn muguet enuieux,
Vn plaisant courtizeur, vn rauaudeur d'histoire,
Vn qui pour se vanter nous veult forcer de croyre
Que c'est vn Ciceron, aduancez deuant moy
Qui puys de tous costez semer l'honneur d'vn Roy.
Il faudroit qu'on gardast les vacquans benefices
A ceux qui sont aux Rois & aux princes seruices
Et non pas les donner aux hommes incogneuz
Qui, comme potirons, à la court sont venuz
Vieux Corbeaux affamez, qui faucement heritent
Des biens & des honneurs que les autres meritent.
I'ay praticqué l'aduis (comme vn bon artizan)
De meint seigneur & prince & de meint courtizan
Et n'en ay point trouué qui ait l'ame si plaine
D'excellentes vertus, qu'vn Charles de Lorraine

Doux, courtoys, & bening, le Mœcene & l'appuy
Des muses, & de ceux qui s'approchent de luy.
Sy est ce toutesfois que sa prudence haulte
Commect sans y penser vne moyenne faulte,
C'est de n'aduancer poinct (encor qu'ilz soyent absens)
Ceux que par leurs escris il a tousiours presens,
Et chasser loing de luy ses ventreuses harpyes,
Qui n'ont iamais des biens les mains croches remplies,
Et le (sic) *donner à ceux qui le meritent bien :*
Car le bien mal party ne profite de rien
Et fait perdre courage aux hommes qui s'offensent
Que leurs doctes labeurs si tard se recompensent.]
Ie sçay bien mon l'Huillier gaillard & genereux
Que si ces vers traictoyent vn subiect vertueux
Tu les lirois en court, & ta parolle braue
Feroit, ce mien labeur, apparoistre plus graue :
[*Les Roynes le verroyent, & ce grand Cardinal*
Qui en toute vertu ne trouue son egal :
Mais pource que mes vers traictent de mon affaire,
Il semble que desia muet ie te voy taire
Et sans auoir de moy ny de mes muses soing,
Les lire en te cachant à part dedans vn coing,
Ou rompre la coppye, ou les cacher derriere
De peur qu'il ne soyt mis de fortune en lumiere :]
Toutesfois mon l'Huillier à qui Phœbus depart
De ses nobles presens la plus gentille part
Et qui as la poictrine entierement enflée
De cette deité que Phebus t'a souflée,
Ie te prie & suply' par l'honneur de tes vers,
Par ton luc, par tes chans, & par tes lauriers vers,
Que Robertet le docte, en son estude voye
Ce mal plaisant escrit que fasché ie t'enuoye.

En 1560 on lisait *amoureux* à la rime du vers 30, et *malfaisant* au lieu de *mal plaisant* dans le dernier vers.

P. 315. DISCOVRS DV VERRE. — Publié en 1555 dans les *Meslanges* sous ce titre : *Elegie du Verre à Ian Brinon*. Sur ce personnage, voir t. II, p. 440, note; VI, 227 et 241, notes. — Rangé au 1er livre des *Poëmes* en 1560, parmi les *Elegies* de 1567 à 1578.

P. 315. *O gentil verre...* — Cet éloge du Verre est un véritable « blason », genre cher à Cl. Marot et à ses disciples. Voir la rime du vers précédent, et cf. t. V, p. 166, vers 16. — Ronsard s'y est inspiré du poète italien Bino, *Capitolo in lode del Bicchiere* (2e livre

des *Opere burlesche*). Cf. J. Vianey, *Revue d'Histoire littéraire*, 1901, p. 569.

P. 316. *Se fist au ciel...* — Après une variante de ce vers on en lit primitivement quatre, dont voici le dernier texte (1560) :

> *Fauorisast de sa flame etherée*
> *Tous biberons à la gorge alterée*
> *Deuers la part, où le poisson du Nort*
> *Auale l'eau, qui de la Cruche sort.*

Allusion à deux signes du zodiaque : le Verseau et les Poissons.

P. 318. *Qui puisse aux miens...* — Après ce vers l'édition de 1567 présente un *mastic* non signalé aux errata. La pièce se trouve allongée de dix vers qui n'ont aucun rapport avec elle, provenant de la fin des *Isles fortunées* (voir notre tome V, p. 163). — Dans l'édition princeps la pièce s'arrête avant *Bacchus luy rire*, se terminant par les deux vers que voici :

> *Son vin, ne gras, ne poussé, dans ses tonnes*
> *Et tous les ans aura de bons Autonnes.*

1560 ajoute deux vers, 1567 deux vers encore.

P. 319. AMOVR LOGÉ. — Ces stances furent publiées en 1578, à la fin des *Sonnets à diuerses personnes*, sans dédicace. La scène se passe à Blois, lors des États généraux (nov. 1576 à fin mars 1577). — N. de Pougny, nommé au titre de la pièce, est Nicolas d'Angennes, marquis de Poigny et de Rambouillet, capitaine des gardes du roi Henri III. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 258.

P. 319. *Il estoit las...* — Cf. l'ode anacréontique *Du malheur de receuoir* (t. II, p. 214).

P. 322. *Vers vous Seigneur de la terre Angeuine...* — D'après ce vers et ceux qui précèdent, il s'agit du prince François, le plus jeune fils de Catherine de Médicis, duc d'Alençon, qui depuis la paix de Beaulieu (mai 1576) était duc d'Anjou et de Touraine. Cf. t. II, pp. 4-7, et note; III, 353.

P. 322. DISCOVRS. — Pièce publiée dans l'édition collective de 1567, sous le titre : *Elegie*, parmi les *Elegies*, où elle est restée jusqu'en 1578 inclus. — Supprimée en 1587, mais réinsérée aux *Elegies* en 1623.

P. 325. *Qui d'vn seul coup...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573) :

> *Car un amour volant desur son front*
> *Tira tel coup en mon cœur, qu'il le rompt*
> *En deux cartiers, & si bien la figure*
> *De telle dame y graua d'auanture,*
> *Et ses beautez & sa perfection,*

Qu'vne nouuelle & forte paſſion
Me vint ſaiſir, tout deſſait & tout bleſme,
Si que rauy ie me perdy moymeſme,
Et en viuant...

P. 335. Discovrs. — Pièce publiée dans l'édition collective de 1560, au 5ᵉ livre des *Poëmes*, sous ce titre : *La Vertu amoureuſe à treſilluſtre prelat Hieronyme de la Rouere, Eueſque de Toullon.* — Comme on le voit par les derniers vers, H. de la Rovère fit partie dès 1560 de la suite du duc de Savoie et de sa femme Marguerite de France, la protectrice de Ronsard. En 1571, au titre, il est qualifié « archeueſque de Turin ». — Cette pièce figure parmi les *Elegies* de 1567 à 1578 inclus. Elle a pour titre : *Diſcours* en 1578; *Songe, au ſieur de la Rouuere* en 1587.

P. 337. *Ayant choiſi Morel...* — Jean Morel, d'Embrun, grand ami de Ronsard. Cf. t. II, p. 144, note; IV, 248; V, 209-212.

P. 342. *En ceſte terre...* — Ce vers et les trente-neuf qui suivent furent remplacés en 1587 par ces quatre vers :

Tel fut le ancien Socrate, & ceux qui ont grauy
Sur mon tertre eſpineux, où contente ie vy :
Tel tu es mon Rouuere : & pource ie t'appreſte
Vne triple couronne à poſer ſur ta teſte.

P. 343. Discovrs... — Publié en 1584. — Hurault de Cheverny fut nommé chancelier de France à la mort de Birague (24 nov. 1581), et c'est à cette occasion que Ronsard écrivit ce discours. Cheverny avait été d'abord chancelier du prince Henri d'Anjou, qui, devenu roi de France, lui avait donné la garde des sceaux en septembre 1578.

P. 345. *Quelle Ourſe...* — Quel astre ou quelle constellation.

P. 346. *Harpyes de Phinée...* — Cf. t. IV, pp. 168 et suiv.

P. 351. Les Eclogves et Mascarades. — Cette section a été constituée seulement en 1578. De 1567 à 1573 les *Eclogues* étaient comprises dans la section des *Elegies*, après laquelle venait la section des *Maſcarades*; et ces deux sections furent elles-mêmes constituées en 1567 avec des pièces publiées presque toutes antérieurement, surtout en 1563 et en 1565. — Les *Eclogues & Maſcarades* ont été commentées en 1623 par P. de Marcassus.

P. 353. *Tandis que la vaillance...* — Cette dédicace au dernier prince de la maison de Valois, frère puîné et héritier de Henri III, fut publiée en 1584. — Les premiers vers font allusion à l'expédition de François d'Anjou aux Pays-Bas de 1581 à 1584 : après avoir été proclamé duc de Brabant et comte de Flandre, il fut forcé d'évacuer le pays et mourut peu après, en juin 1584.

P. 353. *I'enuoye mes enfans...* — Allusion à l'édition collective des *Œuures* élaborée par Ronsard à la fin de 1583, et achevée d'imprimer le 4 janvier 1584. C'est celle que nous réimprimons.

P. 355. BERGERIE. — Publiée en 1565 dans le recueil des *Elegies, Mascarades & Bergerie,* sous ce titre : *Bergerie dediée à la Maiesté de la Royne d'Escosse.* — C'est une sorte de mascarade-pastorale ou d'églogue-ballet, genre nouveau en France, comme il est dit dans l'épilogue. Voir *Ronsard poète lyr.*, pp. 217-218.

Elle fut composée en mars ou avril 1564, d'après les indications mêmes du texte : le lieu de la scène est à Fontainebleau, et la saison le printemps. Or la Cour a séjourné à Fontainebleau du 1er février au 14 mars; arrivée à Troyes le 23 mars, elle y reste jusqu'à la fin d'avril pour négocier la paix avec l'Angleterre.

Malgré les apparences, nous ne croyons pas qu'elle fut réellement jouée, d'abord parce qu'aucune des relations des fêtes royales de cette époque n'en a parlé, même par allusion, ensuite parce que les acteurs nommés au titre étaient alors trop jeunes. Dans la distribution des rôles, Orleantin = Henri d'Orléans (alors âgé de douze ans et demi) ; Angelot = François d'Anjou (âgé de neuf ans) ; Navarrin = Henri de Navarre (âgé de dix ans); Guisin = Henri de Guise (âgé de treize ans passés); Margot = Marguerite de Valois (âgée de onze ans).

P. 356. *Les chesnes ombrageux... Car tousiours...* — Début imité de Sannazar, *Arcadia,* proème. Cf. Properce, I, 11.

P. 357. *De la Bergere Catherine.* — Catherine de Médicis.

P. 358. *Lors nous ferons...* — Au lieu de ce vers et des onze suivants, on lit dans les précédentes éditions huit vers, tous de rythme pair, dont voici le dernier texte (1578) :

Lors nous ferons de gazons vn autel
Tout couuert de branche myrtine,
Et de la Nymphe Catherine
Appellerons le grand nom immortel :
Puis luy faisant hommage
Parmy son temple espandrons mille fleurs :
Car tant qu'Amour se nourrira de pleurs,
Dedans le cœur nous aurons son image.

P. 360. *Vn cerf appriuoisé...* — Description imitée de Sannazar, *Arcadia,* prosa IV, paroles du berger Elpino : « Il mio domestico cervo... » Cf. Virgile, *En.* VII, 483-492.

P. 361. *Ie gage mon grand bouc...* — Imité de Sannazar, *loc. cit.*, où Elpino met aussi en gage un bouc.

P. 362. *Presque tout au milieu...* — Imité de Sannazar, *loc. cit.*,

où Elpino décrit une coupe de hêtre présentant en relief un Priape qui embrasse étroitement une nymphe. Cf. Théocrite, *Idylle* I.

P. 365. *Aux pieds de ceste Nymphe...* — Cet alinéa et le suivant s'inspirent de Théocrite, *Idylle* I.

P. 366. *Xandrin...* — D'après Marcassus ce nom désignerait le prince Henri (futur Henri III), dont l'un des prénoms était Alexandre. Est-il vraisemblable que Ronsard ait fait tenir un tel langage à Margot, sœur de ce prince, en admettant même qu'il y ait eu des relations incestueuses entre ces enfants? Pour nous Xandrin ne désigne pas le frère de Margot; d'ailleurs dans cette pièce il parle sous le nom d'Orleantin.

P. 367. *Quel poignant creue-cœur...* — Pour tout ce discours d'Orleantin, Ronsard s'est inspiré de Naugerius (Navagero), églogue intitulée *Damon*. Voir une étude de Paul Kuhn sur l'*Influence néo-latine dans les Eglogues de Ronsard*, dans la *Revue d'Histoire litt.*, 1914, pp. 309-314.

P. 367. *Vint boire...* — Allusion à la présence de mercenaires allemands appelés par les huguenots, dans l'armée de Louis de Condé et de Coligny en 1562.

P. 368. *Ont rompu le discord...* — Allusion à la paix d'Amboise (mars 1563) entre Louis de Condé et Catherine de Médicis.

P. 368. *Ceste Nymphe...* — Cf. Virgile, *Buc.* I, 6-10 et 46; mais tout ce développement est aussi dans Naugerius, *op. cit.*

P. 370. *Quand le bon Henriot...* — Pour cet éloge funèbre de Henri II, Ronsard s'est inspiré à la fois de Virgile, *Buc.* V, 20-80, et de Sannazar, *Arcadia*, prosa V, sur la mort d'Androgeo, et chant d'Ergasto, qui la suit. Cf. Cl. Marot, églogue lyrique *De Madame Loyse de Savoie* (1531). Voir Fr. Torraca, *Gli imitatori stranieri di J. Sannazaro* (Rome, E. Loescher, 1882), pp. 63-67.

P. 372. *Sois propice...* — D'après P. Kuhn, *art. cit.*, cet alinéa et le suivant viendraient encore de Naugerius, *Damon*, 58-70.

P. 373-374. *Que ne retourne... Il me souuient...* — Pour cette peinture de l'âge d'or, Ronsard s'est inspiré de Sannazar, *Arcadia*, églogue VI, chant d'Opico, avec réminiscences de Virgile, *Géorg.* I, 125 et suiv., et d'Ovide, *Mét.* I, 89-112.

P. 374. *Vitriol, Arsenic...* — Ce vers et les trois suivants furent insérés ici en 1584.

P. 374. *Ny la douce brebis...* — Au lieu de ce vers et du suivant on lit à partir de 1587 :

Ny la simple brebis qui nos vestemens porte,
Aux estaux des bouchers au croq ne pendoit morte :
Ny lors la vache mere oubliant le seiour

Des ruiſſeaux & des prez, ne mugloit à l'entour
Des miniſtres ſacrez, lamentant ſa genice :
Car les fleurs & les fruičts ſeruoient de ſacrifice.

P. 374. *Il me ſouuient...* — Cf. Sannazar, *op. cit.*, prose IX, où Clonico va de même consulter une vieille sorcière.

P. 375. *Le grand Pan...* — Le roi Charles IX, désigné plus loin sous le nom de Carlin.

P. 375. *Houlette qui...* — Les Guises prétendaient descendre de Godefroy de Bouillon et des rois de Naples et de Sicile : d'où les allusions de ces quatre vers.

P. 376. *D'vn voyage...* — Allusion au voyage de la Cour à travers les provinces, qui dura de mars 1564 à décembre 1565. Cf. t. III, pp. 232, 297-298; VI, 416.

P. 378. *Soleil ſource de feu...* — Cet éloge de la France est imité de Virgile, *Géorg.* II, éloge de l'Italie, que Ronsard avait déjà transposé dans l'*Hymne de France* (VI, 79). Cf. L. Alamanni, *Coltivazione,* I, 1011 et suiv.

P. 379. *Comme ils ſont...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 ces quatre vers :

Ny le venin baueux des fils de la Gorgonne
Tes iardins ny tes prez ny tes fleurs n'empoiſonne,
Ny l'Aconit enfant de l'infernal Portier,
Qui croiſt ſur les rochers, n'infecte ton quartier.

P. 379-380. *C'eſt elle... Pour embellir...* — Au lieu de ces trente-six vers on ne lisait dans les éditions précédentes que douze vers correspondant aux huit vers du premier alinéa. Les trois alinéas suivants ont été ajoutés en 1584.

P. 381. *A ce ſang de Vallois...* — A ces deux Marguerites (l'une, sœur de François Ier, morte en 1549, l'autre, sœur de Henri II, mariée au duc de Savoie en 1559), les précédentes éditions en ajoutaient une troisième, la sœur de Charles IX, celle-là même qui parle, en quatre vers dont voici le dernier texte (1578) :

L'autre croiſt ſous ſa mere, ainſi qu'vn ſion tendre
Sous l'ombre d'vn Laurier, qui doit bien toſt eſtendre
Ses bras iuſques au Ciel, & ſon chef ſpatieux,
Pour embaſmer d'odeur & la terre & les Cieux.

P. 382. *Ie vy premierement...* — Philippe II et Élisabeth de France, mariés en 1559.

P. 383. *Ie vy leur belle Royne...* — Élisabeth d'Angleterre, avec qui Catherine de Médicis négociait alors un traité de paix, signé à Troyes en avril 1564. — Un peu plus loin, il s'agit de Marie Stuart, qui avait quitté la France pour l'Écosse en 1561.

P. 384. *Face bien test...* — Cette fin vient de Catulle, *Carmen nuptiale,* chant final des jeunes gens : *Ut vidua...,* déjà exploité par Cl. Marot en 1528 dans le *Chant nuptial de Renée de France.*

P. 384. *I'ay veu...* — Le pape, puis le sénat de Venise.

P. 385. *Qui se vante...* — Hippolyte d'Este, duc de Ferrare, beau-père du capitaine François de Guise, se vantait de descendre de Roger, l'un des héros du *Roland furieux* de l'Arioste.

P. 389. *Puis-que tu es...* — Pour les quatrains moraux, qui devançaient de dix ans ceux de Pibrac, cf. l'*Institution pour l'adolescence du Roy* (t. V, p. 349).

P. 394. ECLOGVE II. — Publiée en 1563 au second livre du Recueil des *Nouuelles Poësies.* — Les deux pasteurs représentent les deux frères Florimond Robertet, l'un, seigneur d'Alluyes, l'autre seigneur de Fresnes, auxquels Ronsard dédiait dans le même recueil les hymnes du *Printemps* et de l'*Esté* (IV, 299 et 303).

P. 394. *Paissez douces brebis...* — Pour toute cette églogue, Ronsard s'est inspiré de Naugerius, églogue intitulée *Iolas,* avec des réminiscences de Théocrite, *Idylles* VIII et IX, et aussi de Properce et de Pétrarque. Cf. P. Kuhn, art. cité de la *Revue d'Hist. litt.* 1914, pp. 317 et suiv. — Voir dans A. de Baïf (éd. Marty-Laveaux, t. III, p. 36) et Pierre de Brach (éd. Dezeimeris, t. I, p. 70) deux pièces qui ont la même source néo-latine.

P. 395. *Ma belle Marion...* — Cette Marion que célèbre Robertet de Fresnes est sa femme, Marie Clausse, fille de Côme Clausse, qui avait cédé sa charge de secrétaire d'État à son gendre en 1557.

P. 399. *Ma Ianette...* — Cette Janette que célèbre Robertet d'Alluyes est sa femme, Jeanne de Halluin, fille d'Antoine de Piennes, celle-là même qui eut avec François de Montmorency un roman d'amour, interrompu vers 1557 par le connétable, qui força son fils à épouser Diane, fille légitimée de Henri II.

P. 402. *Doux est du rossignol...* — On lit bien *Doux* en 1584, de même qu'en 1578 et en 1587. En 1623 on lit *Douce.* — Toute cette fin est imitée de Théocrite, *Idylle* IX, sauf une enclave de douze vers (depuis *Mais ce-pendant...*), qui vient encore de Naugerius, *Iolas,* vers 78-84 (non signalé par P. Kuhn).

P. 403. ECLOGVE III. — Publiée à part en 1559, à Paris, chez A. Wechel, plaquette de 20 pp. in-4° (Bibl. nat., Rés. Ye 502). — Le mariage qu'elle célèbre eut lieu le 22 janvier 1559; elle fut donc probablement composée en ce mois-là. — Les pasteurs mis en scène sont Joachim du Bellay (Bellot), Pierre de Ronsard (Perrot) et Michel de l'Hospital (Michau).

P. 403. *Vn Pasteur...* — Cf. Virgile, *Buc.* V et VII, débuts.

P. 404. *La Grotte que Charlot...* — Charles, cardinal de Lorraine, qui avait un château à Meudon. Cf. t. III, p. 271. — C'est lui que célèbrent dans les premières tirades Bellot et Perrot.

P. 406. *Comme si l'âge d'or...* — Cf. Virgile, *Buc.* IV, début.

P. 406. *Nous luy bastirons...* — A la fin du vers on lit bien *comme Pan* en 1584. En 1578 le texte est différent. Les éditions posthumes ont ainsi modifié ce vers : *Nous ferons de gazons son autel comme à Pan...* — Cf. Virgile, *Buc.* V, 65-80. — *Pan* désigne Henri II (voir plus loin, pp. 406, 411-412), comme dans les églogues de Cl. Marot il désigne François Ier.

P. 406. *Où Ianot...* — L'humaniste poète Jean Dorat.

P. 409. *Mais non tel...* — Michel de l'Hospital, qui fut chancelier de France en 1560, a laissé des poésies latines; Lancelot Carle, évêque de Riez, traducteur de l'*Odyssée* (cf. IV, 219, note). — Plus loin, *Thoinet* désigne Antoine de Baïf, et *Belin* Remy Belleau.

P. 410. *Des couleurs.* — On lit bien *Caton* en 1584, comme en 1578 et 1587. En 1623 on lit *Catin,* qui semble la vraie leçon.

P. 411. *Mon Oliue...* — Ce n'est pas Mlle de Viole, comme on l'a cru longtemps, mais Olive de Sévigné, cousine de Joachim du Bellay.

P. 411. *Car il a bien souuent...* — Voir par exemple la *Commendatrix epistola,* au t. IV, p. 201.

P. 411. *Ici le bois...* — Pour ces vers et le quatrain final de la tirade, cf. Virgile, *Buc.* III, 55-59.

P. 412. *C'est le ieune Charlot...* — Ici, c'est Charles, duc de Lorraine, qu'Henri II avait emmené de Metz à sa cour, en 1553, à l'âge de neuf ans, « de crainte qu'il ne fust enlevé, & que Mets ne tombast à l'Empire » (Marcassus). Il était en effet apparenté par sa mère à Charles-Quint. — Le *Charlot* et le *Francin* nommés dans les vers suivants sont Charles, cardinal de Lorraine, et son frère le capitaine François de Guise, vainqueur des Anglais à Calais en 1558.

P. 412. *Et son fils...* — Le fils aîné de Henri II, avant d'être roi de France, était roi d'Écosse par son union avec Marie Stuart.

P. 413. *D'vn demi-ceint...* — Cf. t. II, p. 311 et note.

P. 413. *De Bar...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Il a tant de bestail, qu'il n'a iamais esté
En Hyuer sans du laict, sans fromage en Esté,
Et ses paniers d'eclisse & ses vertes ionchées
De caillotte de creme en tout temps sont chargées.

P. 413. *Ne se fait que cresper...* — Ce passage est suivi primitivement de vingt-quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

De sa face Adonine, ainsi comme se couure
De duuet vn oiseau qui de la coque s'ouure.
D'vne belle couleur & d'œillets & de liz
Ses membres sont par tout freschement embellis
Et en mille façons parmy la couleur viue
De sa beauté reluist vne grace naïue :
Son front est de l'Aurore, & comme Astres des cieux
Sous vne nuict brunette esclairent ses beaux yeux :
Autant comme en beauté en adresse il abonde,
Soit à ietter le dard ou à ruer la fonde,
A sauter, à luter, ou à force de coups
Regaigner vn chéureau de la gueule des loups.
Comme l'herbe est l'honneur d'vne verte prairie,
Des herbettes les fleurs, & d'vne bergerie
Vn toreau qui du pied pousse l'arene au vent,
D'vne fresche ramée vn ombrage mouuant,
Les roses d'vn bouquet, les liz d'vne girlande,
Ainsi tu es l'honneur de toute nostre bande.
La Chéure suit le Thin, le Loup la Chéure suit,
Le Lion suit le Loup, l'herbe l'onde qui bruit,
La Mousche à miel les fleurs, & l'estrangere Gruë
Suit au Printemps nouueau le train de la charuë :
Mais nous autres Pasteurs qui par les champs viuons,
De mesme affection par les champs te suiuons.

P. 415. *A fin de les semer...* — A la rime, *genial* signifie *conjugal* (latin *lectus genialis*). Cf. t. III, p. 68, note; Horace, *Epist.* I, 1.

P. 416. *Pres du feu...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Comme vne tendre vigne à l'ormeau se marie,
Et de mainte embrassée autour de luy se plie,
Tout ainsi de ton bras en cent façons plié
Serre le tendre col de ton beau marié.

P. 417. *Vostre fleute...* — Cf. Virgile, *Buc.* v, 45-47, 81-90.

P. 418. CHANT PASTORAL. — Publié en 1559, à la suite du *Discours à Mgr le duc de Sauoye.* Cf. t. III, p. 259; VI, 319 et note. — Écrit au mois de mai de cette année, en Vendômois.

P. 418. *A la rousée...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Et que du ciel mille perles tomboient
Sur les iardins, & rondes s'assembloient,
Pour abreuuer les gentilles abeilles
Qui de moissons ont les cuisses vermeilles :

P. 420. *Comme autres fois...* — Allusion à la protection accordée par la princesse Marguerite à Ronsard auprès du roi Henri II, son frère, contre les médisances de Mellin de Saint-Gelais. Cf. t. II, p. 380 et note.

P. 420. *Là s'esleuoient...* — A la place de ce vers et des trois suivants on lit à partir de 1587 :

Là se trouuoient toutes Saisons de l'an
Deux belles fleurs, la Rose, & le Safran,
L'vne honteuse, & l'autre que l'on donne
Pour sacrifice à la Nymphe Pomonne :
Et l'Ancolie en semence s'enflant,
Et le Narcis que le vent va souflant,
Le blanc Neufart à la longue racine,
Et le Glayeul à la fleur arc-quencine (sic).

P. 422. *Vn Dieu caché...* — Philibert, duc de Savoie, comparé à Apollon, puis à Pâris.

P. 422. *Et comme vn feu...* — Cf. Lemaire de Belges, *Illustr. de Gaule*, I, ch. xxv, *in fine*.

P. 425. *Et de laict doux...* — Après ce vers on en lit dans les précédentes éditions quatre autres, dont voici le dernier texte (1578) :

Les chesnes durs su'ront la liqueur rousse
Du miel espais, & la manne tresdouce
Sur le sommet des arbres coulera,
Et sur le tronc le beau liz fleurira,...

P. 426. *Et de ta voix...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions vingt-quatre vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Demeure icy hostesse de ces bois,
Tu n'as que faire à la court des grands Rois :
Où du Bellay qui tout l'honneur merite
Si hautement chante la Marguerite :
Demeure icy parmy ces arbrisseaus,
Où ie te chante au bruit de ces ruisseaus,
Et où Progné auecques Philomelle
Vont desgoisant leur antique querelle.
Ou si Morel des Muses nourrisson
Veut aduoüer que tu sois sa chanson,
Suy-le par tout & prens la hardiesse
De te monstrer à si haute Princesse.
Ce seul Morel, qui d'vn gentil esprit
Premier de tous de ma muse s'esprit,
Et mon renom sema par ces bocages
Maugré l'enuie, & les ardantes rages

Des mesdisans, qui m'ont plus aduancé,
Tant plus ils ont mon renom offencé :
Ce seul Morel qui de vertus s'enflame,
Qui d'vne belle, heureuse & gentille áme,
Dés son enfance a tousiours eu soucy
Des bons esprits, & de leurs vers aussy,
Les cherissant plus fort qu'vne pucelle
N'aime au printemps quelque rose nouuelle.

P. 427. ECLOGVE IIII. — Publiée en 1560, dans la première édition collective, au 1er livre des *Poëmes,* à la suite de l'épître à Jehan du Thier (cf. t. V, p. 138). — Ce personnage était conseiller du roi, secrétaire d'État et des finances du roi. Il a laissé une œuvre posthume : *Les louanges de la Folie,* traduction de l'italien, publiée en 1566.

P. 427. *Ce-pendant que...* — Bellot = Du Bellay; Dianette = Diane de Poitiers; Perrot = Ronsard; Charlot = Charles, cardinal de Lorraine; Annot = le connétable Anne de Montmorency; Bellin = Remy Belleau. D'après ce passage et d'autres indices, cette églogue fut écrite dans le premier tiers de 1559.

P. 430. *Ianot sçait bien...* — Jean Dorat. D'après ce passage, c'est lui qui aurait poussé Ronsard à écrire des églogues.

P. 430. *Les bois ne sont...* — Cf. Virgile, *Buc.* X, 8. La fin de la tirade vient de deux autres vers de Virgile, *Buc.* II, 13; III, 59.

P. 430-431. *Mes vers...* — Ces six premiers quatrains sont imités de Virgile, *Buc.* III, 60-71.

P. 432. *Il ne faut...* — Dans ces deux quatrains, souvenir de Virgile, *Buc.* II, 16-18. Cf. Cl. Marot, chansons 36 et 37 : *Pour la brune* et *Pour la blanche.*

P. 433. *Que tousiours...* — Dans ce quatrain et les trois suivants, imitation de Virgile, *Buc.* III, 84-93. Du Bellay loue l'ambassadeur D'Avanson, auquel il avait dédié ses *Regrets.*

P. 435. *Si i'auois mon Oliue... Si i'auois ma Cassandre...* — Olive de Sévigné et Cassandre Salviati.

P. 436. *Hou mastin!...* — Pour ce quatrain et le suivant, cf. Virgile, *Buc.* III, 94-97.

P. 437. *Dy moy...* — Pour ce quatrain et le suivant, cf. Virgile, *Buc.* III, 104-107.

P. 438. *Alloit sonnant Du-thier...* — Voir t. II, p. 17; V, 138; VI, 340.

P. 438. ECLOGVE V. — Publiée en 1563, au second livre du *Recueil des Nouuelles poësies.* — Les deux principaux personnages s'appelaient alors Daphnis et Thyrsis, à la façon de Théocrite. Dès

1567, Ronsard changea ces noms en Carlin et Xandrin. Ils représentent Charles IX et son frère Édouard-Alexandre (le futur Henri III).

P. 439. *Nouuellement tournée...* — Description imitée de Théocrite, *Idylle* I.

P. 440. *En ces bois...* — Seluin = Selve, précepteur du futur Henri III; Margot = Marguerite de Valois, sœur de Charles IX; Catin = Catherine de Médicis.

P. 442. *C'est le Pasteur Lansac...* — Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lansac, gentilhomme saintongeais, après avoir rempli de nombreuses missions diplomatiques (entre autres à Rome de 1548 à 1555), était devenu le confident de Catherine de Médicis.

P. 442. *Or-sus assisez-vous...* — Cf. Virgile, *Buc.* III, 55-59.

P. 443. *Pan preside...* — Henri II, mort en 1559.

P. 443. *Depuis le mortel coup...* — Ce quatrain et le suivant viennent de Virgile, *Buc.* V, 34-39.

P. 446. *Celle des deux Francins...* — François Ier et François II.

P. 446. *Si tost que...* — Ce quatrain et le suivant viennent de Virgile, *Buc.* VII, 53-57.

P. 449. *C'est plaisir...* — Cf. Virgile, *Buc.* V, fin.

P. 450. LE CYCLOPE AMOVREVX. — Publié en 1560, dans la première édition collective, en tête des *Poëmes*, puis rangé parmi les *Elegies* de 1567 à 1573 inclus.

P. 450. *Contre le mal d'amour...* — Cette pièce est d'un bout à l'autre une « contamination » de l'*Idylle* XI de Théocrite et du chant de Polyphème dans Ovide, *Mét.* XIII, 765-856 (surtout dans sa rédaction primitive). Quoi qu'en ait dit M. Parturier (*Revue de la Renaissance*, 1905, pp. 10-13), Ronsard ne doit rien ici au *Corinto* de Laurent de Médicis; les ressemblances s'expliquent par la communauté des sources.

P. 450. *Mais il se trouue...* — Au lieu de ce vers et des cinq suivants, on lit dans les premières éditions dix-huit vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Et quand sans deguizer son martel, ou decelle
Par nouuelles chansons l'amoureuse étincelle
Qui nous eschause l'ame, & qui dans sa prison
Des hommes plus rusez enferme la raison :
On ne guarist iamais par nulle medecine
L'vlcere que l'amour dans noz cœurs enracine,
Quand vne fois son arc d'vn bel œil decoché
Au fons de l'estomac le traict nous a caché,
Et luy comme veinqueur en signe de conqueste

De ses pieds outrageux nous a foullé la teste.
Contre tout accident tant soit mauuais ou fort
On inuente par ruse aysement vn confort,
Mais non contre l'amour, qui est tres-dificile,
Et se trouue à grand'peine vn seul entre cent mille
Qui le puisse guarir, car Phœbus de qui part
Vn mestier si gentil est chiche de son art,
Et des sçauantes sœurs les bandes inegalles
De leurs dons à chacun ne sont pas liberalles.

P. 450. *Ie sçay bien, d'Espinay...* — Charles d'Espinay, auquel cette églogue est dédiée dès 1560, était évêque de Dol en Bretagne, ce qui explique le 9e vers de cet alinéa. Il avait publié en 1559 un recueil de *Sonnets amoureux* que Ronsard a loué ailleurs (II, 18).

P. 455. *Sortez donc...* — A la place de ce vers et du suivant, on lit dans les précédentes éditions quatorze vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Sortez doncques de l'eau & venez en mon Antre,
Où au plus chaut Esté iamais la chaleur n'entre
Ny le froid en Hyuer, mais dedans en tout temps
De mille belles fleurs y verdoye vn Printemps,
Autour du tendre tuf se refrise la mousse,
Le Poliot y croist, qui a la fueille douce,
Et dehors les lauriers, les cedres & les pins,
Les chesnes, les fouteaux, le til & les sapins
Font ombrage à l'entrée, où le tortu lhyerre
Auecques la lambrunche en mille plis se serre,
Dans lesquels tous les iours mieux que voz Alcyons
Le gentil Rossignol chante ses passions
Et les miennes aussi : s'il vous plaist à ceste heure
De venir habiter le lieu de ma demeure...

P. 455. *Que n'est au mois d'Auril...* — Après ce vers on en lit primitivement quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

Plus nette qu'vne perle, & plus souësue au toucher
Que n'est le sons poly d'vne coque de mer,
Plus que plume de Cygne à manier doucette,
Et plus que laict caillé gracieuse & tendrette,...

P. 455. *Plus fuyarde...* — Après ce vers on en lit dans les premières éditions quatre autres, dont voici le dernier texte (1573) :

Plus ireuse qu'vn Tygre, ou qu'vne ourse animée
A garder ses petits, plus vaine que fumée,
Plus fiere qu'vn torrent, plus rude qu'vn rocher,
Plus sourde que la mer aux pleintes d'vn Nocher,...

P. 455. *Si vous me cognoissiez...* — A la place de ce vers et du suivant, on lit en 1560 vingt-deux vers, réduits à quatorze dans les éd. suivantes : nous mettons entre crochets les huit vers sacrifiés dès 1567; pour les autres le dernier texte (1573) :

Si vous m'aviez connu, honteuse vous seriez
De tant me refuser, & seulette viendriez
Me voir iusques chez moy, pour auoir iouïssance
De tant de riches biens qui sont en ma puissance.
Ie reçoy comme vn Dieu des Cyclopes honneur,
Ie suis de ce païs le plus noble seigneur,
I'ay tousiours mes vergers pleins de pommes vermeilles :
Les vnes à l'argent de couleur sont pareilles,
Et les autres à l'or, & de chacun costé
L'argent auecques l'or y est representé,
[*Plus rouges que coural i'ay tous les ans des guignes*
Qui resemblent des cueurs, d'autrepart i'ay des vignes
Dont le ioyeux raisin en la saison choisy
De pourprine couleur combat le cramoisy :]
Ie n'ay pas seulement des vulgaires prunelles,
Qui croissent ès buissons, mais des prunes plus belles
Et plus iaunes que cire, & aux mois les plus doux
I'ay des fraizes aussi que ie garde pour vous.
[*S'il vous plaist demeurer chez moy pour ma compaigne*
Le frommage, le laict, la poire & la chataigne
Ne vous defauldront point : tout arbre se plira
Iusques à vostre main & vous obeira.]

P. 455. *Pauure est celuy...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions seize vers, dont voici le dernier texte (1573 pour les quatre mis entre crochets, 1578 pour les douze autres) :

Venez voir si ie ments, vous voirrez en presence
De mon heureux troupeau l'heureuse suffisance,
Vous voirrez comme au soir à grand peine il soustient
Son Pis enflé de laict quand à vespre il reuient.
[*I'ay mille aigneaux de laict à part dans vn herbage,*
Mille petis cheureaux à part dans vn bocage,
I'ay mes ieunes toreaux, & mes vaches à part,
Et mes beufs pour le ioug qui paissent à l'escart.]
En tout temps mes vaisseaux pleins de laict ie regarde,
I'en boy vne partie, & l'autre ie la garde
Pour faire du fromage, ou pour le cailloter
Dessus du ionc, à fin de le vous presenter :
Vous n'aurez seulement des presens biens (sic) *faciles*

A trouuer par les champs, cerfs & biches agiles,
Liéures, connins, chéureuls, tourt'relles & ramiers,
Mais des presens qui sont és villes les premiers.

P. 457. *Car feindre d'estre aimé...* — C'est ce que Ronsard et les poètes ses contemporains ont souvent fait. Ils appelaient cela « contenter son esprit ».

P. 458. Les Mascarades... — Ce titre est trompeur, parce qu'il semble, à première vue, s'appliquer à toute la section des *Mascarades*. En réalité cette section se compose de pièces écrites à des dates très diverses. Les Cartels I à IV, les deux Trophées, les odes des deux Sereines remontent seuls aux fêtes de Paris et au carnaval de Fontainebleau (janvier et février 1564). Les autres Mascarades sont postérieures (voir les notes suivantes).

Toutes les pièces qui sont groupées de la p. 458 à la p. 479 furent recueillies (avec d'autres, écrites pour les mêmes fêtes, qu'on trouvera aux tomes I, 40; V, 236-238; VI, 349 et suiv.) dans le volume des Elegies, Mascarades et Bergerie, dédié *A la Maiesté de la Royne d'Angleterre* (Paris, G. Buon, 1565, in-4° de 4 ff. non chiffres et 87 ff. chiffrés; le privilège est daté du 20 sept. 1565, mais c'est une erreur pour 20 sept. 1560, date du privilège qui a servi pour toutes les éditions de Ronsard, partielles ou collectives, jusqu'en 1578). — Ce volume débutait par une dédicace en prose à la reine Élisabeth, que nous avons reproduite au t. VII, p. 41. La plupart des pièces qui le composaient se retrouvent dans les éditions collectives de 1567 à 1578, parmi les *Elegies*, les *Eclogues* et les *Mascarades*; d'autres sont disséminées parmi les *Amours*, les *Sonnets diuers*, les *Epitaphes*, et ailleurs; en 1584, plusieurs des plus importantes ont passé dans le *Bocage royal*. — Dans les éditions collectives de 1571 et 1573 la section des *Mascarades* est dédiée *A Monsieur de Villeroy Secretaire d'Estat*. Elle commence et finit par deux sonnets d'Amadis Jamyn à ce personnage : *Comme la Mascarade...* et : *Chacun cognoist...* que Blanchemain a faussement attribués à Ronsard (voir son édition, IV, 120; V, 345). Cf. *Revue d'Histoire littéraire*, 1906, pp. 112-113. — Enfin en 1587 cette section fut dédiée au prince Henri de Lorraine et précédée d'un sonnet-préface (voir t. VI, p. 19).

Notre Bibliothèque nationale possède, sous la cote Rés. Ye 503, un exemplaire du recueil primitif de 1565, sur le titre duquel on lit cet envoi : *Pour Monsieur de Fictes*, avec la signature de Ronsard. Le même volume contient trois corrections de la main du poète : au f° 3 v° de la dédicace, ligne 17, *les*; au f° 41 v°, vers 14, *cheuaux*; au f° 42 v°, vers 7, *voz*.

La section des *Mascarades* a été commentée en 1623 par P. de Marcassus; mais les sources qu'il indique sont peu nombreuses et très vagues. Dans une note générale il fait remonter le genre de la Mascarade aux pantomimes, aux balets (*sic*) et aux récits mythologiques dramatisés des Grecs et des Latins, remarquant que nous n'avons aux Italiens « que l'obligation d'auoir conserué parmy eux la memoire & l'vsage de ces gentillesses ». Quant au Cartel, dit-il, c'est « dans les Amadis & dans les autres Romans » qu'on voit « de quelle façon les Cheualiers errans venoient aux mains ». Ronsard lui-même a rappelé l'origine italienne de la Mascarade et l'origine française du Cartel (t. VI, p. 19). Il avouait ainsi qu'en traitant ce dernier genre d'après les romans de chevalerie il suivait — une fois de plus — la tradition nationale. Au reste, en écrivant mascarades et cartels pour les fêtes de la Cour, il marchait directement sur les traces de Cl. Marot et de Mellin de Saint-Gelais. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 214-223.

P. 458. Cartel i. — En 1565, ce cartel *Pour le cheualier content* était suivi d'un sonnet « à ce propos » : *Si iamais homme en aimant fut heureux* (voir t. I, p. 40).

P. 460. Cartel ii. — En 1565, ce cartel *Pour le cheualier mal content* était suivi d'un sonnet « à ce propos » : *Las sans espoir ie languis à grand tort* (voir t. VI, p. 353).

P. 461. *C'est aux Serpens...* — Ce vers et les trois suivants furent supprimés en 1587.

P. 462. Cartel iii. — En 1565, ce cartel *D'vne damoyselle au Roy* était précédé de l'élégie : *Ce diamant, Maistresse, ie vous donne...*, du cartel « pour presenter au Roy » : *Six Cheualiers aux armes valeureux...*, et de l'envoi « à vne damoyselle pour presenter au Roy » : *Quand le loisir me seroit presenté...* (t. VI, pp. 354 à 357); il était suivi du sonnet : *Si les guerriers s'esmeuuent pour les Dames* (t. VI, p. 357, avec un incipit un peu différent).

P. 463. *Ce glorieux d'Arcalaüs yssu...* — « Roy Geant qui fit beaucoup de maux aux Cheualiers de la Cour du Roy Lisuard, & à Lisuard mesme, comme vous pouuez remarquer dans le premier & second liure d'Amadis de Gaule. » (Marcassus.) — Dans la strophe suivante, *Vrgande*, « c'est la grande Magicienne des Amadis ». (Id.) — Les huit premiers livres du roman d'*Amadis* avaient été traduits de l'espagnol en français par Nicolas de Herberay, seigneur des Essars, et sa traduction avait été publiée à Paris de 1540 à 1548. Puis avaient successivement paru les traductions ou pseudo-traductions du 9e livre par Cl. Colet (1553), des 10e et 11e livres par J. Gohory (1553 et 1554), du 12e livre par G. Aubert (1556). Suc-

cès énorme, surtout à la Cour (cf. E. Pasquier, *Recherches de la France,* VI, ch. v, fin, dans l'éd. de 1611).

P. 463. *Et ne pourront...* — Il s'agit de deux géants qui gardaient l'entrée de la Tour enchantée.

P. 463. CARTEL IIII. — En 1565, ce cartel portait à son titre la mention : *Pour l'Hermite au combat du Roy à Fontainebleau.* Il était précédé des *Vers recitez... sur la fin de la Comedie à Fontainebleau* (voir t. V, p. 236), et suivi du sonnet *Pour vne mommerie le iour de Careme-prenant* (voir t. VI, p. 358).

Les fêtes du carnaval de Fontainebleau (du 6 au 15 février 1564) nous ont été racontées par trois témoins : Castelnau de Mauvissière, « gentilhomme de la chambre du Roy », dans ses *Memoires,* V, ch. vi (coll. Michaud et Poujoulat, t. IX); Abel Jouan, « l'vn des seruiteurs de Sa Maiesté », dans son *Recueil & discours du Voyage du Roy Charles IX* (1566; réimpr. en 1759 dans les *Pièces fugitives...* de d'Aubais et Ménard); Brantôme, dans sa *Vie de Catherine de Médicis* (éd. des Œuvres par Lalanne, t. VII).

A ces fêtes se rapportent, outre ce cartel et les deux pièces qui l'encadraient en 1565, les deux « trophées » qui suivent (pp. 465 et 467), les deux odes des Sereines (pp. 475 et 478) et le sonnet au Roy : *La renommée* (t. VI, p. 361).

P. 463. *Demeure, Cheualier...* — « Dans l'Isle Vermeille [au roman d'*Amadis*] estoit vn Chasteau, dans lequel on ne pouuoit entrer que premierement on n'eust passé par dessous l'Arc des loyaux Amans, que ceux qui aimoient parfaitement pouuoient seulement passer : les autres de qui l'amour auoit ou auoit eu tant soit peu de défaut, en estoient repoussez par les Cheualiers & les Esprits qui en gardoient l'entrée : Amadis & Oriane, de qui les Amours estoient parfaites, y entrerent. Icy donc vn Cheualier en arreste vn autre qui veut esprouver ceste aduenture. » (Marcassus.)

P. 465. LE TROPHÉE D'AMOVR. — Cette pièce et la suivante ont servi de prologue et d'intermède (à moins que ce ne soient deux intermèdes) à une comédie ou tragi-comédie intitulée la *Belle Genievre* (d'après Brantôme), tirée de l'Arioste, *Orl. fur.* IV à VI (aventures de Ginevra, de Dalinda et du trompeur Polinesso). Ronsard, qui en a composé encore l'épilogue (voir t. V, p. 236), y fait allusion dans une épître à Catherine de Médicis (III, 300); Vauquelin également dans son *Art poetique,* III, vers 197 et suiv. Mellin de Saint-Gelais avait commencé à traduire en vers cet épisode du *Roland furieux* (éd. Blanchemain, II, 328); A. de Baïf continua sa traduction (éd. Marty-Laveaux, II, 231). Mais l'auteur de la comédie jouée à Fontainebleau est encore in-

connu, et la comédie elle-même semble perdue, malgré les louables recherches de Jacques Madeleine, *Quelques poètes français à Fontainebleau* (1900), pp. 5, 14, 359; revue *La Province* (le Havre, sept.-nov. 1901); *Revue de la Renaissance* (Paris, janv. 1903). Cf. G. Lanson, *Revue d'Hist. litt.*, 1903, pp. 200 et 423. — Ronsard a pu prendre l'idée de ces deux « trophées » dans Pétrarque, *Triomphes de l'Amour et de la Chasteté*, et s'inspirer pour le premier soit de Platon, *Banquet*, discours d'Agathon, soit d'Ovide, *Fastes*, IV, 91 et suiv.; *Amor.* I, 11, 23 et suiv.

P. 468. Les qvatre elemens. — Cette pièce et les deux suivantes furent composées pour les fêtes données à Bar-le-Duc (du 7 au 12 mai 1564) à l'occasion du passage de la Cour et de la naissance du fils de Charles, duc de Lorraine, et de Claude de France. Quant au sujet de la mascarade à laquelle se rapportent ces vers de Ronsard, on le connait par R. Belleau, qui l'a décrit dans la « première journée » de sa *Bergerie* (éd. Marty-Laveaux, I, 291 et suiv.).

P. 471. Stances. — Quoi qu'en ait dit le bibliographe Brunet (*Supplément du Manuel*, II, 511), je pense que cette pièce est la seule que Ronsard composa pour les fêtes de Bayonne, qui eurent lieu du 14 juin au 1er juillet 1565. Et, malgré le témoignage de l'historien A. de Thou, d'ailleurs mal interprété (*Hist.* XXXVII, éd. de Londres, 1733, t. II, p. 435), je pense que Ronsard n'assista pas à ces fêtes. Aux preuves que j'ai réunies ailleurs j'ajoute que notre poète était à Paris lors des obsèques de Turnèbe, mort le 12 juin, d'après une élégie de Passerat (éd. Blanchemain, II, 107). Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 223-225 et 743-754, et mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 157-158.

P. 471. *Soleil, la vie...* — Si dans cette pièce Ronsard s'est inspiré de la *Diane* de Montemayor, comme le prétend Michelet (*Hist. de France*, éd. Lemerre, t. XII, p. 320), il lui doit seulement quelques vers sur le Soleil, la Lune, le Printemps et l'Aurore, mais rien n'est moins certain. Cf. *Ronsard poète lyr.*, p. 224.

P. 471. *L'autre beau iour...* — La reine d'Espagne, Élisabeth.

P. 472. *Fils, mere...* — Catherine de Médicis, son fils Charles IX, sa fille Élisabeth.

P. 473. *L'autre Printemps...* — En mai 1564, la reine mère avait vu son autre fille, Claude, à Bar-le-Duc. Voir ci-dessus, note du t. III, p. 468.

P. 475. *Sus enuieux...* — Ce sont les huguenots, qui prirent un terrible ombrage de l'entrevue de Bayonne.

P. 475. Les Sereines. — Cette ode et la suivante furent récitées par deux dames d'honneur de Catherine de Médicis, qui figu-

raient des Sirènes « au canal du iardin de Monſeigneur d'Orleans », ainsi qu'un sonnet au roi, écrit « pour la Nymphe de la Fonteine du Logis de Monſeigneur d'Orleans » (voir t. VI, p. 361 et *Revue d'Hist. litt.* 1902, p. 445). — Elles servirent à une mascarade jouée le lundi gras dans « l'hoſtel » que Charles IX avait donné à son frère cadet près du palais royal, comme on le voit par le titre primitif et la strophe finale de la première ode.

P. 478. *Toutes vertus...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions deux quatrains, dont voici le dernier texte (1578) :

C'eſt toy qui nous eſtois promis
Pour auoir tout ſeul la victoire,
C'eſt toy par qui ſera remis
Ton Sceptre au plus-haut de ſa gloire.
C'eſt toy Charles, de qui l'honneur
Remparé d'vne vertu ſainte,
Emplira France de bon-heur,
Et les Rois eſtrangers de crainte.

P. 479. *De maintes...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes quatre quatrains, dont voici le dernier texte (1578) :

Et apres auoir acheué
De conqueſter la terre toute,
Tu le rendras ſi eſleué
Et ſi grand, qu'on doit eſtre en doute,
Lequel ſera le plus tenu
A l'autre d'amour fraternelle,
Ou luy pour eſtre paruenu
Par ſon ſeruice ſi ſidelle,
Ou toy Monarque ſans pareil,
D'auoir veincu ton aduerſaire
De toutes parts par le conſeil
Et par la lance de ton frere.
Ainſi te nourriſſant parmy
Les vertus de ta mere ſage,
Tu auras le Ciel pour amy,
Et la Terre pour heritage.

P. 479. *Charles, Catherine, Alexandre...* — Le dernier nom désigne Henri, duc d'Orléans, plus tard duc d'Anjou, qui avait pour prénoms Édouard-Alexandre.

P. 480. CHANSON. — Composée, ainsi que les trois pièces suivantes, pour les fêtes de Cour du carnaval de 1571, et publiée avec elles la même année dans la 3ᵉ édition collective des Œuvres. — Son titre primitif était : *Chanſon recitée par les chantres qui*

estoyent dedans le chariot de sa Maiesté, en laquelle sont breuement comprises les loüanges du Roy. — Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 238.

P. 481. *Io la paix...* — La paix de Saint-Germain, qui mit fin à la troisième guerre civile (8 août 1570).

P. 481. *Et son espouse...* — Élisabeth ou Isabelle d'Autriche, que Charles IX avait épousée à la fin d'octobre 1570.

P. 481. COMPARAISON. — D'après le titre primitif, les joueurs de lyre « estoient assis dedans vn chariot deuant sa Maiesté ».

P. 486. CARTEL. — Publié en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes*, avec le cartel suivant, qui en est la contre-partie. A leur suite venait la chanson : *Quiconque soit le peintre qui a fait* (t. I, p. 358 et note). Les trois pièces furent composées très probablement pour les fêtes données en l'honneur de la princesse Claude de France et de son mari Charles, duc de Lorraine, en juillet 1567. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 232-235.

P. 487. *Et le publiq'...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

« *Toute action que nous faisons icy*
« *Est pour nous mesme, & si n'auons soucy*
« *Sinon d'aimer nostre propre nature :*
« *Tout le reste est aimer à l'auanture.*

P. 488. *Toute beauté...* — A la place de ce vers et du suivant on lit primitivement six vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Sans la beauté la femme est miserable :
Car la beauté la rend seule admirable,
Beauté qui perd sa force en vn Printemps.
Donques les cœurs seroient bien inconstans
Qui appuyroient le meilleur de leur vie
Sur vne chose en peu de iours rauie.

P. 491. *Ont le cœur haut...* — Après ce vers on lit dans les précédentes éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Pleines d'honneur, de grace & de vertu,
De qui l'esprit n'est iamais combatu
Ny esbranlé de passion aucune :
Car leur bon cœur surmonte la fortune.

P. 491. *Double, fardé...* — Après ce vers on en lit dans les précédentes éditions quatre autres, dont voici le dernier texte (1578) :

Et bref la Dame honore trop vn homme
Quand seruiteur de ses beautez le nomme.
Les Dieux sans plus, & non les mortels, sont
Dignes des biens que les Dames nous font.

P. 492. POVR LE ROY. — Cette pièce, ainsi que les trois sui-

vantes, date des fêtes de février 1571, signalées plus haut (note de la p. 480). On lit en marge d'un manuscrit qui la contient : « Cecy a efté chanté à l'hoftel de Lorraine le dimanche gras 1571. » (Bibl. nat., ms. fr. 1663, ft 88 v°.)

P. 493. CARTEL... — Titre primitif (1571) : *Cartel pour Monfieur*. Entre cette pièce et la précédente se trouvaient placés en 1571 le cartel « pour le Roy » : *Si le Soleil qui voit,* et le cartel « pour M^r le Duc d'Aniou frere du Roy » : *Tout Amant cheualeureux* (t. VI, pp. 380-381).

P. 493. *Si ce n'eft moy...* — Ce vers et les trois suivants furent supprimés en 1587.

P. 494. *La couleur blanche...* — Après ce vers, la pièce se termine dans les éditions précédentes par huit vers dont voici le dernier texte (1578) :

Fauorifez Madame, s'il vous plaift
De voz beaux yeux au Cheualier qui eft
Tout blanc pour vous de cœur & de courage :
Paignez dedans d'vn amoureux ouurage
Telle couleur que mettre il vous plaira,
Voftre faueur pour iamais il aura
Au fond du cœur peinte toute fa vie
Auec le blanc qui la foy fignifie.

P. 496. MONOLOGVE... — Cette pièce est inséparable de la précédente, dont elle est la suite. — Au 1er vers, *Atlantide* = fils d'Atlas.

P. 498. POVR VNE MASCARADE. — Cette pièce et les deux suivantes furent composées en 1567 pour les fêtes mentionnées plus haut (p. 486), et publiées en 1569 au *Sixiefme liure des Poëmes*.

P. 500. *Ces ieunes Dieux...* — La fin du vers prouve que le rôle de Pallas était tenu par la princesse Marguerite, que Ronsard avait déjà comparée à Pallas (II, 71).

P. 502. MASCARADE. — Cette pièce et les deux suivantes furent publiées en 1578. Seule la troisième est conservée en 1587. Je pense, sans pouvoir l'affirmer, qu'elles remontent aux fêtes de l'entrée de Henri III à Paris en février 1575.

P. 505. MASCARADE... — Cette pièce et les quatre suivantes, publiées en 1584, furent composées pour le mariage du duc Anne de Joyeuse avec Marguerite de Vaudémont-Lorraine, belle-sœur du roi Henri III, le 24 septembre 1581. Sur ces fêtes, qui valurent 2000 écus à Ronsard, voir P. de l'Estoile, *Mémoires* (éd. Brunet, t. II) et P. Lacroix, *Ballets et Mascarades de la Cour* (1868), Introduction.

TOME IV

P. 1. Les Elegies. — La section des *Elegies* n'a été constituée qu'en 1567, dans la 2ᵉ éd. collective, avec des pièces qui en 1560 faisaient partie des *Poëmes*, d'autres qui virent le jour en 1563 dans le *Recueil des Nouuelles Poësies*, d'autres qui parurent en 1565 dans les *Elegies, Mascarades & Bergerie*, d'autres enfin qui étaient nouvelles. — En 1567 les *Elegies* sont réparties en quatre livres : le 1ᵉʳ dédié à Mᵉ Claude de Beaune (cf. III, 302), le 2ᵉ à M. de Foix (cf. III, 280), le 3ᵉ à M. de Castelnau (cf. VI, 347, note), le 4ᵉ à M. L'Huillier (cf. VI, 345, note). En 1571 la section s'augmente d'un 5ᵉ livre, dédié à M. Brulard (cf. VI, 379). En 1578 elle ne forme plus qu'un livre dédié au roi Henri III. En 1584, elle se trouve plus réduite encore, par le passage de plusieurs de ses pièces au *Bocage royal*, si bien qu'on n'y revoit plus aucune de celles qui portaient le nom d'*elegies* dans le recueil de 1565. En 1587 elle est précédée de deux pièces de vers et d'un avis en prose, qu'on trouvera au t. VI, pp. 22-23. Enfin, en 1623, elle s'accompagne d'un commentaire de Marcassus, sec, vague, parfois erroné.

P. 3. Epithalame... — Écrit en septembre 1581 à l'occasion du mariage du duc de Joyeuse, et publié en 1584 (voir la note sur les cinq mascarades qui terminent le tome III).

P. 6. Elegie I. — Publiée en 1584. Pour les rapports du poète avec Henri III, cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 249 et 262.

P. 8. Elegie II. — Cette pièce parut, ainsi que plusieurs suivantes, en 1563, dans le volume intitulé : Les trois livres dv Recveil des Novvelles Poesies *de P. de Ronsard*... A Paris, pour Gabriel Buon (in-4° de 120 fts chiffrés). On ne connaît que la *seconde edition*, datée 1564 (Bibl. de l'Institut de France, Q. A5 116); mais il y a tout lieu de croire que son contenu est, à très peu près, le même que celui de l'éd. princeps, qui ne remonte pas au delà d'octobre 1563. Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 207-214.

Elle parut au 3ᵉ livre, sans dédicace; mais elle y est suivie de l'élégie *Oyant vn iour* (IV, 98), et il est probable que l'une et l'autre furent inspirées par la même femme, Isabeau de la Tour, damoiselle de Limeuil, à qui tout le recueil était dédié (voir t. VI, p. 344, et note). Sur cette parente et dame d'honneur de Catherine de Médicis, voir H. de la Ferrière, *Revue des Deux Mondes*, 1ᵉʳ déc. 1883.

P. 12. DISCOVRS I. — Publié en 1563, au 3ᵉ livre des *Nouuelles Poësies,* sous ce titre : *Discours amoureux de Geneure.* — Que Genèvre fût la femme de l'avocat Blaise de Vigenère (quai de la Tournelle) ou celle d'un concierge de prison (faubourg Saint-Marcel), ou plutôt une jeune grisette désolée de la mort de son premier amant, comme le poète nous la représente, il est certain que Ronsard l'a aimée ardemment durant une année (juillet 1561 à juillet 1562).

P. 14. *Où plus fort...* — Dans l'éd. princeps, après ce vers on en lit huit autres, supprimés dès 1567 :

Car si tost que Vesper la brunette courriere
De la Lune, eut poussé dans les eaux la lumiere,
Prenant aueques moy pour compaignon Belleau,
Comme le soir passé i'e retournay sur l'eau.
Ce Belleau qui se sied des premiers sur Parnasse,
Desia sentoit le trait de ta gentille face :
Ton œil l'auoit blessé, & me celoit ton nom,
Car Amour ne veut point auoir de compagnon.

P. 14. *Or ainsi que...* — Cf. t. I, pp. 67-68, et la note.

P. 20. *Or adieu...* — Souvenir de Tibulle, I, III, 57-66.

P. 22. *Ce-pendant...* — Souvenir d'Ovide, *Mét.* VII, 861 ; XII, 425 ; *Ars amat.* III, 746. Cf. t. II, p. 333 ; III, 36 ; V, 300.

P. 23. *Si vif nous...* — C'est-à-dire : si, quand tu étais vivant, nous partagions nos chagrins.

P. 25. *Tu es encore...* — Souvenir d'Ovide, *Ars amat.* III, 59-80. Refrain favori de Ronsard. Cf. I, 169, 200 ; II, 168, 328, 449, etc.

P. 26. ADONIS. — Publié en 1563, au 2ᵉ livre des *Nouuelles Poësies,* avec cette dédicace : *Au seigneur de Fictes.* C'était un trésorier de l'Épargne.

P. 27. *Ceste belle Déesse...* — Pris à Ovide, *Mét.* X, 529 et suiv.

P. 29. *Ami (disoit Venus)...* — Pris à Ovide, *ibid.*, 542 et suiv.

P. 32. *Au cry de son amy...* — Le reste de la pièce, sauf la fin, vient de l'idylle de Bion sur la mort d'Adonis, d'où Mellin de Saint-Gelais avait tiré sa chanson célèbre *Laissez la verde couleur* (éd. Blanchemain, I, 127).

P. 33. *Ie veux que...* — Le *ceston* est la ceinture de Vénus.

P. 35. *Ou comme l'onde...* — Au lieu de ce distique on lit jusqu'en 1573 le distique-refrain, tombé à l'impression en 1578.

P. 37. SECOND DISCOVRS... — Publié en 1563, au 3ᵉ livre des *Nouuelles Poësies* ; écrit peut-être en 1561, de Fontainebleau, dont la forêt contient des genévriers.

P. 39. *Puis quand...* — Cf. une épître d'Arnaud de Marueil,

citée par Raynouard, *Choix de poésies des troubadours,* II, XLVIII.

P. 40. *De Phœbus...* — Le laurier. Cf. Ovide, *Mét.* I, 452-567.

P. 40-41. *Iamais du bucheron...* — Cf. t. II, pp. 347-348 et 429.

P. 43. ELEGIE III. — Publiée en 1563, au 2ᵉ livre des *Nouuelles Poesies*; sans dédicace, mais adressée probablement à Isabeau de Limeuil, quand elle fut avec la Cour soit au siège de Rouen (oct. 1562), soit plutôt au siège du Havre (juillet 1563).

P. 44. *Là soit que...* — Cf. t. IV, p. 40, et surtout I, 197 et suiv., chanson *Quand ce beau printemps,* qui fut précisément écrite pour Isabeau de Limeuil.

P. 45. *Pour voler...* — Allusion aux dames d'honneur de Catherine de Médicis, « escadron volant » qui avait suivi la reine mère et Louis de Condé, au siège du Havre.

P. 45. ELEGIE IIII. — Publiée en 1563, au 2ᵉ livre des *Nouuelles Poësies,* avec dédicace *Au Seigneur Baillon, Tresorier de l'Epargne du Roy.*

P. 47. *O bien-heureux...* — Cette opposition entre l'âge d'or que chante Ronsard et l'âge de l'or qu'il maudit se trouve chez les élégiaques latins et leurs imitateurs néo-latins. Cf. Tibulle, I, I et III; Properce, III, XIII; Ovide, *Amor.* III, VIII; J. Second, *Eleg.* I, VII. Ronsard a pu aussi imiter l'Italien L. Alamanni, qui a développé ce lieu commun, *Eleg.* I, III.

P. 47. *Ny le drap...* — « Il entend l'escarlate qu'on teint de la petite riuiere qui passe par les Gobelins au faux-bourg Sainct Marceau à Paris. » (Marcassus.) Cf. t. II, p. 301; VII, 126.

P. 49. ELEGIE V. — Publiée en 1563, au 2ᵉ livre des *Nouelles Poësies,* avec ce titre : *Elegie. Vers communs* (Ronsard qualifiait alors ainsi les vers de dix syllabes par opposition aux vers alexandrins, qu'il appelait *heroïques*); sans dédicace, mais inspirée probablement par Isabeau de Limeuil. — Supprimée en 1587.

P. 49. *Madame oyez...* — Dans les premières éditions ce vers est précédé de quatre autres, dont voici le dernier texte, avec le raccord (1573) :

Douce maitresse à qui i'ay dedié
Mon cœur captif que vous tenez lié
Dedans les rets de vostre tresse blonde
En qui la soye & le fin or abonde,
Oyez helas le mal que ie reçoy...

P. 50. *Pour ne loger...* — Dans les premières éditions ce vers est suivi de vingt autres, dont voici le dernier texte (1573) :

Allez ailleurs chercher vostre demeure,
Luy di-ie alors : il me plaist que ie meure

Sans nul espoir, sus donc partez d'icy,
Vous ne sçauriez soulager mon soucy,
Ny d'autre part tourner mon entreprise :
Car ma prison vaut mieux qu'vne franchise,
Vn plus grand bien ie ne scaurois choisir,
Qu'en languissant mourir à mon plaisir.
Cette langueur m'est vne douce vie,
Et si n'ay point en languissant enuie
De me garir : car de cette langueur
Vient le plaisir qui soulage mon cœur.
Douce prison vous m'estes honorable,
Sans vos liens ie serois miserable,
Vostre malheur bien heureux m'a rendu :
En me perdant ie me suis bien perdu,
Et ne veux point qu'ailleurs ie me retrouue,
I'ayme mon mal, i'y consens & l'approuue,
I'ayme ma perte, & ne voudrois pour rien,
Me regaigner pour estre du tout mien.

P. 50. *Si dans mes bras...* — Dans les premières éditions ce vers est suivi de seize autres, dont voici le dernier texte (1573) :

Et ne craindrois la mort tant fust cruelle :
Car ie suis seur que Cyprine la belle,
Feroit entrer mon esprit amoureux,
Apres ma mort au Paradis heureux
Soit de Paphos, d'Amathonte ou d'Eryce.
En ce beau lieu tout remply de delice,
Où le Printemps florist tout à l'entour,
I'yrois volant accompaigné d'amour.
Tous les espris me feroient reuerence,
I'aurois entre eux honneur & preminence
Et comme vn Dieu ie serois estimé,
Pour le loyer d'auoir si bien aymé.
Douce beauté, ha que vous m'estes fiere!
Sans auoir paix vous m'estes trop guerriere!
En vous voyant tout le cœur me defaut,
Ie meur pour vous, & si ne vous en chaut!

P. 51. *Dans vn rocher...* — Dans les premières éditions ce vers est suivi de trente-deux vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Qui fut changée en pierre larmoyante,
Voyant les fils de Latone puissante
Tuer les siens, dont l'horreur l'afroidit,
Si bien qu'en roc tout son corps se roedit (sic),

Et ne resta pour vne femme à l'heure,
Sinon au bord vne roche qui pleure,
Comme ie fais mais gueres ie ne puis
En vn rocher lamenter mes ennuis :
Car aussi tost que vos leures decloses
Pleines de Lys, de Perles & de Roses,
Parlent à moy, descharmer ie me sens
De vos propos qui r'animent mes sens,
Par la vertu d'vne haleine amoureuse,
Qui rend soudain mon ame chaleureuse,
Chassant du cœur la creinte & la froideur,
Pour faire place à la nouuelle ardeur.
Mon ame adonc, laquelle est toute pleine
De la chaleur d'vne si douce haleine,
Imprime en elle au vif vostre portrait,
Qu'Amour subtil engraue de son trait :
Lors ce portrait qui iamais ne se lasse
D'errer en moy, de veine en veine passe,
De nerfs en nerfs, si bien que maugré moy,
De moy s'est fait le Seigneur & le Roy,
Maugré moy non ! ie l'ayme & le desire,
C'est ce portrait qui doucement m'inspire
Mille pensers, que changer ne voudrois,
Non pas vn seul, aux richesses des Roys :
Puis qu'en moy donc nuit & iour ie vous porte
Quand il vous plaist mon cœur ouure sa porte,
A tout cela qui de vostre part vient,
Car de vous seule au monde se souuient :

P. 51. Elegie vi. — Publiée en 1563, au 2e livre des *Nouuelles Poësies*, à la suite de l'elegie v, comme ici; sans dédicace, mais adressée probablement, elle aussi, à Isabeau de Limeuil. — L'incipit primitif était : *De vous, & de fortune, & de moy ie me deuls.*

P. 52. *Que pour estre seruie...* — Après ce vers on en lit dans les éd. précédentes quatre autres, dont voici le dernier texte (1578) :

L'homme mortel de soy n'est digne qu'on l'appelle
Amy ny seruiteur d'vne Dame si belle,
En qui le ciel a mis tant d'honneur & de bien,
Que le reste du monde au pris de vous n'est rien.

P. 52. *Quand Pyrrhe...* — Pyrrha et Deucalion. Cf. Ovide, *Mét.* I, 348-415. — Voir l'idée contraire au t. II, pp. 413-414.

P. 52. *Maudits soient...* — Le mythe vient d'Hésiode, *Travaux et Jours*; l'idée et le mouvement, des élégiaques latins et néo-latins.

P. 53. *Le doux fils...* — Cf. t. IV, p. 137.
P. 54. *Et vestant...* — Cf. t. II, p. 222, et note.
P. 54. *Et qui d'homme...* — Après ce vers on lit dans les éd. précédentes huit vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Làs! si ma seruitude & ma longue amitié
Meritoient à la fin de vous quelque pitié,
S'il vous plaisoit de grace alleger mon martyre,
Me donnant le guerdon que tout amant desire,
Ie serois si discret receuant ce bon-heur,
Ie serois si fidele à garder vostre bonneur
Que nous deux seulement sçaurions ma iouyssance,
Dont le seul souuenir me fait Dieu quand i'y pense.

P. 55. *Afin que mon amour...* — Après ce vers on lit dans les éd. précédentes un long morceau, dont voici le dernier texte (1578) :

Vous suppliant au-moins de ne me nier pas
Que ie puisse estre mis, apres le mien trespas,
Au lieu que vous aurez choisy pour sepulture,
Pour dormir pres de vous sous mesme couuerture :
Et qu'apres nostre mort egalement tous deux
Puissions estre là bas par les champs amoureux,
Afin de vous conter assis sous les ombrages
Des Myrthes Paphiens, ou desur les riuages
Qui sont tousiours souflez d'vn Zephire tresdous,
Les douleurs qu'en viuant i'auray receu par vous.
Là, sans peur ny danger, sans soupçon ny sans crainte,
Sans respect de grandeur ie vous feray ma plainte,
Et vous feray sçauoir mes premieres amours
Qui viues au tombeau vous aimeront tousiours :
La Parque, tant soit elle aux amoureux contraire,
De vostre beau lien ne me pourra desfaire.
Là deuisant d'amour, comme petits oyseaux
Tantost nous volerons de rameaux en rameaux,
Tantost ie vous verray desur l'herbe couchée,
Tantost i'auray ma teste en vostre sein panchée,
Tantost ie baiseray vostre bouche & voz yeux,
Tantost nous foulerons l'herbette de noz ieux,
Tantost nous danserons, & de Roses données
Nous aurons en tous temps les testes couronnées,
Les bras, le sein, le col, & sans prendre soucy
De la faueur des Rois comme lon fait icy,
Nous irons pas à pas apres les grands Déesses
Qui iadis en viuant des Dieux furent Maistresses,

Helene, Europe, Iö, & n'auront à desdain
Nous mener à leur bal & nous tendre la main,
Voire de nous bailler dignité par-sus elles
Comme à l'exemple vray des amitiez fidelles.
Lors les esprits diront en nous voyant tous deux,
Ceux-cy en leur viuant ne furent point heureux
Pour n'estre pas egaux : Mais la mort qui egale
Les Sceptres aux leuiers, comme tresliberale
(Apres auoir souffert sur la terre long temps)
Les a fait icy bas egalement contens.

P. 55. Elegie vii. — Publiée en 1563, au 2e livre des *Nouuelles Poësies*; sans dédicace, mais adressée probablement à Isabeau de Limeuil, comme les deux précédentes, qu'elle suit également dans les premières éditions.

P. 55-57. *Dans les fourneaux... Ne voulant...* — En 1587 ces quarante-quatre vers sont supprimés. — Le début de ce morceau est à rapprocher de deux sonnets où le poète se compare à la pyralide et à la salamandre (I, 67 et 156; voir encore IV, 61).

P. 58. *L'accord & le discord...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les éditions précédentes dix-huit vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Tout homme comme moy qui ardemment desire,
Pour vn mauuais espoir d'amour ne se retire,
Il est ferme en sa foy, & plus il se permet
Alors que moins d'espoir sa Dame luy promet.
Or ce remede seul contre mon mal i'embrasse :
Car quand il vous plaira me donner vostre grace,
M'aimer, & m'estimer, & me fauoriser,
Mon tourment, tant soit fort, vous pourrez appaiser,
Et ferez que iamais ie ne pourray me plaindre
Du coup dont ie me sens si viuement attaindre :
Au contraire estimant bien gracieux & dous
Le trait qui m'a tué si doucement pour vous.
Et pource que vous seule auez toute puissance
De donner à ma playe ou mort ou allegeance,
Que seule estes ma mort, ma vie, & tout mon bien,
Et que viuant sans vous, sans vous ie ne suis rien :
C'est à vous à bon droit, Madame, à qui i'adresse
Mes vœux par cest escrit ainsi qu'à ma Déesse.

P. 58. Elegie viii. — Publiée en 1578 au 2e livre des *Poëmes,* sous le simple titre *Elegie,* et cette variante à l'incipit :

Voicy le temps, Candé... Candé est le surnom de Huraut, auquel Ronsard a encore adressé le poème du *Satyre* (V, 70).

P. 58-59. *Ne vois-tu pas, Hurault...* — Pour ce tableau de la Nature amoureuse, cf. Sannazar, *Arcadia,* prose VII (trad. de J. Martin, 1544, f° 42); J. Second, *Basia,* II, début, et XVI; A. de Baïf, *Francine,* III (éd. Marty-Laveaux, I, 230). Toute la pièce est une *reverdie,* qui s'inspire des trois *Elegiæ solennes* de J. Second.

P. 59. *N'ois-tu...* — Pour ce mythe, cf. Ovide, *Mét.* VI, 438-676.

P. 59. *Si Catulle...* — Cf. Catulle, v, *Ad Lesbiam,* 5-6.

P. 60. *Ie courtize...* — Erycine = Venus (du mont Eryx en Sicile). Cf. J. Second, *Eleg. sol.* III, fin.

P. 60. ELEGIE IX. — Publiée en 1563, au 2e livre des *Nouuelles Poësies*; sans dédicace, mais probablement inspirée par Isabeau de Limeuil, comme les elegies V, VI et VII, qu'elle suit dans les premières éditions. — En tout cas, le début de cette pièce et surtout un autre passage ne permettent pas de penser que Ronsard parle en son propre nom; mais il l'aurait écrite pour un général-amiral, du parti catholique.

P. 61. *Vos yeux...* — Après ce vers on en lit dans les premières éditions quatre autres, dont voici le dernier texte (1573) :

Quand le iour est venu tout seul ie me retire,
Car parlant à quelcun ie lamente & souspire,
I'ay le visage triste, & suis si langoureux
Qu'on diroit à me voir que ie suis amoureux.

P. 61. *Ie suis la Salemandre...* — Comparaison fréquente depuis les troubadours. Cf. t. IV, pp. 55-56 et note, et mon *Ronsard poète lyr.*, p. 469.

P. 61. *Si d'vn crystal...* — Source : Bembo, sonnet *Poi ch'ogni.* Cf. t. I, p. 82; II, 452-453, et notes.

P. 62. *Or si c'est...* — Pour l'alinéa, cf. t. I, p. 288 *b*.

P. 63. *Dieu punist...* — Ce vers et les onze suivants furent supprimés en 1587.

P. 63. *Certes l'obeissance...* — Quatre vers supprimés en 1587.

P. 63-64. *Puis vous... Et bien que l'Italie...* — D'après ce passage, l'un des soupirants de la belle était un Italien.

P. 65. *Faites grauer...* — Cf. Tibulle, III, II, fin.

P. 65. LA MORT DE NARCISSE. — Publiée en 1554 dans le *Bocage,* sous ce titre : *Le Narssis, pris d'Ouide, à François Charbonnier, Angeuin.* — Rangée en 1560 parmi les *Poëmes,* puis à partir de 1567 parmi les *Elegies,* et dédiée à Charbonnier jusqu'en 1578 inclus. — Sur ce personnage cf. t. II, p. 441, note.

P. 66. *Qui desire...* — A la place de ce vers et du suivant on lit primitivement six vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Ia sous la claire nuict les Graces & Venus,
Compaignons des Syluains, & des Satyres nus,
Gambadent sur les prez, tandis que le bon Feuure
Dessous l'antre Ætnean coqu, haste son œuure,
Et des hanches boiteux, asprist la flamme d'eau,
Pince la mace ardente & la bat au marteau.

P. 66. *Et d'vn long lerelot...* — Cf. t. II, p. 356, et note.

P. 66. *Et aux prochaines...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions huit vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Ia les tourtres es bois de leur nic se souuiennent,
Ia haues bec à bec les colombes se tiennent,
Ia l'aloüette en l'air des ailes tremoussant
Degoise ses amours, & l'auette paissant
De la cuise les fleurs, de son plaisant murmure
Inuite à sommeiller sur la ieune verdure,
Où Progné se complaint que l'honneur outragé
De Philomel' sa sœur n'est pas assez vangé.

P. 66. *Vne fontaine...* — Ici commence l'imitation d'Ovide, *Mét.* III, 407-510.

P. 68. *D'vne voix casse...* — C'est-à-dire : d'une voix affaiblie (latin *quassa vox*). On trouve ce mot avec le même sens dans Cl. Marot (éd. Jannet, t. I, pp. 18 et 102).

P. 70. *Aux arbres...* — A la place de ce vers et des cinq suivants, qui n'apparaissent qu'en 1584, on lit dans les premières éditions quatorze vers, dont voici le dernier texte (1560) :

I'ay chanté, Charbonnier, dessus les bords de Seine
En ton lôs, ce Narssis, son ombre, & sa fonteine,
Comme pour l'auant-ieu de plus haute chanson
Que desia ie t'appreste, & à ton d'Auanson,
Ains au mien d'Auanson, à qui ma poësie
Doit la plus grande part, s'elle vit de sa vie :
Car luy sage & courtois asses long temps dauant
Que ma barque eust trouué en ma faueur le vent,
Auecques l'Hospital me donna bon courage
A grans coups d'auiron ramer contre l'orage,
Et de gaigner le port, où maintenant sauué
Tout au plus haut du mast ie leur pends, eleué,
Vn vœu que ie leur fis : ma robe despouillée,
Des flots de la tempeste encor toute mouillée.

P. 71. ELEGIE X. — Publiée en 1560 dans la 1re édition col-

lective parmi les *Poëmes,* sous ce titre : *Elegie traduite du grec d'Ergasto.* — Rangée parmi les *Elegies* à partir de 1567.

P. 71. *Quiconque oste...* — Cf. Tibulle, III, II, début.

P. 71. *Que sert...* — Cf. Tibulle, III, III, 11-32.

P. 71. *Mais vn parent...* — On lit dans l'éd. princeps : *Mais vn Thymon,* et au vers suivant : *Iamais entre les Grecs.* Sept vers plus loin reparaissent les Grecs, et au vers final Thymon.

P. 72. *Ils n'ont pas...* — On lit bien *Ils* pour *Elles.* Pour tout ce passage, cf. *Anthol. gr.,* Epigr. érot. n° 18 (de Rufin); et notre t. II, p. 222, et notes.

P. 74. Elegie xi. — Publiée en 1567, dans la 2[e] édition collective, parmi les *Elegies.*

P. 74. *I'ay ce matin...* — Ce début vient, ainsi que la fin de la pièce (refrain favori de Ronsard), de Rufin, *Anthol. gr.,* Epigr. érot. n° 74, ou plutôt de Marulle, *Epigr.,* lib. I : *Has violas...* Cf. notre t. VI, pp. 248-249.

P. 75. *Fleur qui...* — Il s'agit, non pas de la marguerite, comme le dit Marcassus, mais de la « violette de mars », encore appelée « violette de Marie ». Cf. t. I, p. 154.

P. 75. *Et d'vn grand feu...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions quatre vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Qui reluisoit d'autant plus que la flame
S'estoit reprise encore vn coup en l'ame,
Pour rassembler d'vn artifice prompt
Les feux passez au brasier du second.

P. 77. L'Orphée. — Publié en 1563, au 2[e] livre des *Nouuelles Poesies,* avec cette dédicace : *Au seigneur de Bray, Parisien.* — Rangée parmi les *Elegies* à partir de 1567, mais à la fin du *Bocage royal* dans les éditions posthumes, où elle est dédiée *A Iacq. Auguste de Thou, seigneur d'Emery, maistre des Requestes de l'Hostel du Roy.* C'est l'historien. Lui-même parle de cette dédicace dans ses *Memoires.*

P. 77. *Fameux Arge-Nochers...* — Les Argonautes. — Ronsard a dans cette page emprunté quelques détails au 1[er] livre du poème d'Apollonios.

P. 79-83. *Iadis viuoit...* — Ce chant de Chiron est entièrement pris d'Ovide, *Mét.* IX, 669-791.

P. 82. *La pronube...* — Mot calqué sur le latin *pronuba.*

P. 83-86. *Vn iour...* — Ce chant d'Orphée est en grande partie pris d'Ovide encore, *Mét.* X, 8-73, avec quelques détails empruntés à Virgile, *Géorg.* IV, 456 et suiv.

P. 85. *Là du cruel...* — Le mot *pache* = pacte.

P. 87. *Que depuis...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 :

De Thou mignon des Cieux, en te voulant donner
L'honneur que ie te doy, toy qui peux estonner
De tes vers excellens les vers du premier âge,
I'honore de ton nom mon nom & mon ouurage.

P. 87. ELEGIE XII. — Publiée en 1555, dans les *Meslanges,* sous ce titre : *Elegie à Ian Brinon.* — Rangée en 1560 au 1er livre des *Amours,* en 1578 aux *Amours diuerses.* — Supprimée en 1587.

P. 87. *Des faits d'Amour...* — Diotime est une femme que Platon cite, *Banquet,* CCI d, d'où le début de cette élégie est tiré.

P. 87. *Comme celuy...* — *Coulonnal* = colonel. On trouve aussi les formes *courbnal* et *coronel.*

P. 87-88. *Auant, Brinon...* — Pour cet alinéa et le suivant, Ronsard a imité Ovide, *Am.* I, IX, fin, et Tibulle, I, II, 16-34.

P. 88. *Troquer m'amie...* — Au lieu de ce vers on lit dans les premières éditions neuf vers, dont voici le dernier texte (1567) :

Et que ma-dame entre ses bras le tienne
Toute vne nuit, & que sot ce pendant
A l'huis fermé ie ne bée attendant
Ou qu'on m'apelle, ou bien qu'vne chambriere
Vienne éconduire humblement ma priere
Par vne excuse, ou me laissant dauant
La porte close à la pluye & au vent,
Triste & pensif, ie ne me couche à terre,
Tremblant de froid au bruit de ma guiterre.

P. 89. ELEGIE XIII. — Publiée en 1584. — Imitée de J. Second, *Basia,* VI.

P. 90. ELEGIE XIIII. — Publiée en 1584. — Imitée de J. Second, *Basia,* XII et IX (début).

P. 91. ELEGIE XV. — Publiée en 1560, en tête du 3e livre des *Poëmes,* avec cette dédicace : *A Robert de la Haye, conseiller du Roy, en son Parlement à Paris.* — Rangée parmi les *Elegies* à partir de 1567. — Sur R. de la Haye, voir Fr. Blanchard, *Généalogie des maitres des requestes,* p. 307; Le Laboureur, *Additions aux Memoires de Castelnau,* liv. II; Haag, *France protestante*; et le t. II de la présente édition, pp. 413-414, et notes.

P. 91. *Si i'estois...* — Début imité d'un fragment de Ménandre : Εἴ τις προσελθών μοι... (collection F. Didot, p. 22).

P. 92. *De tous les animaux...* — Cf. Lucrèce, III, 966 et suiv.

P. 93-94. *Que sert... Par la corruption...* — Tout ce développement est une « contamination » de Salomon, *Ecclés.,* ch. I, et de Lucrèce, III, 952 et suiv.; V, 222 et suiv.

P. 95. *Que rien plus sainct...* — Après ce vers on lit en 1560 cet

hommage, supprimé dès 1567 par suite de dissentiments religieux (R. de la Haye était devenu intendant du prince huguenot Louis de Condé) :

Tu m'as seruy de pere, & de frere, & d'amy,
Iamais à mon proffit tu ne fus endormy
Et deuant le feu Roy qui estoit nostre maistre
Tu as faict mes escrits pour doctes apparoistre
Leur donnant la couleur & la grace des tiens
Qui egallent l'honneur des siecles anciens.
Si ie n'eusse eu de toy parfaicte congnoissance,
I'eusse à bon droict hay ce monde & ma naissance :
Mais certes tu as faict que ie me sens tenu
Au ciel, de me veoir homme, & de t'auoir congnu :
Car te voyant en terre ennemy de tout vice,
Ie ne puis confesser que la saincte Iustice
Soit remontée au ciel, & puis que ta vertu
Ha du Siecle de fer le vice combatu
Auquel tu apparois pour tes graces diuines
Tout ainsi que la rose au milieu des espines,
Ou tout ainsi qu'vn lis haultement apparoist
Dessus l'herbe puante, où sa belle fleur croist.
Or afin qu'à iamais les Siecles d'âge en âge
Rendent de nostre amour illustre tesmoignage,
Et que le temps apprenne à la posterité
Que ie te rends l'honneur que tu as merité,
Pour present immortel, la Haye, ie te donne
En lieu d'vn grand tresor ce liure & ma personne.

Le début de ce morceau fait allusion aux vers latins de R. de la Haye *Henrico regi de P. Ronsardo* imprimés à la fin des *Odes* de 1555 (voir mon *Ronsard poète lyr.*, p. 146) ; et le vers final fait allusion au 3ᵉ livre des *Poëmes* dédié en 1560 à R. de la Haye.

P. 95. ELEGIE XVI. — Publiée en 1554, dans le *Bocage*, avec cette dédicace : *A Pierre de Pascal, du bas païs de Languedoc.* — Rangée en 1560 au 1ᵉʳ livre des *Poëmes* avec dédicace *A Remy Belleau* ; puis à partir de 1567 dans la section des *Elegies*. — Pour le changement de destinataire, voir *Notice sur Ronsard*, début. — Pour le commentaire de cette autobiographie, cf. P. Laumonier, *Revue d'Hist. litt.* 1902, p. 69, note, et éd. critique de la *Vie de Ronsard* (1909), pp. 53-93 ; H. Longnon, *Pierre de Ronsard* (1912).

P. 96. *Maistre-d'hostel du Roy...* — Entendez du dauphin Henri, qui devint roi seulement en 1547, trois ans après la mort du père de Ronsard.

P. 97. *Page au Duc d'Orleans...* — Il s'agit, non pas du prince Henri, comme le dit Marcassus, mais du prince Charles, 3e fils de François Ier. Cf. t. II, pp. 187 et 250; V, 251.

P. 97. *Auecques Laſſigni...* — C'est Claude d'Humières, sr de Lassigny. Cf. Bourrilly, *Revue d'Hist. moderne*, 1911, p. 203.

P. 98. ELEGIE XVII. — Publiée en 1563, au 3e livre des *Nouuelles Poëſies*. — Rangée à partir de 1567 dans la section des *Elegies*. — Supprimée en 1587. — Sans dédicace, mais certains détails du texte permettent de penser qu'elle fut adressée à Isabeau de Limeuil.

P. 102. ELEGIE XVIII. — Publiée en 1569, au *Septieſme liure des Poëmes* sous ce titre : *Elegie, ou Amour oiſeau, au capitaine Le Gaſt, de Dauſiné.* — Rangée parmi les *Elegies* en 1571. — Sur Le Gast (ou du Guast) voir P. de l'Estoile, *Mémoires* (éd. Brunet, I, 92) : devenu capitaine des gardes sous Henri III, qu'il avait suivi en Pologne, il fut assassiné chez lui en octobre 1575. Cf. t. IV, p. 260, de la présente édition de Ronsard, et la note.

P. 103. *Qui bruſle...* — Cf. Pétrarque, s. *L'ardente nodo,* vers 11.

P. 103. *Fiſt ſes œufs...* — Pris aux *Anacreontea* d'H. Estienne, no 33. Cf. t. I, p. 5, *Ces liens d'or*; II, 440, *Si toſt que...*

P. 104. *Ils ne ſont Touranjaux...* — Ronsard habitait alors son prieuré de Saint-Cosme-lès-Tours. D'après ce passage la femme dont il s'éprit était du Vaucluse.

P. 105. ELEGIE XIX. — Publiée en 1569, au *Septieſme liure des Poëmes,* sans dédicace. — Rangée parmi les *Elegies* en 1571. — Supprimée en 1587.

P. 105. *Tant le decret...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit huit, dont voici le dernier texte (1573) :

Qui va forçant tous les hommes de faire
Vne action l'vne à l'autre contraire.
L'vn en cecy, l'autre en cela ſe plaiſt,
Et ſi ardent en ſon courage il eſt
Au cœur touché du deſtin qui l'incline
Que ſon inſtinct ne ſort de ſa poitrine :
Mais s'attachant en ſes veines l'eſmeut,
Le pouſſe & poingt en la part où il veut.

P. 105. *Ny ne voyant...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit seize, dont voici le dernier texte (1573) :

Car ie ne puis regarder autrepart
Autre Soleil : Sans plus voſtre regard
Me ſert de ſang, de poumons & de vie :
Seule en vous giſt mon tout & mon enuie :

Seule pour vous ie fu predestiné,
Et pour vous seule, & non pour autre né.
Quand le haut Ciel qui a toute puissance
Sur nous humains auant nostre naissance,
En voz cheueux ne m'auroit enlassé,
De vous aymer ie n'eusse pas laissé :
Qui est celuy, s'il n'est fait d'vne glace,
Ou d'vn rocher, qui voyant vostre grace,
Vostre ieunesse & les raiz de vos yeux,
Vostre beau front, vostre port gratieux,
Et par sur tout vostre Ame genereuse,
Ne s'alumoit (sic) *d'vne flame amoureuse?*

P. 105. *Tant le regard...* — Au lieu de ce vers et du suivant, on en lit dans les premières éditions vingt-six, dont voici le dernier texte (1573; toutefois on lit encore en 1578 les vers 7 à 10, avec cette finale : *ie mourrois promptement*) :

Celant mon feu qui ne se peut celer :
Car il ne laisse en me brulant d'aller
De nerfs en nerfs, & d'artere en artere,
De veine en veine, & forcé de le taire,
Il se decele, & monstre assez combien
Vous estes seule & mon mal & mon bien.
En vous ie vy, & en vous ie respire,
Autre richesse au Monde ie n'aspire,
Et voz beaux yeux sont mon contentement :
Sans leurs rayons ie mourrois : seulement
D'vn seul regard ie pren mort & naissance :
Ne vous voyant ie perds toute puissance,
Froid & perclus, &, sans le Souuenir
Qui compagnon me vient entretenir,
Representant ainsi qu'vn bel Image,
De Nuit, de Iour voz yeux, vostre visage,
Vostre parler, & tous les biens qu'Amour
Loge dans vous : Ie mourrois dés le iour,
Que par fortune ou par autre disgrace
Ie n'ay point veu vostre gentille face,
Qui nous fait foy & tesmongne à noz yeux
Que voz beautez ne sentent que les Cieux,
Comme passant les Dames de vostre age
En corps diuin, en esprit meur & sage,
En courtoisie & ieunesse, qui fait
Le port plus beau, plus aimable & parfait.

P. 107. ELEGIE XX. — Publiée seulement en 1571, au 5e livre des *Elegies,* quoiqu'elle ait été composée vraisemblablement en 1562, peu après les deux autres pièces inspirées par Genèvre (t. IV, pp. 12 et 37).

P. 108. *Ie cours en poste...* — La Cour était à Saint-Germain en juillet-août 1561, durant le colloque de Poissy. Or, c'est justement en juillet que Ronsard vit Genèvre danser sur les bords de la Seine (cf. t. IV, p. 12 : *Sur la fin...*).

P. 112. *Qui me sembloit...* — Le *iosmin* (ou *iosmin,* I, 173; V, 99), c'est le jasmin.

P. 112. *Que i'arriuay...* — On lit *Qui.* Corrigé d'après 1578.

P. 112-113. *Il me sembla... Me transformant...* — Cf. Pétrarque, qui dit, jouant sur le nom de Laure, que l'amour l'a changé en laurier (canzone 1, st. 2 et fin).

P. 113. *Vn beau Rosier...* — Il joue sur son propre nom, comme sur celui de Genèvre. Cf. t. I, p. 10 : *Ie veux pousser,* fin; p. 54 : *Ceste beauté,* 2e quatrain, et les notes.

P. 117. ELEGIE XXI. — Publiée en 1563 sous ce titre : *La Promesse, par P. de R. Vandosmoy, à la Royne.* S. l. Plaquette in-4° de 8 fts non chiffrés, dont 1 blanc. — Réimprimée sous le même titre en 1564. — Rangée parmi les *Elegies* (5e livre) en 1571.

Brantôme a dit en parlant de Catherine de Médicis : « Belles parolles et promesses... ne manquoient jamais à la reyne (aussi M. Ronssard luy desdia lors l'himne *La Promesse*). » (Edition Lalanne, V, 125.) — A rapprocher de la *Complainte à la Royne mere,* qui date de la même année (t. III, p. 287).

P. 118. *S'ensle...* — On lit *S'enflent* en 1584, et cette leçon est bonne, comme l'a reconnu Marty-Laveaux tout en la corrigeant. C'est une syllepse, comme au t. V, p. 19, vers 22.

P. 125. ELEGIE XXII. — Publiée en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes,* et réunie aux *Elegies* (5e livre) dès 1571. Sans dédicace; mais je pense, d'après le texte, que cette pièce fut écrite pour Isabeau de Limeuil, alors qu'elle était la maîtresse du prince Louis de Condé (de 1563 à 1565). Mariée ensuite au financier italien Sardini, Isabeau rendit ces vers au poète, qui les publia après la mort de Louis de Condé (à Jarnac, mars 1569).

P. 128. *En le voyant...* — On lit *aueuglent* en 1584. Même observation que ci-dessus, note de la p. 118.

P. 128. *Au temps passé...* — Cf. t. II. p. 222; IV, 54.

P. 128. *Mais quand Amour...* — Cf. t. IV, pp. 106-107.

P. 129. *Que pleust à Dieu...* — Alinéa supprimé en 1587.

P. 129. ELEGIE XXIII. — Publiée en 1569, au *Septiesme liure*

des Poëmes, et réunie aux *Elegies* (5ᵉ livre) dès 1571. Sans dédicace, ce qui se comprend, puisqu'il s'agit d'une femme mariée que le poète cherche à séduire. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 552.

P. 130. *Beauté trop belle...* — Ce vers et les trois suivants ont été supprimés en 1587.

P. 130. *Et pour marraine...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit seize, dont voici le dernier texte avec le raccord (1573) :

Encor on dit qu'vn lion magnanime
Contre vn veincu sa cholere n'anime,
Et de cruel soudain se fait plus doux,
Quand l'homme tombe & pleure à ses genoux.
Mais vous cruelle entre les obstinées,
Bien que le cours de trois longues années
M'ait abatu tout poureux & transy
A voz genoux pour vous crier mercy,
Bien que pour vous cent mille fois ie meure,
Bien que pensif & triste ie demeure,
Fuyant le peuple, & ne voulant rien voir,
Si ce n'est vous que ie ne puis auoir.
(Car sans vous voir toute chose me fache)
Et toutefois d'vne paresse lache,
Ou bien d'vn cœur presomptueux de soy,
En mon tourment n'auez pitié de moy,
Ains par orgueil redoublant voz alarmes,
Depuis trois ans vous paissez de mes larmes,...

P. 130. *C'est ce qui...* — Après ce vers, primitivement on en lit quatre, dont voici le dernier texte avec le raccord (1573) :

Ains que le ciel fait ialoux (ce me semble)
De noz plaisirs, nous separast d'ensemble,
Simples estions : & chacun maintenant
De sa moitié manque se souuenant
Cherche son tout d'vn (sic) *amour mutuelle...*

Cf. Platon, *Banquet,* mythe de l'Androgyne.

P. 131. *Trahir Nature...* — Cf. I, 152 : *Vous mesprisez nature...*

P. 131. *Les fiers Geans...* — Cf. II, 130, strophe 10.

P. 131. *Honneur friuole...* — Cf. I, 366 : *La constance...*

P. 132. *Ie sçay combien...* — Deux alinéas supprimés en 1587.

P. 133. *Pource iadis...* — C'est la ville de Lampsaque.

P. 133. *Doncques ma chere...* — Refrain favori de Ronsard.

P. 134. Discovrs. — Publié en 1584. — Intitulé *Dires, ou Imprecations* en 1587 (du latin *diræ*).

P. 134. *Doncques...* — Début imité de J. Second, *Elegiæ,* I. VIII. — Au reste les pages 136-138 sont une « contamination » de deux autres élégies du même auteur, déplorant le mariage de sa Julia (la 7ᵉ et une partie de la 9ᵉ du livre I). Cf. mon *Ronsard poète lyr.,* p. 264.

P. 139. *Et fasciné...* — « Mot purement Latin, qui signifie charmé ou ensorcelé. » (Marcassus.)

P. 139. *Ce ne soit...* — On lit bien à la rime le pluriel *querelles,* que les éditions posthumes ont conservé. Cf. t. II, p. 341 : *Ie n'ay pas les mains apprises,* et la note.

P. 140. *Quand vn goufre...* — Cf. t. II, p. 355, et la note.

P. 141. *Qui tient...* — Sur l'expression de sorcellerie « nouer l'aiguillette », cf. *Revue des Études Rabelaisiennes,* 1910, p. 122.

P. 142. *Me respondit...* — Cette réponse vient en grande partie d'Ovide, *Remed. amor.,* passim, surtout vers 249 et suiv.

P. 143. *Va où le cours...* — « A l'Isle Sainct Pol prés l'Arsenac. » (Marcassus.) Cf. Ovide, *op. cit.,* 441, 485, 549.

P. 143. *Va faire...* — Ronsard veut parler probablement de Saint-Avertin près de Tours, et de Saint-Mathurin-de-Larchant près de Fontainebleau. Ces deux saints passaient pour les patrons des « avertins » ou fous. Cf. t. V, p. 422.

P. 143. ELEGIE XXIIII. — Publiée seulement en 1584. Quant au titre si connu : *Contre les bucherons de la forest de Gastine,* c'est une invention de l'éditeur de 1623. — Je ne crois pas que cette pièce doive être confondue avec la « satire de la Dryade violée », comme l'a pensé Blanchemain (VIII, 30 et 100); tout au plus pourrait-on dire que nous avons ici un fragment détaché par Ronsard de cette satire qu'il aurait écrite en 1573, lors de l'aliénation de la forêt de Gastine par Henri de Bourbon, duc de Vendôme, qui en était le propriétaire. Pour la discussion, voir mon édition de la *Vie de Ronsard,* pp. 169-170.

P. 143. *Quiconque...* — Ce début s'inspire d'Ovide, *Mét.* VIII, 741-878, plutôt que de Callimaque, *Hymne à Cérès.*

P. 144. *Ne vois-tu pas...* — Trait pris à Ovide, *loc. cit.,* 761-764.

P. 144. *Dont l'ombrage...* — Trait pris à Virgile, *Buc.* V, 5.

P. 145. *Où premier...* — Cf. t. II, 179, 205, 210, 313; IV, 311-312; V, 176, *Ie n'auois pas...,* et les notes.

P. 145. *De tableaux...* — Trait pris à Ovide, *loc. cit.,* 744-745.

P. 145. *O Dieux...* — Cette fin s'inspire de Lucrèce, II, fin; V, 235 et suiv. — Cf. Leconte de Lisle, *La Forêt vierge.*

P. 146. ELEGIE XXV. — Publiée en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes,* et réunie aux *Elegies* (5ᵉ livre) dès 1571.

P. 148. *Qu'a de probosce...* — Du latin *proboscis,* trompe d'éléphant ; par suite, ici, museau, mufle.

P. 148. *Vn vray hibou...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit cinquante-deux, dont voici le dernier texte (1573) :

Vn duc cornu, qui fait trongne d'auoir
Par la grosseur de son corps vn pouuoir
Sur les oyseaux qui tournent en risée
Et duc & corne & plume mesprisée,
Et çà & là le batent, l'agaçant,
Bien qu'il soit gros, corpulent & puissant :
Mais sa grosseur n'est qu'vne enflure vaine.
Ainsi le corps & le cuir & la veine
De l'hydropiq' s'enfle comme vn crapaut,
Se bousist toute & se iaunist, & faut,
Soit au printemps, soit au mois de l'autonne,
Qu'vn Medecin luy donne & luy redonne
Cornetz, ventouze, & rhubarbe, & sené,
Gramen, hysope, afin que destourné
Soit tel malheur loing du faye, & qu'au ventre
L'humeur aigueuze & trop paresseuse entre,
Pour reietter (rechignant au retrait)
Cette grosseur que la bouffure attrait :
Car d'autant plus qu'ils boiuent, veulent boire,
Le Medecin ne veulent iamais croire,
S'enflent tousiours, & creuent à la fin :
Vn Mont-faucon, les Halles est leur fin,
Ou pour le moins vn exil pardurable,
Ou quelque somme en argent miserable,
Ou sont priuez de leurs charges, & ont
Tousiours la honte escrite sur le front.
Où le petit qui vit selon Nature,
Qui n'est enflé d'ambition, il dure,
Il meurt és bras de ses proches amis,
On le regrette, & en pleurs il est mis
Pres le tombeau de son pere, où lon verse
Roses & lis, & meinte fleur diuerse
Desur le corps du noble trespassé.
Ceux qui en pompe ont leur age passé
Aupres des Grands, enflez de trop d'audace,
S'ilz n'ont souffert, à tout le moins leur race
En souffrira, & de grands imposteurs,
Seront vn iour ou gueux ou crocheteurs,

Ou assassins : car la nature mere
N'a pas donné sa grace hereditaire
A toute race, & n'a tant de soucy
De nous humains : il faut que cettuy-cy,
Que cettuy là en changeant se souleue,
Monte aux honneurs d'vn (sic) *escalade breue,*
Lequel bien tost en tombant descendra.
Par son exemple vn mignon aprendra
De se tenir en sa peau, & ne faire
Chose qui soit à Nature contraire :
Et apprendra qu'vn petit champ vaut mieux
Qu'vn grand rocher au sourcil glorieux
Sur qui la foudre en abondance tombe,
Qui des Geans volontiers est la tombe.

P. 148. *Il hait Briare...* — Géant foudroyé par Jupiter (II, 128).

P. 149. *Tousiours...* — Cf. Lucrèce, V, 1131; Horace, *Carm.* II, x, 9-12.

P. 149. *Vont pardonnant...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit huit, dont voici le dernier texte (1573) :

Tu dis, Ronsard va tout seul par la ruë,
C'est vn roussin qui ne mord ny ne ruë,
Il va sans mule & valets & laquaiz :
« *Trop de valets me faschent de caquaiz.*
I'aime mieux viure à ma mode si dure
En me plaisant, que forcer ma nature
Pour ton plaisir, qui ne te veux, mignon,
Ny pour amy, ny moins pour compagnon.

P. 149. *Heureux celuy...* — Cf. Virgile, *Géorg.* II, 458 et suiv.

P. 150. *Dequoy tu vis...* — Au lieu de ce distique final on lit dans les premières éditions six vers, dont voici le dernier texte (1573) :

De te voir vif & de charger la terre,
Comme vn crapault que le venin enserre
De tous costez, & dont le regard nuit
Autant que gresle aux raisins & au fruit :
Et que le tien enchante la ieunesse,
L'empoisonnant de vin & de paresse.

P. 151. Les Hymnes. — Cette section a été constituée en deux livres dès 1560 (1re éd. coll., t. IV), avec la plupart des pièces de deux recueils antérieurs décrits ci-après, mais dans un ordre différent. — En 1567 elle se divise en quatre livres, dont le 3e est formé de quatre hymnes nouveaux (ceux des Saisons). — En 1578 elle revient à la division primitive, conservée depuis lors. — A

partir de 1587 elle est précédée d'une préface en vers (voir notre t. VI, p. 29). — Elle est commentée par J. Besly dans l'édition de 1604. Dans celle de 1617 quatre pièces sont commentées par N. Richelet, et neuf par le même dans celle de 1623.

Voici les titres et le contenu des deux recueils primitifs :

1° LES HYMNES DE P. DE RONSARD, VANDOMOIS : *A tresillustre & reuerendissime, Odet, Cardinal de Chastillon.* (Paris, André Wechel, 1555. — In-4° de 195 pp. et 2 fts non chiffrés. — Bibl. nat., Rés. Ye 489.)

A Tresillustre & reuerendissime Odet Cardinal de Chastillon. Vers heroiques (cf. notre t. VI, p. 258).

In Petri Ronsardi hymnos... (distiques latins de Dorat).

Hymne du treschrestien Roy de France Henry II. de ce nom. Vers heroiques (IV, 185).

Hymne de la Iustice à tresillustre & reuerendissime Prince, Charles Cardinal de Lorraine. Vers heroiques (IV, 203).

Le Temple de Messeigneurs le Connestable, & des Chastillons. A tresillustre... Odet Cardinal de Chastillon. Vers heroiques (VI, 259).

Hymne de la Philosophie, à tresillus. & reuerendissime Cardinal de Chastillon. Vers communs (IV, 261).

Priere à la Fortune, à tresillustre & reuerendissime Cardinal de Chastillon. Vers communs (VI, 267).

Les Daimons. A Lancelot Carle, Euesque de Rhiez. Vers heroiques (IV, 218).

Hymne du Ciel. A Iean de Morel Ambrunois. Vers heroiques (IV, 248).

Hymne des Astres à Melin de Sainct Gelais. Vers heroiques (VI, 276).

Hymne de la Mort. A P. Paschal. Vers heroiques (IV, 364).

Hymne de l'Or, à Iean Dorat. Vers heroiques (IV, 336).

Le Conte d'Alsinois, à Ronsard, Sur son Hercule Chrestien (IV, 267).

Hercule Chrestien, à tresillustre & reuerendissime Odet Cardinal de Chastillon. Vers communs (IV, 268).

Epistre à Charles de Pisseleu, Euesque de Condon (VI, 284).

Epitaphe de Loyse de Mailly, Abbesse de Caen & du Liz (V, 296 et, dans la note, la fin : *Le Passant respond à l'Esprit*).

Epitaphe de Artuse de Vernon, Dame de Telygny (V, 292).

2° LE SECOND LIVRE DES HYMNES DE P. DE RONSARD VANDOMOIS, *A tresillustre Princesse Madame Marguerite de France, Seur vnicque du Roy, & Duchesse de Berry.* (Paris, André Wechel, 1556. — In-4° de 4 fts et 103 pp. — Bibl. nat., Rés. Ye 489 *bis*.)

A Tresillustre Princesse, Marguerite de France, Estienne Iodelle Parisien (IV, 153).

Hymne de l'Eternité à Madame Margarite seur vnicque du Roy (IV, 159).

Hymne de Calaïs, & de Zetes à elle mesme (IV, 164).

Hymne de Pollux & de Castor, à Gaspard de Couligny Seigneur de Chastillon, & Amiral de France (IV, 277).

Epistre de Pierre de Ronsard à tresillustre Prince Charles Cardinal de Lorraine (VI, 287).

Elegie de Pierre de Ronsard, à Chretophle de Choiseul Abbé de Mureaux (V, 184).

P. 153. EPISTRE D'ESTIENNE IODELLE. — Placée en tête du second livre en 1556, elle sert de liminaire à la section des *Hymnes* dans toutes les éditions collectives, le premier livre de cette section y étant dédié à Marguerite de France, duchesse de Savoie, et même la section entière à partir de 1578.

P. 159. HYNNE DE L'ETERNITÉ. — Placé en tête du 1er livre dès 1560. — N. Buon a donné en 1611 une édition à part de cette pièce, avec des notes de N. Richelet, reproduites dans les éditions collectives de 1617 et de 1623.

P. 160. *Donne moy...* — A partir de ce vers, Ronsard s'est inspiré du poète néo-latin Marulle, *Hymni*, I, v, *Æternitati*.

P. 162. *O grande Eternité...* — Ce distique est remplacé en 1587 par dix vers que voici :

Viue source de feu, qui nous fait les saisons,
Selon qu'il entre ou sort de ses douze maisons.
La Lune pend sous luy, qui muable transforme
Sa face tous les mois en vne triple forme,
Oeil ombreux de la nuict, guidant par les forets
Molosses & Limiers, les veneurs & leurs rhéts,
Que la Sorciere adore, & de nuict resueillée
La regarde marcher, nuds pieds, eschevelée,
Fichant ses yeux en elle. O grande Eternité,
Tu maintiens l'Vniuers en tranquille vnité :

P. 163. *Nous autres iournaliers...* — C'est-à-dire : éphémères.

P. 164. HYNNE DE CALAYS. — Placé au 1er livre dès 1560.

P. 165. *Par louanges...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit seize, dont voici le dernier texte (1573) :

Mais l'homme est malheureux qui ne voit le soleil :
Et malheureux celuy qui ne dresse son œil
Deuers vostre clarté, & qui de mille plumes
N'esmaille voz vertus en autant de volumes.

Oſtez voſtre bonté, douceur, humanité,
Oſtez voſtre pitié, clemence, charité,
Montrez vous en parolle & fiere & arrogante,
Meſpriſez vn chacun qui à vous ſe preſente,
Vous ſerez delaiſſée & ne trouuerez plus
Homme qui ſe trauaille à chanter voz vertus.
Mais tant que vous ſerez telle comme vous eſtes,
Preſque en depit de vous, à l'enuy des Poëtes
Eſpandront voz honneurs aux oreilles de tous.
Quant à moy, pour l'acueil que i'ay receu de vous,
Ie vous louray touſiours quelque vers que ie faſſe,
Et deuſſé-ie encourir voſtre mauuaiſe grace.

P. 165. *Là Iaſon...* — A partir de ce vers, Ronsard s'est inspiré d'Apollonios de Rhodes, *Argon.* II.

P. 173. *Adonques...* — Dans l'éd. princeps (1556) on lit cette note marginale : « Aſtelles eſt vn mot de Vandomoys qui ſignifie autant que σχίζας en Grec, ce ſont petis coupeaux de bois fandus en long & menu, qu'on apelle à Paris des eſclatz. »

P. 173. *La chargeant...* — A la place de ce vers et du suivant on lit à partir de 1587 :

De viures la chargeant & de vins à foiſon,
Mets qu'ils deuoient manger derniers en ſa maiſon.
Les deux freres cachez ſous vne roche creuſe
De halliers heriſſée, & d'vne horreur affreuſe,
Attendoient les oiſeaux, ayant pendus aux bras,
A demy retrouſſez, leurs tranchans coutelas.

P. 174. *Des Palles & Butors...* — Espèces de héron.

P. 174. *Rauiſſant...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 :

En mangeant ils craquoient & du bec & des ailes,
Comme ſont ces Corbeaux qui ſuccent les ceruelles
Des animaux pourris : leurs gorges aboyoient
D'vne voix de mâtins qui les Grecs effroyoient.

P. 184. *Se trainoit...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

Ainſi qu'vne chenille à dos courbé s'efforce
De ramper de ſes pieds ſur le ply d'vne eſcorce.
Chacun d'vn ordre egal tire ſon auiron :
La vague en tournoyant eſcume à l'enuiron,...

P. 184-185. *Ie me veux ſouuenir...* — Ce passage et l'alinéa final font allusion à l'*Hymne de Pollux & de Caſtor* qui venait tout de suite après celui-ci dans l'édition princeps.

P. 185. HYNNE DE HENRY... — Placé de 1560 à 1578 après

l'*Hynne de l'Eternité.* En 1560, comme dans l'édition princeps, cette mention en sous-titre : Vers heroiques.

P. 185. *Muses, quand...* — Ce début et la page suivante viennent de Théocrite, XVII, éloge de Ptolémée. Cf. t. II, p. 92, str. 2.

P. 185. *L'honneur...* — Au lieu de ce vers et du suivant on en lit primitivement dix, dont voici le dernier texte (1560) :

Les anciens Herôs du sang des Dieux venuz,
Sont encore auiourdhuy, maugré les ans, cognus,
Pour auoir fait chanter aux Poëtes leurs gestes
Qui les ont de mortelz, mis au rang des celestes :
Et i'en veux faire ainsi ! car moy qui sçay tresbien
Comme on chante les Roys, ie veuz chanter du mien
L'honneur & les vertus, & ses faitz admirables
Rendre de pere en filz à iamais memorables :
Est-ce pas vn beau don? que luy donroy-ie mieux?
L'honneur est le seul prix, que demandent les Dieux :
Et Iupiter...

P. 186. *Et Iupiter...* — Cf. t. II, pp. 127-131.

P. 186. *Pour dignement...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1560 :

Qui n'agueres banit auecques sa prouesse
Loing de vous & de moy, la Crainte & la Paresse,
Lors qu'il nous fist leuer d'vn seul clin de ses yeux
(Quand moins nous y pensions) le front iusques aux cieux.

P. 186. *De mille...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1560 :

Car les biens que Nature a partis à chacun,
Liberale à toy seul, te les donne en commun :
Qui ne soit vray, l'on voit qu'vne plaisante forme,
Par vitieuses meurs bien souuent se difforme.
Celuy qui est en guerre aux armes estimé,
En temps de paix sera pour ses vices blasmé :
L'vn est bon pour regir les affaires publiques,
Qui gaste en sa maison les choses domestiques.
L'vn est recommandé pour estre bien sçauant,
Qui sera mesprisé pour estre mal viuant :
Mais certes tous les biens que de grace Dieu donne
A tous diuersement sont tous en ta personne :
C'est pour cela qu'icy ta Iustice & ta Foy,
Ta Bonté...

P. 187. *De ma lyre...* — Après ce vers, terminé alors par une simple virgule, on lit jusqu'en 1560 :

Sans chanter ta louenge : Or' sus chantons-la donques,
Et la faisons sonner, si elle sonna onques,

Et venons à chercher quel Astre bien tourné
Pour estre vn si grand Roy t'auoit predestiné.
Le beau porteur d'Hellés, qui fut maison commune
Alors que tu naquis à Venus & la Lune
Et à l'heureux Soleil, te donnerent cest heur
D'estre Roy, pour passer les autres en grandeur.

P. 188. *I'ay, quand i'estois...* — Cf. t. V, p. 255; VI, 62.

P. 189. *Par qui fut...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1560 :

Mais qui pourroit conter les biens de ton esprit?
Tant s'en faut qu'on les puisse arrenger par escrit.
Qui les pourra conter, pourra conter l'arene
Que la force du vent au bord d'Aphrique amene.
La plus grand' part des Rois...

P. 189. *Qui sont...* — Cf. Michelet, *Hist. de France* (éd. Lemerre, t. XI, p. 24). — Après ce vers on lit jusqu'en 1560 :

Ce que souuentesfois à table i'ay notté
Estant debout planté dauant ta Maiesté,
Quand les autres parloyent, tu auois ta pensée
Sans leur respondre rien, en toy seul amassée :
Et ie disois alors, ce Roy qui ne dit rien
Pense plus qu'il ne parle, il pense en luy combien
Il luy faut de soudars pour dresser vne armée,
Quelle ville n'est pas de rampars bien fermée,
Comme on peut l'assaillir, si ses frontieres sont
Garnies comme il faut, & quelz soudars y vont,
A fin de les garder, & comme il doibt surprendre
Quelque place Espaignolle, & Françoise la rendre.

P. 190. *Sinon par le conseil...* — Au lieu de ce vers et des deux suivants on lit jusqu'en 1560 :

Que tout premierement ces vieux & sages Peres
Qui sont desia chenus, à ton Conseil assis,
Aux affaires rusez, n'en donnent leurs auis :
Tu proposes le fait, comme Prince tressage,
Au milieu du Conseil, mais c'est en bref langage,
Craignant perdre le temps : tu repliques apres
Si besoing il en est, & le fais tout expres
Pour sonder leur pensée, & comprendre les ruses
De leur experience, à fin que tu en vses
Au besoing, quand il faut la finesse éprouuer,
De peur qu'en ton chemin tu ne viennes trouuer
Du vieil Epimethé...

P. 190. *Du vieil Epimethé...* — Cf. t. II, p. 86 et note.

P. 190. *Le riche...* — Cf. l'ode 1 du 5e livre (II, 371).

P. 190. *Ta bonté...* — Au lieu de ce distique on lit jusqu'en 1560 :

Car tu n'es pas vn Roy fauorisant le vice,
Ny qui pour la faueur corrompe la Iustice :
Mais tu es biens (sic) *vn Roy qui veux en verité*
Que la Iustice face à chacun equité.
Ie ne dy pas aussi que vers l'homme coulpable
Ta Maiesté ne soit quelquefois pitoyable,
S'il est fort & vaillant, & si ses vieux Ayeux
En guerre ont fait iadis quelque fait glorieux
A tes predecesseurs, pour seruir la Coronne,
A celuy quelquefois ta Clemence pardonne,...

P. 190. *A l'exemple...* — Au lieu de ce vers on lit jusqu'en 1560 :

A l'exemple de Dieu, bien que du Ciel il voye
Que tout le genre humain icy bas se fournoye
En vices dissoluz, & ne veut s'amender,
Pourtant il ne luy plaist à tous coups débander
Son foudre punisseur, sus la race des hommes,
Car il nous cognoist bien, & sçait de quoy nous sommes,
Et s'il vouloit ruer son tonnere à tous coups
Que nous faisons peché, il nous occiroit tous :
Et pource, de pitié ses foudres il retarde,...

P. 191. *Tousiours...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1560 :

Quant à l'Ambition qui se voistre es portaux,
Ainçois dedans les cœurs des hommes les plus hautz,
Et plus comblez d'honneur, qui fait la sentinelle
Tout à la ronde d'eux : comme peste cruelle
Tu chasses de ta Court, & ne veux par raison
Endurer qu'vn tel Monstre habite en ta maison,
Qui à mille discordz, par secrettes espinces
Enflammeroit les cœurs de tes plus nobles Princes.

P. 191. *De toutes les vertus...* — Cette page et une partie de la suivante s'inspirent de Théocrite, *op. cit.*

P. 191. *Se moisissant...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1560 :

Tu en donnes beaucoup à tes soudars François,
Et à tes Conseillers qui dispensent tes loix,
Aux Princes de ton sang, & aux estranges Prīces
Qui se rendent à toy, bannis de leurs Prouinces :
Tu en despens beaucoup en Royaux bastimens,
Voire, & qui trop mieux vaut, aux Soudars Allemans,
Aux Suisses beaucoup, à fin que tu achetes
Auecques pension leurs vies, tes suiettes

Pour efpargner ton peuple, aymant mieux aux dangers
Que tes propres fuiets mettre les eftrangers,
Acte d'vn Roy benin, & propre à toy, qui aimes
Le fang de tes fuiets autant que le tien mefmes.

P. 191. *Maugré fes ennemis...* — Après ce passage on lit primitivement seize vers, dont voici le dernier texte (1560) :

Tant s'en faut que ta main, le pais vueille prendre
D'vn Seigneur affligé, qui à toy fe vient rendre.
Certes tefmoings en font les pauures Efcoffois,
Qui ia prefques eftoyent la proye des Anglois,
Lefquels en liberté tu gardes en leur terre,
Et de loing ton renom commande à l'Angleterre :
Tefmoings en font encor' les Alemans remis
En liberté par toy maugré leurs ennemis,
Chofe non efperée : & toutesfois ta dextre
Leur fift de ta grandeur la puiffance cognoiftre
Lors que defefperés à ton fecours venoyent,
Et rien que la pitié pour armes n'amenoyent,
Tefmoing en eft encor' la ville de Sienne
Par toy reftituée en franchife ancienne,
Et Parme qu'il te plaift couurir de ta faueur
Maugré le Florentin vaffal de l'Empereur.

P. 192. *Mais la Fame...* — La Renommée (latin *Fama*).

P. 192-193. *Si toft... Et n'auront point...* — Tout ce passage est imité de Théocrite, *op. cit.;* mais Ronsard suit la tradition latine, en faisant tonner Jupiter à gauche comme bon augure (cf. Virgile, *En.* II, 693 : *Intonuit lævum...*).

P. 193. *Au monde...* — Cf. t. II, p. 92, antistrophe 2.

P. 194. *Mais Mufe...* — Sur cet Olympe nouveau, cf. E. Bourciez, *Mœurs polies et littérature de Cour sous Henri II* (thèse de 1886), pp. 182 et suiv.

P. 195. *Qui fondent...* — A la place de ce vers et des cinq suivants on lit dans les premières éditions soixante-deux vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Meffeigneurs de Vandofme, & meffeigneurs de Guife,
De Nemours, de Neuers, qui la guerre ont aprife
Deffous ta Maiefté : s'il fe vante d'auoir
Vn Mercure pour faire en parlant fon deuoir,
Nous en auons vn autre, acort, prudent & fage,
Et trop plus que le fien facond en fon langage :
Soit qu'il parle Latin, parle Grec, ou François
A tous ambaffadeurs, fa merueilleufe voix

Les rend tous esbahis, & par grande merueille
Le cœur de ses beaux mots leur tire par l'oreille,
Tant la douce Python ses leures arrosa
De miel, quand ieune enfant sa bouche composa.
C'est ce grand Demi-dieu Cardinal de Lorraine,
Qui bien aimé de toy en ta France r'ameine
Les antiques vertus : mais par sus tous aussi
Tu as ton Connestable Anne Mommorency
Ton Mars, ton Porte-espée, aux armes redoutable,
Et non moins qu'à la guerre, au conseil profitable :
De luy souuentesfois esbahi ie me suis
Que son cerueau ne rompt, tant il est iours & nuits
Et par sens naturel, & par experience
Pensant & repensant aux affaires de France.
Car luy sans nul repos ne fait que trauailler,
Soit à combatre en guerre, ou soit à conseiller,
Soit à faire response aux paquets qu'on t'enuoye,
Bref, c'est ce vieux Nestor qui estoit deuant Troye,
Duquel touiours la langue au logis conseilloit,
Et la vaillante main dans les champs batailloit.
N'as tu pas comme luy sus ta mer vn Neptune
L'Admiral Chastillon! l'autre l'eut par fortune,
Cestuy-cy par vertu, & pour auoir esté
Fidelle seruiteur de ta grand' Maiesté :
Et non tant seulement cét Admiral commande
Aux ondes de ta mer, mais aussi sur la bande
De tes soudars François, aux soudars commandant
D'vne pique, & la mer regissant d'vn trident.
Et n'as-tu pas encor vn autre Mars en France
Vn Mareschal d'Albon? dont l'heureuse vaillance
A nul de tous les Dieux ceder ne voudroit pas
S'ils se ioignent ensemble au milieu des combas?
Et n'as-tu pas aussi (bien qu'elle soit absente
De son pays natal) ta noble & sage tante
Duchesse de Ferrare, en qui le Ciel a mis
Le sçauoir de Pallas, les vertus de Themis?
Et n'as-tu pas aussi vne Minerue sage,
Ta propre vnique sœur instruite dez ieune age
En tous arts vertueux, qui porte en son escu
(I'entens dedans son cœur des vices inuaincu)
Comme l'autre Pallas le chef de la Gorgonne,
Qui transforme en rocher l'ignorante personne

Qui s'ose aprocher d'elle & veut louër son nom?
Et n'as-tu pas aussi en lieu d'vne Iunon
La Roine ton espouse en beaux enfans fertile?
Ce que l'autre n'a pas : car elle est inutile
Au lict de Iupiter, & sans plus n'a conceu
Qu'vn Mars, & qu'vn Vulcan : l'vn qui est tout bossu,
Boiteux, & debanché : & l'autre tout colere,
Qui veut le plus souuent faire guerre à son pere :
Mais ceux que ton espouse a conceus à foison
De toy, pour l'ornement de ta noble maison,
Sont beaux, droits, & bien nez, & qui dez ieune enfance
Sont apris à te rendre vne humble obeissance.

P. 195. *Et trop plus que le sien...* — L'édition de 1578 a conservé après ce vers les deux derniers alinéas du morceau reproduit dans la note qui précède, avec les raccords suivants :

S'il se vante d'auoir vne sage Pallas,
Ce n'est pas Iupiter, c'est toy Prince qui l'as,
Honneur de tous tes Dieux & de toute la France,
Ta saincte vnique sœur instruite dés enfance
En tous arts vertueux . . . .
. . . .
Sont beaux, droits, & bien-nez, qui d'enfance t'honorent,
Et de toutes vertus la France nous redorent.

P. 195. *Vn Carle, vn Saint-Gelais...* — Les deux anciens adversaires de Ronsard à la Cour, réconciliés avec lui en janvier 1553.

P. 195. *Vn Royaume...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1560
(Si ce n'est vn Desert) que le Royaume large
De France, que tu tiens maintenant sous ta charge,
Ny si remply de gents, ny de felicités :
Car, sans voguer ailleurs, toutes commodités
Se produisent chez luy, blés, vins...

P. 195. *Comme vn pin...* — Cf. Virgile, *Buc.* I, 25.

P. 195. *Orféure, lapidaire...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :
L'autre qui est foulon, imite d'artifice
Cela que Dieu bastit dans le grand edifice
De ce monde admirable, & bref, ce que Dieu fait
Par mouuement semblable est par luy contrefait :

P. 196. *D'ordre...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 :
(On diroit que les mains de mille Salmonées
Sont en ton Arcenal de nouueau retournées,
Qui dans vn chariot faict d'airein se portoit,

Et courant ſur vn pont les foudres imitoit.)

P. 196. *Que l'Arcenal...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit vingt, dont voici le dernier texte (1578) :

Et bref, c'eſt vn grand Dieu que le Roy des François :
Tu es tant obey quelque part où tu ſois,
Que dès la mer Bretonne à la mer Prouençale,
Et des montz Pyrenez aux portes de l'Itale
(Bien que ton regne ſoit largement eſtendu)
Si tu auois touſſé, tu ſerois entendu :
Car tu n'es pas ainſi qu'vn Roy Loys onzieme,
Ou comme fut iadis le Roy Charles ſeptieme,
Qui auoient des parens & des freres mutins,
Leſquels en s'alliant d'autres Princes voiſins,
Ou d'vn Duc de Bourgongne, ou d'vn Duc de Bretaigne,
Pour le moindre ſuiet ſe mettoient en campaigne
Contre le Roy leur frere, & faiſoient contre luy
Son peuple mutiner pour le combler d'ennuy.
Mais tu n'as ny parens, ny frere qui s'allie
Maintenant de Bourgongne, ou de la Normandie,
Ou des Princes Bretons : tout eſt ſuiet à toy,
Et la France auiourd'huy ne cognoiſt qu'vn ſeul Roy,
Que toy Prince Henry le Monarque de France,
Sous qui courbant le chef te rend obeyſſance.

P. 196. *N'eſtre aimé...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1560 :

Et deſpriſes l'orgueil de telle vanité,
D'autant que tu ſçais bien que tu l'as merité.
Car tu ne fus content ſeulement du Royaume
Par ton Pere laiſſé, auecques le heaume,
Et la lance, & l'eſcu, tu as pris vn grand ſoing,
Comme Prince vaillant, d'en acquerir plus loing,
Voire & de regaigner les places que ton Pere
Perdit deuant ſa mort ſur l'Angloiſe frontiere.

P. 198. *Et n'eſt point...* — Après ce vers on lit jusqu'en 1560

En reuenant du Rhin, tu pris à ton retour
Yuoyr & D'anuillier & les villes d'entour,
Rodemac, Mommedy, & mille que la foudre
De ton artillerie egaloit à la poudre
Par où ton camp paſſoit. Tu pris l'an enſuiuant
Les chaſteaux de Marie, & marchant plus auant
Tu vins deuant Renty, où la fiere Arrogance
Des Eſpaignolz ſentit quelles mains a la France,
Là, d'vne grand'bataille ilz furent moiſſonnez

Comme foin sous la faux, ou comme espicz donnez
Aux dens de la faucille, alors que la ieunesse
Tond en Esté le poil de Ceres la Deesse.
Certes vn temps viendra qu'aux champs de ce pais
Les Laboureurs de là seront tous esbahys
De heurter de leur soc tant de salades vaines,
Et de choquer les os de tant de Capitaines
Assommez de la main, & le portant chez eux
Louront, plus qu'auiourd'huy, tes faitz victorieux,
Et diront estonnez : Quiconques fut le Prince,
Qui de tant de tombeaux chargea nostre Prouince,
Il fut heureux & fort, on le cognoist aux os
De ces hommes tués, les tesmoings de son los.
Presque en vn mesme temps conduit de la Fortune
(Qui s'est tousiours montrée à tes faitz oportune)
Tu as borné plus loing ton Piedmont augmenté
De Vulpian & Cazal, & plus outre planté
Les fleurs de lys de France es villes d'Etrurie,
Reduittes sous le ioug de ta grand' Seigneurie.
Et si quelcun me dit que tes faitz ne sont rien
Pres de ceux d'vn Cesar, ou d'vn Octouien
Qui gaignoist en vn an ou l'Asie, ou l'Europe,
Et que tu ne sçaurois auec toute ta trope,
Et fusses tu dix ans à faire ton effort,
Acquerir seulement qu'vne Ville, ou qu'vn Fort :
A celuy ie respons, qu'il est plus difficile
De gaigner maintenant vne petite Ville,
Que iadis à Cesar vn Royaume acquerir :
Car maintenant chacun pour l'honneur veut mourir,
Et ne veut point fuir : & puis vne muraille
Auiourd'huy, tant soit foible, attend vne bataille.
Metz nous est pour exemple, & Lamirande aussi,
Où l'Empereur auoit picqué d'vn grand soucy,
Pour les prendre, conduit l'Espaigne & la Bourgongne :
Mais en lieu de les prendre, il print vne vergonne (sic).

P. 198. *Maugré le Geneuois...* — C'est-à-dire : les Génois.

P. 199. *Qui de ta lance...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit huit, dont voici le dernier texte (1578) :

Et brauement suiuy de ton Infanterie,
Tu feras à tes pieds vne horrible tu'rie
Des corps de tes haineux l'vn sus l'autre accablez
Plus menu qu'on ne voit (quand les cieux sont troublez

Des vents aux mois d'Hyuer) tomber du ciel de grefle
Sur la mer, fur les champs, fur les bois pefle-mefle :
La grefle fus la grefle à grands monceaux fe fuit,
Fait maint bond contre terre, & demeine vn grand bruit.

P. 199. *De mes Mufes...* — Pour cet alinéa et le suivant, cf. t. II, pp. 234-235 et les notes.

P. 199. *Et d'honnefte...* — Dans toutes les éditions antérieures à 1584, ce vers est suivi des huit vers que voici, d'autant plus dignes d'attention que leur texte n'a pas varié :

Non, ie ne fuis tout feul, non, tout feul ie ne fuis,
Non, ie ne le fuis pas, qui par mes œuures puis
Donner aux grands Seigneurs vne gloire eternelle :
Autres le peuuent faire, vn Bellay, vn Iodelle,
Vn Baïf, Pelletier, vn Belleau & Tyard,
Qui des neuf Sœurs en don ont receu le bel art
De faire par les vers les grands Seigneurs reuiure
Mieux que leurs baftimens, ou leurs fontes de cuiure.

Sur cette composition de la Pléiade, qui est la vraie à mes yeux, voir la *Revue d'Histoire littéraire* 1905, p. 256, et mon édition critique de la *Vie de Ronsard*, pp. 223-224.

P. 200. *Que Dieu...* — Ce vers et les sept suivants furent supprimés en 1587.

P. 200. *Qui portes...* — Ce vers et les trois suivants furent supprimés en 1587.

P. 201. COMMENDATRIX EPIST... — Cette épître propitiatoire, écrite en décembre 1558, figure à cette place dans toutes les éditions collectives de Ronsard de 1560 à 1584. Mais c'est par erreur, car elle n'a aucun rapport avec l'*Hynne de la Iuftice* qui la suit. C'est seulement à partir de 1587 qu'elle figure à sa vraie place, avant l'*Hynne de Charles Cardinal de Lorraine* (IV, 228). On en trouvera la traduction dans les *Poésies complètes de Michel de l'Hospital*, traduites par L. Bandy de Nalèche (Paris, Hachette, 1857), p. 130.

P. 203. HYNNE DE LA IVSTICE. — Ronsard lui-même nous dit (III, 270-271) que cet hymne fut adressé au cardinal de Lorraine pendant le séjour de celui-ci à Rome (nov.-déc. 1555). — Gandar l'a analysé et comparé à l'*Ode à Michel de l'Hofpital* dans sa thèse sur *Ronsard imitateur d'Homère et de Pindare* (Metz, F. Blanc, 1854), pp. 111-112.

P. 203. *Sur le fameux tombeau...* — A Naples (cf. t. II, p. 313, note). — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

Conquis par leur prouësse, où le sceptre puissant
Des Lorrains fut long temps richement fleurissant,
Comme proches parens des nobles Roys de France,
Et vrais Seigneurs d'Aniou, du Maine, & de Prouence.

P. 203. *Que ton grand...* — François de Guise, vainqueur de Metz, de Renty et de Calais, et René de Guise, marquis d'Elbeuf, général des galères.

P. 204. *Plus que bronze...* – Après ce vers dans les éditions précédentes on en lit huit, dont voici le dernier texte (1578) :

Si est-ce que le Ciel n'a ton corps receu
Ny ton esprit auec d'vne seule vertu
Qui ne soit à la fin au iour manifestée,
Et de tous à l'enuy, à qui mieux-mieux chantée,
L'vn disant celle-là & l autre ceste-cy.
Or moy pour commencer, ie chante dés-icy
La vertu la plus tienne, & qui plus est propice
Aux Princes comme toy, la vertu de Iustice.

P. 204-208. *Dieu fist naistre... Si tost que...* — Pour ces pages Ronsard s'est inspiré de quelques vers d'Hésiode, *Travaux et Jours*, 198 et suiv., mais surtout d'Aratos, *Phænom.*, 96-136, passage relatif à la vierge Astrée (la Justice).

P. 206. *Et l'Orque...* — L'Enfer (latin *Orcus*).

P. 207. *Si le peuple...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les éditions précédentes dix vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Exerçant de sa main sa foudre courroussée
Sur toy meschant, qui m'as contre raison laissée.
Si tu n'eusses voulu me chasser d'auec toy,
Dieu ne t'eust point hay, qui pour l'amour de moy
Ne t'ennoyroit iamais ny bataille ny foudre,
Et iamais tes citez ne reduiroit en poudre :
Mais tousiours au contraire il eust nourry la paix
Fleurissant au milieu des citoyens espais,
Non en guerre tuez, qui sans dueil & sans peine
Eussent heureusement passé la vie humaine.

P. 211. *Qu'en moins d'vn seul clin d'œil...* — A la place de ce vers on lit à partir de 1587 :

Le voudrois-tu plus grand ou plus petit refaire?
De le faire pareil ce ne seroit rien fait.
Or de voir ton palais, fait, refait & défait,
Ce seroit ieu d'enfant, qui bastit au riuage
Vn chasteau de sablon, puis destruit son ouurage.

P. 215. *Ayant le pied...* — Cf. Horace, *Carm.* III, 11, fin.

P. 216. *Moyse...* — Compte pour deux syllabes, comme *Hebrieu* au vers suivant.

P. 218. LES DAIMONS. — Pièce placée ici dans toutes les éditions collectives. — N. Buon l'a rééditée à part en 1618 avec un commentaire de N. Richelet, reproduit dans l'édition collective de 1623. — Lancelot Carle, aumônier de Henri II et maître des requêtes de son hôtel, évêque de Riez en 1550, prit d'abord le parti de Mellin de Saint-Gelais contre Ronsard. Réconcilié avec le poète en janvier 1553, il l'avait loué ensuite devant le roi (cf. O. de Magny, *Gayetez*, éd. Courbet, pp. 81-82). Il préparait alors une traduction de l'*Odyssée* à laquelle Peletier fait allusion dans ses *Œuvres poétiques* (1547) et Ronsard dans le début de son hymne en 1555.

P. 218. *Carle, de qui l'esprit...* — A la place de ce vers et des cinq suivants, on lit primitivement une tirade de cinquante vers, que nous donnons d'après l'édition de 1560, la dernière où on la trouve entière :

Quand de iour & de nuict, ie repense à par moy
Les honnestes faueurs que i'ay reçeu de toy,
Carle, docte Prelat, & qu'encore ma Muse
Ne t'a remercié, coupable ie m'accuse
Dequoy si longuement sous silence i'ay teu
L'obligation deue à ta rare Vertu :
Ie me hay, si despit, que ie ne fais plus conte
De mes vers, ny de moy, & si n'ose, de honte,
Leuer les yeux en haut, de peur que tous les Dieux,
La Lune, le Soleil, les Astres, & les Cieux
Ne m'appellent ingrat, & ne frapent ma teste,
Pour mon peché commis, d'vne iuste tempeste :
Mais quand ie pense apres que trop foible est mon dos
Pour porter aux François la charge de ton loz,
Et qu'en lieu d'illustrer ta vertu apparente,
Ie l'eusse peu souiller de ma plume ignorante :
En ne m'accusant plus, i'excuse mes espritz
De n'auoir à bon droict si grand œuure entrepris :
Car, où est cestuy-là qui puisse bien descrire
L'honneur & la vertu dont la France t'admire?
Les faueurs que les Rois, & les Princes te font?
Et le port, non fardé qui se sied sur ton front?
Qui pourroit raconter de combien de louenges
Tu te veis honoré par les païs estranges,

Discourant l'Italie & l'Angleterre, à fin
De te faire vn Vlysse accort, prudent, & fin?
Qui pourroit bien narrer ta diuine eloquence
Toute pleine de miel, qui a tant de puissance
Qu'elle rauist le cœur de l'homme, qui ne peut
Fuir, qu'il ne la suyue, en la part qu'elle veut?
Mais qui pourroit conter de quelle poësie
Tu retiens des oyans l'ardante fantasie?
Soit qu'en nombres Latins il te plaise inuenter
Ie ne sçay quoy de grand, soit que faces chanter
Homere en nostre ryme, & ramenes Vlysse
Voir sa femme & son filz, son pere & sa nourrice,
Saulué de Calypson, qui vouloit le tenir
Chez elle, pour le faire immortel deuenir :
Sauué de Scylle, & Circe, & du borgne Cyclope,
Et des fiers Lestrigons, abominable trope?
Bref, qui pourroit conter ta graue humanité,
Ta douceur, ta candeur, & ta benignité,
Et de ton noble esprit les forces & les graces,
Dont, à mon jugement, les Courtisans surpasses?
Car, à la verité, tu ne te veux vestir
D'habit dissimulé, pour tromper ne mentir :
Tu es rond en besongne, & dans la Court royale
Ie n'ay veu (sans flater) personne qui t'égalle,
Excepté mon Odet, & Charles, mon Seigneur,
Qui doit par sa bonté, sur tous auoir l'honneur.

Cette tirade fut réduite en 1567 à dix vers (les six premiers et les quatre derniers raccordés), et en 1578 à six (les six premiers).

P. 219. *Quand l'Eternel...* — A partir de ce vers Ronsard s'est inspiré de l'écrivain byzantin Michel Psellus (XI[e] siècle), dont un dialogue *Sur la puissance des Démons* avait été traduit en latin par Marsile Ficin : cette traduction avait paru à la p. 334 d'un petit volume contenant celle de divers traités sur des sujets analogues de Jamblique, Proclus, Porphyre, Trismégiste, à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1549.

P. 222. *D'vn meslange...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes trente-six vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Grande est des Escriuains la contrarieté,
Qui confus ont parlé de leur diuersité :
Les vns (s'il est croyable) en leurs liures asseurent
Que les Anges des cieux autrefois les conceurent
Dans les ventres charnels de noz femmes, espris

De leur grande beauté qui deceut leurs esprits.
« *Voyez quelle puissance a la beauté des femmes!*
Lors Dieu pour les punir de leurs vices infames,
Aux Enfers les chassa : mais leurs fils innocens,
Qui coulpables n'estoient du faict de leurs parens,
Tenant plus de la part de pere que de mere,
S'en-volerent en l'air comme chose legere.
Les autres ont pensé qu'apres que Lucifer
Fut banny par sa faute en l'abysme d'Enfer,
Que les Anges mutins qui ses compagnons furent,
Les vns en l'air, en l'eau, & sur la terre cheurent,
Et selon le forfait de leurs graues pechez
Se virent loin du ciel en des corps attachez,
Qui seruent de prisons à leur coulpe ancienne,
Iusques à-tant que Dieu iuger le Monde vienne.
Ceux qui ont vn corps d'air, ont crainéte de se voir
Prendre vn terrestre corps, les terrestres de choir
Là bas dans les Enfers, où le feu les menace,
Quand pour punition ils trompent nostre race :
Car sans la peur qu'ils ont, iamais ils ne feroient
Que nous tenter l'esprit, & nous abuseroient.
Autres ont estimé qu'il n'y auoit Planette
Qui n'en tint dessous elle vne bande suiette,
Par qui sont les mortels en terre gouuernez
Selon l'Astre du ciel, sous lequel ils sont nez :
Ceux de Saturne sont l'homme melancholique :
Ceux de Mars, choleriq' : ceux de Venus, lubrique :
Ceux de la Lune, prompt : cauts les Mercuriens,
Ceux du Soleil, aimez : heureux, les Iouiens :
L'vn bon, l'autre est mauuais : le bon nous pousse à faire
Tout acte vertueux, le mauuais au contraire.

P. 223. *Empouses...* — Richelet, après avoir assimilé les Incubes, « Daimons lalaces & impudiques », aux Duisiens gaulois et aux Faunes latins, puis distingué dans les Larves, Lares, Lemurs et Penates, les âmes des méchants et des bons une fois séparées du corps, ajoute que les autres sont des démons féminins : « Le Succube est contraire de l'Incube; l'Empouse, ἔμπουσα, vn Daimon de nuiét qui marche sur vn pied (d'après Eustathe). Lamiens, ou Lamies, Dion en son histoire Libyque les represente moitié belles femmes, moitié serpens. »

P. 223. *On dit qu'en Norouegue...* — Richelet, après avoir rappelé les « merueilles » des divers démons des pays du nord, tels

que « Bonnasses Drolles, Teruilles, Hellues » (Elfes), d'après Le Loyer, livre IV, chap. 2, ajoute : « Et Olaus Magnus, au liure des peuples Septentrionaux, en parle ainsi : *Hodie etiam... Dæmones se visibiles exhibent, & hominibus inser iunt, eorum iumenta & animalia ad pastum ducunt & reducunt, &c.* » — Cf. La Fontaine, *Fables*, VII, 6.

P. 224. *Bridans les Esturbots...* — On lit *Esturgeons* à partir de l'édition de 1597. *Fouches* = Phoques, et *Thins* = Thons.

P. 225. *Ils se changent...* — Ce sont les feux follets ou farfadets, que Ronsard appelle ailleurs les *Ardants* (II, 66, et V, 421, note).

P. 225. *Nommez...* — « Ces feux S. Herme ne paroissent qu'apres la tempeste passée. » (Richelet.) — Pour les *freres d'Heleine*, Castor et Pollux, qui forment dans le ciel la constellation des Gémeaux, favorable aux marins, cf. Horace, *Carm.* I, III, 2.

P. 226. *Et rien...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes trente-deux vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Vn soir vers la minuict, guidé de la ieunesse
Qui commande aux Amans, i'allois voir ma Maistresse
Tout seul outre le Loir, & passant vn destour
Ioignant vne grand'croix, dedans vn carrefour
I'ouy, ce me sembloit, vne aboyante chasse
De chiens qui me suyuoit pas-à-pas à la trace :
Ie vy aupres de moy sur vn grand cheual noir
Vn homme qui n'auoit que les oz à le voir,
Me tendant vne main pour me monter en croupe :
I'aduisay tout autour vne effroyable troupe
De piqueurs qui couroient cest ombre, qui bien fort
Sembloit vn vsurier qui n'aguiere estoit mort,
Que le peuple pensoit pour sa vie meschante
Estre puny là-bas des mains de Rhadamante.
Vne tremblante peur me courut par les oz,
Bien que i'eusse vestu la maille sur le doz,
Et pris tout ce que prend vn Amant, que la Lune
Conduit tout seul de nuict pour chercher sa fortune,
Dague, tranchante espée, & par-sur tout vn cœur
Qui naturellement n'est suiet à la peur.
Si fussay-ie estouffé d'vne crainte pressée
Sans Dieu, qui promptement me mist en la pensée
De tirer mon espée, & de couper menu
L'air tout autour de moy auecques le fer nu :
Ce que ie feis soudain, & sitost ils n'ouyrent
Sifler l'espée en l'air que tous s'esuanouyrent,

Et plus ne les ouy ny bruyre ny marcher,
Craignant peureusement de se sentir hacher
Et trançonner le corps : car bien qu'ils n'ayent veines
Ny arteres, ny nerfz, comme noz chairs humaines :
Toutefois comme nous ils ont vn sentiment :
Car le nerf ne sent rien, c'est l'esprit seulement.

P. 228. L'HYNNE DE CHARLES... — Publié d'abord à part sous ce titre : *L'Hymne de tresillustre Prince Charles Cardinal de Lorraine. Par P. de Ronsard Vandomois.* (Paris, André Wechel, 1559. — In-4° de 16 fts.) — Cette pièce, composée soit en décembre 1558, soit en janvier 1559, parut presque en même temps que le *Chant pastoral* sur les noces du duc de Lorraine (III, 403; cf. III, 271). Elle eut une *Suyte*, composée quatre mois plus tard, mais publiée seulement après la mort de Henri II (juillet 1559); voir t. VI, p. 326.

P. 228. *Vn roc...* — A la place de ce vers et du suivant on en lit primitivement six, dont voici le dernier texte (1573) :

En lieu d'vn cœur humain i'aurois en la poitrine
Vne masse de fer, i'aurois encor esté
Du lait d'vne tygresse és forests alaité,
Ie n'aurois sentiment non plus qu'vne colonne,
Ie serois vn rocher que la mer enuironne :
Et bref, ie serois né sans ame & sans raison,...

P. 228. *Resueille...* — C'est-à-dire de l'est à l'ouest. Périphrase fréquente chez Ronsard, préconisée par Du Bellay dans la *Deffence* (liv. II, ch. IX).

P. 229. *De Godefroy...* — Godefroy de Bouillon, vainqueur des Turcs à Nicée, maître d'Antioche et de Jérusalem. Bien avant l'épopée du Tasse, il avait été le héros de romans de chevalerie tels que *Les faits et gestes du preux Godefroy de Buillon et de ses chevaleureux freres Baudoin et Eustache,* plusieurs fois réimprimés dans la première moitié du XVI[e] siècle, et connus de Ronsard, comme le fait présumer le vers suivant. Cf. t. II, pp. 101-102; IV, 203; V, 23; VI, 288 et les notes.

P. 230. *Sans l'ouurage...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Tel que ie suis pourtant i'en feray l'entreprise,
Et peut estre qu'en vain la plume n'auray prise,
Si fauorablement regarder tu me veux,
Et prester desormais ton oreille à mes vœux.

P. 230. *Quelcun dira...* — Les vers précédents s'inspiraient déjà du panégyrique de Messala, œuvre de Tibulle, IV, 1. Mais ce pa-

ragraphe et le suivant imitent de près, jusqu'à les paraphraser, les vers 18-38 de la même pièce latine.

P. 230. *Vn liure seulement...* — Ce vers et les treize suivants furent remplacés en 1587 par ce distique :

Comme on list auiourd'huy l'histoire des Heros,
Dont le temps n'a perdu ny les faits ny le lôs.

P. 231-232. *Le veneur Orion... Sa fille...* — Ce passage est inspiré des *Phénomènes* d'Aratos ou de la paraphrase que Cicéron en a donnée dans son *De natura deorum*, II, XL-XLIV. — Au dernier vers il s'agit d'Andromède, que Persée délivra du monstre marin qui devait la dévorer, sous les yeux de sa mère Cassiopée.

P. 232. *Fardeau gros...* — A la place de ce vers et du suivant, dans les éditions précédentes on en lit quatorze, dont voici le dernier texte (1578) :

Fardeau gros & pesant : où lon peut voir combien
Ton esprit est subtil à le regir si bien.
Icy viennent à toy les pacquets de l'Asie,
D'Alemagne, Angleterre, Espagne & d'Italie,
De Flandres & d'Escosse, & bref des quatre bouts
Du Monde on vient à toy : tu fais response à tous,
Tu lis dedans leurs cœurs leur secrette pensée
Auant que par la langue elle soit annoncée,
Et ne peuuent tenir leur secret si couuert
Que dés le premier mot il ne te soit ouuert.
L'vn desire la paix, l'autre brasse la tréue,
L'autre allonge la guerre : icy le peuple esléue
Le front contre le Roy, le Roy ne veut icy
Endurer qu'vn suiet esléue le sourcy.

P. 233-234. *Quand les deux fils...* — Toute cette page vient de Tibulle, *op. cit.*, vers 48-81. — Supprimée en 1587 jusqu'à ce vers inclus : *Les Troyens à la paix...* et avec ce raccord :

Que diray plus de toy? tu as esté trans-mis
Vers les Imperiaux pour nous les rendre amis :
Où tu fis par deux fois sa grandeur apparestre...

P. 234. *Tu as rendu...* — C'est-à-dire : Tu as rendu Français le prince de Lorraine. Il s'agit de Charles II, duc de Lorraine, qui, en 1553, âgé de neuf ans, avait été soustrait par Henri II à la tutelle de sa mère, Christine de Danemark, nièce de Charles-Quint, et élevé à la cour de France jusqu'à son mariage avec une fille du roi, la princesse Claude (janv. 1559). Cf. t. III, p. 412 et la note.

P. 234. *Tu as de par le Roy...* — Allusion à deux entrevues entre le cardinal de Lorraine et le cardinal Granvelle, plénipoten-

tiaire ennemi : 1° à Marcoing (fin d'avril 1558) avant la reprise de la campagne de mai qui aboutit à la victoire de Thionville; 2° à Cercamp, où une trêve fut conclue le 17 octobre 1558.

P. 235. *Comme luy...* — Cette page et la moitié de la suivante concernent la mission dont le cardinal de Lorraine fut chargé en oct.-déc. 1555 auprès du pape Paul IV, pour conclure un traité contre les Impériaux qui laissât la France s'emparer du royaume de Naples. Mais, par suite de la trêve de Vauxelles, qui contrariait ce traité, l'expédition, conduite par son frère François de Guise, ne fut décidée qu'en octobre 1556.

P. 235. *S'egalent...* — Pris à Tibulle, *op. cit.*, vers 40-43.

P. 236. *Que les Chalcidians foruffis...* — De l'italien *fuorisciti*, bannis. Il veut parler de Naples, où d'après la légende la sirène Parthénope fut ensevelie, et où les habitants de Chalcis, chassés de l'Eubée, étaient venus fonder une colonie, après celle de Cumes (Tite-Live, VIII, XXII, 5; Virgile, *En.* VI, 2 et 17).

P. 236. *De toy, qui le premier...* — Voir pourtant ce que Ronsard avait dit du cardinal Jean du Bellay en 1550 (II, 452).

P. 236. *Errant deçà...* — A la rime, *Oratoire* = Rhétorique. Cf. t. V, p. 232, vers 9.

P. 237. *A nos vieux Senateurs...* — Au parlement de Paris.

P. 237. *Les eftendars...* — François de Guise avait été vainqueur des Impériaux à Guines le 21 janvier 1558, à Thionville le 12 juin 1558, et avait repris Calais aux Anglais en janvier de la même année, vengeant ainsi notre défaite de Saint-Quentin (août 1557).

P. 238. *L'oraifon que tu fis...* — En 1547, le jeune cardinal de Lorraine, sacrant Henri II en sa qualité d'archevêque de Reims, avait pris pour texte l'état de l'Église catholique ébranlée « par un seul homme » (Luther). En 1558, il voulut établir un tribunal de l'Inquisition, mais échoua. Cf. J.-J. Guillemin, *Le cardinal de Lorraine, son influence politique et religieuse au* XVI° *siècle* (thèse de 1847), et N. Weiss, *La Chambre ardente, étude sur la liberté de conscience sous François Ier et Henri II* (Paris, Fischbacher, 1889), pp. LXI et suiv.

P. 238. *Ie dirois l'oraifon...* — A la séance d'ouverture des États généraux rassemblés à Paris le 6 janvier 1558. Cf. G. Picot, *Histoire des États généraux*, t. II, ch. 1.

P. 239. *Adonc toy... Oyant tes mots...* — Passage inspiré par Tibulle, *op. cit.*, vers 122-130.

P. 239. *De ces deux oraifons...* — Ronsard s'en est peut-être inspiré dans ses Discours politiques, comme il s'y est inspiré des poésies latines et des harangues de L'Hospital.

P. 240. *Ton Meudon...* — C'est probablement sur cet alinéa que se sont fondés quelques faiseurs d'anecdotes, et même Michelet, alors qu'on ignorait la chronologie des poésies de Ronsard, pour avancer que celui-ci avait été logé dans une tour du château de Meudon et y avait échangé des propos aigres-doux avec Rabelais. D'abord Rabelais mourut en 1553 et ces vers furent écrits aux environs du 1[er] janvier 1559. Ensuite il s'agit ici du bon accueil que le cardinal fit aux Muses, et non pas seulement à celle de Ronsard, lors du mariage de Charles II, duc de Lorraine, avec Claude de France (cf. t. III, pp. 403 et suiv.) Ronsard a pensé sans doute à lui-même, mais aussi à ses confrères en poésie, et il a parlé métaphoriquement. Il complète et précise sa pensée plus loin, en citant des noms (IV, 245-246).

P. 241. *Qu'esleua Iupiter...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes douze vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Aussi ne faut tousiours languir embesongné
Sous le soucy public, ny porter renfrongné
Tousiours vn triste front : il faut qu'on se desfasche,
Et que l'arc trop tendu quelquefois on delasche.
« *Apres vn fascheux soir vient vn beau lendemain,*
« *Et le grand Iupiter de celle mesme main*
« *Dont il lance la foudre, il prend la pleine coupe,*
« *Et s'assied tout ioyeux au milieu de sa troupe.*
« *Apres vn froid Hyuer vn Printemps adouci*
« *Renaist auec ses fleurs : il nous faut viure ainsi,*
Et chercher les plaisirs aux ennuis tous contraires,
Pour retourner apres plus dispos aux affaires.

P. 241. *Tu fis fortifier...* — En septembre 1557. François de Guise revint d'Italie le mois suivant. — Pour cet éloge de l'activité militaire du cardinal, cf. Tibulle, *op. cit.*, vers 82-118.

P. 241. *Qui venoyent...* — Ce vers et les trois suivants remplacent huit vers primitifs dont voici le dernier texte (1573) :

Des cheuaux, des souldars, qui se suiuoyent ainsi
Venant en nostre camp, comme l'air espoissi
De nuës tout chargé, se presse d'vne suitte,
Quand Aquilon le souffle & luy donne la fuitte,
Ou comme on voit les flots d'vne escume tous blancs
S'entre-pousser l'vn l'autre, & se suiure de rancs,
Vn flot sur l'autre flot en son ordre ne cesse
D'aller, tant qu'il se froisse à la riue maistresse.

P. 242. *Le receuant...* — Pour cette fin d'alinéa, cf. Tibulle, *op. cit.*, vers 7-17, et Properce, II, x, 21-24.

P. 243. *Dirons-nous...* — Les rimes sont conformes à la prononciation du XVIe siècle. — Il s'agit de la défaite de Gravelines (13 juillet 1558), où de Termes fut fait prisonnier par le comte d'Egmont.

P. 243. *Diray-ie ta niepce...* — Marie Stuart, mariée au dauphin François le 25 avril 1558. Elle était reine d'Écosse, mais sa mère, Marie de Lorraine, était régente. Les Guises lui firent signer l'abandon de son royaume à Henri II, pour le cas où elle viendrait à mourir.

P. 244. *Que le pere Ocean...* — Après ce vers on lit dans les premières éditions 68 vers, dont voici le dernier texte (1573 pour les dix-huit mis entre crochets, 1578 pour les cinquante autres) :

[Auſſi ne failloit il qu'elle qui quelque fois
Doit bailler la naiſſance à tant de ieunes Rois,
Euſt ſon berceau laué d'vne mer inconnuë,
Ou de quelque riuiere en peu d'honneur tenuë,
Mais que la grand Tethys le lauaſt de ſes flots
En qui de l'vniuers les germes ſont enclos.
Belle Roine d'Eſcoſſe ains mortelle Déeſſe
Tu nous as reſiouïs de pareille lieſſe
Que le Soleil d'autonne, alors que de ſes rais
Il a fendu de l'air le voile trop eſpais,
Et net, & clair & beau montre ſa teſte blonde,
Et de ſon beau regard reſiouït tout le monde,
Ou comme le printemps la terre reſiouiſt,
Quand la glace d'hyuer au vent s'euanouït.]
Princeſſe l'ornement & l'honneur de noſtre âge
Quand ton ſang ne viendroit de ſi haut parentage,
Quand mille & mille Rois tes ayeux ne ſeroient,
Encores tes vertus treſnoble te feroient.
Ny Sceptres redoutez ny la pompeuſe race,
Peres, meres, ayeux, biſayeux, & la maſſe
Des monſtrueux Palais qui s'eſleuent ſi haut,
Ne font pas la nobleſſe où la vertu defaut :
Ne la vieille medalle en rouille conſumée,
Ny les tableaux reclus tous noircis de fumée,
Ny les portraits moiſis des antiques ayeux
Ia par l'âge eſcourtez & d'oreilles & d'yeux.
« C'eſt la ſeule vertu qui donne la nobleſſe,
« Elle eſt le vray bonneur, c'eſt la ſeule maiſtreſſe
« De l'action humaine, & à laquelle on doit
« Venir en trauaillant par le chemin eſtroit,

« Espineux & fascheux, où peu de gens arriuent :
« Car le trac de vertu bien peu de gens ensuiuent.
Toy Charles qui t'es fait de vertu l'heritier,
T'achemines au ciel par si noble sentier.
Que ie m'estime heureux d'estre né de ton âge!
Non que la foy premiere y soit plus en vsage,
Ny la bonne equité, tresor de noz ayeux :
Non que le sainct troupeau qui s'enfuyt aux cieux
Eschappant mal-enclos de la boëte à Pandore,
Comme au temps de Saturne y reflorisse encore.
Les meurdres & le sang, la guerre & le discord
Les tiennent en exil bien loin de nostre bord.
Et toutefois Prelat, heureux ie me confesse
D'egaler ta grandeur de temps & de ieunesse,
Et sous mesme Regent auoir les Arts apris :
De tous tes compaignons tu emportois le pris,
Forçant par le labeur les ans de ton enfance,
Et desia tu donnois certaine experience
De ta grandeur future. Ainsi qu'on voit souuent
De petite estincelle à l'abandon du vent
S'esleuer vn grand feu, qu'vn Pasteur par mesgarde
Laisse tomber au bois : l'estincelle se garde
Dans l'escorce d'vn arbre, & tousiours peu à peu
Se repaist de soymesme, & nourrit vn grand feu :
[Iusqu'au sommet des pins le braisier se va prendre,
Et auec les ormeaux les chesnes vont en cendre :
Le pasteur estonné caché soubs vn rocher
De bien loin voit la flamme & n'en ose aprocher :]
Ainsi de tes vertus l'abondante estincelle
Que ton âge cachoit sous l'escorce nouuelle,
Croissant auec les ans, telle flame a produit,
Qu'auiourd'huy ta vertu par tout le monde luit.
Ie ne suis point flateur te donnant telle gloire :
Celuy qui t'a cognu, celuy me pourra croire,
Et non le peuple sot que la vertu ne poingt,
Qui n'approche de toy & ne te cognoist point :
« Car volontiers l'esprit d'vn personnage rare
« Ne veut s'accompagner de la tourbe barbare.

Les quatorze premiers vers de ce morceau, supprimés en 1578, furent alors remplacés par ce distique :

Ton bel œil qui n'a point au monde son pareil,
Sert d'Astre en ton Escosse, & à nous de Soleil,

et le vers : *Princeſſe l'ornement...*, auquel ce distique se rattachait, fut suivi d'un point. Le développement sur la vraie noblesse (inspiré de Juvénal, *Sat.* VIII, 1-26) s'adressa alors, non plus à Marie Stuart, mais au cardinal de Lorraine.

P. 244. *Et preſque...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

Car tout ainſi que Dieu pour la plus belle offrande
Sinon les humbles cœurs des hommes ne demande
L'honneur, la reuerance : ainſi les grands ſeigneurs
Ne veullent que les cœurs, l'humbleſſe & les honneurs.

P. 244. *Tu es doux...* — Cf. t. VI, pp. 288-291, et les notes.

P. 245. *Et ne couuer...* — Après ce vers, dans les précédentes éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Tu as encor en toy ceſte bonne partie
La honte de mal-faire auec la modeſtie,
L'honneſte liberté, la foy pure, & encor
Vn eſprit qui ſe dit plus riche que ton or.

P. 245. *Que ton auancement...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit douze, dont voici le dernier texte (1573) :

A gages tu ne tiens des plaiſans à ta table,
Pour ſe mocquer de ceux que fortune amiable
Aura conduit chez toy, on n'eſt point brocardé
En ſi noble maiſon, mocqué ni regardé
D'vn tas de ieunes ſots de condition vile,
Qui, pour vn peu d'argent ſont leur langue ſeruille
Au plaiſir d'vn Seigneur : mais en toute ſaiſon
Les plaiſans & les fols ſont loin de ta maiſon,
Et loin de ta faueur : tu taſches au contraire
Par honneſtes bien-faits les Muſes y attraire,
Leur montrant bon viſage, & cherchant d'eſtre aimé
De l'homme que tu vois digne d'eſtre eſtimé.

P. 245. *Dés le commencement...* — Ce vers et les quarante-cinq suivants furent remplacés en 1587 par ce distique :

Certes i'en ſuis teſmoin, qui ma baſſe fortune,
M'inſinuant chez toy, ſis blanche en lieu de brune.

P. 245. *Et Paſchal...* — Historiographe du roi qui écrivait en latin. Cf. *Notice sur Ronsard,* pp. I-IV, et les articles de P. de Nolhac dans la *Revue d'Hist. litt.* 1918, pp. 33, 243 et 362.

P. 246. *Et Dorat...* — En 1556, par l'entremise de L'Hospital, il avait obtenu du cardinal de Lorraine la succession de Coron comme professeur de grec au Collège royal (voir note du t. VI, p. 291; et Dupré-Lasale, *Michel de l'Hospital...*, t. I, p. 164). — Après ce

vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

Et le docte Baïf qui seul de noz Poëttes (sic)
A fait en ton honneur bourdonner ses Musettes :
Te sacrant ses pasteurs, que d'vn gentil esprit
En France il a conduit des champs de Theocrit :

Allusion à l'Églogue XVII de Baïf, qui contient les louanges de Charles cardinal de Lorraine (éd. Marty-Laveaux, III, 89).

P. 246. *Or c'est trop...* — Imité de Tibulle, IV, 1, 178-181.

P. 247. *Puis ton frere...* — Ronsard avait déjà écrit, au mois d'août 1558, l'*Exhortation pour bien combattre*. Mais il pouvait encore parler ainsi en décembre de la même année, bien que les négociations pour la paix eussent commencé en octobre, car le camp de François de Guise sous Amiens ne fut disloqué que le 4 avril 1559, après la conclusion du traité du Cateau-Cambrésis (*Papiers d'État* de Granvelle).

P. 247. *Qui rempli...* — Il s'agit du dieu Mars, venant de Thrace, son séjour préféré, au secours de Jupiter dans sa lutte contre les Titans.

P. 248. HYNNE DV CIEL. — Placé au 1er livre des *Hymnes*, avec la même dédicace, sans plus, dans toutes les éditions collectives du XVIe siècle. — Commenté par N. Richelet dans les éditions de 1617 et 1623.

P. 248. *Morel, qui...* — Jean Morel, gentilhomme d'Embrun, maréchal ordinaire des logis de la reine Catherine de Médicis, ami de L'Hospital, avait soutenu la cause de Ronsard à la Cour de 1550 à 1553. Voir t. II, p. 144; V, 209-210; VII, 123; ci-dessus, note du t. III, p. 426; et mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 81, 90-91.

P. 248. *Qui seul...* — Exagération de circonstance, car Ronsard a remercié du même bienfait Jacques Bouju, puis la princesse Marguerite, sœur de Henri II, et son chancelier L'Hospital (II, 146-147; 156; 379-380, et les notes), enfin J. d'Avanson et R. de la Haye (notes du t. IV, pp. 70 et 95). — D'autre part, aux vers 9 et 10, Ronsard promet à son ami un hymne des Muses, qui, faisant double emploi avec l'ode *A Michel de l'Hospital*, n'a jamais vu le jour. Pour ces deux raisons, il a réduit les quatorze premiers vers dans l'édition de 1587 à ces dix vers tout différents :

Morel, à qui le Ciel de luy-mesme se donne
Sans qu'vn autre te l'offre, oy ma Lyre qui sonne
Ie ne sçay quoy de grand, ioyau digne de toy,
Voire d'vn cabinet pour l'ornement d'vn Roy.
Tous les autres ioyaux, tant soient riches, perissent,

Mais les miens, tant soient vieux, tousiours se raieunissent.
La rouille ny le temps ne les enlaidist point :
Tu les as meritez, comme celuy qui ioint
La candeur aux mestiers des Muses bien-peignées,
Que tu as dés enfance au bal accompaignées.

P. 248. *Et qui le recognois* .. — Allusion à la théorie platonicienne de la « réminiscence ». Cf. II, 269 et la note.

P. 248. *O ciel rond...* — A partir d'ici Ronsard s'est inspiré de Marulle, *Hymni*, II, 11, *Cœlo*.

P. 249. *De ton branle...* — Alinéa inspiré de Platon, *Rép.* X (épisode d'Er l'Arménien), ou de Cicéron, *De rep.* VI, XII-XIII.

P. 249. *Qu'à bon droit...* — Les Grecs ont désigné le Ciel du mot κόσμος, qui signifie : belle ordonnance, ornement. Cf. Apulée, *De Mundo* : Quid enim mundo præstantius?...

P. 250. *Des terres...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 :

Comme le bon Bourgeois habite en sa cité,
Vn Roy dans son Palais, son seiour limité
Sans demeurer ailleurs, de peur qu'vne querelle
Ciuile ne troublast sa maison paternelle,
Et pour seruir aux loix d'œil, d'ame, & de support.
Quand le Prince est absent, tousiours le droict a tort :
L'equité, la iustice, ont perdu leur puissance,
Qui fleurissent en paix par sa seule presence.

P. 251. *Nous auons...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 :

Tes murs sont de crystal & de glace espoissie,
Des rayons du Soleil fermement endurcie,
Où tes feux sont clouez, ainçois tes grands flambeaux,
Qui rendent tes Palais plus sereins & plus beaux.
Du grand & large tour de ta celeste voûte,
Vne ame, vne vertu, vne vigueur degoute
Tousiours desur la terre, en l'air, & dans la mer,
Pour fertiles les rendre, & les faire germer.
Car sans ta douce humeur qui distille sans cesse,
La terre par le temps deuiendroit en vieillesse :
Mais arrosant d'enhaut sa face tous les iours,
Iamais ne s'enuieillist non plus que fait ton cours.

P. 251. *Tu mets les Dieux...* — Le mot *Anangé* est la transcription du grec Ἀνάγκη (la Nécessité), à l'imitation de Marulle, qui dans l'hymne à l'Amour avait forgé le mot *Anance*.

P. 252. HYNNE DV ROY HENRY III. — Publié en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes*, sous ce titre : *Chant triomphal pour iouer sur la lyre : sur l'insigne Victoire qu'il a pleu à Dieu donner à Monsei-*

gneur Frere du Roy. — Le titre de 1584, ainsi que celui de 1578, est trompeur. Cette pièce fut écrite, non pas pour la victoire de Moncontour (3 octobre 1569), mais pour celle de Jarnac (13 mars 1569) : à preuve, la date de l'achevé d'imprimer du susdit livre (1er août 1569), les strophes 9 et 10 qui placent la victoire sur les bords de la Charente, enfin le témoignage de Ronsard lui-même, rappelant à Henri III qu'il goûta cette ode au point de l'apprendre par cœur (t. III, pp. 198-199). Elle fut mise en musique par Nicolas de la Grotte, organiste du roi (*Chansons de P. de Ronsard...*, Paris, A. le Roy et R. Ballard, 1575). On la trouve en 1571 à la fin du *Liure des Sonets*, qui suit les *Poëmes*, et seulement à partir de 1578 au premier livre des *Hymnes*.

P. 252. *Tel qu'vn petit...* — Les trois premières strophes sont imitées d'Horace, *Carm* IV, IV, 1-21. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 374-375.

P. 252. *Merite vne autre Prouince...* — C'est-à-dire : un autre royaume, ou du moins une principauté indépendante, sens du latin *provincia* (cf. le début de l'*Hydre desfaict*, écrit après la victoire de Moncontour, t. V, p. 435). C'était le rêve du parti catholique, enivré de la mort de Louis de Condé, chef des huguenots; il se réalisa en 1573, quand Henri d'Anjou devint roi de Pologne.

P. 252. *A peine sur son menton...* — Henri d'Anjou, frère puîné de Charles IX, avait dix-sept ans et demi quand, guidé par le maréchal de Tavannes, il remporta la victoire de Jarnac.

P. 254. *Ils sont...* — Cf. Horace, *Carm.* IV, IV, 46.

P. 254. *Du fort pere...* — Cf. Horace, *Ibid.*, 25-29.

P. 255. *Et soit...* — Cf. Horace, *Id.* IV, V, fin, et IV, fin.

P. 255. HYNNE DES ESTOILES. — Publié d'abord dans un recueil dont voici le titre : *Les Estoilles à Monsieur de Pibrac & deux Responses à deux Elegies enuoyées par le feu Roy Charles à Ronsard, outre vne Ode à Phœbus pour la santé dudit Seigneur Roy, puis vn Discours au Roy Henry troisiesme à son arriuée en France, par P. de Ronsard Gentilhomme Vandomois.* Paris, G. Buon, 1575 (in-4° de 14 fts non chiffrés; Bibl. nat., Rés. Ye 1117). — Cette pièce y a pour titre particulier : *Les Estoilles enuoyées à Monsieur de Pibrac en Polonne. Ode* ; et en 1578 elle est rangée à la fin du 5e livre des *Odes* sous ce même titre (sauf *Poulongne* au lieu de *Polonne*). J'en conclus, ainsi que des dernières strophes, qu'elle fut composée de janvier à avril 1574, alors que Guy du Faur, sieur de Pibrac, avocat général au parlement de Paris, apologiste de la Saint-Barthélemy, était à Cracovie comme chancelier et interprète de Henri d'Anjou, devenu roi de Pologne. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 250-

252, et, ci-après, les notes des pp. 259 et 260. — Nicolas Buon réédita à part en 1617 la pièce des *Estoilles* avec commentaire de Richelet, qu'on retrouve dans les éditions collectives de 1617 et 1623.

P. 255. *O des Muses*... — L'idée de cette pièce est venue à Ronsard du spectacle de « l'étoile nouvelle » qui brilla étrangement après la Saint-Barthélemy, de novembre 1572 à mars 1574, et des discussions qu'elle provoqua chez les catholiques et les huguenots (voir les *Memoires* de P. de l'Estoile, éd. Brunet, t. XII, pp. 382 et suiv.). Cependant il y a paraphrasé un hymne de Marulle, II, III, *Stellis* (sauf dans les vers sur Coligny et dans les deux strophes finales), ce qu'il avait déjà fait en 1555 pour une partie de l'*Hymne des Astres* (VI, 276).

P. 258. *Ce guerrier*... — L'amiral Gaspar de Coligny, assassiné, décapité, puis suspendu au gibet de Montfaucon les 23-24 août 1572. Le ton léger dont Ronsard en parle ici n'étonne pas quand on vient de lire l'*Hynne du roy Henry III*, la *Priere à Dieu pour la victoire* et l'*Hydre desfaict* (IV, 252; V, 430, 434); mais il contraste fort avec celui des pièces antérieures célébrant les « vertus » et les « gestes » du même personnage (IV, 277; VI, 262-264, 273-274).

P. 259. *Gardez des François la colonne*... — Charles IX. — D'après cette strophe, la pièce des *Estoilles* a été composée dans les premiers mois de 1574, puisque Henri d'Anjou ne fit son entrée à Cracovie que le 18 février et que Charles IX mourut le 30 mai 1574.

P. 260. *Pibrac*... — Sur ce magistrat-poète de Toulouse, auquel Ronsard a encore dédié une pièce (V, 261), voir la notice de Jules Claretie en tête des *Quatrains de Pibrac* (réédition A. Lemerre, 1874), une étude de H. Guy dans les *Annales du Midi*, 1903, et mon édition de la *Vie de Ronsard*, p. 147. — La *Bocconne* est une forêt voisine du château de Pibrac, qui est célébrée au début du poème sur les *Plaisirs de la vie rustique*, œuvre du même.

P. 260. *Gardez le Gast*... — Louis Bérenger du Guast, que Ronsard a encore loué dans une élégie (t. IV, pp. 102-104), et auquel Ph. Desportes, son compagnon de voyage en Pologne, a consacré deux flatteuses épitaphes (éd. Michiels, pp. 474-475). C'était pourtant, au dire des mémorialistes, un triste personnage, grand massacreur à la Saint-Barthélemy, favori insolent de Henri III, et sa mort violente (oct. 1575) parut à beaucoup une vengeance du Ciel.

P. 261. L'HYNNE DE LA PHILOSOPHIE. — Placé en tête du 2° livre des *Hymnes* dans les éditions collectives dès 1560. — Réédité à part du vivant de Ronsard, avec un commentaire de P. Thevenin, Lorrain (Paris, J. Febvrier, 1582, in-4°). — Commenté par Richelet dans l'édition de 1623.

Sur le cardinal Odet de Coligny, auquel le 2[e] livre était dédié en 1560 au lieu du 1[er], voir t. VI, p. 258 et les notes.

P. 261. *Depuis vingt ans...* — On lit de 1555 à 1573 *Depuis huict ans,* ce qui nous reporte à l'année 1547, où Ronsard commença en effet son travail acharné sur les livres anciens sous la discipline de Dorat, et la longue série de ses publications (voir t. VI, p. 71).

P. 262. *Elle voyant...* — « Tout cecy est imite, voire traduit du liure du Monde, chap. 1, de quelque Auteur que soit ce liure. » (Richelet.) C'est le traité du pseudo-Aristote, paraphrasé par Apulée. — Dans le reste de la pièce Ronsard s'est inspiré de Platon, d'Aristote, de Lucrèce, de Cicéron et de Sénèque.

P. 262. *Elle cognoist...* — Cf. l'hymne des *Daimons* (IV, 218).

P. 262. *De ces Démons...* — Au lieu de ce vers on lit dans les précédentes éditions cinq vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Et des Daimons, & des Herós plus bas
Que les Daimons, le siege & les estats,
Et comme Dieu par eux nous admoneste,
Et comme prompts ils portent la requeste
De l'homme au Ciel, eux habitans le lieu...

P. 263. *Qui plein d'orgueil...* — Cf. Homère, *Il.* VIII, 18-26.

P. 263. *Dedans du bois...* — « Dans une sphère. » (Richelet.)

P. 264. *A sceu comment...* — Cf. t. IV, p. 249, note. — La planète Saturne était alors la plus lointaine qui eût été découverte.

P. 264. *Du fils de Maie...* — Mercure. Cf. Horace, *Carm.* I, 11, 43.

P. 264. *Elle cognoist Æaque...* — Ce vers et les quinze suivants furent réduits en 1587 à ces quatre :

Pour deliurer de frayeur & de crainte
Nos cœurs gennez d'vne friuole feinte.
Puis de là bas reuolant icy haut
Pleine d'ardeur, sans qui l'art rien ne vaut,...

P. 264. *Le Sort, la Cruche...* — C'est l'urne du Destin, dont parle Horace, *Carm.* II, III, 26. — Dans les vers suivants il s'agit des supplices d'Ixion, de Tityos et de Sisyphe; puis Ronsard mentionne Cerbère, les Furies et les monstres dont Virgile a peuplé le seuil des Enfers (*En.* VI, 273 et suiv.).

P. 265. *Des Thons...* — Ce vers et les neuf suivants furent remplacés en 1587 par ce simple distique :

Elle cognoist ces haleines qui ventent,
Et pourquoy c'est que la mer ils tourmentent :

P. 266. *Moins de iustice...* — Au lieu de ce vers et des sept suivants on ne lit dans les précédentes éditions que quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Plus de pechez par faute d'equitez,
Et de ſtatuts poliſſant la Iuſtice,
Pour viure en paix, loin de meurdre & de vice.
Que diray plus? le Poëte luy doit,...

P. 266. *Que diray plus?...* — « Tout ce qui ſuit eſt comme vne imitation abbregée de l'Oraiſon d'Ariſtide à Minerue. » (Richelet.)

P. 267. *Mais l'eleuant...* — Au lieu de ce vers et du suivant on lit dans les précédentes éditions 138 vers, dont voici le dernier texte (1578 pour les 128 premiers, 1573 pour les dix derniers) :

Apres auoir du iugement diuers
En tous endroits pratiqué l'Vniuers,
Et clairement aux hommes fait entendre
Ce qu'ils pouuoient, ſans eſtre Dieux, comprendre :
Pour mieux ſe faire, auec peine, chercher,
S'alla loger ſur le haut d'vn Rocher.
Dans vne plaine eſt vne haute Roche
D'où nul viuant ſans grand trauail n'approche :
Car le ſentier en eſt faſcheux & droit,
Dur, raboteux, eſpineux & eſtroit :
Tout à l'entour s'y aſproye l'ortie
Et le chardon, & la ronce ſortie
D'entre les rocs, & les halliers mordans,
Qui font ſaigner les mains des abordans.
Au bas du Roc eſt vn creux precipice
Qui fait horreur à l'homme plein de vice
Qui veut monter auant qu'eſtre purgé
De ſon peché, dont il eſtoit chargé.
Tout au plus haut, ceſte Roche deſerte
Eſt d'amaranthe & de roſes couuerte,
D'œillets, de lis, & touſiours les ruiſſeaux
Herbes & fleurs animent de leurs eaux :
Iamais l'orage & la fiere tempeſte
En s'eſclattant ne luy noirciſt la teſte,
Mais le Soleil gracieux en tout temps
Y fait germer les boutons du Printemps.
Là ſur le Roc ceſte Philoſophie
Pour tout iamais ſon Palais edifie
A murs d'airain, loin des ennuis mondains
Et des ſoucis dont les hommes ſont pleins,
Qui comme porcs viuent dedans la fange,
Peu curieux d'immortelle louange.
Là, font la garde au tour de ſa maiſon

Ainſi qu'archers, Iugement & Raiſon,
Et la Sueur, qui ſe tient à la porte,
Et dans ſes mains vne couronne porte
De verd Laurier, pour le digne loyer
De qui ſe veut aux vertuz employer.
Là, ſans repos, la Verité trauaille,
Et bien-armée à toute heure bataille
Contre Ignorance & contre Vanité,
Contre Pareſſe & contre Volupté,
Pour leur defendre obſtinément l'approche
Et le moyen de monter ſur la Roche.
Au bas du Roc, vn long peuple ſe ſuit
Comme les flots enrouez d'vn grand bruit,
Qui de la main font ſigne, & de la teſte
Vouloir monter diſpoſtement au feſte
Du Roc faſcheux, & bien ſemble à les voir
Que de monter ils feront leur deuoir.
Les vns ne ſont qu'acheminez à peine,
Les autres ſont au milieu de la plaine,
Les vns deſia ſont au pied du Rocher,
Les autres ſont ia voiſins d'approcher
Du haut ſommet : mais quand leur main eſt preſte
De la toucher, vne horrible tempeſte
D'ambitions, d'enuie & de plaiſirs,
De voluptez, & de mondains deſirs,
Les font broncher, d'vne longue trauerſe
A chef baiſſé à bas, à la renuerſe
Dans vn torrent : car certes il ne faut
Penſer grauir legerement en haut,
Où la Vertu en ſon Temple repoſe,
Sans deſcharger ſon cœur de toute choſe
Qui ſoit mondaine : ainſi que tu as fait
Diuin Prelat, qui t'es rendu parfait
Pour eſtre mis au plus haut de ſon Temple :
D'où maintenant, aſſeuré tu contemple'
D'un œil conſtant les ſottes paſſions
Du mauuais peuple, & ſes affections,
Ses mœurs, ſes faits : car bien qu'il ſoit en vies,
Il ſouffre autant en viuant de furies,
Que font là-bas de peine & de tourment
Les morts punis du cruel Rhadamant.
Qu'eſt-ce le Roc promené de Siſyphe,

Et les poumons empietez de la griffe
Du grand Vautour? & qu'est-ce le Rocher
Qui fait semblant de vouloir trebucher
Sur Phlegias? & la roue meurdriere?
Et de Tantal la soif en la riuiere?
Si non le soin qui iamais ne s'enfuit
De nostre cœur, & qui de iour & nuit
Comme vn Vautour l'esgratigne & le blesse
Pour amasser vne breue richesse?
Ou pour auoir par vn mauuais bon-heur
Entre les Rois ie ne scay quel honneur?
Ou pour l'orgueil de se faire apparoistre
Entre le peuple, & d'estre nommé maistre?
Mais toy, qui as hors de ton cœur bien loin
Tousiours chassé ce miserable soin,
Tu as gaigné le haut de la montaigne,
D'où ta pitié maintenant nous ensaigne,
Ainsi que toy, d'ensuyure la vertu,
Non par le trac du grand chemin batu
Du peuple sot, ains par l'estroite voye
Qui l'homme sage à la Vertu conuoye.
Mais scaurait-on en ce monde trouuer
Homme qui fust plus digne d'esleuer
Sa face au Temple où la Vertu demeure,
Que toy Prelat, qui combats à toute heure
Contre le vice, & sage, ne veux pas
Estre trompé de ses flateurs apas?
Toy, mon Prelat, qui as l'intelligence
De la vertu par longue experience,
Voire qui dois à bon droit receuoir
Sur tous scauans le pris pour ton scauoir?
Qui te cognois, & qui Roy te commandes,
Qui as le cœur digne des choses grandes,
Prompt à scauoir la Nature esplucher,
Et iusqu'au Ciel la verité chercher :
Qui es accort, toutesfois debonnaire,
Ayant pitié de la triste misere
D'vn affligé : car si quelqu'vn accourt
A ton secours, au prochaz de la Court,
Tu le reçois d'vne main fauorable,
Et luy defens de n'estre miserable,
Et sans tromper (ainsi qu'vn courtizan)

A tes talons tu ne le pends vn an :
Mais tout ſoudain, quand l'heure eſt opportune,
Tu fais ſcauoir aux Princes ſa fortune.
C'eſt pour cela que tu es en tout lieu
Aimé du Roy, de ſon Peuple, & de Dieu,
Et que Vertu, qui tes bonnes mœurs priſe,
Dedans ſon Temple a ton image aſſiſe,
Pour voir d'enhaut, en toute ſeureté,
Le meſchant peuple aux vices arreſté,
Qui tout aueugle, & d'yeux, & de courage
Se va noyant dans le mondain naufrage :
Ainſi que fait ceſtuy-là qui du port
Voit enfondrer en mer bien loin du bord
Quelque nauire, il ſe reſiouiſt d'aiſe :
Non, pour-autant que la vague mauuaiſe
La fait perir, mais pour-autant qu'il eſt
Loin du danger, qui de la nef eſt preſt :
Ainſi voyant de la roche plus haute
Le peuple en bas aueuglé de ſa faute,
Tu t'eſiouïs, d'autant que tu n'es pas
Le compagnon de ces vices à-bas.

P. 267. *O combien...* — Ce sonnet-préface ne doit pas nous étonner de la part de Denisot, qui avait publié des *Noels* en 1545 et des *Cantiques* en 1553. Cf. Cl. Jugé, thèse de Caen, 1905, sur *Nicolas Denisot,* ch. II et V.

P. 268. HERCVLE CHRESTIEN. — Rangé au 2ᵉ livre des *Hymnes* dans toutes les éditions collectives, mais à des places diverses. — Réimprimé à part en 1617 par N. Buon, avec un commentaire de Richelet, qu'on retrouve dans l'éd. coll. de 1623.

Ronsard eut l'intention de l'écrire dès la fin de juin 1553, comme pour se racheter des *Folaſtries,* publiées au mois d'avril précédent. Aux preuves qu'en offrent le sonnet de Denisot et le début de l'hymne, ajoutons celles qu'a données P. de Nolhac dans la *Revue d'Histoire littéraire* de 1899, p. 358.

P. 268. *Eſt-il pas temps...* — Les poésies antérieures de Ronsard, *Odes, Amours, Folaſtries,* sont en effet toutes profanes, voire même païennes d'inspiration, sauf deux odes sur la mort de Marguerite de Valois (II, 388 et 390). Il semble avoir voulu ici suivre Du Bellay (cf. H. Chamard, thèse de Paris, 1900, sur *Joachim du Bellay,* pp. 258-261).

P. 268. *Car c'eſt le Dieu...* — Entendez Dieu le père, Jéhovah, qui est le sujet de la première moitié de cet hymne.

P. 268. *Ie la consacre...* — Promesse de poète, car dans ses œuvres postérieures il a traité bien plus souvent des sujets profanes et païens que des sujets chrétiens. — Dans cette pièce même il revient par un détour à son cher paganisme et à la mythologie, où il se meut à l'aise.

P. 269. *Pour nous...* — Ces mots, répétés dix fois dans l'alinéa, expriment un dogme qui émane du concile de Nicée, où la question fut agitée « de sçauoir si le Monde estoit fait pour l'homme, ou l'homme pour le Monde... En fin la resolution fut, que le Monde est basti pour l'homme. » (Richelet.)

P. 270. *Puis quand...* — Rimes conformes à la prononciation du temps. — Au 3e vers de l'alinéa, noter la rime *deuines* (fém. de devin), qu'on retrouve dans un texte de la *Franciade* (note du t. III, p. 132.)

P. 272. *Combla ton ciel...* — Astronomie mythologique. Cf. Aratos, *Phænom.*, et Hygin, *Poët. Astron.*, passim.

P. 272. *Mais où est l'œil...* — Ici seulement commence le sujet de l'*Hercule chrestien*, le parallélisme allégorique entre les deux hommes-dieux, qui scandalisa tant les huguenots et leur fournit une preuve de l'athéisme de notre poète. Cf. Pierre Perdrizet, *Ronsard et la Réforme* (Paris, Fischbacher, 1902), pp. 60-64.

P. 276. *I'ay, mon Odet...* — On a répété, sur la foi de Cl. Binet, que Ronsard avait envoyé cet hymne aux « mainteneurs » des Jeux Floraux, par l'intermédiaire du cardinal Odet de Coligny, « lors archeuesque de Tolouse », en retour de la Pallas d'argent qu'ils lui avaient offerte en 1554. Rien n'est moins certain. Voir mon édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 149 et suiv.

P. 277. L'Hynne de Pollvx et de Castor. — Cette pièce est comme une suite de l'hymne de *Calaïs & Zetés*, qui l'annonce et la présente en quelque sorte au lecteur (voir t. IV, pp. 184-185); et de fait elle le suivait immédiatement en 1556. Pourtant Ronsard trouva bon de les séparer dès 1560, plaçant *Calaïs & Zetés* au 1er livre des *Hymnes* et laissant *Pollux & Castor* au 2e, sans supprimer le lien qui les unissait. C'est seulement en 1587 que les deux pièces se rejoignirent, mais cette fois au 1er livre.

P. 277. *Il me plaist (Colligny)...* — C'est l'amiral, qui fut assassiné la veille de la Saint-Barthélemy. Cf. t. IV, p. 258, et la note.

P. 277. *De vostre beau renom...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit douze, dont voici le dernier texte (1578) :

Ce n'est pas vn fardeau si leger que lon pense
De bien chanter les faits d'vn Admiral de France,
D'escrire ses valeurs, ses assauts & combats :

Il y a de la peine, & tout homme n'a pas
Le cœur assez hardy, ny la Muse assez grande
Pour chanter Enyon ainsi qu'elle demande.
Beaucoup entreprendront (mais peu viendront à fin)
De louer voz vertus : le Ciel le veut, à fin
Que seul i'aye l'honneur d'auoir parfait l'ouurage,
Celebrant voz combats, & tout vostre lignage,
Qui suis affecté vostre, acquis par les faueurs
De vostre frere Odet, l'vn de mes bons Seigneurs.

P. 277. *Ie viens à Chastillon...* — Au château de Châtillon-sur-Loing (Loiret), patrimoine des frères Coligny, d'où leur nom de Chastillons. Cf. VI, 258-259, et les notes.

P. 278-279. *Doncques ie veux chanter... O Pollux, ie diray...* — Pris à Théocrite, *Idyll.* XXII, les *Dioscures,* 1-26.

P. 279. *Et la Creche...* — Nébuleuse dans la constellation du Cancer. Cela traduit le mot de Théocrite, φάτνη.

P. 279-287. *Quand Argon* (le navire Argo)... *La teste des veincus...* — Après un vers et demi, provenant encore de Théocrite, *op. cit.*, 28-29, tout ce développement est emprunté à Valerius Flaccus, *Argonaut.* IV, 134-245.

P. 281. *Comme le poil...* — Rimes approximatives ou conformes à la prononciation du temps.

P. 286. *Meleagre...* — Après ce vers on lit à partir de 1587 :

(Noms illustrez d'honneur, nobles de renommée,
Roys de diuers païs, & pasteurs de l'armée,
Qui surpassoient autant tous les autres guerriers
Que les petits Genets sont passez des Lauriers.)

P. 287-293. *Il n'eut pas acheué... La teste du Gean...* — Pris à Apollonios, *Argonaut.* II, 30 et suiv., combat de Pollux et d'Amycus, et à Valerius Flaccus, *op. cit.* IV, 261-343.

P. 291. *Leurs temples...* — Du latin *tempora* = tempes.

P. 293. *Ie t'ay chanté...* — Tout le reste de la pièce vient de Théocrite, *Idylle* XXII, 135-223, combat de Castor et de Lyncée.

P. 299. *Offrandes des mortels...* — Ce vers final est suivi dans les premières éditions de quatorze autres, dont voici le dernier texte (1560; à la fin du 2e vers on lit *gardon*) :

Or' si vous aués pris en gré ce petit don,
Octroyés moy de grace vn seul bien pour guerdon :
Ou soit que vous soyés deux astres, quand l'vn erre
Dans la maison des Dieux, l'autre soit soubz la terre,
Ou soit que vous soyés deux propices flambeaux,
Qui commandés aux vents, & appaisés les eaux.

Si Gaſpard de fortune en faiſant vn voyage
Sur la Mer eſt ſurpris d'vn naufrageux orage,
Serenez la tempeſte, & venez vous aſſoir
Sur le Maſt, iuſque à tant que le vent laiſſe choir
Son ire, & que des flotz les menaces humides
Dorment dedans leur lict ſans vages (sic) *ne ſans rides :*
C'eſt l'vn de mes Seigneurs, puis il eſt frere aiſné
D'Odet mon Mecenas pour lequel ie ſuis né.

P. 299. Hynne dv Printemps. — Cet hymne et les trois suivants ont paru en 1563 au 2[e] livre du *Recueil des Nouuelles Poëſies,* sous ce titre général : *Les IIII Saiſons de l'An.* Ils étaient dédiés aux quatre secrétaires d'État, ainsi qu'ils le sont dans les éditions collectives. Ils formèrent le 3[e] livre des *Hymnes* de 1567 à 1573, puis vinrent grossir le 2[e] livre à partir de 1578.

L'idée en est peut-être venue à Ronsard des quatre odes sur le même thème que J. Peletier a publiées dans ses *Œuvres poëtiques* (1547) et refaites, avec régularité strophique, dans l'*Amour des Amours* (1555). En tout cas l'inspiration en est différente.

De ces quatre hymnes, celui du *Printemps* est le seul que Richelet ait commenté, pour l'édition de 1623.

P. 299. *Ie chante, Robertet...* — Pour ce personnage, cf. la 2[e] églogue, où Ronsard l'a fait parler sous le nom d'Aluyot (t. III, p. 399).

P. 300. *Zephyre auoit vn rhé...* — « Il entend ceſte premiere pointe de verd que la Nature & ce vent eſtendent ſur la Terre, où naiſſent puis apres les fleurs comme ſurpriſes dans ce rhé. » (Richelet.)

P. 301. *Alors d'vn nouueau...* — Cf. Ovide, *Mét.* I, 107-112 : *Ver erat æternum...*

P. 301. *Amour qui...* — Cf. Lucrèce, I, 10 et suiv.; Columelle, X, 197 et suiv.; Marulle, *Hymni,* I, *Amori.*

P. 301. *Detrancha le Printemps...* — Cf. Ovide, *Mét.* I, 116-118; Jean de Meung, *Roman de la Rose,* vers 20.906 et suiv.

P. 302. *Le Soleil...* — Cf. Marulle, *Hymni,* III, *Soli.*

P. 303. *Comme vne ieune fille...* — Cf. Claudien, *Sur le sixième consulat d'Honorius,* vers 523 et suiv.

P. 303. L'Hynne de l'Esté. — Pour le personnage auquel il est dédié, cf. la 2[e] églogue, où Ronsard l'a fait parler sous le nom de Fresnet (t. III, p. 395). Dans les premières éditions on lit au titre : ... *Seigneur de Freſne.*

P. 304. *Que ie veux...* — Il joue sur le nom du destinataire de l'hymne.

P. 304-306. *L'amoureuſe Nature... Conduira...* — Tout ce développement s'inspire de la philosophie naturaliste du *Roman de la Rose*, à la fin duquel J. de Meung fait parler la Nature.

P. 310. HYNNE DE L'AVTONNE. — Claude de l'Aubespine, auquel il est dédié, mourut en novembre 1567; c'est le père de celui dont Ronsard a écrit l'épitaphe (V, 297).

P. 310. *Le iour que...* — Cf. l'ode à Calliope (II, 185).

P. 311. *Quand l'homme... Qui leur ſert...* — Cf. t. II, p. 169.

P. 311. *Ie n'auois pas...* — Cf. t. V, p. 176 : *Ie n'auois pas...*

P. 312. *Ainſi que l'Aſcrean...* — Hésiode, d'Ascra (*Théog.*, 22-35). Cf. Properce, III, III; Sannazar, *Elegiæ*, III, II, 17-30.

P. 313. *On doit feindre...* — Cf. t. III, pp. 343-344; IV, 326-327; VI, 407; et mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 300 et suiv.

P. 314. *Qui tient vn harigot...* — C'est le texte de toutes les éditions du XVIe siècle. Le *harigot* ou *larigot* est une espèce de flûte ou de flageolet. Cf. t. III, p. 399 *in fine*.

P. 315. *Martes...* — Jeu d'osselets, qui figure parmi les jeux de Gargantua sous la forme *martres* (Rabelais, liv. I, ch. XX; cf. *Revue des Études Rabelaisiennes*, t. VI, 1908, p. 157).

P. 315. *La cauerne où l'Auton...* — C'est le texte de toutes les éditions du XVIe siècle. L'*Auton* est mis ici pour l'*Autan*, vent du midi, que les Latins appelaient le *Notus*.

P. 316. *Ce vent humide...* — Cf. Ovide, *Mét.* I, 264-267.

P. 317. *Ainſi diſt ceſt hommace...* — On lit ainsi ce mot au masculin dans toutes les éditions du XVIe siècle, bien qu'il s'applique à une fille.

P. 320. *A luy-meſme...* — Il s'agit de Vulcain.

P. 321. *Par ta main Phthinopore...* — Mot calqué sur l'épithète pindarique φθινοπωρίς, signifiant : qui détruit les fruits. Pindare qualifie ainsi le vent d'hiver (*Pyth.* V, 120). Dans quelques éditions antérieures à 1584, ce mot est entre deux virgules, ce qui en fait nettement un nom donné par la Nature à sa fille, au lieu d'un adjectif qualifiant la main.

P. 322. *Deuant ce Roy...* — Cette description du cortège de Bacchus revient souvent chez les poètes de la Renaissance, italiens, néo-latins et français, d'après Catulle, *Noces de Thétis*, 252-268; Ovide, *Mét.* IV, début.

P. 322. *Ie confeſſe...* — Pour ce discours Ronsard s'est inspiré d'Ovide, *Ars amat.* I, épisode de Bacchus et Ariane, et de Properce, III, XVII.

P. 324. HYNNE DE L'HYVER. — Le personnage auquel il est dédié n'est pas Gilles Bourdin, procureur général, comme le ferait

croire le sous-titre de fantaisie qu'on lit dans l'édition de 1623 et que Blanchemain a reproduit. C'est son frère Jacques, conseiller du roi, secrétaire d'État et des commandements sous les règnes de Henri II, François II et Charles IX, jusqu'au 6 juillet 1567, date de sa mort; c'est lui qui était seigneur de Villennes, près Poissy, depuis la mort de son cousin Jean Brinon (1555). Ronsard lui a encore dédié le sonnet *On dit qu'auec les loups* (VI, 340). Cf. Bibl. nat., Mss., Dossiers bleus, vol. 123, dossier 3036 (Bourdin); et Cabinet d'Hozier, vol. 59, dossier 1504 (Bourdin).

P. 325. *Il eſt ſans paſſion...* — Cf. Horace, *Carm.* III, III, 1-8.

P. 326. *Hardis furent...* — Cf. Lucrèce, I, 56-74.

P. 326. *Elle a pour...* — Cf. Horace, *Ep. ad Pis.*, 391-400.

P. 328. *D'entreprendre la guerre...* — Tout le développement qui suit est une explication physique du mythe hésiodique de la guerre des Titans contre les Dieux olympiens.

P. 328. *Et ſe vante...* — « Il entend par Hercule le Soleil qui diſſipe les nues. Voyés Macrobe. » (Note de 1564.)

P. 328. *Tu auras...* — « Par Typhée il entend le vent qui imprime les nues de cent mille façons ſelon qu'il les agite. » *(Id.)*

P. 330. *Gyge, Cotte...* — « Par ces noms, il entend les vens. » *(Id.)*

P. 331. *Ou le camp...* — « Il prend icy les Dieux pour les aſtres. » *(Id.)*

P. 332. *Voutes qui...* — « Il entend la Sphere du ciel, pareille inuention eſt dedans les Argonautes d'Apolloine. » *(Id.)*

P. 332. *Vn Cyclope...* — « Il entend le Soleil. » *(Id.)*

P. 332. *Va-t'en chercher...* — Même invention que dans Ovide, *Mét.* XI, 585 et suiv.

P. 332. *De renuerſer...* — « Il exprime ces vers d'Ouide, parlant de la violence des vents : ... *Vix nunc obſiſtitur illis...* » (Note de 1564.) Voir Ovide, *Mét.* I, 57-60.

P. 333. *Adonques...* — « Par le ſomeil & par les longues nuits les hommes trompent l'Hyuer. » *(Id.)*

P. 336. *Se germer...* — « Par Venus, Adonis, & Cybelle, il entend le bled, l'humeur generante, & la terre. » *(Id.)*

P. 336. HYNNE DE L'OR. — Placé au 2ᵉ livre des *Hymnes* en 1560, au 4ᵉ livre de 1567 à 1573, au 2ᵉ livre à partir de 1578.

P. 336. *Qui as le nom...* — Dorat lui-même jouait ainsi sur son nom, à preuve sa signature latine *Auratus* et ce passage d'une lettre citée par P. de Nolhac (*Revue d'Hist. litt.* 1918, p. 387) : « Ferreus sim, non aureus aut auratus, si non hoc munus amem... »

P. 337. *Comme iadis...* — Cf. t. II, p. 36, et la note.

P. 338. *Qui pauure...* — Cf. t. VI, p. 175.

P. 338. *Pour cela... Et chacun...* — Paraphrase d'un fragment de Ménandre conservé par Stobée, *Flor.* XCI, 29 : Ὁ μὲν Ἐπίχαρμος... (Coll. Didot, *Menandri fragmenta*, p. 56).

P. 338. *La richesse...* — Cf Horace, *Sat.* II, III, 94 et suiv.; *Epist.* I, VI, 36 et suiv.

P. 339. *Cognoissant...* — Cf. note du t. VI, p. 329.

P. 340. *Celuy qui...* — Le mot *soude* = solde. — Deux vers plus loin, *l'Ordre* = le collier de l'ordre de Saint-Michel.

P. 343. *Et par drogues...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Qu'on ne me vante donc ce Gaiac estranger
Par dessus ce metal, qui sauue du danger
Rois, Princes, & Seigneurs, soit que bouilly le boiuent,
Soit qu'autrement par luy douce santé reçoiuent.

P. 347. *Et vienca...* — Leçon de 1584, pour *vien-ça* ou *vien ça*.

P. 348. *Escoute Theognis...* — Voir ses *Sentences*, vers 173-178.

P. 351. *Escoute Theognis...* — *Ibid.*, vers 351-354, 649-652.

P. 352. *Que veux-tu...* — Cf. VI, 49 et 206. Source : un fragment de Callimaque : Καὶ γὰρ ἐγὼ τὰ μὲν ὅσσα..., publié par Turnèbe en 1553 dans ses Γνωμολογίαι.

P. 352. *Ceux qui...* — Cf. Horace, *Sat.* II, III, 108 et suiv.

P. 353. *Se couchoit...* — Cf. Homère, *Il.* XXIV, 162-165.

P. 353. *Tu ressembles...* — Cf. Homère, *Od.* XI, 187 et suiv.

P. 355. HYNNE DE BACCHVS. — Publié d'abord dans les *Meslanges*, dont l'achevé d'imprimer est du 20 novembre 1554; puis isolément, avec une traduction latine de Jean Dorat, et au titre la mention *Vers heroiques* (Paris, A. Wechel, 1555, in-4°); rangé seulement en 1560 parmi les *Hymnes*, au 2e livre, de 1567 à 1573 au 4e, en 1578 derechef au 2e.

Sur Jean Brinon, auquel il est dédié dès l'édition princeps, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 133 et suiv.

P. 355. *Apres auoir chanté...* — Allusion au « blason » du *Verre*, adressé également à J. Brinon (t. III, p. 315).

P. 355. *De l'onde Acheloée...* — Cf. Virgile, *Géorg.* I, 9.

P. 355. *Et Nyse... Mais Nyse...* — Nom de diverses montagnes et villes de Grèce et d'Asie Mineure où Bacchus était honoré. Il s'agit ici de la Nysa indienne, dont l'existence est contestée par Strabon, XV, chap. I, §§ 8 et 9. Cf. *Hymnes homeriques*, XXVI, et Justin, *Hist.* XII, VII.

P. 355. *Il est vray...* — Cf. Ovide, *Mét.* III, 260-315.

P. 357. *Athamante...* — Cf. Ovide, *Fast.* III, 767-770.

P. 357. *Lors Iunon...* — Cf. Ovide, *Mét.* IV, 518-529.

P. 358-359. *Tu montas... Quand les trois ans...* — Cf. Euripide, *Bacchantes,* passim; Catulle, *Noces de Thetis,* 252-267; Ovide, *Mét.* IV, 17-31; *Ars amat.* I, 540-550.

P. 358. *Portant le van...* — Le van (λίκνον) qui sépare le grain de la balle était le symbole des mystères de Bacchus, qui nettoyaient l'âme de ses souillures; d'où son surnom Liknite.

P. 359. *Et quel plaisir... Des balleurs...* — Paraphrase d'un passage de Denys le Périégète, *Description du monde,* vers 840-845 (Coll. Didot, *Geogr. minores,* t. II).

P. 359. *Bien que chantre...* — Allusion à la comédie des *Grenouilles,* d'Aristophane. — Dans les éditions antérieures à 1578 on lit *les poetes* au lieu de *les Vâtes,* mot calqué sur le latin *vates.*

P. 359. *Ils mentent...* — Cf. Horace, *Carm.* II, XIX, 21-28.

P. 360. *Pere, vn chacun...* — Cf. *Hymnes orphiques,* XXIX, XLII, XLIII, XLVII, XLIX; *Hymnes homériques,* XXVI; Ovide, *Mét.* IV, 11-17; *Fast.* III, 775.

P. 360. *Où ta main fist prougner...* — Forme dialectale pour *provigner.* On dit encore dans le Vendômois, et aussi dans le Berry, *pregner, prouiner* et *perouiner.*

P. 360. *Qui de ton nom Denys...* — En grec : *Dionysos.* — Le manoir de la Denisière, proche de celui de la Possonnière où naquit Ronsard, possédait sur son coteau un vignoble renommé. Il appartenait aux Ronsart de Roches, mais relevait de la Possonnière.

P. 360. *Pere, où me traines-tu?...* — Ici commence un dithyrambe, dont les six premiers vers rappellent le début de deux odes d'Horace, *Carm.* II, XIX, et III, XIX, et tout le reste, jusqu'à la fin de l'hymne, est paraphrasé de Marulle, *Hymni,* I, VI, *Baccho.* — D'ailleurs Ronsard n'a fait que transposer ici en vers alexandrins réguliers la 2e partie des *Dithyrambes* qu'il avait composés en vers libres pour « la pompe du bouc de Iodelle » en février 1553 (voir t. VI, pp. 182-193 et les notes). On trouvera confrontés le texte néo-latin et les deux paraphrases françaises dans mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 735 et suiv.

P. 360. *I'ay perdu, Cuisse-né...* — C'est-à-dire : Dieu, né de la cuisse de Jupiter. Ce mot composé traduit l'épithète marullienne *femorigena,* comme plus loin l'expression *Geans terre-nez* traduit le latin *terrigena cohors.*

P. 364. HYMNE DE LA MORT. — Placé au 2e livre des *Hymnes* dans les éditions collectives dès 1560. Commenté par N. Richelet dans l'édition de 1623. — Dédié d'abord à Pierre Paschal, historiographe du roi, puis en 1560 à Louis des Masures, poète tournésien, traducteur de l'*Énéide* et auteur des *Tragedies*

saintes, auquel Ronsard a encore adressé en 1560 un sonnet et une épître (II, 20; V, 362).

D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale (tome 843 de la collection Dupuy, ft 141 v°), Ronsard, qui avait rompu avec Paschal (cf. *Notice,* début), aurait offert en 1560 cet hymne « à Iehan de Morel qui le refufa, ne voulant eftre honoré des defpouilles d'autruy : quoy voyant il le prefenta à Mademoifelle Camille Morel qui luy refpondit en cette façon :

A vn grand Poete.

Vous nous offrés la mort à autres deftinée;
Ce neftoit pas pour nous que lauiés ordonnée,
Ceftoit pour vn vrayement qui bien la meritoit.
Vous luy donnaftes lors que voftre amy eftoit;
Neftant plus voftre amy la mort vous luy oftez
Et à nous vos amis la mort vous prefentez
Si de vous vos amis ont la mort pour offrande
Et qu'à vos ennemis la mort on redemande,
Il vaudroit beaucoup mieux eftre voftre ennemy
Pour euiter la mort que deftre voftre amy.

Après ce double refus Ronsard dédia son hymne à Des Masures.

P. 364. *Ie veux aller...* — Cf. Lucrèce, I, 919-923, et Ovide, *Mét.* III, 407-410. — Ronsard est injuste ici à l'égard de Cl. Marot, auteur de la *Complainte de la Mort* dans la *Deploration de Florimond Robertet* (1527), dont on a dit avec raison : « Ce poème marque la date vraie de la première tentative sérieuse et heureuse en France de la poésie philosophique, dont on donne trop souvent Ronsard comme l'initiateur. » (E. Faguet, *Seizième siècle,* p. 62).

P. 365. *Larron, ie ne deuray...* — Pourtant il s'est inspiré certainement ici de Lucrèce, de Cicéron, peut-être même de Sénèque et de Plutarque, auteurs de *Consolations,* sans parler des écrivains chrétiens comme Prudence, qu'il avait déjà suivis dans l'*Hynne triomphal* (II, 390).

P. 366-367. *Si les hommes... Plus Hector...* — Cf. Lucrèce, livre III, fin, depuis le vers 878. — Au 1[er] vers on lit bien *à par-eux,* au lieu de *à-part-eux,* graphie d'éditions antérieures.

P. 367. *Il ne faut pas...* — Cf. Homère, *Od.* I, 55-59; Horace, *Epist.* I, 11, 23-26, surtout Marulle, *Hymni,* I, 1, vers 33-41. — Même symbole du retour dans la céleste patrie au tome II, p. 403 : *Ains defireux...*

P. 368. *A la fueille...* — Cf. Homère, *Il.* VI, 146. Tout l'alinéa s'inspire d'ailleurs d'une élégie de Simonide : Οὐδὲν ἐν ἀνθρώποισι.. conservée par Stobée, *Flor.* XCVIII, 29.

P. 368. *Qui dit...* — Cf. Homère, *Od.* XI, 487-491.

P. 369. *Tu me diras...* — Pris à Cicéron, *Tuscul.* I, v.

P. 370. *Nous le cognoissons...* — Cf. Lucrèce, V, 222-227. — Ce que Ronsard dit des Thraces vient d'Hérodote, V, IV; mais on le retrouve, ainsi que tout l'alinéa, dans le pseudo-Cicéron, *Consolatio,* VII.

P. 370-371. *Lors la mer des ennuis... Ainsi pour viure trop...* — Pour tout ce développement sur les vaines agitations des hommes, cf. Lucrèce, III, 1033 et suiv.; Horace, *Carm.* III, I, 9-16.

P. 371. *Que tousiours...* — Paraphrase d'un vers de Ménandre conservé par Plutarque, *Consol. ad Apollonium,* XXXIV, et qu'on retrouve dans le pseudo-Cicéron, *Consolatio,* XIII. — Pour saint Paul, voir l'*Épître aux Romains.*

P. 371. *On dit que...* — Pour cette fiction, Ronsard s'est inspiré d'Hésiode, *Trav. et Jours,* et de Cicéron, *Tuscul.* I, XLVII-XLIX.

P. 372. *D'autant que...* — Cf. Homère, *Il.* XIV, 231; Virgile, *En.* IV, 278. Voir encore le pseudo-Cicéron, *Consolatio,* XXX.

P. 372. *Où plus elle n'endure...* — Toute la fin de l'hymne est à rapprocher de la fin du *Sermon du bon pasteur* de Cl. Marot (éd. Jannet, I, 83-84), et du début de l'*Immortalité* de Lamartine.

Brantôme raconte que Chastellard, condamné à mort pour avoir offensé Marie Stuart, avait en mains sur l'échafaud les *Hymnes* de Ronsard; « et pour son eternelle consolation, se mist à lire tout entierement l'himne de la Mort... ne s'aydant autrement d'autre livre spirituel, ny de ministre ny de confesseur ». (éd. Lalanne, VII, 452.)

TOME V

P. I. LE PREMIER LIVRE DES POEMES. — La section des *Poëmes* a été constituée dès la première édition collective (1560), dont elle forme le 3ᵉ tome. Elle y est divisée en cinq livres, comprenant sous ce terme vague de *poëmes* toutes les œuvres qui ne rentraient encore dans aucune catégorie nettement déterminée, ni dans celle des *Amours,* qui forment le 1ᵉʳ tome, ni dans celle des *Odes,* qui forment le 2ᵉ tome, ni dans celle des *Hymnes,* qui forment le 4ᵉ tome. Ce sont pêle-mêle des églogues, des élégies, des épîtres, des épitaphes, des gaietés, des épigrammes, des discours, des poèmes descriptifs ou blasons, des sonnets divers (ceux-ci

groupés en tête du 5ᵉ livre), qui peu à peu, dans les éditions suivantes, se classèrent et formèrent des sections distinctes. Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, pp. 195 et suiv.

Dans l'édition collective de 1567, il y a bien encore cinq livres de *Poëmes*, mais déjà le 4ᵉ contient uniquement les *Epitaphes*, et le 5ᵉ uniquement les *Sonnets à diuerses personnes*, avec ces titres particuliers. — En 1569 parurent conjointement le SIXIESME LIVRE DES POEMES et le SEPTIESME LIVRE DES POEMES, à Paris, chez Jean Dallier, in-4° en deux parties, de 59 et 36 fts chiffrés, dont l'achevé d'imprimer est du 1ᵉʳ août (Bibl. nat., Rés. Ye 507-508, reliés à la suite de la *Franciade*). — Dans les éditions collectives de 1571 et 1573 ces deux livres nouveaux forment le 4ᵉ et le 5ᵉ livre des *Poëmes*, tandis que les *Epitaphes* et les *Sonnets* sont mis à part (en 1571 les *Epitaphes* figurent encore après le 3ᵉ livre, mais en 1573 les cinq livres des *Poëmes* se succèdent sans interruption). — En 1578 les cinq livres des *Poëmes* sont réduits à deux, le premier dédié à Marguerite de Navarre, le second à Marie Stuart. — En 1584 ces deux livres restants ont leur ordre interverti, et perdent plus de 30 pièces, dont dix sont supprimées et les autres contribuent à former deux sections nouvelles, les *Gayetez* et le *Bocage royal*. — En 1587 la section des *Poëmes* est précédée d'une préface en vers, qu'on trouvera dans notre tome VI, p. 42. — Enfin en 1623 elle s'accompagne d'un sec commentaire de Marcassus.

P. 3. SONNET. — Publié en 1578, en tête du 2ᵉ livre des *Poèmes*, qui était dédiée à Marie Stuart et devint le 1ᵉʳ livre en 1584. — Le premier quatrain s'adresse à la reine d'Écosse, prisonnière de la reine d'Angleterre Élisabeth, le second à celle-ci, et les tercets au peuple français. — Au vers 10, Regnault = Renaud de Montauban, l'un des quatre fils du duc Aimon; Lancelot est un des plus célèbres chevaliers de la Table ronde; Roland, le héros de Roncevaux. Cf. t. V, pp. 16-17.

P. 4. DISCOVRS. — Publié en 1563 au 3ᵉ livre du *Recueil des Nouvelles Poësies*, sous le titre : *Elegie à la Royne d'Ecosse*. — Rangé parmi les *Elegies* de 1567 à 1578.

P. 4. *Et de nos yeux...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Poussant vostre vaisseau (dont la charge royale
Defendit à la Mer de n'estre desloyale,
Mais sans se mutiner du riuage François
Seurement la porter au Royaume Escossois)

P. 5. *Quinze ans...* — Exactement d'août 1548 à août 1561, ce qui ne fait que treize ans.

P. 6. *Où ceste noble...* — C'est-à-dire : au lieu que, au contraire..., comme au vers 12 du sonnet précédent.

P. 8. A ELLE-MESME. — Pièce publiée en 1567 au 3e livre des *Elegies*, et conservée dans cette section jusqu'en 1578.

P. 8. *Vostre semblant...* — Il s'agit d'un portrait que Marie Stuart lui avait sans doute offert quand elle était reine de France. Il dit plus loin « vostre portraiture ».

P. 9. *Qui prend son nom...* — Fontainebleau. Cf. t. VI, p. 291.

P. 9. *Tous les chemins blanchissoient...* — « C'est à cause que les Dames en ce temps-là pour le dueil portoient des voiles de toille d'atour iusques aux pieds. » (Marcassus.)

P. 9. *I'ay mis d'vn Roy...* — Il s'agit de Charles IX.

P. 10. *Parlant ainsi...* — Par la bouche du poète, Charles IX s'adresse à l'âme de son frère François II, qui était mort en décembre 1560. — Comme Marie Stuart s'est remariée en 1565 avec son cousin Henri Darnley, il faut admettre que la composition de cette pièce est antérieure à ce mariage; sans quoi Ronsard n'aurait pu écrire les deux pages qui suivent.

P. 13. *Hero le sçait...* — Allusion aux légendes de Héro et Léandre, de Phryxos et Hellé, de Jupiter et Europe.

P. 13. DISCOVRS. — Pièce publiée en 1567 parmi les *Elegies*, où elle resta jusqu'en 1578. — Sa composition doit remonter au mois d'août 1565, alors que Ronsard chargea Castelnau de Mauvissière, qui partait en ambassade pour l'Écosse, d'offrir à Marie Stuart un exemplaire du recueil des *Elegies, Mascarades & Bergerie,* qui venait de paraître. C'est à ce livre qu'il fait allusion d'un bout à l'autre. Il l'avait dédié à la reine d'Angleterre Élisabeth (voir t. VII, pp. 41 et 397), mais particulièrement la *Bergerie* à Marie Stuart (*ibid.*, p. 386).

P. 14. *En Angleterre... A toutes deux...* — Il existe dans les *Papiers d'État* de l'Angleterre (Londres, Record Office) une lettre de M. de Foix, notre ambassadeur à Londres, à Cecil, secrétaire de la reine Élisabeth, mentionnant l'envoi d'un livre de Ronsard et demandant au nom du poète que ce livre puisse être présenté à la reine (date : 25 août 1565). C'est celui de la note précédente.

P. 15. *La triste mort...* — Celle des *Rois* Henri II (juillet 1559) et François II (décembre 1560). Quant au *Prince* dont parle Ronsard, ce n'est pas, comme le dit Marcassus, Charles d'Orléans, mort en 1545 (voir t. II, p. 187), mais François de Lorraine, duc de Guise, oncle maternel de Marie Stuart, assassiné par Poltrot devant Orléans en février 1563.

P. 15. ELEGIE. — Publiée en 1563, au 2e livre du *Recueil des*

Nouuelles Poësies, sous ce titre : *Elegie à H. Lhuillier, seigneur de Maisonfleur* (sur ce personnage, voir les notes des tomes I, p. 161; III, 312; VI, 345). — Rangée parmi les *Elegies* de 1567 à 1578 inclus. — Sa composition doit remonter à la première moitié de 1561, Marie Stuart ayant quitté la France au mois d'août de cette même année. — D'après les *Mémoires* de Brantôme, Lhuillier de Maisonfleur écrivit, lui aussi, une élégie sur le départ de cette reine, et une note nous apprend qu'elle était adressée à Ronsard (éd. Lalanne, VII, 406, 415; X, 409); la pièce de notre poète est probablement une réponse.

P. 15. *Ainsi amy...* — A la fin du vers on lit bien *sera telle* en 1584 et dans les autres éditions, sauf en 1623 (*sera-t'elle*).

P. 16. *Et aurions...* — Cf. t. V, p. 113, et la note.

P. 17. *Celle que desrо'a...* — Allusion à Europe, aimée de Jupiter-taureau, et à Léda, aimée de Jupiter-cygne.

P. 17. *Amour simple...* — Cf. Ovide, *Mét.* II, 846.

P. 17. Elegie. — Publiée d'abord isolément sous ce titre : *Elegie sur le despart de la Royne Marie retournant à son royaume d'Escosse* (A Lyon, par Benoist Rigaud, 1561, in-8° de 4 fts non chiffrés). Cf. le *Bulletin du Bibliophile* de 1891, pp. 1 à 5, où ce texte princeps a été publié intégralement, avec variantes et deux vers de plus. — Réimprimée en 1563 au 2e livre des *Nouuelles Poësies*, puis recueillie de 1567 à 1578 parmi les *Elegies*.

P. 18. *Ainsi perdra...* — Le départ de Marie Stuart eut lieu à Calais le 15 août 1561. Cf. les *Mémoires* de Brantôme, qui l'accompagna en Écosse (éd. Lalanne, t. VII).

P. 18. *Ny plus ny moins...* — Comparaison tirée de Virgile, *En.* IX, 435. Cf. notre tome II, pp. 251-252.

P. 19. *Sa belle espouse...* — Pris à Virgile, *Géorg.* IV, 510-515.

P. 19. *Ont tel pouuoir...* — C'est bien le texte de 1584, celui de 1578 et de 1587. Syllepse déjà vue au t. IV, pp. 118 et 128.

P. 20. *Les pieds fermez...* — C'est-à-dire : arrêtés, fixés (latin *firmatos*, italien *fermati*).

P. 20. *Sus, Elegie...* — Cf. Pétrarque, canzone *Che debbo...*, fin.

P. 21. *Vne Maistresse...* — Marguerite de France, devenue duchesse de Savoie en 1559 par son mariage avec le duc Philibert-Emmanuel. Cf. t. III, pp. 418 et suiv.

P. 21. La Harangve... — Publiée en août 1553, en tête de la 2e édition du *Cinqieme des Odes* sous ce titre : *La Harangue que fit Monseigneur le Duc de Guise aus soudars de Mez, le iour qu'il pensoit auoir l'assaut, traduite en partie de Tyrtée poëte Grec : & dediée à Monseigneur le Reuerendime Cardinal de Lorraine son frere.* (Bibl.

nat., Rés. pYe 127.) — Rangée parmi les *Poëmes* dès 1560. — Il s'agit de François de Guise et du siège qu'il soutint victorieusement dans la ville de Metz contre les troupes de Charles-Quint (novembre 1552-janvier 1553). Il défendit la place avec tant d'héroïsme que l'empereur fut contraint de se retirer après avoir perdu la moitié de ses soldats.

P. 21. *Où le Destin...* — Charles-Quint avait pour devise le mot VLTRA. Ronsard joue sur le nom de *Metz*, qui vient du latin *Metas* (les bornes), comme on le fit en vers latins après la levée du siège.

P. 21. *Des peuples bazanez...* — Il entend les Espagnols, restés à moitié Maures après la longue occupation de leur pays.

P. 22. *Il prist ses beaux cuissots...* — L'idée de cette description des armes de François de Guise vient d'Homère, *Il.* XIX, 369 et suiv., ou d'Hésiode, *Bouclier d'Hercule*, 122 et suiv., ou de Virgile, *En.* VIII, 626 et suiv.

P. 22. *Mille croisettes...* — Il s'agit ici des croix doubles de Lorraine.

P. 23. *Tressailloient...* — Cf. t. IV, pp. 203 et 229 et les notes.

P. 23. *Verdun...* — Godefroy de Bouillon vendit ces villes lorraines pour subvenir aux frais de son expédition en Terre Sainte.

P. 23. *Sous le pied...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

Au milieu des soldats la sanglante Bellonne
D'vn fer rouillé portraite horriblement felonne
Erroit auec Discorde, & d'vn foüet sonnant
Alloit de ses guerriers les cœurs époinçonnant.

P. 23. *Estoient grauez...* — Il s'agit d'Argus, fils d'Arestor.

P. 24. *Charles Comte du Maine...* — Les deux plus célèbres princes de la maison d'Anjou, qui descendaient du roi de France Jean Ier. Charles d'Anjou, roi des Deux-Siciles, qui après les Vêpres siciliennes avait été réduit au royaume de Naples (mort en 1285) et René d'Anjou, duc de Bar, comte de Provence et roi titulaire de Naples, qui en mourant (1480) avait légué au roi de France son duché, son comté et ses prétentions au trône de Naples. Cf. t. II, pp. 101-102, et les notes. — Deux vers plus loin, *l'antique Seraine* (sirène) est Parthénope. Cf. t. IV, pp. 203 et 236.

P. 24-28. *Sus courage... Couché plat...* — C'est la partie qui est imitée et paraphrasée, mais non « traduite », de trois chants guerriers de Tyrtée : 1° Ἀλλ' Ἡρακλῆος... ; 2° Οὔτ' ἂν μνησαίμην... ; 3° Τεθνάμεναι γὰρ... (éd. des *Lyriques grecs* de Bergk, I, 397 et suiv.).

P. 24. *Hercule...* — La légende de l'Hercule Gaulois, qui remonte à Lucien, a joui pendant tout le XVIe siècle d'une grande

faveur, car elle flattait l'orgueil national. Cf. Du Bellay, *Deffence*, fin (éd. Chamard, p. 341, note).

P. 25. *Plus claire...* — A la rime on lit bien *Soldats* en 1584. Mais la leçon antérieure *ſoudars* et *ſoldars* est plus sûre.

P. 25. *Rien ſinon...* — Après ce vers, dans les précédentes éditions on en lit huit, dont voici le dernier texte (1578) :

Ceux qui oſent ſans peur en ordre s'arranger,
Repouſſant de pied coy le ſoldat eſtranger
Porté dans le foſſé, de ceux il n'en meurt guere,
Et ſauuent brauement vn grand peuple derriere :
Mais ceux qui vont ſans ordre, & qui tremblent de peur,
Dés le premier combat touſiours perdent le cœur,
Et ſont plus toſt tuez que ceux-là qui s'ordonnent
Eux meſmes en bataille, & des coups ne s'eſtonnent.

P. 25. *S'il n'eſt braue...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

S'il n'oſe regarder par le cruel orage
La Mort ſanglante errer, & d'vn maſle courage
S'approcher bruſquement pour enuoyer la mort
A quiconque premier viendra ſur noſtre fort.

P. 26. *Ou vrayment à mourir...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Mon Dieu que de faueurs, mon Dieu que d'acolades
Noſtre bon Roy luy garde ! & mon Dieu que d'œillades
Les Dames luy feront, connoiteuſes d'auoir
Celuy qui ſi vaillant aura fait ſon deuoir !

P. 28. *Si auant, maugré ſoy...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Et que s'on luy fait teſte vn iour tant ſeulement,
Que dés le lendemain s'enfuira laſchement,
S'achetant vne honte, & à nous vne gloire
Dont le temps ne rompra de mille ans la memoire.

P. 29. *Et que Fortune femme...* — Au lieu de ce vers et du suivant (qui traduisent un mot célèbre de Charles-Quint après son échec devant Metz), on lit dans les éditions précédentes six vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Et bien Soldats, & bien que le volage Mars
Ait fait prendre mon Frere entre mille hazars
Souillé du sang haineux : pource la hardieſſe
Ne me refroidiſt pas, ains doublant ma prouëſſe
Pour tous deux auiourd'huy combatant d'vn grand cœur,
Pour tous deux auiourd'huy ie reſteray veinqueur.

P. 29. *Ou tout ainsi...* — Il s'agit de Sirius, l'étoile la plus brillante de la constellation du Chien.

P. 30. *De celuy qui...* — Scipion l'Africain. — Au vers suivant, il s'agit encore de Godefroy de Bouillon. — Au dernier vers, *Idumées,* adjectif pour Iduméennes. — Sur les discours inspirés par ce fameux siège de Metz, notamment le poème de Ronsard, lire un article de R. Radouant, *L'Éloquence militaire au* XVI[e] *siècle,* dans la *Revue d'Hist. litt.*, 1911, pp. 522 et suiv. — Voir encore un curieux article de P. Bonnefon, *Une supercherie de Mlle de Gournay,* dans la même Revue, 1896, pp. 71 et suiv.

P. 30. LES ARMES. — Pièce publiée en 1555 dans les *Meslanges,* et rangée parmi les *Poëmes* dès 1560. — Adressée à Jean Brinon, conseiller au parlement de Paris, pour le remercier d'une panoplie qu'il avait offerte à Ronsard, comme on le voit par les derniers vers. Cf. ci-après, note de la p. 37.

P. 30-31. *Que les siecles dorez... Et Troye...* — Double tableau de l'âge d'or et de l'âge de fer, imité d'Ovide, *Met.* I, 89 et suiv.; 128 et suiv., et de Tibulle, I, III, 35 et suiv. — Ce lieu commun, qui part d'Hésiode pour aboutir aux déclamations de J.-J. Rousseau, est un thème favori de Ronsard : cf. t. II, pp. 173-174; III, 373-374; IV, 45-47; 204-206; V, 154-155, etc.

P. 31. *Bien d'vne autre...* — Sur la légende de Salmonée, cf. Virgile, *En.* VI, 585-594; Manilius, *Astron* V, 91-96. Voir une note du t. IV, p. 196.

P. 33. *Pourquoy...* — Alinéa pris à Tibulle, I, X, 33-38.

P. 33. *Là vous serez...* — Quatre vers supprimés en 1587.

P. 33. *O fortuné...* — Alinéa pris à Horace, épode *Beatus qui procul negotiis,* 1-6, et à Tibulle, I, X, 39-42.

P. 34. *Pour s'en-voler...* — Cf. Ovide, *Mét.* I, 149-150.

P. 34. A IEAN DE LA PERVSE. — Pièce publiée sous le nom d'*elegie* en 1553, à la fin de la 2[e] édition du *Cinqieme des Odes,* après un sonnet de J. de la Peruse « à P. de Ronsard prince des poëtes françois ». — Rangée parmi les *Poëmes* dès 1560. — J'ai dit ailleurs l'intérêt historique de cette pièce (*Revue d'Hist. litt.* 1905, p. 255). Sur son destinataire, voir ci-après, note de la p. 36.

P. 34. *Encore Dieu...* — Dans les précédentes éditions, au lieu de *par sa grace* on lit *dit Arate.* Ce début est en effet pris aux *Phénomènes* d'Aratos, 768 à 773. — Aux vers 2 et 8, le mot *iournaliers* désigne les êtres éphémères que sont les hommes.

P. 34. *Mon ieune esprit...* — Cf. II, 161; VII, 3-5.

P. 35. *Mais le destin...* — Cf. II, 179, 185; VI, 89-90.

P. 35. *Presque d'vn temps...* — Cf. II, 150, 154; VII, 5.

P. 35. *Qui doucement...* — Dans les premières éditions on lit :

Qui braucment sur sa lire d'iuoire
Chanta guerrier de nos princes la gloire,

ce qui faisait allusion à certaines pièces du *Recueil de poësie,* publié en novembre 1549 (éd. Chamard, t. III, pp. 61, 75, 142).

P. 35. *Fait amoureux...* — Allusion aux deux premières éditions de l'*Olive* (mars 1549, n. st.; oct. 1550), où Du Bellay chanta sa cousine Olive de Sévigné. Cf. A. Bourdeaut, *Joachim du Bellay et Olive de Sévigné,* dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,* 1910.

P. 35. *Long temps dauant...* — On lit le contraire dans les premières éditions, jusqu'en 1573 inclus :

Apres Tiard amoureux comme luy,
D'vn graue vers souspira son ennuy :

et en effet les *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard n'ont paru qu'en novembre 1549. Sur cette étrange palinodie de Ronsard, voir H. Chamard, *Joachim du Bellay* (thèse de 1900), pp. 170-172.

P. 35. *Comme ces deux...* — Allusion à son recueil des *Amours,* publié en octobre 1552 (voir t. I, p. 3, et VII, 150).

P. 35. *Apres Baif...* — Allusion aux *Amours* de J.-A. de Baïf, publiés en décembre 1552; il y chante une maîtresse imaginaire, Méline. Sur ses premiers essais, voir t. II, 160-161, et les notes.

P. 35. *Puis des-Autels...* — Allusion aux recueils où G. des Autels a chanté sa Sainte de 1550 à 1553; cf. t. I, pp. 117-118, note.

P. 36. *Et lors Iodelle...* — Allusion à la première représentation de l'*Eugene* et de la *Cleopatre,* en février 1553, n. st. — Cf. t. V, pp. 410-411; VI, 182-193.

P. 36. *Tu vins apres...* — Jean Bastier de la Peruse fut incité à faire des tragédies par le succès de la *Cléopatre* de Jodelle, dont il fut un des interprètes. Sa *Medée,* jouée à Paris en 1553, ne fut publiée qu'après sa mort, survenue prématurément en 1554 (il n'avait que vingt-cinq ans). Ronsard lui a consacré une épitaphe (t. V, p. 309). Ses œuvres ont été rééditées par Gellibert des Seguins, avec sa biographie par G. Colletet (Paris, Jouaust, 1867).

P. 37. LA CHASSE. — Pièce publiée en 1555 dans les *Meslanges...* — Rangée parmi les *Poëmes* dès 1560.

P. 37. *Te seray-ie...* — Ce début fait allusion aux présents que Jean Brinon avait déjà offerts à Ronsard (un verre, une statue de Bacchus, une panoplie), et dont le poète l'avait remercié en lui dédiant *Le Verre,* l'*Hymne de Bacchus* et *Les Armes* (III, 315; IV, 355; V, 30). Ici c'est le don d'un chien de chasse, que Ronsard « paye » à son ami en lui dédiant le poème de *La Chasse.* Il s'y est

inspiré de son expérience personnelle (car il était grand chasseur), mais aussi de la *Cynégétique* de Xénophon et de la *Chasse* d'Oppien, pour les passages relatifs aux héros qui ont inventé et perfectionné cet art, puis à la description et qualité des chiens.

P. 37. *Le pelerin.* — Sur le goût de Ronsard pour la diversité des sujets, cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 140-141 et 198.

P. 38. *I'oy ce me semble...* — Cf. Virgile, *Géorg.* III, 42-45. — Le *Taigette,* mont de Laconie; le *Menalon,* mont d'Arcadie.

P. 38. *Dy Phebe...* — C'est-à-dire : Dis-moi, ô Phébé (sœur de Phebus, la même qu'Artémis ou Diane), quels sont ceux qui...

P. 38. *Chiron...* — Centaure, maître d'Achille, de Thésée, de Pirithoüs et de Méléagre, qu'il instruisit dans l'art de la chasse.

P. 38. *Puis Perse...* - - Persée, né de la pluie d'or en laquelle Jupiter se transforma pour féconder Danaé. Armé de la tête de Méduse, il pétrifiait ses ennemis. Cf. Ovide, *Mét.* IV et V.

P. 39. *Apres Castor...* — Né, avec Pollux, de l'œuf de Léda fécondée par Jupiter-cygne. Cf. t. II, pp. 296-297.

P. 39. *De dents de chiens iaquez...* — On armait les chiens de jaques ou jaquettes en cuir pour les préserver de la dent des loups.

P. 39. *Les espieux...* — Sur Méléagre et Atalante, vainqueurs du sanglier de Calydon, voir Ovide, *Mét.* VIII, 260-531. Quant à Hippolyte, c'est le héros d'une tragédie d'Euripide.

P. 43. *Sentit vne porphyre...* — Du grec πορφύρα, coquillage d'où l'on tire la pourpre.

P. 44. LA LYRE. — Pièce publiée en août 1569, en tête du *Sixiesme liure des Poëmes,* qui était tout entier dédié à Jean Belot. Ce poème était alors intitulé : *A Monsieur de Belot, conseiller & maistre des Requestes de l'hostel du Roy.*

Jean Belot n'était pas Bordelais, mais Agenais. Il était seulement conseiller au parlement de Bordeaux quand Ronsard fit sa connaissance à Bordeaux en avril ou mai 1565. Il fut nommé maître des requêtes du roi le 8 janvier 1569 et mourut en 1570. Cf. Fr. Blanchard, *Généalogie des maîtres des requêtes,* art. Belot; Marboutin, *Jean du Treuilh de Belot,* dans la *Revue de l'Agenais,* 1912, p. 93.

P. 44. *Entre-meslant...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit seize, dont voici le texte de 1573 :

Pour acquerir ensemble & des grands Rois
Faueurs & biens, & du peuple la voix :
Et d'estre icune en passant par la ruë
Montré de tous, auant que l'Ame nuë
Laissant son hoste au ciel s'en retournast,
Et de longs iours mon voyage bornast.

« Toute louange apres la mort vient tarde,
« Heureux qui ieune en iouist & la garde
Comme i'ay fait : Car & ieune & viuant
Le bon renom mon labeur fut suiuant,
Ayant en vie acquis par la doctrine
L'honneur qui naist apres la Libitine.
Et toutefois par changemens diuers
Ie haïssois les Muses & les vers,
Par qui i'auois conquis la renommee
De tous costez en la France semée.

L'édition de 1578 conserva seulement huit de ces vers (1-2, 7-12), offrant quelques variantes de peu d'intérêt.

P. 45. *Car comme dit...* — Cf. t. II, p. 134 et la note.

P. 45. *Vn trait de vers...* — Aveu précieux. Cf. mon édition critique de la *Vie de Ronsard,* pp. 25 et 160.

P. 45. *Or comme on voit...* — Comparaison faite par Du Bellay dans un sonnet liminaire de la première édition des *Odes* de Ronsard (1550) : *Comme vn torrent, qui s'enfle & renouuelle...*

P. 46. *Et de sa mort...* — Après ce vers, primitivement on en lit quatre, dont voici le dernier texte avec le raccord (1573) :

Ainsi ie sçay que Poëte ie suis,
Qui composer vn seul vers ie ne puis
Quand ie le veux, ou quand l'amy me prie
Estant forcé d'atendre la Furie
Qui me saisist, puis me laisse soudain :
La plume adonc me tombe de la main
Sans y penser : & comme vne Commere...

P. 47. *Le grand Platon...* — Surtout dans le *Phédon.*

P. 47. *Lors que Pallas...* — Cf. t. II, p. 99. Ici Ronsard interprète un mythe, comme au t. III, p. 344, et V, 106.

P. 48. *Mais aussi tost...* — C'est en avril 1565, à Bordeaux, où Belot était conseiller au Parlement; il habitait au quartier du Chapeau-Rouge, baigné par les eaux du fleuve. Cf. A. de Baïf, éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 33; IV, 313. A cette date Ronsard, qui habitait son prieuré de Saint-Cosme, dut, à la demande de Charles IX, rejoindre la Cour à Bordeaux pour collaborer aux fêtes de Bayonne; mais, pris d'une crise de rhumatisme, il resta l'hôte du conseiller Belot, et les fêtes de Bayonne eurent lieu sans lui. Voir mon édition critique de la *Vie de Ronsard,* pp. 157-158.

P. 48. *Et par le trop...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

Sans aquerir vn Chantre de renom

Qui ſans banquets peut celebrer leur Nom
Par amitié, non Belot, pour leur table,
Pour vin exquis, ni pour mets delectable :

P. 48. *Ta face ſemble...* — Cette comparaison de Belot avec Socrate vient en partie soit des *Adages* d'Érasme (article *Sileni Alcibiadis*), soit du *Gargantua* de Rabelais (prologue).

P. 50. *Et ton dedans coniecte...* — C'est-à-dire : Et juge de ton âme par l'extérieur, par l'apparence (latin *conjectare*).

P. 51. *Comme vn grand Prince...* — Ce vers et le suivant remplacent en 1578 et 1584 six vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Et le grand Nil fit couler ſouz l'Empire
Qui par ſept huis dedans la mer ſe vire :
Nil dont la ſource aux hommes n'aparoiſt,
Et qui ſans pluye en abondance croiſt
Aux plus chauds mois, & d'vne eau limonneuſe
Rend à foiſon l'Ægipte bien heureuſe.

Mais en 1587 disparaît toute la tirade, depuis : *Quand il te plaiſt...* jusqu'à : *Boire de l'eau...* (pp. 50-51).

P. 51. *C'eſt qu'en voyant...* — Pour comprendre la fin de cet alinéa, on peut admettre que le *Gaulois Apollon* n'est autre que Ronsard, auquel Belot avait offert une lyre d'or et d'ivoire; et quant au *temple* où elle est suspendue (pp. 52 et 56), que serait-ce, sinon le cabinet de travail de Ronsard au prieuré de Saint-Cosme?

P. 52. *De leur beau nom...* — Ronsard dit *les Athenes* pour traduire le pluriel latin *Athenæ*, comme il a dit ailleurs, *les Gades* (t. II, p. 245), parlant ainsi « latin en français ».

P. 52. *Tous deux...* — Cf Ovide, *Mét.* VI, 70-82.

P. 53. *Au naturel...* — Cf. Ovide, *Mét.* VI, 382-400.

P. 53. *Ceſt Apollon...* — D'après une tradition suivie par Callimaque (*Hymne à Apollon,* 47), Apollon servait volontairement Admète, dont il était l'amant. Cf. Schol. d'Euripide, *Alceste,* 1-10.

P. 53. *Deſſous le cri...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit seize, dont voici le dernier texte (1573) :

Qui çà qui là vagabons d'auanture
Pouſſent dehors ceſte flame ſi dure,
Dont trop d'amour eſpoinçonne leur flanc
Quand le printemps fait tiedir noſtre ſang.
Ny les torrens, ni les hautes montagnes,
Taillis ronceux, ſablonneuſes campagnes,
Rocs oppoſez n'empeſchent point leur cours :
« *Tant furieux eſt l'aiguillon d'amours !*
Là reſchauſez de flamme mutuelle,

Et bondissans dessus l'herbe nouuelle
Sans se fouler, soit de nuit soit de iour
Aiment Venus : les rochers d'alentour
Frapez du cry de ces bœufs qui mugissent,
De sons aigus au ciel en retentissent
Contre-muglans : le doux vent qui iouïst
D'vn tel accord gaillard s'en reiouist.

P. 54. *La Meure teinte...* — Cf. Ovide, *Mét.* IV 158-166.

P. 56. *Exemple vray...* — Allusion aux huguenots qui se disposaient à livrer la bataille de Jarnac (13 mars 1569). Ce passage permettrait de dater la composition de la pièce si l'on était sûr que Ronsard ne l'a pas ajouté après coup.

P. 56. *L'hynne à ce Dieu...* — Ce poème est en effet une sorte d'hymne à Apollon, en même temps qu'il contient l'éloge de Belot et le « blason » ou description de sa merveilleuse lyre.

P. 57. LE CHAT. — Publié en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes* avec cette dédicace : *Au Seigneur de Belleau.*

P. 59. *Qui autrefois...* — Il s'agit d'un laurier. Allusion à la Thessalienne Daphné, changée en laurier par Apollon (Ovide, *Mét.* I, 452-567). Cf. une ode d'A. Jamyn *Pour vn laurier planté par M. de Ronsard en vn lieu nommé Croix-Val* (*Œuures poëtiques,* 1575, p. 237 v°), que j'ai reproduite dans les *Annales Fléchoises* de 1906, p. 267.

P. 59-60. *Ie cultiuois... Que i'ay la fiéure...* — Sur les occupations de Ronsard en ses prieurés de Croixval et de Saint-Cosme-lès-Tours, et la fièvre qui l'y mina plus d'un an (1568-1569), les documents abondent dans le recueil des *Poëmes* d'août 1569. Voir mon *Ronsard poète lyr.,* p. 231 et note 4.

P. 59. *S'esuanouir...* — Au lieu de ce vers, dans les premières éditions on en lit cinq, dont voici le dernier texte (1573) :

S'esuanouïr sous la pronte venuë
Ou de l'Auton ou de Boré qui est
Balay de l'air, sous qui le beau temps naist,
Le beau serain, quand la courbe figure
Du ciel d'azur aparoist toute pure.

P. 60. *Homme ne vit...* — Après ces mots on lit *que* en 1584 et dans les éditions précédentes. Corrigé en 1597.

P. 62. *Mais quoy...* — Cf. Horace, *Sat.* I, x, 34-35 ; Ovide, *Pont.* IV, 11, 13 ; Erasme, *Adages,* art. *In sylvam ligna ferre* ; et dans la présente édition, t. II, 6 *a* ; 149-150. — Ici Ronsard fait allusion à la traduction des *Phénomènes* d'Aratos entreprise par Remi Belleau, et surtout à un fragment qu'il en avait inséré dans

la Seconde journée de sa *Bergerie* (éd. Marty-Laveaux, II, 62-67).

P. 62. LES PAROLES... — Pièce publiée en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes,* avec cette dédicace : *Au Seigneur de Baïf.*

P. 62. *Donques coureur...* — Discours inspiré d'Homère, *Od.* V, *passim,* et de Virgile, *En.* IV, 305-330.

P. 63. *Sauuant tes bœufs...* — Après ce vers, dans les précédentes éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Car tu ne dois pour ton forfait extresme
Mourir au lict, mais bien par la main mesme
De ton enfant, qui tel pere occira,
Et par ton fils le Ciel te punira.

P. 68. *Vn reaume...* — C'est-à-dire : un royaume.

P. 70. *Ie chante au lit...* — Après ce vers, dans les précédentes éditions on en lit douze, dont voici le dernier texte (1578) :

En attendant qu'à la fortune il plaise
Ou me tuer, ou me mettre à mon aise :
I'aime trop mieux soudainement mourir
Que tant languir sans espoir de guarir.
Face de moy ce que voudra Fortune :
Soit que ie tombe à la riue commune,
Ou soit que l'air ie respire en vigueur,
I'auray tousiours ton portrait en mon cœur :
Ayans passé sous Dorat noz ieunesses,
Tous deux amis des neuf belles Déesses
Qui t'ont planté les Lauriers sur le front,
Qui m'ont donné l'esprit gaillard & pront...

La suppression de ces vers vient probablement de ce que les relations de Ronsard et de Baïf s'étaient derechef refroidies de 1578 à 1584. Voir mon article des *Annales Fléchoises* de 1909, p. 277.

P. 70. LE SATYRE. — Publié en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes,* avec cette dédicace : *Au Seigneur Hurault, dit de Candé.*

P. 70. *Le doux Ouide...* — Ce conte plaisant, « antiqui fabula plena joci », se trouve dans les *Fastes,* II, 305-356.

P. 70. *Ce n'est moins fait...* — Même déclaration patriotique au tome V, pp. 177 et 232; c'est la thèse même de la *Deffence et Illustration de la langue françoise* (voir surtout l. II, ch. XII). L'idée est dans Cicéron, *Brutus,* LXXIII, 255.

P. 71. *Foulent l'esmail...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit douze, dont voici le dernier texte (1573) :

Prennent le frais, fieres en leur beauté :
En cependant leur ieune noueauté
Croist à l'enuy des herbes qui fleuronnent :

Leurs amoureux en les suiuant s'estonnent
De leur beau port, & tirent peu à peu
Dessous Vesper la recherche d'vn feu
Qui les consomme, & toute la nuit pensent
En ces beaux yeux qui guerriers les offensent
Sans sommeiller, naurez trait dessus trait,
Ayant sans cesse au cœur le doux portrait
Que trop d'amour en peinture leur colle :
Ainsi qu'Hercule auoit au cœur Iôle :

P. 71. *Faune, qui est...* — Cf. Horace, *Carm.* III, XVIII, I.

P. 76. *Et en hurlant...* — Noter l'aspiration de l'*h* du mot *horrible* qui fait que l'*e* muette qui le précède ne s'élide pas. C'est bien la leçon de 1584 et de toutes les éditions du XVIe et du XVIIe siècle. Il y a l' une intention d'harmonie imitative, qu'on retrouve dans une variante primitive de l'ode de la Paix (passage cité ci-dessus, p. 224, dans les notes du t. II, p. 83) :

Vne voix s'ouit par l'air
Dont le horrible parler
Rechante la destinée
Qui ia desia les hastoit.

D'ordinaire, dans Ronsard, l'*h* des mots *horrible* et *horreur* n'est pas aspirée (voir par ex. t. V, pp. 68, 74, 77).

P. 76. *Porter aux Ians...* — Lisez : *Jans,* prénom par lequel on désignait les maris trompés. Cf. Rabelais, III, XII.

P. 76. LA SALADE. — Pièce publiée en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes,* avec cette simple dédicace : *A Ama. Iamyn* (on ne trouve la mention *son page* dans aucune édition du XVIe siècle). — Ronsard s'y est inspiré du poète italien Molza, *Capitolo dell' Insalata* (1er livre des *Opere burlesche*). Cf. J. Vianey, *Revue d'Hist. litt.* 1901, p. 569.

P. 77. *Tu t'en iras, Iamyn...* — Amadis Jamyn fut secrétaire de Ronsard de 1565 environ jusqu'au début de 1574, où il fut nommé « Secretaire & Lecteur ordinaire de la Chambre du Roy ». Sur les relations des deux poètes, voir les études de P. Laumonier et de L. Froger dans les *Annales Fléchoises* de 1906, pp. 257-276, et de 1909, pp. 364-369 ; mon édition de la *Vie de Ronsard,* p. 211.

P. 77. *L'huile qui vient...* — Ce sont les noyers qu'il appelle les *Oliuiers de France.* L'équivoque a disparu en 1587 par cette variante : *en nos vergers de France.*

P. 78. *Sans paruenir...* — A la suite d'une variante de ce vers, dans les premières éditions on en lit douze, dont voici le dernier texte (1573) :

Ou bien Iamyn, ils n'auront point d'enfans,
Ou ils seront en la fleur de leurs ans
Disgraciez par fortune ou par vice,
Ou ceux qu'ils ont retrompez d'artifice
Les apastant par subtilles raisons,
Feront au ciel voler leurs oraisons :
« Dieu s'en courrouce, & veut qu'vn pot de terre
« Soit foudroyé sans qu'il fasse la guerre
« Contre le ciel, & serue qu'en tout lieu
« L'ambition est desplaisante à Dieu :
« Et la faueur qui n'est que vaine boué,
« Dont le destin en nous mouquant se iouë :

P. 78-79. *L'homme qui...* — Au lieu de ce vers et des treize suivants, dans les premières éditions on en lit vingt-six, dont voici le dernier texte (1573) :

L'ambition, les soucis & l'ennie,
Et tout cela qui meurdrit nostre vie,
Semblent des Dieux à tels hommes, qui n'ont
Ni foy au cœur, ni honte sur le front :
Tels hommes sont colosses inutilles,
Beaux par dehors, dedans pleins de cheuilles,
Barres & cloux qui serrent ces grands corps :
En les voyant dorez par le dehors,
Vn Iupiter, Apollon, ou Neptune,
Chacun reuere & doute leur fortune :
Et toutesfois tel ouurage trompeur,
Par sa hauteur ne fait seulement peur
Qu'aux idiots : mais l'homme qui est sage
Passant par là ne fait cas de l'ouurage :
Ains en l'esprit il desdaigne ces dieux
Portraits de plastre, & luy fachent les yeux,
Subiets aux vents, au froid & à la poudre.
Le pauure sot qui voit rougir la foudre
A longs rayons dedans leur dextre main,
Ou le trident aux trois pointes d'airain,
Craint & pallit deuant si grand colosse,
Qui n'a vertu que l'aparence grosse,
Lourde, pesante, & qui ne peut en rien
Aux regardans faire ni mal ni bien,
Sinon aux faits, où la sottize abonde
Qui à credit craignent le rien du monde.

P. 79. *Ah! que me plaist...* — Cf. Virgile, *Géorg.* IV, 125-146.

P. 80. *Si nous sçauions...* — Cf. Hésiode, *Trav. et Jours,* 40-41.

P. 80. *La Nature est...* — C'est-à-dire : nous manquons la vie saine et heureuse que la Nature demande, quand nous désirons d'excessives richesses; notre cupidité et notre ambition nous perdent. C'est le sujet de plusieurs odes morales d'Horace (par ex. I, XXXI; II, X; III, XVI), de plusieurs satires (par ex. I, I; II, II et VI) et épîtres (par ex. I, X).

P. 80. *Il faut charger...* — Il faut mourir. *Caronée* = de Caron.

P. 81. DISCOVRS... — Publié en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes,* et *dedié au seigneur Sceuole de sainte Marthe* — Sur ce personnage, né à Loudun en 1536, poète français et latin, auteur de la *Pædotrophia* et des *Elogia,* voir Léon Feugère, *Caractères et portraits littéraires du* XVI° *siècle* (Paris, Didier, 1859 et 1875); A. Hamon, *De Scævolæ Sammarthani vita et latine scriptis operibus* (thèse de Paris, 1901) et P. de Longuemare, *Une famille d'auteurs aux* XVI°, XVII° *et* XVIII° *siècles : les Sainte-Marthe* (Paris, Picard, 1902). — La longue pièce en trois parties que Ronsard lui adresse ici est le premier témoignage de son estime. Plus tard la lecture de la *Pædotrophia* lui inspirera une réelle admiration. Cf. t. VII, p. 132, et la note.

P. 82. *L'homme vrayment...* — Cf. t. I, p. 128; III, 487-488. Sources d'inspiration : Simonide d'Amorgos, pièce contre les femmes : Χωρὶς γυναικὸς. ., vers 27-42; Virgile, *En.* IV, 569-570.

P. 82. *Dessus Caucase...* — Prométhée, voleur du feu divin.

P. 83. *Mais quand l'Aurore...* — Rapprocher de la fin de cette complainte des paroles de Philerme dans la *Saulsaye ou Eclogue de la vie solitaire,* de Maurice Scève (1547).

P. 84. *Le plus souuent...* — Alinéa supprimé en 1587.

P. 89. *Quand pour trouuer...* — Cf. t. IV, p. 142, et la note.

P. 90. *On dit, Amy.* — Cf. Arioste, *Orl. fur.* I, st. LXXVIII.

P. 91. *Certes deuant...* — Cf. t. IV, pp. 87-88, et la note.

P. 95. *Sceuole, amy des Muses...* — Ces derniers vers font allusion au recueil suivant : *Les Premieres Œuvres de Scevole de Sainte-Marthe, Gentilhomme Lodunois* « qui contiennent ses Imitations et Traductions recueillies de divers poëtes grecs et latins » (Paris, Fed. Morel, 1569; petit in-8°; l'achevé d'imprimer est du 25 février). Les trois premiers livres de ce recueil ne contiennent que des poésies françaises, dont quelques-unes adressées à J. de Morel, R. Belleau, A. de Baïf, G. Aubert; le 3° livre, consacré tout entier à chanter l'amour (on y trouve entre autres la *Complainte d'un amoureux aux Nymphes*), est suivi d'un sonnet post-liminaire « Au Seigneur P. de Ronsard Gentilhomme Vandomois ».

P. 95. *Vn froid difcours...* — Ce discours est *larron de fa loüange* parce qu'il traite un autre sujet que l'éloge de Scévole.

P. 95. *Glauque iadis...* — Il s'agit d'un guerrier de l'*Iliade* qui échangea ses armes de bronze contre celles de Diomède qui étaient d'or, d'où l'expression proverbiale : *Glauci et Diomedis permutatio*, quand on échangeait un objet de peu de valeur contre un objet précieux. Cf. Homère, *Il.* VI, 234-236.

P. 95. A PIERRE DV LAC. — Pièce publiée en 1569, en tête du *Septiefme liure des Poëmes*, qui était tout entier *dedié au Seigneur Pierre du Lac, Seigneur du Petit-Bourg.* — C'était un avocat fameux au parlement de Paris, qui maria sa fille Madeleine à Abel de Sainte-Marthe, fils de Scévole. Cf. Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou,* V, 253.

P. 95. *Tu vas marchant...* — C'est-à-dire : tu cherches à discerner les causes justes de celles qui ne le sont pas.

P. 96-98. *Auffi lon dit... En or changé...* — Ces quarante-huit vers ont été supprimés en 1587.

P. 98. *Mais quand mon vers...* — A la place de ce vers et des sept suivants, on lit dans les précédentes éditions seize vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Pren donq ce liure en attendant de moy
Meilleur payment qui foit digne de toy :
Ce font fouſpirs & larmes eſpandues,
Folles amours follement deſpendues,
Qu'Amour chanter par contrainte me fit.
Tu pourras bien en faire ton profit
Sans te lier fous l'amoureux feruage,
Sage & ruzé par mon propre dommage.
Tu me diras, quoy? tu parles toufiours
De pleurs, de cris, de fanglots & d'amours,
Ia tout grifon, & tout comblé d'affaires,
Qui font, Ronfard, à tes amours contraires!
Plaids & procez, mille facs au cofté!
Tu es aueugle, ou tu es eshonté
D'abandonner tes negoces preffées
Pour des ardeurs qui font fi toft paffées.

Il s'agit du *Septiefme liure des Poëmes,* qui devint le cinquième en 1571. En 1578 l'élégie à Pierre du Lac prit place au milieu du deuxième et dernier livre des *Poëmes*. Dès lors ce passage n'avait plus sa raison d'être.

P. 99. *Tu peux trancher...* — Il s'agit du procès qu'eut Ronsard avec le teinturier Fortin. Voir t. VII, p. 126, et la note.

P. 99. Le Sovci. — Publié en 1569, au *Septiesme liure des Poëmes*, sous ce titre : *Le Soucy du iardin, au Seigneur Cherouurier.* En 1578 on lit la dédicace : *A Guillaume Cherouurier.* — D'après les derniers vers c'était un musicien et un chanteur. Ronsard lui avait dédié un sonnet dès 1567 (t. VI, p. 244, et la note).

P. 99. *La rose emporte...* — Allusion à la fable de Vénus (Erycine) et d'Adonis (Ovide, *Mét.* X, 710-739).

P. 99. *L'Oeillet apres...* — C'est-à-dire : Ensuite vient l'Œillet. Allusion à la fable d'Apollon et d'Hyacinthe (Ovide, *Mét.* X, 174-219). — Au dernier vers de l'alinéa, *Spartes* = Spartiates.

P. 100. *Quand le Soleil...* — Allusion à la fable d'Apollon et de Clytie changée en héliotrope ou tournesol (Ovide, *Mét.* IV, 234-270). Le latin *solsequium*, d'ou vient *souci*, correspond au grec ἡλιοτρόπιον (qui suit le soleil).

P. 101. *Que nostre vie...* — Refrain favori de Ronsard.

P. 102. Le Pin. — Publié en 1569, au *Septiesme liure des Poëmes*, avec dédicace *Au Seigneur de Crauan.* — Sur cette famille tourangelle, à laquelle Ronsard était allié par le mariage de sa sœur Louise avec François de Cravan (Crevant), seigneur de Cingé en Touraine, voir le P. Anselme, *Hist. généal.*, V, 768; Carré de Busserolle, *Dict. d'Indre-et-Loire*, II, 299. — En 1578, ce même poème est dédié *A Iehan Odin*, dont le nom est conservé en 1584 dans les derniers vers.

P. 102. *Helas ie meurs...* — D'après ce passage, nous sommes en 1568 au prieuré de Saint-Cosme-lès-Tours.

P. 102. *Quiconque soit...* — Tout cet alinéa est à rapprocher du début de l'*Elegie* XXIIII (t. IV, p. 143, et la note). — Au 5ᵉ vers, *la Mere ridée*, c'est Cybèle, appelée encore plus loin *la Dindyme mere* et *Dindymene* (honorée sur le mont Dindyme en Phrygie). — A la rime du 6ᵉ vers, *Idée* = Idéenne (de l'Ida, en Phrygie).

P. 103. *Et moy François...* — Ici Ronsard nous indique son modèle, Catulle, *Atys*, à peu près comme pour le *Satyre* (V, 70).

P. 103. *Tes deux tesmoins...* — Entendez les testicules. Cf. p. 106.

P. 106. *Ainsi de toy...* — Interprétation morale du mythe, comme au t. III, p. 344, et au t. V, p. 47.

P. 107. *La Muse peut...* — Cf. Ovide, *Trist.* IV, 1, 5-20.

P. 107. Le Rossignol... — Publié en 1569, au *Septiesme liure des Poëmes*, sans dédicace, mais le nom du destinataire, Girard, apparaît dans les derniers vers comme en 1584; en outre, le titre porte en 1578 : *A Iehan Girard.* — C'était un ami de Robert Garnier et, comme lui, conseiller au présidial du Mans. — C'est seulement à partir de 1587 que ce poème est dédié *A Claude Binet.*

P. 107. *D'vn mesme mot...* — Le mot ἀηδών (de ἀείδω, je chante).

P. 108. *Et d'enchanter...* — Ronsard avait quitté Genèvre dès 1562; mais il joue ici sur le nom de son ancienne maîtresse comme il l'a fait dans l'*Elegie* XX (t. IV, pp. 112-113).

P. 108. *Vn iour ce Dieu...* — Cf. Stace, *Silv*. II, III; Sannazar, *Eleg*. II, *In morum candidam*; et notre t. V, pp. 167-170.

P. 108. *Qu'elle fut lors...* — Ce vers et les trois suivants furent ajoutés en 1578.

P. 110. L'OMBRE DV CHEVAL. — Pièce publiée en 1569, au *Sixiesme liure des Poëmes*, avec dédicace *A Monsieur de Belot*. — Sur ce personnage, voir t. V, p. 44, note.

P. 110. *Plus il me trompe...* — D'après ce vers, Ronsard a composé ce poème avant que Belot fût nommé de Bordeaux à Paris (8 janvier 1569).

P. 111. *Qui le surnom...* — Bucéphale, cheval d'Alexandre. Dans les vers suivants il s'agit du cheval de Darius. Cf. Justin, *Hist*. I, X.

P. 111. *Qui aux combas...* — Bayard est le cheval de Renaud de Montauban. Cf. Arioste, *Orl. fur*. I et II, *passim*.

P. 111. *Qui dedans l'air...* — Cheval enchanté des vieux romans d'aventure; d'où l'expression proverbiale : C'est le cheval de Pacolet. Quant à Mogis (ou Maugis), il figure encore dans Arioste, *Orl. fur*. XXVI, st. CXXVIII et suiv.

P. 112. *La chaude Afrique...* — Cf. Virgile, *Géorg*. III, 271-279.

P. 112. *On dit...* — Cf. Homère, *Od*. X, 19-24.

P. 112. *Aurois-tu leu...* — Cf. Homère, *Il*. XIX, 408-410.

P. 113. *Dieu qui fus l'homme...* — C'est bien le texte de 1584 et de 1587. Mais on lit *fous* dans les éditions antérieures et en 1623. — Cf. Rabelais, vers liminaires :

Mieulx est de ris que de larmes escripre,
Pource que rire est le propre de l'homme.

P. 113. *Le ris est fils...* Voici la fin de ce poème en 1573 (ces douze vers ont été réduits en 1578 aux six vers qu'on lit en 1584) :

Le ris est fils d'vn acte vitieux,
On ne rit point d'vn geste glorieux,
Mais on l'admire : & d'vn fait miserable
On pleure, on craint qu'on ne tombe semblable,
A ceux que l'œil regarde langoureux,
« *Chacun desire vn estre bien-heureux.*
« *Nous sommes nez à la mode commune,*
« *Il faut soufrir l'vne & l'autre fortune,*
« *Il faut soufrir & les biens & les maux,*

« Et tous les dons qui viennent des tonneaux
« De Iupiter, qui ſans eſgard aſſemble
« Sur les mortels bien & mal tout enſemble.

P. 113. DISCOVRS... — Publié en 1569, à la fin du *Sixieſme liure des Poëmes,* sous ce titre : *Diſcours à Maiſtre Iuliain* (sic) *Chauueau procureur en la Court de Parlement à Paris.*

P. 113. *Trop plus ſubtil...* – Allusion à une légende racontée par Hérodote, II, CXII-CXX, d'après laquelle Hélène, femme de Ménélas, serait restée en Égypte pendant la guerre de Troie, retenue par Protée, roi du pays (confondu avec le dieu marin du même nom). Cf. Euripide, *Hélène,* début; Lycophron, *Alexandra,* commentaire de Tzetzès; et notre t. V, p. 16.

P. 114. *De qui la borne...* — Il s'agit de son procès contre le teinturier Fortin, qui se disait propriétaire d'un terrain dépendant du prieuré de Saint-Cosme. Cf. t. V, pp. 98-99; VII, 126.

P. 114. *Tout cela... N'eſt en leur cœur...* — Allusions aux huguenots et à la troisième guerre de religion (1568-1569).

P. 115. *Et quand on ceſſe...* — A la place de ce vers et du suivant, dans les éditions précédentes on en lit six, dont voici le dernier texte (1578) :

De l'homme vient vn crapaut, vn ſerpent,
Maint vers tortu, qui ſans oz va rampant
Sur le corps mort, lequel en changeant d'eſtre
Autre animal en ſa place fait naiſtre :
Ceſt animal ſe change en autre apres,
Ce ſont de Dieu les mandemens expres.

P. 116. *Quelqu'vn a dit...* — Pythagore, auteur du système de la métempsycose. Cf. Ovide, *Mét.* XV, 165 et suiv.

P. 116. *Se fait oiſeau...* — Procné, l'hirondelle qui pleura son fils Itys. Cf. Ovide, *Mét.* VI, 619-669.

P. 117. *Et nul que luy...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

Lors s'eſpanchant vn ſi large monceau,
Du ſceptre bas chacun priſt ſon morceau,
Si que les Rois de l'Europe, couuerte
De tant d'honneurs, ſont riches de ſa perte,...

P. 117. *Doit quelque iour...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Ie te diray, Chauueau, comme ils finiſſent,
Et comme ils ſont malades & vieilliſſent,
Et comme on doit les Sceptres ſecourir
Pour engarder leurs courſes de perir.

P. 118. *On a pensé...* — Cf. l'hymne des *Estoilles* (IV, 255).

P. 119. *Par le dedans...* — Toute cette fin est à rapprocher des pièces contre les huguenots, surtout de celles qui furent composées en 1569 (t. V, pp. 430-441).

P. 120. L'HYLAS. — Publié en 1569, au *Septiesme liure des Poëmes,* avec dédicace *Au Seigneur Passerat.* — C'est Jean Passerat, le poète, le professeur d'éloquence latine au Collège royal, l'un des auteurs de la *Menippée.* Il avait adressé à Ronsard en 1565 une élégie sur le trépas d'Adrien Turnèbe. Cf. t. VII, pp. 124-126.

P. 120. *Qu'à nos François...* — Le mythe de l'Hercule gaulois, rappelé ici et à la page suivante, était très en faveur au XVIe siècle. Ronsard y revient volontiers (III, 195; V, 24, et les notes).

P. 120. *T'ont fait...* — Par ex. Sénèque dans l'*Hercule furieux.*

P. 120. *De l'Espagnol...* — Le roi Géryon. Cf. Virgile, *En.* VI, 289; VII, 662; VIII, 201-204.

P. 122. *On dit...* — Cf. Apollonios, *Argon.* I, 1207-1220. — Au 7e vers de l'alinéa, *les Vâtes* = les poètes (latin *vates*). Jusqu'en 1573 inclus on lit *les Chantres.* Cf. t. IV, p. 359.

P. 122. *Or aussi tost...* — Le reste du poème est imité d'Apollonios, *Argon.* I, et de Théocrite, idylle XIII, *Hylas.*

P. 122. *Le Belier...* — La toison du bélier qui laissa tomber Hellé dans la mer, et est pour cela qualifié *homicide de sa charge.*

P. 126. *Et l'autre fleur...* — La primevère, vulgairement appelée fleur de coucou; mais c'est Jupiter qui prit la forme de cet oiseau pour séduire Junon.

P. 128. *Pres de la Nynfe...* — Cf. Virgile, *Géorg.* IV, 334-339.

P. 132. *Doit consommer...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Dessus vn mont tu bruleras ton corps
Par la douleur que dedans & dehors
Tu sentiras d'vne chemise ouurée
Au vilain sang du Centaure en-yurée.

P. 135. LES PARQVES. — Pièce publiée en 1584. — Le duc d'Épernon, dont elle exalte les vertus, colonel de l'infanterie depuis 1581 et gouverneur de Metz, Toul et Verdun, était « l'archimignon » de Henri III. Voir *Mémoires* de P. de l'Estoile, *passim.*

Source d'inspiration : Naugerius (Navagero), prédiction des Parques, dans le généthliaque : *Vos mihi nunc magnos...*

P. 138. A IEHAN DV THIER. — Pièce publiée en 1560, au 1er livre des *Poëmes,* où elle est restée jusqu'en 1578 inclus. — C'est une épître de remerciement pour une « faueur » obtenue « n'aguere » du roi « à la requeste » de Jehan du Thier, secré-

taire d'État et des finances. Cf. t. II, p. 17; III, 427; VI, 340.

P. 139. *On dit...* — Alinéa supprimé en 1587.

P. 142. *Que sert...* — Cf. Horace, *Carm.* II, III, 20; XIV, 25; IV, VII, 19; *Sat.* I, I, *passim*; *Epist.* II, II, 175-179.

P. 143. *Et Salel...* — Le poète Hugues Salel. Cf. t. VI, p. 211.

P. 144. *Comme toy...* — Quatre vers supprimés en 1587.

P. 144. DISCOVRS CONTRE FORTVNE. — Publié en 1560, au 2ᵉ livre des *Poëmes*, tout de suite après la pièce *L'homme ne peut sçauoir* (V, 179), adressée au même personnage. — Puis placé au 1ᵉʳ livre de 1567 à 1578 inclus. — Très important pour la biographie du poète : voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 181 et suiv.

P. 145. *Qu'vn pere tres-soigneux...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit douze, dont voici le dernier texte (1578) :

Encores bien souuent on voit assez de peres
Qui sont à leurs enfans superbes & coleres,
Les battent sans propos & sans nulle raison,
Les chassent par courroux bien loin de la maison :
Mais vous pour quelque offense ou faute que ie face,
Par trop importuner l'aide de vostre grace,
Vous ne m'auez chassé, tansé, ny repoussé,
Ainçois de plus en plus de bon cœur auancé :
Plus en vous suppliant vers vous ie fais d'offence,
Et plus vostre bonté gaigne mon impudence :
Si bien que ie vous trouue & pareil & entier
Autant le dernier iour que ie fis le premier,...

P. 146. *Vostre noble maison...* — Allusion à la disgrâce du connétable Anne de Montmorency à la fin du règne de François Iᵉʳ (cf. t. II, p. 86) et à la captivité du même personnage et de ses neveux, Gaspard et François de Coligny, après la bataille de Saint-Quentin gagnée par les Espagnols (10 août 1557).

P. 147. *Il n'y auoit François...* — Rapprocher cet alinéa des t. II, pp. 179, 186; V, 425-426; VI, 62-63, 296; VII, 3-4.

P. 148. *Lors i'appris...* — Cf. t. II, pp. 305-306, et les notes.

P. 148. *Comme si...* — Pour Glaucus, cf. Ovide, *Mét.* XIII, 940-948. Pour Alcine et l'Anglais Astolphe changé en myrte, cf. Arioste, *Orl. fur.* VI, st. XXVII-LI.

P. 148-149. *Faute de l'exercer... Ne fait plus cas.* . — En 1557 et dans la première moitié de 1558, Ronsard a en effet peu écrit. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 176-181.

P. 150. *Autour de ses costez...* — Pour cette peinture, cf. Ovide, *Mét.* XI, 592-649 (palais du Sommeil); XII, 39-68 (la Renommée). Cf. *Priere à la Fortune,* t. VI, pp. 269 et suiv.

P. 152. *Auoit du vieil...* — Périphrase fréquente chez les poètes grecs et latins, surtout Homère, Apollonios, Virgile. — Ce passage nous apprend que Ronsard logeait à Paris chez son ancien maître Dorat vers 1558.

P. 152. *le heurtay...* — Cf. Du Bellay, *Regrets*, sonnet xxv, fin (éd. Chamard, t. II, p. 72, note 1).

P. 152. *Ie vous importunay ..* — Cf. t. VI, pp. 291-294.

P. 153. *Te veux-tu...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit seize, dont voici le dernier texte (1578) :

Ayant vn Cardinal pour ton Seigneur & maistre
Qui sa grande bonté t'a fait tousiours cognoistre?
Contemple ie te pri', du mesme Cardinal
Les humbles seruiteurs, qui prennent tant de mal
A le suiure à la Court : toutefois à ceste heure
Les vns ont rencontré la fortune meilleure,
Les autres sont apres, si bien qu'en peu de temps
Leur maistre les fera tous riches & contents.
Pense apres d'autre part que ce grand Connestable
Son oncle est reuenu, pour estre fauorable
A ceux qui comme toy en la dure saison
Comme bons seruiteurs, ont aimé sa maison.
Pense qu'il n'y a Prince en France qui ne t'aime,
Cardinal, ny Seigneur : pense que le Roy mesme
Qui ieune t'a nourry, selon ta qualité
Te veut plus auancer que tu n'as merité.

P. 153. *Maintenant...* — On lit bien *vaneur* en 1584, comme dans les éditions précédentes et suivantes. C'est, sinon un erratum, du moins une graphie phonétique pour *veneur*.

P. 153. *Qu'vne vile truelle...* — Allusion certaine à l'architecte des bâtiments royaux, Philibert de l'Orme, qui possédait trois abbayes à la fois : Geveton, au diocèse de Nantes (depuis 1547); Saint-Barthélemy, au diocèse de Noyon (depuis 1548); Ivry, au diocèse d'Evreux (depuis 1548). Ronsard ne l'aimait pas. Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 27 et 171-172.

P. 154. *Et dessus mon cheual... Dessus la poupe...* — Cf. Horace, *Carm.* III, 1, 37-40.

P. 154. *Pour arriuer...* — Il s'agit de l'essai de colonisation tenté en 1555-1556 par les ordres de l'amiral Coligny au Brésil, et raconté par André Thevet dans les *Singularitez de la France antarctique* (1558; réédité par Gaffarel en 1878, Paris, chez Maisonneuve). — Sur Villegagnon, voir en outre Lenient, *Satire en France au* XVI[e] *siècle*, t. II, ch. IV; Arthur Heulard, *Villegagnon roi d'Amé-*

rique (1510-1572), ouvrage publié en 1897 (Paris, E. Leroux); G. Chinard, *L'Exotisme américain dans la littérature française au* XVI[e] *siècle* (Paris, Hachette, 1911), chap. IV.

P. 154-155. *Docte Villegaignon... Et gaillard...* — Dans ce curieux passage, où Ronsard, enviant « l'état de nature » des « bons sauvages » de l'Amérique du Sud, demande qu'on leur laisse la paix, la liberté et l'innocence, notre poète est tout voisin de Jean-Jacques Rousseau.

P. 155. *Mais l'extreme regret...* — Au lieu de ce vers et des trois suivants, dans les éditions précédentes on en lit seize dont voici le dernier texte (1578) :

Mais de tous les malheurs le plus grand qui me presse,
C'est la douleur que i'ay d'importuner sans cesse
En vain vostre bonté qui tousiours me reçoit,
Et maugré le mal-heur iamais ne me deçoit.
Icy donc (mon Prelat) icy ie vous adiure
Et par l'Air qu'on respire, & par la clarté pure
Du Soleil tout-voyant, & par cest Element
De la Mer qui la terre embrasse rondement,
Et par la Terre aussi de tous l'antique mere,
Et par le Ciel benin de toutes choses pere,
Par Vesta, par le Feu qui tout eschaufe icy,
Et par Montmorency, par vous mesmes aussi,
Que vous me pardonniez (s'il vous plaist) de l'audace
D'auoir importuné trop souuent vostre grace.
Vous n'estes ignorant que l'esprit genereux
De tout homme bien né est tousiours desireux...

P. 157. LES ISLES FORTVNÉES. — Pièce publiée en mai 1553, dans l'appendice de la 2[e] édition des *Amours*. — C'était la juste récompense du Commentaire que l'humaniste M.-A. Muret avait écrit pour cette édition (voir notes du t. I, pp. 148 et 152). Au reste Ronsard avait déjà, dans les *Folastries* d'avril 1553, dédié à Muret la traduction d'épigrammes grecques (II, 55, note; VI, 194, note), et il lui dédia encore une élégie en août de la même année dans la 2[e] édition du *Cinqieme des Odes* (I, 112).

Sur cette pièce et les amis littéraires que notre poète y a fait figurer, voir ce que j'ai dit dans la *Revue d'hist. litt.* de 1905, pp. 248-253 (où l'on trouvera le texte des annotations anonymes de l'édition princeps), et dans *Ronsard poète lyr.*, pp. 108-112.

P. 157. *Puis qu'Enyon...* — Surnom de Bellone, déesse de la guerre. — Pour l'ensemble de la pièce, cf. Horace, épode *Altera jam teritur bellis civilibus ætas...*

P. 157. *Disgraciez...* — Au lieu de ce vers, dans les éditions précédentes on en lit cinq, dont voici le dernier texte (1578) :

Puis que l'honneur, & puis que l'amitié,
Puis que la bonte, & puis que la pitié,
Puis que le bien forcé de la malice,
Puis que la foy, & puis que la iustice
Ont desdaigné ce monde vicieux :

P. 158. *Effarouchant...* — Au lieu de ce vers, dans les éditions précédentes on en lit cinq, dont voici le dernier texte (1578) :

Puis que lon voit tant d'esprits solitaires
Nous effroyer, & qu'on oit tant d'oiseaux
D'vn vilain cry presagier les maux
Que doit souffrir nostre Europe mutine
Par ce grand Turc qui desia la mâtine :

P. 158. *Parlon, Muret... Et mets premier...* — Directement imité d'Horace, *op. cit.*, vers 15-40.

P. 159. *Ie voy Thiar... L'ancre courbée...* — Ce passage est différent dans l'édition princeps (1553) et fut encore modifié dans les suivantes (1560-1578). On lit en 1553 :

Ie voi Baif, Denisot, Tabureau,
Mesme, Du Parc, Bellai, Dorat, & celle
Troupe de gens que deuance Iodelle :
Ici Maclou, là Castaigne conduit,
Et là i'auise vn grand peuple qui suit
Nôtre Paschal, & parmi la campaigne
Vn escadron qui Maumont acompaigne.
Voici Beleau, voici d'vne autre part
Ton Fremiot, des Autels, & Tiard :
Ici la Fare, ici Colet arriue,
Et là Gruget s'égaie sus la riue
Auec Nauiere, & Peruse, & Tagaut
Ia ia montés, ia ia tirent en haut
L'ancre mordante...

Au 2ᵉ vers, il s'agit de Jean-Pierre de Mesme et de Denys Sauvage, sieur du Parc. — Voici le texte de ce passage en 1560 :

Ie voi Bayf, Denisot & Belleau,
Buttet, du Parc, Bellai, Dorat, & celle
Troupe de gens qui court apres Iodelle :
Ici l'Huillier vne troupe conduit,
Et là i'auise vn grand peuple qui suit
Nôtre Maigny, & parmi la campaigne
Vn escadron qui Maumont accompaigne.

Voici Maclou, voici d'vne autre part
Ton Fremiot, des Autels, & Tiard :
Ici Greuin, ici Colet arriue,
Et là Gruget s'égaye sus la riue
Auec Nauiere, & Peruse & Tagaut
Et Tabureau qui ia tirent en haut
L'ancre mordante...

Jusqu'en 1578 ce texte resta le même, sauf le remplacement de *Greuin* par *Iurrin* en 1567.

P. 159-160. *Au port heureux...* — Ce passage jusqu'au bas de la p. 160 vient d'Horace, *op. cit.*, vers 41-58. — La croyance à l'existence d'îles merveilleuses dans l'océan Atlantique, où l'on jouissait des délices de l'âge d'or, remonte au moins à Hésiode, *Trav. et Jours*, 168-173. Cf. Homère, *Od.* IV, 563-568; Pindare, *Olymp.* II, 70-74; Plutarque, *Vie de Sertorius*, ch. IX.

P. 159. *Pour nostre bande...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Là nous viurons sans trauail & sans peine :
Là, là tousiours tousiours la terre est pleine
De tout bon-heur, & là tousiours les cieux
Se feront voir fideles à noz yeux :

P. 160. *Là sans mentir...* — C'est-à-dire : sans tromper les espérances des hommes. C'est un latinisme; cf. Horace, *Epist.* I, VII, 86 : *Spem mentita seges...*

P. 160. *Et sans faillir...* — A la place de ce vers, dans les éditions précédentes on en lit cinq, dont voici le dernier texte (1578) :

Et sans faillir, par la bonté du ciel,
Des chesnes creux se distille le miel.
Par ses ruisseaux tousiours le laict ondoye,
Et sur les bords tousiours l'herbe verdoye
Sans qu'on la fauche, & tousiours diaprez...

P. 160. *Ny là du Ciel...* — Ce vers et les sept suivants furent supprimés en 1587.

P. 161 *Leurs morions...* — Après ce vers, on lit en 1553 ces quatre vers, supprimés dès 1560 :

La pâle fieure, & la triste famine,
Le mal de Naple', & la langueur qui mine
Le cœur malade, & le souci qui point
Les plus grans Rois ne s'i heberge point.

P. 161. *De voir mourir...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Et la marastre iniustement cruelle

A son beau-fils l'aconite ne mesle,
Mortel bruuage : ou l'accusant à tort
Comme vne Phedre, est cause de sa mort :

P. 161. *Ieunes & sains...* — Après ce vers on en lit primitivement vingt, dont huit furent supprimés dès 1560; nous citons ces huit vers entre crochets et les autres d'après leur dernier texte (1578), avec le vers de raccord :

Là de Biblis la volonté meschante
Contre nature infamement n'enchante
Quelque amoureuse, & là pour trop aimer,
Comme Leandre, on ne passe la mer :
Là ne sera comme en France, despite
Encontre toy ta belle Marguerite,
Ains d'elle mesme à ton col se pendra :
Auec Baïf sa Francine viendra
Sans qu'il l'appelle, & ma fiere Cassandre
Entre mes bras douce se viendra rendre.
[*Là, si quelqu'vn d'vn desir curieus*
Veut estre poete, ou rechercheur des cieus,
Ou bien-disant, sans globe, ni sans sphere,
Sans inuoquer les muses, ni leur frere,
Ni sans auoir Ciceron dans la main,
Il sera fait bon poete tout soudain,
Et filosofe, & comme vn Demosthene
De miel Attic aura sa langue plene.]
Le faux tesmoin, ny l'aduocat menteur,
Ny des procez le subtil inuenteur,
Ny la iustice auec l'or deprauée...

En 1587 ce dernier vers et les trois suivants furent supprimés.

P. 161. *Là n'aborda...* — Alinéa pris à Horace, *op. cit.*, vers 59-62. Il était suivi primitivement de quatre vers, dont voici le dernier texte (1560) :

Ni là, Postel de sa vaine science,
N'a point troublé la simple conscience
Du populace : ains sans manquer [*de*] *foi,*
De leurs ayeux entretiennent la Loy.

Il s'agit de Guillaume Postel, qui était depuis 1538 professeur au Collège royal pour le grec, l'arabe et l'hébreu. Sur ce personnage voir les *Eloges des hommes savans, tirés de de Thou avec des Additions par Ant. Teissier* (Leyde, 1715), t. III, pp. 195-212.

P. 161. *Là venerable...* — Cf. Virgile, *En.* VI, 645-647, sur Orphée. — Au vers suivant, la tournure *couronné la teste* justifie

une fois de plus l'opinion de Boileau : Ronsard « en français parla grec et latin ». — Cet alinéa et les deux suivants rendent hommage au brillant enseignement de Muret à Paris (1551-1553).

P. 162. *A ces chansons...* — Cf. Horace, *Carm.* I, XII, 7-12. Les *chesnes oreillez* correspondent aux *quercus auritæ* du poète latin.

P. 162. *Pan le cornu...* — Cf. Virgile, *Buc.* VI, 27-30.

P. 162. *Là tous huilez...* — Cf. Virgile, *En.* VI, 637-665.

P. 162. *Décruchera...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Les vns montez sur des cheuaux d'Espaigne
De tourbillons poudroyant la campaigne
Courront le liéure, & les autres és bois
Le cerf pressé de filets & d'abois.

P. 163. *Tu paroistras...* — Cf. Virgile, *En.* VI, 667, sur Musée.

P. 163. *Que Iupiter...* — Cf. Horace, épode *Altera jam...*, 63-66.

P. 163. PROSOPOPÉE... — Publiée en 1554, dans le *Bocage*, sous ce simple titre : *Prosopopée de Louys de Ronsard son Pere*. L'addition de 1584 est erronée : on lit *Henry III*, que nous avons corrigé en *Henry II* d'après les éditions posthumes; mais cette addition, même corrigée, reste équivoque : le père du poète, mort en juin 1544, fut seulement maître d'hôtel du dauphin Henri, qui ne devint roi qu'en 1547. Voir mon édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 61-62. — Cette pièce fut rangée parmi les *Poëmes* dès 1560.

P. 163. *Vous qui sans foy...* — Pour ce début, cf. Balthazar Castiglione, *Carm.*, début de *Prosopopœia Ludovici Pici Mirandulani.*

P. 164. *Mon cher enfant...* — Cf. Cl. Marot, éd. Jannet. II, 269.

P. 165. *De l'Oncle tien...* — Jehan de Ronsard; cf. t. VI, p. 215, et la note. — Variante de l'éd. princeps : *De ton feus Oncle & de ta mere aussi,* preuve que la mère du poète est morte avant 1554.

P. 166. LE HOVX. — Publié en 1555, dans les *Meslanges*. — C'est un « blason », genre cher à Cl. Marot et à ses imitateurs; le mot est d'ailleurs au vers 16.

P. 167. *Mais en chose ..* — Imité de Stace, *Silv.* II, III, 6-7.

P. 168. *Echon...* — C'est la nymphe Echo. Cette graphie est conforme au principe de Du Bellay et de Ronsard, francisant les finales des noms propres grecs et latins, entre autres la finale ω en *on*; cf. Alecton, Calypson, Cleion, Clothon, Eraton, Python. On trouve cependant la graphie *Echo* au t. V, p. 176.

P. 169. *Et sa tresse...* — Cf. Virgile, *Buc.* VI, 16.

P. 169 *A peine eut elle...* — Cf. Stace, *op. cit.*, vers 8 et suiv.; Pontano, *Amor.* II, *De quercu diis sacra.*

P. 169. *Ensemble &...* — Latinisme : *simul ac.*

P. 169. *Desia Pan...* — Cf. Sannazar, *Eleg.* II, *In morum candidam*, vers 50 et suiv.

P. 171. *Mais l'esprit...* — Cf. t. IV, p. 144; V, 59.

P. 172. *Et luy feroit...* — On lit *seroit* en 1584 et dans les éditions posthumes. Corrigé d'après les éditions antérieures.

P. 172. *Que Calliope...* — A la place de ce vers, dans les éditions précédentes on en lit cinq, dont voici le dernier texte (1578) :

Et des hommes qu'il appelle
A sa table humainement
(Table n'est qui plus deument
Ne plus benine entretienne
Les gens doctes que la sienne)

P. 173. *Or vy, Hous...* — Pour ce souhait, cf. t. II, p. 348.

P. 174. DISCOVRS... — Publié sous le nom d'*elegie* en 1560, en tête du 2[e] livre des *Poëmes*, qui est dédié tout entier *A Pierre l'Escot Conseiller, & aumonier ordinaire du Roy, abbé de Cleremont, & seigneur de Clany.* — L'amitié de Ronsard pour ce fameux architecte explique en partie son antipathie contre Philibert de l'Orme, rival de Pierre l'Escot. Cf. ci-dessus la note de la p. 153.

P. 174. *Pour elles...* — Cf. t. VI, p. 307, *Ode*, début.

P. 174. *Ie fus souuentesfois...* — Tout ce qui suit est le développement original de quelques vers d'Ovide, *Tristes*, IV, x, 21-26.

P. 175. *Hante-moy...* — Hante les palais de justice, étudie à fond l'ouvrage du jurisconsulte Barthole (XVI[e] siècle).

P. 175. *Grand honneur...* — Hippocrate, né en l'île de Cos.

P. 176. *Ie n'auois pas...* — Cf. t. IV, pp. 311-312.

P. 176. *Autour de moy...* — Cf. Horace, *Carm.* I, IV, 7-10. La fin du vers : *à cottes degrafées* (et non pas *agrafées* qu'on lit avant 1584) correspond au latin « solutis Gratiæ zonis » (*Ibid.* XXX, 5-6.)

P. 177. *Ie fu premierement...* — Cf. t. VI, p. 130, et mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 8-9, 15-17.

P. 178. *Et pour cela...* — Voir une pièce latine de Robert de la Haye, qui parut à la fin de la 3[e] édition des *Odes* (1555) et que j'ai citée dans mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 146-147.

P. 178. *Or ce bon Prince...* — La composition de cette pièce est donc postérieure au 10 juillet 1559. — Au lieu des deux derniers vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Toy bien haut-esleué, moy mediocrement,
Ie te donne ce liure, à fin qu'entierement
Tu t'asseures combien i'aime, i'honore, & prise
Ta vertu que le Ciel sur toutes fauorise.

P. 179. DISCOVRS... — Publié sous le nom d'*elegie* en 1560, au 2ᵉ livre des *Poëmes*.

P. 179-180. *L'homme ne peut sçauoir... L'appellent vn coyon...* — Tout ce début contre les flatteurs de cour développe le distique d'Ovide : *Donec eris felix...* (*Tristes*, I, IX, 5-6).

P. 180. *Captifs...* — Ce passage permet de dater approximativement la composition de la pièce : la captivité du connétable Anne de Montmorency a duré du 10 août 1557 au 14 décembre 1558.

P. 181. *On dit que ..* — Cf. Homère, *Il.* XXIV, 527-533.

P. 182. *Et plus auoir...* — Apres ce vers, dans les éditions précédentes on en lit cinquante-deux, dont voici le dernier texte (1578) :

Pource mon cher Odet, si en ce temps contraire
Vous ne voyez (helas !) comme vous souliez faire
Vostre oncle aupres du Roy tout seul l'entretenir
Compaignon seruiteur, vueillez vous souuenir
Que les plus valeureux Cheualiers de la terre
Ont quelquefois senty quelque desastre en guerre :
Contemplez moy Cyrus, Cresus & Hannibal,
Qui apres tant de gloire ont receu tant de mal :
Le premier fut occis des mains d'vne Princesse :
Le second prisonnier en perdant sa richesse
Perdit Royaume & vie : & le tiers fust chassé
Apres auoir aux siens tant de biens pourchassé.
Or tout ainsi qu'vn liege au haut d'vne eau profonde
Plus est tiré du plomb, & plus il va sur l'onde :
Car plus il est contraint de ce pesant fardeau,
Plus sur le haut il noüe & se monstre sur l'eau :
Ainsi plus le malheur veut enfondrer la gloire
De vostre oncle, perdant le pris d'vne victoire,
Plus l'honneur le soustient, & plus il doit vn iour
Faire en la Court du Roy vn desiré retour.
« Ce sont les fleaux de Dieu, qui d'enhaut admoneste
« En la prosperité ne leuer trop la teste,
« Mesprisant les petits : aussi ne faut-il pas
« En nostre aduersité auoir le cœur trop bas.
Il n'y a point d'estat ny de mestier au monde,
Fust-ce d'vn laboureur, où tant de peine abonde
Qu'aux Seigneurs de la Court, qui n'ont pas le loisir
De gouster en vn an seulement vn plaisir.
Ie m'en rapporte à vous, soit que par destinée
Ou par vostre nature à la Court inclinée,
Tousiours en action du matin iusqu'au soir,

N'auez pas le loisir en repos de vous soir.
Si tost que le matin resueille la lumiere,
Le soin en vostre lict vous ouure la paupiere,
L'huissier ouure vostre huis : & alors vn chacun
Y entre pesle-mesle & vous est importun :
L'vn demande vne grace, & l'autre vn benefice,
L'autre vn present du Roy, l'autre veut vn office,
L'vn cecy, l'vn cela vous requiert humblement,
Vous baise le genouil & la main bassement :
Vous prenez leurs placets auec vn clin d'oreille,
Puis vous allez trouuer nostre Roy qui s'esueille :
Et là, comme espiant auec beaucoup d'ennuy
Le moyen sans fascher de bien parler à luy,
Souuent vous rougissez vers le Prince, pour faire
Plaisir à mil & mil dont vous n'auez que faire.
De sa chambre à l'Eglise allez en appareil,
Puis vous allez disner, & de là au Conseil,
Puis au coucher du Roy, si bien qu'il ne vous reste
Vne heure en tout le iour qui ne vous soit moleste :
Et tout à celle fin qu'vn Roy vous tienne cher :
« Que maudit soit l'honneur qui s'achete si cher !

P. 182. *O bien-heureux...* — Imitation directe de Claudien, *le Vieillard de Vérone.* — Plus loin, à la reprise *Heureux donques...*, imitation libre de Virgile, *Géorg.* II, 458 et suiv. — Développement commenté par Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi,* XIII.

P. 184. *Ainsi vesquit...* — Au lieu de ce vers et des sept suivants, dans les éditions antérieures on en lit seulement quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Ainsi vesquit iadis Saturne le bon homme,
Et le grand fondateur des murailles de Rome
Romule auec son frere, & le bel Adonis,
Et celuy qui iugea les Déesses, Pâris :

P. 184. *Comme ces trois premiers...* — Dans les éditions antérieures la pièce finit d'une manière moins désintéressée ; au lieu des quatre derniers vers, on en lit quatorze, dont voici le dernier texte (1578) :

Comme ces peres vieux ie veux vser ma vie
Incognu par les champs, loin d'honneur & d'enuie,
S'il vous plaist vers le Roy me pourchasser du bien
Et me fauoriser d'vn honneste moyen.
Certes mon cher Prelat, ce que ie vous demande
Est plus que trespetit, ma priere n'est grande :

Auſſi ne doy-ie pas de trop vous requerir,
Qui par ſeruice grand ne le puis acquerir.
Si vous me l'ottroyez, ie pourſuiuray de faire
Comme i'ay commencé. s'il auient au contraire,
Ie prendray patience, & ſi ne laiſſeray
De vous eſtre voüé tant que vif ie ſeray :
Car ceſte affection que ie vous porte, eſt telle
Qu'elle ſera vers vous a iamais immortelle.

P. 184. A CHRISTOPHLE DE CHOISEVL... — Pièce publiée d'abord en tête de la traduction des *Odes d'Anacreon* que Remi Belleau dédiait à Chr. de Choiseul le 15 août 1556 (voir les Œuvres de Belleau. éd. Marty-Laveaux, I, 323-324); puis recueillie peu après par Ronsard à la fin du *Second liure des Hymnes* sous ce titre : *Elegie de Pierre de Ronſard, à Chretophle de Choiſeul, abbé de Mureaux*; enfin rangée en 1560 au 2e livre des *Poëmes*. — En 1572, Belleau ayant dédié sa traduction à Jules Gassot, la préface en vers de Ronsard fut également dédiée à Gassot dans les éditions de Belleau, mais Ronsard conserva toujours le nom de Choiseul dans ses propres œuvres. — L'apposition à ce nom, *ſon ancien amy*, qu'on lit en 1584, formait équivoque : aussi disparut-elle en 1587.

P. 184. *Pouſſés plus...* — Au lieu de ce vers et du suivant, on en lit primitivement dix, dont voici le dernier texte (1573) :

Ie diray ſans mentir que la plus part reſemble
Aux grenoilles des eaux, que le printemps aſſemble
En vn monceau bourbeux, oyſiues ſur le bord,
Qui ſonnent du goſier ſans grace ny accord,
Enroüé, mal plaiſant : bien que leur gueule verte
Se montre horriblement en coaçant ouuerte.
Mais ce n'eſt pas le tout que d'ouurir le bec grand,
Il faut garder le ton dont la grace depend
Ni trop haut ni trop bas, ſuiuant noſtre nature
Qui ne trompe iamais en rien la creature.

Cette déclaration, marquée au coin du goût classique, date de 1556. Ronsard l'a reprise vers la fin de sa vie en un sizain sur Du Bartas (t. VI, p. 458). Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 170 et 284.

P. 184. *Du regne de Henry...* — On lit primitivement et jusqu'en 1573 cette fin de vers : *cinq ou ſix ſeulement*, qui correspond à une pièce précédente (V, 34) et justifie, mieux que le texte de 1584, l'idée d'une septième étoile présentée à la page suivante.

P. 184. *Incontinent apres...* — Cf. une lettre d'E. Pasquier à Ronsard (1555) et Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, éd. Charpentier, p. 97.

P. 185. *Est vn don...* — Cf. t. II, p. 136, et la note.

P. 185. *Mais ainsi que...* — Cf. Pindare, *Ném.* IV, 10; XI, 37.

P. 185. *Te conceuant...* — Ronsard nous a présenté une bonne partie de la Brigade en 1553 dans les *Isles fortunées* (V, 157-159 et notes); puis dans une épître *A Iean de la Peruse* (V, 34-36) il y a fait la sélection suivante : Ronsard, Bellay, Tyard, Baïf, Des Autels, Jodelle, La Péruse. En 1554 Belleau remplaça La Péruse, mort cette année-là. Enfin dans l'*Hymne de Henry II*, qui est de 1555, la Pléiade comprend Ronsard, Bellay, Tyard, Baïf, Peletier, Jodelle et Belleau (IV, 199, note). Voir mon édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 219-225.

P. 186. *Tu as daigné...* — Sur toute cette page, d'importance capitale pour l'histoire de l'évolution du goût et de l'art de Ronsard, voir mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 159-173. Avec la dédicace *A Jean Morel* (V, 209) et la fin de l'épilogue *A son liure* (I, 130-131), qui sont également de 1556, elle résume la Poétique de conciliation et de moyen terme qui fut celle de Ronsard et de son école après les erreurs du début.

P. 186. *Que le peuple n'entend...* — Cet hémistiche, qui prouve que Ronsard n'a pas toujours fait si du « vulgaire », remplace en 1578 celui-ci : *Anacreon me plaist.* Il préféra Anacréon à Pindare dès la publication du recueil d'H. Estienne (mars 1554; cf. t. II, p. 434, et les notes); et il avait déjà alors abandonné la triade pindarique depuis trois ans.

P. 188. EXHORTATION... — Publiée à part dans la 2[e] moitié de 1558 sous ce titre : *Exhortation au camp du Roy pour bien combatre le iour de la bataille* (Paris, A. Wechel, in-4° de 6 fts. — Bibl. nat., Rés. Ye 493). Une traduction en vers latins par Dorat parut en même temps au même lieu. — Rangée parmi les *Poëmes* (3[e] livre) en 1560.

P. 188. *L'heure que...* — Ce poème rappelle de très près pour l'inspiration la *Harangue du Duc de Guise aux Soldats de Metz* (V, 21).

P. 188. *Veut les armes au poing...* — Ce passage permet de dater la composition de la pièce. Elle est postérieure à la prise de Thionville par François de Guise (22 juin 1558). Dans les derniers jours de juillet ce même capitaine s'établit sous Amiens tandis que le duc de Savoie s'établissait sur l'Authie. Les deux rois (Henri II et Philippe II) arriverent en personne dans les deux camps et les soldats s'attendirent à quelque grande journée. Mais cette attente fut trompée et les deux armées restèrent à s'observer, sans engager d'action sérieuse pendant les mois d'août et de septembre. Les né-

gociations pour la paix commencèrent au début d'octobre, et le 17 on congédia les mercenaires de part et d'autre.

P. 190. *Ie voy desia...* — Alinéa supprimé en 1587.

P. 192. EXHORTATION... — Publiée à part dans la 2[e] moitié de 1558, après la précédente (Paris, A. Wechel, in-4° de 6 fts. — Bibl. nat., Rés., Ye 491). Une traduction en vers latins par Fr. Thory parut en même temps au même lieu. — Rangée parmi les *Poëmes* (3[e] livre) en 1560.

P. 192. *Non, ne combatez pas...* — Cette palinodie, inspirée par les circonstances, est à rapprocher d'une *Exhortatio pacificatoria ad Christianos principes* de Jacques Peletier (Paris, A. Wechel, 1558), qui a pu inspirer Ronsard, car elle est antérieure (l'auteur en parle déjà dans une lettre à son frère Jean imprimée à la fin de ses *In Euclidis elementa demonstrationes,* 1557).

P. 193-194. *Ou bien si... O honte...* — Cette idée d'une croisade contre le Turc hantait les esprits depuis le XV[e] siècle. Familière à Jean Lemaire, elle revient souvent chez Ronsard (II, 254-257; III, 238-239; V, 203 et 205; VI, 313, etc.). On la retrouve encore dans la *Marseillaise de la Paix* de Lamartine.

P. 194. *Quelle fureur...* — Imité de Tibulle, I, x, 33 et suiv.

P. 196. *Que maudit soit...* — Le lieu commun traité dans cette page revient à satiété chez Ronsard : voir notamment V, 30-33. Il remonte à Hésiode, mais ici la source est Tibulle, I, x, *passim.*

P. 196. *Qu'heureuse fut...* — Alinéa supprimé en 1587.

P. 198. *La paix premierement...* — Source de cet alinéa : Ovide, *Mét.* I, 5-31, et surtout Tibulle, I, x, 45-50. — L'apostrophe finale à la Paix vient encore de Tibulle, I, x, fin. — Cf. l'ode de la Paix (II, 78-79, 84-85).

P. 199. LA PAIX... — Publiée à part au printemps de 1559 (Paris, A. Wechel, in-4° de 12 fts. — Bibl. nat., Rés. Ye 495). Cette plaquette contient deux autres pièces : *La Bienuenue de Monseigneur le Connestable* (V, 206) et l'*Enuoy des Cheualiers aux Dames* (VI, 316). — La paix dont il s'agit fut signée le 3 avril 1559 par le traité du Cateau-Cambrésis.

P. 199. *Maugré le Geneuois...* — C'est-à-dire : le Génois. Cf. t. IV, p. 198.

P. 200. *L'vn des Princes...* — Variante primitive : *Vostre grand Cardinal.* Il s'agit de Charles de Lorraine, frère de François de Guise (cf. VI, 328-329). Les négociations entamées à Cercamp en octobre-novembre 1558 par Montmorency, qui était encore prisonnier, avaient été reprises le 6 février 1559 au Cateau-Cambrésis par lui et par le cardinal.

P. 200-201. *Auant l'ingenieuse...* — Cet alinéa et le suivant viennent d'Ovide, *Mét.* I, 5-31. Cf. notre t. II, pp. 78-79.

P. 201. *Loire enflé...* — On lit primitivement ces deux vers :

Le Tybre desbordé de son canal fouruoye,
Et l'Arne tous les champs de la Tuscane noye.

C'est que Ronsard se souvenait soit d'Horace, *Carm.* I, 11, 1-20, soit de Virgile, *Géorg.* I, 464-488.

P. 202. *Du foible combatant...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit cinquante-six, dont voici le dernier texte (1578) :

« *Toutes meschancetez aux soldars sont permises :*
« *Du pauure sang humain on baigne les Eglises,*
« *Le docte & l'ignorant ont vne mesme fin,*
« *La finesse ne peut seruir à l'homme fin,*
« *Ny les piedz au craintif : la cruelle arrogance*
« *Du fer ambitieux se donne la licence*
« *De vaguer impunie, & sans auoir egard*
« *A la crainte des loix, perse de part en part*
« *Aussi bien l'estomac d'vne ieune pucelle,*
« *Que celuy d'vn enfant qui pend à la mammelle :*
« *Les vieillars de leurs licts tremblans sont deboutez,*
« *Et l'image de mort paroist de tous costez.*
Aucunefois la peste & la maigre famine
Accompagnent la guerre : ainsi la main diuine
De trois verges punist le peuple vicieux
Qui s'arme de son vice, & despite les cieux :
Mais au peuple reduit qui recognoist sa faute,
Qui craint de l'Eternel la puissance treshaute,
Il luy donne la paix, & le rend plus heureux
Que iamais le Discord ne le fist mal-heureux.
Adonq' de bons espics les campagnes iaunissent,
Parmy les prez herbeux les fleurs s'epanouissent
Le long d'vn bas riuage, & plus haut les raisins
Aux sommets des coutaux nous meurissent leurs vins :
Le peuple à l'aise dort, les citez sont tranquilles,
Les Muses & les arts fleurissent par les villes,
La grauité se monstre auecques la vertu,
Et par la saincte loy le vice est abatu :
Les nauires sans peur dans les haures abordent,
Auec les estrangers les estrangers s'accordent,
Et s'entre-saluant arachent la rancœur
Que par vne vengeance ils se portoient au cœur.
Venus auec son fils (elle de ses flameches,

Luy enfant tout armé de trousses & de flesches)
Errent parmy le peuple & aux ieunes plaisirs
Des combats amoureux chatouillent nos desirs.
Amour comme vne flame entre dans noz courages,
Il assemble les cœurs, il ioint les mariages,
Fait danses & festins, & en lieu de tuer
Les humains, comme Mars, les fait perpetuer.
Personne ne s'esueille aux effrois des alarmes,
Le doz n'est point courbé sous la charge des armes,
On n'oyt plus les canons horriblement tonner,
Mais la lyre & le luth doucement resonner
Aupres de l'Amoureuse, & se nourrir l'oreille
Du son, & la baiser en la bouche vermeille.
Puis de là sans danger les embusches se font
Aux cerfs qui vont portans vn arbre sur le front,
Aux dains qui sont craintifs, ou de rets on enferme
Le sanglier furieux qui cruellement s'arme
Comme vn autre Adonis, ou lon poursuit au cours
Le chéureul qui a mis en ses pieds son secours :
On chante, on saute, on rid par les belles préries,
On fait tournois, festins, masques & mommeries,
Chacun vit sans contrainte & à son aise aussi,
Et du pied contre terre on foule le souci.

Après 1584, Ronsard fit un sacrifice plus grand encore : il supprima 98 vers, qui encadraient d'abord ceux-ci, depuis : *D'une si belle paix* (p. 200) jusqu'à : *Et meilleure aux humains* (p. 203). On ne les lit plus dans les éditions posthumes.

P. 206. Le Retovr... — Publié en 1559 dans la même plaquette que la pièce précédente (ft 8 r°) sous ce titre : *La Bienuenue de Monseigneur le Connestable. Au reuerendissime Cardinal de Chastillon, son Nepueu.* — Le connétable, fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin (10 août 1557), fut retenu en Flandre jusqu'au 14 décembre 1558 (*Papiers d'État* de Granvelle, t. V). Mais les allusions de la fin de cette pièce prouvent qu'elle ne fut composée qu'en avril 1559, quand le connétable revint du Cateau-Cambrésis, où il avait négocié et signé la paix du 6 février au 3 avril.

P. 208. *Ceinte tout-à-l'entour...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit vingt, dont voici le dernier texte (1578) :

Regarde ie te pri', peuple François, combien
Son mal-heur bien-heureux nous r'apporte de bien :
« C'est vn secret de Dieu lequel sage propose,
« Puis le conseil humain execute la chose.

Voy donc quelle inconstance abonde dans noz faits,
Vn mal-heur a trouué le bon-heur de la paix :
Le bien que noz grands Rois à fin n'auoient sceu mettre,
Ny François ny Henry ne s'oserent promettre,
Vn mal-heur nous l'a fait : ô mal-heur gracieux,
Pour nous mettre en repos tu es venu des Cieux.
Qui eust iamais pensé qu'vn mal-heur miserable
Eust engendré de soy vn bon-heur desirable,
Eust trouué le repos d'vn peuple infortuné?
L'ordre de la nature est maintenant tourné,
Les chesnes desormais se chargeront de roses,
Les buissons porteront les fleurettes descloses,
L'âge d'or reuiendra en son premier honneur,
Puis qu'on voit le mal-heur engendrer le bon-heur.
Quel Oliuier sacré en signe de conqueste
Oseroit bien ramper sur sa diuine teste?

P. 208. *Par trop d'ambition...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes quatre vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Ny ses braues guerriers dont les viues histoires
Maugré le cours des ans eternisent les gloires,
Ne sont pareils à luy, bien qu'il ait vne fois
Esprouué la Fortune au danger des François.

P. 209. *Accorder...* — Les *Rois* sont Henri II et Philippe II; le *Duc*, c'est Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, qui épousa la sœur de Henri II.

P. 209. *Et ioindre...* — Cette clause du traité, le mariage de Philippe d'Espagne avec Elisabeth de France, ne fut débattue qu'à la fin de mars 1559.

P. 209. *Pren... reuoyant ton frere...* — Gaspard de Coligny, fait prisonnier en même temps que le connétable, ne fut libéré que le 3 avril 1559.

P. 209. DISCOVRS... — Publié en 1556 en tête de la *Nouuelle Continuation des Amours,* sous le nom d'*elegie* et avec dédicace *A Iean de Morel Ambrunois, Mareschal ordinaire des logis de la Royne.* — Sur ce personnage voir t. IV, p. 248, et la note.

P. 209. *Quand Iason...* — Note marginale de 1556 : « Les Argonautes, la fleur & l'eslite de tous les Grecz. Pour l'intelligence de ceste Elegie voyés Pindare en sa .4. ode des Pythies & Apolloine en son .4. des Argonautes. »

P. 209. *Portans leur mere...* — Note de 1556 : « Leur mere, la nauire des Argonautes. » Cf. notre t. II, p. 386, et la note.

P. 209. *La poufferent...* — Pallas Tritonienne. Cf. t. II, p. 262, et la note *Et mon lac...*

P. 210. *Et luy eust...* — Note de 1556 : « Gazon eſt vne motte de terre auecque l'herbe, des Latins ditte *Ceſpes.* »

P. 210. *En Iſle...* — Note de 1556 : « De cette motte de terre Libyenne ieſtée en la mer Ægée ſe forma vne Iſle appellée des Grecz *Calliſti,* c'eſt à dire la tresbelle, & depuis fut nommée *Thera,* en laquelle habiterent les enfans de Eupheme, l'vn des Argonautes. Apolloine .4. »

P. 211. *Peut eſtre qu'il vaut...* — Sur cette page, ou le poète chante la palinodie comme au t. V, p. 186, voir mon *Ronsard poète lyr.,* p. 169.

P. 211. *Vn petit ruiſſelet...* — Boileau pensera de même, *Art poét.* I, 167 : *J'aime mieux un ruisseau...*

P. 212. *Et meſmes Iupiter...* — Cf. t. V, p. 181, et la note.

P. 212. *Car la perfection appartient ſeule...* — C'est-à-dire : seulement. — En 1556 cette épître-dédicace est suivie de distiques latins de Dorat, qu'on trouvera dans *Ronsard poète lyr.,* p. 165.

P. 213. LE VOYAGE D'HERCVEIL. — Publié en 1552, à la suite du *Cinqieſme liure des Odes,* sous ce titre : *Les Bacchanales. Ou le folaſtriſſime voyage d'Hercueil pres Paris, dedié à la ioyeuſe trouppe de ſes compaignons. Fait L'an 1549.* Cette date de la composition disparaît à partir de 1553. — Rangé au 2e livre des *Poëmes* en 1560, sous le simple titre *Le voyage de Hercueil.* — Passe en 1587 dans la section des *Gayetez.*

Sur cette pièce — précieuse entre toutes, puisqu'elle nous fait connaître dans son texte primitif quelques-uns des condisciples de Ronsard au collège de Coqueret en juillet 1549 et les ébats auxquels ils se livraient avec leur directeur dans la banlieue parisienne (ici Arcueil) — voir H. Chamard, *Joachim du Bellay* (thèse de Paris, 1900), pp. 82-83 ; P. Laumonier, *Revue d'Hist. litt.,* 1905, pp. 244-246 ; *Ronsard poète lyr.,* pp. 49 et suiv. ; édition de la *Vie de Ronsard,* p. 222. En la rapprochant des *Iſles fortunées* (V, 157) et des *Dithyrambes* (VI, 182), on aura la composition à peu près complète de la Brigade de 1549 à 1553.

P. 213. *Debout...* — Dans les précédentes éditions, avant cette strophe on en lit trois, dont voici le dernier texte avec le raccord (1578) :

Amis, auant que l'Aurore
Recolore
D'vn bigarrement les Cieux,
Il faut rompre la pareſſe

De l'espuyser iusque au fond,
Mais Vruoy qui s'en courrouce,
Luy repousse
Le flaccon contre le front.

Au 1er vers il s'agit de Julien Peccate (note au t. II, p. 205).

P. 214. *C'est le Conte d'Alsinois...* — Anagramme de Nicolas Denisot. On lit en 1553 seulement : *C'est le bon Thenot Guilois.*

P. 215. *Vigneau...* — De 1552 à 1573 on lit *Abel*; en 1578 *Iâmin.* — Mêmes variantes sur ce nom dans la strophe suivante.

P. 215. *S'entre-rechignent...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes trois strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Iô voicy Harteloire
Dont la gloire
Monte au Ciel d'vn roide vol :
Et Latan qui l'accompaigne,
Voire & daigne
Contrefaire vn iour le fol.
Des Mireurs seul nous regarde,
Prenant garde
D'vn œil experimenté
Qu'vn tel débaus ne nous trompe,
Et ne rompe
L'accord de nostre santé.
Voicy Ligneri qui pousse
De son pouce
Les nerfs du luth immortel :
Et Capel qui ne peut plaire
Au vulgaire,
Ny le vulgaire à Capel.

Les noms propres n'ont pas varié de 1552 à 1578. Au 1er vers, il s'agit de Jean de la Harteloire (c'est la leçon de toutes les éditions, au lieu de Hurteloire qu'on lit au titre d'une ode de 1550, t. II, p. 201, note). Sur la famille tourangelle des Betz de la Harteloire, cf. *Annales Fléchoises*, 1906, p. 189. — Latan est inconnu. — Pierre des Mireurs s'établit médecin à Dieppe. Cf. *Revue d'Hist. litt.* de 1899, pp. 356-360, et de 1904, p. 446. — Sur Claude de Ligneri voir une note du t. II, p. 416. — Guillaume Capel, fils aîné d'un avocat du roi au parlement de Paris, lui-même docteur-médecin (Maurice de la Porte, *Epithetes françoises*, 1571, articles Aurat et Cappel).

P. 215. *Dans les bras...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes deux strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Ore donques que l'Aurore
Est encore
Dans les bras de son espous,
Parton ains qu'elle flamboye
Et qu'on voye
Le Soleil aux cheueux rous.
S'il vous voit parmy la plaine,
A grand peine
Les champs nous seront plaisans,
Tant l'ardante Canicule
Luy rebrule
De son front les rais cuisans.

P. 215. *Du grand portail...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes une strophe, dont voici le dernier texte (1578) :

Mais animon ces bouteilles,
Ces corbeilles
Achernon de iambons gras,
De pastez, de pains d'espices,
De saucices,
De boudins, de ceruelas.

P. 216. *Les Sœurs...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes deux strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Iô comment ces saulaies
Et ces haies
Sentent l'humide fraicheur,
Et ces herbes, & ces plaines
Toutes pleines
De rousoyante blancheur.
Que ces riues escumeuses
Sont fumeuses
Au premier trait de Phœbus!
Et ces fontainieres prées
Diaprées
De mille tapis herbus!

P. 216. *D'vn coq...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes cinq strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Tire, Nymphe vagabonde,
Hors de l'onde
Vn Soleil qui ne soit pas
Perruqué d'vn feu qui iette
Sa sagette
Trop ardantement à bas.

Ainsi Cephale amiable,
Pitoyable
Soit tousiours à ton desir ·
Ainsi puisses-tu sans cesse
Ma Déesse
Tousiours en ses bras gesir.
Quoy! flamboyante courriere,
Ma priere
Tu mets donques à mespris :
Aimer puisses-tu sans cesse,
Trompeûesse
De Tithon les cheueux gris!
Vous qui auez la chair tendre,
Il faut prendre
Et la coife & le chapeau,
De peur que la Canicule
Ne vous brule
Vostre damoiselle peau.
Armez de fueilles les festes
De voz testes,
Et de peur d'empeschement
Auallez bas la botine
Marroquine
Pour aller plus frefchement.

P. 216. *Euoé pere...* — Ici commence le dithyrambe en l'honneur de Bacchus. Cf. les *Dithyrambes* de 1553 (VI, 182) et l'*Hynne de Bacchus* (IV, 355).

P. 217. *Ie porte...* — Après ce vers, on lit dans les éditions précédentes deux strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Tes couleuures innocentes
Sont glissantes
Sur mon chef plein de leurs neuds,
Et ton thyrse, lance forte,
Gay ie porte
Par les thyases vineus.
Parmy la barbare Thrace
A la trace
Ie suy tes pas desrobez
Le long des secrets riuages
Tous sauuages
De lhyerres recourbez.

On lit *lhyerre* en 1578. Corrigé d'après les éd. antérieures.

P. 217. *Ie voy Silene...* — Cette strophe et la suivante viennent d'Horace, *Carm.* II, XIX, 1-8. Cf. notre t. VI, p. 144.

P. 217. *D'éiarter le Thracien...* — On lit de 1573 à 1587 *Deiarter*. Nous avons corrigé d'après les éditions antérieures. Cela veut dire : De couper les jarrets à Lycurgue, fils du roi des Edones en Thrace. Cf. Homère, *Il.* VI, 130; Sophocle, *Antigone*, 5e chœur; Hygin, *Fab.* CXXXII.

P. 218. *De Penthée...* — Mis en pièces par sa mère Agavé pour avoir nié la divinité de Bacchus. Cf. Euripide, *Bacchantes*; Ovide, *Mét.* III, 511-733.

P. 218. *Le muflé...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes une strophe, dont voici le dernier texte (1578) :

Sus, amis, par ceste riue
Qu'on poursuiue
L'ombre des ailez troupeaux
Qu'estourdis on les atterre
Contre terre
A petits coups de chapeaux.

P. 218. *A cest escadron...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes une strophe, dont voici le dernier texte (1578) :

Lequel pendra de la beste
La conqueste
Pour trophee de bon-heur?
Celuy vrayment sera digne
Qu'vn bel hymne
Dorat chante à son honneur.

P. 219. *Que Berger...* — Le poète poitevin Bertran Berger. Cf. une note du t. II, p. 165.

P. 220. *En l'âge...* — Les premières éditions donnent *cinquante ans* à Berger. La variante *soixante* apparaît en 1560.

P. 220. *De ces chesnes...* — Cf. Horace, *Carm.* II, XIX, 10-12.

P. 220. *Qui cuit...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes une strophe, dont voici le dernier texte (1578) :

Boiuon ces ondes sucrées
Consacrées
Au Dieu qui nous poingt le cœur :
Sondon leurs vagues profondes
Toutes blondes
D'vne vineuse liqueur.

P. 221. *Pere Euien...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes quatre strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Mais laiſſon, troupe gaillarde,
L'eau mignarde,
Haſton plus menu le pas :
Ceſte chaleur aſpre & grande
Nous commande
De ne nous arreſter pas.
Sus, reſueillez l'vne aubade
La brigade,
O vous chantres honorez,
Qui tenez en ce bas eſtre
Voſtre naiſtre
D'Apollon aux crins dorez.
Mon Dieu que ceſte muſique
Angelique
Rauiſt mes eſprits béans,
Et ces meneſtriers qui ſonnent,
Et entonnent
Les ſaints cornets Idéans !
Que ces flutes qui doux chantent
Me contentent
De leurs accords diſcordans !
« Certes la muſique douce
« Seule pouſſe
« Des hommes les ſoins mordans.

P. 223. *Et les vins...* — Il s'agit de Cléopâtre et d'Antoine.

P. 223. *Feſtia...* — Après ce vers on lit dans les éditions précédentes deux strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Douce roſée diuine
Angeuine,
Bacchus ſauue ta liqueur :
L'amitié que ie te porte
Eſt tant forte,
Que ie l'ay touſiours au cœur.
Ie veux que la taſſe pleine
Se promeine
Tout au-tour, de poing en poing,
Et veux qu'au fond d'elle on plonge
Ce qui ronge
Noz cerueaux d'eſpineux ſoing.

P. 223. *Neuf fois...* — Cf. Martial : *Epigr.* I, LXXII, et le sonnet de Ronsard : *Ie veux me ſouuenant* (I, 142).

P. 223. *Des neuf lettres...* — Après ce vers on lit dans les édi-

tions précédentes deux strophes, dont voici le dernier texte (1578) :

Iô qu'on boiue, qu'on chante
Qu'on enchante
La dent des soucis felons :
La vieillesse larronnesse
Ia nous presse
Le derriere des talons.
Iô, garçon verse encore,
Que i'honore
D'vn sacrifice ioyeux
Ceste belle onde versée
Consacrée
Au plus gay de tous les Dieux.

P. 225. *Auec l'ame du Thebain...* — Pindare.

P. 226. *Iamais l'homme...* — Cf. Horace, *Carm.* II, XVI, 26-28, et mon *Ronsard poète lyr.*, p. 630.

P. 226. DISCOVRS... — Publié en 1560, sous le nom d'*elegie*, au 5e livre des *Poëmes*; rangé au 3e livre de 1567 à 1573; au 1er livre en 1578 sous le nom de *discours*.

P. 226. *Tout ce qui est...* — Cf. t. V, pp. 236-237.

P. 226. *Ainsi qu'vn bon Chorage...* — C'est bien la leçon de 1584, ainsi que des éditions précédentes et suivantes, pour *chorege*.

P. 227. *L'autre...* — On lit *la force*, et cette faute existe avant et après 1584. Nous avons corrigé d'après 1560.

P. 227. *I'eusse pris le bonnet...* — Allusion à l'entrée de Ronsard dans les ordres mineurs par la tonsure, au Mans, le 6 mars 1543 (n. st.).

P. 227. *Car l'honneur...* — Cf. t. II, p. 75, fin; III, 285, fin. Source : Callimaque, *Hymne à Jupiter*, fin.

P. 228. *Puis que Protenotaire...* — Variante des éditions précédentes : *Or puisque homme d'eglise.* — Ronsard n'emploie pas le mot « prêtre ». Le *bonnet rond* est la coiffure des simples clercs, comme l'était notre poète; cf. la note du t. I, p. 172 : *Si i'estois Iupiter.* Il est impossible de se fonder sur ces textes pour affirmer qu'il était prêtre. Lui-même a donné un démenti solennel à ceux qui l'ont prétendu (V, 399).

P. 228. L'EXCELLENCE DE L'ESPRIT... — Pièce publiée en 1560, au 1er livre des *Poëmes*, sous ce simple titre : *Elegie.* — Ronsard l'a écrite à propos de la *Traduction de la troisiesme Decade de Tite Liue* par I. de Amelin, qui parut en 1559 (Paris, Vascosan, in-f°). — Amelin (ou Hamelin), de Sarlat en Périgord, était attaché comme gentilhomme au service d'Armand de Gontaut de Bi-

ron, le futur maréchal. Il avait déjà publié en 1554 une *Traduction des Concions & Harangues de Tite Liue* (Vascosan, in-8°) et en 1556 celle du 1[er] livre de la 3[e] Décade; mais ces publications ne contenaient pas encore les vers de Ronsard. — O. de Magny lui adresse une pièce dans ses *Gayetez* (1554).

P. 228. *Nous ne sommes...* — Cf. II, 113, et note; VI, 133.

P. 228. *Et se monstre...* - On lit *ce* en 1573 et en 1584. Nous avons corrigé d'après les autres éditions.

P. 231. *C'est le tesmoin...* — Cf. Cicéron, *De Oratore,* II, IX.

P. 232. *Soit en Philosophie...* — A la rime, *Oratoire* est un substantif, synonyme de Rhétorique. Cf. t. IV, p. 136, et J. Peletier, préface de l'*Algebre* (1554) : « Ie veux faire fondement sur la Philosophie, Oratoire & Poësie, esquelles i'ai employé mon temps & mon étude. »

P. 232. *Si les meilleurs...* — Apologie des traductions, à rapprocher de trois chapitres de Du Bellay, *Deffence,* I, IV-VI, qu'elle contredit en partie, et d'une page très hardie du chap. X, qu'elle confirme : « Las, et combien seroit meilleur... » (éd. Chamard, p. 133, et note 4).

P. 232. *Car iamais...* — Cf. t. V, pp. 70 et 177. Source : Cicéron, *Brutus,* ch. LXXIII.

P. 233. PARADOXE. — Publié en 1571, au 5[e] livre des *Poëmes,* fin, sous ce titre : *Paradoxe : que les mains seruent plus aux hommes que la raison*; rangé au 1[er] livre en 1578.

P. 233. *Tu fis trembler...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit huit, dont voici le dernier texte (1573) :

Aux murs de fer, aux fondemens de cuiure,
Branler la terre où Dieu nous laisse viure,
Pauures mortels esclaues de tous maux,
Et compaignons des autres animaux,
Nez pour brouter les doux fruits de la terre,
Pour nous tuer, pour nous faire la guerre,
Nez pour la gloire & pour l'ambition,
Et transportez de toute passion.

P. 235. *Quand en araigne...* — Cf. Ovide, *Mét.* VI, 1-145.

P. 235. *De sainct Denis ..* — Il veut dire la bataille de Dreux (déc. 1562) et celle de Saint-Denis (nov. 1567), les deux premières victoires des catholiques sur les huguenots.

P. 235. *L'hymne...* — Après cette pièce, on trouve dans les éditions posthumes quatre pièces : 1° *A une grand dame* (morceau détaché d'une œuvre de 1565; voir le présent volume, p. 361); 2° *A*

Oliuier de Magny (t. II, p. 216); 3° *A luy-mesme* (t. II, p. 217); 4° *A Monsieur Nicot* (t. II, p. 227).

P. 236. *Il appert...* — Fragment publié en 1584; transporté en 1597 dans la *Vie de Ronsard* de Cl. Binet, où il reste; mais à partir de 1609 il est en même temps réimprimé à la fin des *Œuures* parmi les « pieces retranchées » et les « fragments ». D'après Binet, Ronsard aurait « desseigné trois liures de la Militie Françoise qu'il adressoit au Roy ».

P. 236. POVR LA FIN D'VNE COMEDIE. — Epilogue de la comédie de la *Belle Genieure*, jouée au carnaval de Fontainebleau (févr. 1564). Il parut en 1565 dans le recueil des *Elegies, Mascarades & Bergerie*, sous ce titre : *Ces vers furent recitez par le seigneur Mauuissier* [Castelnau de Mauvissière] *sur la fin de la Comedie à Fonteine-Bleau*. — Rangé dans la section des *Mascarades* de 1567 à 1573, et au 1er livre des *Poëmes* en 1578; derechef aux *Mascarades* dans les éditions posthumes. — Cf. deux autres pièces écrites par Ronsard pour la même comédie, au t. III, pp. 465-467, et la note.

P. 239. EPITAPHES... — En 1560, dix-huit *epitaphes* se trouvaient disséminées parmi les quatre premiers livres des *Poëmes*; elles se groupèrent, avec quelques autres, en 1567, pour former une section séparée, à la suite du 3° livre des *Poëmes*. Cette section resta sans dédicace jusqu'en 1573; elle fut dédiée à M.-A. de Muret en 1578. — En 1587 elle prit rang à la fin des Œuvres (avant les *Derniers Vers*), précédée d'une préface de huit vers qu'on trouvera au t. VI, p. 43.

Cl. Marot avait écrit des *Epitaphes* et des *Cimetieres*; mais les *Epitaphes* de Ronsard se rapprochent plutôt des élégies funèbres d'Ovide et de Properce, des consolations et épicèdes de Stace, mais surtout des *Næniæ, Funera, Epitaphia* et *Tumuli* des poètes néo latins (entre autres Marulle, Cotta, Flaminio, J.-J. Pontano, Salmon Macrin, J. Second). Il a imité notamment les deux livres de *Tumuli* du Napolitain Pontano, faisant parler comme lui sur la tombe le passant et l'esprit du mort (*viator et genius colloquuntur*), ou le mort tout seul, ou l'un de ses proches. Il a aussi fait quelques emprunts aux Epigrammes funéraires de l'*Anthologie grecque*.

P. 239. *Par vne Royne...* — Sonnet publié en 1563 dans le 3e livre du *Recueil des Nouuelles Poësies*. — Composé au sujet des trois Graces, ou plutôt des trois Vertus, qui soutiennent sur leurs têtes l'urne où fut déposé le cœur de Henri II. Ce marbre sculpté par Germain Pilon est au musée du Louvre, salle de sculptures de la Renaissance, n° 112.

P. 240. LE TOMBEAV DV FEV ROY... — C'est la première

pièce d'une plaquette intitulée : *Le Tombeau du feu Roy Tres-Chrestien Charles IX... par Pierre de Ronsard Aumosnier ordinaire de sa Majesté, & autres excellents Poëtes de ce temps* (Paris, Féd. Morel, s. d., in-4° de 8 fts non chiffrés, avec la marque *Pietate et Iustitia.* — Bibl. nat., Rés. pX 99). Charles IX étant mort le 31 mai 1574, il est très probable que ce recueil parut dans la deuxième moitié de l'année.

P. 240. *Vous Auchi...* — Le vicomte d'Auchy, capitaine des gardes du roi, mourut le 18 juin; Charles de Gondi, seigneur de la Tour, maître de la garde-robe du roi, mourut le 15 juin.

P. 241. *Telle qu'en son viuant...* — Allusion à l'étoile nouvelle ou temporaire (dite de Tycho-Brahé) qui brilla de 1572 à 1574. Cf. une note du t. IV, p. 255 : *O des Muses...*

P. 241. *Il se vit...* — Il s'agit des chefs protestants (Condé, Coligny), et les quatre batailles sont Dreux, Saint-Denis, Jarnac, Moncontour.

P. 243. *Si la Muse...* — « Il entend ceulx qui ont escry de la mort du feu Roy. » (Note de l'éd. princeps.)

P. 244. *Qui tristes...* — Cf. t. II, p. 333; IV, 22 et 36; V, 300.

P. 245. *Comme vne belle fleur...* — Ce sonnet et les vers latins qui l'accompagnent parurent au v° du ft 5 de la plaquette ci-dessus mentionnée. Puis viennent des poésies signées Amadis Jamin et R. Garnier.

P. 246. *Nul ne deuoit...* — Sonnet publié en tête de l'*Histoire contenant vn abbregé de la vie, mœurs & vertus du Roy treschrestien & debonnaire Charles IX... par A. Sorbin, dit de Saincte-Foy, son Predicateur...* Seconde edition (Paris, G. Chaudiere, 1574). Signalé avec variantes par J. Madeleine dans la *Revue de la Renaissance*, 1901, p. 201.

P. 247. *Si le grain...* — Sonnet publié en 1578 et rangé dès lors, avec le précédent, aux *Epitaphes.*

P. 248. LE TOMBEAV DE MARGVERITE DE FRANCE... — Publié d'abord en plaquette, à Paris, chez G. Buon, 1575 (in-8° de 10 fts; Bibl. nat., Ye 4262). — Cette Marguerite, sœur de Henri II, protectrice de Ronsard, duchesse de Savoie depuis 1559, mourut à Turin le 18 septembre 1574.

P. 248. *Ocymore...* — Ces trois adjectifs, calqués sur le grec, sont accompagnés dans l'éd. princeps de cette note importante, qui prouve que notre poète ne désespérait pas de les faire admettre en français : « Ces mots Grecs seront trouuez fort nouueaux : mais d'autant que nostre langue ne pouuoit exprimer ma conception, i'ay esté forcé d'en vser, qui signifient vne vie de petite durée. *Filosofie*

& *mathematique* ont esté aussy estranges au commencement : mais l'vsage les a par traict de temps adoulcis & rendus nostres. »

P. 248. *Tresρasser...* — Le 10 août 1536. Sur cette mort et les événements que le poète résume dans les deux pages suivantes, voir la *Revue de la Renaissance,* 1901, pp. 176 187, et mon édition de la *Vie de Ronsard,* pp. 72-75.

P. 249. *Il arracha...* — « Les Anciens iettoient leurs cheueux sur la tombe des morts. » (Note de l'éd. princeps.)

P. 249. *Trois iours...* — Var. de 1575 : *Six iours.*

P. 251. *Retourné...* — Sur ce prince, mort de la peste à Forest-Montiers (le poète dit *Fremontier*) le 8 septembre 1545, voir t. II, pp. 187, 250-251, et mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 12-14.

P. 253. *Du grand Prince...* — François I[er], mort le 31 mars 1547.

P. 255. *Ie le seruı...* — Comme Henri II mourut le 10 juillet 1559, Ronsard d'après ce vers serait entré à son service vers le milieu de 1543. Cf. t. IV, p. 188; VI, p. 62, et mon édition de la *Vie de Ronsard,* p. 78.

P. 255. *Francois...* — François II, mort le 5 décembre 1560.

P. 256. *Elisabel...* — Élisabeth, mariée en 1559 à Philippe II, roi d'Espagne, morte le 3 octobre 1568.

P. 256. *Charles...* — Charles IX, mort le 31 mai 1574.

P. 257-258. *Ie me trouuay... Quatorze ans...* — Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard,* pp. 156-160.

P. 258. *Que iouuent...* — Cf. t. III, pp. 179-184.

P. 258. *Ah! taisez-vous...* — En 1587 cet alinéa fut remplacé par l'éloge funèbre du dernier fils de Henri II, François d'Alençon, devenu duc d'Anjou et de Touraine à la paix de Beaulieu, dite de Monsieur, en mai 1576, mort le 19 juin 1584 (cf. t. II, pp. 4-7; III, 353, et les notes) :

François Duc d'Alençon son frere meurt apres
Qui la France couurit de funestes cypres,
Car la guerre qui fut bien loing de nostre porte
Entra dans la maison & la troubla, de sorte
Que mille factions secrettes se couuoient
Et postes & pacquets destroussez se trouuoient.
Les villes grommeloient, & vouloient les villages
Secoüer de leur col le dur ioug des truages,
Et le faix des tributs, douanes & impos
Fardeaux demesurez qui acabloient leurs dos,
Le sel, don de la Mer, saline de Neptune
Fut vendu cherement à la pauure commune.
Sur le Bled, sur le Vin tailles on imposa,

La France toute en peur depuis n'en reposa,
Chacun se deffioit ainsi qu'on se deffie
Quand vn Prince sans hoirs & sans masles deuie.
D'vn Royaume tombé chacun veut son loppin :
L'vn prend commencement de l'autre qui prent fin :
En moins de six cens ans tout Empire se change,
Le temps est nostre pere, & le temps nous remange.
Vn Saturne affamé, il faut luy obeïr,
Seruir à la Nature & non pas la haïr.
Qui blasme la Nature il blasme Dieu supreme,
Car la Nature & Dieu est presque chose mesme,
Dieu commande par tout comme Prince absolu,
Elle execute, & faict cela qu'il a voulu,
Son ordre est vne chene aimantine & ferrée
Qui se tient l'vne à l'autre estroictement serrée.
Il fut tres-magnanime & vertueux guerrier
Qui ieune d'ans ceignit sa teste de Laurier,
Combattant pour l'honneur & pour borner la France
Aux riues de son Rhin! ah en sortant d'enfance
La Parque le rauit! ah qui n'eut pas loisir
D'acheuer iusque au bout sa trame à son plaisir :
Car venant à fleurir les Destins trop contraires
Le feirent compagnon du Tombeau de ses freres,
Il eut quatre Duchez, mais ny sang ny Duchez
N'ont veu des Parques Sœurs les cyseaux reboucher.

P. 259. *La fille.* . — Claude, mariée en 1559 au duc Charles de Lorraine, morte le 25 février 1575. Cf. t. III, p. 403.

P. 259. *La belle Marguerite...* — Voir ci-dessus note de la p. 248; puis t. II, pp. 97-100, 375-384; III, 290-291, 418-426, etc.

P. 261. *Pibrac...* — Guy du Faur, s'eur de Pibrac, avocat général au parlement de Paris. Cf. t. IV, pp. 255 et 260, et les notes.

P. 262. EPITAPHE... — Publiée en 1550, au 2e livre des *Odes*, où elle reste jusqu'en 1573; rangée parmi les *Epitaphes* en 1578; porte en sous-titre à partir de 1587 le mot *Stances*. — François de Bourbon est le vainqueur de Cerisoles, mort le 23 février 1546. Cf. t. II, pp. 103-107, et les notes.

P. 262. *Et de Timant'...* — Peintre grec, cité par Du Bellay dans la dédicace de la *Deffence* (éd. Chamard, p. 36, et note).

P. 262. *Ie vous dy...* — A la fin du vers on lit *encore* en 1584. Corrigé d'après les premières éditions.

P. 262. *Ta vertu...* — Maintes fois ailleurs Ronsard a dit au contraire, d'après Pindare et Horace, que la vertu (le courage mili-

taire) pour être immortelle doit être célébrée par les poètes, notamment au début de l'ode sur la victoire de Cerisoles.

P. 262. *Vit par dessus...* — Après ce vers, dans les premières éditions on lit un quatrain, dont voici le dernier texte (1560) :

Aussi les Seurs qui nos ages balancent
Selon le ciel à toi inferieur,
Par contrepois tes brefs ans recompensent
D'éternel bruit du tans superieur.

P. 262. *Du vieil Marquis...* — Alfonso d'Avalos, marquis del Vasto, qui commandait à Cerisoles l'armée de Charles-Quint.

P. 263. PROSOPOPÉE... — Publiée en 1563, au 3e livre du *Recueil des Nouuelles Poësies*; rangée parmi les *Epitaphes* en 1567. — François de Guise fut assassiné par Poltrot de Méré sous les murs d'Orléans en février 1563 (blessé le 18, il mourut le 24). De nombreuses épitaphes lui furent consacrées (voir *Mémoires* de P. de l'Estoile, éd. Brunet, t. XII, pp. 362-363), et Ronsard, qui l'avait souvent célébré, notamment après Metz (V, 21-30), lui en composa plus tard une deuxième (VI, 443).

P. 264. EPITAPHE... — Publiée en 1565, dans le recueil des *Elegies, Mascarades et Bergerie*; rangée parmi les *Epitaphes* en 1567. — Le maréchal d'Annebaut, qu'on appelait par dérision Ane-bœuf, avait été connétable de 1541 à 1547, durant la disgrâce de Montmorency. Il s'agit ici de son fils, tué au combat de Dreux le 19 décembre 1562.

P. 265. *Quand les serpens...* — Cf. Tibulle, I, IV, 35-36.

P. 265. *Quand au Printemps...* — Cf. Moschos, *Epitaphe de Bion.*

P. 268. EPITAPHE... — Publiée en 1565, dans le recueil des *Elegies, Mascarades et Bergerie,* sous ce titre : *Epitaphe de feu Roc Chasteigner, filz aisné de Monsieur de la Roche de Posé Cheualier de l'ordre, lequel Roc mourut à Bourges, Gentilhomme de la chambre du Roy & Lieutenant de cinquante hommes d'armes soubs Monseigneur de Longueuille.* — Rangée parmi les *Epitaphes* en 1567.

P. 271. *Aupres d'Astul...* — Dans les premières éditions, au lieu de ce vers et des sept suivants, on en lit quatorze, dont voici le dernier texte (1573) :

Aupres d'Astul ville Napolitaine,
Escarmouchant viuement par la plaine
Contre vn grand heurt de puissans ennemis
(Et à la fin au retour s'estant mis
Suyui de peu se voulant hazarder
Comme vn Cocles, de vouloir seul garder
Le pont prochain contre la fureur grande

Des ennemis, cependant que sa bande
Se sauueroit) là par force contraint
De trois grands coups tous diuers fut attaint,
L'vn à la cuisse, au chef, & à la main :
Son cheual cheut : dont il fut tout soudain
Enuelopé d'vne troupe guerriere,
Sa liberté luy rendant prisonniere.

La succession de quatre rimes féminines, et plus loin, par deux fois, de quatre rimes masculines, fit remanier le passage.

P. 272. EPITAPHE... — Publiée en 1555, dans la 3e édition des *Odes* (au 4e livre); rangée au 1er livre des *Poëmes* en 1560, et aux *Epitaphes* en 1567. — Je ne connais sous le nom d'Ercole Strozzi qu'un poète néo-latin de Ferrare, mort en 1508. Or cette épitaphe ne peut convenir qu'à un marin, et précisément en 1554, le 26 juin, mourut un Léon Strozzi, grand amiral des galères françaises, frère du maréchal de France Pierre Strozzi. Ronsard lui aurait-il donné par inadvertance le prénom du poète ferrarais?

P. 273. ELEGIE... — Publiée en 1553, dans la 2e édition du *Cinqieme des Odes,* sous ce titre : *Elegie sur le trepas d'Antoine Chateignier, poëte elegiaque, fils de monsieur de la Roche de Posé, maistre d'hostel du Roi, qui mourut à l'assaut de Terouane, l'an mil cinq cent cinquantetrois, au mois de Iuin.* — Rangée au 4e livre des *Poëmes* en 1560, et aux *Epitaphes* en 1567.

Ce personnage, auquel Ronsard a dédié une ode en 1550 (voir t. II, p. 288, et note), aurait laissé, d'après cette élégie funèbre et le témoignage de ses biographes, un recueil manuscrit de *Poësies françoises,* où il chantait les passions de l'amour et aussi la vaillance des Français dont il fut le compagnon d'armes en Italie en 1551. On y lisait trois odes de Ronsard, dont l'une sur la mort de leur ami commun Claude de Ligneri, ancien élève de Dorat. Il avait été probablement leur condisciple, ainsi que de son cousin A. de Baïf, au collège de Coqueret vers 1548. Il fut tué le 23 juin 1553, à vingt-trois ans. Cf André du Chesne, *Hist. généalogique de la maison des Chasteigner de la Roche-Posay* (Paris, Cramoisy, 1634); Dreux du Radier, *Bibl. hist. du Poitou,* art. sur Ant. Chasteigner.

A la fin du titre, on lit bien *sur l'Inde* (pour Indre) en 1584 et dans les éditions posthumes. Comme cette graphie se retrouve au cours du texte (p. 278, 2e vers) dans toutes les anciennes éditions, nous pensons que c'est une graphie phonétique et non une faute d'impression. — Au reste, notre poète a commis une erreur géographique, la Roche-Posay se trouvant sur la Creuse et non sur l'Indre.

P. 273-274. *Si quelquefois... Helas! ami...* — Tout ce début est la paraphrase d'une élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle, *Amores*, III, IX, 1-28. — Le rythme lui-même de la pièce entière correspond à celui des distiques élégiaques.

P. 273. *Noircist de coups...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1560) :

Ne vois-tu ses cheueus sur le col épendus
Torcher ses pleurs, comme flos descendus
Sur sa ioüe meurtrie, & comme il deshonneste
De poudre en vain ses cheueus & sa teste,...

P. 277. *Soit que l'oubli...* — Hésitation curieuse entre deux croyances, qu'on retrouve plus loin, pp 292-293.

P. 277. *Te promenant...* — Ce passage s'inspire encore d'Ovide, *op. cit.*, 59 et suiv. — Sur Cl. de Ligneri voir t. II, p. 416, note.

P. 278. EPITAPHE... — Publiée d'abord dans le recueil des *Epitaphes sur le Tombeau de haut & puissant Seigneur Anne Duc de Montmorancy, Pair, & Connestable de France. Par I. Dorat... P. de Ronsard... Et autres doctes Personnages. En diuerses langues.* Paris, Ph. G. de Roville, 1567 (in-4° de 32 fts. — Bibl. nat., Rés. Ye 504). — Recueillie en 1569 au *Sixiesme liure des Poëmes.* — Le connétable, que Ronsard a souvent célébré, notamment après la paix de Boulogne et celle du Cateau-Cambrésis (II, 85-86; V, 206), fut tué à la bataille de Saint-Denis le 11 novembre 1567. — Sur ce personnage, peu sympathique en dépit des éloges de Ronsard, voir les *Poésies latines de L'Hospital,* traduction Bandy de Nalèche (Paris, Hachette, 1857), *passim,* avec une longue note du traducteur, pp. 307-310; et l'ouvrage de Decrue de Stoutz, *Anne de Montmorency* (Paris, Plon, 1885-1889).

P. 286. EPITAPHE... — Publiée en 1569, au *Septiesme liure des Poëmes.* — Louis de Bueil, grand échanson de France, gouverneur d'Anjou, de Touraine et du Maine, célèbre par son héroïque défense de Saint-Dizier contre l'armée de Charles-Quint (1544), mourut en 1563. Ronsard était allié à la famille de Bueil, son neveu Loys ayant épousé Anne de Bueil en 1566. — Sur ce personnage cf. Louis Arnould, *Racan* (thèse de Paris, 1896), pp. 5-6.

P. 287. EPITAPHE... — Publiée en août 1569, au *Septiesme liure des Poëmes,* sous ce titre : *Epitaphe promptement fait du ieune la Chastre Seigneur de Scillac.* — Malgré la hâte de notre poète, sa pièce ne fut pas prête pour paraître dans le *Tumbeau du Seigneur de la Chastre, dict de Sillac...,* qui parut chez Robert Estienne en 1569 (Bibl. nat., Rés. Ye 440). On y trouve des poésies latines et françaises de Pimpont, Dorat, Baïf, Lambin, Nic. Goulu, R. Bel-

leau, Passerat, E. Pasquier, R. Garnier, Desportes, Loys d'Orléans, mais rien de Ronsard.

P. 290. EPITAPHE... — Publiée en 1554, dans le *Bocage*; rangée en 1560 au 1er livre des *Poëmes*, en 1567 parmi les *Epitaphes*. — Commines était mort en 1511. Sa *Chronique de Louis XI*, publiée en 1524, s'était complétée de la *Chronique de Charles VIII* en 1528. Il se peut que cet ouvrage ait fait partie de la bibliothèque léguée à notre poète par son oncle Jehan de Ronsard.

P. 292. EPITAPHE... — Publiée en 1555, à la fin des *Hymnes*; rangée en 1560 au 3e livre des *Poëmes*, en 1567 parmi les *Epitaphes*. — Artuse de Vernon était dame d'honneur de Marguerite de France, sœur de Henri II. Elle était protestante.

P. 292. *Cy gist*... — Sur la légende d'Aréthuse et d'Alphée, voir Ovide, *Met.* V, 576-641. — Noter que ce premier quatrain n'a pas ses rimes agencées comme les suivants : les vers pairs devraient avoir des rimes masculines. Bien qu'on lise *Fée* et *Alphée* dans toutes les éditions, je propose, pour régulariser le rythme, de lire *Fé'* et *Alphé'*, Ronsard ayant souvent, pour les besoins du vers, supprimé la finale muette dans des noms analogues, tels que *Protée* et *Orphée* (V, 63 et 172).

P. 293. EPITAPHE... — Publiée en 1560, au 2e livre des *Poëmes*, avec deux autres épitaphes en l'honneur du même personnage, André Blondet (*alias* Blondel) (VI, 334-335). D'après l'une d'elles, il était trésorier de France. Son fils, mort en 1588, est cité dans l'*Armorial général du Lyonnais, Forez et Beaujolais* (Lyon, 1860), *Table des noms*, p. 13.

P. 294. *Luy est vendue*... — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit seize, dont voici le dernier texte (1578) :

Car nous l'auons à condition d'estre
Tres-malheureux dés l'heure de nostre estre.
L'vn en procez, l'autre en querelle vit,
L'autre a la fiéure, ou languist dans vn lit,
L'vn est aueugle, ou sourd, ou hydropique,
L'autre est gouteux, ou pantois, ou etique :
Bref mal sur mal nous vient de tous costez,
Et seulement nous ne sommes dontez
De tant d'ennuis dont nostre vie est pleine :
Mais bien souuent l'ambitieuse peine
De paruenir aux estats les plus hauts,
Fait aux mortels plus de mal que leurs maux.
En-ce-pendant la tremblante vieillesse
Suit pas-à-pas nostre courte ieunesse,

Puis la mort vient, puis nous ne sommes plus
Qu'vne carcasse en vn tombeau reclus.

P. 295. *Donques le Fèvre...* — Pour cette fin, cf. Malherbe, *Consolation à Du Perier.* — Peut-être s'agit-il ici du poète normand Guy Le Fèvre de la Boderie, qui fut lié avec Ronsard et fit son éloge dans la *Galliade* (publiée en 1578). Mais en 1560 il n'avait que dix-neuf ans, et ce seul fait rend l'identification douteuse.

P. 296. Epitaphe... — Publiée en 1555, à la fin des *Hymnes*; rangée en 1560 au 3[e] livre des *Poëmes* et en 1567 parmi les *Epitaphes.* — Sur Loyse de Mailly le texte nous renseigne à souhait.

Dans les éditions précédentes cette pièce était suivie d'une réponse du Passant à l'Esprit, dont voici le dernier texte (1578) :

Le Passant respond
à l'Esprit.

Qui m'emplira d'œillets, & de roses le sein?
A fin de les verser sans nombre, à pleine main
Sur ceste tombe, ou gist la plus belle despouille
Que Nature fila sur l'humaine quenouille?
Et dont le bel esprit volant tout pur aux Cieux,
Des Anges & des Saincts esmerueilla les yeux?
Las! tu es morte donc, tu es morte, Loyse:
Et morte auecques toy icy dessous gist mise
La Vertu, la Bonté, & pour l'honneur de toy
Icy rompt ses cheueux sur sa tombe, la Foy
Pleurant auec sa sœur Charité, qui souspire,
Qui se bat la poitrine & sa face deschire,
N'ayant autre confort sur ta fosse, sinon
Le plaisir iour & nuit de sanglotter ton nom:
Et de dire aux passans, que iadis tu fus celle
Qu'elle choisist en Dieu, pour sa treshumble ancelle,
A qui l'orgueil des biens n'auoit enflé le cœur,
Ny tiltre de parens, ny mondaine faueur:
Mais bien, qui sans se faire arrogante apparoistre,
Humblement gouuernoit son troupeau dans son cloistre.
Las! où est cestuy-là qui n'ait bien entendu
Les biens-faits que ta main secrette a despendu
Pour aider à nourrir les veufues souffreteuses,
Les ieunes orphelins, & les vierges honteuses
Qui n'osoient mendier, ou bien qui ne pouuoient?
Hé qui diroit combien d'escoliers receuoient
De tes biens tous les ans, liberale à despendre
En vn œuure si saint, pour les haster d'apprendre

Le chemin de vertu! hé qui diroit combien
Pitoyable tu fis aux estrangers de bien!
Qui est encor celuy qui n'ait eu cognoissance
De la noble maison dont tu as pris naissance?
Du Baron de Conty Ferry, dont le bon-heur
Fut en guerre & en paix de la France l'honneur?
Quel homme ne cognoist ton oncle redoutable
Anne Montmorency de France Connestable?
Qui ne cognoist Odet ton frere Cardinal,
Et ton frere Gaspard de la France Admiral?
L'vn qui est l'enfançon d'Apollon & des Muses,
Et l'autre de Mauors, qui luy apprint les ruses
Des guerres au berceau? c'est luy qui mille fois
Iusques dessous leurs murs poursuiuant les Anglois,
Espagnols & Flamans, comme vn foudre de guerre
Leur a fait du menton ensanglanter la terre.
Qui ne cognoist François ton autre frere encor,
Vn Vlysse en conseil, aux armes vn Hector?
Qui ne cognoist les faits de sa ieune vaillance
Mis à-chef en Escosse, en Itale, & en France,
Et sur les bords du Rhin? qui ne cognoist aussy
Ta mere qui fut sœur d'Anne Montmorency?
Et toutesfois, helas! Loyse, tu es morte :
« *Car rien contre la mort aide à l'homme n'apporte.*
Or adieu donc, Loyse, en assez long adieu,
Tu es au Ciel là-haut assise auecques Dieu,
D'où tu vois sous tes pieds les Astres & les nues,
La mer & les citez & les terres cognues :
Et nous pauures chetifs nous viuons icy bas
En regret & en pleurs pour ton fascheux trespas,
Loin de nostre pays, aueuglez de noz vices,
Des Serenes du monde, & de trop de delices
Qui nous tiennent charmez & l'esprit & les yeux,
Pour nous faire oublier de retourner aux Cieux
Nostre antique demeure, où maintenant sans peine
Tu vis hors des liens de la prison humaine,
N'estant plus qu'vn esprit, qui de rien ne se plaist
Sinon de voir son Dieu, son Dieu qui le repaist
(Comme il auoit promis en son liure de vie)
A la table de ceux que l'agneau ressasie
D'Ambrosie diuine & de Nectar diuin,
En lieu de pain terrestre, & de terrestre vin.

Or adieu derechef, adieu doncques, Loyse,
A fin que ta memoire en oubly ne soit mise,
Et que de mieux en mieux les siecles auenir
De tes belles vertus se puissent souuenir :
Soit Printemps, soit Esté, soit Hyuer, tousiours tombe
Vne pluye d'œillets & de liz sur ta tombe
Menu comme rosée, & nuit & iour du Ciel
Y puisse choir la manne, & s'y faire le miel.

P. 297. Epitaphe... — Publiée en 1571 sous ce titre : *Epitaphe de feu Claude de l'Aubespine Secretaire des Commandemens, en forme de complainte contre la mort, souz la personne de Mad. de l'Aubespine.* — Il s'agit de Claude de l'Aubespine, troisième du nom, seigneur d'Hauterive, baron de Châteauneuf, secrétaire d'Etat, ambassadeur en Espagne en 1567 (cf. *Correspondance de Catherine de Médicis*, mai-juin 1567); mort à vingt-six ans le 11 septembre 1570. Voir une autre épitaphe en son honneur au t. VI, p. 490. Cf. Desportes, éd. Michiels, pp. 479-481.

P. 297. *Vne Dryade...* — C'est Madame de l'Aubespine, femme du défunt, comme l'indique le titre. Elle s'appelait Marie Clutin, dame de Saint-Aignan; elle se remaria en juin 1572. Voir le P. Anselme, *Hist. généal.*, VI, 559.

P. 298. *Nomme les Dieux...* — Cf. Virgile, *Buc.* v, 23.

P. 299. *Ainsi voit-on...* — Cf. Virgile, *En.* IX, 435-437.

P. 299. *D'où vient cela...* — Imité de Moschos, *Epitaphe de Bion.*

P. 299. *On dit qu'Orphée...* — Cf. Virgile, *Géorg.* IV, 466-505.

P. 299. *Ah! que ne puis-ie...* — Imité de Moschos, *op. cit.*, fin.

P. 300. *Iadis Alceste...* — Cf. Euripide, *Alceste.*

P. 300. *Toy trespassant...* Cf. Ovide, *Mét.* VII, 861; XII, 424; Virgile, *En.* IV, 684. Fréquent chez Ronsard (II, 333; IV, 22 et 36; V, 244).

P. 300. *De ton trespas...* — Imité de Moschos, *op. cit.*

P. 301. *Le frere tien...* — Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, marié en 1562 à Madeleine de l'Aubespine, sœur du défunt.

P. 301. *Ton frere...* — Désigne ici Guillaume de l'Aubespine, nommé conseiller au Parlement le 19 mai 1568, et maître des requêtes le 13 août 1572.

P. 301. *Ton oncle grand...* — Sébastien de l'Aubespine, évêque de Limoges, membre du conseil privé, mort en 1582.

P. 301. *Nous ressemblons...* — Cf. Virgile, *Géorg.* IV, 510-514.

P. 301. *Mais pour-neant...* — Pour cette fin, cf. Malherbe, *Consolation à Du Perier*, fin. Les derniers vers rappellent l'*Epicedium Drusi* (voir les *Poetæ latini minores*, éd. Baehrens, t. I).

P. 302. SIZAIN... — Publié en 1578 parmi les *Epitaphes.* — Il s'agit de Claude de l'Aubespine mort en 1570 (voir ci-dessus, note de la p. 297) et de son père, mort le 11 novembre 1567. Le survivant est ou bien Guillaume de l'Aubespine, mort seulement en 1629, ou plutôt Sébastien de l'Aubespine, mort en 1582 (voir ci-dessus les notes de la p 301). Cf. *Œuvres de Baïf,* éd. Marty-Laveaux, IV, 328.

P. 302. EPITAPHE... — Publiée en 1571 parmi les *Epitaphes.* — Françoise de Viel-Pont était nièce de l'amiral d'Annebault, dont Ronsard avait déjà loué le fils dans une épitaphe précedente (V, 264). Noter que les deux pièces furent écrites « en faueur » du même personnage, Simon Nicolas, qui fut un des meilleurs amis de notre poète (cf. II, 430 · VI, 61, 377, 381, et les notes).

P. 305. EPITAPHE... — Publiée en 1578 parmi les *Epitaphes.* — Anne Lesrat, dont la mort peut remonter à 1572 ou 1573, appartenait à une famille célèbre de magistrats angevins. Son père Guillaume Lesrat, maire d'Angers et président au présidial de cette ville, mourut en 1563. Guillaume et Guy, frères d'Anne, occupèrent aussi de hautes charges de 1570 à 1585. Cf. C. Port, *Dict. de Maine-et-Loire,* II, 508, et *Questions angevines,* 1884, pp. 12 et 13.

P. 305. *Malheureuse iournée...* — Le poète néo-latin Flaminio a écrit une épitaphe dont Ronsard a pu s'inspirer pour celle-ci : *Carm.* lib. I, *Nænia in mortem Franciscæ Sfortiæ.*

P. 305. *Hà debile Nature...* — Pour ce mouvement et la fin de la strophe suivante, cf. t. II, p. 168.

P. 306. *Desquels le noble couple...* — Noter les rimes *couple* et *double,* qui paraissaient suffisantes pour l'oreille, car on prononçait *couble.* — Ronsard compare les deux frères Lesrat à Castor et Pollux, « fratres Helenæ, lucida sidera ».

P. 306. *Les riues Permessides...* — Ils avaient écrit le *tombeau* de leur sœur et s'étaient adressés pour le compléter à quelques poètes amis, entre autres Ronsard. Nous avons vainement cherché ce recueil, qui est sans doute resté manuscrit. En revanche Guy Lesrat a laissé un volume de *Remonstrances et Advertissements faits aux ouvertures de la jurisdiction du siege presidial d'Angers,* suivis de trois *Oraisons* politiques (1575-1579).

P. 307. *Supplier que la terre...* — Cf. *Anthologie grecque,* Epigr. fun., *passim*; Ovide, *Am.* III, IX, fin.

P. 307. EPITAPHE... — Publiée en 1554, dans le *Bocage,* sous ce titre : *Epitafe de Michel Marulle Tarchaniot, de Constantinople.* Rangée en 1560 au 3ᵉ livre des *Poemes,* et en 1567 parmi les *Epitaphes.*

Le poète néo-latin Marulle, que l'édition de 1587 qualifie en outre « Capitaine & Poëte Grec tres-excellent », était mort vers 1500; son recueil d'*Hymni et Epigrammata* avait paru à Florence en 1497. Ronsard l'a beaucoup imité, et de très près, de 1552 à 1556. Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 102, 168, 534-553.

P. 307. *Demenez ici vos caroles...* — La variante des premières éditions : *Dites bas de bonnes paroles,* correspond à la formule grecque Εὐφημεῖτε, à la formule latine *Favete linguis* (Horace, *Carm.* III, I, 2; Stace, *Silv.* II, VII, 19).

P. 307. *Ie faux...* — C'est-a-dire : Je me trompe. — Cette strophe et les cinq suivantes s'inspirent de Pontano, *Tumuli,* lib. I, *Tumulus Marulli poetæ,* avec des réminiscences de Tibulle, I, III, 57-66; d'Ovide, *Am.* III, IX, 60-67; d'Horace, *Carm.* II, XIII, 26-32, que Pontano avait lui-même imités.

P. 308. *Legere à tes os...* — Cf. *Anthologie grecque,* Epigr. fun. *passim*; Ovide, *Am.* III, IX, fin.

P. 308. SVR LE TRESPAS... — Cette épitaphe a paru d'abord à la fin d'une plaquette intitulée *Adriani Turnebi Regii Philosophiæ professoris clarissimi Tumulus* (Paris, Fed. Morel, 1565, in-4° de 10 fts non chiffrés), qu'on trouve dans un recueil factice de la Bibl. nat., coté Rés. mYc 925. — Ronsard la reprit peu après dans son recueil d'*Elegies, Mascarades et Bergerie,* puis la rangea en 1567 parmi les *Epitaphes.*

Turnèbe mourut le 12 juin 1565. Ronsard était alors à Paris et assista aux obsèques (voir les *Poësies françoises* de Passerat, éd. Blanchemain, Paris, Lemerre, t. II, pp. 107-108). Voir en tête de notre tome I, p. v, l'éloge latin que le maître humaniste avait consacré à notre poète en 1560.

P. 309. EPITAPHE... — Publiée en 1555, dans la 3e édition des *Odes* (achevé d'impr. 25 janvier). Rangée en 1560 au 2e livre des *Poëmes,* et en 1567 parmi les *Epitaphes.* — Sur Jean de la Peruse voir t. V, pp. 34-36 et les notes.

P. 309. *Le second ornement...* — Le premier est Jodelle.

P. 310. *Tousiours...* — Cf. *Anthol. gr.,* Epigr. fun., *passim.*

P. 311. EPITAPHE I. — Publiée en 1571, sous ce titre : *Epitaphe de Nicolas Vergece, grec Cretois, grand amy de l'autheur.* — Il s'agit du fils d'Ange Vergèce, le premier maître de grec d'Antoine de Baïf (voir les *Œuvres de Baïf,* éd. Marty-Laveaux, I, v; II, 202). C'est probablement lui qui est nommé dans les *Dithyrambes à la pompe du bouc de Iodelle* (VI, 186). Il a collaboré au *Tombeau* de Turnèbe en 1565 et à celui de Gilles Bourdin en 1570.

P. 311. EPITAPHE 2. — N'a paru dans les Œuvres de Ronsard

qu'en 1584; mais il y a lieu de croire, d'après le texte même, qu'elle fut écrite pour un *Tombeau* de Marie Brachet, publié antérieurement par l'un de ses fils.

P. 313. EPITAPHE... — Publiée, ainsi que les trois pièces suivantes, en 1584. — Quelus et Maugeron sont des mignons de Henri III tués en duel au mois d'avril 1578. Cf. P. de l'Estoile, *Mémoires*, éd. Brunet, t. I, pp. 243 et suiv.; Desportes, *Œuvres*, éd. Michiels, pp. 476-479.

P. 314. POVR LE MESME. — Supprimé en 1587.

P. 316. EPITAPHE DE NIOBÉ. — Rangée en 1587 à la fin des *Gayetez*.

P. 316. EPITAPHE D'ALBERT... — Publiée en 1554, dans le *Bocage*; rangée en 1560 au 1er livre des *Poëmes* et en 1567 parmi les *Epitaphes*. — Albert de Ripa est un musicien italien, joueur de luth et valet de chambre de François Ier et de Henri II. Il mourut en 1551 ou au début de 1552. Il a été célébré de son vivant par Clément Marot, Des Périers, après sa mort par Mellin de Saint-Gelais, Dorat, A. de Baïf, Ronsard, Le Fevre de la Boderie, etc. Cf. Michel Brenet, *Notes sur l'histoire du luth en France* (Turin, Bocca, 1899), pp. 10-13.

P. 317. *Des membres d'Ixion...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les éditions précédentes six vers, dont voici le dernier texte (1578) :

Des membres d'Ixion, & les sœurs Beléïdes
Ne puiserent en l'eau leurs cruches toutes vuides,
Et Tantale au milieu de son troisieme ennuy
D'vn gosier mal-ioyeux rit en despit de luy,
Et les horribles Sœurs béantes se dresserent,
Et tomber à leurs pieds leurs grands torches laisserent.

P. 318. EPITAPHE... — Publiée en 1567. — Ronsard semble avoir imité ici Du Bellay, auteur des épitaphes du chien Peloton et du chat Belaud, qui avaient paru dans les *Jeux rustiques* en 1558. Cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, pp. 404-405. — Ange Politien avait de même célébré le chien espagnol et le cheval barbe de Laurent de Médicis. Cf. Ph. Monnier, le *Quattrocento* (Paris, Perrin, 1901), II, 58.

P. 318. *Que Petit-pere...* — Un fou de Charles IX (?).

P. 321. *Si ce grand Roy...* — Rimes approchées : *desire, viure.*

P. 321. DIALOGVE... — Publié en 1567. Imitation des *Dialogues des morts* de Lucien.

P. 325. *Car il vaut mieux...* — Cf. Homère, *Od.* XI, 488-491.

P. 326. EPITAPHE... — Publiée en 1584. — La Barbiche a été

chantée également par A. Jamyn (*Œuvres*, 2ᵉ éd., 1577), par Desportes (éd. Michiels, p. 472), et le chien Barbichon, qui appartenait aussi à Mᵐᵉ de Villeroy, par Passerat (éd. Blanchemain, II, 126).

Presque tous les poètes de la Renaissance ont fait des pièces de ce genre, à l'exemple des anciens (*Anthol. gr*, Epigr. fun., *passim*; Catulle, III; Ovide, *Am.* II, VI; Stace, *Silv.* II, IV; Martial, I, CX) et des poètes néo-latins, tels que Navagero, Calcagnino, Cotta, Bembo, J. Second. Clément Marot avait célébré la chienne de la reine Éléonore (éd. Jannet, III, 87); Mellin de Saint-Gelais, la belette d'une damoiselle (éd. Blanchemain, I, 53). — Voir encore Du Bellay (ci-dessus, note de la p. 318); O. de Magny (*Odes*, éd. Courbet, II, 79); R. Belleau (éd. Marty-Laveaux, II, 112); A. de Baïf (éd. Marty-Laveaux, IV, 259). J.-C. Scaliger a écrit une série de ses *Poemata* sur la mort du petit chien Adamas (éd. de 1571, t. I, 291-306). Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, p. 265.

P. 327. *Hà! qu'elle est morte...* — Même trait dans Desportes. Depuis l'Italien Serafino, nombre de poètes français avaient ainsi envié le sort du chien de leur maîtresse. Mellin de Saint-Gelais : *Ha petit chien, que tu as de bonheur* (éd. Blanchemain, I, 97); Ronsard : *Petit barbet, que tu es bienheureux* (I, 37). Jean Bonnefon a résumé fortement ce thème dans la pièce *Ad catellam suæ Pancharidis, cui fortunam invidet.*

P. 327. *L'Aubespine...* — Madeleine de l'Aubespine, née en 1546, mariée en 1562 à Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, qui en 1567 avait succédé à son beau-père dans la fonction de secrétaire d'État, était une femme spirituelle et lettrée. Les poètes l'ont célébrée à l'envi. Elle mourut en 1596.

P. 327. *A la Barbiche vn Mausole...* — C'est-à-dire : un mausolée.

P. 328. EPITAPHE 1. — Publiée en 1555, dans la 3ᵉ éd. des *Odes* (liv. IV); rangée au 1ᵉʳ livre des *Poëmes* en 1560, parmi les *Epitaphes* en 1567.

P. 328. EPITAPHE 2. — Publiée en 1554 dans le *Bocage*; rangée au 1ᵉʳ livre des *Poëmes* en 1560, parmi les *Epitaphes* en 1567.

P. 329. DISCOVRS. — Cette section des pièces inspirées par les guerres de religion ne fut constituée qu'en 1567, dans la 2ᵉ édition collective des Œuvres, dont elle forme le tome VI et dernier, ainsi qu'en 1571. En 1573 et 1578, elle est suivie de la *Franciade*. Dans les éditions posthumes elle forme le tome IX et avant-dernier, entre celui des *Poëmes* et celui des *Epitaphes*. — Enfin en 1623 elle s'accompagne d'un commentaire du poète Claude Garnier, médiocrement informé, naïf et partial.

Sur le fond de ces pièces et les pamphlets huguenots qu'elles ont fait naître, consulter Lenient, *La Satire en France au* XVI[e] *siècle*, t. I (Paris, Hachette, 1866); F. Brunetière, *Un épisode de la vie de Ronsard* (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1900; article tendancieux reproduit dans les *Etudes critiques*, 7[e] série, et, avec insistance sur les motifs d'action de Ronsard, dans l'*Histoire de la littérature française classique*, t. I, 2[e] partie, pp. 353-372); surtout Pierre Perdrizet, *Ronsard et la Réforme* (Paris, Fischbacher, 1902), sans tenir compte de la chronologie, qui est erronée. — Sur les sources d'inspiration et les variantes, voir les articles de P. Laumonier, *Notes historiques et critiques sur les Discours de Ronsard* (*Revue universitaire* du 15 février 1903); de J. Vianey, *L'Arioste et les Discours de Ronsard* (*Revue universitaire* du 15 mai 1903); de Maurice Lange, *Quelques sources probables des Discours de Ronsard* (*Revue d'Histoire littéraire* de 1913, pp. 789-816). Qu'on me permette de rappeler ici que j'ai complété et amendé sur certains points mon article de 1903 dans *Ronsard poète lyrique*, pp. 203-214, 225, et l'édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 150-154. Je crois aujourd'hui que Ronsard, tout en ayant des intérêts personnels au triomphe du parti catholique, a obéi plus encore à des raisons de sincère patriotisme et de légitime indignation.

P. 329. DISCOVRS A LA ROYNE. — Publié isolément en 1562, sous ce titre : *Discours des Miseres de ce Temps. A la Royne mere du Roy. Par P. de Ronsard Vandomois* (Paris, G. Buon, in-4° de 6 fts non chiffrés. — Bibl. nat., Rés. mYe 50). Pas d'achevé d'imprimer; mais, pour qui tient compte de tous les événements historiques auxquels cette pièce fait allusion, elle fut composée vers la fin de mai, et publiée soit avant l'entrevue de Toury entre Catherine de Médicis et Louis de Condé (4-6 juin), soit avant l'entrevue de Talcy (26-29 juin), plutôt avant la première.

Deux réimpressions parurent en 1563, l'une à Paris, l'autre à Lyon. Notre Bibliothèque nationale les possède toutes deux (Rés. Ye 1113 et 4908).

P. 331. *La France...* — Ronsard ressentait le besoin de supplier ainsi Catherine de Médicis, alors régente, parce qu'elle avait eu en 1561 et avait encore de multiples complaisances pour les huguenots, et qu'elle recherchait l'appui des princes luthériens d'Allemagne pour le cas où Charles IX changerait de religion. Son aversion pour les Guises pouvait la conduire à l'abjuration et à une guerre contre son gendre Philippe II et son beau-frère Philibert de Savoie (cf. H. Forneron, *Hist. de Philippe II*, et *les Ducs de Guise et leur époque*). Ronsard se fait ici l'interprète des Guises.

Cf. l'épître à Charles de Lorraine, où il remarque avec raison qu'il lui fallut du courage pour prendre ainsi parti, alors qu'on ne pouvait prévoir qui des deux camps l'emporterait (III, 272).

P. 331. *Et toy race Gothique...* — Il dit ailleurs : *Alains & Goths aux armes furieux* (II, 25); les *Allemans belliqueurs* (II, 152). Il parle aussi des *Gothiques pillages* (V, 342). Voir encore au t. V, p. 372 : *Gots, Cagots, Austregots...* et la note.

P. 332. *Tuez assassinez...* — Allusion au massacre des protestants à Vassy (1er mars 1562) par l'escorte de François de Guise, aux troubles sanglants de Guyenne et de Languedoc (répression par le catholique Monluc), de Dauphiné et de Provence (exécutions par le protestant Des Adrets), à la prise d'Orléans (2 avril), de Rouen et de Lyon (fin avril), de Poitiers et de Bourges (fin mai), au pillage du Vendômois, de la Touraine, du Maine et de l'Anjou (dans les mêmes mois) par les protestants, à la violente réaction catholique dans ces dernières provinces, etc. Cf. *Mémoires* de Castelnau, III, IX; *Commentaires* de Monluc (éd. P. Courtault, t. II, Paris, A. Picard, 1914); *Hist. de France* de Lavisse, t. VI, 1re partie, pp. 62-64 (par Mariéjol).

P. 332. *Le ciel...* — Cet alinéa fait allusion, non pas, comme le dit Claude Garnier, au pseudo-siège de Paris « formé par le prince de Condé le 25 novembre 1562 », mais au danger que courut Paris du 16 au 25 mars 1562. Après le massacre de Vassy, François de Guise avait fait à Paris une entrée triomphale; Antoine de Bourbon et lui avaient dans la ville même leurs troupes catholiques, et Condé ses troupes protestantes. Si à force de prières la reine mère n'avait pas obtenu que Condé et Guise, entrés en même temps dans Paris le 16, sortissent en même temps de Paris avant les fêtes de Pâques qui était le 29, il y aurait eu ces jours-là un vrai massacre. De là, Condé se retira sur Meaux, où le rejoignit Coligny, et les deux chefs protestants s'emparèrent d'Orléans, d'où ils menacèrent Paris en avril et en mai. Cf. Th. de Bèze, *Hist. eccl. des églises réformées* (éd. Baum); *Correspondance de Catherine de Médicis* (éd. H. de la Ferrière); *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562* (*Revue rétrospective,* tome V).

P. 333. *Cuider en fut nourrice...* — Ces abstractions personnifiées rappellent celles du *Roman de la Rose* aussi bien que celles de la *Théogonie* hésiodique. — Quant au monstre *Opinion,* Ronsard trouvait, pour le décrire, des modèles, non seulement chez Virgile et Ovide dépeignant la Renommée (*En.* IV, 173 et suiv.; *Mét.* XII, 43 et suiv.), mais surtout dans Arioste, *Orl. fur.* XIV, st. LXXIX et suiv., dépeignant la Discorde, la Fraude et le Silence; XXVI,

st. XXXI et suiv., décrivant l'Hérésie. Cf. J. Vianey, *Revue universitaire,* 1903, p. 474. Ce monstre, qui reparaît dans la *Remonſtrance* (V, 373), c'est ce que Bossuet appellera le « sens propre ». Cf. Perdrizet, *Ronsard et la Réforme,* pp. 80-86.

P. 334. *Ses iambes...* — Cf. t. IV p. 333 : *Couurit ſon chef...* Source : Arioste, *Orl. fur.* XIV, st. XCIV.

P. 334. *Et d'auoir eſchellé...* — Cf. t. III, p. 188. — Du Bellay avait déjà comparé les théologiens à « ces geans ennemis du ciel », qui veulent « limiter la puissance des dieux ». (*Deffence,* I, x.)

P. 334. *Mendiant le ſecours...* — Les catholiques mendiaient le secours de l'Espagne, de la Savoie, du pape et des reîtres catholiques de l'Allemagne, sans compter les Suisses. Les protestants mendiaient celui des princes luthériens de l'Allemagne, dont les reîtres escomptaient le pillage de Paris. Il est remarquable que Ronsard ne parle pas encore ici du secours de l'Angleterre, sollicité par les protestants au mois d'août seulement; cela prouve que le *Diſcours* est de la première moitié de l'année. Voir ci-après, note de la p. 345.

P. 334. *Le laboureur...* — Imité de Virgile, *Géorg.* I, 505-508. — « Toutes les affaires du royaume sont suspendues, que c'est grande pitié », écrivait au début de juin l'ambassadeur Chantonay à Marguerite de Parme. Hubert Languet écrivait de son côté à la même époque : « Il n'y a pas un coin de terre qui échappe à la dévastation; je quitte la France à regret, et, si elle doit périr, je voudrais m'ensevelir sous ses cendres. » (*Arcana seculi decimi sexti,* t. II, p. 227.)

P. 335. *Tout va de pis en pis...* — Cet alinéa et le suivant sont imités de Virgile, *Géorg.* I, 510 et suiv.

P. 335. *L'erreur d'vn eſtranger...* — L'Allemand Luther.

P. 335. *Mais vous, Royne...* — Ce passage prouve que la reine régente n'avait pas encore agi publiquement pour apaiser le conflit quand Ronsard écrivit son *Diſcours.* Il est donc antérieur aux entrevues de Toury (4-6 juin), d'Artenay (16-17 juin) et de Talcy (26-29 juin). Jusque-là, en mars, avril et mai, elle avait négocié seulement par messages. Elle passe à Monceaux la deuxième quinzaine de mai, y préparant une conciliation, mais aussi la guerre pour le cas où la conciliation serait impossible. Le 30 elle est à Vincennes, d'où, par le moyen d'Antoine de Bourbon-Vendôme, elle obtient de Louis de Bourbon-Condé une conférence à Toury en Beauce, où elle se rend le 3 juin. (*Corresp. de Catherine de Médicis,* t. I, pp. 283 et suiv.) Le rappel de ces faits permet de faire remonter la composition du *Diſcours* jusqu'au mois de mai.

P. 335. *Imitant le pasteur...* — Comparaison empruntée à Virgile, *Géorg.* IV, 67-88.

P. 336. *Puisse de ces deux camps...* — A Toury, l'escorte de la reine était commandée par Henri de Montmorency d'Anville, fils cadet du connétable; celle de Louis de Condé par François de la Rochefoucauld, beau-frère de ce prince. Cf. *Corresp. de Catherine de Médicis,* t. I, pp. 336-337; *Mémoires* de La Noue, chap. III (coll. Michaud, t. IX); *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562* (*Revue rétrospective,* tome V).

P. 336. *Agitent...* — Il dit *Fureurs* pour les Furies infernales.

P. 336. CONTINVATION DV DISCOVRS... — Publiée isolément en 1562 sous ce même titre, avec le nom de l'auteur, comme au titre du *Discours* précédent (Paris, G. Buon, in-4° de 10 f^ts non chiffrés. — Bibl. nat., Rés. mYe 51; exemplaire relié avec le *Discours* précédent). Pas d'achevé d'imprimer; mais, pour qui tient un compte exact des événements historiques auxquels cette pièce fait allusion, elle fut composée et publiée entre juillet et octobre, certainement avant le 15 octobre, jour où Antoine de Bourbon fut mortellement blessé au siège de Rouen (voir les notes suivantes).

Deux réimpressions parurent à Paris, chez G. Buon, l'une en 1563 (Bibl. nat., Rés. Ye 1116), l'autre en 1564.

P. 337. *Ils ont le cœur...* — Le ton de la *Continuation* est plus violent que celui du *Discours* et marque le progrès du mal. Quand Ronsard écrivit le *Discours,* il espérait encore une réconciliation entre les frères ennemis; quand il écrit la *Continuation,* il sait que tout espoir est perdu et que les huguenots ne désarmeront pas.

P. 338. *Vollent les temples...* — Le poète revient plus d'une fois sur le vandalisme des huguenots, par ex. t. V, pp. 347, 385, 413-414, 420. Cf. *Corresp. de Catherine de Médicis,* Introd., p. CXIII, et l'*Histoire de France* de Lavisse, VI, 1, 64-65.

P. 338. *Vous estes, Predicans...* — Variante des premières éditions : *Vous estes dès longtemps en possession d'estre Par armes combatus.* C'est-à-dire : Vous avez mérité depuis longtemps déjà d'être combattus par les armes. — On se préparait de part et d'autre depuis le début d'avril; mais on attendait des renforts étrangers en hommes et en argent, et Catherine en avait profité pour parlementer avec Condé en avril, mai et juin. Ses efforts étant restés vains, le connétable et Antoine de Bourbon concentrèrent l'armée royale à Blois, et le 5 août Catherine et son fils quittèrent Vincennes pour les rejoindre et les accompagner au siège de Bourges. — Cet alinéa menaçant nous autorise donc à penser que la *Continuation* fut écrite vers le 1er août. Mais, Bourges s'étant rendue presque sans résis-

tance, il se peut que Ronsard fasse allusion seulement à la décision prise par la reine le 20 septembre d'aller avec l'armée royale en Normandie pour réduire à l'obéissance les villes de Rouen, Dieppe et le Havre, qui avaient appelé les Anglais, d'autant plus qu'il est question plus loin de l'intervention des Anglais, qui ne commença pas avant la fin d'août. Cf. *Corresp. de Catherine de Médicis* et *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562.*

P. 339. *Comme d'vn scorpion...* — Variante des premières éditions :

Comme des scorpions leur queüe estoit meurtriere,
Ce sont vos pistolets qui tirent par derriere...

En dépit de la longue note de Cl. Garnier, ce dernier vers ne faisait pas allusion à l'assassinat de François de Guise par Poltrot, qui n'eut lieu que le 18 février 1563. Il paraît seulement prophétique après l'événement.

P. 339. *Perdant...* — « L'Ange de l'Abysme nommé de l'Hebrieu *Abaddon*, & du Grec *Apollyon*, & du Latin *Exterminans*, qui veut dire en François, comme Perdant. » (Note de Cl. Garnier.)

P. 339. *De Beze...* — Théodore de Bèze, né en 1519 à Vézelay en Bourgogne, auteur des *Poemata*, d'*Abraham sacrifiant*, d'une traduction des *Psaumes*, de l'*Histoire ecclésiastique*, etc., successeur de Calvin comme chef de la Réforme en France, mort à Genève en 1605. Ronsard l'avait connu avant 1548 (voir t. II, p. 20), et l'avait revu en 1561 au colloque de Poissy, où il prit une part de premier plan.

P. 339. *Du grand serpent...* — Allusion à la légende de Cadmus, vainqueur d'un dragon, dont les dents semées en terre donnèrent naissance à un peuple de soldats qui s'entretuèrent (Ovide, *Mét.* III, 101-130).

P. 340. *Ores que tu le peux...* — Il le pouvait encore dans le courant d'août et de septembre.

P. 340. *Pour auoir liberté...* — Cf. Perdrizet, *op. cit.*, p. 106.

P. 340. *Certes...* — Ce mot, qui était répété dans le texte primitif (voir note suivante), est une ironie à l'adresse des ministres protestants, qui l'avaient adopté pour juron (voir t. V, p. 372, *Bref estre...* et la note). C'est à dessein que Ronsard l'emploie en maints passages des *Discours*, de la *Remonstrance* et de la *Response*.

P. 340. *Ou re-blesser Venus...* — Après ce vers, dans les premières éditions on en lit huit, dont voici le dernier texte (1573 ; au vers pénultième on lit *aupres* ; nous avons préféré la leçon de 1562) :

En papier non sanglant, que rempli d'arrogance
Te mesler des combats dont tu n'as connoissance,

Et trainer apres toy le vulgaire ignorant,
Lequel ainsi qu'vn Dieu te va presque adorant.
Certes il vaudroit mieux celebrer ta Candide,
Et comme tu faisois, tenir encor la bride
Des cygnes Paphians, ou pres d'vn autre au soir
Tout seul dans le giron des neuf Muses t'assoir...

Ces derniers vers, pleins de malice, faisaient allusion au recueil des *Poemata*, où De Bèze avait jadis célébré sa maîtresse en vers lascifs sous le nom de *Candida*.

P. 340. *Ny qu'vn Prince Royal...* — Louis de Bourbon-Condé, frère cadet d'Antoine de Bourbon-Vendôme. Il était alors dans Orléans, avec l'amiral Coligny, attendant des renforts que d'Andelot (frère de Coligny) recrutait en Allemagne.

P. 340. *Vn iour...* — « A la maison des quatre Euangelistes dans le faux-bourg S. Marcel, prés l'Eglise de Saint Medard, aux premiers troubles. » — Au vers suivant, *vn reistre* désigne « vn grand manteau deuallant iusqu'aux pieds, comme les portoient les Reistres (mot qui signifie en Allemand homme de cheual, comme *Lansquenet*, ou *Lansquenez*, veut dire homme de pied). Beze alloit ainsi faire son presche, & les autres Ministres, ce que i'ay ouy raconter à qui l'a veu... » (Cl. Garnier.)

P. 341. *Deschiffrant...* — Ce mot est bien la leçon de toutes les éditions. Blanchemain eut tort de corriger en *Deschirant*.

P. 342. *Sous ombre des abus...* — Après ce vers, en 1562 et 1563 on lit les huit vers que voici, supprimés dès 1567 :

Bref vn Peroceli aparoist entre vous
Plus sage, & continent, plus modeste, & plus doux,
Qui reprend asprement les violeurs d'images,
Les larrons, les meurtriers : qui de fardés langage
N'entretient point la guerre, ains deteste bien fort
Ceux qui plains de fureur nourrissent le discord.
Il est vray que sa faulte est chose abominable,
Toutesfois en ce fait elle est bien excusable.

P. 343. *De vostre election...* — Cf. Perdrizet, *op. cit.*, p. 76, et Lange, *art. cit.*, p. 815.

P. 343. *Entre vous...* — C'est l'argument que reprendra Bossuet dans son *Histoire des variations des églises protestantes*. Cf. Perdrizet, *op. cit.*, p. 79.

P. 343. *Les autres Puritains...* — Variante de 1562-1573 : *Œcolampadiens*. Il est question d'Œcolampade au t. V, p. 358.

P. 344. *Mais monstrez-moy...* — Cf. ci-après note de la p. 386 : *Ils sont simples...*

P. 344. *Comme Oreste...* — Cf. Virgile, *En.* III, 331 : *scelerum furiis agitatus Orestes...*

P. 344. *I'ay peur...* — Pour cette crainte de l'invasion des Turcs, dont les protestants allemands auraient été les premiers à souffrir, crainte de toute l'Europe chrétienne depuis la prise de Constantinople jusqu'à la fin du XVIe siècle, voir t. V, pp. 193-194 et la note; H. Becker, *Un humaniste au* XVI[e] *siècle : Loys le Roy* (thèse de Paris, 1896), pp. 54-59; Perdrizet. *op. cit.*, pp. 93-96.

P. 344. *Qu'estant affriandée...* — Allusion aux compagnons d'Ulysse chez les Lotophages : séduits par le délicieux « lotos », ils ne voulaient plus revenir à Ithaque. Cf. Homere, *Od.* IX, 82-105.

P. 345. *Circe tenoit...* — Allusion à un autre épisode de l'*Odyssée*, X, 210-243. — Dans les deux vers suivants l'allégorie homérique continue : c'est encore au chant X de l'*Odyssée*, vers 224-307, que Mercure présente la plante du *moly* à Ulysse pour combattre les charmes de Circé.

P. 345. *Vers ce noble Seigneur...* — Louis de Bourbon-Condé. Une variante de 1587 précise ainsi : *Vers ce Prince Royal.*

P. 345. *Hà! que ie suis marry...* — Il s'agit du cardinal Odet de Coligny, qui s'était retiré dans le camp huguenot à Orléans, avec son frère l'amiral et le prince de Condé. Cf. t. V, pp. 384-385. — Catherine de Médicis, qui l'avait toujours trouvé accommodant, s'était adressée à lui pour obtenir conciliation et désarmement; mais c'est en vain qu'il avait intercédé pour elle.

P. 345. *L'autre iour...* — Dès le mois de juillet les relations diplomatiques sont très tendues entre la cour de France et l'Angleterre. Le 24 juillet et les jours suivants, le bruit se répand que les Anglais débarquent en Normandie, appelés par les protestants. A coup sûr les ports anglais étaient pleins de gens armés prêts à faire une descente. Au mois d'août la rupture diplomatique s'accomplit; à la fin d'août le Havre, Rouen et Dieppe sont livrés aux troupes anglaises, sans que Condé et Coligny aient rien fait pour déconseiller cette trahison. Puis Robert de la Haye (ancien ami de Ronsard, devenu surintendant du prince de Condé) et Jean de Ferrières, vidame de Chartres, négocient avec les Anglais, au nom du parti huguenot, le traité de Hampton-Court, signé le 20 septembre 1562.

P. 345. *Qui boit les eaux du Rhin...* — Les chefs protestants faisaient un appel direct aux reîtres et lansquenets allemands. Il y en avait aussi dans l'armée royale un grand nombre, appartenant à la confession catholique. Cf. *Corresp. de Catherine de Médicis; Journal de l'année 1562,* et *Mémoires* de la Noue, chap. VII-VIII;

de Vieilleville, livre VIII, *passim*; de Castelnau, livre III, *passim*.

P. 345. *M'apparut...* — Le mot *idole* a ici le sens d'image.

P. 346. *Elle adonc...* — Cette longue prosopopée est à rapprocher de celle de la Patrie dans Cicéron, *Catil.* I, VII, § 18; dans Lucain, *Phars.* I, 185-192. Voir surtout Louis le Roy, *Oratio de pace* (1559), et G. des Autels, *Harengue au peuple François contre la rebellion* (1560; voir ci-après, note de la p. 355 : *Des Autels*), dont Ronsard s'est certainement inspiré. Cf. H. Becker, *Loys le Roy*, pp. 58-59.

P. 347. *Il voit que c'est...* — On lit *s'est* en 1584.

P. 347. *De mes Palais...* — Il s'agit des palais de justice, des conseillers aux parlements.

P. 347. *Et l'or sainct...* — « Vn Temple magnifique estoit dans la ville de Tholose (ou Thoulouse) anciennement, dés long-temps garny d'vne infinité de grands thresors amassez, ausquels si l'on touchoit pour y mesfaire, on ne failloit point de mourir, & d'vne fin mal-heureuse. Cela parut en Cepion, comme en d'autres Capitaines Romains. » (Cl. Garnier.) L'or de Toulouse était devenu proverbial. Voir Strabon, IV, I, 13; Aulu-Gelle, III, IX; Justin, XXX, III; Erasme, *Adag.* I, X, 98; Rabelais, IV, XV, fin.

P. 347. *Ont violé...* — Comme le dit Garnier, c'est une allusion à la violation des sépulcres de Saint-Martin de Tours et du roi Louis XI à Notre-Dame de Cléry. Cf. t. V, p. 420, et *Histoire de France* de Lavisse, VI, I, 65.

P. 347. *Busire...* — Le brigand Busiris, qui faisait cuire les étrangers dans un taureau d'airain. — La périphrase qui suit désigne Sisyphe.

P. 348. *Mesmes estant malade...* — Ce vers et le suivant, qu'on lit dès 1562, ne font nullement allusion, comme on l'a cru, aux conférences de Catherine de Médicis et du prince de Condé pendant le pseudo-siège de Paris (25 novembre-10 décembre 1562). Il s'agit des entrevues du mois de juin à Toury, Artenay et Talcy, dont nous avons parlé à propos du premier *Discours* (voir ci-dessus, notes des pp. 329 et 335-336). La *Corresp. de Catherine de Médicis* ne laisse aucun doute à ce sujet. En revenant de Toury elle fit une chute de cheval, qui nécessita une saignée le 16 juin. Néanmoins elle repartit de Vincennes dès le lendemain, mais cette fois en litière, « avec tres grande incommodité de ma personne, écrit-elle, me trouvant si mal... que je ne me pouvois soutenir ni remuer que avec grand peine et difficulté : toutesfois postposant ma santé au bien, repos et tranquillité de ce royaume, je me feis porter en

litiere en une maison qui est assise entre Beaugency et Orleans, à costé desdictes deux armées, n'ayant rien oublié de ce que j'ai pensé pouvoir servir au fait de ladicte pacification. » (Lettre du 11 juillet, t. I, p. 350; cf. p. 351, note 2.) Cet extrait éclaire à plein le texte de Ronsard. Sur ces entrevues de juin, voir encore Brantôme (éd. Lalanne, VII, 357), Vieilleville, livre VIII, ch. XXXIV, lettre citée en note (coll. Michaud t. IX), et J.-A. de Thou, livre XXIX.

P. 348. *D'vn Prince si bien-né...* — Après ce vers on lit de 1562 à 1573 cet éloge de Charles IX, qui n'avait alors que douze ans (nous donnons la graphie de 1573, mais le texte n'a pas varié) :

Ce Prince, ou ie me trompe, en voyant son meintien,
Sa nature si douce, & incline à tout bien,
Et son corps agité d'vne ame ingenieuse,
Et sa façon de faire honneste & gratieuse,
Ni moqueur, ni iureur, menteur, ni glorieux,
Ie pense qu'icy bas il est venu des cieux
Afin que la couronne au chef me soit remise,
Et que par sa vertu refleurisse l'Eglise.

P. 348. *De son sceptre Royal...* — Après ce vers, de 1562 à 1573 on en lit seize, que nous reproduisons d'après la graphie de 1573 :

Ce Prince accompagne d'armes & de bon heur,
Enuoyra iusqu'au ciel ma gloire & mon honneur,
Et aura pour se rendre aux ennemis terrible,
Le nom de Treschrestien & de tresinuincible.
Puis voyant d'autre part cet honneur de Bourbon,
Ce magnanime Roy, qui tressage & tresbon
S'oppose à l'heresie, & par armes menasse
Ceux qui de leurs ayeux ont delaissé la trace :
Voyant le Guisian d'vn courage indonté,
Voyant Montmorency, voyant d'autre costé
Aumalle & sainct André : puis voyant la noblesse
Qui porte vn cœur enflé d'armes & de prouësse :
I'espere apres l'orage vn retour de beau temps,
Et apres vn hyuer vn gracieux printemps.
« Car le bien suit le mal comme l'onde suit l'onde,
« Et rien n'est asseuré sans se changer au monde.

Ces vers, dont le texte même n'a jamais varié, sont d'une importance capitale pour dater la composition de la *Continuation.* En effet Antoine de Bourbon, ce « magnanime Roy » qui « s'opposait à l'hérésie » (depuis janvier 1562 seulement), fut blessé mortellement le 15 octobre au siège de Rouen; il ne mourut que le 17 no-

vembre, mais dès le 15 octobre « la France » ne pouvait plus dire qu'elle comptait sur lui (*Corresp. de Catherine de Médicis; Mémoires* de P. de l'Estoile, éd. Brunet, t. XII, p. 359). La *Continuation* est donc sûrement antérieure à cette date.

P. 349. INSTITVTION... — Publiée isolément, sous ce même titre et avec le nom de l'auteur, en 1562 (Paris, G. Buon, in-4° de 6 fts non chiffrés). — Réimprimée en 1563 à Paris et à Lyon, puis en 1564 à Paris, toujours chez G. Buon. — L'édition princeps est à la Bibliothèque nationale de Florence; la 2° édition parisienne est à Munich. Notre Bibliothèque nationale ne possède que la réimpression de Lyon, sous la cote Rés. Ye 1912, et la 3° édition parisienne, sous la cote Rés. Ye 1115. — L'œuvre semble avoir été composée dès 1561. En tout cas elle a paru vraisemblablement avant les deux *Discours sur les Miseres de ce Temps*, car on n'y trouve qu'une vague allusion au mouvement réformiste.

Parmi les œuvres antérieures sur le même sujet dont Ronsard a pu s'inspirer, notons l'*Epistre au roi Louis XII sur les devoirs des Rois*, par le rhétoriqueur poitevin Jean Bouchet (ami de son père); l'*Institution du Prince*, par G. Budé; un poème de L'Hospital, *De sacra Francisci II, Galliarum regis, initiatione*, et la traduction en vers que Du Bellay en a donnée, *Discours au Roy contenant une brefve et salutaire instruction pour bien regner* (voir la traduction en prose des Poésies de L'Hospital par Bandy de Nalèche, livre V, disc. 1); de Du Bellay encore l'*Ample Discours au Roy sur le fait des quatre Estats du royaume de France* (cf. H. Chamard, thèse sur *Joachim du Bellay*, pp. 439-443; F. Brunot, *Revue de philologie française et provençale*, 1894, p. 89; Maurice Lange, *Revue d'Histoire littéraire*, 1913, pp 793-798). Signalons encore dix-neuf sonnets d'Olivier de Magny sur le même sujet, publiés par E. Courbet en appendice des *Dernières Poésies d'Olivier de Magny* (Paris, Lemerre, 1881), et accompagnés de rapprochements avec la pièce de Ronsard.

P. 349. *Pource on dit...* — Pris à Apollonios, *Argon.*, IV, 869 et suiv. — Cf. note du t. II, p. 240.

P. 349. *Ou donner vne cargue...* — « Bailler la cargue, charger l'ennemy. » — *Donner vne camisade*, c'est « mettre des chemises blanches par dessus l'armeure pour se recognoistre, quand on veut donner atteinte de nuit aux ennemis. » (Cl. Garnier.)

P. 350. *Quand les Muses...* — Ce vers et le suivant, avec la rime *chanter*, qu'on lit à partir de 1567, offrent un sens peu satisfaisant. Dans les premières éditions on lit *hanter*, qui nous paraît bien meilleur.

P. 351. *Il faut premierement...* — Toute la fin de la pièce est à rapprocher des quatrains placés par Ronsard dans la bouche de deux personnages de sa *Bergerie* de 1564, à l'adresse de Charles IX (t. III, pp. 389-393). Le poète s'y est surpassé.

P. 351. *C'est (disoit Apollon)...* — L'adage grec Γνῶθι σεαυτόν était inscrit sur le fronton du temple d'Apollon à Delphes.

P. 352. *Vostre palais Royal...* — « Honorerez de vostre presence quelquesfois vostre Cour Royale de Parlement.. » (Cl. Garnier.)

P. 355. DISCOVRS... — Publié en décembre 1560, dans la première édition collective, à la fin du 5e livre des *Poëmes* (avant-dernière pièce). A cette date il a simplement pour titre : *Elegie à Guillaume des Autels Gentilhomme Charrolois.* — En 1562, Ronsard le fait réimprimer en une plaquette séparée (Paris, G. Buon, in-4° de 6 fts), avec ce titre : *Elegie de P. de Ronsard Vandomois, sur les troubles d'Amboise, 1560. A G. des Autels Gentilhomme Charrolois,* et à la fin cette mention insérée dans l'Extrait du privilège : « Le dict Ronsard a permis à G. Buon d'imprimer l'*Elegie faite durant les troubles d'Amboise* .. ». On retrouve ce titre dans les rééditions de 1563 (Bibl. nat., Rés. Ye 1114) et de 1564.

Or l'édition séparée de 1562 contient d'importantes retouches dues à la politique de résistance armée qui était celle des Guises. Dans le texte primitif Ronsard se contente de prêcher le calme, la pacification par le concile de Trente, la riposte aux protestants par des brochures; il conseille de ne recourir qu'aux armes de l'éloquence, comme venait de le faire, entre autres, G. des Autels, le destinataire de la pièce (voir notes suivantes). Dans le deuxième texte, c'est en outre la répression armée, la voix du canon, qu'il préconise. Il est donc très probable que cette Elégie fut écrite pendant ou même avant les troubles d'Amboise (mars 1560) et que la réimpression de 1562, avec son titre et son texte remaniés, fut faite pour servir à la polémique, justifiant le rôle des Guises à Amboise et à Vassy (1er mars 1562). Ce qui est curieux encore — et probant — c'est que notre texte de 1584 revient au premier esprit de la pièce et qu'on n'y trouve plus les variantes belliqueuses et guisardes de 1562. Elles ont disparu dès 1578.

P. 355. *Des-Autels...* — Sur ce poète voir une note du t. I, p. 317. — Ajoutons que Ronsard fait ici allusion à la fonction de « jurisconsulte » que remplissait Des Autels et à ce recueil de vers qu'il publia en 1559 : *Remonstrance au peuple Françoys, de son deuoir en ce temps, enuers la Maiesté du Roy. A laquelle sont adioustez troys Eloges, De la paix, De la tresue & de la guerre* (Paris, A. Wechel. — Bibl. nat., Rés. Ye 982). *L'Eloge de la Paix,* dédié *A Pierre de*

Ronsard, débute par ces vers sur l'*Exhortation pour la Paix* (cf. notre t. V, p. 192) :

Veullent les Dieux, Ronfard, que les Princes, qui lifent
Maintefois tes beaux vers, & à bon droit les prifent,
En lifant ceux, lesquelz nagueres tu as faictz
Pour leurs cœurs endurciz inciter à la Paix,
Ayent par tes raifons auffi douces que fages,
Et fi toft, & fi bien amolly leurs courages,
Qu'ayans de leurs fubiectz, & d'eux mefmes pitié,
Ilz changent leur querelle en conftante amitié.

Des Autels publia enfin, en août 1560, un admirable opuscule en prose, inspiré par les troubles d'Amboise : *Harengue au peuple François contre la rebellion* (Paris, V. Sertenas. — Bibl. nat., Lb32 20). — Voir encore La Croix du Maine et Du Verdier; abbé Goujet, XII, pp. 343-353; sa vie par G. Colletet, réimpr. par A. van Bever dans la *Rev. de la Renaissance*, 1906, pp. 192-223; Hans Hartmann, *G. des Autels poète et humaniste français* (thèse de Zurich, 1907); J. Madeleine, *Rev. d'Hist. litt.*, 1911, pp. 801 et suiv.

P. 355. *C'eft donques...* — Variante de 1560 : *Ce n'eft pas auiourd'huy... Ont befoing. . Il ne faut acheter ny canons ny harnois : Mais il fault les garder feulement par la voix.* — Variante de 1562 : *C'eft donques auiourd'huy... Ont befoin... Et contre leurs fuiets oppofer le harnois, Vfant & de la force & de la douce voix.* — Le texte de 1584 revient, malgré les différences, à celui de 1560.

P. 355. *Non par le fer...* — Variante de 1562 : *Et par le fer trenchant & par viues raifons.* — Le texte de 1584 est pour ce vers le même que celui de 1560.

P. 355. *Par liures...* — Variante de 1562 : *Par armes l'affaillir, par armes luy refpondre.* — Le texte de 1584 est pour ce vers le même que celui de 1560. — Dans les vers précédents Ronsard fait allusion aux livrets de propagande et aux pamphlets que les protestants apportaient par ballots de Genève et répandaient « par les carrefours et maisons » et jusqu'à la Cour. Cf. Florimond de Ræmond, *Hiftoire de la naiffance, progrez et decadence de l'Herefie*, p. 874; P. Perdrizet, *Ronfard et la Réforme*, pp. 5-12.

P. 356. *Ce-pendant...* — Après ce vers on lit en 1560 seulement :

Carles & toy & moy feulz entre cent mille hommes
Que la France nourrift, oppofez nous y fommes
Et faifant de nous trois paroiftre la vertu,
D'vn magnanime cueur nous auons combatu,
Defcouurant l'eftomac aux playes honorables
Pour fouftenir l'eglife & fes loix venerables,

Et celles du pais, auquel nous sommes nez,
Et pour l'ayde duquel nous sommes ordonnez.

Ces vers font allusion à la *Remonstrance* et à la *Harengue* de Des Autels, mentionnées ci-dessus (note de la p. 355). — Sur l'initiative de Ronsard dans cette guerre de libelles, voir une épître au cardinal de Lorraine, t. I, p. 272. — Quant à l'œuvre de Lancelot Carle, évêque de Riez, à laquelle Ronsard fait allusion ici, cela ne peut être, à la date de 1560, que la traduction d'un traité de Stan. Hosius, évêque de Warm (Pologne), *De l'expresse parole de Dieu* (Paris, Vascosan, in-8°. — Bibl. nat., D. 21891), ou plutôt les *Cantiques de la Bible* mis en vers français par Lancelot de Carle et en musique à quatre parties par Guillaume Bulin (Paris, A. Le Roy, in-8° obl.). La *Chanson contre les docteurs et ministres assemblés à Poissy* ne date que de 1561 (voir notre t. VI, p. 504); mais les *Sonnets chrestiens,* qui parurent cette même année à la suite de l'*Ecclesiaste paraphrasé en vers françois* (Bibl. Mazarine, 26139), ont pu circuler manuscrits dès 1560. — Voir sur ce personnage les notes des t. IV, p. 218, et VI, 504; Tamizey de Larroque, *Vies des poètes bordelais et périgourdins, par Guillaume Colletet...,* pp. 5-50 (Paris, Claudin, 1873); P. Bonnefon, *Annuaire de l'Association des Etudes grecques,* 1883, p. 327; E. Picot, *Les Français italianisants au* XVIe *siècle* (Paris, Champion, 1907), t. I, pp. 235-249.

P. 356. *Ceux qui estoient...* — Cf. Horace, *Epist.* I, II, 15-16.

P. 356. *Diffamans...* — François de Guise et son frère Charles, cardinal de Lorraine, tout puissants à la cour de François II, la reine Marie Stuart étant leur nièce.

P. 356 *Docteurs...* — Il s'agit du concile de Trente. Cf. p. 378.

P. 357-358. *Or nous faillons aussi... Il faut donc corriger...* — Ronsard, ici et dans la *Remonstrance* (pp. 378 et 385), et encore dans la *Response aux iniures* (p. 410), reconnaît la nécessité urgente de réformer la discipline de l'Eglise catholique. Cf. Perdrizet, *op. cit.,* 122-126, et Lange, *art. cit.,* p. 806.

P. 358. *N'auions nous pas...* — Cf. Virgile, *Géorg.* I, 491-492.

P. 359. *Tu es marastre... Dont tu deurois...* — Ronsard s'est souvent plaint de voir les étrangers, surtout les Italiens, envahir les fonctions publiques de France et accaparer les bénéfices ecclésiastiques et les faveurs, au détriment des artistes, des érudits et des écrivains français. Cf. t. III, pp. 274 et 289; 292-294; 314-315 et le texte cité en note; VI, 52 et 480-482.

P. 359. *Sans ce bon Cardinal...* — Il s'agit très probablement du cardinal Odet de Coligny.

P. 360. *Ait de Nostradamus...* — « Entre les Propheties de Noſtradamus on recognoiſt par les Centuries qu'il a faittes dés le temps de Henry II, & qui teſmoignent de iour en iour des merueilles, quel homme c'eſtoit. » (Cl. Garnier.) C'est en 1555 que Nostradamus avait publié ses trois premières *Centuries* et la moitié de la quatrième. Voir *Les Oracles de Michel de Nostredame, astrologue, medecin et conseiller ordinaire des rois Henri II et Charles IX*, par Anatole Le Pelletier (Paris, Le Pelletier, 1867, 2 vol. in-8°); et Eugène Defrance, *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens envoûteurs* (Paris, Mercure de France, 1911), pp. 68 et suiv.

P. 360 *Certainement le ciel...* — Ronsard croyait sincèrement aux pronostics du ciel, comme il croyait à l'influence astrale sur la destinée humaine (cf. t. IV, 255; V, 332, 441; VI, 276). Ce n'est donc pas ici une simple réminiscence de Virgile, *Géorg.* I, 463-490.

P. 360. *Nostre Prince...* — Henri II, blessé à mort dans un tournoi par Montgomery (juin-juillet 1559). — Les vers suivants font allusion aux premières difficultés du règne de François II, un parti huguenot s'étant formé au sein même du parlement de Paris. La mort de Henri II n'arrêta pas le procès du conseiller Anne Dubourg. Pendant l'instruction, les ministres de l'Église réformée tinrent à Paris le premier synode national pour rédiger une pétition en faveur du prisonnier. Le 12 décembre, le président catholique Minard fut tué d'un coup de pistolet au sortir de l'audience, ce qui hâta la condamnation de Dubourg, brûlé en place de Grève.

P. 361. *Et que l'air infecté...* — Allusion à Luther, né en Saxe.

P. 361. *N'euſt au beſoin ..* — Cet éloge de François de Guise et du cardinal de Lorraine contient des allusions soit à la condamnation de Dubourg, soit à la répression sanglante de la conjuration d'Amboise (mars 1560).

P. 362. DISCOVRS... — Publié en 1560, à la fin des *Poëmes*, dont il est comme l'épilogue. Il était alors intitulé : *Elegie à Loïs des Maſures Tourniſien.* — Rangé dans la section des *Diſcours* dès 1567.

Sur Des Masures, né à Tournai vers 1515, secrétaire du cardinal Jean de Lorraine de 1533 à 1547, auteur d'une traduction de l'*Eneide* en vers français (1547-1560), d'un recueil d'*Œuvres poëtiques* (1557), d'un autre de *Carmina* (1557) et des *Tragedies saintes* (1565), pour ne citer que ses principales œuvres, voir Lecouvet, *Tournay littéraire* (Gand, 1861) et Haag, la *France protestante*. C'est au même poète, également en 1560, que Ronsard dédia

l'*Hymne de la Mort* (IV, 364) et adressa un sonnet placé en tête du 5ᵉ livre des *Poëmes,* qui lui était entièrement dédié (II, 20).

P. 362-363. *Comme celuy qui voit... De leur propre vouloir...* — Ces vers montrent que cette pièce fut composée dans la deuxième moitié de 1560, au moment où Ronsard élaborait la première édition collective de ses Œuvres (permis d'impr. du Parlement, 6 août; privilège royal, 20 septembre; achevé d'impr., 29 novembre pour le tome I, 2 décembre pour le tome IV et dernier). Voir mon *Ronsard poète lyr.,* pp. 186-200.

P. 363. *Ainsi ny par edict... Par ton bel Amphion...* — Cette réponse aux protestants, qui regrettaient que la muse de Ronsard ne fût pas plus chaste et plus chrétienne (au sens réformiste), contient en germe une partie de celle qu'il fit longuement en 1563 aux ministres de Genève (V, 397 et suiv.). - Outre les militants, qui ont exposé ce grief dans de violents pamphlets de 1562 à 1568, et encore Th. de Bèze dans la préface de son édition expurgée des *Poemata* en 1569, Ronsard songe ici à certains de ses amis littéraires, tels que Robert de la Haye (cf. t. IV, pp. 94-95), Jacques Grevin, avec lequel il se brouilla en 1562, et Louis des Masures lui-même. Celui-ci en effet, imbu des idées de la Réforme depuis plusieurs années, affilié aux protestants dès 1558, à Nancy, prêcha la nouvelle religion d'abord secrètement, puis ouvertement à partir de 1560 jusqu'à sa mort. Ronsard pouvait-il ignorer à la fin de 1560 la position prise par Des Masures, qui avait publié à la fin de ses *Œuvres poëtiques* la traduction de *Vingt pseaumes de David*? En tout cas, après cette date Ronsard garda le silence sur Des Masures; mais il conserva toujours dans ses Œuvres les pièces qu'il lui avait adressées, avec son nom : preuve que Des Masures n'a pas pris rang parmi les pamphlétaires de 1563 et qu'on lui a faussement attribué la *Replique* de D. M. Lescaldin (Brunet, *Supplément au Manuel du libraire,* t. II, art. Ronsard, col. 515).

P. 363. *Si Ronsard ne cachoit...* — Curieux jeu de mots sur l'avarice que les protestants ont tant reprochée à Ronsard Pour ce vers, Cl. Garnier renvoie avec raison à l'*Evangile* de saint Matthieu, chap. 25, versets 14-30, où est puni celui qui a caché dans la terre le *talent* (somme d'argent) que son maître lui avait donné, au lieu de le faire fructifier.

P. 363. *Par ton bel Amphion...* — Allusion à une statue d'Amphion dressée sur la fontaine du jardin de Des Masures à Saint-Nicolas-du-Port en Lorraine. Voir ses *Œuvres poëtiques,* 1557, ode *A Herman Taffin,* et ode suivante *A sa fontaine*; et la fin d'un *Chant pastoral* de 1559 où Des Masures a chanté le mariage de son

duc Charles de Lorraine avec Claude de France, faisant parler les pasteurs Perot (Ronsard) et Louiset (Des Masures).

P. 364. *L'autre iour...* — Ce songe, dont on ne voit pas le lien avec ce qui précède, a cependant son à-propos : Des Masures avait associé en deux pièces de vers la gloire de Ronsard et celle de Du Bellay : *A Ioachin du Bellay Ang.* (dans les *Œuvres poëtiques*), et : *Ad P. Ronsardum et Io. Bellaium poetas* (dans les *Carmina*); en outre, d'après les derniers vers, Des Masures avait écrit un éloge funèbre de Du Bellay.

P. 364. *Et me disoit, Amy...* — Rapprocher cette prosopopée de celle du père de Ronsard (t. V, p. 164).

P. 364. *Qui premier me poussas...* — Cf. H. Chamard, thèse sur *Joachim du Bellay*, p. 95; P. Laumonier, édition de la *Vie de Ronsard*, p. 114. — Sur la mort de Du Bellay et la fin de cette pièce, voir encore Chamard, *op. cit.*, pp. 480-481, 486-487.

P. 366. REMONSTRANCE... — Publiée isolément en janvier 1563 (ou en décembre 1562 avec antidate), à Paris, chez G. Buon, sans nom d'auteur, ni au titre ni dans l'extrait du privilège (in-4° de 17 fts. — Est à Munich. Cf. E. Picot, Catalogue Rothschild, I, 476, n° 676). — Réimprimée en 1564, à Paris, chez Buon, avec le nom de l'auteur; en 1572, à Paris, chez Buon, in-4°, et à Lyon. Notre Bibliothèque nationale ne possède que la réimpression lyonnaise (Michel Jove, in-8° de 15 fts. — Rés. Ye 4773). — Dans ces éditions isolées, on lit au titre de la pièce ce texte néo-testamentaire : *Ie vous prie freres, de prendre garde à ceux qui font dissensions & scandales contre la doctrine que vous auez apprinse, & vous retirez d'eux. S. Paul Rom. 16.*

L'édition princeps n'a pas d'achevé d'imprimer; mais il est évident, pour qui tient un compte exact des événements auxquels cette pièce fait allusion, qu'elle fut écrite durant le pseudo-siège de Paris par Louis de Bourbon-Condé et l'armée huguenote (25 nov.-10 déc. 1562). Elle est nécessairement antérieure à la bataille de Dreux (19 déc. 1562), car, après cette date, la fin, depuis le vers *Vous Prince genereux* (p. 383), n'aurait pas eu sa raison d'être, et même n'aurait présenté aucun sens. Enfin c'est uniquement cette *Remonstrance* que Ronsard a désignée dans sa *Response aux iniures* (voir t. V, pp. 383, 427. et les notes).

P. 366. *O Ciel! ô mer!...* — Cf. t. II, p. 270 : *O terre, ô mer...* Sur ces apostrophes, voir Erasme, *Adages*, article *Loqui tragice.*

P. 367. *Mais que feroit le Turc...* — Cf. Montaigne, *Essais*, II, XII (éd. V. Leclerc, 1885, t. I, pp. 405-406).

P. 368. *L'œil du monde...* — Cf. Ovide, *Mét.* IV, 228. Ailleurs

Ronsard appelle le soleil « le grand œil » (I, 95), « l'œil des Dieux » (II, 274), « l'œil de Dieu » (III, 471). — Passage cité par Montaigne, *Essais*, II, XII (éd. V. Leclerc, 1885, t. I, p. 479).

P. 368. *Selon qu'il entre...* — Les douze signes du zodiaque.

P. 369. *De tant de nouueautez...* — Cf. Montaigne, qui déclare vouloir suivre « l'ancien train » contre « les nouvelletez ». Au reste, les pp. 367 à 371 contiennent déjà quelques-uns des arguments de Montaigne contre les théologiens rationalistes, et Montaigne s'en est certainement inspiré dans son *Apologie de Raymond Sebond* (*Essais*, II, XII).

P. 369. *Ie ne sçay quel yurongne...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Vn Picard vsurier, vn teneur de raquette,
Vn moqueur, vn pipeur, vn bon nieur de dette,
Qui vend vn benefice & à deux & à trois,
Vn paillard, vn causeur, vn renié François,...

Ronsard supprima ces vers sur Calvin, pensant qu'ils étaient excessifs et injustes, comme les vers sur Th. de Bèze dans la *Responce*, p. 411, note.

P. 369. *Tu as dit...* — Cf. saint Matthieu, XXVI, 26-28; saint Marc, XIV, 22-24. Ici Ronsard s'explique sur la « présence réelle » du Christ dans l'hostie, se faisant l'écho de la controverse qu'il avait entendue au colloque de Poissy entre Théodore de Bèze et le cardinal de Lorraine (9 et 26 déc. 1561). Cf. Lange, *Revue d'Histoire littéraire*, 1913, pp. 812-814.

P. 371. *Et du saint Euangile...* — Ronsard a encore ici inspiré Montaigne : « Fiez-vous à vostre philosophie : vantez-vous d'avoir trouvé la febve au gasteau, à veoir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques. » (*Essais*, II, XII, éd. V. Leclerc, t. I, p. 481.) — Dans tout l'alinéa Ronsard s'est souvenu de l'argumentation du cardinal de Lorraine au colloque de Poissy, et aussi du discours de Quintin, orateur du clergé aux états d'Orléans (janv. 1561). Cf. Lange, *art. cit.*, pp. 806-809 et 813.

P. 372. *Auoir d'vn reistre...* — Les « manteaux à la reître » qu'affectionnaient les protestants. Cf. t. V, p. 340 : *Ayant dessous vn reistre...*; p. 415 : *Ces manteaux...*; p. 423 : *Car pour auoir...*

P. 372 *Bref estre bon brigand...* — Le mot *certes* qui termine le vers était le seul juron que se permissent les ministres protestants, ainsi que *en vérité*. Voir Florimond de Ræmond, *Hist. de l'hérésie*, VII, 864, et ci-dessus, note de la p. 340 : *Certes...* — Sur l'ensemble du portrait de l'austère calviniste, cf. Perdrizet, *op. cit.*, 65-70.

P. 372. *Aux femmes...* — Cf. V, 382 : *Ie suis plein de despit...*

P. 372. *I'ay autrefois gousté...* — Aveu précieux : peut-être faut-il voir ici une allusion à son séjour de trois mois avec Lazare de Baïf en 1540 au colloque de Haguenau, où il put entendre Calvin et quelques autres protestants de marque, ou bien à des entretiens auxquels il assista soit à la Cour du temps de Clément Marot, soit dans l'entourage de Marguerite de Navarre. Sous François Ier la Réforme et la Renaissance n'étaient pas encore des sœurs ennemies. Cf. ma *Jeunesse de Ronsard,* dans la *Revue de la Renaissance,* 1902, pp. 45-49 et 100-105.

P. 372. *Qu'ils sont prodigieux...* — C'est-à-dire : monstrueux, contraires au génie français (on lisait primitivement : *au Roy, & à la France*). Entre autres griefs, Ronsard articule plusieurs fois contre le protestantisme celui d'être d'origine et d'importation allemandes. Il méprise les Allemands comme une race inférieure. Cf. pp. 331, 356, 361, 363, 374-376, etc., et Perdrizet, *op. cit.*, 89-91.

P. 373. *D'vn iugement...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit huit, dont voici le dernier texte (1578) :

Amyot & Danez lumieres de nostre âge,
Aux lettres consumez, en donnent tesmoignage,
Qui sans auoir tiré vostre contagion
Sont demeurez entiers en leur religion.
Hommes dignes d'honneur, cheres testes & rares,
Les cieux de leur faueur ne vous soient point auares,
Viuez heureusement, & en toutes saisons,
D'honneurs & de vertus soient pleines voz maisons.

P. 373. *Ce monstre...* — C'est l'Opinion, dont il avait déjà fait une description analogue (t. V, pp. 333-334). Cf. Arioste, *Orl. fur.* XXVI, st. XXXI et suiv. Le discours que l'Opinion tient à Luther aux pp. 374-375 contient des souvenirs certains du poème italien : ce qu'elle lui conseille de faire, c'est ce qu'a fait le monstre de la fontaine de Merlin (Vianey, *art. cit.*).

P. 375. *Son venin...* — La *Saxone,* c'est la Saxe.

P. 376. *De là vient...* — Cf. saint Matthieu, X, 21 et 35.

P. 376. *Sous le pole...* — Cf. t. V, pp. 154-155, et la note.

P. 377. *Vous Princes...* — Il s'agit de rois antérieurs à 1560 et même au XVIe siècle; mais ici Ronsard vise surtout le concordat conclu par François Ier avec Léon X le 18 août 1516, qui accordait aux rois la nomination aux bénéfices ecclésiastiques et introduisait la commende dans les évêchés et abbayes. — Dans ce développement, qui est à rapprocher de la p. 357, Ronsard est l'écho de l'évêque Jean de Monluc, chef des Malcontents, à l'assemblée des

Notables de Fontainebleau (août 1560), de L'Hospital et des orateurs des trois ordres aux états d'Orléans et de Pontoise (janvier-avril 1561). Cf. Lange, *art. cit.*, p. 806.

P. 377. *Qui donnoit aux premiers...* — Sous-entendre *venus*.

P. 378. *Vous Royne...* — Voici le sens de ces vers : En attribuant les dignités les plus hautes, ne commettez pas les fautes de vos devanciers, qui, sans connaître les mœurs du courrier qui le plus vite se hâtait d'éperonner son cheval et d'apporter la nouvelle de la mort d'un bénéficier, lui donnaient le bénéfice vacant...

P. 378. *Lesquels...* — Syllepse. Ce pluriel se rapporte à l'idée de pluralité contenue dans le mot *benefice*. Au vers précédent on lisait avant 1584 : *Des biens de Iesuschrist*, et le sens de *lesquels* était plus clair. — On trouve l'explication de cet alinéa dans une épître que Ronsard adressa l'année suivante à Catherine de Médicis (t. III, pp. 292-293).

P. 378. *Ma Dame, il faut...* — Sentiment souvent exprimé par Ronsard de 1557 à 1562. Voir notamment t. III, p. 315, note (texte supprimé); V, 153, 359; VI, 293-294 et le texte cité en note Mais notre poète tendait lui aussi la main sans être lassé ou rassasié. Il l'avoue lui-même dans ses épîtres à Odet de Coligny, à Charles de Lorraine et aux trésoriers de l'Épargne.

P. 378. *O vous doctes Prelats...* — Les évêques assemblés au concile de Trente, où le cardinal de Lorraine se trouvait alors. Cf. V, 357; Perdrizet, *op. cit.*, 126; Lange, *art. cit.*, 806 et suiv.

P. 379. *Vous Iuges des citez...* — Pour cette remontrance aux membres des Parlements et la suivante qui s'adresse aux Nobles, Ronsard s'est inspiré des poésies et des harangues de L'Hospital, sans en conserver d'ailleurs l'esprit. Voir Lange, *art. cit.*, pp. 798 et suiv.

P. 380. *Et vous Nobles...* — Parmi les Nobles qui dirigeaient le mouvement protestant avec le prince Louis de Bourbon-Condé, citons les trois frères Coligny (ou Chastillon), La Rochefoucauld, Soubise, Rohan, Hangest-Genlis, Hangest-Yvoy, Porcien, Grammont, Mouy, Piennes, La Noue, Montgommery, Duras. Voir *La France protestante* des frères Haag (1re édition, 1846, précédée d'une Introduction historique).

P. 381. *Et armez Apollon...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit douze, dont voici le dernier texte (1578) :

Toy Paschal qui as fait vn œuure si diuin,
Ne le veux-tu point mettre en euidence, afin
Que le peuple le voye, & l'apprenne & le lise
A l'honneur de ton Prince, & de toute l'Eglise!

Et bien tu me diras, aussi tost qu'ils verront
Noz escrits imprimez, qu'à l'heure ils nous tueront :
Car ils ont de fureur l'ame plus animée
Que freslons en vn chesne estouffez de fumée.
Quant à mourir, Paschal, i'en suis tout resolu,
Et mourray par leurs mains si le ciel l'a voulu :
Si ne veux-ie pourtant me retenir d'escrire,
D'aimer la verité, la prescher & la dire.

Pour ces vers, qui marquaient solennellement la réconciliation entre Ronsard et Paschal, voir l'intéressante étude de P. de Nolhac sur cet humaniste dans la *Revue d'Hist. litt.* de 1918, surtout les pp. 382-385 (en ayant soin de dater de 1563, au lieu de 1564, la *Remonstrance* de Ronsard et la *Seconde responce* de F. de la Baronie).

P. 381. *N'agueres le bon Dieu...* — Louis Froger a nié que notre poète ait pris les armes contre les protestants (*Ronsard ecclésiastique*, pp. 14-17; *Ronsard et la Réforme*, dans les *Annales Fléchoises*, mai 1904, pp. 285-287; *Ronsard et les Vêpres Calaisiennes, Ibid.*, novembre 1907. pp. 366-370), pensant que les historiens l'ont confondu avec son neveu Loys de Ronsard. Paul Bonnefon (*Revue d'Hist. litt.*, 1895, p. 244) et P. Perdrizet (*op. cit.*, pp. 41-50) ont exprimé l'opinion contraire. Outre les témoignages de Th. de Bèze (*Hist. eccl.*, t. II, livr. VIII, 633), de J.-A de Thou (*Hist. univ.*, t. IV, livr. XXX, 222), d'Agrippa d'Aubigné (*Hist. univ.*, éd. de 1616, p. 143), ce passage de la *Remonstrance* nous permet de croire que, s'il n'a pas pris part au massacre de Saint-Calais (28 et 31 mai 1562), il a du moins défendu en personne contre les bandes protestantes, non pas ses prieurés (il n'en avait pas encore), mais l'église Saint-Julien du Mans, dont il était chanoine, sans pouvoir d'ailleurs la sauver du pillage (cf. V, 413), ou même la cure-baronie d'Évaillé, dont il était bénéficiaire; et cela soit en mai, soit plutôt en août-octobre, après que la Cour se fût jointe à l'armée catholique à Blois, Bourges et Rouen.

P. 382. *Ie vis encor', Paschal...* — Ce nom, conservé ici en 1584, malgré la suppression mentionnée ci-dessus dans l'avant-dernière note, avait de quoi surprendre. Aussi fut-il remplacé par le mot *Lecteur* à partir de 1587.

P. 382. *Ie suis plein de despit...* — Cf. Perdrizet, *op. cit.*, 77.

P. 382. *Vlysse à la parfin...* — Cf. t. V, p. 344, et la note.

P. 383. *Comme à Villegaignon...* — Cf. t. V, p. 154, et la note. — Villegagnon, ayant renié hautement la doctrine de Calvin durant son expédition au Brésil, passa le reste de sa vie en controverses avec Calvin et les protestants de Genève.

P. 383. *Ferme comme vn rocher...* — Cf. Homère, *Il.* XV, 618-621; Virgile, *En.* VII, 586-590. Voir le début d'une pièce de vers attribuée à Dorat dans la note du t. VI, p. 515.

P. 383. *Vous Prince genereux...* — Louis de Bourbon, prince de Condé, chef de l'armée huguenote qui depuis le 25 novembre campait dans la banlieue sud de Paris. Dès le 22, lorsqu'il n'était qu'à Corbeil, la reine lui avait envoyé un message de conciliation. Le 26, commencèrent entre les deux camps des conférences auxquelles la reine assista plusieurs fois, jusqu'au jour où Condé, par suite de défections et de l'arrivée de troupes espagnoles au secours des catholiques, dut se retirer vers la Normandie (10 décembre). Le 17, Catherine autorisait Montmorency, Guise et Saint-André à l'attaquer. Le 19, il était battu et fait prisonnier à Dreux. A la lumière de ces faits on comprend mieux toute la *Remonstrance* et on peut fixer la date de sa composition. Voir les *Mémoires* de Castelnau, IV, III-IV; de Vieilleville, VIII, XXXV; de La Noue, chap. IX; le *Journal de l'année 1562* et notre tome V, p. 427.

P. 383. *Qui pour la foy...* — Le roi saint Louis.

P. 384. *Bany de son païs...* — « Caluin, banni de la ville de Noyon, pour le crime (ce dit-on) qui regnoit iadis en la terre de Loth. » (Cl. Garnier.)

P. 384. *Puis vous qui...* — Noter dans la parenthèse le *certes,* juron familier des huguenots. Cf. pp. 340, 368, 372 (note *Bref estre bon brigand...*), 386, 409, etc.

P. 384. *De tel arbre...* — Pris à l'*Évangile* de saint Matthieu, ch. VII, versets 15-20.

P. 384. *Ie cognois vn Seigneur...* — Le cardinal Odet de Coligny. Il s'était retiré de la Cour à Orléans, dans le parti de Condé, dès le mois d'avril, avec ses frères l'amiral Coligny et le colonel François d'Andelot. — Voir à la p. 345 un alinéa de même accent respectueux et douloureux sur le bon cardinal, auquel Ronsard avait tant de fois eu recours et exprimé sa gratitude.

P. 385. *De ces briseurs d'autels...* — Cf. pp. 338, 347, 413, 420. Le vandalisme des huguenots est un des grands griefs du poète. Le pillage des églises dans les provinces commença dès le milieu de 1561. A Paris, l'église Saint-Médard fut pillée en décembre 1561.

P. 386. *Sont (certes ie le sçay)...* — Je le sais par expérience personnelle Noter le *certes,* comme à la p. 384.

P. 386. *Ils sont simples...* — Cf. p. 344 : *Mais monstrez-moy...* Pour Ronsard l'austérité calviniste n'est qu'hypocrisie. Cf. Du Bellay, *Regrets,* sonnet 136, sur la vie des ministres à Genève (éd. Chamard, pp. 162, 206 et suiv.).

P. 386. *Où le Roy vostre frere...* — Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, était suzerain des seigneurs de la Possonnière, manoir natal de Ronsard, dans le Bas-Vendômois Cf. t. II, pp. 22, 206 (note), 311 et 314. Même langage plus tard au sujet d'Henri de Bourbon, duc de Vendôme (t. VI, p. 66).

P. 386. *De condemner...* — On lit de 1578 à 1587 *innocente saincte*. Nous avons corrigé d'après les textes antérieurs et postérieurs à ces dates. Il s'agit en effet de l'innocence du conseiller Sapin, dont parlent les vers suivants.

P. 386-387. *Qu'auoit commis Sapin... Puissent tousiours...* — « En octobre 1562, le prince de Condé luy fist couper la teste, & à I. de Troyes, abbé de Gastine, lesquels auoient esté pris dans le Vendosmois, comme ils alloient en Espagne de la part du Roy. » (Note de l'édition de 1567.) — Le 6 novembre on apprit à Paris comment le prince de Condé avait « fait pendre Mr Sapin, conseiller en la Cour de Parlement de Paris, et fut principalement mu, d'autant que M^r le Connestable avoit fait pendre à Rouen Mr de Mandreville, president de la Cour dudit Rouen. » (*Journal de l'année 1562.*) — « Il luy [à Condé] desplut beaucoup aussi de ce qu'on fit pendre [à Rouen] trois personnages excellents en armes, en loix et en théologie, à sçavoir Decroze, Mandreville et Morlorat. Aussi ceux de la religion estant irritez d'une telle ignominie tascherent de s'en revancher sur d'autres prisonniers qui avoient esté pris, dont l'un estoit conseiller de la cour de Parlement de Paris [Jean-Baptiste Sapin] et l'autre abbé [Jean de Troyes, abbé de Gastine]. Les catholiques disoient que le Roy pouvoit faire pendre ses sujets rebelles. Les huguenots respondoient que les haines estoient couvertes de son nom, et qu'ils feroient de tel pain souppe, comme dit le proverbe. » (*Mémoires* de La Noue, chap. VIII.) Cf. *Memoires* de Castelnau, IV, 11.

P. 387. *Outre le naturel...* — François de Bourbon-Enghien, le vainqueur de Cerisoles, « qui mourut d'vne cheute de bahu, ietté par vne fenestre à la Roche-Guyon, en vn combat de plaisir, au mois de Feburier 1545 » (1546, n. st.), et Jean de Bourbon-Enghien, « tué le 10. iour d'Aoust 1557 à la iournée de Sainct Laurens prés la ville de Sainct Quentin en Picardie... » (Note de Cl. Garnier.) Ajoutons — ce que ne pouvait dire Garnier, ayant sous les yeux un texte trompeur — Antoine de Bourbon-Vendôme, l'ainé de tous, blessé mortellement au siège de Rouen le 15 octobre 1562 et décédé aux Andelys le 17 novembre. Voir la note suivante.

P. 387. *Anthoine. .* — Ce nom apparaît seulement en 1578. Dans

les éditions précédentes on lit *Cha·les,* qui désigne Charles de Bourbon (1520-1590), archevêque de Rouen, pair de France, conseiller d'Etat, tout dévoué aux Guises, qui était à la fin de novembre 1562, au moment du pseudo-siège de Paris, le seul survivant des frères aînés de Louis de Bourbon-Condé, et qui, les jours mêmes où Ronsard écrivait sa *Remonstrance,* prenait part aux conférences pour la trêve entre les deux camps. En 1578 Ronsard, ne suivant plus la faction guisarde, qui désignait ce Charles comme héritier présomptif de la couronne, remplaça son nom, sans souci de la vérité chronologique, par celui d'Antoine, dont le fils, le huguenot Henri de Bourbon-Vendôme, roi de Navarre, était l'héritier légitime de la couronne de France au cas où la branche des Valois viendrait à s'éteindre.

P. 387. *Vostre frere...* — Non pas, comme le dit Cl. Garnier, François de Bourbon-Enghien, mort en 1546, mais Antoine de Bourbon-Vendôme, mort tout récemment le 17 novembre 1562. — D'autre part, il est clair que Ronsard ne pouvait parler à Louis de Bourbon-Condé comme il le fait dans tout ce discours qu'avant la bataille de Dreux où ce prince fut fait prisonnier (19 décembre 1562).

P. 388. *Desarmer...* — L'*oraison* que le poète demande au prince d'écouter, c'est celle qui suit dans le reste de la pièce, où il fait appel d'abord à la force armée des chefs catholiques, ensuite à la vengeance divine.

P. 388. *Vous Princes...* — Antoine mort, qui restait-il du sang bourbon parmi les chefs militaires catholiques? 1° Le duc Louis de Bourbon-Montpensier (1513-1582), qui, gouverneur d'Anjou, Touraine et Maine en 1561-1562, avait poursuivi les huguenots avec une impitoyable rigueur dans son gouvernement, aida à reprendre le Havre aux Anglais en 1563, et contribua largement aux succès de l'armée royale pendant la troisième guerre de religion; 2° son frère cadet Charles, prince de la Roche-sur-Yon et duc de Beaupreau, qui, après avoir été lieutenant-gouverneur de Paris de 1557 à la fin de 1561, avait reçu le gouvernement du Dauphiné en janvier 1562; mort en 1565.

P. 388. *Sacré sang Guysian...* — Claude Garnier a tort de dire qu'il s'agit du cardinal Charles de Lorraine. Celui-ci était alors au concile de Trente. Ronsard désigne ainsi ceux des Guises qui pouvaient défendre les catholiques par les armes : François de Lorraine, duc de Guise, le vainqueur de Metz et de Calais; Claude de Lorraine, duc d'Aumale, qui s'était illustré également à Metz et à Calais, et René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, général des galères, qui avait pris part à l'expédition de Naples. Cf. le P. Anselme, *Hist. généal.,* t. III, p. 485.

P. 388. *Et vous Montmorency...* — Le connétable, qui devait être fait prisonnier par les huguenots à la bataille de Dreux, trois semaines après cette *oraison* de Ronsard.

P. 388. *Vous d'Anuille...* — Henri de Montmorency, comte d'Anville, fils cadet du connétable. — Quant à son aîné, François, il est ici passé sous silence, parce qu'il était l'ennemi des Guises et par suite soupçonné de favoriser les huguenots. Trois ans plus tard, Ronsard se rattrapera en lui consacrant une pièce entière, où il le glorifie comme gouverneur de Paris (t. III, p. 276).

P. 389. *Ny ces Reiſtres...* — Au début de novembre, François de Coligny d'Andelot avait amené à Orléans quelques milliers de reîtres recrutés par lui en Allemagne et aussitôt incorporés dans l'armée de Condé. Je crois donc que le poète joue sur le mot *François*.

P. 389. *Bon iacque...* — Cuirasse. Cf. une note du t. V, p. 39.

P. 389-390. *Ie dy pour... Car Dieu ne laiſſe...* — Passage tout biblique, à la manière protestante. Cf. t. V, p. 342 : *Il faut...*

P. 390. *Et qui cognois...* — C'est-à-dire : toi qui peux discerner l'auteur responsable de la guerre civile. — Les commentateurs, à la suite de Claude Garnier, ont pensé que Ronsard ne désignait ici que l'amiral Coligny. Mais il suffit d'étudier les pages précédentes depuis : *Vous Prince genereux*, p. 383, surtout les vers menaçants de la p. 388 : *Ou bien s'il... oyez mon oraiſon*, pour affirmer que notre poète pensait tout autant, sinon plus, au prince de Condé, véritable chef de l'armée huguenote. Qu'il ait osé, en conclusion, souhaiter la mort d'un prince auquel il parle avec tant de déférence dans ces pages, on a pu en douter. Cependant les protestants l'ont cru, ou ont feint de le croire, et ils n'ont pas manqué d'en blâmer Ronsard. Celui-ci s'en est défendu dans sa *Reſponſe* (pp. 395 et 426-427), mais il avait tout intérêt, après la paix d'Amboise (12 mars 1563), à chanter la palinodie. N'oublions pas enfin qu'il a lui-même entonné plus tard le « cantique saint » après la mort de Condé à Jarnac (IV, 253-254 et la note). — Quant à Coligny (qui n'est pas distingué dans cette *Remonſtrance* des autres Nobles protestants, p. 380), Ronsard a souhaité sa mort et célébré sa défaite avant et après la bataille de Moncontour (V, 430 et 434), quand l'amiral restait le seul chef des troupes huguenotes. — En somme, Ronsard est resté ici volontairement dans le vague, laissant à Dieu le soin de discerner le vrai coupable, celui qui s'était opposé et s'opposait encore aux multiples essais de conciliation de Catherine de Médicis.

P. 390. PROGNOSTIQVES... — Publiés seulement en 1584.

P. 393. *Ie n'en sçay rien...* — Doute à rapprocher de celui de Montaigne. Fruit de l'expérience, de la réflexion et des guerres civiles, il contraste avec les naïves croyances dont témoigne par exemple l'*Hynne des Daimons.*

P. 393. *Ou le peché...* — Variante posthume, qui éclaire le sens : *Où le peché se mocque de la peine,* c'est-à-dire : reste impuni.

P. 394. EPISTRE. — Publiée en 1563, en tête de la *Responce,* et conservée à cette place dans toutes les éditions.

P. 394. *Cinq sepmaines...* — François de Guise, mortellement blessé par Poltrot le 18 février 1563, était mort le 24. Ronsard reçut donc dans les premiers jours d'avril seulement les « trois petits liures », auxquels il répliqua dès la première quinzaine d'avril dans sa longue *Responce aux iniures* (voir ci-après le début du texte primitif, note du t. V, p. 397). Ces trois pamphlets ont paru ensemble sous ce titre général : *Response aux calomnies contenues au Discours & Suyte du Discours sur les Miseres de ce temps, Faits par Messire Pierre Ronsard, iadis Poëte, & maintenant Prebstre. La premiere par A. Zamariel : Les deux aultres par B. de Mont-Dieu. Où est aussi contenue la Metamorphose dudict Ronsard en Prebstre.* M.D.LXIII, s. l. [Orléans]. — On lit à la fin du troisième pamplet : « Faict le 24 de Feburier 1562 » (c'est-à-dire : 1563, n. st.). La *Metamorphose de P. Ronsard en Prestre,* qui, d'après ce titre général, semblerait être une pièce à part, se compose simplement des cinquante derniers vers de la « response » de Zamariel (le titre est imprimé en manchette). La Bibliothèque nationale possède cette plaquette à trois parties, sous la cote Rés. pYe 173. Elle en possède aussi une réimpression de Lyon, 1563, sous la cote Rés. Ye 1909. — Quant aux personnalités que cachent les pseudonymes Zamariel et De Mont-Dieu, nous pensons qu'il s'agit, pour le premier, du ministre genevois Antoine de la Roche-Chandieu, que Ronsard lui-même désigne assez clairement au cours de sa *Response* (voir ci-après, note de la p. 400), et qui signait ses œuvres poétiques Zamariel (en hébreu Chant de Dieu); pour le second, de Bernard de Montméia, ministre en 1561 de Chauny en Picardie, auteur de *Poëmes chrestiens* publiés en 1574 par Philippe de Pas, pasteur à Genève. Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard,* p. 154.

P. 394, ligne 4 : *deux ou trois mois...* — Dans l'édition princeps, Ronsard disait seulement « deux moys », ce qui nous reporte au mois de décembre 1562. Pour parler ainsi, il se fondait sur le titre du pamphlet, qui est significatif. La pièce de Zamariel est une réponse générale au *Discours* et à la *Continuation.* La première de Mont-Dieu répond spécialement au *Discours*; la deuxième à la

Continuation. Il n'est pas question de la *Remonstrance*, qui est des environs du 1er décembre et ne parvint pas tout de suite à leur connaissance. En outre, la deuxième pièce de Mont-Dieu contient un passage sur « le Triumvirat » (Montmorency, François de Guise, Saint-André), où l'auteur se réjouit de ce que les huguenots « ont osté tout fraischement un angle à ce triangle »,

Rendant ceste figure imparfaite à iamais.

Or cela ne peut faire allusion qu'à la bataille de Dreux (19 décembre 1562), où Saint-André fut tué et Montmorency fait prisonnier. L'auteur se serait exprimé tout autrement s'il avait voulu parler de l'assassinat de François de Guise (18-24 février 1563). Nous pouvons donc dater la composition du triple pamphlet de la fin de décembre 1562.

P. 394, ligne 7 : *imprimez à Orleans...* — Très probablement chez l'imprimeur Eloy Gibier. Cf. Perdrizet, *op. cit.*, p. 22.

P. 395, ligne 1. — Cf. t. V, pp. 344, 347, 387 et *passim*.

P. 395, lignes 16-34 : *Princes & Seigneurs... & tref-obeissant seruiteur...* — Dans cette demi-page il s'agit du prince de Condé et des frères Coligny, qui étaient à la tête du parti protestant. Cf. t. V, pp. 345, 426-427, et les notes.

P. 396, ligne 7 : *ie voudrois que...* — Il eût voulu avoir à répondre à Th. de Bèze, qu'il avait provoqué dans la *Continuation*. Cf. t. V, pp. 339-345, 398-399.

P. 397. *Ton erreur, ta fureur...* — Ces vers, dont tous les termes se répondent, sont dits « rapportés ». Les œuvres de Ronsard n'en offrent qu'un autre exemple (t. I, p. 10 : *Le Destin veut...* Cf. t. VI, p. 449 et la note). Notre poète a d'ailleurs adopté ici cette facture par moquerie, pour répondre à ce quatrain liminaire du pamphlet de Zamariel :

Des diuers effects de trois choses qui
font en Ronfard.

Ta Poësie, Ronfard, ta verolle, & ta Messe,
Par raige, surdité, & par des Benefices,
Font (rymant, paillardant, & faisant facrifices)
Ton cœur fol, ton corps vain, & ta Muse Prebstresse.

P. 397. Responce... — Publiée isolément en 1563, sous ce titre : *Responce de P. de Ronfard Gentilhomme Vandomois, aux iniures & calomnies de ie ne fçay quels Predicans, & Ministres de Geneue, fur fon Difcours & Continuation des Miseres de ce Temps* (Paris, G. Buon; in-4° de 26 fts. — Bibl. nat., Ye 4935; n'est pas de la Réserve). — Réimprimée en 1563 à Avignon et à Lyon, en 1564 à Paris.

L'édition princeps n'a pas d'achevé d'imprimer; mais la variante primitive du 2e vers, rapprochée des premières lignes de l'épître-préface, permet de dater du milieu d'avril 1563 la composition de cette longue riposte. La paix était faite à Amboise, et Condé était rentré en grâce depuis le 12 mars. Aussi cette pièce de près de 1200 vers ne contient-elle pas de polémique générale ni surtout de politique; elle n'est qu'une apologie personnelle.

P. 397. *Quoy? tu iappes...* — Variante primitive :

Miserable moqueur (qui n'auois point de voix,
Muet comme vn poisson, il n'y a pas deux mois,
Et maintenant enflé par la mort d'vn seul homme),
Tu mesdis de mon nom...

Variante de 1567 :

Miserable mocqueur que la crainte suiuoit
Hosteße de ton cœur, quand ce grand Duc viuoit,
Et maintenant enflé...

Le texte de 1584, plus long de quatre vers, remonte à 1578.

P. 397. *Tu as aßaßiné...* — Il s'agit de l'assassinat de François de Lorraine, duc de Guise. Cf. pp. 263, 394, et les notes.

P. 398. *De ce fleuue...* — C'est le fleuve Acheloüs, vaincu par Hercule. Le fleuve avait pris la forme d'un taureau; Hercule lui brisa une corne; elle fut consacrée par les Naïades et devint la corne d'abondance (Ovide, *Mét.* IX, 1-100).

P. 398. *Ainsi contre ce Grec...* — C'est-à-dire : contre Hercule. — Ce vers et les trois suivants furent ajoutés en 1578, mais sous cette forme très différente :

Ainsi contre les rocs les fleuues inconstans,
Ainsi contre le ciel se prindrent les Titans,
Ainsi le chesne sec se prend contre la scie,
Ainsi à mon bon sens se happe la folie.

P. 398. *Ainsi contre Apollon...* — Cf. Ovide, *Mét.* VI, 382-400.

P. 398. *Mais si ce grand...* — Réponse aux premières lignes d'une épître qu'on lit en tête du triple pamphlet de Zamariel et B. de Mont-Dieu : « I.D.N. à Meßire Pierre Ronsard. Meßire Pierre, quand Theodore de Besze aura le vouloir & le loisir de te respondre, il t'apprendra à mieux parler, ou à te taire... »

P. 398. *Que tous deux...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit huit, dont voici le dernier texte (1578) :

I'ay dequoy me defendre & dequoy l'irriter,
S'il luy plaist sur l'arene en armes se planter :
Ie sçay que peut la langue & Latine & Gregeoise,

Ie suis maistre iouëur de la Muse Françoise :
Vienne quand il voudra, il me verra sans peur,
Dur comme vn fer trenchant qui s'affine au labeur,
Vif, ardant & gaillard, sans trembler sous l'audace
D'vn vanteur, qui par autre au combat me menace.

P. 399. *Quand le Tan...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit huit, dont voici le dernier texte (1578) :

Qui a point veu trembler és vieilles Tragedies
Vn Oreste estonné de l'horreur des Furies,
Qui du meurtre commis ia desia se repent?
Qui deuant maint flambeau, maint fouët & maint serpent
Et maint crin couleureux, s'enfuit parmy la scene,
Portant dessus le front le remors de sa peine?
Tel, tel ie le rendray par mes vers furieux,
Et luy seray tousiours vn fantaume à ses yeux.

P. 399. *Mais certes...* — Dans ses discours contre les protestants, Ronsard a souvent usé du mot *certes,* qui était leur juron familier. Cf. entre autres pp. 340, 368, 372, 384, 386, 403, 409, 415, 423.

P. 399. *Or sus, mon frere...* — Serment solennel, que rien n'autorise à suspecter. Plus loin, p. 401, Ronsard s'amuse en disant : *ie le confesse Que ie suis Prestre raz.* Ronsard ne fut jamais prêtre. Il était simple clerc tonsuré. Cf. les notes des tomes I, p. 172; V, 228, et mon article des *Annales Fléchoises,* 1904, 1er semestre, p. 67, sur la *Prêtrise de Ronsard.*

P. 399. *Iadis ce grand Eumolpe...* — Poète légendaire de Thrace, comme Orphée. Il est célèbre par sa lutte contre Erechthée. On lui attribue l'introduction des Mystères en Attique.

P. 399. *Qui des oiseaux deuins...* — Il faut voir dans le mot *deuins* un adjectif, que Ronsard a employé ailleurs au féminin : t. IV, p. 270, *les Sibylles deuines*; VII, p. 347, *la fureur deuine.*

P. 400. *Furent Prestres sacrez...* — Cet alinéa s'inspire d'Horace, *Epist. ad Pis.,* 391-407. Cf. t. II, p. 139; VII, 45.

P. 400. *I'irois signant...* — C'est-à-dire : Je bénirais avec le signe de la croix. — Dans le vers précédent Ronsard fait allusion au titre de *messire* que ses adversaires lui avaient donné (voir ci-dessus, notes des pp. 394 et 398). C'était celui des prêtres séculiers. Comme, d'autre part, les évêques se nomment par leur prénom, on voit tout le sens que prend sous la plume du poète cette expression *vray messire Pierre.*

P. 400. *Doublant...* — C'est-à-dire : répercutant ma voix. Aussi, à la rime du vers précédent, faut-il voir en *vosté* (leçon de 1563), en *voté* (leçon de 1571, 1573 et 1578), et en *vôté* (leçon de 1584 et

1587), une graphie phonétique de *voûté*. Plus loin (p. 407, rime), on lit *voslé* en 1571, au lieu de *vouté*.

P. 400. *Dont tu as pris le nom...* — Ce passage, où Ronsard joue sur le nom de l'un de ses adversaires, désigne le ministre genevois Antoine de la Roche-Chandieu, celui qui a signé Zamariel le premier des trois pamphlets (voir ci-dessus note de la p. 394).

P. 400. *Disciple de Satan...* — Il dira à la p. 403 : *Vrcy enfant de Satan*. Cela rappelle l'invective de Rabelais contre « les demoniacles Calvins, imposteurs de Genève » (IV, XXXII, fin).

P. 401. *De mes Demons... Ton Demon...* — Allusion à l'hymne *Les Daimons* (IV, 218) et à ce qu'en disait Zamariel.

P. 401. *Tu as veu les ravas..* — « Rabat est vn mot de Touraine, qui veut dire, vn Esprit qui raude & va de nuict. » (Cl. Garnier.) On lit d'ailleurs de 1563 à 1578 *les Espris*.

P. 401. *Que ie suis Prestre...* — Chasser le démon des corps n'appartient qu'aux prêtres. C'est ce qui explique ce passage. Pour pouvoir exorciser le ministre protestant, Ronsard feint d'être prêtre.

P. 401. *Fuyez, peuples...* — Scène d'exorcisme, avec réminiscence de Virgile, *En.* VI, 258 : *procul este profani...*

P. 401. *Qui par les nuicts...* — Les *Ardans* sont les feux follets. Cf. t. II, p. 66, et ci-après note de la p. 421.

P. 402. *Sur les pieds de derriere...* — « Les Demoniaques lors de leur possession vont de mesme, & s'esleuent quelquefois de terre (ce que i'ay veu) tirant à soy quantité d'hommes, & principalement quand on leue & monstre le Corps de Iesus-Christ en la saincte Hostie. » (Cl. Garnier.)

P. 402. *Ainsi le gros mastin... Dont nasquit...* — Cerbère enchaîné par Hercule. Cf. Ovide, *Mét.* VII, 406-417.

P. 402. *Qu'vn boiteux mareschal...* — Un Vulcain, divin forgeron.

P. 403. *Guarira...* — Cf. t. V, p. 342 : *Que toute la Rheubarbe...* — Dans la courte épître qui précède les trois pamphlets (voir ci-dessus note de la p. 398), I.D.N. les compare à trois pilules qu'il expédie à Ronsard, « en attendant que l'Anticyre t'enuoye autant d'Hellebore qu'il est requis pour purger ton cerueau ».

P. 403. *Certes...* — Cf. ci-dessus, note de la p. 399 : *Mais certes.*

P. 403. *Il faut que chez Thony...* — Thony et le Greffier étaient des fous de Cour. Cf. t. V, p. 429; VII, p. 34. Voir Brantôme, *Mémoires*, Index (éd. Lalanne); A. Canel, *Recherches historiques sur les fous des rois de France* (Paris, A. Lemerre, 1873, pp. 139, 173-178 et 182). — Quant à Astolphe, c'est un héros de l'Arioste, qui rend le bon sens à Roland en le lui faisant respirer par les narines

(*Orl. fur.* XXXVIII, st. XXIII-XXIV; XXXIX, st. LV-LVII).

P. 403. *Sa premiere santé...* — On lit bien en 1578 et 1584 *r'ent'ra* et dans les autres éditions *rent'ra,* pour *rentrera.*

P. 404. *On dit qu'au ciel...* — Cf. t. V, p. 181 : *On dit que Iupiter.* Souvenir d'Homère, *Il.* XXIV, 527-534.

P. 404. *Thamyre, Tiresie...* — Thamyris, poète légendaire de Thrace, comme Orphée. — Tirésias, devin aveugle de Béotie bien connu par Homère, Pindare et Sophocle. — Au vers suivant, la périphrase désigne Stésichore, frappé de cécité par les dieux pour avoir médit d'Hélène. Cf. t. II, p. 271 : *Les freres d'Helene...*

P. 404. *Tesmoin est du Bellay...* — Voir dans les Œuvres de ce poète (à la fin des *Ieux rustiques*) l'*Hymne de la Surdité,* dédié à Ronsard. Cf. mon édition de la *Vie de Ronsard,* pp. 81-82.

P. 405. *Tu m'accuses...* — Ce grief et celui de pédérastie étaient couramment échangés entre adversaires au XVIe siècle.

P. 405. *Tousiours le volleur...* — Ce vers et les cinq suivants apparaissent en 1578. A leur place on lit dans les éditions précédentes dix vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Au moins fay moy citer pour ouir mes defences :
Peut estre ie diray des mots que tu ne penses :
Ie t'aprendray comment tu te pourras guerir
De mauuais reliqua lequel te fait mourir,
Et courtois enuers toy, ie te resoudray toute
L'humeur qui entretient tes nodus & ta goutte.
Voy tu ma charité qui te vient à propos?
Vrayement tu me fais tort, sans tes meschans propos
Ie m'allois marier, mais ores nulle femme
Ne me veut espouser : tant de force a ton blasme.

Ces derniers vers contiennent une plaisante ironie, car Ronsard, tonsuré et bénéficiaire, ne pouvait pas se marier à moins de perdre ses droits aux bénéfices ecclésiastiques.

P. 405. *Tais-toy...* — Ce vers et les trois suivants ont inspiré à Michelet une indignation naïve et inopportune (*Hist. de France,* éd. A. Lemerre, t. XII, p. 425).

P. 405. *I'entens encore...* — C'est-à-dire : Je ne suis pas assez sourd pour ne pas entendre. — A la fin du vers, *dicton,* c'est, d'après Cl. Garnier, « le iugement que prononce le Bourreau tout haut quand il fait mourir vn patient ».

P. 405. *Trente & sept ans...* — Si Ronsard est né le 11 septembre 1524, date traditionnelle donnée par lui-même (IV, 97), il se rajeunit ici d'un an au moins, puisqu'en avril 1563 il aurait eu trente-huit ans et demi; s'il est né le 2 septembre 1525, comme le

pense H. Longnon (*Pierre de Ronsard*, pp. 83-85), ce vers est encore en deçà de la vérité, puisque les trente-sept ans auraient été « passés » depuis six mois. Ailleurs, dans une pièce qui n'a pu être écrite qu'entre septembre 1555 et septembre 1556, il ne se donne que *trente ans* (VI, 307). Voir encore t. III, p. 288 : *Apres trente & sept ans*, et la note du t. III, p. 182 : *Ie vous passe*.

P. 405. *Et si i'ay le teint...* — Cf. le premier quatrain de l'ode *Pour auoir trop aimé* (VI, 307).

P. 405. *Que ie suis vn Athée...* — Cf. t. V, p. 341.

P. 406. *I'ay suiui...* — Comme page des princes François et Charles, premier et troisième fils de François Ier, puis du roi d'Écosse Jacques V puis du prince Henri, deuxième fils de François Ier, qu'il continua de servir « domestique à ses gages » durant tout son règne comme « poëte du roi ». Cf. t. IV, pp. 97 et 188; V, 249-255. Il était en outre conseiller et aumônier ordinaire du roi depuis les environs du 1er janvier 1559.

P. 406. *I'ay pratiqué...* — Allusion aux voyages en Écosse, en Flandre et en Allemagne. Cf. t. IV, p. 97.

P. 406. *I'ay long temps...* — Du jour où il quitta la Cour pour suivre l'enseignement de Dorat, de 1545 à 1550 environ. Cf. t. VI, p. 156, ode *A son retour de Gascongne*, et mon édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 92-93, 98, 118.

P. 406. *Là tu pourras...* — *De moy*, c'est-à-dire : à mon sujet.

P. 407. *Toute la mer...* — A la place de ce vers et du suivant, qui datent de 1578, on lit dans les éditions précédentes dix vers, dont voici le dernier texte (1573) :

Vn flot roulle deçà, l'autre roulle delà,
L'autre suit, l'autre pousse, & du branle qu'il a
Fait marcher son voisin : à la fin pleins de rage
Cassez & renuersez se rompent au riuage :
L'escume sur le dos des ondes se rouant
Tournant, pirouëttant au vent se va iouant,
Contre les grands rochers vne tempeste aboye,
Meint tortu tourbillon qui sur le bort tournoye
Comme vne pyramide, esleue dans les cieux
Le sablon qui le iour derobe de noz yeux.

P. 407. *Mais la paix...* — La paix d'Amboise (12 mars 1563).

P. 407. *I'ay le chef...* — Cf. Ovide, *Mét.* I, 84-86.

P. 407-408. *Or ce Dieu... Et sans peché...* — Tout ce passage s'inspire du *Symbole de Nicée* ou *Credo*.

P. 408. *Or ce fils bien aimé...* — Expression des *Évangiles* : saint Matthieu, III, 17; XVII, 5; saint Luc, III, 22.

P. 408. *Publiquement...* — Pour la fin de cet alinéa et le suivant, voir les *Évangiles*.

P. 408. *Il fut accompagné...* — Des douze apôtres.

P. 409. *Choisit quatre...* — Les quatre évangélistes.

P. 409. *Par l'Arche...* — L'arche de Noé.

P. 410. *Ie sçay que...* — Cf. III, 293-294; V, 357, 378-379.

P. 410. *A laissé...* — La métaphore vient de saint Matthieu, XXI, 41. — Celle du vers suivant a la même source, XIII, 24-30.

P. 410. *Comme vn bon laboureur...* — Cf. saint Luc, III, 17.

P. 410. *Tu dis, en vomissant...* — Ce grief est ainsi présenté dans le pamphlet de Zamariel :

Athée est, qui vn bouc à Bacchus sacrifie...

et dans le deuxième pamphlet de B. de Mont-Dieu :

Celuy cognoit, Ronsard, ta prosane malice,
Qui sçait, comme tu fis d'vn Bouc le sacrifice,
Lez Paris, dans Arcueil, accompagné de ceux,
Qui, Payens comme toy, luy offrirent des vœus.

On le retrouve dans le *Temple de Ronsard* et dans la *Remonstrance à la Royne*, pamphlets protestants postérieurs de quelques mois à la *Responce aux iniures*.

P. 410. *Iodelle ayant gaigné...* — Sur cet épisode de la vie de Jodelle, qui se place au lendemain du succès de sa *Cleopatre*, c'est-à-dire en février 1553 (n. st.), voir les *Dithyrambes à la pompe du Bouc de E. Iodelle* (t. VI, p. 182, et les notes) et une pièce de même titre qui a pour auteur A. de Baif (éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 209). Ne pas confondre, comme on l'a fait trop souvent à la suite de Claude Garnier, cette fête littéraire d'Arcueil avec l'excursion de Dorat et de ses élèves qui eut lieu en juillet 1549 et que Ronsard a racontée dans le *Voyage d'Hercueil* (V, 213). Cf. mon *Ronsard poète lyrique*, p. 100, et mon édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 24 et 154-156.

P. 411. *La brigade...* — Sur cette dénomination, antérieure à celle de Pléiade, voir t. V, pp. 185 et 213, et mon édition de la *Vie de Ronsard*, pp. 219 et suiv.

P. 411. *Quand le temps...* — C'est-à-dire : durant le carnaval et, comme dit Binet, « aux jours licentieux de Careme prenant ».

P. 411. *Et non sacrifié...* — A la place de ce vers et du suivant on lit dans les éditions précédentes dix-huit vers, dont voici le dernier texte (1578; au 4ᵉ vers, allusion à une pièce des *Poemata* publiés par Th. de Bèze en 1548) :

De Beze qui Prophete en apparence luit
Entre vous tout ainsi qu'vn Orion de nuict,

Que Dieu (ce dites vous) en tous lieux accompagne,
A bien fait sacrifice aux Muses d'vne taigne.
S'il a fait tel erreur, luy qui n'a rien d'humain,
Permettez que i'en face un autre de ma main.
Sus Bousons & Plaisans que la Lune gouuerne,
Allez chercher vn asne aux montagnes d'Auuergne,
D'oreilles bien garny, & en mille cordons
Enuironnez son front de foin & de chardons :
Troussez vous iusqu'au coude, escorchez moy la beste,
Et de ce Predicant attachez à la teste
Les oreilles, ainsi que les auoit Midas,
Ce lourdaut Phrygien, qui grossier ne sceut pas
Estimer de Phebus les chansons & la lyre,
Quand il blasma le bon & honora le pire :
Mais non, laisse ce sat, ie suis content assez
De cognoistre ses vers des miens rapetassez.

Ronsard a eu raison de supprimer cette plaisanterie lourde, violente et inutile.

P. 412. *Ie cherche...* — La *Prime* était un « ieu de cartes, où l'on oste les huicts, les neufs & les dix; où les testes valent moins, & le sept, plus. Le flus est de quatre semblables, & prime de quatre differentes, & permis est de faire vade, tant que l'on aye ce que l'on desire. » (Cl. Garnier.)

P. 412. *Ie voltige...* — « Voltiger est l'essay que l'on fait sur vn cheual de bois, pour le manege des cheuaux... Car dés que l'Autheur fut nourry page chez le Roy, c'estoit vn des mieux expers à tels maneges, dont ne s'est peu taire Dorat en l'Ode Pindarique en sa loüange. » (Cl. Garnier.) Voir le t. I, p. vj, et mon édition de la *Vie de Ronsard*, p. 8.

P. 412. *Ie ne loge...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1573) :

I'aime à faire l'amour, i'aime à parler aux femmes,
A mettre par escrit mes amoureuses flammes,
I'aime le bal, la dance & les masques aussi,
La musique, le luth, ennemis du souci.

La suppression de ce passage compromettant et celle des soixante-six vers qui avaient fait accuser Ronsard de cupidité par les protestants (texte cité en note du t. VI, p. 329) prouvent que certaines de leurs critiques avaient porté.

P. 413. *Mais quand ie suis...* — Aucun des termes qu'emploie Ronsard dans cet alinéa ne prouve qu'il était prêtre. Ils sont seulement allusion aux obligations qu'il avait depuis juin 1560 comme

chanoine de Saint-Julien du Mans. Quant au canonicat de Saint-Martin de Tours, qui l'astreignit aux mêmes obligations, il ne l'obtint qu'en janvier 1566.

P. 413. *Lors ie suis...* — Noter les rimes phonétiques *ferme* et *arme*. Cf. t. VI, p. 481 (rimes *gouuerne* et *espargne*) et note.

P. 413. *Et sans toy, sacrilege...* — Allusion au pillage des églises du Mans par les protestants en mai 1562. Cf. ci-dessus la note de la p. 385 : *De ces briseurs...*

P. 413. *Riblant...* — A la place de ce vers et du suivant, dans les éditions précédentes on en lit dix, dont voici le dernier texte (1578; au vers 7 on lit *plaist*; nous avons préféré la leçon de 1563) :

Par le trou de la chape apparoist esleué
Mon col braue & gaillard, comme le chef laué
D'vn limaçon d'Auril, qui traine en mainte sorte
Par vn trac limonneux le beau palais qu'il porte,
Et desur l'herbe tendre errant deca delà,
Dresse parmy les fleurs les deux cornes qu'il a :
Vn guerrier de iardins, qui se paist de rousée
Dont sa ronde maison est par tout arrousée.
Ainsi paroist mon chef, & me sens bien-heureux
De faire cest estat si sainct & genereux.

P. 413. *I'honore mon Prelat...* — Charles d'Angennes, évêque du Mans depuis 1556. Le poète, par flatterie, fait venir le nom d'Angennes du héros troyen Agenor. Cf. une pièce latine *Ad Carolum Agenoreum* (t. VI, p. 517, et la note).

P. 414. *De France...* — Il entend par le *siecle d'Astrée* l'âge d'or des anciens, où la Justice (la vierge Astrée) vivait encore parmi les hommes. Cf. l'*Hynne de la Iustice* (IV, 204-208).

P. 414. *Les Reistres...* — Ronsard, dans cet alinéa, ne fait allusion qu'aux troupes allemandes et anglaises appelées par les protestants. Mais, de leur côté, les catholiques avaient dans leur armée des Espagnols, des Italiens, des Suisses, des Flamands et même des Allemands.

P. 414. *N'eussent passé. .* — Allusion au traité de Hampton-Court entre les protestants de France et les Anglais (20 septembre 1562). Cf. ci-dessus, note de la p. 345 : *L'autre iour...*

P. 415. *Hà! qui voudroit...* -- Cf. t. V, p. 344 : *Mais monstrez-moy*, et p. 386 : *Ils sont simples...*, et la note.

P. 415. *Changé de sang...* — On lit bien *faye* en 1584 ici et ailleurs. Les éditions précédentes donnent *foye* (et même *foy*). — Les formes *faye* et *foye* sont employées indifféremment l'une pour l'autre.

P. 415. *Ces manteaux...* — On les appelait des manteaux « à la

reître », ou simplement des « reîtres ». Cf. t. V, pp. 340, 372 et 423, et les notes.

P. 415. *Et deſſous...* — C'est-à-dire : *Et deſſous la tocque à rebras* dont il vient de parler. C'était un « bonnet dit à la coquarde, rond & plat & rebraſſé ». (Cl. Garnier.)

P. 416. *Que d'vn bon Surueillant...* — Cf. t. V, p. 341.

P. 416. *Ou comme le peſcheur...* — Dans Théocrite, *Id.* XXI, le pêcheur Asphalion a rêvé qu'il prenait un poisson d'or.

P. 416. *Tu dis que i'ay gagé...* — Il ressort de cet alinéa que Ronsard avait écrit ses *Diſcours* sur commande, mais qu'en avril 1563 il n'a reçu encore aucun « gage ». Quelques mois après il se plaindra à Catherine de Médicis de n'avoir pas reçu la récompense de son intervention (III, 288-295). Cf. *Ronsard poète lyrique*, p. 208. Au reste il avait exprimé ses propres convictions, et en ce sens il pouvait dire que sa Muse n'était pas « gagée »

P. 416. *Et ſi ſont...* — C'est-à-dire : Et s'ils sont.

P. 416. *Ie la vy diſputer...* — Auditeur de ce colloque (fin d'août 1561), Ronsard s'est inspiré des controverses dans ses *Diſcours*. Voir Lange, *Revue d'Hist. litt.*, 1913, pp. 811-816.

P. 417. *Vn iour eſtant penſif...* — Cf. p. 340 : *Vn iour...* Th. de Bèze prêchait au faubourg Saint-Marcel, en la maison des Quatre Évangélistes, près de l'église Saint-Médard.

P. 417. *S'eſchappe le marchant...* — Le reste de l'alinéa est imité de Lucrèce, II, début.

P. 418. *Que le vent...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

> *Ou ces bulettes d'eau que le paſteur enflant*
> *Sa bouche rondement, pour plaiſir va ſoufflant,*
> *Ou le ionc d'vn eſtang qui peu ferme ſe ploye,*
> *Et ſeruiteur du vent de tous coſtez ondoye?*

P. 418. *N'enfle plus ton courage...* — Cf. Perdrizet, *op. cit.*, 78.

P. 418. *Tu ſçais lequel.* . — Voir saint Luc, XVIII, 9-14, épisode du Pharisien et du Publicain.

P. 418. *Dauant que le feſtu...* — Cf. saint Matthieu, VII, 1-5.

P. 419. *Elle a le dos ailé...* — Souvenir de Virgile, *En.* IV, 177.

P. 419. *Où Phebus...* — C'est la Cyrénaïque. Cf. Pindare, *Pyth.* IX, 17 et suiv. — Dans cet alinéa et les deux suivants Ronsard désigne par des périphrases les quatre points cardinaux.

P. 419. *De neige ont les cheueux...* — Souvenir de Virgile, *En.* IV, 251.

P. 419. *Et ſon char...* — Le nom de Phorcydes était généralement attribué aux trois Gorgones. Ronsard appelle ainsi les cin-

quante Néréides, Phorkys étant parfois considéré comme un dieu marin, analogue à Nérée (Homère, *Od.* XIII, 96 et 345).

P. 420. *Tel qu'il estoit...* — Ronsard présente Louis XI sous cet aspect pour mieux l'opposer aux protestants, qui n'admettent pas le culte des images ni la dévotion à la Vierge.

P. 420. *Sa deuote maison...* — Notre-Dame de Cléry, près d'Orléans, où les protestants avaient violé la tombe de Louis XI, « ietté ses os & sa pouldre au vent, & ioué de sa teste à la courte bouie ». (Cl. Garnier.) Cf. ci-dessus, note de la p. 347 : *Ont violé...*

P. 420. *Il se feroit amy...* — De son ennemi Charles le Téméraire, duc de Bourgogne et comte de Charolles.

P. 421. *Esparpille...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit douze, dont voici le dernier texte (1578; au 1er vers on lit *atre*; nous avons adopté la leçon de 1563) :

Ou comme au mois d'Esté, quand l'aire bien feconde
Sent battre de Cerés la cheuelure blonde,
Et le vaneur mi-nud, ayant beaucoup secoux
Le blé, de-çà de-là dessus les deux genoux,
Le tourne & le reuire, & d'vne plume espesse
Separe les bourriers du sein de la Deesse :
Puis d'espaule & de bras efforcez par ahan,
Fait sauter le froment bien haut dessus le van :
Lors les bourriers volans, comme poudre menuë,
Sans ordre, çà & là se perdent en la nue,
Et font sur le vaneur maint tour & maint retour :
L'aire est blanche de poudre, & les granges d'autour :

P. 421. *Aux versificateurs...* — Ici et quinze vers plus bas il emploie dédaigneusement ce mot, comme ailleurs le mot *rimeurs* (II, 150; VII, 6). Cf. t. VII, p. 30 : « ces poëtastres, rimasseurs & versificateurs. »

P. 421. *D'vne libre...* — Après ce vers, dans les éditions précédentes on en lit quatre, dont voici le dernier texte (1578) :

Ainsi que les Ardans apparoissans de nuit
Sautent à diuers bonds, icy leur flame luit,
Et tantost reluit là, ores sur vn riuage,
Ores desur vn mont, sans tenir vn voyage.

P. 421. *As-tu point veu voler...* — Cf. t. V, p. 132. Ronsard trouvait cette comparaison chez les Grecs et les Latins, notamment Pindare, *Pyth.* x, 54; Horace, *Carm.* IV, 11, 27-32; Sénèque, *Epist. ad Lucil.*, LXXXIV. Après lui, Montaigne, entre autres, l'a reprise, *Essais*, I, XXV (éd. V. Leclerc, 1885, t. I, p. 118).

P. 421. *Les chansons...* — Cf. Horace, *Carm.* III, XXX, 13.

P. 422. *De te prendre à ma Quin'*... — C'est-à-dire : De t'en prendre à mes accès d'humeur, d'imagination. — La pensée, développée dans les vers suivants, c'est que les huguenots ont tort de prendre au sérieux ses fantaisies poétiques. Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 473-475.

P. 422. *Où? à faint Mathurin*... — « A Sainct Mathurin de l'Archant, où l'on meine les fous emmenotez & liez, pour y faire leurs Neuf iours : il n'eft pas beaucoup loin de Fontaine-bleau. » (Cl. Garnier.) Cf. t. IV, p. 143 et note. — Au vers suivant, le mot *matelineux* « peut venir de Mathurin corruptiuement; ainfi les gens du bas vulgaire difent Catheline pour Catherine. » (Cl. Garnier.) De même *peregrinus* a fait *pèlerin*.

P. 423. *Celuy n'eft pas heureux*... — Développement de la maxime épicurienne : Vis ignoré. Cf. Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 15-18.

P. 423. *Car pour auoir*... — Cf. pp. 340, 372, 415. — Ronsard revient à satiété sur l'hypocrisie des huguenots. Voir notamment pp. 344, 386, 415, et encore p. 424.

P. 424. *I'ay quelque peu de bien*... — Développement du mot du philosophe Bias : *Omnia mea mecum porto* (marque des éditeurs de Ronsard, Maurice de la Porte et Gabriel Buon).

P. 424. *Ne fe monftra iamais*... — Allusion aux ambitions déçues de Ronsard. Cf. t. III, pp. 273, 288, 315 et le texte cité en note; IV, 123; V, 148-156; VI, 292-294, etc.

P. 424. *Tu fais ton eternel*... — Ce Dieu, que tu appelles selon la Bible l'Éternel, tu en fais un Protée. — On lit bien *eternel* en 1584, mais *Eternel* à partir de 1587. On lisait dans les éditions précédentes : *Tu fais comme tu veux de Iefus vn Prothée.*

P. 425. *Où moy*... — C'est-à-dire : Alors que moi au contraire.

P. 425. *De Laurier*... — Le poète était représenté en tête de ses Œuvres couronné de laurier. Cf. t. I, p. 2.

P. 425. *A vingt ans*... — Cassandre Salviati, dont il s'éprit au printemps de 1545 ou 1546, et qu'il chanta dans ses *Odes* et dans le premier livre de ses *Amours*. Voir t. I, pp. 55 : *Sur mes vingt ans*, et 60 : *L'an mil cinq cens*; t. VIII, *Notice sur Ronsard.*

P. 425. *Adonques pour hauffer*... — Ici Ronsard se rend pleine justice. C'est bien là sa vraie gloire, sa plus pure gloire. Suivant le programme exposé par son ami Du Bellay dans la *Deffence*, il a forgé la langue de la poésie française et élevé le style poétique en France au niveau de celui des Grecs et des Romains.

P. 425. *Ie fis des mots nouueaux*... — Cf. t. VI, p. 64.

P. 425. *Ie fis d'autre façon... les antiques*... — Comprendre par ce mot les écrivains français du moyen âge.

P. 425. *Des rives d'Ausonie...* — C'est-à-dire : D'Italie et de Grèce. — *Actée* (du latin Actæus) = Attique.

P. 426. *Tu ne le peux nier...* — La fière déclaration qui suit est entièrement justifiée : Ronsard ne s'adresse ici qu'aux pamphlétaires huguenots; mais ce qu'il dit peut s'appliquer avec atténuations à tous les poètes de la fin du XVIe siècle et du premier tiers du XVIIe, y compris Desportes, Du Bartas, D'Aubigné, Malherbe et Régnier. Cf. *Ronsard poète lyr.*, pp. 720 et suiv.

P. 426. *Le grand Ciel...* — Cf. *Hynne du Ciel* (IV, 248 et 250). Pour cette idée de l'excellence esthétique de la rondeur, voir Cicéron, *De natura deorum*, II, XVIII.

P. 426. *l'offense de Condé...* — Voir l'Epître-préface de la *Responce* (V, 395). Les pamphlétaires reprochaient à Ronsard ses vives apostrophes au prince de Condé dans la *Remonstrance* (t. V, pp. 383 et suiv. et la note de la p. 390). — Notre poète se défend ici d'avoir voulu l'offenser; il est de bonne foi dans sa palinodie. Après le traité d'Amboise, le prince de Condé fut à la Cour l'objet de toutes les attentions et de toutes les flatteries. Ronsard suivit le mouvement et la politique de Catherine de Médicis. Plus tard il glorifiera les vainqueurs de Jarnac et les meurtriers du prince avec la même sincérité, interprète de l'opinion de tout le parti catholique (IV, 252, et les notes).

P. 426. *l'atteste l'Eternel...* — Ronsard s'est déjà servi à la p. 399 de cette formule de serment. Il dit l'Eternel, à la façon de la Bible, comme les protestants.

P. 427. *Or quand Paris...* — Il s'agit du pseudo-siège de Paris par Louis de Condé et l'armée huguenote du 25 novembre au 10 décembre 1562. Cf. ci-dessus, note de la p. 383 : *Vous Prince genereux...*

P. 427. *De ce temps malheureux...* — C'est ce vers qui a trompé les commentateurs. Ils se sont fondés sur lui pour dire qu'il s'agissait du premier *Discours des Miseres de ce Temps* et pour le dater du siège de Paris, alors qu'il remonte au mois de mai 1562. Cette opinion ne résiste pas à l'étude du contexte et aux raisons qui m'ont fait établir la chronologie des deux *Discours des Miseres* et de la *Remonstrance*. Il s'agit ici uniquement de la *Remonstrance*, qui, d'après ce passage, aurait été écrite en trois jours, au moment même où la reine mère négociait avec Condé pour qu'il épargnât la ville et mît bas les armes.

P. 427. *Des premiers seducteurs...* — Des hérétiques antérieurs, Manichéens, Ariens, Vaudois, Albigeois, dont il a parlé ailleurs (V, 338, 344, 368, 388).

P. 428. *Ou quelque harengere...* — Le *Petit-pont* porte toujours ce nom. Il réunit la rue du Petit-Pont au parvis Notre-Dame.

P. 429. *Ceste Royne...* — Catherine de Médicis. — Dans les deux vers suivants, allusion aux états généraux d'Orléans (déc. 1560).

P. 429. *Ce Roy des Nauarrois...* — Antoine de Bourbon-Vendôme, père de Henri IV. Ayant passé au camp protestant dans le camp catholique en janvier 1562, il servit la reine mère jusqu'au siège de Rouen, où il mourut (voir note du t. V, p. 348, *De son sceptre Royal*). Pour le commentaire de cet alinéa, voir Pierre de l'Estoile, *Mémoires* (éd. Brunet), t. XII, pp. 359-360.

P. 429. *Or' l'appellois Caillete...* — « Badin, niaiz : ainsi les femmes du vulgaire de Paris iniurient ceux qu'elles noisent. Cela peut venir de lasche & mol, comme sont les caillettes du mouton. » (Cl. Garnier.) C'était d'ailleurs le nom d'un fou de la cour de Louis XII. — Sur Thony, voir t. V, p. 403, et la note. — Au vers suivant, *à mode d'estriuieres* signifie : à la façon des étriers, « que l'on allonge & resserre comme on veut, pour l'aisance du Cheualier ». (Cl. Garnier.)

P. 429. *Or tu as beau...* — A la fin du vers, *r'assaillir mon fort*, c'est ce que « font au cerf les chiens & les picqueurs ». — Au vers suivant, *gourmer*, « c'est vn terme d'Escuyer, le cheual s'opiniastrant & se rebellant contre la bride, en maschant son frein blanc d'escume ». (Cl. Garnier.)

P. 429. *La grenouille...* — Cf. Horace, *Sat.* II, III, 314-320.

P. 430. *Qu'en Saxe...* — Cf. t. V, p. 361, vers 3. — Luther, né en 1483, « mit au iour ses erreurs l'an 1517, & l'Autheur (Ronsard) nasquit l'an 1524 ». (Cl. Garnier.) C'est encore Luther qui est appelé deux vers plus loin *vn apostat*.

P. 430. *Comme vn tison...* — Dans l'édition de 1563 cette pièce était suivie de plusieurs morceaux : 1° une épître en prose *Aux bons & fidelles medecins predicans* et un *Recipe* (recette pharmaceutique) en latin, supprimés dès 1567 (voir t. VII, pp. 24-25); 2° trois poésies latines : *In P. Ronsardum; P. Ronsardi responsum; In laudem Ronsardi,* supprimées en 1578 seulement (voir t. VI, pp. 515-516, et la note).

A cette *Response* de Ronsard, les protestants répliquèrent par une série de pamphlets, dont les plus connus sont la *Seconde response de F. de la Baronie* et le *Temple de Ronsard,* qui parurent en septembre 1563. Ronsard répliqua derechef en octobre dans une longue *Epistre... à ses calomniateurs,* qui provoqua en 1564 l'*Apologie ou Deffence d'vn homme chrestien.* Voir t. VII, pp. 26-32, et les notes.

P. 430. PRIERE A DIEV... — Publiée seulement dans l'édition

collective de 1578, mais composée beaucoup plus tôt, en 1569, entre la levée du siège de Poitiers (7 septembre) et la bataille de Moncontour (3 octobre).

P. 430. *Et d'vne rouë...* — A la place de ce vers et des sept suivants, on lit à partir de 1587 :

Ou d'vne rouë, à fin de mesurer
L'vn l'Ocean, l'autre aille labourer :
Des ennemis soit pareil le carnage
Tranchez aux bords d'vn sablonneux riuage.

P. 431. *Ces Reistres fiers...* — Ils formaient le gros de l'armée protestante, mais il y en avait aussi dans l'armée catholique. Cf. ci-dessus, notes des pp. 334 : *Mendiant le secours*; 345 : *Qui boit les eaux*; 414 : *Les Reistres...*

P. 431. *Du ieune Duc...* — Le duc d'Anjou (futur Henri III), qui commandait l'armée catholique comme lieutenant général du royaume. Il n'avait alors que dix-huit ans.

P. 431. *Soyent le disner...* — Il l'avait déjà dit des protestants vaincus à Jarnac au mois de mars 1569. Cf. t. IV, p. 254.

P. 431. *Sans compagnon...* — « Pour ce que l'Huguenot iouyssoit du reuenu du Roy, leuant ses deniers, & prenant ses villes. » (Cl. Garnier.) D'après cette note, il semble que le mot *compagnon* doive être interprété dans le sens très ancien de monnaie d'argent, et Ronsard a voulu dire : Donne que notre roi (Charles IX, qui était alors à Plessis-lès-Tours avec sa mère) maitrise son royaume sans même lever d'impôts.

P. 431. *Ne tombe point...* — Ronsard habitait alors en son prieuré de Saint-Cosme-lès-Tours, et parle au nom des Tourangeaux.

P. 431. *Aux laboureurs ..* — Cf. Horace : Fundus mendax (*Carm.* III, I, 30); Spem mentita seges (*Epist.* I, VII, 87).

P. 431. *Comme les fils...* — L'épithète *oursal* traduit le mot savant *arctique* et signifie : qui vient du nord.

P. 432. *Vn camp armé...* — On lit bien *fein* à la rime, pour *faim.*

P. 432. *Comme il aduint...* — Cf. Apollonios, *Argon.* III, 1353 et suiv. — La *moisson de soudars* est aussi dans Virgile, *Géorg.* II, 142 : ... *virum seges horruit hastis.*

P. 432. *Tout haletant...* — C'est-à-dire : avant que le Soleil se couche au sein de l'Océan.

P. 432. *Ie chanteray...* — Voir la pièce suivante.

P. 432. *Ou le passant...* — C'est-à-dire : ou, si une nation étrangère vient à franchir la frontière française, qu'elle trouve la mort.

P. 432. *A qui tu as...* — « Les fleurs de Lys furent données par l'Ange à Clouis Roy de France, au lieu de trois crapaux, où main-

tenant eſt l'Abbaye de Ioyenual, près S. Barthelemy, non gueres loing de S. Germain en Laye. » (Cl. Garnier.)

P. 432. *Qui de Poictiers...* — Le siège de Poitiers, entrepris par l'amiral Coligny pour satisfaire ses reîtres pillards, avait été vaillamment soutenu par des troupes catholiques sous les ordres du tout jeune Henri de Guise durant six semaines (du 24 juillet au 7 septembre 1569), ce qui donna le temps à l'armée royale de se refaire aux environs de Châtellerault. Une attaque du duc d'Anjou sur cette dernière ville obligea Coligny à lever le siège de Poitiers.

P. 432. *Des courtiſans...* — La fin du vers : *l'ocieuſe plume* signifie : les plumes des lits de repos, et, par suite, la mollesse. Du Bellay avait déjà dit les *ocieuſes plumes* dans le même sens (*Deffence*, II, v, *in fine*), se souvenant de Pétrarque, sonnet qui commence par : *La gola e 'l sonno e l'oziose piume.*

P. 433. *Ayant paſſé...* — Gaspard de Coligny avait été vaincu par Philippe II et fait prisonnier au siège de Saint-Quentin (août 1557), puis défait à Dreux (décembre 1562) et à Jarnac (mars 1569). Après son échec à Poitiers, il allait encore être battu à Moncontour.

P. 433. *D'vn ieune poil...* — Il s'agit des deux fils du capitaine François de Guise, Henri et Charles, âgés seulement de dix-sept et quatorze ans, qui avaient défendu Poitiers contre Coligny.

P. 433. *On dit bien vray...* — Cf. t. V, p. 29 : *Et que Fortune...*

P. 434. *Princes guerriers...* — « L'vn Frere de Sainct Louys, & Roy de Sicile, nommé Charles, qui fut à la terre Saincte; & l'autre fils du Roy Iean, nommé Louys, Roy de Sicile. » (Cl. Garnier.)

P. 434. L'HYDRE DESFAICT... — Pièce publiée en 1569 après la victoire des catholiques à Moncontour (3 octobre), dans les *Pæanes ſiue Hymni in triplicem victoriam, felicitate Caroli IX, Galliarum Regis inuictiſſimi, & Henrici fratris, Ducis Andegauenſis, virtute partam. Ioanne Aurato poëta regio & aliis doctis poëtis auctoribus* (Paris, Jean Charron. In-4° de 42 fts non chiffrés. — Bibl. nat., Yc 1204, et Bibliothèque de M. Guy de Pourtalès). Elle y est accompagnée de sa traduction latine par Dorat, de péans latins par le même, d'un *Cantique de la victoire* par A. Jamyn, d'un *Chant de triomphe* par R. Belleau, d'une *Ode au Roy* par A. de Baïf. — Elle ne fut recueillie dans les Œuvres de Ronsard qu'en 1578. — Voir ce que le poète en a dit au t. III, pp. 199-200.

P. 434. *Il me faudroit...* — Garnier voit dans ce début une imitation du poète néo-latin Marulle, sans donner de référence. Il y a tout au plus une réminiscence du début de l'*Hymnus æternitati* :

Ipsa mihi vocem atque adamantina suffice plectra.

Il faut entendre par *vne aimantine main* une main d'acier. On lit

dans l'édition princeps *vne durable main.* Ronsard avait dit plus clairement dans la *Continuation* (t. V, p. 337) :

Ie veux de siecle en siecle au monde publier
D'vne plume de fer sur vn papier d'acier...

P. 435. *Vn autre Sceptre...* — Quoi qu'en ait dit Cl. Garnier, Ronsard n'a pas été ici un prophète inspiré. Il n'a rien prédit. Tout le monde en 1569, surtout à la Cour, parlait d'un royaume pour le duc d'Anjou. Catherine de Médicis, qui séjourna à Plessis-lès-Tours, tout près du prieuré de Ronsard, du 24 août au 12 octobre, n'en faisait pas de mystère. Notre poète l'avait déjà dit après Jarnac (t. IV, p. 252 : *Merite vne autre Prouince,* et la note).

P. 435. *Fut alaitté...* — Cf. t. II, p. 238, et les notes.

P. 437. *Le Pilot laisse...* — Après ce vers on lit dans l'édition princeps seulement :

Quand sur la pouppe ou bien dessus la proue
Reluist le feu des Iumeaux, qui se ioue
Or sur l'antenne or sur le mast, & faict
La mer tranquille, & le vent à souhait.

P. 437. *Estoient perdus...* — Antoine de Bourbon-Vendôme avait été tué en 1562 à Rouen; le maréchal Saint-André en 1562 à Dreux; François de Guise en 1563 à Orléans; Anne de Montmorency en 1567 à Saint-Denis. Mais il y avait le maréchal Tavannes qui conseillait le duc d'Anjou, et d'autres (Biron, Brissac).

P. 437. *Et pour son Frere...* — Le roi Charles IX.

P. 437. *Treize labeurs...* — Le nombre traditionnel des plus grands travaux d'Hercule est douze. Mais on en compte beaucoup plus. — L'allégorie qui suit rappelle la légende de l'hydre de Lerne et surtout une invention de l'Arioste, *Orl. fur.*, XXVI, XLI et suiv. Cf. ci-dessus, note de la p. 373 : *Ce monstre...*

P. 438. *Et luy coupa...* — « Quand Louys de Bourbon Duc de Montpensier... y mit en pieces les Regiments de Pierre-gourde & Mouuans, qu'ils menoient au secours de l'Huguenot. » (Cl. Garnier.) François de Barjac, seigneur de Pierregourde, et Paul de Mouvans, qui commandaient l'armée huguenote du Midi, furent surpris et défaits par le duc de Montpensier au village de Messignac, sur les confins de la Saintonge, le 26 octobre 1568. Les deux chefs protestants y furent tués. (Haag, *France protestante,* art. Barjac.)

P. 438. *Qui se mouuoit...* — Vers digne de Clément Marot, qui a fait des jeux de mots analogues dans la complainte sur la mort de Louise de Savoie (éd. Jannet, II, 265) :

Coignac s'en coigne en sa poitrine blême...

P. 438. *Si viuement...* — Noter les rimes approchées.

P. 438. *Aupres Iarnac...* — Où Louis de Condé fut tué par Montesquiou, capitaine des gardes de Henri d'Anjou (13 mars 1569). Cf. les notes du t. IV, p. 252, et mon *Ronsard poète lyr.*, p. 233.

P. 438. *Du premier coup...* — Lusignan est une petite ville au sud-ouest de Poitiers, avec château féodal célèbre par la légende de la fée Mélusine. Coligny s'en empara en juillet 1569.

P. 438. *Dans vn mareſt...* — Cf. ci-dessus note de la p. 432 : *Qui de Poictiers*. Poitiers est sur un promontoire contourné par le Clain. Pour se couvrir d'un plus large fossé, les assiégés firent refluer les eaux de la rivière dans les prairies. Des remparts ils demandaient aux protestants « si sur cette mer-là leur amiral (Coligny) n'avait point de pouvoir ». (E. Lavisse, *Hist. de France,* t. VI, I, p. 110.) — D'après Claude Garnier, il s'agirait tout simplement du marais appelé l'étang de Saint-Hilaire, qui s'étendait au bas de l'église de ce nom jusqu'au confluent de la Boivre et du Clain (à l'emplacement de la gare actuelle).

P. 438. *Et l'attirant...* — A Moncontour, où Coligny fut défait, le 3 octobre 1569, par l'armée royale de Henri, duc d'Anjou (d'où l'expression *l'Angeuine eſpée* quelques vers plus loin).

P. 439. *Courage, Prince...* — Après Moncontour Catherine de Médicis crut les protestants abattus. Elle se déclarait dans sa *Correspondance* heureuse « que Dieu aye faist la grase à son fils d'estre l'instrument d'un si grand œuvre ». Charles IX ne partageait pas sa joie. Ce roi de dix-neuf ans, que sa mère tenait à l'écart du gouvernement et des batailles, montra quelque humeur du succès de Moncontour. Jaloux de son frère, il se rendit à l'armée pour recueillir sa part de gloire et y resta jusqu'à la fin de décembre. Tavannes voulait poursuivre les vaincus et les anéantir. Les courtisans du duc d'Anjou firent prévaloir l'avis d'enlever une à une les places fortes qui faisaient une ceinture à la Rochelle (la Genève française). Niort fut pris, mais Saint-Jean-d'Angély résista. L'armée royale se ruina sous ses murs. Après un mois et demi de siège, elle dut accorder la capitulation la plus honorable (16 octobre-2 décembre). Tout l'avantage de Moncontour était perdu. (E. Lavisse, *Hist. de France,* t. VI, I, *loc. cit.*)

P. 439. *Du Temple ſainct...* — « C'eſt vne allegorie que tout cecy; le Temple ſainct, le marteau, les pierres, ne voulants ſignifier autre choſe que les vers de l'Autheur, & l'immortalité qu'ils donnent.... I'entens icy nos eſprits à trois fils, nos hardis repreneurs qui diront auec ſuffiſance que l'on n'ourdit pas auec le marteau, que c'eſt vn terme pour les tiſſerants & pour leur nauette...

ſans iuger qu'il eſt bien permis aux grands Poëtes, comme l'Autheur, d'vſer de quelque licence... Que donc ces legeres teſtes... demeurent coyes; ſinon ie leur promets eſtre le ſecond d'vn qui n'a point de ſecond, & tel enuers eux tous, egalement, comme Alcide enuers les Pygmées, s'ils en meritent l'honneur & la faueur. » (Cl. Garnier.) Cette note curieuse fait sans doute allusion à Malherbe et à certains de ses disciples.

P. 439. *Non gueres loin...* — « A Sainct Coſme lez Tours, Prieuré ſitué dans vne Iſle, appartenant à l'Autheur (& dans lequel il giſt), autant plaiſant lieu qu'il s'en voye. » (Cl. Garnier.) Cette note contient une indication précieuse, à la date où elle fut écrite (1623).

P. 439. *Ainſi Caſtor...* — Ronsard associe adroitement la gloire du roi Charles IX à celle de son frère cadet Henri.

P. 439. *Occiſt Python...* — Tua le serpent Python avec des flèches tirées par ses jeunes mains. Cf. Ovide, *Mét.* I, 438 et suiv.

P. 440. *Et rien ne ſert...* — Cela rappelle le vers de Lucain sur Jules César (*Phars.* II, 657) :

Nil actum credens cum quid superesset agendum.

P. 440. *Les Deliens...* — Les jeux pythiques, dont Ronsard semble parler ici d'après Ovide, *loc. cit.*, avaient lieu à Delphes. Le poète a pensé à l'île de Délos, également célèbre par le culte d'Apollon. Cf. Callimaque, *Hymne à Délos.*

P. 440. *Fouy les morts...* — C'est-à-dire : creusé les tombes et déterré les morts. On lit dans l'édition princeps : *Fouillé les morts.* Cf. t. V, p. 317 : *Ont violé...*; p. 420 : *Arrachez du tombeau...*

P. 440. *Deuant le Temple à vous...* — Toute cette fin contient une imitation originale de la fin de deux odes d'Horace à Auguste, *Carm.* IV, v et xv. — Cette invention d'un *Temple des deux Freres*, consacré aux deux chefs du parti catholique, est à rapprocher de celle du *Temple des Chaſtillons*, que Ronsard avait écrit avant les guerres de religion en l'honneur de l'amiral Coligny et de ses frères, et qu'il retrancha de ses Œuvres en 1578 (t. VI, p. 259). Cf. mon *Ronsard poète lyr.*, pp. 233-234.

P. 441. LES ELEMENS ENNEMIS... — Pièce publiée seulement en 1578, mais composée à la fin de 1569, comme la précédente, dont elle est la suite.

P. 441. *Eſté la peur...* — C'est-à-dire : eût fait peur à Hercule, *Tyrinthius heros* (Ovide).

P. 441. *Siecle de fer...* — Expression d'Ovide, *Mét.* I, 127.

P. 441. *Le Ciel couué...* — Les maladies dont parle cet alinéa s'abattirent sur les civils autant que sur les troupes durant l'été de 1569, surtout au siège de Poitiers. « Les dyſenteries & les autres

maladies qui ruinerent les assiegeans .. par vne chaleur extreme furent telles que l'Admiral, le Comte de la Roche-foucaut, D'Acier, Colonnel de l'Infanterie Huguenotte, Briquemaud, Beauuais la Nocle & son frere y furent aux abbois, & le fils dudit la Nocle y mourut, auec vne infinité d'autres, qui n'eurent par ce moyen l'honneur d'estre, pour reuanche de leur siege, estrillez à Moncontour. » (Cl. Garnier.)

P. 442. *Le menaçant... Nostre bon Loire...* -- Allusion au mythe du fleuve Acheloüs, transformé en taureau et vaincu par Hercule, qui lui cassa une corne (Ovide, *Mét.* IX, 1-100).

P. 443. *Son vray sepulchre...* — Ce sont les îles de Ré et d'Oléron. Mais Ronsard se faisait illusion en écrivant ces vers. Coligny, après s'être dérobé derrière la Charente, avait quitté Saintes le 16 octobre et gagné le Midi (Montauban et Nîmes). Il y passa l'hiver à refaire son armée, pendant que le Poitou échappait derechef aux catholiques. En 1570 il repassait en Bourgogne, à la tête de la noblesse protestante du Languedoc, de la Provence et du Dauphiné, battait l'armée royale à Arnay-le-Duc (27 juin) et arrivait sur le Loing, d'où, grossi des protestants du Centre et de l'Ouest, il menaçait Paris, si bien que Catherine de Médicis, impuissante à détruire « l'hydre » par les armes, lui offrait la paix très avantageuse de Saint-Germain (8 août 1570).

P. 443. PARAPHRASE... — Publiée en 1565, à la fin du recueil des *Elegies, Mascarades & Bergerie,* avec ce titre : *Paraphrase de Te Deum au Seigneur Boulan, Receueur general de cette ville de Paris.* — Dans l'édition de 1567, elle est placée à la fin des *Discours* et autres œuvres de polémique religieuse, et adressée *A Monsieur de Valence, pour chanter en son eglise.* Il s'agit de Jean de Monluc, évêque de Valence, frère du mémorialiste. Confident intime de Catherine de Médicis, il était d'autre part fort bien vu de Louis de Condé. Par ce titre, Ronsard manifestait l'intention de lutter contre les protestants avec leurs propres armes, Guillaume Guéroult ayant de son côté traduit pour eux le *Te Deum* (voir Bovet, *Hist. des transformations du Psautier,* p. 258). Lancelot Carle lui avait donné l'exemple dès 1560-1561 (voir ci-dessus, note de la p. 356). Au reste Ronsard devait approuver l'abandon du latin comme langue liturgique, car cette réforme était d'accord avec son esthétique personnelle. — En 1587, cette pièce quitta la section des *Discours* pour passer dans celle des *Hymnes.*

Cf. mon *Ronsard poète lyrique,* pp. 219, 225, 229-230.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME.

OEUVRES EN PROSE

Préface des *Odes* de 1550 3
Avertissement du même recueil 9
Suravertissement du même recueil. 13
Préface d'un recueil musical de 1560. . . . 16
Épître-préface de la *Responce aux iniures*, 1563 . 21
Aux bons & fidelles medecins 24
Épître-préface des *Nouuelles Poësies*, 1564 . . 26
Épître-préface des *Elegies, Mascarades & Bergerie*, 1565 41
Abbregé de l'Art poëtique, 1565 44
Préface de la *Franciade*, 1572 66
Préface de la *Franciade*, 1573 73
Préface des *Odes*, 1587 74
Avertissement sur les odes saphiques. . . . 75
Préface de la *Franciade*, 1587. 75

Discours des Vertus intellectuelles 100
Discours de l'Envie 108
Translation de la fondation de Saint-Cosme. . 116
Attestation pour Nicolas Goulu (fac-simile). . 122
Lettres 123
OEuvres perdues 136

NOTES

Notes du tome I 145
Notes du tome II 211
Notes du tome III. 308
Notes du tome IV. 404
Notes du tome V 464



Paris. — Impr. A. Lemerre, 6, rue des Bergers.